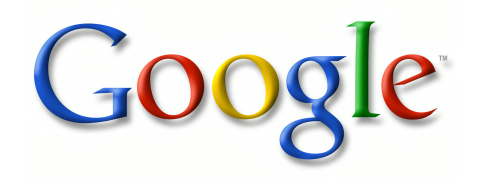
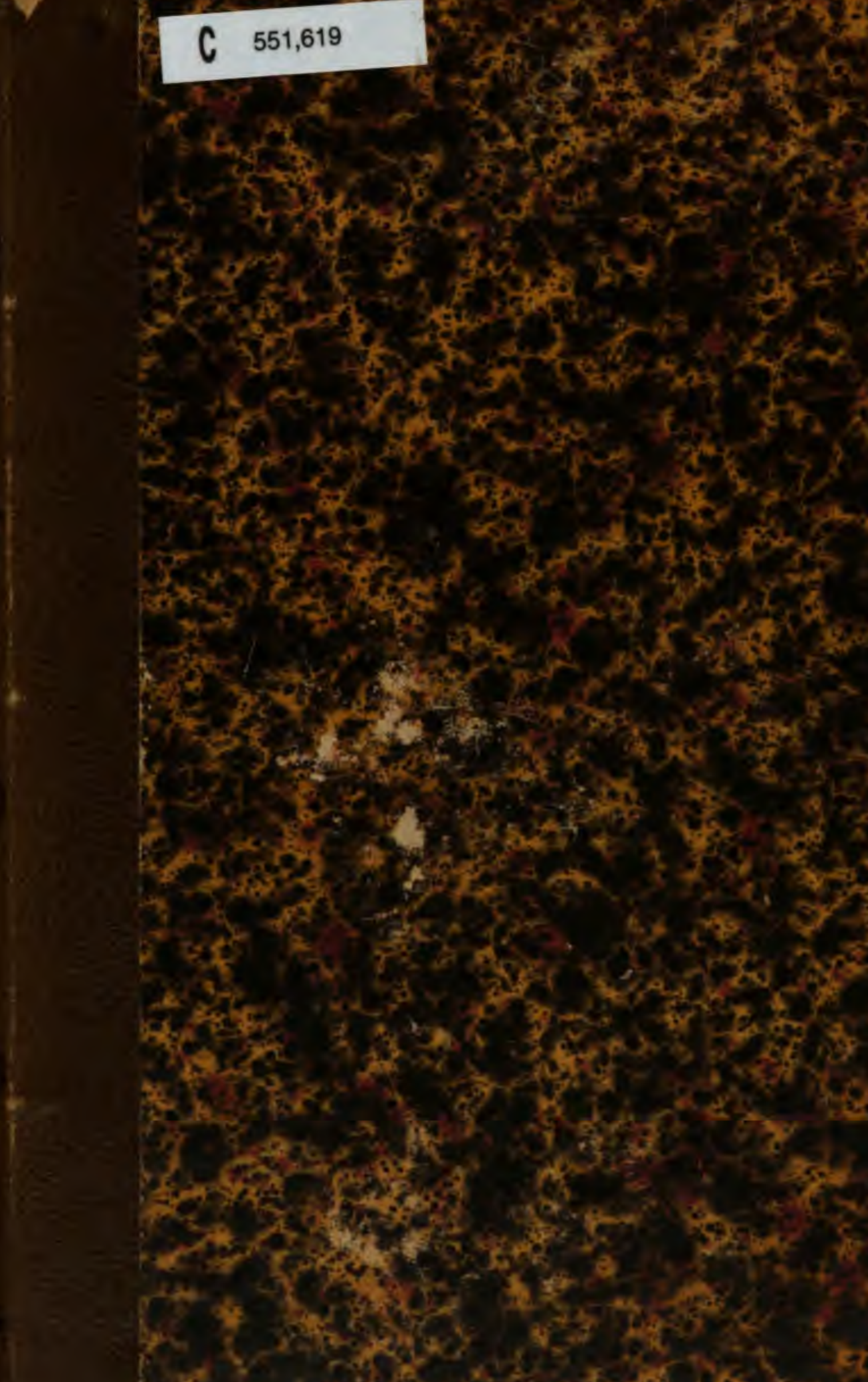
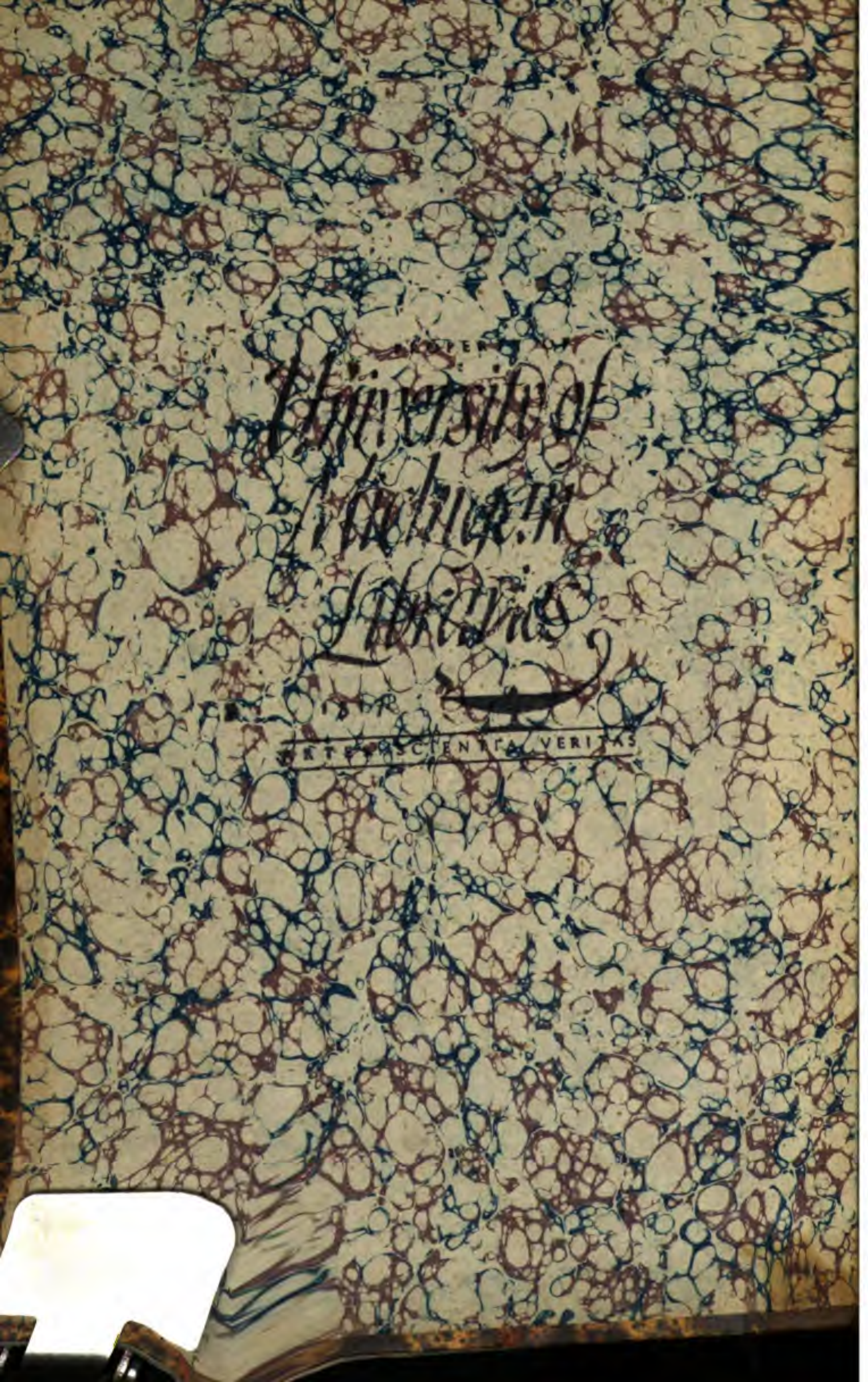
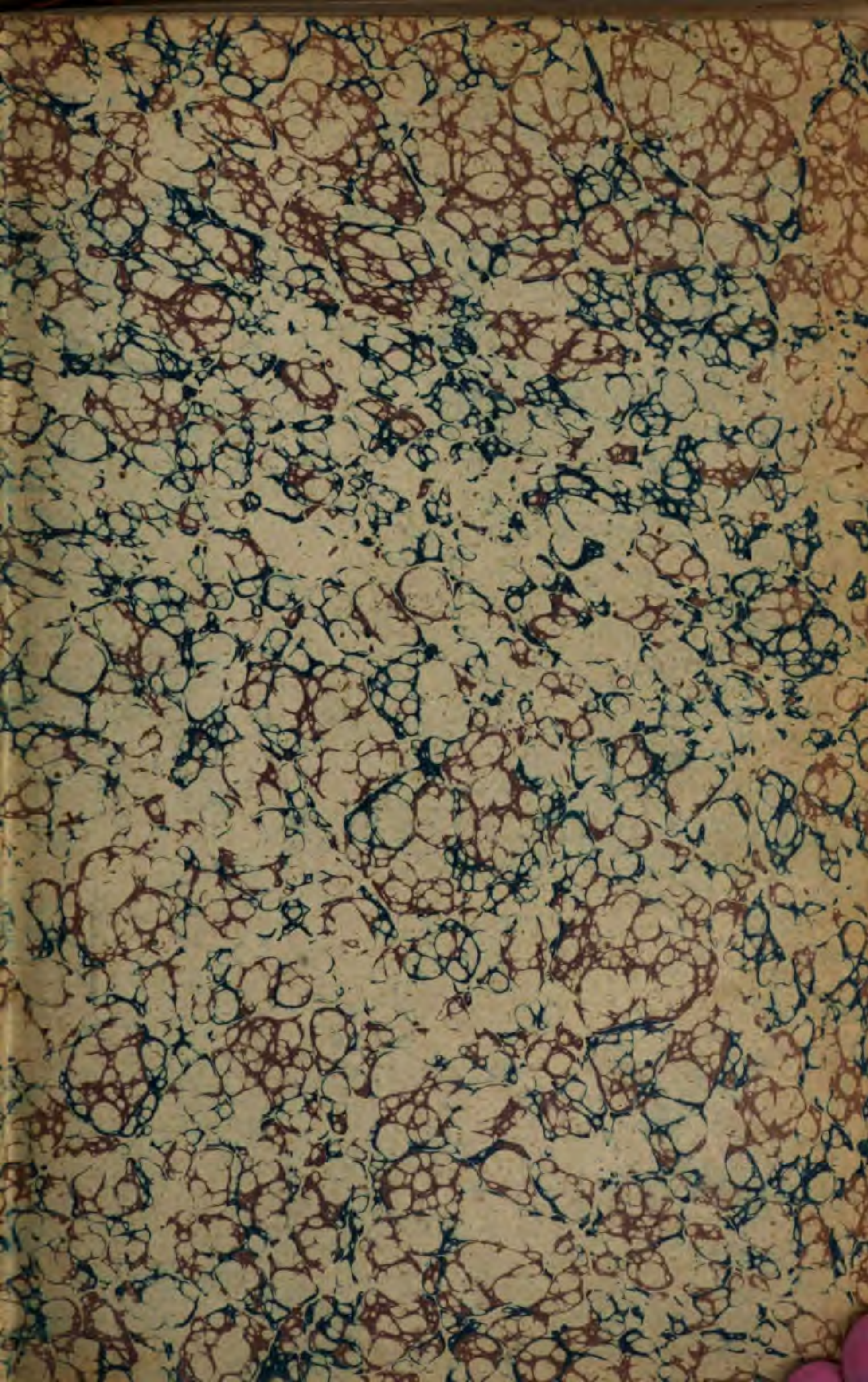



C 551,619


University of
Michigan
Libraries
ARTES SCIENTIA VERITAS



VIE

DE M. OLIER.

I.

DE L'IMPRIMERIE DE BEAU,
à Saint-Germain-en-Laye,



[illegible]

[illegible] du Séminaire de Saint-Sulpice

[illegible] 1608, mort le 2 Avril [illegible]

VIE DE M. OLIER,

FONDATEUR

DU SÉMINAIRE DE S.-SULPICE,

ACCOMPAGNÉE DE NOTICES

SUR UN GRAND NOMBRE DE PERSONNAGES CONTEMPORAINS.

SECONDE ÉDITION.

Prix des deux volumes : 18 francs.

TOME PREMIER.

PARIS,
LIBRAIRIE DE Mme Vve POUSSIELGUE-RUSAND,
RUE SAINT-SULPICE, 23.

—

1853

VIRGINI

DEVM PARITVRAE

A. TENERIS. IN. TEMPLO. SE. VOVENTI

CLERI

PRAESIDIO. EXEMPLARI. REGINAEQ.

HANC

VOTIVAM. OLERII. VITAM

CLIENS. PATRONAE

SERVVS. DOMINAE

MATRI. FILIVS

DICAT

SACRATQ. PERPETVO

ALMIS. EIVS. IN. AEDIBVS

IPSI. OLERIO. PRAECIPVIS

LAVRETI

CARNVTI

PARISIIS

ANICII

LAETITIAEQ. FANO

DIE. XXI. KAL. DECEMB. MDCCCXXXX.

PRÉFACE.

La divine Providence, qui appelle chacun des membres de l'Eglise à exercer quelques fonctions spéciales dans ce grand corps, leur donne toujours les dispositions et les talents nécessaires pour les remplir selon ses vues. Il est vrai que, parmi tant de vocations diverses, plusieurs ne sont pas manifestées avec une entière évidence; mais d'autres portent avec elles des caractères si visibles et si saillants, qu'il serait difficile de les méconnaître. Telle est d'ordinaire celle des hommes que Dieu appelle à établir quelque société particulière, ou à opérer quelque renouvellement dans l'Eglise; et rien sans doute n'est plus digne d'une philosophie vraiment chrétienne, que d'étudier la conduite de la divine Providence sur ces hommes choisis, et de considérer en eux l'heureux mélange des dons de la nature et de la grâce, qui les ont rendus propres à réaliser ces grands desseins. C'est le but que nous nous proposons dans cette Préface de la Vie de M. Olier, instituteur du séminaire et de la

I. But de cette Préface.

société de S. Sulpice, et l'un des ecclésiastiques du second ordre, que DIEU suscita au XVII[e] siècle, pour procurer en France l'établissement des séminaires, et la réformation du clergé. Ces deux œuvres devaient avoir la plus grande influence sur la société chrétienne; et, afin de mieux apprécier la sagesse de DIEU dans le choix des moyens qu'il employa pour les établir, il ne sera pas inutile de rappeler en peu de mots quel était alors l'état de l'Eglise; et de montrer aussi comment JÉSUS-CHRIST, son divin époux, toujours fidèle à ses immuables promesses, lui a ménagé dans tous les temps des secours proportionnés à ses besoins.

II. Divers moyens de renouvellement donnés à l'Eglise jusqu'au XV[e] siècle: les saints docteurs, ensuite les ordres religieux.

Les principaux traits de ce tableau seront fournis par M. Olier lui-même:

« L'Eglise, dit-il, figurée par la lune dans » les Ecritures (1), a, comme cet astre, ses » accroissements, ses temps de perfection » et son déclin, par rapport aux mœurs » des particuliers †. Aux deux premiers

(1) *S. Ambros. Hexamer.* lib. IV, cap. VII, num. 32. t. I, p. 77. — *S. August. in Psal.* 103, num. 19, t. IV. — *S. Greg. Magn. Moral.* libro XVII, in cap. XXVI. *Job*, cap. XVI, p. 543. — *Origen. in Genes.* hom. I, p. 55. — *Hug. a S. Vict. in Genes.* l. I, t. I, p. 224. — *Euthymii Monachi Zigabeni in Psal.* t. XIX, *Bibl. Patr.* p. 356, *et alii passim.*

† Hic enim temporaliter transit Ecclesia :... augeri et minui potest, aliquando transibit (2).

Unde tanquam luna quædam, per privationem seu lucis defectum, obscuros hæresum defectus, et afflictiones inimicorum subit Ecclesia; animi deliquium ferè patiens, et tanquam deficiens, citò autem iterum refulgens aut lucem propriam recipiens (3).

Debetis attendere quòd, sicut luna aliquando clara est, aliquando obscura, ita sancta Ecclesia, quæ gerit similitudinem lunæ, quæ illuminata a sole justitiæ illuminat noctem hujus sæculi (4).

(2) *S. Aug.* t. IV, *Ibid.*

(3) *S. Anastas. Sinaïtæ Hexam. Bib. Pat.* t. IX, p. 874.

(4) *V. Hildebert. Serm.* p. 67

» siècles, qui furent proprement le temps
» de sa naissance et de son croissant, elle
» ne paraissait presque pas : elle était dans
» l'obscurité, cachée dans les cavernes,
» n'étant rendue visible que par le sang
» de ses martyrs. Elle demeura ensevelie
» de la sorte, l'espace de deux siècles, ac-
» complissant alors la prophétie du Fils
» de DIEU, qui avait dit d'elle, aussi bien
» que de lui-même et de tous ses membres :
» *Si le grain de froment ne tombe en terre*
» *et ne meurt, il demeurera seul* (1). C'était
» la saison où le grain se pourrissait, pour
» germer et paraître ensuite. L'Eglise était
» ce beau grain de froment, qui, après
» avoir été enseveli, devait se multiplier par
» tout le monde, s'élever de ses propres
» ruines, et se dilater par une sorte de ré-
» surrection dans toutes les parties de l'uni-
» vers.

» Après deux siècles et plus de persécu-
» tions effroyables, elle fut tirée de des-
» sous le boisseau, pour être mise sur le
» chandelier. Sa lumière commença à luire
» en Occident dans la puissance ecclésias-
» tique et séculière, en la personne de saint

(1) *Joan.* XII, 24.

Præsens Ecclesia, propter augmentum et decrementum, lunæ comparatur (1).

Ecclesia, in ista adhuc mortalitate carnis constituta, propter ipsam mutabilitatem, lunæ nomine significatur in Scripturis (2).

(1) *Apud V. Bedam. in Psal.* 103, t. VIII, p. 807.

(2) *S. Isidori Hispal. de Cyclo pasch.* cap. XXVII, p. 50.

» Silvestre et de Constantin; ce fut alors
» comme son premier éclat. Mais bientôt
» ce croissant parvint à sa perfection et à sa
» pleine lumière; car, en ce temps, outre
» les conciles de Nicée et autres, parurent
» ces grands flambeaux de l'Eglise; parmi
» les Grecs : saint Athanase, saint Antoine,
» saint Basile, saint Grégoire de Nazianze,
» saint Grégoire de Nysse, saint Epiphane;
» et parmi les Latins : saint Ambroise,
» saint Hilaire, saint Martin, qui, docteur
» en sa manière, éclaira sans paroles et sans
» écrits toute la chrétienté, par l'éclat de
» ses vertus; enfin, dans le même temps,
» vinrent aussi le grand saint Augustin et
» saint Jérôme, qui achevèrent de mettre
» dans sa pleine lumière l'Eglise, alors éclai-
» rée de tous ces flambeaux, et des autres
» qui brillèrent au quatrième et au cin-
» quième siècle.

» Cette ferveur dura jusqu'au sixième;
» après quoi l'on vit déchoir les choses, et
» la piété s'affaiblir. Pour la réveiller, Dieu
» suscita saint Grégoire le Grand, comme
» aussi saint Benoît, ce saint patriarche,
» qui renouvela la ferveur de l'Eglise, et
» remplit, l'espace de trois ou quatre cents
» ans, par ses enfants, les chaires des doc-
» teurs et les siéges des évêques et des pas-
» teurs de l'Eglise. Après le dixième siècle,

» la piété se ralentissant toujours davantage, saint Bruno et saint Bernard furent » suscités de Dieu, pour la renouveler; puis, » un siècle après, saint Dominique, saint » François d'Assise; plus tard, saint François de Paule; et ensuite la ferveur s'affaiblit, et les mœurs déclinèrent de plus en » plus, jusqu'au seizième siècle.

III. Au xvi[e] siècle. Moyens de renouvellement général : 1° pour les peuples, 2° pour les religieux.

» Ce fut un des temps les plus déplorables pour l'Eglise : car on vit, à cette époque surtout, les hérésies se former, et envelopper des nations entières; grand » nombre de religieux, déréglés dans leurs » mœurs, tomber dans l'apostasie; des prêtres et des prélats ignorants et vicieux » couvrir l'Eglise d'opprobre et de scandales; et, pour tout dire en un mot, ces » nations infortunées, livrées à tant de déréglements, semblaient n'offrir plus que » l'image du chaos du monde en sa première confusion. Alors Dieu assemble, par » son amour et sa miséricorde sur les hommes, un célèbre concile qui décide de la » foi, donne des règles aux monastères, et » prescrit des lois pour la réforme du clergé : et, afin que cela s'accomplît, la divine » Sagesse suscite, presque en même temps, » de saints personnages qui rallument la foi » parmi les peuples, renouvellent la ferveur dans l'état religieux, et réveillent la

» piété parmi les pasteurs et les prêtres.
» En ce temps parut la compagnie de Jésus,
» en Italie : elle avait commencé dans l'Es-
» pagne en saint Ignace, son fondateur;
» elle s'était formée dans la France en l'U-
» niversité de Paris; et ce fut à Rome, selon
» la promesse qui lui en avait été faite,
» qu'elle donna les premiers éclats de sa
» ferveur, de sa pénitence, et de sa capacité
» pour prêcher la doctrine chrétienne à
» tous les peuples, et pour détruire les héré-
» sies, ce qui est l'objet spécial de sa mis-
» sion. Alors aussi, pour rallumer le feu
» de la religion, s'élève dans l'Espagne,
» comme une sorte de prodige, sainte
» Thérèse, qui, servant de fondatrice et
» de mère aux religieux, aussi bien qu'aux
» religieuses, fait naître dans tous les Or-
» dres une sainte émulation de ferveur.
» Enfin, presque dans le même temps où
» parurent saint Ignace et sainte Thérèse,
» s'élève, pour la réforme du clergé, saint
» Charles, la merveille des Évêques : aussi
» la vertu divine, qui éclate dans ce saint
» pontife, est, en quelque sorte, bornée et
» appliquée au clergé, comme à la première
» et à la principale partie de l'Église, par
» laquelle DIEU veut dans ce siècle com-
» mencer la réformation : *Tempus est ut ju-*
» *dicium,* et pietas, *incipiat à domo Dei* (1). »

(1) *Panégyrique de M. de Sales. Ms. aut. de M. Olier. Introduction.*

En effet, comme le mal était descendu des pasteurs et des prêtres dans les rangs inférieurs de la société, c'était par eux aussi que le remède devait venir : la vie ne pouvant couler du chef aux extrémités des membres, qu'en vivifiant d'abord les organes principaux, pour être ensuite portée par eux dans tout le reste du corps. Mais il y avait peu d'espérance de régénérer des prêtres, qui, entrés pour la plupart sans préparation dans les saints Ordres et dans les charges ecclésiastiques, avaient contracté de longues habitudes d'une vie toute séculière, souvent même déréglée et scandaleuse. Aussi les Pères de Trente reconnurent-ils que, pour guérir les maux du clergé, il fallait les retrancher dans leur source : c'est-à-dire, former une nouvelle génération de ministres des autels, et, pour cela, ouvrir à la jeunesse, non plus seulement des académies savantes (on n'en manquait pas alors), mais des séminaires (1), où, à l'abri des séductions du monde et des passions, cet âge fragile s'établît et s'affermît dans les principes de la vie chrétienne et sacerdotale, se pliât aux habitudes de la sainte discipline, et se formât, de longue main, à l'administration des sacrements, à l'art de catéchiser les enfants et les hommes simples, au chant et aux cérémonies de l'E-

IV. Moyen de renouvellement 3° pour le clergé; les séminaires.

(1) *Decret. Concil. Trid. de Reformatione*, sess. XXIII. cap. XVIII.

glise, en un mot, à tout le détail des fonctions ecclésiastiques; afin que, par les pieux et fervents prêtres qui sortiraient de ces nouveaux cénacles, on vît refleurir partout les mœurs chrétiennes et la religion †. Saint Charles Borromée, en exécution de ce décret, ouvre des séminaires dans son diocèse de Milan : il donne comme la première forme à ces saintes communautés; et l'Eglise Gallicane, cette illustre portion de la grande société chrétienne, qui semble participer à la fermeté de la chaire apostolique, parce qu'elle s'y est tenue constamment unie, s'empresse aussi d'adopter cette salutaire institution. Divers conciles provinciaux (1), et une célèbre assemblée du clergé, qui peut passer pour un concile natio-

(1) *Concil. Rothomag. an.* 1581. — *Burdigal. an.* 1582. — *Rhemens. an.* 1583. — *Turonen. an.* 1583. — *Bituricens. an.* 1584. — *Aquens. an.* 1585. — *Tolosan., an.* 1590. *etc.*

† Ut ergo talibus operariis nunquam destituatur Ecclesia, saluberrimo decreto à S. Synodo Tridentina sancitum fuit, ut seminaria instituerentur, in quibus clerici à teneris annis ad pietatem et disciplinam ecclesiasticam informarentur (2).

(2) *Concil. Burdigal.* 1582.

Nihil quippe dici aut cogitari potest hoc decreto exquisitius ad hæreses exstirpandas, et reddendum Ecclesiæ Dei pristinum suum nitorem, et clero sacerdotioque pristinum suum decus, ac consequenter ut intra non multos annos Ecclesia mirè floreat eruditione sacrâ, pietate, vitæque puritate, atque adeo jam inde ab initio Ecclesiæ vix quidquam præclarius aut efficacius institutum esse videtur, ad reddendum Ecclesiæ Dei florentissimum statum (3).

(3) *Concil. Camerac. Tit. de Sémin. c.* 1.

nal (1), prennent des mesures pour la fondation des séminaires, et en dressent comme de concert les réglements.

(1) *Convent. Melod. an.* 1579. *De legibus seminarii.*

V. Renouvellement des peuples par les missions, l'éducation de la jeunesse, etc.

Qu'elle est belle, à cette heureuse époque, l'Eglise Gallicane! qu'elle se montre forte et puissante contre le déréglement des mœurs et l'hérésie, fruits de l'ignorance des siècles passés! Au souffle de l'Esprit régénérateur, le zèle évangélique se rallume de toutes parts, et de nouveaux apôtres se répandent çà et là, pour annoncer, comme au commencement, la doctrine du salut dans nos provinces. Au premier rang, paraît saint Vincent de Paul : cet homme, en qui la prudence de la foi égala une charité qui fait encore l'étonnement du monde, se dévoue, lui et les siens, à la sanctification des peuples de la campagne (2). « Ce grand per-» sonnage, dit M. Olier, a prêché jusqu'à » maintenant partout la pénitence, par lui » ou par ses disciples; il est élevé au plus » haut point de l'estime, et a acquis un hon-» neur et une célébrité qui pourront passer » pour incroyables; et, certes, il les mérite » bien (3). »

(2) *Bulle d'institution de la Mission. Archives du Royaume, section historiq. M.* cart. 125, fol. 11.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t, II, p. 254, 255.

Suscité pour donner cet ébranlement général, saint Vincent de Paul communique le feu dont il brûle à une multitude de pieux ecclésiastiques, dont il fait autant d'imitateurs de ses travaux; car, sans par-

ler ici des Régis (1), des Le Nobletz (2), des Maunoir (3), un grand nombre d'autres forment de ferventes associations de missionnaires, qui, semblables à des camps-volants, se transportent partout où les appellent les besoins des peuples : le Père Eudes, dans la Normandie et la Bretagne (4); Roussier, dans l'Auvergne et le Forez (5); d'Authier de Sisgau, dans le Dauphiné (6); Le Quieu, dans le Comtat, la Provence, le Bas-Languedoc (7); Crestey, dans la Normandie (8); Cretenet, dans la Bresse, le Lyonnais et les provinces voisines (9); René L'Evêque, à Nantes (10); Bertet, à Avignon (11); plus tard, Grignon de Montfort, dans le Poitou (12). Et pendant que ceux-ci évangélisent les pauvres, et ramènent dans le bercail tant de brebis égarées, un grand nombre d'autres travaillent, avec des soins infatigables, à la sanctification de l'enfance et de la jeunesse; les Jésuites, les Doctrinaires (13), les Oratoriens (14); dans la suite, les Frères des écoles chrétiennes (15); et, pour les filles, la Visitation, les Ursulines (16), les Filles de Notre-Dame de Bordeaux (17), de la Congrégation de Notre-Dame en Lorraine; celles de la Croix, de la Charité, de Sainte-Geneviève; les sœurs de S. Joseph, celles de Nanci, d'Arras, de S. Maur (18), et beaucoup d'autres moins connues.

(1) *Vie de S. François Regis, par le Père Daubenton.*
(2) *Vie de M. Le Nobletz, par le Père Verjus.* Paris, 1666, in-8°.
(3) *Le parfait Missionnaire, ou Vie du Père Maunoir, par le Père Boschet,* 1694, in-12.
(4) *Vie du Père Jean Eudes, par le Père de Montigny,* in-12.
(5) *Vie de M. Roussier, par Palerne,* 1645, in-12.
(6) *Sa Vie, par Borely. Lyon,* 1703, in-12.
(7) *Vie du Père Le Quieu. Avignon,* 1681.
(8) *Vie de Crestey, par Grandet. Rouen,* 1722, in-12.
(9) *Sa Vie, par Orame. Lyon,* 1741, in-8°.
(10) *Vies des saints de Bretagne.*
(11) *Abrégé de sa Vie. Avignon.*
(12) *Sa Vie, par Grandet, et autres.*
(13) *Vie de César de Bus.*
(14) *Vie de Pierre de Bérulle, par Tabaraud.*
(15) *Vie de M. de la Salle. Rouen* 1733, in-4°.
(16) *Chroniques de l'ordre des Ursulines.*
(17) *Histoire des Ordres monastiques,* t. VI, chap. XLV.
(18) *Hist. des Ordres mon.* t. II, ch. LXIV, etc.

L'état religieux se relève en même temps de ses ruines. En ce siècle, on voit paraître, comme de concert, les réformes de Saint-Vanne (1), de Saint-Maur (2), de Sainte-Geneviève (3), de Chancellade (4), de la Trappe (5), de Sept-Fonts, d'Orval, de Grammont (6); et, pour les femmes, les réformes du Carmel (7), du Calvaire (8), des Bernardines, du Val-de-Grâce (9), du Père Fourier (10), et autres, ainsi que diverses congrégations nouvelles, qui, se formant comme à l'envi, édifient le monde, et par la ferveur qui accompagne les institutions naissantes, et par la pieuse émulation de vertu qu'elles excitent dans les anciennes. Enfin, de toutes parts s'élèvent mille œuvres diverses pour le soulagement corporel et spirituel des pauvres et des malades, pour la sanctification des ouvriers, pour la conversion des hérétiques. On voit s'ouvrir des maisons de repentir et de retraite, des asiles pour l'enfance abandonnée, des hospices pour l'infirmité et la vieillesse. Toutes les misères, en un mot, trouvent leur soulagement, et toutes les œuvres recommandées par l'Evangile ont, dans tous les rangs de la société, leurs héros et leurs apôtres.

VI. Renouvellement de l'état religieux en France : réformes particulières, ordres nouveaux.

(1) *Histoire du vénérable Didier de la Cour, par Haudiquer*. Paris, 1772, in-8°.
(2) *Gall. christiana*, t. VII.
(3) *Vie du Père Faure*, 1698, in-4°.
(4) *Vie d'Alain de Solminihac, par Chastenet*, in-12.
(5) *Vie de l'abbé de Rancé, par Marsollier*.
(6) *Histoire des Ordres monastiques*, t. VI, chap. LV, *etc.*
(7) *Vie de Marie de l'Incarnation, par Boucher*, in-8°.
(8) *Histoire des Ordres monastiques*, t. VI, p. 46.
(9) *Vie de Marguerite d'Arbouze, par Fleury*, in-8°.
(10) *Vie du Père Fourier, par Bedel*, 1666, in-12.

Ainsi, après plus de seize siècles, l'Eglise Gallicane paraît encore aussi illustre et aussi féconde en Saints de tous les Ordres

sus-Christ, un nouvel Élie, un homme apostolique, éminent en science, en grâce et en sainteté; un personnage si connu, si respecté dans toute l'Église, que son nom seul rppelle l'idée d'un des plus dignes prêtres qui aient jamais été (1); et, pour tout dire en un mot, l'assemblée générale des Évêques écrivant, en 1730, au pape Clément XII, ne craint pas d'appeler M. Olier, dans le bel éloge qu'elle en fait, *l'ornement et la gloire insigne du clergé de France.*

(1) *Vie de S. Vincent de Paul, par Collet*, t. I, liv. III, p. 189.

VIII. Vues générales sur M. Olier: ses dons de nature et de grâce.

Mais, pour préparer l'esprit du lecteur à l'exposition des faits qui feront la matière de cet ouvrage, et lui donner lieu de remarquer plus aisément la convenance des moyens que DIEU ménagea par sa providence, et leur proportion avec la vocation spéciale de M. Olier, il ne sera pas hors de propos de faire entrevoir déjà les dons de grâce et de nature dont ce saint prêtre fut pourvu, et de donner ici une légère esquisse et une vue générale de sa personne.

Il appartint, par sa naissance, à l'une des premières classes de la société, à la haute magistrature du royaume; avantage, il est vrai, qui ne donne pas toujours l'élévation de l'esprit, ni la noblesse des sentiments, mais qui sert à développer ces dispositions dans ceux qui en ont reçu les heureux germes. La pénétration, la fécondité, la viva-

cité, l'élévation de son esprit, paraissent assez par ses ouvrages; l'on en verra, d'ailleurs, mille preuves dans cette Vie. Les qualités de son cœur sont encore plus remarquables : la noblesse, la générosité, le courage, joints à la bonté et à une sensibilité pleine de tendresse pour les maux d'autrui, semblent être ses caractères distinctifs. Il est vrai que son naturel impétueux causa, dans son enfance, bien des inquiétudes à la piété de ses parents; mais la grâce corrigea, et tourna même en autant de précieuses qualités, ce qu'il y avait d'excessif dans ces premières ardeurs de son âme. Dieu le prévint surtout, dans l'ordre surnaturel, des plus précieuses faveurs : il lui donna un grand fonds de religion, avec une tendre et ardente dévotion envers le très-saint Sacrement de l'autel et envers la très-sainte Vierge : dispositions les plus essentielles dans les prêtres, et dont il sembla remplir abondamment son serviteur, afin qu'il pût un jour verser, en quelque sorte, de sa plénitude dans les âmes des clercs qu'il aurait à former.

IX. Il est formé par les plus habiles directeurs des âmes, et a des rapports avec les personnages les plus éminents.

La Bonté divine fournit en outre à M. Olier les moyens extérieurs les plus efficaces, pour développer en lui les dons de la nature et de la grâce. Toute sa vie, il fut dirigé par les serviteurs de Dieu les plus éminents dans la science des Saints. Sans

parler des maîtres habiles qui formèrent son enfance, il eut le bonheur, dès ses premières années, d'être fixé dans sa vocation à l'état clérical par le saint Évêque de Genève, de recevoir ses bénédictions prophétiques, ses douces leçons et ses paternels avis. Plus tard, saint Vincent de Paul, cet homme si éclairé dans la conduite des âmes, ce saint prêtre, le plus consulté peut-être qui fût jamais, devint, au moins pour un temps, le directeur de M. Olier, et pour toujours et jusqu'à sa mort, son conseil, son ami, son père, et même le père de tous les siens. Cependant un autre prêtre, nous ne dirons pas plus saint, ni plus prudent, mais qui paraît avoir été plus spécialement choisi de Dieu pour manifester à M. Olier sa vocation à l'œuvre des séminaires, et pour donner commencement à ce grand dessein, le Père Charles de Condren, général de l'Oratoire, achève de développer en son âme les plus pures notions du christianisme et du sacerdoce, et le laisse, en mourant, l'un des héritiers de son esprit. Enfin Dom Grégoire Tarrisse, général des Bénédictins de Saint-Maur, et le Père Bataille, religieux du même ordre, deux hommes tout livrés à l'Esprit de Dieu, lui sont donnés pour le confirmer et le soutenir dans les voies de la grâce, et lui servir de providence visible dans l'éta-

blissement de son séminaire et de sa société. Ajoutons que la divine Bonté lui ménage encore de saintes liaisons avec les âmes les plus éminentes de ce siècle, si fécond en grandes vertus : M. Bourdoise, qui lui sert de maître dans le culte divin; le Père Yvan, le Père Jean Chrysostome, le baron de Renty, la mère de Bressand, la sœur Marguerite de Beaune, la sainte veuve Marie de Valence, et beaucoup d'autres, entre lesquels nous aurions pu compter, comme l'un de ses directeurs, la mère Agnès de Jésus, prieure de Sainte-Catherine de Langeac, depuis peu déclarée Vénérable par le Saint-Siége.

X. Il passe par les divers ministères du clergé; il est purifié par des peines intérieures.

Mais, pour le disposer par des voies encore plus directes et plus immédiates à l'exercice de sa vocation, DIEU veut qu'il acquière par l'expérience une connaissance exacte des difficultés qui se rencontrent dans les diverses fonctions du saint ministère, des moyens à employer pour les surmonter, et surtout des dispositions nécessaires pour les remplir saintement; en un mot, qu'il soit lui-même un modèle de toutes les vertus sacerdotales et la forme d'un véritable prêtre de JÉSUS-CHRIST. Aussi verra-t-on, dans M. Olier, un abbé commendataire vraiment digne de ce nom,

s'appliquant avec un zèle constant à la réforme de ses religieux; et, quoiqu'il y ait eu peu de succès, tenant ferme contre les obstacles, et épuisant toutes les ressources de la charité, sans jamais se laisser abattre par la malice et l'obstination des cœurs les plus endurcis. On le verra, missionnaire infatigable, parcourir pendant plusieurs années les lieux les plus pauvres et les plus abandonnés, rompre le pain de la parole et des sacrements aux ignorants et aux hommes simples, que tant de prêtres, livrés aux vanités du monde, laissaient misérablement périr. Devenu curé de la paroisse la plus vaste et la plus déréglée qui fût alors, il donnera l'exemple d'une rare intelligence dans la distribution des secours spirituels à tout son troupeau, d'une vigilance parfaite sur les besoins de toutes ses ouailles, et sur les dangers qui les menacent, d'un désintéressement et d'une générosité toujours disposée à de nouveaux sacrifices, tant qu'il y a des misères à soulager; enfin, d'un zèle sans bornes, qui le porte à faire le vœu singulier de *servitude envers Jésus-Christ et ses membres,* en sorte qu'il est en effet, et à la lettre, le serviteur de chaque âme qui a recours à sa charité.

Ajoutons encore que, pour achever de le perfectionner dans la solide vertu, Dieu le fit passer par des peines étranges, qu'il n'envoie qu'à quelques âmes appelées à recevoir les plus hautes communications de la grâce. Le récit de ces épreuves pourrait étonner les personnes peu versées dans la connaissance des voies intérieures. Il est néanmoins comme le point capital et en quelque sorte la clef de toute la vie de M. Olier. Ce fut en effet par ces terribles épreuves que Dieu détruisit en lui toute attache aux créatures, tout appui sur lui-même, toute recherche de l'estime des hommes, et le délivra ainsi de la corruption de l'amour-propre, pour régner seul en lui; et alors l'Esprit divin, ne trouvant plus en quelque sorte d'obstacles dans cette âme, la posséda pleinement, et se communiqua à elle avec une plénitude de lumières et de grâces diverses, dont on voit peu d'exemples.

XI. M. Olier est prévenu de faveurs extraordinaires. Observation importante à cet égard.

Ceux qui ont lu les histoires des Saints, celles surtout des instituteurs d'Ordres ou de sociétés dans l'Eglise, ne seront pas surpris que M. Olier ait reçu, comme la plupart d'entre eux, des grâces et des faveurs extraordinaires (1). Il y aurait assurément de la faiblesse à admettre aisément toute

(1) *Bened. XIV. De servorum Dei Beatif. etc.* lib. III, cap. 52, n. 3.

espèce de révélations ; mais ce serait se rapprocher trop de l'impiété et de l'irréligion du siècle, que de ne croire à aucune, par cela seul que ces sortes de faveurs sortent de l'ordre commun. C'est la remarque d'un grave et pieux auteur, le Père Saint-Jure, que nous laisserons parler ici. « Il » ne faut point, dit-il, mesurer les bontés » de Dieu à notre raison, ou à notre cœur » petit et rétréci. Les pères, quoique sages, » sérieux et âgés, jouent quelquefois et bégaient avec leurs enfants. L'un d'eux, » très-grand personnage, capitaine renommé, et qui fut Agésilas, roi de Sparte, » ayant été surpris par un de ses amis, » comme il courait sur un bâton avec un » petit enfant qu'il avait, et remarquant » que cet ami était étonné de lui voir faire » une telle action, il lui demanda s'il avait » des enfants ; l'autre répondant que non : » *Ne vous étonnez donc pas de ce que je fais*, » lui dit Agésilas ; *il faut être père pour avoir* » *de pareilles tendresses, et venir à ces oublis* » *de soi-même*. On ne doit donc pas trouver » étrange, conclut cet auteur, si Dieu, le » vrai Père des hommes, a des bontés si » aimables et des douceurs si charmantes » pour les Saints, qui sont ses plus chers enfants : et, pour juger de la vérité des té-

» moignages qu'il leur en donne, il fau-
» drait avoir l'amour même dont il les
» prévient. Après les mystères de l'Incar-
» nation et de l'Eucharistie, après ce que
» DIEU a fait pour l'homme dans le premier,
» et ce qu'il fait encore tous les jours dans
» le second, et dont nous ne pouvons dou-
» ter, il n'y a rien d'incroyable en fait de
» grâce. Dans une seule communion, Notre-
» Seigneur témoigne plus d'amour à un
» homme imparfait, et se communique à
» lui avec plus de merveilles, qu'il n'en a
» fait paraître à tous les Saints, dans toutes
» les communications extraordinaires (1). »
A ces réflexions si judicieuses, nous pourrions ajouter que l'apparition de la mère Agnès de Langeac à M. Olier, ayant déjà été discutée à Rome, et démontrée indubitable, cette faveur, la plus étonnante de celles qu'il a reçues, est un fort préjugé de la vérité des autres. Mais, sans entrer ici dans une discussion qui nous conduirait trop loin, il suffira de rappeler une observation qu'on a déjà faite, au sujet des visions de sainte Thérèse : dans le récit de ces sortes de grâces, il peut s'élever deux doutes, premièrement, si la personne qui les rapporte est sincère, et ensuite si elle n'est point abusée par son imagination. Or ceux qui examineront sans prévention les écrits de M. Olier,

(1) *Vie, de M. de Renty, par le Père Saint-Jure. Conclusion.*

seront d'abord pleinement convaincus de son entière sincérité; et, quant à ce qui regarde la réalité de ces grâces, il leur sera difficile de se persuader que de pures imaginations missent les âmes dans un état aussi saint et aussi divin que celui où nous le verrons élevé, et surtout que des illusions eussent eu un accomplissement si précis, et des résultats si exactement vérifiés par l'événement : comme il est arrivé de plusieurs visions de M. Olier, que nous rapporterons dans la suite, et qui sont essentiellement liées à sa vocation.

XII. Diverses Vies de M. Olier publiées jusqu'ici.

En publiant cet ouvrage, nous ne pouvons nous dispenser de parler des Vies du serviteur de Dieu qui ont déjà paru, et d'indiquer au lecteur les sources où nous avons puisé nous-même. Malgré l'éclat que la vertu du fondateur de S. Sulpice avait jeté dans son siècle, le souvenir de ses actions s'affaiblit insensiblement, sans doute par le peu de soin que l'on eut de les faire connaître; car ce ne fut guère que trente ans après sa mort que parut la première notice sur sa vie; encore ne forme-t-elle qu'un volume in-18, d'environ 150 pages. « Il y a longtemps, » lit-on dans l'Avis au lecteur, que le pu- » blic soupire après la Vie de M. Olier : » l'assiduité de ses enfants à travailler plu- » tôt qu'à écrire, nous a caché jusqu'à ce

» jour ce précieux trésor; nous le devons » au R. P. Giry, provincial des Minimes, » qui l'a mis à la fin de la *Vie des Saints*. » L'éditeur ne produisit cet abrégé, que comme *un échantillon de la pièce entière*, qu'il faisait espérer de voir bientôt paraître. Ce fut néanmoins, pendant près de 140 ans, la notice la plus complète qu'on eût sur M. Olier. Une autre *Vie* beaucoup plus considérable a été composée peu de temps avant la Révolution, par M. Nagot †, mort supérieur du séminaire de Baltimore, en Amérique, et publiée il y a quelques années en un volume in-8. Cet ouvrage est

† M. Nagot assure cependant dans sa *Préface* (1), qu'un religieux de l'ordre de Saint-Dominique publia en 1657 une petite Vie de M. Olier de 30 pages in-4°. Il parle de celle que composa le Père de Saint-Vincent, et qui parut pour la première fois, non en 1657, mais en 1702, à Amiens, dans la première partie du mois de septembre de l'*Année Dominicaine*. On en a détaché quelques exemplaires; et comme on y lit à la marge la date 1657, qui est l'année où M. Olier mourut, M. Nagot a cru, par mégarde, que la notice avait été publiée cette année même. La Vie écrite par ce dernier est tirée presque dans son entier de celle que M. de Bretonvilliers avait composée ; on y retrouve aussi quelques fragments du *Mémoire de M. Baudrand*, et de la notice sur M. Olier par Grandet. Comme nous nous sommes attachés dans celle-ci aux pièces originales, nous n'avons cité que rarement M. Nagot. Nous n'avons pourtant pas fait difficulté d'emprunter à ce pieux et estimable écrivain, quelques narrations qui nous ont paru reproduire heureusement les sources.

(1) P. vj.

entièrement épuisé aujourd'hui. Les fruits d'édification qu'il a produits dans plusieurs ecclésiastiques, nous déterminent à publier une nouvelle Vie de M. Olier qui renferme beaucoup plus de faits que la précédente, et qui, par là, fera connaître davantage ses œuvres et ses vertus, l'origine et les progrès de sa compagnie, et la part qu'il a eue, dans son siècle, à la réformation du clergé.

XIII. Matériaux de cette nouvelle Vie.

Les matériaux qui nous ont servi à la rédiger, sont principalement les manuscrits mêmes du serviteur de Dieu, à qui le Père Bataille, l'un de ses directeurs, ordonna en 1642 de mettre par écrit toutes les grâces qu'il avait reçues jusqu'alors. M. Olier obéit avec la docilité d'un enfant, et raconta en détail, dans ces écrits, avec une grande simplicité, tout le bien que Dieu avait daigné opérer en lui ou par son ministère. C'est ce qui explique pourquoi il parle si souvent de lui-même, et quelquefois dans des termes qu'on pourrait trouver peu conformes à l'humilité chrétienne, si l'on ne savait qu'il n'écrivait que pour son directeur, et si l'on ne trouvait d'ailleurs à côté de ces récits, les expressions les plus fortes et les plus naïves du profond mépris qu'il avait pour lui-même. « Mon courage, dit-il, est parfois tout

» abattu, voyant les impertinences que » j'écris. Elles me semblent être de grandes » pertes de temps pour moi et pour mon » cher directeur, que j'ai crainte d'amu- » ser. Je plains les heures qu'il doit em- » ployer à les lire; et il me semble qu'il » devrait me faire cesser d'écrire ces niai- » series et ces impertinences, tout-à-fait » insupportables (1).

A mesure que M. Olier avait écrit un cahier, il le mettait entre les mains du Père Bataille, et celui-ci, après la mort de son pénitent, les remit tous aux directeurs du séminaire de Saint-Sulpice (2). C'est la source principale où nous avons puisé. Nous avons mis aussi à contribution beaucoup de lettres et d'écrits spirituels du serviteur de Dieu, la plupart inédits jusqu'ici; comme aussi un grand nombre d'autres manuscrits appartenant aux bibliothèques publiques, ou à diverses archives de Paris et de plusieurs autres villes; enfin beaucoup d'ouvrages imprimés, mais presque tous anciens et peu connus. Dans l'emploi de ces divers matériaux, nous ne nous sommes permis d'autres modifications que celles qui ont paru nécessaires pour corriger quelques inexactitudes, surtout de nombreuses négligences dans le style; et comme nous n'avançons rien que le lec-

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. ii, p. 222.

(2) *Vie Ms. de Grandet*, t. i, p. 140.

teur ne pût vérifier au besoin, nous avons soin d'indiquer toujours les sources où nous puisons. Nous donnerons même, à la suite de cette Préface, une notice des principaux manuscrits que nous venons d'indiquer.

XIV.
Plan de cette nouvelle Vie.

L'ordre qui nous a paru le plus clair et le moins sujet à des répétitions fatigantes, ç'a été de présenter, dans une première partie, la Vie de M. Olier, depuis sa naissance jusqu'à son entrée dans la cure de Saint-Sulpice; et ici les faits sont classés dans leur ordre chronologique. Nous exposons dans la seconde partie tout ce qu'il a fait, comme curé, pour la réforme et le bon gouvernement de sa paroisse. Enfin, dans la troisième, nous le représentons comme fondateur du séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice, ainsi que de plusieurs autres établissements, et nous terminons par la narration de sa dernière maladie, de sa mort, et de quelques grâces et guérisons qu'on a attribuées à ses mérites. Les faits de la seconde et de la troisième partie ont eu lieu, pour la plupart, dans le même espace de temps ; mais nous avons eu plus d'égard à l'ordre des matières qu'à celui des années, afin d'éviter un mélange de faits disparates, qui aurait pu jeter de l'obscurité dans l'esprit du lecteur.

Il ne nous reste qu'à prier le divin Instituteur du sacerdoce de bénir cet ouvrage, et de donner encore aux paroles et aux exemples de M. Olier, l'efficacité qu'ils ont eue pour former à l'Eglise tant de fervents lévites et tant de saints prêtres.

TÉMOIGNAGES

DES ÉCRIVAINS DU XVII[e] SIÈCLE

EN FAVEUR

DE M. OLIER.

LES ÉVÊQUES.

Nous rapporterons dans le corps de l'ouvrage les éloges que Bossuet et Fénelon ont donnés à sa mémoire. M. Godeau, évêque de Vence, l'appelle un homme d'une éminente piété, qui avait reçu beaucoup de lumières (1). Abelly, évêque de Rodez, le nomme un grand serviteur de Dieu, de très-haute vertu, dont la mémoire est en bénédiction dans l'Église (2). Au jugement de M. Pierre Scarron, évêque de Grenoble, écrivant à saint Vincent de Paul, cette grande estime et cette réputation dont jouissait M. Olier étaient encore au-dessous de la vérité (3). M. de Maupas, évêque du Puy et ensuite d'Évreux, atteste même qu'il n'avait jamais vu d'homme comparable à M. Olier ainsi qu'à saint Vincent (4). Il est inutile d'accumuler ici les citations, puisqu'on verra plusieurs assemblées générales du clergé de France, lui donner les plus grands éloges.

(1) *Traité des séminaires, par Godeau*, p. 11.
(2) *Vie de S. Vincent de Paul*, liv. II, ch. I.
(3) *Attestations aut. touchant M. Olier*, p. 255.
(4) *Oraison funèbre de M. Vincent de Paul*, p. 35.

BÉNÉDICTINS.

Parmi les religieux de la congrégation de Saint-Maur, dom Félibien et dom Lobineau attestent que la mémoire de M. Olier est précieuse à tous les gens de bien (5); dom Bouillard l'appelle un homme toujours animé d'un saint zèle pour la gloire de Dieu (6); dom François Boudier l'a mis dans son recueil d'hommes illustres (7); et dom Denis de Sainte-Marthe, dans le *Gallia christiana*, l'appelle : *Cleri decus et ornamentum, vigore sacerdotali clarus, zelo restaurandæ ecclesiasticæ disciplinæ, omnium denique virtutum adgregatione clarissimus* (8).

(5) *Histoire de Paris*, t. II, p. 1390.
(6) *Histoire de l'abbaye Saint-Germain*, liv. V, p. 238.
(7) *Ms. de la Bibl. Mazarine*, t. V, p. 7.
(8) *Gall. christiana*, t. II, col. 466.

CHANOINES RÉGULIERS.

Les chanoines de la Congrégation de France le qualifient, dans l'histoire de leur réforme : un saint abbé dont la mémoire est en bénédiction (1); ceux de la réforme de Chancellade : un homme de sainte mémoire (2); et leur illustre réformateur Alain de Solminihac n'a pas craint de dire que M. Olier serait canonisé un jour pour son zèle à s'acquitter de sa charge pastorale (3).

(1) *Histoire des Chanoines réguliers*, Ms. de la Bibl. Sainte-Geneviève, t. III, p. 711.

(2) *Vie d'Alain de Solminihac*, par Chastenet, liv. I, chap. 21.

(3) *Ibid.* liv. II, ch. 16.

DOMINICAINS.

Il serait difficile d'ajouter aux éloges que les écrivains de l'ordre de Saint-Dominique ont faits de M. Olier. On peut lire la Notice que le Père Charles de Saint-Vincent en a écrite, et qu'il a insérée dans l'*Année Dominicaine* (4); comme aussi ce qu'en a dit le Père de Salles (5). Un religieux du tiers-ordre de Saint-Dominique, le Père de Vienne, a composé même un sujet de méditation sur le zèle apostolique du serviteur de Dieu, et l'a placé, au jour de sa mort, dans son *Année mystique*, ou ses *Vies des Saints* (6). D'après le Père Thomas Sovège, M. Olier parut dans son siècle comme un homme extraordinaire, rempli de l'esprit ecclésiastique, qu'il communiqua avec une abondante bénédiction (7). Au jugement du Père Antonin Cloche, général de cet ordre : il était très-illustre par sa vertu, *spectabilis meritis, virtute clarissimus* (8), ainsi qu'il s'exprimait dans une supplique au Souverain Pontife (9). Nous passons sous silence le témoignage du Père François Roque, du Père Panassière, et ceux de beaucoup d'autres membres du même ordre, qu'on lit dans les procédures pour la canonisation de la mère Agnès de Langeac.

(4) 1re *P. de sept.* p. 115 et suiv.

(5) *La manière de se donner à Dieu dans le siècle*, 1680, in-12, p. 389 et suiv.

(6) 1706, in-8°, t. II, p. 14.

(7) *Année Dominicaine, avril*, p. 60.

(8) *Infra*, t. I, p. 113.

(9) 1686. in-fol. p. 597. *Vide infrà*, t. II, p. 169.

FRANCISCAINS.

On rapportera dans la Vie l'éloge que le Père Jean-Marie de Vernon a fait de M. Olier dans les *Annales du tiers-ordre*, de Saint-François d'Assise (10). Le docte Claude Frassen dans son *Explication de la Règle* (11), et le Père Hilarion de Nolay, dans *La Gloire de ce tiers-ordre*, le représentent comme l'un des plus grands hommes de leur siècle, et dont la mémoire sera en perpétuelle bénédiction dans l'Église Gallicane, pour les éminents services qu'il a rendus (12). Le Père Hélyot, dans son *Histoire des Ordres monastiques*, l'appelle l'un de ces hommes apostoliques que Dieu suscita dans

(10) 1671. p. 262 et suiv.

(11) 1694. 2e part. p. 258.

(12) Tom. VIII, ch. 18, p. 131.

ce siècle pour travailler à la réforme du clergé. Payel, Suffren, Léonard de Paris en ont aussi fait l'éloge. Les religieux Récollets n'en parlent pas avec moins d'estime (1), entr'autres le Père Chrétien Leclercq, gardien des Récollets de Lens (2).

(1) *Le Père Chérubin de Sainte-Marie-Rupé.*

(2) *Premier établissement de la Foi en la Nouvelle-France*, t. I, p. 45, 46

MINIMES.

L'estime que les religieux Minimes faisaient de M. Olier, paraît assez par la *Vie* que le Père Giry, Provincial de cet ordre, en a écrite, et qu'il a insérée dans ses *Vies des Saints* (3) ; ainsi que par les *Annales du tiers-ordre de Saint-François de Paule*, où il est fait mention de lui en ces termes : *Pietas, doctrina et vita Olerii toto mundo ita præluxit, morsque ita pretiosa in conspectu Dei fuit, ut credantur multa ad ipsius tumulum patrata fuisse miracula. At seminarium quod instituit, ac in multis Franciæ civitatibus viros insignes pullulavit, non minus miraculum est, quàm curatio infirmitatum aut mortuorum suscitatio* (4).

(3) Tom. III

(4) *Novit Dominus dies immaculatorum*. Ms. de la Bibl. Mazarine, t. II, 2995.

JÉSUITES.

Des écrivains de la compagnie de Jésus l'appellent un homme célèbre (5), dont la vie a fourni toute sorte d'exemples de vertus (6) ; et d'autres historiens de la même société, qui ont écrit au siècle suivant, ajoutent qu'il fut un disciple fidèle du Père de Condren, l'héritier de l'esprit de ce grand homme, l'un des plus intérieurs qui aient paru dans l'Église (7) ; l'un de ces ouvriers apostoliques qui, au XVII[e] siècle, firent des prodiges de sainteté (8) ; enfin un homme d'un mérite reconnu pour former des prêtres fervents, un nouvel Élie (9).

(5) *Le Père Croizet, Vie de la mère Madeleine de la Trinité*, 1698, in-8°.

(6) *Le Père Verjus, Vie de M. Le Nobletz. Préface.*

(7) *Le Père de Montigny, Vie du Père Jean Eudes*, p. 415.

(8) *Picot de Clorivière, Vie de Grignon de Montfort.*

(9) *Le Père de Lacour, Vie de M. Bourdoise*, in-12.

PRÊTRES DE L'ORATOIRE ET DE LA MISSION.

Les Oratoriens le qualifient, un saint prêtre (10), l'un des premiers qui, sans contredit, ont le plus contribué, pendant le XVII[e] siècle, à la réforme du clergé (11). Le Père Yvan, qui avait appartenu à cette Congrégation, l'appelle un homme venu de la main forte de DIEU, un prêtre selon le cœur de DIEU (12). Il serait inutile de citer des témoignages des prêtres de la Mission, après celui de Collet, qu'on a rapporté dans la Préface de cette Vie, et surtout lorsqu'on sait que

(10) *Vie de la mère Gautron, par Passavant*, p. 507.

(11) *Cloysault, Vies Ms.* t. I, p. 23.

(12) *Lettres du Père Yvan*, t. I, p. 337.

leur saint instituteur l'appelait un grand serviteur de Dieu (1), et demandait même des grâces à Dieu par son intercession (2).

(1) *Abelly*, liv. III, ch. XIII

(2) *Collet*, t. II, liv. VII, p. 113.

PRÊTRES, CURÉS.

Nous nous contenterons d'indiquer seulement quelques témoignages de prêtres séculiers. M. Boudon, grand archidiacre d'Évreux, dit, dans la Vie du Père Jean Chrysostome, que M. Olier a été favorisé des plus précieuses grâces du Ciel (3). L'historien du Père Yvan l'appelle un grand homme, l'un des plus pieux et des plus zélés de son siècle, et dont la mémoire est en très-grande vénération (4). Les Joséphites, dans l'histoire de leur instituteur, lui rendent un semblable témoignage (5). L'historien de M. Gilles Marie l'appelle un saint ecclésiastique, un grand homme (6). On trouve le même éloge dans la Vie de M. Le Vachet. Hermant, curé de Maltot, le qualifie un grand homme, dont la mémoire est en bénédiction dans l'Église, et qui mourut saintement (7). Nous ne citerons pas ici les auteurs des Dictionnaires historiques, ni un grand nombre d'autres qui donnent les mêmes éloges à M. Olier.

(3) *Vie du Père Jean Chrysostome*, p. 410.

(4) *Vie du Père Yvan*, in-4°, p. 409, 633.

(5) *Vie de M. Crétenet*, p. 68.

(6) Pag. 11.

(7) *Histoire des Ordres religieux*, 1710, t. IV, p. 183. — *Histoire du diocèse de Bayeux*, 1705, in-4°, p. 507.

DIVERSES COMMUNAUTÉS DE RELIGIEUSES.

Les communautés de religieuses qui eurent quelque rapport avec M. Olier, conservèrent aussi la plus profonde vénération pour sa mémoire après sa mort. On verra l'estime que faisaient de sa vertu les religieuses de la Miséricorde. Dans leurs Annales, elles le qualifient un saint directeur, un prêtre d'heureuse mémoire, un saint (8). Dans les *Annales des Augustines pénitentes*, il est appelé un homme tout de Dieu (9), un homme dont le mérite l'a fait rechercher par les âmes les plus saintes de son temps (10). Dans l'histoire de l'institutrice des Bénédictines du saint-Sacrement, il est qualifié l'un des plus fidèles ministres du Seigneur, un curé célèbre (11) : dans celle de l'institutrice des filles de l'Union chrétienne, un homme vraiment apostolique, qui a rendu de grands services à l'Église (12). Dans les *Annales des Hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche*, on lit l'éloge le plus magnifique de ses vertus et de ses travaux pour le clergé (13). Les Hospitalières de Montréal professaient le même respect, et l'on verra leur institutrice obtenir sa guérison au tombeau même de M. Olier, et avec des circonstances qui devaient augmenter beaucoup leur confiance en ses mérites (14). Il faut en dire autant des sœurs de la Con-

(8) *Annales Ms. Bibl. de l'Arsenal.*

(9) *Ms. aux Archives du Royaume, sect. historique. L.* 1142.

(10) *Vie de la mère Alvequin*, *par de Lacoux de Marivaul.*

(11) *Vie de la mère Mecthilde du S.-Sacrement*, p. 287.

(12) *Vie de M. Lumague de Pollalion, par Collin.*

(13) *Ms. et imprimées.*

(14) *Ibid.* p. 367 et *alibi*.

grégation de Notre-Dame de Montréal (1). Les Hospitalières de Québec disent de lui, qu'il fit des biens innombrables, et mourut en odeur de sainteté (2). Enfin, les religieuses de la Visitation l'appellent, dans les Vies de celles de leurs sœurs qu'il eut occasion de connaître : un personnage d'une piété éminente, un saint prêtre (3), un grand homme (4), mort en odeur de sainteté (5); un prêtre dont la sainteté est très-connue dans l'Église, qu'il a servie très-dignement (6); en un mot, un grand et admirable serviteur de Dieu, dont la glorieuse mémoire est chère à toute la France, et dont les lumières descendaient d'en haut (7)

Les religieuses carmélites de Beaune ont toujours eu M. Olier en singulière vénération depuis qu'il eut visité la sœur Marguerite, et, dans une ancienne histoire manuscrite de cette sainte fille qu'elles conservent encore, il est qualifié : *Une âme séraphique, la lumière et le restaurateur du clergé de France.*

Nous pourrions compter encore au nombre des témoignages honorables à M. Olier, les reproches et les blâmes que lui mérita, de la part des principaux sectaires de son temps, son zèle pour la foi de l'Église. On doit, en effet, regarder comme autant d'éloges les indécentes qualifications que lui donnent le docteur Antoine Arnauld dans plusieurs de ses écrits (8), Louis de Saint-Amour dans son *Journal* (9), le Père Toussaint des Mares, dans un pamphlet qu'il publia contre lui (10), Feydeau dans ses *Mémoires* (11), Nicole dans une lettre fort connue qu'il écrivit à Quesnel (12) †, sans parler d'autres auteurs qu'on aura occasion de citer dans cet ouvrage.

(1) *Vie de la sœur Bourgeois.*
(2) *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 239.
(3) *Vie de Mme de Montmorency*, t. II, liv. III, p. 91.
(4) *Vie de la mère Eugénie de Fontaine*, p. 148.
(5) *Vie de la sœur Bellier.*
(6) *Vie de la M. de Bressand*, 1676. — *Vie de la M. Rosset*, 1693.
(7) *Discours sur les vies de plusieurs mères, par Claire de Mazelli*, p. 257, 526, 530, 632.
(8) Tom. XIX, 2e *Lettre*, p. 875, *etc.*
(9) 4e part. ch. XI, p. 407, 408.
(10) *Remontrance chrétienne et charitable*, in-4°.
(11) *Bibl. Mazarine, Ms.*
(12) *Lettre* XLII, 15 *décemb.* 1693.

† Cette lettre de Nicole sur M. Olier a formé l'opinion de presque tous les Jansénistes, et même, ce qui est plus surprenant, celle de quelques écrivains non suspects dans la foi, tels que Feller, comme on le verra dans la suite de cet ouvrage, T. II, Part. II, Liv. IX, Paragr. XXXI. — Part. III, Liv. III, Paragr. VII, et Note 3e.

NOTICE

DES PRINCIPAUX MANUSCRITS

CITÉS DANS LA VIE DE M. OLIER.

ABRÉGÉ DES 9e, 10e ET 11e CAHIERS des Mémoires de M. Olier : voyez *Bourbon* et *Leschassier*.

ARCHIVES DU ROYAUME. — Nous indiquons sous ce nom le dépôt d'archives qui est aujourd'hui à l'hôtel Soubise, à Paris. Voici la désignation des pièces qui sont le plus souvent citées dans cet ouvrage.

Abbaye de Saint-Germain. — Section historique, carton L. 1226. *Juridiction spirituelle de l'abbaye :* registré depuis 1640 jusqu'à 1652 ; autre, depuis 1652 jusqu'à 1659.

Mission (Congrégation de la). — Section historique ; carton M. 425 et suiv. *Actes des fondations de la Mission.* C'est une série de volumes in-fol. contenant les actes d'établissement des maisons de cette compagnie.

Oratoire. — Section historique, M. 439, *Annales de la congrégation de l'Oratoire*, in-folio ; 1791 ; par le Père Adry, bibliothécaire de la maison de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré. — Section historique, M. 440, *Annales de la maison de l'Oratoire, établie rue Saint-Honoré,* depuis son établissement, jusqu'en 1711, in-fol.

Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Section historique, carton M. 392 et suivants, constitutions, réglements et actes divers concernant l'établissement de cette communauté.

Saint-Sulpice (séminaire de). — Section historique, carton M. 421, 422, contenant les actes originaux de l'établissement de cette maison. — Section domaniale, S. 7041. *Inventaire général du séminaire de Saint-Sulpice.* C'est une table indicative de tous les titres que renfermaient autrefois les archives de cette communauté.

ATTESTATIONS AUTOGRAPHES TOUCHANT M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

C'est le titre d'un volume in-fol., où l'on a réuni les actes de plusieurs guérisons attribuées aux mérites de M. Olier; des attestations relatives à quelques traits de sa vie ou de ses vertus; enfin, deux lettres autographes du Père de Condren, une de M. de Renty, une du Père de Saint-Pé.

BOURBON. *Abrégé des 9e, 10e et 11e cahiers des Mémoires de M. Olier.* — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

M. Bourbon, prêtre du séminaire, et secrétaire de MM. Tronson et Leschassier, a laissé, écrite de sa main, l'analyse de trois cahiers des Mémoires de M. Olier, les 9e, 10e et 11e, qui sont perdus aujourd'hui. Il fait remarquer que les 7e et 8e étaient déjà perdus de son temps.

Il a laissé aussi, entre autres écrits, des Mémoires sur M. de Bretonvilliers, publiés depuis par M. Symon de Doncourt, prêtre de la communauté de Saint-Sulpice, dans ses *Remarques historiques sur l'église et la paroisse* de ce nom †.

CATALOGUE D'ENTRÉE DE MM. DU GRAND SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE. — Ms. du séminaire, un volume petit in-fol. qui commence avec l'établissement de Vaugirard, et finit en 1722.

† Ces *Remarques*, que nous citons fréquemment, sont une compilation d'un grand nombre de pièces relatives à la paroisse et au séminaire de Saint-Sulpice, imprimée, en 1773, chez Crappart, en 3 volumes in-18. Le second et le troisième volume forment près de 1700 pages, et portent le titre de *Pièces justificatives*. Il paraît que cette édition fut épuisée en peu de temps; du moins, on en fit bientôt après une seconde en un fort volume in-12, augmenté d'une *Sixième partie* qui se compose de pièces justificatives. Ces deux éditions sont extrêmenent rares.

COPIE DES MÉMOIRES AUTOGRAPHES DE M. OLIER. — Trois volumes in-4°, Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Ces volumes renferment divers fragments des Mémoires de M. Olier, rangés par ordre de matières sous plusieurs chefs généraux, et contiennent quelques passages qui ne se trouvent point dans ce qui nous reste des Mémoires autographes du même. Cette copie est très-ancienne, puisqu'on y voit des remarques de la main de M. de Bretonvilliers; elle est d'ailleurs fort exacte, on ne s'y est pas permis le plus léger changement de style. Il paraît que M. de Bretonvilliers s'en servit pour composer l'*Esprit* et la *Vie* de M. Olier. Quelques cahiers de cette copie sont de la main de M. Bourbon.

DIVERS ÉCRITS SPIRITUELS DE M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Trois volumes autographes de M. Olier, contenant des pièces diverses. Le premier en renferme un grand nombre qui sont relatives au séminaire et à la compagnie de Saint-Sulpice, ou aux séminaires en général; les deux autres traitent de divers sujets de spiritualité.

ESPRIT DE M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Cet ouvrage, dont le fond appartient à M. de Bretonvilliers, a été mis en ordre par M. Tronson, son successeur. L'exemplaire que nous citons, et qui se compose de trois volumes in-4°, porte même des corrections et des additions de la main de ce dernier. Il ne renferme que très-peu de faits, mais on y trouve beaucoup de vues générales sur les vertus; un grand nombre de citations de M. Olier, tirées de ses conversations ou de ses écrits; et, enfin, de pieuses considérations sur les vertus du serviteur de DIEU.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS *de MM. les marguilliers et paroissiens de Saint-Sulpice, commencé le dimanche* 30 *octobre* 1644. — Bibliothèque Royale, in-4°, Baluze, 943. c. reg. 10,395. 2.

GÉNÉALOGIES DES MAITRES DES REQUÊTES (les). — Bibliothèque de l'Arsenal, in-fol. Fr. 764. A.

Ce manuscrit est une suite de l'ouvrage publié sous le

même titre, en 1670. Il commence à l'année 1575, et s'étend jusqu'en 1722.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE DU XVIIe SIÈCLE. — Bibliothèque de l'Arsenal. Hist. Fr. A. 38.

Cet ouvrage, dont les trois premiers volumes sont à la bibliothèque de l'Arsenal, et un quatrième à celle de la Faculté de théologie à la Sorbonne, a été composé dans un esprit janséniste (1). L'auteur déclare même, dans le premier chapitre, qu'il n'a entrepris ce travail que pour justifier ceux de son parti; et il est si fidèle à sa promesse, qu'il ne fait guère, dans ses énormes volumes, que l'apologie des sectaires et l'histoire du Jansénisme; en sorte qu'il y a lieu d'être étonné qu'il ait intitulé son ouvrage *Histoire de l'Eglise*. Ces mémoires contiennent cependant quelques détails assez remarquables sur l'histoire de la secte. Ils paraissent être l'ouvrage de Godefroy Hermant, chanoine de Beauvais. Du moins cet écrivain composa des *Mémoires sur l'Histoire ecclésiastique du XVIIe siècle*, en sept volumes in-4°, qui commencent en l'année 1625, comme ceux dont nous parlons. On conservait, dans la bibliothèque du curé de Sainte-Gertrude, à Utrecth, un exemplaire de ces Mémoires sur lequel étaient en marge des additions de l'écriture de Quesnel (2).

(1) *Catalogus manuscriptorum, à Gustavo Haenel. Lipsiæ*, 1830, col. 357.

(2) *Bibl. hist. de la France.*

HISTOIRE DE L'ORDRE DE NOTRE-DAME-DE-MISÉRICORDE. — Bibliothèque de l'Arsenal. Hist. Fr. 53.

Ce volume, fort in-4°, se compose de trois parties, toutes relatives à la mère Madeleine de la Trinité, institutrice de l'ordre de Notre-Dame-de-Miséricorde. Il a été composé par une religieuse qui avait suivi la mère Madeleine à Paris, et qui l'accompagna ensuite en Provence, comme la suite des récits semble l'indiquer. Au reste, il y règne une simplicité et une naïveté qui sont une preuve irrécusable de la sincérité de l'auteur. La première partie se compose de 43 cahiers; la deuxième est incomplète; la troisième, qui est d'une autre main, contient 106 pages. Le manuscrit que nous citons avait appartenu au Père de Vienne, religieux du tiers-ordre de Saint-Dominique, et auteur de l'*Année mystique* ou de *la Vie des Saints* de cet Ordre. Il porte ces

mots : *Pro com. Bibliot. noviciatûs Paris. FF. Prædicat.* Ce qui pourrait faire soupçonner qu'il provient du noviciat des Dominicains de Paris.

HISTOIRE DES CHANOINES RÉGULIERS DE LA CONGRÉGATION DE FRANCE. — Bibliothèque de Sainte-Geneviève, H. 21. Cinq volumes in-fol., par Claude du Moulinet, chanoine de cette maison.

JOURNAUX DE M. DES LIONS, *doyen de la Faculté de théologie de la maison de Sorbonne et de l'église de Senlis.* — Bibliothèque Royale, Sorbonne, 1258, in-4°.

M. des Lions, le même dont parle l'historien de M. Bourdoise, ne dissimule pas dans ses *Journaux*, son penchant vers le Jansénisme. Ses récits sont la plupart peu importants, mais il y règne un ton de franchise et de sincérité qui semble prévenir en sa faveur, et inspirer la confiance.

LESCHASSIER (*Abrégé des 9e et 11e cahiers des Mémoires de M. Olier, par M.*). — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Les originaux de ces deux cahiers sont perdus aujourd'hui. M. Leschassier en fit apparemment l'analyse pour se servir de ce travail dans la composition de la *Vie* de M. Olier. Il y analysa aussi la *Vie* du même, par M. de Bretonvilliers.

LETTRES AUTOGRAPHES DE M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

C'est un recueil de lettres originales, qui furent rendues au séminaire de Saint-Sulpice, après la mort de M. Olier. On y trouve cependant de simples copies de quelques lettres. Presque toutes ces lettres sont inédites, et c'est peut-être pour cela qu'on a eu soin de les conserver anciennement. Elles sont reliées en un volume in-fol. de 653 pages, et distribuées en six classes.

LETTRES DE M. LESCHASSIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Ces lettres sont adressées, les unes aux directeurs des séminaires de Saint-Sulpice, et les autres à des personnes étrangères à la compagnie; celles-ci sont indiquées sous le

titre de *Lettres diverses*. Le recueil des lettres de M. Leschassier commence au mois de mars 1700, et finit en 1709, époque de la mort de M. Bourbon, qui les transcrivait.

Voyez les *Lettres de M. Tronson*, dont celles de M. Leschassier ne sont que la suite.

LETTRES DE M. TRONSON. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Nous citons sous ce titre un *duplicata* des lettres de M. Tronson, que M. Bourbon, son secrétaire, copiait avec soin dans divers volumes in-fol. On en conserve quatorze, dont trois renferment, sous le titre de *Lettres diverses*, celles qui furent adressées à des personnes étrangères à la compagnie de Saint-Sulpice. Les autres volumes contiennent les lettres qui concernent les séminaires de Viviers, du Puy, de Clermont, du Canada, de Lyon, Limoges, Autun, Tulle, Bourges, Angers. Ces diverses séries de lettres commencent à l'année 1676, et finissent en 1700, où M. Tronson mourut.

LETTRES DE SAINT VINCENT DE PAUL. — Ms. de MM. de Saint-Lazare.

Ce recueil en deux volumes in-fol. contient des extraits d'un grand nombre de lettres de saint Vincent à diverses personnes. On y retrouve plusieurs passages cités par Abelly, ainsi que les noms de la plupart des personnes à qui ces lettres avaient été écrites. Mais l'ouvrage fournit peu de documents historiques. Il paraît que, dans le choix de ces extraits, on a eu surtout en vue de mettre, sous les yeux des prêtres de la Mission, la conduite toujours sainte, charitable et prudente de leur admirable instituteur, et de leur rappeler les plus importantes de ses maximes. On pourrait néanmoins y trouver encore bien des circonstances curieuses et édifiantes de la vie de saint Vincent, non moins que dans les procédures pour sa canonisation : il est à regretter que ses derniers historiens n'en aient pas fait plus d'usage.

LETTRES DU RÉVÉREND PÈRE DE CONDREN ET DU PÈRE AMELOTE. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Ce recueil contient : 1° Des lettres autographes du Père de Condren à M. Amelote, et qui sont au nombre de onze ;

2° Des copies de quelques lettres et écrits attribués au même Père ; 3° Diverses lettres adressées au Père Amelote et au Père de Saint-Pé, et des lettres originales de l'un et de l'autre. Il y en a aussi du Père Gourdan, de M. Barthélemi de Donnadieu, évêque de Comminges ; de M. Meyster ; de M. de Rancé, abbé de la Trappe ; de M. Brandon, évêque de Périgueux. On y trouve enfin un petit écrit intitulé : *Récit de l'enfance du Père Amelote*, et que nous citons dans cette Vie.

MÉMOIRES AUTOGRAPHES DE M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Nous citons sous ce nom les cahiers mêmes que M. Olier remettait au Père Bataille, son directeur, et qui contiennent un grand nombre de traits de sa vie. Ils sont aujourd'hui reliés en six volumes.

Les Mémoires autographes de M. Olier se composent comme de deux parties : d'abord d'un grand nombre de traits de sa vie, et ensuite des vues que DIEU lui donnait sur l'économie de la religion. La première devait demeurer secrète, et il ne l'écrivait que pour son directeur seul, ainsi que lui-même nous l'apprend ; mais il composait l'autre avec la persuasion qu'un jour elle serait rendue publique, quoiqu'il en ignorât le temps, et qu'elle servirait à l'édification de plusieurs âmes. Si la divine Providence voulait qu'on la mît au jour par la suite, on ne craint pas d'avancer qu'elle contribuerait autant à faire connaître la doctrine de M. Olier à ceux mêmes qui sont le plus familiarisés avec ses œuvres, que cette nouvelle Vie peut servir à faire connaître ses vertus et ses travaux.

MÉMOIRES DE M. BAUDRAND. — Bibliothèque Royale, supplément F. $\frac{2460.}{3}$

Henri Baudrand de la Combe, docteur en théologie, et, dans la suite, curé de Saint-Sulpice, composa plusieurs ouvrages qui n'ont point été publiés (1). On a imprimé de lui, à la suite des *Mémoires de M. Bourbon sur M. de Bretonvilliers*, des remarques sur ce dernier, et qui ont pour titre : *Extrait de quelques détails*, etc. (2). En 1682, il composa, sur M. Olier, un écrit tout-à-fait semblable, intitulé : *Mémoire sur la vie de M. Olier et sur le séminaire de Saint-Sulpice*. Ce Mémoire, qui est cité par M. Nagot (3), fut égaré dans la

(1) *Remarques historiques*, t. I, p. 183, 184.

(2) *Ibid.* t. II, p. 858.

(3) *Vie de M. Olier*, liv. VI. p. 390.

Révolution; l'on en regardait la perte comme irréparable; lorsqu'en 1835 un chiffonnier présenta à MM. les Conservateurs de la Bibliothèque Royale, divers manuscrits, parmi lesquels était une copie du *Mémoire* dont nous parlons, et une autre copie incomplète du même ouvrage. Le manuscrit entier se compose de 80 pages in-4°. Il contient des particularités d'autant plus précieuses pour la Vie de M. Olier, qu'on ne saurait les trouver ailleurs. Il paraît même que l'auteur s'est proposé de remplir certaines lacunes de la *Vie* manuscrite du fondateur de Saint-Sulpice, que M. de Bretonvilliers avait déjà composée.

MÉMOIRES DE M. DU FERRIER. — Bibliothèque de Sainte-Geneviève, in-4° (775). D. 16. — Bibliothèque Royale, Oratoire 160.

M. du Ferrier, auteur de ces Mémoires, et disciple du Père de Condren, fut l'un des premiers compagnons de M. Olier dans la formation du séminaire de Saint-Sulpice, et aussi dans celle de la communauté des prêtres de cette paroisse, qu'il gouverna le premier en qualité de supérieur. Ayant ensuite quitté la compagnie, il exerça, pendant près de trente ans, des emplois considérables dans divers diocèses; après quoi un prélat, qui l'estimait particulièrement, et qu'on croit avoir été l'évêque d'Agde, le pria de mettre par écrit tout ce que l'expérience des hommes et des affaires avait pu lui apprendre, afin que l'ouvrage qu'il composerait servît à l'instruction des grands vicaires et des officiaux.

Après avoir résisté quelque temps, M. du Ferrier mit enfin la main à l'ouvrage, et écrivit ce qui lui était arrivé de plus considérable dans les divers ministères qu'il avait exercés, l'espace d'environ quarante ans, en joignant à chaque trait des remarques et des réflexions pratiques. Comme il n'y a suivi d'autre plan que l'histoire de sa propre vie, il a dû entrer dans des détails qui concernent également tous les disciples du Père de Condren, et même la société de Saint-Sulpice; c'est ce qui rend ces Mémoires vraiment précieux pour la Vie de M. Olier. Ils portent d'ailleurs les caractères les plus incontestables de sincérité et de vérité. Il y a beaucoup de naturel et de vivacité dans ces récits, et l'on s'aperçoit aisément que l'auteur, malgré son grand âge, n'avait rien perdu des souvenirs de sa jeunesse, de la facilité de son esprit, ni même de la gaîté de son humeur.

Ces Mémoires, qu'il composa vers la fin de sa vie, et, à ce qu'il paraît, après l'année 1680, dans les loisirs de son exil à Tonnerre, sont demeurés incomplets, à cause des événements fâcheux qui affligèrent sa vieillesse, comme on le verra dans la suite. Ils n'ont jamais été imprimés, et sont même restés ensevelis dans la poussière des bibliothèques, sans qu'aucun écrivain en ait jamais profité. Il faut en excepter cependant l'ancien historien de M. Bourdoise, M. Courtain, qui en a emprunté plusieurs de ses récits les plus piquants, et M. Descourreaux, qui le cite après lui (1). Il est parlé encore de ces Mémoires dans un manuscrit déposé aux *Archives du Royaume*, qui paraît être de l'année 1694 (2). Enfin, le Père Adry, de l'Oratoire, les a cités dans un de ses ouvrages, resté manuscrit (3); et c'est de cette source que M. Tabaraud les cite à son tour dans sa Notice sur le Père de Condren, qui fait suite à son *Histoire du cardinal de Bérulle* (4). On conservait, en effet, à l'Oratoire, une copie de ces Mémoires, au moins des premiers cahiers, et qui comprend ce qui concerne le Père de Condren. Ce manuscrit incomplet est aujourd'hui à la Bibliothèque Royale, formant en tout 105 pages, petit in-fol.

(1) *Vie imprimée de M. Bourdoise*, in 4°.
(2) *Eglises paroissiales et cures de Paris*, L. 1128.
(3) *Articles des grands hommes de l'Oratoire*, ib. *cart. M.* 487.
(4) Tom. II.

Il en existe un second à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, qui paraît être complet. Il se compose de douze cahiers in-4°, divisés inégalement, et qui sont l'ouvrage de cinq ou six copistes. Ces cahiers forment 709 pages, sans y comprendre quelques additions qui sont d'une autre écriture, et interrompent même la pagination. Ces additions, toutes très-favorables au Jansénisme, ont été intercalées dans cet ouvrage par un faussaire, qui voulait sans doute leur donner par là quelque crédit.

RÉCIT DE L'ENFANCE DU PÈRE AMELOTE. Voyez ci-dessus : *Lettres et écrits du Père de Condren.*

RECUEIL DE DIVERS ÉCRITS DE M. OLIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice, un volume in-4° de 51 feuillets. C'est une simple copie de divers fragments des écrits de M. Olier, qui peuvent surtout convenir aux séminaristes.

REGISTRE DES SÉPULTURES DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE. — Ms. du séminaire de ce nom. Un volume in-4°, qui commence en 1651 et finit en 1686.

RÉGLEMENTS DU CARDINAL DE LA ROCHEFOUCAULD ET AUTRES ACTES POUR LA RÉFORMATION DE L'ORDRE DES CHANOINES RÉGULIERS DE LA CONGRÉGATION DE FRANCE. — Bibliothèque de Sainte-Geneviève. Une suite de volumes in-folio H. Fr. 22.

LA VIE DU VÉNÉRABLE SERVITEUR DE DIEU MESSIRE ADRIEN BOURDOISE, PREMIER PRÊTRE ET INSTITUTEUR DE LA COMMUNAUTÉ ET SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET A PARIS. — Bibliothèque Mazarine.

Cet ouvrage a été composé par M. Courtain, prêtre de la communauté de Saint-Nicolas(1). On en conserve deux exemplaires à la Bibliothèque Mazarine : le premier, d'un format in-4°, et qui contient plus de 1,000 pages, fut rédigé en 1694, tant sur des Mémoires relatifs aux premières années de M. Bourdoise, que sur les attestations verbales des personnes encore vivantes et qui l'avaient connu vers la fin de sa vie. On y cite souvent les *Mémoires de M. du Ferrier*, peu exactement, il est vrai, et comme par simple réminiscence. Mais ce qui rend précieuse cette histoire, c'est une multitude de lettres, de conférences et d'autres écrits de M. Bourdoise qu'on y trouve cités textuellement, et qui lui donnent, malgré les défauts et les inexactitudes dont elle n'est pas exempte, un caractère d'originalité qu'elle ne partage qu'avec un petit nombre d'autres Vies.

(1) *Bibl. historique de la France*, t. 1, p. 696.

Elle servit de matériaux, en 1698, pour la rédaction d'une autre Vie plus courte, et qui peut passer avec raison pour un chef-d'œuvre de calligraphie. Elle est d'un format in-folio ; ce fut sur cette dernière que M. Descourreaux, prêtre de la communauté de Saint-Nicolas, composa la Vie qui a été donnée au public, en un volume in-4°, et qui paraît être moins intéressante que la Vie manuscrite dont nous parlons.

VIE DE M. OLIER, PAR M. DE BRETONVILLIERS. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

M. de Bretonvilliers, disciple et successeur immédiat de M. Olier, dans la cure et dans la supériorité du séminaire de Saint-Sulpice, mit par écrit tout ce que sa mémoire put lui fournir de détails sur la vie du serviteur de DIEU, et en composa une vie qu'il se proposait de donner au public, et qui pourtant est restée inédite jusqu'à ce jour. Il était plus à même qu'un autre d'écrire sur ce sujet, ayant eu l'avantage

de vivre, pendant quinze ans, dans une grande intimité avec M. Olier (1), et d'avoir été témoin oculaire de la plus grande partie des faits qu'il rapporte. Il est vrai qu'il abonde en réflexions, comme la plupart des agiographes du même temps, et ne s'attache presque jamais à rapporter les faits avec toutes leurs circonstances ; il en a même supprimé par humilité, et quelquefois par charité pour les persécuteurs du serviteur de Dieu. Néanmoins, après les Mémoires autographes de M. Olier, cette *Vie* est la source la plus abondante et la plus sûre de son histoire. Elle se compose de quatre volumes in-4°, ou plutôt de deux volumes, car les deux derniers appartiennent moins à la *Vie* qu'à l'*Esprit* de M. Olier. L'exemplaire que nous citons n'en est qu'une simple copie, mais revue et corrigée par M. de Bretonvilliers lui-même, comme l'indiquent les ratures et les additions de sa main qu'on y voit.

(1) *Mémoire de M. Baudrand.* p. 79.

VIE DE M. OLIER, PAR M. LESCHASSIER. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Ce manuscrit, qui se compose de 36 pages, écrites et corrigées de la main de M. Leschassier, a été rédigé sur les *Mémoires* de M. Olier, sur la *Vie* du même par M. de Bretonvilliers, et d'après les récits de quelques ecclésiastiques qui avaient connu le serviteur de Dieu. Il a servi de fond pour la composition de la *Vie* de M. Olier, publiée sous le nom du Père Giry, et qui est néanmoins l'ouvrage de M. Leschassier (2) : comme le prouve un autre manuscrit qui est extrait du précédent, et auquel M. Leschassier a fait des corrections, fidèlement reproduites dans la Vie imprimée dont nous parlons.

(2) *Nouveau dictionnaire historique, par une société de gens de lettres*, 1774, in-8°. t. IV, p. 774.

VIE MS. DE SAINT VINCENT DE PAUL, PAR ABELLY. — Ms. du séminaire de Saint-Sulpice.

Nous citons sous ce titre un chapitre inédit de la Vie de saint Vincent, qui est le 32e du 1er livre. Il a pour titre : *Ce qu'a fait M. Vincent pour aider M. l'abbé Olier, en quelques desseins et entreprises de piété*. Il paraît qu'avant de le faire imprimer, l'auteur le soumit aux directeurs du séminaire de Saint-Sulpice, et que, comme il y donnait les plus grands éloges à M. Olier, mort depuis quelques années seulement, on jugea à propos d'en différer l'impression. Il est resté depuis en manuscrit au séminaire, parmi les attestations de divers miracles attribués au fondateur. Nous le donnerons à

la fin de cette vie, comme complément de l'ouvrage d'Abelly.

VIES DU PÈRE CLOYSAULT. — Trois volumes in-fol. Autrefois à l'Institution de l'Oratoire à Paris.

Nous citons sous ce nom les Vies de quelques prêtres de l'Oratoire, composées par le P. Edme Cloysault, de la même congrégation, supérieur du séminaire et grand-vicaire du diocèse de Châlons-sur-Saône, et connu par divers ouvrages. Quoique plusieurs de ces Vies, celle du cardinal de Bérulle et celles des Pères de Condren, de Saint-Pé, Yvan, Jean-Baptiste Gault, Romillon, ne soient que des abrégés d'autres Vies déjà données au public, elles ne laissent pas d'offrir quelque intérêt sous le point de vue historique, l'auteur, qui était plus qu'octogénaire, y ayant inséré plusieurs traits inédits, qu'il avait recueillis des plus anciens membres de sa congrégation, et de ses recherches dans diverses maisons de l'Oratoire. Le Père Bonamour, supérieur de l'Institution de Paris, à qui il communiqua ces Vies manuscrites, jugeant qu'elles seraient très-propres à édifier ses confrères, les fit copier en trois volumes in-folio, qu'on lisait tous les ans dans cette maison. Au moment de la Révolution, ces volumes passèrent en la possession du Père Carrichon (1), qui les laissa par testament au Père Mérault, dernier supérieur de l'Institution de Paris. Celui-ci les donna à M. Grelet, ancien confrère de l'Oratoire, qui se propose de les laisser à la Bibliothèque Royale après sa mort.

(1) *Directeur de l'institution.*

Le 1er volume porte la date de 1724; on a joint, à la suite du 3e, un catalogue des auteurs de l'Oratoire; et cet ouvrage est suivi d'un 4e volume qui a pour titre : *Directoire* de la même congrégation.

VIES DE GRANDET. — Ms. du Séminaire de Saint-Sulpice. Bibliothèque Royale, supplément. Fr. $\frac{2460}{3}$.

Cet ouvrage qui forme quatre volumes in-4°, a pour titre : *Les Vies abrégées de plusieurs prêtres et autres ecclésiastiques, qui dans les siècles passés se sont distingués par leur science, leur piété et leur zèle, pour servir de modèle à ceux du nôtre.* Il a été composé par Joseph Grandet, curé de Sainte-Croix à Angers, et ensuite directeur au séminaire de cette ville, à qui il le laissa, après sa mort arrivée le 1er septembre 1724.

Les continuateurs de Moréry (1) ont pensé qu'il avait laissé ces manuscrits au séminaire de Saint-Sulpice; et c'est peut-être ce qui les a portés à ajouter qu'ils étaient perdus au temps où ils écrivaient. On les conserve aujourd'hui dans cette dernière maison, où il paraît que M. Emery les apporta en quittant le séminaire d'Angers; et on les trouve cités dans l'*Essai sur l'influence de la religion en France, pendant le* XVII[e] *siècle* (2), dans *les Vies des Saints de Bretagne* (3) et dans la dernière *Vie du vénérable Grignon de Monfort* (4). On voit à la Bibliothèque Royale un manuscrit qui contient les Vies des prêtres de Saint-Sulpice, renfermées dans le recueil de Grandet, celles de MM. Olier, de Bretonvilliers, Bourbon, Picoté, Tronson, de la Barmondière, Bauin et de la Chétardie. Cette copie, sur les marges de laquelle M. Emery a mis diverses additions, ajoutées après coup par Grandet lui-même, appartenait autrefois au séminaire de Saint-Sulpice. La Bibliothèque Royale en fit l'acquisition en 1835, par la même rencontre qui lui procura le *Mémoire de M. Baudrand*, comme on l'a déjà raconté.

(1) *Art.* Grandet.

(2) T. II, p. 120, 122, 124, 125, 460, *et passim*.

(3) In-8°. 1838, t. v, p. 305, 312.

(4) *Paris*, 1839, *Préface*, p. 5.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Si nous donnons à M. Olier, ou à d'autres personnages dont il est parlé dans cette vie, le titre de *Saint*, nous déclarons que c'est uniquement pour nous conformer à l'usage reçu parmi les Fidèles, qui donnent quelquefois cette qualification aux personnes d'une piété universellement reconnue ; et qu'en cela nous n'avons pas eu dessein de prévenir le jugement du Souverain Pontife, à qui nous soumettrons toujours (comme nous l'espérons de la miséricorde de DIEU) nos sentiments, nos écrits et notre personne.

TABLE

DES SOMMAIRES DU PREMIER VOLUME.

PREMIÈRE PARTIE.

LA PROVIDENCE PRÉPARE M. OLIER A TRAVAILLER UN JOUR A LA SANCTIFICATION DES ECCLÉSIASTIQUES.

LIVRE PREMIER.

LIVRE II.

NOTES DU LIVRE SECOND.

LIVRE III.

NOTES DU LIVRE TROISIÈME.

Pag.

LIVRE IV.

NOTES DU LIVRE SIXIÈME.

LIVRE VII.

Épreuves extraordinaires de M. Olier. Le Père de Condren, avant de mourir, ordonne à ses disciples de former un séminaire.

NOTES DU LIVRE SEPTIÈME.

LIVRE VIII.

Les disciples du Père de Condren établissent à Chartres un séminaire qu'ils sont contraints d'abandonner. Nouveau séminaire à Vaugirard.

NOTES DU LIVRE NEUVIÈME.

DEUXIÈME PARTIE.

CONDUITE DE M. OLIER DANS LA RÉFORME DE LA PAROISSE DE S.-SULPICE, ET DANS L'EXERCICE DU MINISTÈRE PASTORAL.

LIVRE PREMIER.

M. Olier établit une communauté de prêtres destinés au service de la paroisse de Saint-Sulpice.

NOTES DU LIVRE PREMIER.

LIVRE II.

Tableau du faubourg Saint-Germain. M. Olier en entreprend la réforme.

NOTES DU LIVRE SECOND.

LIVRE III.

Suite de la réforme du faubourg Saint-Germain.

NOTES DU LIVRE TROISIÈME.

LIVRE IV.

Persécution suscitée contre M. Olier pour l'obliger d'abandonner la réforme de sa paroisse et l'œuvre naissante du séminaire.

NOTES DU LIVRE QUATRIÈME.

FIN DE LA TABLE DES SOMMAIRES DU PREMIER VOLUME.

VIE DE M. OLIER.

PREMIÈRE PARTIE.

LA PROVIDENCE PRÉPARE M. OLIER A TRAVAILLER DANS LA SUITE A LA SANCTIFICATION DE L'ORDRE SACERDOTAL.

LIVRE PREMIER.

NAISSANCE DE M. OLIER, SA VOCATION PRÉDITE PAR S. FRANÇOIS DE SALES, SA CONVERSION A LORETTE.

I. Naissance de M. Olier.

Plusieurs écrivains ont montré que la famille de M. Olier, originaire du pays Chartrain, ne fut pas moins illustre par sa noblesse et ses alliances, que par les charges qu'elle exerça dans la magistrature, la diplomatie et la guerre* (1). Mais ce serait s'éloigner tout-à-fait de l'esprit et des maximes de ce grand serviteur de Dieu, que de commencer son histoire par l'énumération de ses ancêtres. « Je » ne sais, écrivait-il lui-même à son directeur, si je » ne rougirai pas de vous dire ici la parenté à qui Notre- » Seigneur m'a allié : car il se rencontre que les trois per- » sonnes qui manient en ce temps-ci la justice, M. le

*NOTE 1, p. 28.

(1) *Dictionnaire de la Noblesse*, t. XI, p. 74 et suiv.

» chancelier (1), M. le premier président (2), et M. le » procureur général (3) sont nos parents, et nous nomment leurs cousins. Grâce à la miséricorde de DIEU, je » suis mort au monde et à sa folle grandeur (4). » Par respect pour ses sentiments nous nous bornerons donc à ce que la liaison et l'intelligence des faits ne nous permettent pas de passer ici sous silence.

(1) Pierre Séguier.
(2) Matthieu Molé.
(3) Blaise Méliand.
(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, tom. II. pag. 78. — *Vie de M. Olier par M. de Bretonvilliers*, t. I. page 3.

Jacques Olier de Verneuil, son père *, d'abord conseiller au Parlement de Paris, puis secrétaire de Henri IV, et Maître des requêtes ordinaire de son hôtel, sut allier, avec les fonctions de la magistrature, la profession ouverte et sincère d'une vie chrétienne, et d'une tendre dévotion envers l'auguste Mère de DIEU (5). Au mois de septembre 1599 (6), il épousa Marie Dolu, dame d'Ivoy en Berri ; et comme ces vertueux époux n'avaient rien plus à cœur que de former leurs enfants à la piété, DIEU donna bénédiction à leur mariage, en sorte qu'ils se virent bientôt entourés d'une famille nombreuse. Les seuls registres de la paroisse Saint-Paul à Paris, sur laquelle ils demeurèrent tant qu'ils habitèrent cette ville, nous font connaître les noms de huit enfants issus de leur union. Sans en faire ici l'énumération, nous nommerons ceux dont nous aurons occasion de parler plus particulièrement dans la suite : François Olier de Verneuil, qui fut maître des requêtes, puis président au grand conseil; Nicolas-Edouard Olier de Fontenelle et de Touquin, grand audiencier de France, et auteur de la branche de Maison; enfin Jean-Jacques Olier dont nous écrivons la vie (7).

* NOTE 2, p. 28.

(5) *Mémoires aut. de M. Olier*, tom. I. pag. 92.
(6) *État-civil de Paris. Registres des mariages de la paroisse S. Paul*, année 1599. — *Diction. de la Noblesse*. t. XI. pag. 74.
(7) *Dictionnaire de la Noblesse*, ib. — *Remarques hist.* t. III. pag. 452.

II.
Baptême de M. Olier.

Il naquit à Paris, rue du Roi de Sicile, un samedi, 20 septembre 1608 *, et fut baptisé le même jour dans l'église royale de Saint-Paul (8), où il reçut le nom de *Jean* (9), que lui imposa M. de Ligny, seigneur de Rentilly (10), son parrain. Ce nom, sous lequel on le désigna depuis dans sa famille (11), est le seul que lui attribuent les registres qui font foi de son baptême (12), quoiqu'il ait

* NOTE 3, p. 29.

(8) Lebeuf, *Histoire de Paris*, t. I. p. 523.
(9) *Remarques historiques*, t. I. p. 169 et p. 29.
(10) Lebeuf, *Histoire de Paris*, t. XV. p. 103. 104.
(11) *Vie de M. Olier par M. de Bretonvilliers*, t. I p. 16.
(12) *État-civil de Paris. Registre des baptêmes de la paroisse de Saint-Paul*, p. 226.

porté aussi celui de *Jacques* qu'il prit peut-être en recevant le sacrement de Confirmation (1), selon la coutume reçue dès-lors. Du moins il est nommé presque partout ailleurs, *Jean - Jacques Olier;* et il nous apprend lui-même qu'outre saint Jean, il avait encore pour patron saint Jacques le Mineur, et qu'il les honorait comme ses protecteurs et ses modèles *.

(1) *Remarques historiques*, t. I. pag. 169.

* NOTE 4, p. 30.

La nouvelle naissance qu'il reçut sur les fonts sacrés, fut la seule dont il se fit gloire, dès que DIEU lui en eut découvert l'excellence. « Je renonce à toute connaissance selon » la chair, disait-il dans la suite, en empruntant le langage de l'Apôtre : *neminem novimus secundùm carnem.* » Grâce à la miséricorde de DIEU, je suis mort à la génération d'Adam. Par le baptême, j'ai fait profession de » mort à la première génération, et je ne vis plus qu'à la » seconde, vraiment glorieuse pour moi; puisque, par » cette régénération, j'ai DIEU pour père, l'Église et la » sainte Vierge pour ma mère, Notre-Seigneur pour mon » frère aîné, le reste des Saints pour mes frères, et les » Anges pour serviteurs. O mon DIEU et mon père, faites-moi la grâce de ne jamais souffrir que j'estime ce monde » ni sa grandeur, lesquels je suis convaincu n'être que » vanité et que folie (2). »

(2) *Mémoires aut. de M. Olier;* tom. II. p. 78.

Peu après qu'il eut été consacré à DIEU par cette nouvelle naissance, il fut porté au faubourg Saint-Germain pour y être nourri (3), DIEU voulant apparemment, par un dessein particulier, que le lieu de sa première éducation fût la paroisse même de Saint-Sulpice, au renouvellement de laquelle il devait se consacrer tout entier, et qu'il contractât ainsi, dès le berceau, une affection particulière pour ce lieu, où il devait engendrer lui-même un si grand nombre d'enfants à l'Église. « De tout temps, » dit-il, DIEU m'a séparé de la famille : il m'a tenu éloigné » de bonne heure de la maison, n'y ayant point été nourri, » mais au faubourg Saint-Germain, dans la rue Saint-Sul-

(3) *Remarques historiques*, t. I. pag. 169. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, tom. I. pag. 9.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II. pag. 414. — *Remarques historiques*, tom. I. pag. 283.

» pice †, où il semble que Dieu prenait plaisir à me faire » respirer l'air de mon église, et du lieu où il désire que » je le serve (1). »

III. Premiers indices de la vocation de M. Olier à l'état ecclésiastique.

Ce fut là que, dès l'âge le plus tendre, il donna les premiers indices de sa vocation au service des autels, et de cette religion profonde qui parut en lui avec tant d'éclat dans la suite. On a lieu de croire que sa mère, avant de le mettre au monde, avait eu le pieux mouvement de le consacrer à la très-sainte Vierge (2). Lorsqu'elle le portait dans son sein, elle eut un songe qui la frappa beaucoup, à cause du rapport qu'il paraissait avoir avec celui que l'on raconte de la mère de saint Dominique (3). Durant son sommeil elle crut voir un flambeau ardent qui poussait sa flamme sur un globe et qui l'embrasait * (4); comme si l'auguste Reine du ciel eût voulu faire connaître qu'elle prenait cet enfant sous sa protection, et qu'il serait aussi un nouvel instrument de sa gloire. Si madame Olier n'alla pas jusqu'à se persuader que ce flambeau fût un signe du zèle et de la charité que son enfant devait un jour répandre dans l'Église, elle commença du moins à penser que Dieu avait sur lui quelque dessein particulier, lorsqu'elle remarqua en lui une sorte d'instinct religieux, assez surprenant dans un enfant de son âge. Nous lisons de saint Thomas d'Aquin, que l'unique moyen d'arrêter ses larmes, dans son enfance, était de lui mettre quelque livre entre les mains; trait qui a passé pour un présage de la profonde science de cet Ange de l'École. On remarquait, dans le jeune Olier, quelque chose de semblable. Lorsque sa nourrice voulait mettre fin à ses cris et à ses pleurs, elle le portait à l'église de S. Sulpice (5), voisine de sa maison; et la présence du lieu saint faisait aussitôt sur lui ce que ne

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. pag. 306.

(3) *La Vie de S. Dominique, par le Père Touron*, in-4°. — Paris, 1739. liv. I. c. 2. p. 81.

* NOTE 5, p. 31.

(4) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 8 et 9.

(5) *Remarques historiques*, t. I. pag. 29. — t. III. pag. 453.

† La rue *Saint-Sulpice*, ainsi appelée parce qu'elle conduisait à l'église de ce nom, est connue aujourd'hui sous le nom de *rue des Canettes* (1), qu'elle prit d'une enseigne où trois canettes étaient représentées.

(1) *Ibid.* 283.

pouvaient opérer ni les amusements ni les caresses nécessaires aux faiblesses de l'enfance; car à peine l'y avait-on porté, que la tranquillité la plus parfaite prenait en lui la place des pleurs et des cris (1).

(1) *Vie de M. Olier. par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 10.

IV.
La haute idée qu'il a dès son enfance du S. sacrifice de la Messe.

Une marque plus certaine de sa vocation à l'état ecclésiastique, fut la haute idée que, dès son enfance, il eut du saint sacrifice de la Messe et de la sainteté des ministres chargés de l'offrir, quoiqu'il ne pût dans la suite s'expliquer à lui-même la manière dont elle lui avait été inspirée. Il rapporte qu'un jour, à l'âge de sept ans, étant allé à l'église des religieux de Saint-Antoine pour y assister au saint Sacrifice, et voyant passer le prêtre qui se rendait à l'autel, il reçut tout-à-coup une vive lumière de la pureté et de la sainteté nécessaires au prêtre, et que cette vue fit sur lui une si profonde impression, qu'elle ne s'effaça jamais de son esprit (2). Voici comment il parle de l'estime qu'il avait déjà conçue pour le saint Sacrifice, et qu'il regardait dans la suite comme un signe de sa vocation au ministère des autels : « Je pense que les premiers desseins de la bonté de » DIEU ont toujours été de me faire vivre en son Église en » qualité de prêtre, vu que, dès l'âge de sept ans, j'avais » une telle idée de la sainteté des prêtres, que, dans mon » pauvre esprit d'enfant, les voyant à l'autel, je les croyais » ne pouvoir plus vivre que de la vie de DIEU, et qu'ils » étaient si appliqués et consommés en lui, que je m'éton- » nais de les voir cracher. Je souffrais une grande peine de » les voir tourner la tête, croyant qu'ils eussent tout-à-fait » perdu l'usage de la vie (3), et qu'ils n'en avaient que pour » Dieu et pour faire le divin Sacrifice; comme les Saints » du ciel qui sont entièrement séparés de tout ce monde » et morts aux choses d'ici-bas. Enfin je les croyais devoir » être tout autres et tout changés, depuis qu'ils étaient re- » vêtus de leurs habits sacerdotaux, et surtout depuis qu'ils » étaient montés au saint autel.

(2) *Attestations aut. touchant M. Olier*, pag. 203 et 183.

(3) *Année Dominicaine, etc.* — *Remarques historiques*, t. III. p. 453. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. pag. 12.

« Je ne sais qui m'avait imprimé dans l'esprit cette idée

» de la sainteté des prêtres ; ce pouvait être mon père ou
» ma mère, ou les bonnes personnes qui fréquentaient la
» maison, à cause que de tout temps mes parents m'avaient
» destiné à l'Église. Que DIEU veuille les récompenser par
» sa divine miséricorde des grandes charités qu'ils m'ont
» faites, et du soin qu'ils ont toujours pris de mon éducation à la piété et aux lettres. Ils n'ont rien épargné, ni
» biens, ni temps, ni peines, ni prières, ni larmes ; en un
» mot, toutes les bonnes et saintes instructions, et les exemples que je pouvais attendre de leur part, je les ai reçus.
» DIEU les en bénisse, et les comble de grâce et de gloire.
» Je crois donc que, par leur moyen, je pus recevoir cette
» haute idée de la sainteté des prêtres (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 92 et 93. — *L'Année Dominicaine*, 1re partie de sept. — *Remarques historiq.*, t. III. p. 453.

V. Sa dévotion envers la très-sainte Vierge.

Ce fut sans doute aussi par le moyen de ses pieux parents, surtout de son père, qu'il apprit, dès sa plus tendre enfance, à honorer l'auguste Mère de DIEU ; dévotion qui, avec celle du très-saint Sacrement, fut comme le caractère distinctif de son enfance et de toute sa vie. Tout ce qui lui rappelait la très-sainte Vierge, ou avait quelque rapport avec elle, excitait la joie ou la reconnaissance de ce saint enfant. Il s'estimait heureux d'être né d'une mère qui se nommait *Marie*, et dans une rue appelée *Notre-Dame-d'Argent* (2) †. Quoiqu'il fût doué d'un esprit vif et d'une grande facilité de mémoire, il comptait beaucoup plus, pour le succès de ses études, sur l'assistance de la

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, tom. II. p. 377.

† La rue, autrefois appelée *Notre-Dame-d'Argent*, est sans doute la même que celle du *Roi de Sicile*, où était situé l'hôtel de la famille Olier. Il est à présumer qu'on l'avait surnommée *Notre-Dame-d'Argent*, depuis que François Ier eut placé, au coin de cette rue et de celle des Juifs, une statue d'argent de la sainte Vierge, en réparation d'un sacrilége commis par des hérétiques. Mais celle-ci ayant été dérobée, et remplacée par une nouvelle statue de bois, puis par une de marbre, la rue cessa peu à peu d'être appelée *Notre-Dame-d'Argent*, et reprit le nom de rue du *Roi de Sicile* qu'elle devait à Charles d'Anjou, comte de Provence, et roi de Naples et de Sicile, qui y avait son hôtel.

très-sainte Vierge que sur ses talents naturels. Avant d'apprendre ses leçons, il l'invoquait toujours avec une dévotion extraordinaire; et, comme si Dieu eût voulu le mettre dans une sorte de nécessité de recourir sans cesse à elle, il ne pouvait jamais rien apprendre qu'à force d'*Ave Maria*, ainsi que lui-même nous l'apprend. Lorsqu'il récitait cette prière, sa confiance en sa protectrice paraissait d'une manière touchante; et l'on eût dit, en le voyant, que l'Esprit saint lui communiquait alors une portion des lumières et de la charité de l'Ange dont il prononçait les paroles avec tant d'effusion de cœur.

Il nous fait connaître, dans ses Mémoires, une autre pratique qui entretenait en lui ce recours habituel à Marie, c'était de ne rien entreprendre sans aller auparavant la prier de le lui commander, comme à un enfant qui veut dépendre en tout des volontés de sa mère (1), et de lui offrir les prémices de tout ce qu'on lui donnait. « Je remarquerai » ici, dit-il, une chose qui paraît ridicule ou au moins trop » enfantine; mais pourtant j'ai toujours été obligé de la » continuer : c'est que je n'ai jamais osé me servir d'aucun » nouveau vêtement, comme d'habits, de chapeaux et du » reste, sans lui en consacrer le premier usage, en m'al- » lant présenter à elle à Notre-Dame, avec mes nouveaux » habits, la priant de ne pas souffrir que pendant qu'ils se- » raient à mon usage, j'eusse le malheur d'offenser jamais » son Fils. Il m'est parfois arrivé de croire que cette pra- » tique était une faiblesse et une niaiserie, comme aussi » une sujétion trop grande, voyant que pas un de ceux que » je connaissais n'en usait, et que j'étais le seul. Mais, dès » que je manquais à ce devoir, j'en étais aussitôt repris, » car le jour même, ou le lendemain, ou fort peu de temps » après, mes hardes se perdaient, ou se déchiraient, ou bien » se brûlaient. Je remarquais ces accidents comme une » peine visible, qui m'était envoyée pour me corriger de » ma faute, et m'avertir de n'y plus retomber (2). »

(1) *L'Année Dominicaine*, ib. p. 415. — *Remarques historiques*, t. III. p. 453.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier* t. I. p. 130. 131.

VI. On le destine à l'état ecclésiastique.—Inquiétudes que fait naître sa grande vivacité.

Lorsqu'il eut atteint environ sa huitième année, ses parents le mirent au collége, et ce fut là surtout qu'il fit admirer ses rares dispositions pour les lettres et la vertu. Tous ses maîtres ont assuré qu'il avait l'esprit extrêmement vif et pénétrant, qu'il saisissait aisément les choses les plus difficiles pour les enfants de son âge, et qu'il les retenait avec une égale facilité. Peu après son entrée au collége, ses parents le consacrèrent à Dieu, dans l'état ecclésiastique, auquel ils l'avaient toujours cru appelé, et obtinrent pour lui un bénéfice (1). Mais la vivacité de son naturel augmentant avec l'âge, ils commencèrent à avoir des inquiétudes sur sa vocation, et doutèrent s'il serait propre un jour à des fonctions qui demandent tant de modestie et de retenue (2). « Au rapport de ma mère, dit-il dans ses Mé» moires, mille et mille fois j'aurais dû périr sans le se» cours particulier de Dieu, à cause d'une humeur violente » et bouillante qui m'empêchait de regarder où je mar» chais, ni où j'allais; si bien que souvent je roulais du » haut des montées, je me blessais, je me heurtais de toute » part et à tous moments. Je me souviens qu'étant tout » jeune, je tombai la tête la première dans une fontaine » où je devais périr : une autre fois, je tombai sous la roue » d'une charrette, qui devait m'écraser, et qui s'arrêta tout» à-coup. Enfin je donnais fréquemment de grandes frayeurs » à toute la maison (3). »

La conduite peut-être un peu sévère de sa mère, à son égard, put contribuer à augmenter l'impétuosité de son naturel en aigrissant son caractère; car elle n'eut jamais pour lui la même affection qu'elle témoignait à ses autres enfants. « On criait toujours après moi, dit-il lui-même (4); » perpétuellement j'étais rebuté, maltraité, affligé, battu, » fouetté; je n'avais pas un moment de repos auprès de » ma mère. Il est vrai que je lui donnais bien sujet de me » traiter ainsi. J'en demande très-humblement pardon à » Dieu, et à elle-même. Je prie Notre-Seigneur qu'il me

(1) *La Vie de M. Olier, par le Père Giry*, 1re *partie*, ch. II. p. 5. — *Vie du même, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 15. — *Vie Ms. du même, par M. Leschassier*, p. 2.

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 16.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 112.

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II. p. 419.

» fasse autant contribuer au soulagement spirituel de mes » parents que je leur ai causé de peine. »

VII.
Il étudie à Lyon. — Nouveaux traits de son impétuosité naturelle.

Cependant son père, qui exerçait avec honneur la charge de Maître ordinaire des requêtes de l'hôtel du Roi, après avoir résigné la charge de grand audiencier de France, fut nommé intendant de Lyon par Louis XIII (1). Il quitta la capitale en 1617, et se fixa à Lyon, avec sa famille, où il remplit cette place importante, que Guillaume de Montholon occupait auparavant (2). Les Pères de la compagnie de Jésus dirigeaient alors le collége de cette ville; ce furent les maîtres qu'il choisit pour former ses enfants aux belles-lettres; du moins François, l'aîné d'entre eux, René et celui dont nous écrivons la vie suivirent durant quelque temps leurs leçons, ainsi que celles d'un maître de pension, chargé du soin de leur éducation et de surveiller leurs progrès dans les études (3). Mais cette nouvelle position n'apporta aucun changement dans les inclinations du jeune Olier. Son caractère devenait toujours plus violent et plus emporté, et il ne cessait de donner, chaque jour, à ses parents et à ses maîtres les plus justes sujets d'alarmes. Le trait suivant, qu'il rapporte lui-même dans ses Mémoires (4), peut faire juger si leurs inquiétudes avaient un légitime fondement. « Étant écolier, je jouais » un jour avec un oiseau qui s'échappa de mes mains, et » s'envola sur les toits. Aussitôt, ayant récité mon *Angele* » *Dei* et fait le signe de la croix, je sautai sur le toit voisin » avec tant de hardiesse, que, quand j'y pense, je frémis » encore : car je sautai d'une fenêtre qui était au troisième » étage de la maison, sur un toit plus élevé que la fenêtre » même. Mon maître, averti par le bruit, eut une telle » frayeur, qu'il me traita ensuite comme je le méritais. » Dieu me fasse la grâce d'exposer un jour ma vie aussi li» brement pour son service que je le fis alors pour mon plai» sir. Je remercie l'infinie bonté de Dieu de tant de soins, de » ceux surtout qu'elle m'a prodigués dans ce temps où j'é-

(1) *Les Généalogies des Maîtres des Requêtes, etc.— Hist. de la Grande Chancellerie de France*, liv. III, p. 306. 372.

(2) *Archives de l'hôtel-de-ville de Lyon. - Suite des Intendants.*

(3) *Attestations aut. touchant M. Olier*, p. 225.—Ce maître se nommait Thiolat.

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, tom. I. pages 111 et 112. — *Histoire des Catéchismes de S. Sulpice*, liv. I. pag. 3.

» tais très-incapable de les reconnaître. Mon bon Ange qui » les sait, et qui en a été témoin, veuille bien me faire la » grâce de l'en remercier pour moi. »

VIII. Saint François de Sales est éclairé de Dieu sur la vocation de M. Olier.

Désespérant de le voir changer de conduite, et ne craignant rien tant que d'offrir au service de l'autel un enfant qui n'y fût point appelé, ses parents pensaient à lui faire abandonner l'état ecclésiastique, lorsqu'une circonstance, heureusement ménagée par la Providence, fixa leur irrésolution et dissipa tout-à-fait leurs craintes. Saint François de Sales, qui venait quelquefois à Lyon, n'eut pas plutôt connu la piété et le mérite de l'Intendant, qu'il se lia avec lui d'une amitié aussi étroite que sincère, et l'honora même de sa familiarité (1). Madame Olier, pleine de confiance aux lumières de ce grand Évêque, et de vénération pour sa sainteté, s'adressa à lui afin de calmer ses inquiétudes sur la vocation de son fils. Après lui avoir ouvert son cœur et fait connaître le sujet de ses doutes, en lui dépeignant le caractère de l'enfant, elle le supplia très-instamment de sonder lui-même ses dispositions, de consulter Dieu, et de la fixer enfin par une réponse qu'elle regarderait comme un oracle sorti de la bouche de Dieu même.

(1) *Vie de M. Olier; par M. de Bretonvilliers*, tom. I. pag. 16.

Le saint Évêque, touché de la droiture et de la piété de la mère, lui promit de recommander la chose à Dieu. Il s'en occupa, en effet, pendant plusieurs jours, et lui fit une réponse que tous les auteurs qui ont eu occasion de parler de ce trait, ont regardée comme l'effet d'une lumière prophétique *.

* NOTE 6, p. 31.

Nous ne saurions en faire un récit plus naïf et plus fidèle qu'en laissant parler ici un des amis d'enfance de M. Olier, qui se trouvait avec lui dans cette rencontre, et qui en rendit témoignage longtemps après, dans un écrit signé de sa main. C'était M. Alexandre Chaillard, qui fut depuis docteur en théologie, protonotaire du Saint-Siége, et curé de Villefranche en Beaujolais.

« Je déclare, dit-il, et atteste à la gloire de Dieu tout-



SAINT FRANÇOIS DE SALES PRÉDIT LA VOCATION DE Mr OLIER

» puissant avoir eu la parfaite connaissance de trois il-
» lustres enfants de feu M. Olier, lorsqu'il était intendant
» de la ville de Lyon, MM. François, René et Jean-Jacques
» Olier, surnommé l'abbé, jusque là même (j'en suis fort
» souvenant) qu'un jour de jeudi je leur fis compagnie
» pour aller ouïr le saint sacrifice de la Messe qui fut célé-
» bré dans la petite chapelle des Filles de la Visitation de
» Bellecour de Lyon, par le révérendissime François de
» Sales Évêque de Genève, où se rencontra pareillement
» madame Olier, leur mère. Après la sainte Messe, madame
» Olier alla présenter ses enfants à cet illustre prélat, pour
» qu'ils lui fissent la révérence. Il les accueillit avec une
» tendresse paternelle, les embrassa l'un après l'autre, et
» comme il les louait tous également, madame leur mère
» répondait à ce grand prélat : Que Jean-Jacques, le plus
» jeune, n'était point sage, mais discole, et tellement déré-
» glé en ses déportements qu'il donnait souvent sujet à son
» père et à elle-même de pester contre lui. Alors le saint,
» pour consoler cette mère dolente, répondit : *Hé, Ma-*
» *dame, un peu de patience, et ne vous affligez pas, car*
» *Dieu prépare en la personne de ce bon enfant, un*
» *grand serviteur en son Église* : et, ayant mis les mains
» sur la tête de l'enfant, il l'embrassa fort tendrement
» et lui donna sa bénédiction : qui est tout ce que le
» soussigné a vu et ouï dans cette heureuse rencontre, où
» la vérité l'oblige d'en donner et porter témoignage.
» Ce 11 du mois d'août 1670. Chaillard, curé de Ville-
» franche (1). »

Le père Hilarion de Nolay, qui pouvait avoir appris le fait de témoins encore vivants, met dans la bouche de saint François de Sales ces paroles, qui portent comme l'empreinte et le caractère original de son esprit : *Madame, il faut pardonner quelque chose à la jeunesse, les humeurs gaies ne sont pas les plus malignes : je n'ai qu'à vous dire que j'ai consulté Dieu sur la vocation de votre fils.*

(1) *Attestations autograph. touchant M. Olier*, p. 225. — *Hist. des Catéchismes de Saint-Sulpice*, liv. I. p. 4. 5.

Soyez consolée ; le Ciel l'a choisi pour la gloire et le bien de son Église (1). M. de Bretonvilliers, dans ses Mémoires, le Père Giry et d'autres auteurs s'expriment à peu près de la même manière, et s'ils diffèrent quant aux termes, ils s'accordent tous à faire dire à saint François de Sales, que *Dieu lui avait manifesté* la vocation de l'enfant *.

(1) *La Gloire du tiers-ordre de Saint-François* 1694. in-4°. 2e partie, pag. 264.265.

* NOTE 7, p. 32.

IX. Saint François de Sales veut avoir M. Olier auprès de lui pour l'élever.

Le saint Évêque fit plus encore; après avoir dit à la mère qu'elle ne devait plus s'arrêter à ses doutes, et l'avoir engagée à changer ses craintes en actions de grâces, il la pria de lui donner son fils pour qu'il le formât lui-même aux vertus et à la science ecclésiastiques. Son dessein était, en quittant Lyon, de remettre à son coadjuteur la conduite du diocèse de Genève, et de se retirer dans une espèce d'ermitage situé sur le rivage du lac d'Anneci. Il y avait déjà fait bâtir cinq ou six cellules (2), et c'était dans cette solitude qu'il se proposait d'avoir le jeune Olier auprès de sa personne, comme autrefois le grand-prêtre Héli eut en sa garde la jeunesse de Samuel. Cette résolution mérite une attention particulière (3). Trois ans auparavant, M. Bourdoise lui témoignant son étonnement de ce qu'il ne consacrait pas ses talents à la formation des ecclésiastiques : « J'avoue, lui avait répondu ce saint Évêque, et je suis » très-persuadé qu'il n'y a rien de plus nécessaire dans » l'Église; mais après avoir travaillé moi-même pendant » dix-sept ans à former seulement trois prêtres, tels que je » les souhaitais pour m'aider à réformer le clergé de mon » diocèse, je n'ai pu en former qu'un et demi; et je n'ai » pensé aux Filles de la Visitation et à quelques séculiers, » que lorsque j'ai eu perdu toute espérance à l'égard des » ecclésiastiques (4). » La résolution contraire, que prit saint François de Sales en faveur du jeune Olier, lui fut donc apparemment inspirée par l'assurance de former en lui un ecclésiastique digne de ses soins, ou plutôt par la connaissance surnaturelle qu'il avait dès-lors de sa sainteté future.

(2) *L'Esprit de saint François de Sales, recueilli de divers écrits.....* part. IV. ch. VI.

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 18. — Grandet. *Vies*, tom. I. pag. 128. — *Mémoire sur M. Olier, par M. Baudrand*, p. 4. — *La Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. Ire, ch. II. — *Remarques historiques*, t. III. pag. 501.

(4) *La Vie de M. Bourdoise*, in-4°, p. 110. — *Vies Mss. du même*, in-4°, p. 214, etc. — *Sentences du même : des prêtres. N° 9.* pag. XXXVII. in-4°. — *M. Camus racontait le même trait.* Ibid. *Vie* in-4°, p 215.

Dieu lui donna pour cet enfant toute l'affection et la tendresse d'un père, et il inspira à M. Olier pour le saint prélat la confiance la plus filiale et l'amour le plus respectueux. Dès ce moment et jusqu'à sa mort, il ne donna plus à saint François de Sales que le nom de père. « Si je le » nomme parfois mon père, » dit-il, prêchant un jour le panégyrique de ce saint que la voix des peuples canonisait déjà, « c'est que j'ai eu le bien d'avoir reçu... sa béné- » diction, et d'avoir porté la sainte soutane par ses saints » avis et son conseil (1). * »

(1) *Panégyrique de M. de Sales. Ms. de M. Olier : exorde.*
* NOTE 8, p. 33.

X. Saint François de Sales bénit M. Olier avant de mourir.

Mais déjà le saint Évêque touchait à la fin de sa vie, il ne devait plus revoir son église d'Anneci; et sa mort, qui arriva peu de jours après, fit succéder les regrets les plus amers à ces douces espérances. La seule consolation que monsieur et madame Olier purent goûter, fut de lui présenter encore leur fils qu'il bénit pour la dernière fois. M. Olier père attendait à Lyon les deux cours de France et de Savoie : sachant que saint François de Sales devait accompagner cette dernière, il fut ravi de lui témoigner, dans cette circonstance, la haute estime qu'il faisait de son mérite et de ses vertus, et lui offrit, avec beaucoup d'instances (2), la moitié de son hôtel situé à la place de Bellecour (3), lequel étant d'une très-vaste étendue (4) et proche le monastère de la Visitation, présentait d'ailleurs toutes les commodités désirables (5). Le saint Évêque arriva le 29 novembre; mais, par amour pour la pauvreté, il refusa de loger dans la maison de l'Intendant. Il répondit à M. Olier et à d'autres personnes de considération qui lui faisaient les mêmes instances, qu'ayant prévu la difficulté qu'il y aurait de se loger (les deux cours étant à Lyon), il s'était déjà assuré d'un logement assez commode pour lui, et qui ne pouvait lui manquer. On le crut; mais on fut bien surpris lorsqu'on apprit qu'il n'avait pour tout logis que la chambre du jardinier de la Visitation, exposée à tous les vents, et où demeurait de plus le confesseur du monas-

(2) *La Vie de l'illustris. François de Sales, par le R. P. de la Rivière,* liv. IV. ch. LVIII. p. 652.
(3) *Histoire du même, par Aug. de Sales,* liv. X. in-4°. p. 564.
(4) *La même en latin.* lib. X. p. 455;
(5) *Vie du même par Marsollier.* liv. VII.

» plus grand étonnement que j'eusse en ces temps-là était » de voir des gens dans le péché, qui néanmoins étaient » savants et apprenaient bien leurs leçons. J'admirais » comme cela se pouvait faire, m'imaginant que tout le » monde fût comme moi (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 168.

Par ces châtiments sensibles, et si propres à faire impression sur l'esprit d'un écolier, DIEU voulait lui inspirer un grand amour pour la vertu, qui fait le plus bel ornement de la jeunesse; et, dans une circonstance périlleuse, il daigna récompenser d'une manière éclatante ses généreux efforts. « A l'âge de quinze ans, un jour que je me » baignais, je traversai, dit-il, un bras de rivière à la nage; » ce qui me mit hors d'haleine. Au moment d'aborder sur le » rivage, j'y aperçus quelques personnes qui me voyaient, » et n'osant paraître devant elles dans un état qui eût blessé » la pudeur, je voulus repasser à l'autre bord sans prendre » haleine; mais n'étant encore qu'au milieu, et déjà n'en » pouvant plus, je commençai à enfoncer, lorsque miraculeusement je rencontrai un pieu caché dans l'eau et enfoncé dans le sable : je m'y appuyai d'un pied, en attendant qu'on me vînt secourir ou que je prisse haleine; » ce qui me tira du danger †. Je remercie la divine bonté » de m'avoir donné souvent la vie, et je la prie qu'elle me » la conserve pour son service seulement (2). »

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 111. — *L'Année Dominicaine. — Remarques historiques*, t. III. pag. 453, 454. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. 1re ch. II. *Ibid.* pag. 502.

XII. M. Olier a le désir d'embrasser l'état religieux; il revient de Lyon à Paris, où il étudie la philosophie.

Vers ce temps, il éprouva de vifs désirs d'embrasser la vie religieuse. Son attrait le portait à entrer dans l'ordre des Chartreux, et souvent il visitait la chartreuse de Lyon, en grande réputation de ferveur. « J'avais eu ce dessein et » éprouvé ce mouvement, dit-il, dès l'âge de quinze ans ; » ce qui m'avait fait souvent solliciter ces bons Pères de » me recevoir parmi eux : grâce que je ne pus toutefois » obtenir, étant bien vrai que je ne la sollicitais pas si ar-

† Le trait que rapporte ici M. Olier a été autrefois représenté par une gravure en taille-douce.

» demment comme je l'eusse pu, mes péchés, mes études
» et mes voyages interrompant successivement ce dessein.
» Tous ces obstacles cependant ne m'empêchaient pas
» d'aller toujours visiter ces saints déserts dans toutes les
» provinces où j'en rencontrais (1). Pendant les premières
» incertitudes de ma vocation, étant encore jeune, j'eus
» quelque mouvement et inclination pour un autre ordre
» que celui des Chartreux (c'était celui de Saint-François.*) J'allai quelquefois pour demander qu'on m'y reçût; mais ce sentiment ne durant pas, j'abandonnai ma
» poursuite, conservant toutefois une grande affection et
» pour le fondateur et pour tout l'ordre (2). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, tom. I. p. 90.

* NOTE 11, p. 34.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 93.

M. Olier achevait ses humanités à Lyon, lorsqu'il fut pourvu du prieuré de la Trinité de Clisson, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Nantes. Quelque temps après, des religieux de l'abbaye de Saint-Jovin l'ayant troublé dans la possession de ce bénéfice, son père, qui était fort versé dans la pratique des affaires et dans la science du droit, conclut avec eux un accommodement, qui fut, comme nous le rapporterons dans la suite, le prétexte d'un grand démêlé (3).

(3) *Factum pour M. Julien de Fiesque. Ms. de la Bibliot. du Roi. Dupuy*, n° 651. *fol.* 132.

Ce magistrat, bien digne de l'estime et de la confiance du Souverain dont il faisait respecter et chérir l'autorité, fut promu, en 1625, de la charge d'intendant de Lyon, qu'il exerçait depuis huit ans, à celle de conseiller d'Etat (4). Il ramena alors ses enfants à Paris; et ce fut dans l'Université de cette grande ville, que celui dont nous écrivons la vie acheva ses études. Il eut pour professeur de philosophie un des plus habiles maîtres qui fussent alors, Pierre Padet, professeur au collége d'Harcourt, sous lequel avait étudié Alain de Solminihac, évêque de Cahors et auparavant abbé de Chancellade (5). Les succès de M. Olier répondirent aux espérances qu'il avait données jusqu'alors; et, à la fin de son cours, il soutint avec des applaudissements universels un acte public, en latin et en grec, sur toute la

(4) *Factum, ib.* p. 2 et 3. — *Les Généalogies des Maîtres des requêtes, etc.*

(5) *Vie de M. Alain de Solminihac*, 1663, liv. I. ch. IV. p. 25.

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. 1. p. 20.

philosophie. Son professeur rendit même ce témoignage à la capacité de son élève, que, dans ses thèses comme dans ses réponses aux difficultés, il avait réussi aussi bien qu'il était possible de le faire (1).

XIII.
M. Olier étudie la théologie en Sorbonne.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, ibid.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. 1. p. 171.

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 322.

(5) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 5.

(6) *Gallia christiana*, t. XIII. col. 327.

(7) *Gallia christiana*, t. II. col. 465. — *Linguam latinam et græcam apprimè callebat.* — *Mémoire de M. Baudrand*, p. 1. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, p. 9. — *L'Année Dominicaine*, 1re *partie de septembre*, p. 416.

Après être sorti du collége d'Harcourt, il commença à fréquenter les écoles de Sorbonne, où il eut encore les mêmes succès. Il se proposait de parcourir la carrière de la licence, et, pour s'y disposer, il suivit pendant plusieurs années les leçons des plus habiles docteurs (2). « La bonté » divine, écrivait-il dans la suite, m'a donné pour maîtres » des personnages des plus capables qu'il y eût dans l'U- » niversité; feu mon père n'ayant jamais rien épargné » pour mon avancement dans les études (3). » Son père lui donna même pour précepteur particulier un docteur de Sorbonne, également recommandable pour sa piété et pour sa science, et qui fut professeur de théologie dans cette école (4). Il paraît que c'était Nicolas Lemaistre (5) nommé ensuite à l'évêché de Lombez par Louis XIV, dont il était devenu prédicateur (6). M. Olier retira de ses études de grands avantages : la langue grecque, dans laquelle il était fort versé (7), lui facilita beaucoup l'intelligence des divines Écritures, et en particulier celle des Pères grecs qu'il lisait dans leur langue originale ; et l'étude de la théologie scolastique lui fut très-utile, pour acquérir non-seulement la connaissance du dogme, mais aussi une certaine intelligence des mystères de JÉSUS-CHRIST. Il pensait que la scolastique, étudiée dans des vues pures et simples, était une excellente préparation à cette haute et sublime théologie. « J'estime la scolastique, disait-il, comme elle le mérite, » et j'avoue que je lui suis beaucoup redevable pour l'intel- » ligence et l'appui des mystères. Il est vrai que seule elle » ne saurait les éclaircir et en donner les véritables ouver- » tures, à cause que ces mystères étant cachés par l'ordre » exprès de DIEU, si lui-même ne les révèle, on ne les » peut connaître. Mais on ne doit pas s'en prendre à la

» théologie, qui, tirant par la raison ses conclusions des » principes de la foi, ne prétend pas découvrir par là ce » qui ne saurait être ouvert que par une clarté divine (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 177.

XIV.
M. Olier est pourvu de l'abbaye de Pébrac et du prieuré de Bazainville.

Les succès qu'il obtint dans ses études, d'autant plus flatteurs pour ses parents qu'ils étaient plus justement acquis, leur inspirèrent bientôt le désir de le produire dans le monde. Naissance, talents, réputation, qualités de l'esprit et du cœur, tout en lui concourait à en faire un sujet de grande espérance; et la haute considération dont jouissaient ses proches semblait, selon les fausses maximes du siècle, lui permettre de prétendre aux premières dignités de l'Église ou de l'État. C'était la perspective qu'ils lui mettaient souvent devant les yeux, et la piété dont ils faisaient profession n'était point assez pure pour écarter tout ce qui pouvait jeter dans son cœur des sentiments d'ambition et de vaine gloire. On lui parlait tantôt de se produire à la cour, et de se mettre sur les rangs pour parvenir; tantôt des démarches qu'on faisait, et de celles qu'il devait faire lui-même, pour seconder les vues qu'avaient sur lui les personnes puissantes. Son père, qui ne négligeait aucune occasion de lui donner de l'éclat (2), avait obtenu pour lui, dès l'année 1625, l'abbaye de Notre-Dame de Pébrac, de l'ordre des Chanoines réguliers de Saint-Augustin, au diocèse de Saint-Flour, et qui lui fut résignée, du consentement de Louis XIII, par Jacques d'Apchon, seigneur de Chanteloupe, prêtre de l'Oratoire, qui en était le quatrième abbé commendataire (3). Si les voies dont se servit M. Olier pour procurer ce bénéfice à son fils n'étaient pas entièrement canoniques, il paraît qu'il fut induit en erreur par les casuistes qu'il consulta, et à l'avis desquels il se soumit comme à des docteurs plus experts que lui dans ces matières délicates. Son fils, qui en prit connaissance dans la suite, ainsi que nous le dirons, jugea l'affaire tout autrement, et regarda le traité par lequel il obtint cette abbaye comme l'ouvrage de la vanité, de l'avarice et du sacrilége.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, p. 27 et 28. — *Vie du même, par le Père Giry*, chap. III. p. 10.

(3) *Ms. de la Bib. du Roi, in-folio. Saint-Victor*, 1064.

Ce fut en 1626 qu'il en prit possession; un accident qui lui survint tout-à-coup dans ce moment, et qui mit sa vie en péril, lui parut être, dès qu'il eut connu la nature de ce contrat, un châtiment du Ciel, qui voulait avertir par là le fils d'expier la faute du père. « Je pensai mourir sur le » champ, dit-il, sans maladie ni incommodité précéden- » te. Tout le temps que j'ai gardé ce bénéfice, il a été pour » moi une source continuelle de peines et de traverses, » sans savoir ce que devenaient l'argent ni les revenus, » et j'y ai souffert des persécutions étranges de la part de » gentilshommes armés contre moi pour avoir mon » bien (1). » On verra dans la suite comment fut réparée cette faute qu'il ne cessait de s'imputer.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. v. p. 132. 133.

Il n'avait que dix-huit ans lorsqu'il prit possession de l'abbaye de Pébrac; le onze octobre de la même année 1626, il fut élu chanoine-comte honoraire de l'illustre chapitre de Saint-Julien de Brioude, titre d'honneur que partageaient les évêques de Mende et du Puy, et les abbés de Saint-Robert de la Chaise-Dieu, et de Notre-Dame de Pébrac (2). Enfin ses parents obtinrent pour lui, outre le prieuré de Clisson, celui de Bazainville, au diocèse de Chartres.

(2) *Le Clergé de France, etc. par Hugues du Temps*, t. III. p. 230.

XV.
M. Olier se livre au ministère de la prédication, et fréquente le monde.

Voulant le pousser aux honneurs, ils désirèrent qu'il exerçât déjà son talent pour la prédication. D'après la coutume, sa qualité d'abbé lui permettait alors de remplir ce ministère, quoiqu'il ne fût point encore prêtre, ni même dans les saints ordres; et il fut tellement goûté dans ces premiers essais, qu'on voulut bientôt l'entendre dans les meilleures chaires de la capitale. Sa mère n'avait jamais eu pour lui une tendresse comparable à celle qu'elle portait à ses autres enfants; elle était néanmoins ravie des éloges qu'on donnait de toutes parts à son fils, et fondait sur lui ses plus flatteuses espérances. « Elle m'aimait beaucoup, » dit-il, tandis qu'elle me voyait marcher dans la gran- » deur et l'applaudissement du monde, comme, par exem-

» ple, quand j'avais du train, que je prèchais avec gen-
» tillesse, que je composais ces beaux sermons à la mode,
» tout pleins de vanité, de pointes d'éloquence et de cu-
» riosité; et que je ne disais rien contre les mœurs du
» monde, à savoir, l'avarice et la superbe (1). »

Ce fut, en effet, vers ce temps que M. Olier commença à fréquenter les Grands, et à s'engager dans les divertissements du monde. Ses parents, pour lui frayer un chemin aux honneurs, lui prodiguèrent tous les moyens de paraître avec éclat. Il avait un grand train, deux carrosses, une maison nombreuse, et goûtait les agréments de la société avec toute la liberté que prenaient les gentilshommes de son rang. La vivacité de son esprit, ses manières nobles et aisées, les agréments de sa personne, la considération dont jouissait sa famille, alliée à tout ce qu'il y avait de plus élevé dans la magistrature (2); tous ces avantages le firent rechercher dans les sociétés du monde, dont la fréquentation faillit lui devenir funeste. Enfin ses parents ouvrirent les yeux, et se repentirent d'avoir voulu le sacrifier à leur vanité en le jetant au milieu de tant de périls.

XVI.
Marie Rousseau prie pour la conversion de M. Olier.

Sa mère surtout, qui avait une grande horreur du péché, fit, pour la conversion de son fils, des prières ferventes; elle répandait chaque jour beaucoup de larmes devant Dieu, et ne cessa de gémir et de prier jusqu'à son entière conversion (3). Plusieurs saintes âmes à qui Dieu inspira, vers ce temps, les mêmes sentiments de zèle et de dévouement, offraient pour lui les plus ardentes prières. L'une d'elles, qui fut l'instrument de sa conversion, quoique alors il ne la connût point, priait continuellement pour le renouvellement du clergé et spécialement pour le faubourg Saint-Germain qu'elle habitait. C'était une âme de grâce, comblée des dons du Ciel les plus extraordinaires, et favorisée des communications les plus intimes avec la Mère de Dieu. Pour faire éclater davantage les richesses de sa bonté, Dieu était allé la choisir dans la classe la plus obscure,

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 407.

(2) *Mém. sur M. Olier, par M. Baudrand*, p. 1. — *La Vie de M. Olier, par le père Giry*, p. 2. — *L'Année Dominicaine, etc.* — *Remarques hist.* t. III. p. 452. 454.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 92.

et dans l'une des professions les plus avilissantes aux yeux du monde. C'était Marie de Gournay, veuve de David Rousseau, l'un des vingt-cinq marchands de vin de Paris (1). Nous aurons occasion d'en parler souvent dans cette histoire; elle doit d'autant plus justement y trouver place, qu'on lui est redevable, après DIEU, de l'établissement du Séminaire et de la compagnie de Saint-Sulpice, comme aussi de presque toutes les œuvres de zèle et de charité auxquelles le serviteur de DIEU se livra jusqu'à la mort. Elle était destinée à obtenir, par ses prières, la première conversion de M. Olier, c'est-à-dire, son établissement dans la vie de la grâce, ainsi que celle de plusieurs jeunes abbés de qualité que nous ferons connaître bientôt; et c'est sans doute cette sainte veuve que désigne un historien, en parlant ainsi de ces ecclésiastiques : « Un jour qu'ils reve- » naient de la foire Saint-Germain, une pauvre femme les » aborda dans la rue, et leur dit : Hélas, Messieurs, que » vous me donnez de peine ! Il y a longtemps que je prie » pour votre conversion. J'espère qu'un jour Dieu m'exau- » cera (2). » Les prières de Marie Rousseau ne furent pas inutiles. M. Olier, alors âgé de vingt ans et demi, commença à en ressentir les effets, et éprouva des désirs passagers de rompre entièrement avec le monde, et de mener une vie parfaite, quoique pendant dix-huit mois ces désirs fussent toujours impuissants (3). Durant ce temps, et lorsque cette sainte femme priait de la sorte, « DIEU » permit, dit M. Olier, que nombre d'abbés (nous étions » cinq ou six, dont je suis le pire) allâmes à côté de l'église » Saint-Sulpice, dans la maison voisine de la sienne, et » qui n'en est séparée que par une muraille. Et c'est une » chose bien remarquable comme tous ces jeunes mes- » sieurs, qui étaient considérables dans le monde, ont » depuis tout quitté pour suivre JÉSUS-CHRIST et faire pro- » fession de ses maximes. Pour moi, je reconnais être re- » devable de ma première conversion à cette sainte âme;

(1) *Remarques histor.*, t. III. p. 214.—t. I. p. 67.

(2) *Vies des quatre évêques engagés dans la cause de Port-Royal*, in-12, t. II. p. 116.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 206.

» et Dieu m'a obligé plusieurs fois, devant que de la con-
» naître, de dire tout haut à nos Messieurs : Il y a quel-
» que personne qui est la cause de ma conversion. La
» sainte Vierge, sous la protection de laquelle j'étais né,
» travaillait de toute part, et mettait en prières toutes ses
» servantes particulières pour ce sujet. Je commençai
» donc de naître alors à Dieu, par désir et par affection
» légère, sans pourtant quitter tout-à-fait le péché. J'a-
» vais peine à aimer le monde, et ne pouvais y trouver de
» divertissement véritable; mais toutefois je retombais
» toujours, malgré tous les attraits de Dieu, ses sollicita-
» tions perpétuelles, les punitions journalières que je sen-
» tais après mes fautes, et la fréquentation des sacrements,
» jusqu'au temps que j'allai à Notre-Dame de Lorette, où
» je fus entièrement conçu à la grâce (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 305. 306.

XVII. M. Olier va à Rome pour y apprendre la langue hébraïque.

Il était dans ces dispositions lorsqu'il résolut d'entreprendre le voyage d'Italie, dessein qui vint assurément de Dieu, comme la suite le fit voir, mais qui ne parut être inspiré à M. Olier que par le désir d'une gloire mondaine. Passionné alors pour les sciences, il ambitionnait de s'y faire un nom. La connaissance de la langue grecque n'était rien à ses yeux, il aspirait à un genre de mérite qui le distinguât de la foule, et il conçut le dessein d'apprendre l'hébreu, pour soutenir en Sorbonne quelqu'une de ses thèses en cette langue. Ce fut le motif qui le détermina à aller à Rome (2), pensant qu'il trouverait d'habiles maîtres dans cette capitale, et qu'il s'appliquerait avec plus de liberté à l'étude, en s'éloignant ainsi de ses amis. Déjà, depuis trois ans, il fréquentait assidûment la Sorbonne; il avait même soutenu l'acte de tentative, et pris le degré de bachelier (3). Ayant donc résolu ce voyage, que son père approuva volontiers, il se vit obligé d'interrompre ses études. Grand nombre de docteurs ne le virent partir qu'avec peine, persuadés qu'il aurait pu soutenir un jour par ses grands talents la réputation de l'Université. « Un

(2) *Attestations, aut. touchant M. Olier*, p. 199.

(3) *Ib.—L'Année Dominicaine, etc. Remarques historiq.*, t. III. p. 454. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 20.

» de mes maîtres, écrivait-il dans la suite, et qui est maintenant professeur en Sorbonne, m'a toujours témoigné ses regrets que je n'aie pas poursuivi ma licence. C'est pareillement ce que m'ont témoigné quantité de personnes, qui, par mon premier acte de tentative, avaient conçu quelque espérance de moi, quoique je n'y eusse pas bien fait; comme aussi à cause qu'ils m'avaient vu soutenir en philosophie des thèses en grec, lesquels actes je ne fis jamais qu'à force de prières (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*. t. I. p. 171.

XVIII. En arrivant à Rome M. Olier est menacé de perdre la vue.

C'était une conduite bien miséricordieuse sur M. Olier, que cette attention de la Providence à ne le laisser user de ses talents et de ses dons naturels, qu'autant qu'il recourait à celui qui en est la source, et à ne lui permettre de satisfaire sa vanité qu'après lui avoir fait confesser son néant. Ce ne fut pas une moindre faveur du Ciel que le dessein qu'il forma du voyage de Rome. Il y allait dans l'intention d'acquérir la science qui enfle, et Dieu l'y conduisit comme saint Paul à Damas, pour l'abattre, le terrasser, et en faire un vase d'élection. Il ne permit point que M. Olier se procurât des connaissances et des protections parmi les grands, ni qu'il fréquentât les savants et les curieux que le goût des arts y attire de toutes les parties de l'Europe. Il y était venu pour y apprendre la langue hébraïque, et Dieu voulut qu'il éprouvât, en arrivant, un affaiblissement des yeux, qui lui interdit tout-à-fait cette étude, et qui lui fit même craindre de perdre entièrement l'usage de la vue. Les médecins ne négligèrent rien pour le rétablir; mais toutes les ressources de leur art furent employées inutilement, Dieu lui en réservant une plus efficace dans la protection de la très-sainte Vierge. Il inspira donc à M. Olier de faire vœu d'aller en pèlerinage à Lorette (2), lieu où, selon une tradition incontestable, se trouve la maison dans laquelle s'est opéré le mystère de l'Incarnation, et qui est célèbre dans tout le monde chrétien par des miracles sans nombre *.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II. p. 4 et 5. — *La Vie du même, par le père Giry*, 1re partie, ch. 3. p. 11. *et suiv.*

* NOTE 12, p. 34.

Ce fut vers la fin du mois de mai 1630 qu'il se mit en chemin, au fort des chaleurs du pays. Il se couvrit d'un habit d'hiver, par esprit de pénitence, et commença son pèlerinage à pied (1). Un voyage de cinquante lieues pour un homme de sa condition, et déjà affaibli par les remèdes, était plus qu'il n'en fallait pour l'épuiser dès les premières journées; néanmoins ses entretiens avec DIEU et Marie le soutenaient et le soulageaient, jusqu'à lui faire oublier la fatigue du corps. Tantôt il récitait le chapelet; tantôt il se délassait en composant, à la louange de la Reine du ciel, de touchants et pieux cantiques. Mais lorsqu'il ne lui restait plus qu'une journée de chemin à faire, il fut attaqué d'une violente fièvre, occasionnée par la fatigue, et qui le contraignit de s'arrêter, comme si DIEU eût voulu d'abord le réduire à cet état pour lui faire éprouver plus sensiblement le pouvoir de sa sainte Mère. Délivré d'un premier accès, il crut retrouver toutes ses forces dans le désir qui le pressait d'arriver au terme de son voyage; elles ne répondirent point à son ardeur : il ne put s'y rendre qu'en se traînant pour ainsi dire sur la route, tant il se trouva affaibli dès la première lieue (2). Cependant plus il approchait du saint lieu, plus il goûtait de consolations intérieures; et ces grâces sensibles, augmentant sa confiance en Marie, lui faisaient croire qu'elle agréait ce pèlerinage et les fatigues qu'il endurait pour lui plaire. Dès qu'il aperçut de loin l'église de Lorette, il éprouva tout-à-coup les impressions les plus tendres, et tout ce que l'amour peut exciter de plus vives émotions. « Je sentis alors mon cœur, » dit-il, comme blessé d'un coup de flèche, ce qui me rem- » plit tout du saint amour de Marie (3). »

XIX. M. Olier va à pied de Rome à Lorette.

(1) *Mém. aut. de M. Olier.* t. I. p. 124.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers,* t. I. p. 28. 29.

(3) *Mém. aut. de M. Olier,* t. I. p. 125.

Aussitôt qu'il fut arrivé à la ville, ceux qui l'accompagnaient s'empressèrent d'appeler un médecin; mais il leur témoigna, de son côté, une si vive impatience d'aller se prosterner aux pieds de l'image miraculeuse de la très-sainte Vierge, qu'ils n'osèrent y mettre obstacle. Il s'y

transporta donc peu de moments après, et c'était là que Dieu lui avait préparé le remède qui devait opérer la guérison de son corps et l'entière conversion de son âme. Une femme possédée du malin esprit, qu'il rencontra en se rendant à l'église, lui adressa des paroles qui l'étonnèrent. « Quoique je n'eusse point de soutane, dit-il, et que jamais » elle ne m'eût vu, m'appelant par le nom de ma condi» tion, elle me dit en italien : Abbé français, si tu ne te » convertis pour vivre en homme de Dieu, attends d'étran» ges traitements. »

XX. A Lorette, M. Olier est tout changé.

Dès que M. Olier eut mis le pied dans la grande église, au milieu de laquelle s'élève la sainte maison, « car je » n'osais pas, dit-il, entrer ce jour-là même dans cette cha» pelle, n'ayant pas été à confesse ; » son âme se sentit comme tout inondée de consolations intérieures. « En en» trant dans l'église, ajoute-t-il, je fus touché vivement » jusqu'à verser des larmes en abondance. Je fus tellement » attendri par les caresses de la très-sainte Vierge, et je » ressentis des secours si puissants, qu'il fallut me rendre » à mon Sauveur qui me poursuivait depuis un si long » temps. Je me trouvai si puissamment touché, et je sentis » des mouvements si vifs, que, tout baigné de larmes, je » demandai avec instance à la très-sainte Vierge qu'elle » m'obtînt la mort quand elle prévoirait que je devrais » tomber dans mes péchés passés, dans lesquels, grâce à » Dieu, je ne suis point retombé depuis. Mon Dieu ! qu'ils » sont utiles aux pécheurs, les lieux dédiés à la piété de la » très-sainte Vierge. Ce fut le coup le plus puissant de ma » conversion ; et comme cette admirable princesse fait plus » de bien qu'on n'en demande, au lieu de la guérison des » yeux du corps que je lui demandais, elle me donna celle » des yeux de l'âme qui m'était bien plus nécessaire, sans » que je le connusse toutefois. Je crois que le corps et l'âme » auraient bien à combattre à qui reçut davantage. En en» trant dans l'église, je fus guéri soudainement de la fièvre,

» en sorte que le médecin, étant ensuite venu me visiter, » me trouva le pouls si remis qu'il crut que j'étais arrivé » en carrosse. Outre que je reçus la guérison de mes yeux, » et que depuis je n'ai pas eu sujet d'appréhender pour la » vue, je reçus alors un grand désir de la prière ; car je me » souviens que je demandai avec zèle de pouvoir passer la » nuit en prières dans cette sainte maison, comme je l'ai fait » ailleurs dans des lieux dédiés à la très-sainte Vierge (1). »

Il passa en effet la nuit dans l'église de Lorette, toujours en prières (2), et versant continuellement des larmes (3). Les grâces extraordinaires dont il y fut favorisé firent de M. Olier un homme nouveau ; et après ce voyage il n'était plus reconnaissable. « C'est dans ce saint lieu, dit-il, que » j'ai été engendré à la grâce par les prières de la très-sainte » Vierge, et cette mère de miséricorde m'a fait renaître à » DIEU dans le lieu même où elle avait engendré JÉSUS-» CHRIST dans ses chastes entrailles (4). » Il retourna à Rome marchant encore à pied, et y arriva sans nul accident, bien consolé du succès de son voyage, s'occupant, dans le chemin, des miséricordes de DIEU, et des grandeurs de son aimable bienfaitrice.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 124. 125.

(2) *La Vie de M. Olier, par le Père Giry*, p. 13. — *Vie du même*, dans *l'Année Dominicaine*.

(3) *Ibid.* p. 416. — *Remarq. hist.* t. III, p. 455.

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. pag. 306, 351, 409; t. III. p. 270.

NOTES DU LIVRE PREMIER.

SUR LA FAMILLE OLIER.

NOTE 1, p. 1. — La famille Olier a produit une suite remarquable de grands audienciers de France, de maîtres des requêtes, de conseillers au Parlement de Paris, plusieurs conseillers d'État, un avocat-général, un président au grand conseil, des intendants de province, des gouverneurs de place, des chevaliers de Malte, un ambassadeur à Constantinople, Charles François Olier de Nointel, devenu justement célèbre dans la diplomatie aussi bien que dans l'histoire des lettres et des beaux-arts; et ce fut sans doute en récompense de leurs services, que plusieurs membres de cette famille reçurent du Souverain les fleurs de lis d'or qu'ils portaient dans leurs armes. Elle eut encore l'avantage d'être alliée aux familles les plus honorées dans la magistrature, aux Molé, aux Séguier, aux Bellièvre, aux Méliand, aux Le Tellier, aux Colbert, aux Amyot, aux Malesherbes, à des maisons illustres par leur noblesse, aux vicomtes de Polignac, et à beaucoup d'autres. *Histoire de la Grande Chancellerie de France, par Abraham Tessereau*, 2 vol. in-folio, 1710, liv. II, pag. 124-226; liv. III, pag. 350, 306, 384, 372, 351; liv. IV, pag. 662. — *Dictionnaire de la Noblesse, par M. de la Chesnaye-des-Bois*, 2e édition, tome XI, in-4o. Paris, 1776, page 74 et suiv. tom. X, pag. 166, et tome IX, pag. 461. — *Biographie universelle ancienne et moderne*, in-8o. Paris, 1822, tom. XXXI, pag. 341 et suiv. — *Histoire généalogique de la maison de France*, in-folio, tom. VI, pag. 573; tom. IX, pag. 201. — *Histoire généalogique et héraldique des Pairs de France, par M. de Courcelles*, in-4o. Paris, tom. X, pag. 54. — *Les Généalogies des Maîtres des requêtes ordinaires de l'hôtel du Roi*, in-folio, ms. de la bibl. de l'Arsenal. — *Familles de Paris*, in-folio, avec leurs armes enluminées, tom. I, p. 481 : ms. de la bibl. de l'Arsenal. — *Archives du ministère des affaires étrangères*, ambassadeurs de CP. — *Recueil d'alliances*, ms. de la bibl. Mazarine, in-folio, p. 165.

NOTE 2, p. 2. — Jacques Olier était fils de François Olier, seigneur du Petit-Hangest et de Vandelle, et de Madeleine Molé, tante du garde-des-sceaux de ce nom. François Olier, qui avait exercé

diverses charges de magistrature sous Henri II, François II, Charles IX, Henri III et Henri IV, entre autres celle de grand-audiencier de France, laissa à ses enfants un avantage plus précieux que ses charges et ses biens : son attachement inviolable à la foi catholique, qu'il avait conservée pure au milieu des tempêtes excitées par l'hérésie, durant les temps malheureux où il vécut. Il mourut âgé de 77 ans, le 2 avril 1597, après une longue maladie qui fit éclater sa résignation, sa piété et sa patience, et fut inhumé à l'église Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, dans un caveau qu'il avait fait construire pour la sépulture de ses descendants (1). On y lisait cette épitaphe : *En la voûte de la chapelle gisent : Noble homme François Olier, Seigneur du Petit-Hangest et Vandelle, Conseiller du Roi, et Secrétaire ordinaire ès-maison et Couronne de France, Audiencier en la Chancellerie de Paris, qui, âgé de soixante et dix-sept ans, est décédé le deuxième jour d'avril* 1597 ; *et demoiselle Madeleine Molé, sa femme, âgée de soixante-trois ans, qui est pareillement décédée le dernier jour de juin, audit an ; lesquels ont fondé, à perpétuité, une messe pour chacun jour, et quatre grand'-messes par an, en l'an* 1576.

(1) *Epitaphes de la ville de Paris, in-folio*, t. I. p. 646. *Ms. de la bibl. de l'Arsenal.* — *Item de la bibl. Mazarine.*

François Olier laissa trois fils, Jacques Olier de Verneuil, père du fondateur du séminaire de Saint-Sulpice ; François Olier de Nointel, chef de la branche de ce nom ; et Nicolas-Édouard Olier, conseiller au parlement de Paris. Ce dernier est l'auteur d'un journal curieux qui contient onze années du règne de Henri IV, et qui se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi, à Paris. Il est indiqué dans la *Bibliothèque historique de la France ;* on y trouve quelques détails remarquables sur l'histoire de la Ligue (2).

(2) *Fonds de Baluze*, 546. 1. *reg.* 9821 3.

NAISSANCE ET BAPTÊME DE M. OLIER.

NOTE 3, p. 2. — M. de Bretonvilliers (3) marque la naissance de M. Olier au 21 septembre 1608, fondé sans doute sur une lettre de celui-ci à Pierre Vivien, son valet de chambre à Pébrac, datée du 21 septembre 1637, et dans laquelle il lui dit : *Pierre, mon ami, j'ai aujourd'hui 30 ans, je suis plus vieux que je ne pensais ; prie Dieu à bon escient pour ma conversion* (4). Mais on devait plutôt conclure de là qu'il était né le 20 septembre 1608, et que, le 21 septembre 1637, il commençait d'entrer dans sa trentième année. Au reste, tous les monuments fixent sa naissance au 20 septembre ; il est certain, par les registres des baptêmes de la paroisse Saint-Paul, qu'il fut baptisé ce jour-là (5), et M. Olier nous apprend lui-même qu'il fut baptisé le propre jour

(3) *Vie Ms. de M. Olier*, t. 1. page 6.

(4) *Lettres aut. de M Olier*, p. 563.

(5) *Etat-civil de Paris. Naissances de la paroisse St-Paul depuis 1598 jusqu'en 1609*, p. 226. 2e *colonne.*

de sa naissance : ***Priez pour celui qui est né et baptisé à tel jour qu'il vous écrit*** (1).

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 641.

M. OLIER EUT POUR PATRONS SAINT JACQUES LE MINEUR ET SAINT JEAN.

NOTE 4, p. 3. — C'est sans aucun fondement que quelques auteurs disent que M. Olier fut nommé au baptême ***Jean-Jacques***, et que d'autres l'appellent simplement ***Jacques Olier*** (2). Il prit probablement le nom de *Jacques* à la Confirmation, comme c'était alors la coutume : le baron de Renty, en recevant ce sacrement, ajouta le nom de *Jean-Baptiste* à celui de Gaston qu'il avait reçu au baptême (3). Quoi qu'il en soit, ce second patron que prit M. Olier était S. Jacques le Mineur, et non S. Jacques frère de S. Jean, comme on l'a écrit. M. Olier s'en explique lui-même de la manière la plus expresse dans ses Mémoires. « ***Le 1er jour du » mois de mai, mon patron S. Jacques... S. Jacques martyrisé » dans Jérusalem, ce grand saint dont j'ai l'honneur de por- » ter le nom aussi bien que celui de S. Jean*** (4). »

(2) *Vie de S. Vincent de Paul*, in-4°. t. I, p. 202.

(3) *Vie de M. de Renty*, in-4°, 1651, p. 3. — Voyez aussi : *Vie de la sœur Bouffard*, in-8°, 1700, page 1.

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I. p. 473. *et* t. III. p. 403.

Il n'est pas aisé de déterminer quel était ce dernier ; M. de Bretonvilliers dit seulement que M. Olier ne porta pas en vain le nom de *Jean*, ayant ressemblé à saint Jean-Baptiste par son zèle à faire connaître Jésus-Christ, et même à saint Jean l'Évangéliste par ses faveurs et ses grâces (5). Il donne toutefois à entendre que saint Jean-Baptiste était un de ses patrons ; car, le comparant à ce saint, il fait remarquer, comme convenance de ce parallèle, qu'en effet M. Olier s'appelait *Jean*. M. Olier lui-même est plus exprès encore : ***Il faut***, dit-il, ***que je m'exerce à l'anéantissement, à l'imitation de saint Jean-Baptiste, mon bon patron : j'espère qu'il me souffre en cette qualité à ses pieds, aussi bien que saint Jean l'Évangéliste*** (6). Il est vrai qu'on ne le trouve jamais appelé Jean-Baptiste ; on peut cependant conjecturer de ces paroles, que portant le nom de *Jean* en général, il avait pris ces deux saints pour patrons. Car, d'un côté, nous voyons qu'il honorait saint Jean l'Evangéliste comme tel : ***Je prie Notre-Seigneur***, écrivait-il, ***qu'il me fasse la grâce de ressembler à ce saint, mon grand patron, aussi bien en esprit que de nom*** (7) ; et de l'autre, il est certain qu'il mettait saint Jean-Baptiste sur la même ligne, ainsi qu'on l'a vu, et qu'il le répète encore un peu après : ***Saint Jean-Baptiste mon grand patron, dans l'esprit duquel je voudrais vivre à la gloire de mon maître*** (8). Cette particularité explique peut-être pourquoi il attendit le propre jour de la fête de ce saint pour célébrer sa première messe, quoiqu'il eût été ordonné prêtre plus de trois mois auparavant ; et pourquoi Mlle de Bussy, sa cousine, qui, lui étant redevable, après

(5) *Vie Ms. de M. Olier*, t. I. p. 6. 7.

(6) *Mém. aut.* t. II. p. 194.

(7) *Ibid.* p. 74. 75

(8) *Ibid* p. 195.

DIEU, de son entrée en religion, cherchait tous les moyens de lui en témoigner sa reconnaissance, voulut être consacrée à DIEU ce jour-là même par M. Olier, et porter le nom de Madeleine de *Saint-Jean-Baptiste*.

SONGE DE MADAME OLIER.

NOTE 5, p. 4. — M. Olier ne parle que d'une manière incidente du songe que sa mère avait eu lorsqu'elle le portait, et s'en exprime en ces termes : « J'ai ouï dire à un Jacobin réformé, qu'il avait » entendu de ma mère qu'étant en couches de moi, elle avait eu » en songe la vue d'une boule et d'un flambeau auprès, comme » l'avait eue la mère du grand saint Dominique (1). » Ce rapprochement nous autorise à penser que ce flambeau semblait embraser le globe, puisque autrement l'analogie entre ces deux songes n'existerait plus. *Vidit enim se gestare,* dit Thierri d'Apolde, parlant de la mère de saint Dominique, *catulum in utero, qui ardentem in ore faculam bajulabat ; egressus autem ex utero totum mundum ignibus de ore suo procedentibus incendebat* (2). Ce qu'on raconte de la mère de saint Colomban est tout-à-fait semblable. « *Gravida, noctu in somnis, vidit è sinu suo » rutilantem solem, nimioque fulgore procedere, et mundo » ingens lumen præbere* (3).

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, tom. II. p. 213. *verso*.

(2) *Lib.* 1. *cap.* 1. n° 12 *et* 14.

(3) *Cornel. à Lapide, Comm. in Num.* caput XXIV. p. 879.

PRÉDICTION DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

NOTE 6, p. 10. — Tous les auteurs qui ont parlé de la réponse de saint François de Sales touchant la vocation de M. Olier, l'ont regardée comme l'effet d'une lumière prophétique. C'est ce qu'affirment les savants auteurs du *Gallia christiana* (4) ; le sous-promoteur de la foi, et d'autres théologiens, dans les procédures faites à Rome pour la béatification de la mère Agnès (5) ; c'est ce qu'on lit dans les *Vies des Saints* (6) du P. Giry, provincial des Minimes ; dans l'*Histoire du tiers-ordre de saint François* (7) du père Hilarion de Nolay ; dans celle de saint François de Sales

(4) Franciscus Salesius futuram Jacobi sanctitatem prædixit Lugduni, ubi tunc pater adolescentis provinciæ præfectum agebat. *Gall. christ.*

(5) *Responsio ad animadversiones rev. Promotoris, super introductione causæ.* Romæ, in-fol, pag. 22, n° 97. Nec mirandum profectò est, ad eminentem adeo sanctitatis gradum illum pertigisse ; nam prophetico illustratus lumine, futuram eam præviderat sanctus Franciscus Salesius.

(6) *La Vie de M. Olier*, par le Père Giry, 1re partie, chap. 11. Ce grand prélat, ayant imploré la lumière du Saint-Esprit par d'instantes prières, répondit à Mme Olier qu'elle changeât sa crainte en actions de grâces, parce que DIEU avait choisi cet enfant pour sa gloire et pour le bien de son Eglise.

(7) *La Gloire du tiers-ordre de Saint-François, ou l'Histoire de son établissement et de son progrès, etc., par le R. P. Hilarion de Nolay, prédicateur Capucin, in* 4°. Lyon, 1694, 2e partie, page 265. Après avoir rapporté la réponse de saint François de Sales, il ajoute : *La sainteté de la conduite de M. Olier a bien vérifié la prophétie de ce saint.*

par M. de Cambis (1), et dans d'autres ouvrages dont l'énumération serait superflue. On peut remarquer ici que saint François de Sales, l'un des hommes de ce siècle qui désirèrent le plus ardemment de voir s'établir en France des compagnies vouées à l'institution du clergé, parut être destiné par la Providence pour manifester leur vocation à ceux qui devaient donner commencement à une œuvre si importante ; il pressa vivement Pierre de Bérulle de jeter les fondements de l'Oratoire, établi primitivement pour cette fin. Ce fut lui aussi qui fit connaître au cardinal de Retz la destinée de la communauté naissante de M. Bourdoise, lui prédisant que Dieu avait de grands desseins sur elle (2) ; et ces exemples peuvent autoriser à penser qu'il a connu aussi la vocation de M. Olier, suscité de Dieu pour concourir au même dessein. On sait d'ailleurs que saint François de Sales était souvent éclairé de lumières prophétiques, lorsqu'il célébrait les saints mystères (3) ; et cette circonstance est remarquable, puisque ce fut au sortir même de l'autel qu'il fit à madame Olier la réponse dont nous parlons ; réponse si ferme et si précise, et donnée avec tant d'assurance, qu'à moins de supposer une lumière d'en haut, elle serait dans la bouche d'un homme si sage, et dans une circonstance si grave et si religieuse, un acte de témérité bien étrange, pour ne rien dire davantage, et tout-à-fait inconciliable avec le caractère bien connu de ce grand saint.

NOTE 7, p. 12. — M. de Bretonvilliers, dans la *Vie manuscrite* qu'il a composée *de M. Olier*, s'exprime de la sorte en rappelant la réponse de S. François de Sales, touchant la vocation de M. Olier : « Ce grand serviteur de Dieu, après avoir offert et représenté » cette affaire durant quelques jours à Notre-Seigneur, tout éclairé » d'en haut, répondit à la mère qu'elle n'appréhendât aucune» ment, que Dieu s'était choisi cet enfant pour sa gloire, qu'il » s'en servirait un jour pour le bien de son Eglise, et qu'elle » changeât dorénavant sa crainte en actions de grâces vers la bonté » de Notre-Seigneur, pour la faveur qu'elle lui faisait de vouloir » prendre un de ses enfants à son service. »

(1) Cette histoire n'a jamais été imprimée ; on en conserve le manuscrit original dans la bibliothèque du grand séminaire de Notre-Dame-du-Puy.

(2) *Histoire de Pierre de Bérulle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, par M. Tabaraud.* Paris, 1817, in-8°, liv. III, n° 1, p. 171, 172. — *La Vie de M. Bourdoise, premier prêtre de la communauté de S. Nicolas du Chardonnet.* Paris, 1714, in-4°, liv. II, *pag.* 110. — *Archives du royaume, section historique, carton no* 393, *volume in-folio :* abrégé de l'origine de la communauté et séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet, composé en 1647.

(3) *La Vie de l'illustrissime et révérendissime François de Sales, par le R. P. Louis de la Rivière, de l'ordre des Pères Minimes.* Rouen, 1631, in-8°, liv. IV. chap. 53, page 621. chap. 46 ; page 585 ; chap. 52, pag. 615 ; chap. 50, pag. 604 ; chap. 47, page 590.

Le Père Giry s'est exprimé à peu près de la même manière, comme on l'a rapporté. Voyez aussi la *Vie de M. Olier, par le Père de Saint-Vincent* (1). L'auteur de l'*Histoire des Ordres Monastiques* met à peu près la même réponse dans la bouche de saint François de Sales. « Les parents de l'enfant, dit-il, lui au- » raient peut-être fait quitter l'état ecclésiastique, si saint Fran- » çois de Sales ne l'eût empêché, assurant madame Olier que » DIEU, dont il avait imploré les lumières, lui avait fait connaître » qu'il avait choisi cet enfant pour sa gloire et le bien de son » Eglise ; la priant non-seulement de ne point faire attention à » ses doutes, mais même de lui donner son fils, du consentement » de M. Olier, afin qu'étant auprès de lui il pût se former aux » vertus ecclésiastiques (2). »

(1) *L'Ann. Dom. part.* 1re *de septembre*, p. 416. — *Remarques histor.* t. III, p. 454.

(2) *Histoire des Ordres Monastiques et Militaires*, in-4° t. VIII. p. 132.

Grandet, dans la *Vie de M. Olier*, qu'il composa sur celle publiée par le Père Giry et sur les traditions recueillies par lui au séminaire de Saint-Sulpice, où il avait fait ses études ecclésiastiques, s'exprime en ces termes : « Saint François de Sales, étant à Lyon, » alla voir un jour M. Olier, intendant de la province du Lyon- » nais. Madame Olier fit venir son fils pour saluer le saint prélat, » et lui dit : Je vois ce jeune homme d'un caractère si vif et si » bouillant, que je doute fort que nous en puissions faire un bon » ecclésiastique. Le saint, ayant regardé attentivement le jeune » Olier, l'embrassa, et dit à sa mère : Madame, DIEU a choisi » votre fils pour travailler à sa gloire et pour le bien de son » Eglise ; il veut en faire un saint prêtre (3). »

(3) *Vies Mss. de Grandet*, t. I. p. 128.

NOTE 8, p. 13. — M. Olier nous apprend que ce fut par les avis et le conseil de saint François de Sales qu'il porta la soutane, quoiqu'il eût cependant déjà reçu la tonsure avant de connaître ce prélat, et qu'il possédât même un bénéfice. C'est que, selon la mauvaise coutume de ce temps, les ecclésiastiques ne portaient point l'habit de leur état. Lorsque M. Eudes, qui avait déjà reçu les ordres mineurs, se présenta au Père de Bérulle pour entrer dans l'Oratoire, celui-ci, après quelques légères épreuves, lui fit prendre l'habit ecclésiastique, parce que, dit l'un de ses historiens, il suivait innocemment la coutume alors généralement reçue (4). On voit en effet, dans la *Vie* de M. Bourdoise, qu'il n'y avait presque personne, même parmi les curés et les autres bénéficiers, qui portât la soutane hors de l'église ; et que M. Bourdoise ayant commencé à la porter tous les jours, dès qu'il eut été tonsuré, on fit d'une pratique si louable le sujet des plus messéantes railleries (5). Enfin, ce qui est plus étrange encore, la plupart de ceux qui recevaient la tonsure n'avaient pas même de soutane durant cette cérémonie, jusque là que, vers l'année 1626, l'évêque de

(4) *Vie du Père Eudes*, 1827. l. I, p. 18, *et not.* I.

(5) *Vie de M. Bourdoise*, in-4°, liv. I, p. 84, *et* II, pag. 115, 116.

Tarse, coadjuteur d'Avranches, conférant les ordres dans la chapelle de l'archevêché de Paris, sur trois cents prétendants à la tonsure, il n'y en eut qu'un seul qui fût en soutane, et encore c'était M. Bourdoise qui l'avait envoyé (1).

NOTE 9, p. 14. — M. de Longue-Terre, l'un des historiens de saint François de Sales, et d'après lui l'auteur de la *Vie* anonyme de ce saint, publiée à Paris, en 1687, in-4°, ainsi que Marsollier dans la sienne, rapportent que madame Olier était accompagnée de ses filles lorsqu'elle se présenta à saint François de Sales pour recevoir sa bénédiction. Cette circonstance, si elle est véritable, ne peut infirmer la certitude du fait que nous rapportons, attesté par les Mémoires du temps (2), et par le propre témoignage de M. Olier : *J'ai eu l'honneur*, dit-il, *de recevoir la bénédiction de M. de Genève à sa mort* (3). Il dit pareillement dans son Panégyrique de saint François de Sales : *J'ai eu le bien de recevoir sa bénédiction durant sa vie et à sa mort* (4).

NOTE 10, p. 15. — Dès que saint François de Sales eut rendu le dernier soupir, une multitude prodigieuse de peuple s'empressa d'aller baiser ses pieds, et la famille Olier ne fut pas des moins ardentes à lui donner des marques publiques de sa vénération. M. Olier, comme Intendant de la province, ordonna de l'embaumer : il fit même tous ses efforts pour enrichir d'un si précieux dépôt la ville de Lyon, qui ne le voyait sortir qu'à regret de ses murs ; ce fut lui, en effet, qui, au moment du transport, défendit aux porteurs de passer outre, et qui leur commanda, au nom du Roi, de laisser le corps à Lyon, jusqu'à ce qu'il constât de la volonté du défunt. Mais deux députés du chapitre d'Annecy ayant apporté à M. Olier le testament du saint Evêque, il se vit contraint de céder. « Les députés, dit Auguste de Sales, l'enlevèrent tout » à la même heure, sans s'arrêter à faire des cérémonies, de » crainte qu'il n'arrivât quelque autre empêchement et quelque » sédition de la part du peuple (5). »

NOTE 11, p. 17. — M. Olier rapporte qu'il avait eu dessein, étant jeune, d'entrer dans un autre ordre que celui des Chartreux. Il ne nomme pas celui de saint François, mais il le désigne équivalemment, en disant que la fête du fondateur tombait au mois d'octobre. On sait d'ailleurs qu'il eut toute sa vie une grande affection pour saint François d'Assise, dont il paraît qu'il embrassa le tiers-ordre.

SUR LA SAINTE MAISON DE LORETTE.

NOTE 12, p. 24. — On sera bien aise de trouver ici un précis de l'histoire de la translation de la sainte Maison de Lorette. Ce fut

(1) *Vie Ms. de M. Bourdoise*, in-4°, p. 368. 369. 407.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de B.* Tom. I, p. 18. — *Mémoire sur M. Olier, par M. Baudrand*... p. 1.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 136. — *Copie des Mémoires de M. Olier*, tom. II, p. 27.

(4) *Panégyrique Ms. de M. de Sales, Exorde.*

(5) *Histoire du B. François de Sales, par Auguste de Sales*, p. 580, 583, 587.

sous le pontificat de Célestin V, et lorsque les Chrétiens avaient entièrement perdu les saints lieux de la Palestine, que la petite maison, où s'est opéré le mystère de l'Incarnation dans le sein de Marie, fut transportée par les anges, de Nazareth dans la Dalmatie, ou l'Esclavonie, sur un petit mont appelé Tersato. Les miracles qui s'opéraient tous les jours dans cette sainte Maison, l'enquête juridique que des députés du pays allèrent faire à Nazareth même, pour constater sa translation en Dalmatie, enfin la persuasion universelle des peuples qui venaient la vénérer de toutes parts, semblaient être des preuves incontestables de la vérité du prodige. Dieu voulut néanmoins en donner une nouvelle, qui eût en quelque sorte l'Italie et la Dalmatie pour témoins. Après trois ans et sept mois, la sainte Maison fut transportée à travers la mer Adriatique au territoire de Recanati, dans une forêt appartenant à une dame appelée Lorette ; et cet événement jeta les peuples de la Dalmatie dans une telle désolation, qu'ils semblaient ne pouvoir y survivre. Pour se consoler, ils bâtirent, sur le même terrain, une église consacrée à la Mère de Dieu, qui fut desservie depuis par des Franciscains, et sur la porte de laquelle on mit cette inscription : *Hic est locus in quo fuit sacra Domus Nazarena quæ nunc in Recineti partibus colitur.* Il y eut même beaucoup d'habitants de la Dalmatie qui vinrent en Italie fixer leur demeure auprès de la sainte Maison, et qui établirent la compagnie de *Corpus Domini*, appelée pour cela des *Esclavons*, jusqu'au pontificat de Paul III.

Cette nouvelle translation fit tant de bruit dans la Chrétienté, qu'il vint de presque toute l'Europe une multitude innombrable de pèlerins à Recanati afin d'honorer la Maison dite depuis de *Lorette*. Pour constater de plus en plus la vérité de cet événement, les habitants de la province envoyèrent d'abord en Dalmatie, et ensuite à Nazareth, seize personnes des plus qualifiées, qui firent sur les lieux de nouvelles enquêtes. Mais Dieu daigna en montrer lui-même la certitude en renouvelant deux fois, coup sur coup, le prodige de la translation dans le territoire même de Recanati. Car, au bout de huit mois, la forêt de Lorette se trouvant infestée d'assassins qui arrêtaient les pèlerins, la Maison fut transportée à un mille plus avant, et se plaça sur une petite hauteur qui appartenait à deux frères de la famille des Antici ; et enfin ceux-ci ayant pris les armes l'un contre l'autre pour partager les offrandes des pèlerins, la Maison de Lorette fut transférée dans un endroit peu éloigné, et au milieu du chemin public, où elle est restée, et où a été bâtie, depuis, la ville appelée Lorette.

La translation miraculeuse de cette sainte Maison étant incon-

testablement démontrée, les souverains Pontifes ont établi une fête pour en célébrer la mémoire.

On lit dans le Martyrologe Romain, au 10 décembre : *Laureti in Piceno, Translatio sacræ domûs Dei genitricis Mariæ, in qua Verbum caro factum est*; et, dans la sixième leçon de l'Office, ces paroles qui y furent ajoutées sous le pontificat d'Innocent XII : « Ipsius autem Virginis natalis domus, divinis mysteriis conse» crata, ab Infidelium potestate in Dalmatiam priùs, deinde in » agrum Lauretanum Picenæ provinciæ translata fuit, sedente » sancto Cœlestino V ; tandemque ipsam esse in qua *Verbum* » *caro factum est, et habitavit in nobis*, tum pontificiis diplo» matibus et celeberrimâ totius orbis veneratione, tum continuâ » miraculorum virtute, et cœlestium beneficiorum gratiâ com» probatur. Quibus permotus Innocentius XII, quò ferventiùs erga » Matris amplissimæ cultum fidelium memoria excitaretur, ejus» dem sanctæ domûs translationem anniversariâ solemnitate in » tota Piceni provincia veneratam, Missâ et Officio proprio cele» brari præcepit. »

Cette addition ne fut faite qu'après l'examen le plus sévère, dans la congrégation des Rites, en 1699. La fête, établie d'abord dans toute la Toscane, fut ensuite célébrée, par l'autorité de Benoît XIII, dans l'état de Rome, la république de Venise, et enfin dans tout le royaume d'Espagne et les Etats catholiques qui en dépendaient.

Benoît XIV (*De Festis B. Mariæ Virg.* cap. XVI. *De Festo Translationis sanctæ domûs Lauretanæ*) fait voir que la vérité de cette histoire est appuyée sur les fondements les plus solides, et prouve invinciblement qu'on ne peut la révoquer en doute. Les preuves principales sont :

1° Les constitutions de Paul II, de Léon X, de Paul III, de Paul IV, et de Sixte V.

2° Les miracles presque sans nombre qui se sont opérés et s'opèrent encore tous les jours dans la sainte chapelle de Lorette : « De miraculis autem quæ quotidie in sacra illa domo contingunt, » probantque locum illum eumdem esse in quo ineffabile Incar» nationis Verbi mysterium impletum est, ea sunt propè innu» mera, ibique continuè succedentia, atque ita nota, ut de iis di» cere hominis sit abutentis otio suo. » *Ibid.* n. 2.

3° Le témoignage des écrivains les plus recommandables, comme Canisius, Baronius, Rainaldus, Tursellinus, Turrianus, Benzonius, Angelita, etc., et surtout Martorellus qui rapporte, dans son *Theatrum sanctæ domûs Lauretanæ*, les paroles de témoins qui, dans un examen solennel, attestent tenir de leurs

ancètres, qu'ils avaient vu, de leurs propres yeux, la sainte Maison portée dans les airs, et venir se placer au lieu où on la voit actuellement.

4° Le rapport des trois commissaires envoyés par Clément VII, pour comparer les dimensions de la sainte Maison de Lorette avec celles des lieux où elle était située auparavant, soit en Dalmatie, soit en Galilée, et qui les trouvèrent parfaitement conformes.

Benoît XIV, après avoir cité et adopté ces autorités différentes, ajoute : « Sed temperare nobis ipsi non possumus, quin nonnihil » dicamus de eo quod quidam, ut eruditi acrisque ingenii sibi » famam parent, semihianti ore mussitant, sapientioribus magni- » que nominis criticis hujus non probari veritatem historiæ. » Il oppose à ces faux critiques, Bollandus, Papebrock son continuateur, le P. Alexandre, Théophile Raynaud, Baillet lui-même, le P. Honoré de Sainte-Marie, Graveson, Guido-Grandus, Calmet, Muratori, etc., qui tous admettent comme incontestable la vérité de cette histoire.

C'est sur le modèle de la sainte Maison de Lorette, renfermée dans la magnifique église du même nom, qu'a été construite la chapelle dite *de Lorette*, qu'on voit à Issy, dans la maison de campagne du séminaire de Saint-Sulpice (1).

(1) *Histoire du diocèse de Paris, par Lebœuf*, t. VII, p. 11. 15. — *Mercure de France*, avril 1742. — *Via Crucis, ou Méthode pratique du chemin de la croix* in-18, *dernière édition*.

LIVRE DEUXIÈME.

INCERTITUDES DE M. OLIER SUR SA VOCATION; ELLE LUI EST ENFIN MONTRÉE EN FIGURE. IL SE MET SOUS LA CONDUITE DE SAINT VINCENT DE PAUL ET S'EXERCE AUX MISSIONS.

I. M. Olier perd son père, et revient en France.

Le désir de rompre tout commerce avec le monde, pour se donner à Dieu sans partage, inspira à M. Olier la pensée d'embrasser la vie religieuse dans quelque monastère d'Italie. Il alla, pour ce dessein, dans l'île de Capri, au royaume de Naples, et là, sentant un vif attrait pour la solitude, il songea d'abord à se retirer dans quelque chartreuse afin d'y vivre entièrement inconnu (1). Mais dans l'incertitude de ce que Dieu demandait de lui, il visita quelques-unes des maisons de ces contrées, qui retraçaient la vie des anciens anachorètes : la vue de ces anges terrestres fit naître en lui des impressions et des désirs qu'il avait peine à ne pas regarder comme des marques de vocation à la vie du cloître; et son attrait toujours croissant pour la contemplation, joint à la crainte de se perdre dans le monde s'il y rentrait, le confirmaient tous les jours dans cette persuasion. Cependant, ne connaissant pas assez clairement les desseins de Dieu sur lui, il prit le parti de repasser en France, où sa mère, privée de toute consolation, sollicitait instamment son retour. Elle venait de perdre son mari, à la suite d'une maladie longue et douloureuse, pendant laquelle il avait fait éclater sa patience et sa vertu.

M. Olier, vivement affligé de cette nouvelle qu'il apprit

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 33.

à Rome, ne put, pendant un jour et une nuit entière, arrêter les larmes (1) que lui faisait répandre la tendresse filiale, plutôt que la crainte des jugements de DIEU sur une âme si chrétienne. « Il est, comme je l'espère, dans » le ciel, écrivait-il, par l'heureuse fin qu'il a faite après » de longues et très-fâcheuses maladies, et surtout après » la dévotion très-particulière qu'il a toujours eue envers » la sainte Vierge (2). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 114.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 92.

Madame Olier, depuis la mort de son mari, ne cessait de solliciter son fils de repasser en France. Par un mélange de piété et de vanité mondaine, assez ordinaire à la plupart des parents qui se flattent d'être chrétiens, elle désirait que son fils menât dans le clergé une vie régulière; mais elle n'ambitionnait pas avec moins d'ardeur, pour lui, les postes de l'Église les plus éminents. Se voyant chargée seule du soin de ses fils, elle les poussait malgré leur jeunesse dans la carrière des honneurs; elle obtint une charge de Maître des requêtes pour François Olier de Verneuil, son aîné, qui avait d'abord été conseiller au parlement de Paris; elle pourvut Nicolas-Édouard Olier de Fontenelle, le plus jeune, de celle de grand Audiencier de France, que leur père avait possédée de nouveau avant sa mort (3); et, pour celui dont elle demandait le retour, elle venait d'obtenir une place d'Aumônier du Roi. « Cette » bonne mère, disait ce dernier, m'attendait avec impa» tience au retour de Rome et de Notre-Dame de Lorette, » où j'avais été conçu à la piété et à la véritable vie; elle » me demandait beaucoup, dans l'attente qu'elle avait que » je reviendrais et que je paraîtrais avec éclat en sa maison, » que je l'élèverais, que je me pousserais à la cour. Elle » croyait même que j'accepterais la place d'Aumônier du » Roi, qu'elle s'était efforcée de m'obtenir par beaucoup de » sollicitations et de prières.

(3) *Les Généalogies des Maîtres des requêtes*, Ms. etc. — *Hist. de la Grande Chancellerie de France*, liv. III. p. 372.

II.
M. Olier embrasse ouver-

» A mon retour, ayant nouvellement perdu son mari » feu mon père, et se voyant dépourvue d'appui et d'a-

tement la pratique des maximes évangéliques.

» mitié, elle me prit en si grande affection, me voyant » encore dans les vanités du siècle et tous les trains du » monde, qu'elle ne pouvait assez me caresser ni me » chérir. Elle me disait même que je tiendrais la place de » mon père, et que je lui servirais de consolation et d'ap» pui; ce qui ne dura que fort peu (1).

» Quoique je n'eusse rien changé dans ma conduite exté» rieure, je puis bien avouer, néanmoins, que depuis ma » vocation à DIEU dans Lorette, je ne pouvais me complaire » en autre chose qu'en l'entretien de DIEU; le reste m'était à » charge, ce m'était une géhenne; si bien que mon élément » et mon centre était de parler de DIEU seul. Toutefois, je » demeurai comme caché l'espace de neuf mois sans révéler » à personne le dessein que j'avais de servir DIEU, et au de» hors je ne paraissais quasi point changé. Mais au jour de » Noël, dans lequel je fis ma confession générale, je dé» clarai entièrement que j'étais à DIEU en JÉSUS-CHRIST, et » je montrai au dehors ce que j'avais tenu caché au de» dans (2). » Ce fut donc alors que M. Olier commença à faire profession d'une vie tout apostolique, et à mépriser les faux jugements du monde pour embrasser la sainte folie de la croix. Ce n'est pas qu'il regardât comme la voie commune des ecclésiastiques le genre extraordinaire de dévouement envers les malheureux, qu'on le vit déployer alors; mais il était persuadé qu'il ne pouvait résister aux mouvements de zèle dont il se sentait pressé, sans résister à DIEU même; et que, de sa fidélité à les suivre, dépendraient la mesure de sa grâce et toute la suite de sa vocation. Ces sollicitations pressantes le portèrent d'abord à imiter la conduite extérieure de JÉSUS-CHRIST, en faisant profession publique et éclatante de ses conseils et de ses maximes; et comme la mission du Sauveur avait eu principalement pour objet les pauvres, qu'il était venu évangéliser, M. Olier se sentit fortement attiré à leur service, et en fit, dès-lors, son œuvre de prédilection.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 407.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 808. — *L'Année Dominicaine*, etc. — *Remarques hist.* t. III. p. 455.

III.
M. Olier instruit les pauvres dans sa maison.

Dès ce moment, il s'éloigna tout-à-fait de la compagnie des grands, pour se confondre avec les gens du plus bas peuple. Toutes les fois qu'il rencontrait des pauvres dans les rues de Paris, il les abordait avec bonté, et les conduisait dans sa maison pour les instruire. Ceux qui étaient le plus mal vêtus lui semblaient avoir droit à une plus grande tendresse; il les recherchait à dessein, et leur témoignait une plus vive affection. Son cœur se dilatait au milieu d'eux, parce que, sous les haillons qui couvraient leurs corps, sa foi lui découvrait la personne de Jésus-Christ, pauvre et manquant de tout. Les ayant ainsi réunis, il les catéchisait, leur apprenant à chacun ce qu'ils devaient croire et pratiquer pour arriver au salut, et leur faisait des aumônes proportionnées à leurs besoins. Comme il n'était point encore prêtre, ni même engagé dans les ordres sacrés, il préparait tous ces pauvres à faire des confessions générales (1), et se servait d'un domestique sûr pour les conduire ensuite à un confesseur dévoré du même zèle, avec qui il s'était lié d'une étroite et sainte amitié. C'était François Renar (2), fils d'un Maître des requêtes, honoré depuis peu du caractère de la prêtrise, et qui, malgré la répugnance naturelle qu'il avait à entendre les confessions, se mit à exercer tous les jours ce pénible ministère dans l'église des Capucins du Marais, depuis six heures du matin jusqu'à midi, le plus souvent en faveur des pauvres (3).

(1) *L'Année Dominicaine, etc.* — *Remarques histor.*, t. III, pag. 457.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, p. 35. — *Vie Ms. du même par M. Leschassier*, pag. 6.

(3) *L'idée d'un véritable Prêtre de l'Eglise de Jésus-Christ, exprimée en la Vie de M. Renar*, p. 2. 29. 30.

IV.
M. Olier instruit les pauvres au milieu des rues.

M. Olier, non content d'instruire en secret tous ceux qui voulaient le suivre, donna bientôt à la capitale un exemple de zèle apostolique inconnu jusqu'alors. S'il en rencontrait qu'il ne pût conduire à la maison de sa mère, il s'arrêtait au milieu des rues, les instruisait en particulier, et leur rendait les mêmes services. Il en était souvent environné; car ces mendiants, venant, les uns après les autres, et voyant leurs camarades si bien accueillis par l'homme de Dieu, s'en approchaient eux-mêmes volontiers.

Une charité si extraordinaire paraissait mal réglée aux yeux des gens du monde, et attirait souvent à M. Olier leurs railleries et leurs mépris (1). Un jour, comme il catéchisait un pauvre à la porte de Notre-Dame, un homme fort bien vêtu s'approcha d'un domestique qui le suivait, et lui dit : *Tu diras à ton maître qu'il est un fou.* M. Olier qui l'avait entendu, sans en rien faire paraître, continua d'instruire ce mendiant avec une douceur et une humilité capables de faire tomber à ses genoux celui qui l'outrageait ainsi, s'il avait su apprécier sa vertu. Il n'était pas rare d'entendre des personnes du monde le traiter d'homme simple, qui avait perdu l'esprit : « A quoi pense-t-il, disait-on, de » s'amuser ainsi avec la populace ? » Mais ni ces discours, ni beaucoup d'autres, plus injurieux encore, ne purent diminuer sa fidélité à l'attrait intérieur qui le pressait (2). » Les Grands, disait-il, ne manquent pas d'instruction, il » y a assez de personnes qui s'offrent pour les instruire ; » et les pauvres, pour l'ordinaire mieux disposés, on les » néglige, on les abandonne, parce qu'auprès d'eux la vanité ne trouve rien pour se nourrir (3). »

Ces actes extraordinaires de charité touchèrent si vivement quelques ecclésiastiques de naissance, qu'ils commencèrent eux-mêmes à instruire aussi les pauvres au milieu des rues de Paris ; en sorte qu'en peu d'années ce genre de ministère, d'abord si nouveau, n'eut rien que d'ordinaire au sein même de cette capitale (4). M. Renar, dont nous venons de parler, fut un des premiers qui s'y exercèrent (5) ; mais tous ne s'en acquittèrent pas d'abord avec une égale générosité. L'un de ces nouveaux missionnaires, trop faible encore pour braver le respect humain, s'éloignait quelquefois de M. Olier, ou se cachait dans une maison, lorsque, instruisant quelque pauvre, il venait à apercevoir des personnes de sa connaissance. Le serviteur de Dieu en éprouvait un vif déplaisir, et, reprochant ensuite avec douceur cette lâcheté à son ami, il lui représentait que c'était une folie de

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 6. — *Année Dominicaine.* — *Remarques historiques*. Ibid.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 38.

(3) *Ibid.* p. 39 et 40.

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 262.

(5) *L'idée d'un véritable Prêtre*, p. 86.

rougir de reconnaître les pauvres pour nos frères, puisque Jésus-Christ n'aura pas honte de nous avouer devant son Père pour les siens (1). Ces sentiments furent toujours, depuis, la règle invariable de sa conduite, jusque là que s'il rencontrait dans les rues des pauvres malades, il les conduisait lui-même à l'hôpital, ou les y faisait transporter sur-le-champ, s'ils étaient trop faibles pour s'y rendre eux-mêmes (2).

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 38 et 39.

(2) *Ibid.*

V.
M. Olier est blâmé et persécuté par ses proches.

Il ne pouvait pratiquer longtemps des œuvres si opposées à la prudence de la chair, sans éprouver des contradictions de la part de ses proches. Quelques-uns le blâmaient hautement, et regardaient sa conduite comme une singularité déshonorante pour un homme de qualité. On n'épargna, pour l'en dégoûter, ni railleries, ni reproches, ni représentations. Plus d'une fois on en vint jusqu'aux injures et aux menaces, et enfin on usa même d'une sorte de violence pour écarter les pauvres de l'appartement où il les rassemblait. Alors il commença à les conduire dans le lieu de la maison qui lui rappelait l'étable de Notre-Seigneur, ayant néanmoins l'attention, par ménagement pour sa famille, de les y introduire par une porte dérobée. Sa réponse à tous ceux qui le blâmaient était cette maxime de saint Paul : *Si je voulais plaire aux hommes, je ne serais point serviteur de Jésus-Christ* (3). Il réunissait aussi de jeunes écoliers et même plusieurs aspirants à l'état ecclésiastique, pour les former à la vertu et aux lettres ; et c'était aux yeux de ses parents un nouveau sujet d'humiliation et de déshonneur. « Je n'ai jamais pu me « dispenser de cette occupation, écrit-il, quelque murmure » que cela excitât dans ma famille, qui était choquée de » me voir tenir ainsi de jeunes écoliers auprès de moi, et » me faire le pédagogue de la jeunesse. Il est vrai que la » bonté de Notre-Seigneur n'a pas souffert que j'aie eu de » grandes oppositions au point que j'en pouvais avoir de la » part de feu mon père ; car il avait un tel pouvoir sur moi,

(3) *Mém. pour la Vie de M. Olier, de la main de M. Leschassier.* — *Attestations authentiques, touchant M. Olier*, p. 207 — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 35 et 38.

» que, s'il eût vécu dans le commencement de mon retour » de Rome, lorsqu'il fallut parler aux pauvres en pleine » rue, je ne sais si j'eusse osé en sa présence l'entreprendre. » Il voulait me pousser dans le monde, et me mettre à la » cour, où j'eusse eu mauvaise grâce de pratiquer cet em- » ploi. » Parlant ensuite des missions qu'il entreprit peu après, il ajoute : « De plus, je ne sais s'il eût pu souffrir qu'au » lieu de paraître en public et dans les meilleures chaires » de Paris, comme j'avais commencé, je fusse allé prêcher » dans les missions, aux plus pauvres villages, où je ne » trouvais quelquefois qu'une grosse pierre pour chaire et » point de bonnet, en sorte qu'il me fallait prêcher nu- » tête et jusqu'à trois fois par jour ; cet homme sage et » prudent n'eût pu le souffrir alors, à cause que la mission » n'était point encore pratiquée par des personnes de con- » dition (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 261, 262.

VI. M. Olier procure l'entrée de Mlle de Bussy aux Carmélites.

Sa mère, qui lui avait témoigné tant d'affection à son retour de Rome, fut la première à ne pouvoir le souffrir dans des occupations qu'elle regardait comme un déshonneur public pour sa famille. Déjà elle avait commencé à ne plus le voir du même œil lorsqu'il eut refusé la charge d'Aumônier du Roi, et qu'il commença à vivre éloigné du monde. Mais ce qui excita les murmures de tous ses proches contre lui, ce fut que, peu après son retour en France, il facilita à Mademoiselle de Bussy, sa cousine, les moyens de s'arracher au monde et de se consacrer à Dieu dans l'ordre du Carmel (2). Il se prêta d'autant plus volontiers au généreux dessein de cette parente, qu'elle lui avait témoigné une charité plus sincère qu'aucun de ses proches, en fondant à perpétuité une messe qui devait être offerte chaque jour pour elle et pour lui. Il crut d'ailleurs que le sacrifice qu'il ferait d'une des personnes du monde qui lui étaient alors le plus chères, lui obtiendrait pour lui-même quelque faveur de sainte Thérèse à qui il l'offrait ; il la fit donc entrer chez les Carmélites. Cette vertueuse fille en con-

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 407.

serva jusqu'à sa mort la plus vive et la plus sincère reconnaissance. Voulant lui en donner une marque avant même de sortir de la maison, «elle demanda, dit M. Olier, » la clef de mon coffre, et elle y laissa mille belles choses, » qui étaient des restes de sa vanité; croyant par là reconnaître les petits services que je lui avais rendus malgré » ses parents et les miens, des mains desquels j'étais parvenu à la dégager. J'aidai encore une dame, attachée » à sa personne, à être reçue Carmélite. Je trouvai donc » ces vanités dans mon coffre après son départ, et je m'en » servis pour faire des présents à la très-sainte Vierge, » comme j'avais commencé à le faire dès auparavant. » J'offris, pour l'ornement de plusieurs églises qui lui sont » dédiées, divers présents en diamants, en argenterie et » autres, et je fus un de ceux qui contribuèrent, par » quelque somme considérable, à la décoration de l'église de » Notre-Dame de Paris. Depuis, je lui ai fait de temps en » temps quelques présents, ayant toujours tâché de témoigner mes affections à cette grande princesse, en lui sacrifiant les choses qui m'étaient le plus chères, et bien souvent sans le vouloir : car, dès que j'avais quelque chose » de beau, je sentais dans mon cœur une impulsion involontaire de porter cet objet à Notre-Dame (1). » Au milieu de toutes les contradictions que ses proches lui faisaient éprouver, M. Olier montrait la plus inaltérable patience. Il croyait même que dans les procédés de sa mère, et dans ceux de ses autres parents à son égard, il y avait plus de pureté d'intention et de droiture que dans ses actions les plus saintes (2), et qu'ils n'agissaient ainsi envers lui, que parce que DIEU voulait, par ce moyen, éprouver sa patience et lui faire expier ses péchés. » Lorsque ma mère » m'avait fait quelque mauvais traitement, dit-il, j'allais » quelquefois à l'église Notre-Dame, et, me prosternant » devant la statue de la très-sainte Vierge, je lui disais, le » cœur tout affligé : Je vous prends pour ma mère, puisque

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 127.

(2) *Ibid.* t. II. p. 408.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 349.

» la mienne me rebute; ma sainte Vierge, servez-moi de » mère, s'il vous plaît (1). »

VII. M. Olier baise les plaies et les ulcères des pauvres.

M. Olier ne mit cependant point de bornes à sa ferveur, malgré la douceur et les ménagements dont il usait pour ne pas trop aigrir ses proches. Ce même attrait fort et puissant, qui l'avait porté à instruire publiquement les pauvres, l'obligea, comme il s'exprime lui-même, à des actes plus héroïques encore, à baiser leurs pieds et même leurs plaies les plus horribles (2). Les victoires de ce genre qu'il a remportées sur lui-même sont la preuve la plus décisive de la grandeur de son courage, et l'un des plus beaux triomphes de sa foi. Après que la religion a publié partout les traits semblables d'un père Claver et de l'illustre Apôtre des Indes, nous ne pensons pas devoir dérober à l'édification publique les actes de ce genre d'héroïsme que présente la vie de M. Olier, ni que la délicatesse des lecteurs chrétiens se refuse à en entendre le récit. Pressé par cet attrait intérieur, M. Olier, après avoir catéchisé les pauvres dans les rues de Paris, leur baisait ensuite les pieds par respect. S'ils avaient quelque plaie, il leur demandait comme une grâce la permission de la baiser; et, étouffant alors les plus fortes répugnances de la nature, il ne craignait pas de coller ses lèvres sur des ulcères dont la vue seule faisait horreur aux passants. Une personne, qui l'accompagnait, a compté jusqu'à seize occasions différentes, dit M. de Bretonvilliers (3), où elle l'a vu baiser ainsi les plaies les plus infectes, et coller sa bouche avec tant de tendresse et de complaisance sur la pourriture même qui en découlait, qu'il en avait ensuite le visage tout couvert. Traversant un jour le pont de l'Hôtel-Dieu, il aperçut un pauvre par terre, qui avait une plaie dont les passants ne pouvaient soutenir la vue : il s'approche aussitôt, se jette à ses pieds, et ne voyant que Jésus-Christ dans la personne de son membre souffrant, après l'avoir embrassé, il baise la partie affligée de son corps à plusieurs reprises (4). Il revenait alors de

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 156. — *Année Dominicaine, etc.*, p. 431.

(3) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 84. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. II. ch. IV. — *Remarq. historiques.*, t. III. p. 555.

(4) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, p. 89.

l'église Notre-Dame, et, selon la coutume qu'il observa quelque temps, il baisait, en sortant, les pieds de tous les pauvres qu'il rencontrait aux portes, sur le parvis, sur les ponts et dans les rues, sans jamais résister à l'attrait intérieur qui le portait si puissamment à ces sortes d'actes. « Qu'il est doux, ô mon DIEU ! de vous obéir, écrivait-il, » et que vous rendez bien le centuple à ceux qui font sem- » blant de vous être fidèles ; car je ne puis pas dire vous » l'être réellement, sinon que j'ai toujours tâché de vous » obéir depuis le moment que je me suis converti. Jamais » je n'ai pu souffrir de vous rien refuser, en ayant le » moyen et la force ; et j'ai toujours adhéré à vos senti- » ments, pour jeune que j'aie été à votre divin service. » Saint Paul disait : Depuis ma vocation je n'ai pu adhérer » à mes volontés propres, à mon jugement et aux inclina- » tions du sang et de la chair ; eh ! plût à DIEU que cela » fût ainsi de moi, qui ne suis que superbe, comme en » effet j'en suis tout composé ! Mon doux JÉSUS, quel que » je sois, c'est en vous que je reçois toutes ces grâces, et » c'est pour vous, mon tout, que je veux tout faire, tout » dire et tout écrire, pour vous seul mon amour, qui rap- » portez tout à votre Père pour lequel vous vivez (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 210. 211.

VIII.
On ordonne à M. Olier de ne plus baiser les pieds des pauvres qu'en esprit, lorsqu'il est dans les villes.

M. Olier, non moins docile à la voix du guide de sa conscience, qu'il n'avait été généreux à suivre l'attrait divin, cessa peu après d'offrir aux yeux de la capitale le spectacle d'une si étonnante humilité. Son confesseur, satisfait du courage héroïque de son pénitent, lui fit observer que ces actes extraordinaires de charité pourraient à la fin lui donner trop d'éclat : il n'en fallut pas davantage pour les interrompre aussitôt. M. Olier s'abstint donc dès ce moment de baiser les plaies des pauvres qu'il rencontrait à Paris et dans les autres villes, mais il ne laissait pas alors de les baiser en esprit (2). « Dans les villes, écrivait-il douze ans après, » souvent et quasi toujours, je les baise en esprit, ne pou- » vant pas le faire extérieurement. Je sens mon cœur porté

(2) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, — *Ibid.* p. 558.

» par l'esprit de Notre-Seigneur jusqu'à la plaie, avec grande
» tendresse. Cela m'apprend que ce bon Maître aime beau-
» coup ces sortes d'occupations intérieures ; qu'à l'intérieur
» rien ne doit nous paraître impossible ; et que nous ne
» devons rien laisser à faire, afin que dans l'occasion où
» DIEU nous demandera la chose jusqu'à l'extérieur, nous
» soyons toujours prêts à obéir. Il faut donc que notre in-
» térieur soit bien plus grand que notre extérieur, et que
» ce que nous faisons au dehors nous paraisse si petit à
» l'égard de ce que nous désirons faire pour DIEU à l'in-
» térieur, que l'œuvre extérieure nous fasse rougir, étant
» si peu de chose pour une aussi grande majesté. Alors elle
» sera pleine d'humilité et de charité : deux conditions qui
» doivent accompagner nos œuvres, et qui étaient l'esprit
» dans lequel Notre-Seigneur faisait toutes les siennes (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 157.

Lorsqu'il marchait par la campagne, et qu'il rencontrait des pauvres, cédant alors à son attrait, il demandait de baiser leurs pieds ou leurs ulcères. Il rapporte lui-même que ces rencontres semblaient souvent être ménagées par une disposition particulière de la Providence, tant pour le soulagement spirituel et corporel de ces malheureux auxquels il faisait toujours l'aumône, que pour sa propre édification. Un jour, il vit venir à lui trois pauvres les uns après les autres, et sous lesquels sa foi vive et ardente lui montrait JÉSUS, Marie et Joseph. « Le premier qui passa, dit-il,
» ce fut un bon vieillard, l'autre une bonne femme, et le
» troisième un jeune homme. Je les interrogeais de leur
» croyance, à quoi ils me répondaient fort bien ; le dernier
» surtout, qui me représentait JÉSUS-CHRIST, me toucha
» beaucoup : c'était un jeune homme qui avait un côté du
» corps tout brûlé, le bras tout retiré, tout perdu et même
» écorché. Je lui demandai entre autres choses d'où lui
» était venu cet accident ; il me répondit que pour avoir
» voulu sauver ses enfants du feu, il s'était ainsi brûlé le
» corps. Il ne pouvait répondre plus justement à ma pen-

» sée ; ce rapprochement entre lui et mon Sauveur couvert » de plaies pour avoir voulu sauver ses enfants me toucha » vivement. Hé ! DIEU vous bénisse, lui disais-je à chacune » de ses réponses. Après que je l'eus consolé et que je lui » eus souhaité la bénédiction de DIEU, il s'en alla content ; » je le fus aussi beaucoup moi-même, de ce qu'il m'avait » permis de lui baiser sa plaie (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 156, 157.

IX.
A Chartres, M. Olier est délivré de peines intérieures.

Un autre sujet de joie pour M. Olier, fut que ce pauvre malheureux lui dit qu'il était de Notre-Dame de Chartres, circonstance qui augmenta sa tendresse et sa générosité pour lui. Il fut ravi de témoigner à la très-sainte Vierge, dans la personne de ce pauvre, la reconnaissance qu'il conservait pour les grâces dont elle venait de le combler tout récemment dans cette célèbre église. Après son retour de Rome, DIEU avait voulu l'éprouver non plus seulement par ceux de ses amis et de ses proches qui censuraient sa conduite, mais par lui-même. M. Olier s'approchait déjà tous les jours de la sainte table, et même du tribunal de la pénitence, afin d'éviter jusqu'aux plus légères imperfections ; lorsque DIEU, pour le purifier davantage encore, permit qu'il fût assiégé de peines intérieures les plus accablantes. « Je me souviens, dit-il lui- » même, qu'au commencement que je fis profession de » servir notre bon Maître et sa très-sainte Mère, j'éprouvai » des scrupules si grands, que je me confessais trois fois » chaque matin, jusqu'à aller interrompre à l'autel le cha- » pelain de notre chapelle pour qu'il me donnât l'absolu- » tion. » C'était le père Dufour, chapelain de la paroisse Saint-Paul, et qui avait été aumônier de saint François de Sales (2). En vain, pour calmer les peines de M. Olier, cet ecclésiastique employa-t-il tous les secours qu'offre la foi aux justes éprouvés ; quelque soumission qu'il trouvât en lui, il ne put réussir à lui rendre le calme. Il fallait que la main qui avait envoyé le mal en procurât elle-même le remède. DIEU inspira donc à M. Olier de recourir à la source

(2) *Mém. Ms. de M. Leschassier.— Attestations autographes*, p. 207.

où il avait trouvé sa guérison dans son voyage d'Italie ; et, pour le confirmer dans la persuasion où il était, que toutes les grâces qu'il devait recevoir lui seraient données par les mains de la très-sainte Vierge, il lui inspira la pensée de faire un pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, en grande vénération dans tout le royaume depuis un temps immémorial *. M. Olier s'y rendit de Paris à pied, au milieu de l'hiver, mais avec une dévotion si ardente et un tel succès, qu'au moment même où il arriva dans l'église cathédrale, et avant d'avoir visité la chapelle souterraine, où la Mère de Dieu était alors spécialement honorée, il se trouva entièrement délivré de toutes ses peines (1).

* NOTE 1, p. 69.

(1) *L'Année Dominicaine, etc.* — *Remarques hist.* t. III, p. 455. — *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 121. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 47. 54.

X. Le mépris que M. Olier fait de lui-même. Son amour pour Dieu.

Après avoir consacré quelques jours à la reconnaissance, en prolongeant devant la vénérable image de Marie les tendres effusions de son cœur, il revint à Paris, plus affermi que jamais dans la résolution de vivre d'une manière tout apostolique. Déjà il se refusait tout, pour répandre son bien en aumônes, et vivait éloigné de toute compagnie, afin de vaquer plus librement à l'oraison. Son lit était une simple paillasse ; mortification qu'il cachait si bien, que son valet de chambre l'ignora longtemps et fut le seul qui s'en aperçut au bout de quelques années. Pour lui en dérober la connaissance, M. Olier avait soin de retirer le soir ses matelas, et de les remettre le matin dans le même état où ce domestique les avait laissés (2). Aussi avide d'austérités que les hommes sensuels et voluptueux le sont des douceurs et des commodités de la vie, il traitait son corps avec toute la dureté d'un maître qui dompte son esclave ; et il suffisait qu'une action fût agréable à Dieu, pour qu'il s'y portât avec courage, quelque pénible qu'elle fût. Enfin, il était déjà tout possédé du saint amour ; et pour l'allumer de plus en plus dans son cœur, il saisissait toutes les occasions de converser avec les personnes qui aspiraient à la vie parfaite. Dans un voyage qu'il fit cette année à son abbaye de Pébrac, il eut l'avantage de

(2) *Mémoire Ms. de M. Leschassier, ibid.* p. 207. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 4.

visiter plusieurs fois une sainte religieuse, la mère Desgranges, supérieure des Filles de Notre-Dame de Brioude, dont l'âge et les vertus éminentes lui inspirèrent une vénération profonde et une confiance filiale bien méritée. Dans ses entretiens avec elle, il croyait entendre la très-sainte Vierge, et il lui semblait que les paroles de cette sainte religieuse fussent pour son âme une sorte de lait spirituel. « Pour l'amour de notre sainte Mère et de son très-cher » Fils, lui écrivait-il, continuez à nourrir mon âme ; parlez ouvertement à celui qui n'a de cœur que pour re» cevoir les sentiments du saint amour (quoique souvent il » fasse tout le contraire). Ma Mère, à quoi doivent servir » notre corps et notre âme, notre temps, notre vie, et » même toute l'éternité, sinon pour aimer DIEU, pour le » louer, pour l'adorer? Il veut que sur la terre nous com» mencions à vivre de la sorte : donc, ma bonne Mère, ap» prenez-moi à aimer votre Tout, votre grand DIEU, auprès » duquel je n'ose m'approcher, en étant par moi-même si » indigne. Parlez-lui pour votre enfant, et si vous voulez » qu'il vous suive, mandez-lui la manière dont il lui faut » parler. Ma très-chère Mère, je suis sans voix et sans pa» role, puisque je suis sans amour. *Le Saint-Esprit* qui est » en vous, *a la science de la voix* (1). Quand vous m'aurez » obtenu sa présence et sa sainte union, ma bonne Mère, » je ne vous demanderai pas comment il faudra parler. » JÉSUS, père d'amour, et vous, Marie, la mère de la belle » dilection, avec votre saint époux, saint Joseph, obtenez» moi ce saint amour. Amour, qui habites si hautement » et si pleinement dans ces trois personnes, donne-toi à » leur pauvre petit esclave, mais, hélas ! infidèle et ingrat ! » Amour, bouche tes yeux; miséricorde, ouvre ton sein; » n'ayez point égard à mes crimes. Souvenez-vous de ce » que vous êtes, et non pas de ce que je suis. Prenez-moi, » gardez-moi, consumez-moi dans vous, et puis je suis » tout content; dévorez-moi. Eh ! feu du ciel, je ne puis

(1) Sapient. cap. 1. v. 7.

» vivre si vous ne m'animez, ma vie est une mort » sans vous (1). »

XI.

A quel degré de vertu Dieu appelait M. Olier.

L'ardeur avec laquelle M. Olier s'excitait à l'amour divin, et sa générosité à embrasser les pratiques les plus héroïques de la vie parfaite, n'étaient point, comme on pourrait se l'imaginer, l'impulsion aveugle d'une ferveur indiscrète ou l'excès d'une imagination déréglée. Pour juger de la sagesse de cette conduite extraordinaire, il est nécessaire de considérer les desseins que la Providence avait formés sur lui, et auxquels ces actes de vertu devaient servir de préparation.

DIEU ne le destinait pas seulement à devenir, selon l'expression de l'Assemblée du clergé de 1730, *l'ornement et la gloire insigne du clergé de France* (2), à *l'embaumer* encore après sa mort *de l'odeur de sa sainteté*, comme le témoignait l'illustre évêque de Meaux (3), et, pour nous servir des paroles d'un judicieux historien de saint Vincent de Paul, à *attacher à son nom l'idée d'un des plus saints prêtres qui aient jamais été dans l'Église* (4). Il avait encore daigné le choisir comme l'un des hommes apostoliques, suscités alors pour réformer le clergé (5), par l'établissement des séminaires en France (6), et pour communiquer cette trop tardive, mais si heureuse impulsion, qui multiplia bientôt ces établissements dans tout le royaume. Il devait, selon les conseils divins, laisser après lui, dans le séminaire principal qu'il fonda, *une source de grâces pour tout le clergé*, ainsi que s'en exprime Fénelon (7), et comme *une citadelle pour la religion, une école de toutes les vertus* (8); donner enfin à l'Église de France une compagnie uniquement vouée à la formation de ses ministres, et qui continuât après lui cette œuvre si importante et si désirée.

Cette vocation exigeait la perfection la plus éminente et comme une nouvelle conversion dans M. Olier. Elle supposait, du côté de DIEU, des secours extraordinaires; et ces grâces excellentes qui forment à la perfection des vertus

(1) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 269.

(2) *Collection des Procès-verbaux, etc.*, t. VII, *Pièces justif. de* 1730, n° VI, p. 339.

(3) *OEuvres de Bossuet: Mystici in tuto*, part. I, n°. 99, t. VII, édit. 1743. — T. XXIX. édit. de Versailles, p. 144.

(4) *Vie de S. Vincent de Paul, par Collet*, in-4°, liv. III, p. 189.

(5) *Histoire des Ordres monast.* in-4°, t. VIII, ch. XVIII, p. 131. — *Vie du père de Condren, Ms. de Cloysault*, t. I, p. 255.

(6) *Summarium super introduct. causæ, etc.*, n° 14, test. XV.

(7) *OEuvres de Fénelon. Correspond.* t. V. *lett. 44. à M. Leschassier.*

(8) *Assembl. du Clergé de France de 1730, déjà citée*, p. 340.

sacerdotales, les hommes à la sanctification desquels le salut d'un grand nombre d'âmes est comme attaché. En considérant l'étendue et les suites d'une telle vocation, on ne doit pas être surpris que DIEU ait commandé à l'une de ses plus zélées servantes, d'offrir, pour la parfaite sanctification de M. Olier *, les prières les plus ardentes et toutes les austérités que pouvait lui inspirer la générosité de son amour. Nous parlons de la mère Agnès de JÉSUS, prieure du couvent de sainte-Catherine de Langeac, ordre de Saint Dominique, en singulière vénération dans toute l'Auvergne, le Velay et les provinces voisines, et dont la vie, tout extraordinaire qu'elle a été, ne doit rien avoir de suspect depuis que le Saint-Siége apostolique, après une longue et sérieuse discussion, a déclaré, par un décret solennel, que cette sainte fille a pratiqué toutes les vertus chrétiennes dans un degré héroïque (1). Elle ne cessait de prier pour la sanctification du clergé, et pour la conversion des pauvres habitants des campagnes, privés dans ces quartiers de presque tous les secours de la religion. Un jour qu'elle demandait avec larmes de sortir promptement de ce monde pour aller se réunir à son céleste époux, notre Seigneur lui dit : *Tu m'es encore nécessaire pour la sanctification d'une âme qui doit servir à ma gloire* (2) : et, peu de temps après, la très-sainte Vierge, pour qui la mère Agnès éprouvait un amour et une dévotion qui trouvent peu d'exemples, même dans l'histoire des Saints, lui apparut toute revêtue de gloire (3), et lui fit entendre ces paroles, qui furent le développement des précédentes : *Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac* (4) *. C'était l'abbaye de M. Olier, à deux lieues de Langeac. La mère Agnès ne le connaissait point alors, elle n'en avait jamais entendu parler (5), et n'eut de rapport avec lui qu'au bout de trois ans de prières, d'austérités et de larmes. Il faut entendre M. Olier lui-même témoigner à DIEU et à Marie sa reconnaissance pour une si touchante invention de leur amour.

*NOTE 2, p. 71.

XII. La mère Agnès reçoit ordre de prier pour la parfaite sanctification de M. Olier.

(1) *Vie de la mère Agnès de Jésus*, in-12, 1808, p. 449.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 182.

(3) *Vie admirable de la sœur Agnès de Jésus*, t. II, liv. VI, ch. I. — *L'Année Dominicaine, etc.* — *Remarques historiques*, t. III, p. 456.

*NOTE 3, p. 72.

(4) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. pag. 182. — *Vie de la mère Agnès*, in-4°. 1665. III° part. ch. XI, p. 508.

(5) *Vie admirable de la Sœur Agnès de Jésus*, l. VI, chap. I.

« En l'honneur de la très-sainte Vierge, l'avocate des » pécheurs, dont je suis le premier; protestant à ses pieds, » en qualité de son indigne esclave, que je suis redevable » à son intercession de toutes les grâces que j'ai reçues, je » dirai, couvert de confusion, qu'à peine sorti des abîmes » du péché où je m'étais plongé pendant plusieurs années » de ma jeunesse, et jusqu'à vingt-deux ans, cette reine du » ciel, plus ravissante dans sa bonté que dans sa grandeur, » prit le soin, et, si j'ose le dire, la peine de descendre sur » la terre, et de visiter une de ses servantes d'admirable » sainteté, et à laquelle elle dit: Prie mon Fils pour l'abbé » de Pébrac, parlant de ce misérable pécheur; ce que cette » sainte fille exécuta si soigneusement, qu'à tout moment » elle m'avait présent à son esprit sans m'avoir jamais » vu, étant à cent lieues d'elle, et qu'elle s'immolait pour » moi comme une victime à la justice de Dieu. Car, après » avoir souffert pour mes péchés abominables des peines » excessives de la part du Fils de Dieu, qui lui faisait souf- » frir les impressions de sa passion et de sa mort, unique » source de toute satisfaction digne de Dieu, elle employait » encore pour moi toutes les inventions que l'amour a cou- » tume de fournir aux âmes pénitentes, comme cilices, » haires, disciplines, ceintures de fer; et avec tant de gé- » nérosité, qu'elle ensanglantait les murs de sa cellule, et » que les ardillons de ses disciplines se retroussaient con- » tre ses os, qui en demeuraient découverts et dépouillés de » chair. Tels étaient les excès de sa pénitence, à quoi elle » joignait encore ce qu'il y a de plus précieux, les soupirs » de son cœur, et des contritions si violentes, qu'elles eus- » sent brisé des rochers; et enfin ses larmes abondantes » qu'elle répandait tous les jours une heure entière (1).

» Je remercie l'ineffable bonté de Dieu, qui, non con- » tente des caresses qu'elle fait à mon âme, décharge en- » core sa colère sur un autre que moi, et choisit dans le » corps de son Fils, qui est l'Église, une des parties les

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 81, 82.

» plus belles et les plus délicates, afin de satisfaire pour les
» crimes de la plus sale et de la plus honteuse : car tout
» mon sang versé goutte à goutte, et tout mon corps tran-
» ché en pièces, tous les jours de ma vie, n'eussent été suf-
» fisants. Si bien que la bonté de DIEU chercha ailleurs à
» contenter sa justice ; ne trouvant point en moi ni la pu-
» reté de l'amour pour lui plaire, ni les forces pour suffire
» à une juste pénitence, et aux emplois laborieux des mis-
» sions auxquelles elle me destinait. Donc, qu'à jamais la
» divine bonté soit louée, bénie, adorée. Que tous les Anges
» et les Saints publient à haute voix sa sainte, adorable et
» infinie miséricorde pour moi. Que je cesse de vivre et
» d'être, pour publier, par ma destruction et mon silence,
» qu'il est au-dessus de toute louange, puisque tout ce qui
» existe, converti en bouches et en langues, ne serait pas
» capable de raconter la moindre de ses gloires, dont la
» plus grande est celle de sa miséricorde. Qu'en attendant,
» Seigneur, mon cœur, ma vie, mon être soient convertis
» en mon JÉSUS, pour être à votre gloire une hostie de
» louange qui magnifie votre bonté et chante votre misé-
» ricorde (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 83. 88.

XIII.
M. Olier entreprend plusieurs pèlerinages pour connaître sa vocation.

M. Olier n'eut connaissance des prières et des austérités de la mère Agnès qu'au bout de trois ans, lorsqu'il vit pour la première fois cette grande servante de DIEU. Déjà cependant il en éprouva les effets dans la grâce signalée que DIEU lui fit, en le fixant enfin sur sa vocation, comme nous le raconterons bientôt. Il n'avait point encore de directeur, et ne savait pas même qu'il fût nécessaire d'en avoir un pour avancer dans la vie parfaite (2). Toujours incertain sur sa vocation, il doutait si DIEU ne voulait pas qu'il entrât dans quelqu'un des ordres religieux les plus réformés, ou s'il était appelé à travailler dans le clergé au salut des âmes. Les faveurs dont il était déjà redevable à l'intercession de la très-sainte Vierge lui firent espérer qu'en l'invoquant avec confiance, il éprouverait encore les

(2) *Ibid.* t. I, p. 90.

effets de son pouvoir auprès de Dieu; et, pour se disposer à cette grâce qu'il demandait avec tant d'instances, il entreprit divers pèlerinages en son honneur. Il aima toujours beaucoup cette pratique autorisée dans tous les temps par l'Église, et toujours louable quand on sait en éloigner les abus d'une fausse piété. Outre les pèlerinages qu'il fit à Notre-Dame des Vertus, à Notre-Dame des Anges, et ailleurs aux environs de Paris, il eut la dévotion, avant sa promotion à la prêtrise, d'aller deux fois à pied à Notre-Dame de Liesse (1) *. Il s'y rendit pendant les chaleurs de l'été, accompagné de ses domestiques, chantant avec eux les litanies de la sainte Vierge, ou composant, dans le chemin, des cantiques à sa louange (2). C'était aussi par ces pieuses pratiques qu'il se préparait à célébrer ses fêtes; et ces jours si précieux à sa piété étaient pour lui des jours de grâces et de bénédiction.

*NOTE 4, p. 73.

(1) *Remarques historiques*, t. I, p. 292. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*. t. I, p. 58.

(2) *Mémoire Ms. de M. Leschassier. — Attestat. aut., etc.* p. 207.

XIV.
M. Olier prêche à St-Paul, sa paroisse.

Au mois d'août 1632, il fit un de ces pèlerinages à Liesse, tant pour se préparer à la fête de l'Assomption, que pour recommander à sa protectrice le succès d'un sermon qu'il devait prêcher ce jour-là dans l'église de Saint-Paul à Paris. Il rapporte lui-même que, vers ce temps, lorsqu'il montait en chaire pour annoncer la parole de Dieu, il éprouvait quelquefois une agitation involontaire qui l'humiliait beaucoup, et qu'il regardait comme l'effet d'un désir secret de l'estime des hommes. « Souvent je m'étais » offert à Dieu, dit-il, pour demeurer court et souffrir la » confusion qu'il lui plairait; mais je n'en étais pas capa» ble, et Dieu ménageait mon amour-propre pour ne pas » me décourager. Je me souviens que le jour de l'Assomp» tion de la très-sainte Vierge, en 1632, et qui précéda nos » travaux des missions, devant prêcher à notre paroisse » de Saint-Paul à Paris, après m'être préparé avec grand » soin, même en faisant un voyage à pied à Notre-Dame » de Liesse, je reçus un secours de ma bonne protectrice » au milieu de ma vanité. Comme je voulus monter en

» chaire, je fus tellement troublé que je n'avais que con-
» fusion dans mon esprit, et néanmoins je ne laissai pas
» de commencer et d'aller jusqu'au milieu du discours
» sans broncher; sur le milieu, je demeure tout court en
» moi-même, sans que le monde qui faisait foule ce jour-
» là s'en aperçût. Alors, tout déconcerté, quoique je me
» confiasse en ma bonne maîtresse, je m'abandonnai à
» parler et à dire tout ce qui me pouvait venir à la bouche
» plutôt que de m'arrêter; et il arriva que je dis, sans y
» penser, et sans m'en souvenir, tout ce que j'avais pré-
» paré. C'est un secours de cette bonne souveraine, qui ne
» veut pas me décourager dans cet emploi (1). » L'embarras de M. Olier ne fut en effet sensible qu'à lui seul, et l'auditoire parut très-satisfait. On en voit le témoignage dans l'un des registres publics de la paroisse Saint-Paul *, où il est dit qu'il *fit très-bien et très-doctement* (2).

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 162, 163.

*NOTE 5, p. 74.

(2) *État-civil de Paris. Registres des sépultures de la paroisse St.-Paul, depuis* 1631, *jusqu'à* 1640.

XV.
Dieu appelait M. Olier à la charge curiale et à travailler à la sanctification du clergé.

M. Olier cependant, toujours incertain, balançait entre l'état religieux et le clergé, lorsque, au mois de novembre suivant, DIEU le fixa tout-à-coup, à l'occasion d'un songe, que nous croyons devoir rapporter à cause de la liaison qu'il parut avoir avec toute la suite de sa vie. DIEU qui peut parler de mille manières aux hommes, leur a quelquefois manifesté ses desseins sous le langage mystérieux des énigmes et des songes, comme on en voit tant d'exemples dans les Livres saints (3). Pour apprécier les motifs, et pénétrer tout le sens de celui dont nous allons faire le récit, il faut se rappeler que les instituteurs des séminaires, en France, suscités aussi pour être les réformateurs du clergé, ne sortirent ni de l'état religieux ni de l'épiscopat. DIEU, qui voulait offrir dans leurs personnes un modèle des vertus propres des ecclésiastiques du second ordre, les tira de cet ordre même et les appliqua aux fonctions du ministère pastoral; et, parce que tel était le dessein de DIEU, ces pieux instituteurs ne donnèrent d'autres règles, que les canons de l'Eglise, aux compagnies qu'ils établirent

(3) *Genes.* cap. XXXVII, XLI. *Daniel*, cap. II. IV.–*Act. Apost.* cap. X, etc.

pour continuer après eux la même œuvre, et exigèrent
NOTE 6, p. 74. qu'elles ne fussent point séparées du corps du clergé. Destiné à coopérer à ce grand dessein, M. Olier n'était pas appelé non plus à la vie religieuse, quoique, depuis l'âge de quinze ans, il éprouvât de vifs désirs d'entrer dans l'ordres des Chartreux, ni à l'épiscopat, malgré les sollicitations pressantes qu'on lui fit dans la suite, et jusqu'à sept ou huit fois différentes (1). Devant servir de modèle aux ecclésiastiques du second ordre, il était appelé à vivre dans le clergé, et à y exercer la charge curiale; et ce fut pour le détourner de l'état religieux qu'il voulait alors embrasser, et pour lui montrer déjà la place qu'il devait occuper un jour dans la hiérarchie de l'Église, que Dieu lui envoya le songe dont il fait, en ces termes, le récit.

(1) *Mémoire sur M. Olier, par M. Baudrand*, p. 76.

XVI. Dieu montre à M. Olier sa vocation dans un songe mystérieux.

« Dans le temps où la mère Agnès priait pour moi, » sans que je le susse, j'étais fort en peine de ma vocation. Alors, n'ayant point de directeur et n'en connaissant pas, n'en sachant pas même la nécessité, j'avais » toujours eu la pensée de me faire Chartreux, depuis » l'âge de quinze ans. Il arriva qu'après que j'avais entièrement rompu avec le péché, autant que je le connaissais, un bon curé, qui avait pris soin de moi pendant » quelque temps, fut malade à l'extrémité, et j'allai le » voir avant sa mort. Comme je savais que, dans l'ordre » de la charité du prochain, il n'avait rien de plus cher au » monde que mon salut, je le priai que la première chose » qu'il demandât à Dieu, en entrant dans le ciel, ce » fût la grâce de me faire connaître clairement l'état où » il veut que je le serve. Deux ou trois jours après (il y a » bien neuf ou dix ans), Notre-Seigneur me fit la grâce » de me le manifester par un songe. Il plut à sa bonté me » montrer, deux nuits de suite, le ciel ouvert, où je voyais » saint Grégoire dans un grand trône, et saint Ambroise » dans un autre au-dessous de lui; plus bas, une place de » curé vacante; et beaucoup plus bas, quantité de Char-

» treux, pour faire la hiérarchie entière. Cela voulait » peut-être dire que la volonté de notre divin maître était » que je le servisse dans le clergé, où ces deux grands hom- » mes avaient brillé avec éclat par leurs rares vertus et leur » mérite, et surtout par les grands services qu'ils avaient » rendus à l'ordre sacerdotal : qu'il fallait m'asseoir en un » lieu au-dessous de saint Ambroise qui était vacant ; c'est » à-dire, remplir cette place de curé, et servir l'Eglise, » en cette qualité, comme saint Ambroise et saint Gré- » goire l'avaient servie en leurs dignités éminentes ; que » cette occupation était bien plus utile et nécessaire à » l'Eglise que celle d'être simple Chartreux, et qu'un curé » autant zélé dans sa condition que l'avaient été saint Gré- » goire et saint Ambroise dans la leur, prévaudrait à plu- » sieurs Chartreux tous ensemble. Notre-Seigneur voulait » peut-être encore m'apprendre qu'il fallait, dans cette » place de curé, avoir à ma droite un ordre plus important » et plus nécessaire que celui des Chartreux, qui devait » être au-dessus de ces religieux pour l'utilité qu'en reti- » rerait l'Eglise, un ordre de prêtres, de curés et d'autres » ecclésiastiques, qui serviraient au clergé et le rempli- » raient de sainteté (1). »

M. Olier écrivait ce récit peu de temps après son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, et lorsqu'il commençait à réunir les premiers membres de sa compagnie. N'en voyant point encore l'entier accomplissement, il était naturel qu'il en parlât d'une manière dubitative. Il avoue même que le sens lui en était tout-à-fait inconnu avant la proposition qu'on lui fit de la cure de Saint-Sulpice, et c'est ce qui arrive quelquefois dans les songes divins, d'après la remarque de Benoît XIV. Ce savant Pape cite à l'appui de son opinion l'exemple de saint Pierre, à qui la signification du voile rempli d'animaux immondes, figure des gentils, ne devint manifeste que lorsqu'il se trouva dans la maison de Corneille. Il fait encore observer, d'après le cardinal Bona,

(1) *Mémoires aut. de M. Olier.* t. I, p. 90, 91. — T. II, p. 331. — T. IV, p. 178. — *Vie Ms. de M. Olier, par M de Bretonvilliers,* t. I, p. 58, 59.

que si Dieu ne donne pas toujours l'intelligence du songe dont il est l'auteur, toujours il en imprime dans l'âme un souvenir ineffaçable, accompagné de la ferme conviction que ce songe vient de lui* : deux circonstances qui se rencontrent dans celui dont nous parlons. « Quoique je n'en comprisse point alors le sens, ajoute M. Olier, et que je n'y fisse nulle attention sur l'heure, ni pendant plus de six années qui suivirent, ce songe m'est toujours demeuré présent à la mémoire, et aussi distinct que si la chose se passait maintenant; et pourtant les effets en furent assez sensibles : car cela me laissa au fond du cœur un éloignement entier du désir d'être religieux; d'où il arriva que, sans y penser, allant ce jour-là même à Vêpres, à mon ordinaire, dans la maison des Chartreux, je sentis un tel dégoût de cette vocation, que je ne pus y penser davantage, quoique dans mon cœur j'aie un très-grand respect pour ces religieux, et que je me sente heureux de les visiter, ou d'assister à leurs offices, pour m'unir à leurs prières et tâcher de participer à leur esprit. »

*NOTE 7, p. 75.

XVII. M. Olier se met sous la direction de saint Vincent de Paul et reçoit les Ordres sacrés.

Les dispositions de M. Olier pour l'état religieux étant donc changées, il ne songea plus qu'à se disposer à recevoir les saints ordres. Les prêtres de la Mission, quoique nouvellement établis, étaient regardés avec raison comme les hommes les plus propres à communiquer l'esprit ecclésiastique; cette considération seule aurait attiré M. Olier auprès d'eux, s'il n'y eût été déterminé d'ailleurs par une ordonnance de l'archevêque de Paris, rendue l'année précédente. Comme il n'y avait point encore dans la capitale de séminaire pour disposer prochainement les aspirants aux saints Ordres, M. Bourdoise avait obtenu de ce prélat, par l'entremise de l'évêque de Beauvais, qu'on obligeât tous ceux du diocèse de Paris à faire en commun, avant l'ordination, dix jours de retraite (1). Il se proposait de procurer lui-même l'exécution de ce réglement; mais, considérant que sa maison était trop incommode, il pria saint Vincent de Paul de

(1) *Vie du V. Vincent de Paul, par Abelly*, liv. I, ch. XXV. — Liv. II, ch. II, sect. II.

permettre qu'on assemblât les ordinands au collége des Bons-Enfants (1), uni depuis peu à la congrégation naissante de la Mission (2); et ce fut là d'abord, puis dans la maison de Saint-Lazare, que les prêtres de cette société, approuvés l'année suivante pour cette sorte d'exercices (3), les donnèrent avec tant de zèle, de succès et de bénédiction. M. Olier, s'étant donc rendu au collége des Bons-Enfants, eut le bonheur de faire l'un des premiers, et sous les yeux de saint Vincent de Paul, les exercices des ordinands, avant de recevoir l'ordre du sous-diaconat (4); et cette circonstance parut avoir été ménagée par la Providence pour le faire passer sous la conduite du saint instituteur de la Mission, qu'il prit en effet dès ce moment pour son confesseur et son guide (5).

XVIII. Saint Vincent de Paul emploie M. Olier aux missions de la campagne.

Dans les entretiens de saint Vincent, dont la conduite lui offrait un si parfait modèle des vertus apostoliques, le zèle de M. Olier prit de nouveaux accroissements* (6). Au lieu de poursuivre ses études de théologie qu'il avait abandonnées depuis son départ pour l'Italie, il éprouvait un désir ardent d'aller travailler dans les campagnes au salut des pauvres, et de prêcher dans les villages et les hameaux; dispositions tout-à-fait conformes à l'esprit des réformateurs du clergé, et particulièrement à celui du saint instituteur de la Mission. Vivement touché de l'espèce d'abandon où languissait, dans plusieurs provinces, le peuple de la campagne, saint Vincent avait obligé tous ses missionnaires à n'exercer aucune fonction dans les villes, à la réserve des exercices des ordinands* (7). Il applaudit au zèle de M. Olier, et le dirigea dans ce nouveau genre de ministère, dont il avait acquis lui-même une si grande expérience. Il voulut encore l'associer à ses missionnaires, pour qu'il travaillât sous eux dans leurs missions (8), sans être cependant de leur corps; et Abelly a remarqué que M. Olier fut même l'un des premiers qui commencèrent à faire ainsi des missions conjointement avec les prêtres de

(1) *Vie de M. Bourdoise*, in-4°, l. III, p. 281.

(2) *Archives du royaume, section hist. ms.* 425. — *Actes de fondations, de* 1625 *à* 1643, fol. 14.

(3) *Ibid.*, fol. 11.

(4) *Oraison funèbre de M. Vincent de Paul, par Henri de Maupas*, in-4o, p. 35. — *Mémoires sur M. Olier, par M. Baudrand*, p. 2.

(5) *Gall. Christiana*, t. II, col. 465. — *Vie Ms. de saint Vincent, par Abelly*, liv. I. chap. 32. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 5; — *par le Père Giry*, p. 16.

*NOTE 8, p. 75.

(6) *Summar. ex processu nc pereunt probationes (in causa ven. Vincentii de Paulis)*, p. 140.

*NOTE 9, p. 76.

(7) *Bulle d'érect. de la Mission. Archives du royaume; ibid.* fol. II. — *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 50.

(8) *Abrégé du* 9e *cahier des Mémoires de M. Olier.* — *Remarques historiques*, t. I, p. 169.

cette compagnie (1). Il fit plus encore : il se livra presque sans relâche à ce pénible ministère; et comme, durant plusieurs années, il n'entreprit ses missions que de l'avis de saint Vincent de Paul, il lui écrivait dans la suite : « J'ai, » par votre grâce, assez vu de pays pour apprendre les » peines et les maux qu'endurent les curés de campagne » éloignés de la capitale (2). »

(1). *Vie du vén. Vincent de Paul, par Abelly*, liv. II, chap. III. — *La même Ms.* liv. I, chap. 32.

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 41.

M. Olier ne sortit du collége des Bons-Enfants que pour aller faire comme un premier essai de tout ce qu'il devait entreprendre dans la suite; et, s'étant associé plusieurs zélés coopérateurs, il essaya d'évangéliser avec eux les peuples des champs, exercice qui l'occupa presque tout entier jusqu'à sa promotion au sacerdoce. Il n'aidait pas seulement de ses biens les ouvriers de ces missions, quoiqu'il ne fût encore que sous-diacre, il travaillait sous leur conduite, faisait assidument le catéchisme, et annonçait avec un zèle infatigable la parole de DIEU (3). « Je commençai alors » dans les missions et ailleurs, dit-il, à m'abandonner au » Saint-Esprit, pour prêcher en sa vertu (4). » Tout épuisé qu'il était, et après avoir passé les jours entiers à prêcher ou à faire d'autres bonnes œuvres, s'il rencontrait un pauvre, il s'arrêtait pour l'instruire et lui parler de DIEU, et il continua cette pratique jusqu'au temps où la paralysie ne lui permettant plus de catéchiser, il fut contraint de se faire suppléer par quelqu'un de ses prêtres. Quand il voyageait dans la campagne, il se détournait de son chemin pour aborder les laboureurs et leur adresser quelques paroles de salut, quoique cet exercice de charité le retardât beaucoup, et lui fît quelquefois souffrir des incommodités considérables. Dans plusieurs de ces occasions, il fut surpris par la nuit et contraint de s'arrêter en chemin; il se vit même réduit à manquer presque de toute nourriture, et à n'avoir d'autre lieu de repos qu'une écurie. S'il trouvait des mendiants dans les villes, il ne rougissait pas de les conduire avec lui dans la maison où il logeait; et, après leur

(3) *Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques*, t. III, p. 457.

(4) *Mém. aut de M. Olier*, t. I, p. 163.

avoir fait l'aumône, il s'occupait de leurs besoins spirituels, leur parlait de confession générale, et les y disposait avec une patience et une douceur à toute épreuve. Souvent ils étaient eux-mêmes confus d'une charité si tendre et si compatissante. Un jour qu'il en pressait un de monter sur son cheval pour lui épargner la fatigue du chemin, ce pauvre refusa constamment un tel service, dont il se sentait trop humilié. Enfin, depuis sa retraite au collége des Bons-Enfants jusqu'à sa promotion à la prêtrise, il se voua avec tant de zèle au salut des pauvres de la campagne, qu'il procura, à ses dépens, des missions et des retraites non-seulement dans les terres où il possédait du bien ecclésiastique, comme à Bazainville, à Clisson, et du bien patrimonial, comme à Verneuil, mais encore dans plusieurs paroisses des environs de Paris. Il fut secondé dans ces dernières missions par l'abbé de Coulanges, l'un de ses amis (1). C'est ce même ecclésiastique que Madame de Sevigné, sa nièce, appelle dans ses lettres le *bon abbé*; il fut comme M. Olier l'un des disciples de saint Vincent de Paul, et ils contribuèrent l'un et l'autre à l'établissement des conférences des mardis, connues depuis sous le nom de *Conférences de Saint-Lazare*, et dont nous parlerons bientôt.

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 299. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 6. — *Vie du même, par le P. Giry*. 1re partie, ch. IV. — *Année Dominicaine, etc.* — *Remarques historiques*, t. III. p. 457. — *Attestations autographes*, p. 207.

XIX.
M. Olier reçoit le sacerdoce.

Après environ un an consacré tout entier à ce ministère apostolique, M. Olier se retira chez les prêtres de la Mission, pour se préparer prochainement à recevoir le sacerdoce (2). Ses alarmes sur l'extrême distance qu'il croyait toujours voir entre ce qu'il était et ce que doit être un ministre des saints autels, furent pour saint Vincent de Paul, qui lui tenait la place de Dieu, le rayon de lumière le plus propre à l'éclairer lui-même, et à le diriger sur ce qu'il devait prescrire à son pénitent. L'homme vraiment humble redoute et fuit les honneurs, autant que le présomptueux les recherche : mais il est obéissant, et dès qu'il a entendu la voix de Dieu, à l'exem-

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 170.

ple de celle qui fut la plus élevée, mais aussi la plus soumise de toutes les créatures, il n'a plus de langage que pour dire : *Qu'il me soit fait selon la parole du Seigneur.* Dieu eut à peine fait connaître à M. Olier, par la bouche de saint Vincent de Paul (1)*, qu'il l'appelait au sacerdoce, et celui-ci ne lui eut pas plus tôt déclaré qu'il ne devait pas différer davantage de s'y présenter, que montrant toute la docilité d'un enfant, il ne pensa plus qu'à exécuter les ordres du Ciel. Aux frayeurs qui avaient agité longtemps son esprit, succéda un calme parfait, et un désir ardent de recevoir, avec l'onction sacerdotale, un sacrement dont il espérait que la vertu achèverait de former en lui un vrai ministre et une hostie de Jésus-Christ (2).

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 75.

* NOTE 10, p. 76.

(2) *Ibid.* p. 76.

Ce fut le 21 mars de l'année 1633 qu'il reçut la prêtrise, dans la chapelle de l'archevêché de Paris, des mains de M. Étienne Puget, évêque de Dardanie. Il s'y était disposé par une retraite (3) ; mais ne croyant pas cette préparation suffisante pour célébrer les saints mystères aussitôt après son ordination, il voulut, selon la coutume des plus saints prêtres de ce siècle, employer encore un temps considérable à orner le sanctuaire intérieur où il devait, pour la première fois, offrir l'agneau sans tache. Il consacra trois mois entiers aux exercices spirituels, et suspendit toutes ses autres œuvres, pour ne s'occuper que du grand ouvrage de sa sanctification. La fête du saint Précurseur, qui n'avait commencé le ministère de la prédication qu'après avoir vécu caché dans les déserts l'espace de trente ans, fut le jour qu'il choisit pour célébrer sa première Messe (4). C'était aussi le jour où mademoiselle de Bussy, sa cousine, entrée deux ans auparavant chez les Carmélites, devait être admise à la profession (5). Comme elle était redevable de son bonheur à M. Olier, elle désira d'unir le sacrifice d'elle-même à celui de l'agneau sans tache qu'il se préparait à offrir pour la première fois, et d'être consacrée irré-

(3) *Ibid.* p. 74.

(4) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 86.

(5) *Manuscrit du premier monastère des Carmélites, à Paris.*

vocablement au service de DIEU par le ministère de celui qui l'avait arrachée au monde. Par un sentiment de sa profonde religion, M. Olier avait désiré de célébrer sa pre-

XX. Chasuble que M. Olier fit faire pour sa première Messe.

mière Messe avec l'ornement le plus riche et le plus précieux qu'il pourrait se procurer. Dans ce dessein, il avait chargé un ouvrier étranger, fort habile dans son art, et qui se trouvait à Paris, de lui broder une chasuble. Elle coûta plus de douze cents écus, somme alors très-considérable pour un ouvrage de ce genre, et répondit à l'attente de M. Olier. On rapporte, en effet, qu'il n'y avait point à Paris ni à la Cour d'ornement blanc comparable pour la beauté et la finesse du travail ; et ce qui peut donner une juste idée de sa richesse, c'est que Louis XIV en ayant entendu parler, désira, en 1679, qu'elle servît pour la cérémonie du mariage de la reine d'Espagne Marie-Louise, avec Charles II, et, dans ce dessein, il la fit transporter à Fontainebleau (1)*. Mais cette chasuble, qui contribua si à propos à la pompe dont nous parlons, ne put servir à M. Olier le jour de sa première Messe. « Quelque diligence que missent les per-

* NOTE 11, p. 76.

XXI. M. Olier célèbre sa première Messe.

» sonnes qui me l'apportaient, dit-il, je ne la pus avoir à
» temps pour m'en servir. Je ne la mis que le lendemain,
» à Notre-Dame, qui était un jour où je devais dire la
» sainte Messe en l'honneur de la sainte Vierge, par l'ordre
» de l'Évêque, comme si cette divine Maîtresse eût voulu
» s'en réserver le premier usage (2). »

Le 24 juin 1633, jour de la Nativité de saint Jean-Baptiste, M. Olier offrit donc pour la première fois l'auguste Sacrifice de l'autel, et, selon toutes les apparences, dans l'église des Carmélites de Notre-Dame-des-Champs, aujourd'hui rue d'Enfer, où il prêcha ce jour-là même * le discours d'entrée en religion de mademoiselle de Bussy (3). On le vit faire cette action, qu'il regarda toujours comme la plus importante de sa vie, avec une religion égale à l'opinion qu'on avait de sa piété (4). En immolant la victime sainte, il s'immola lui-même avec elle. Jusque-là il

* NOTE 12, p. 76.

(1) *Mém. sur M. Olier, par M. Baudrand*, p. 52.

(2) *Pièce détachée des Mémoires de M. Olier. —Copie des Mémoires de M. Olier*, t. I.

(3) *Remarques historiques*, t. I, p. 170. —T. III, p. 457.

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t II, p. 329. — *Matériaux recueillis par M. Leschassier, pour la Vie de M. Olier*, p. 2.

avait rendu de fréquentes visites à sa cousine pour l'affermir dans son généreux dessein; dès qu'il l'eut offerte à Dieu par la profession religieuse, il cessa tout-à-fait de la voir, sans cesser pourtant de prier pour elle. Ses prières ne furent pas moins efficaces qu'auraient pû l'être ses discours, car la sœur Madeleine de Saint-Jean-Baptiste, c'est ainsi qu'elle fut nommée en religion, durant près de quarante ans qu'elle vécut encore, offrit d'abord à Paris, puis à Limoges où elle mourut, un modèle accompli de toutes les vertus religieuses. Il est d'autant plus naturel de penser que les prières de M. Olier l'aidèrent beaucoup à s'élever à cette haute perfection, qu'elle participa d'une manière peu commune à la grâce et à l'esprit du serviteur de Dieu, surtout à sa profonde religion envers la très-sainte Eucharistie, et à son tendre amour pour l'auguste Mère de Dieu(1) *.

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.* t. 1, p. 79. 86.

* NOTE 13, p. 77.

XXII.
M. Olier fait vœu de servitude à la très-sainte Vierge. Ses pratiques envers elle.

La dévotion envers Marie sembla prendre encore de nouveaux accroissements dans le cœur de M. Olier depuis sa promotion au sacerdoce. Convaincu qu'il devait après Dieu, à cette auguste reine, tout ce qu'il était dans l'ordre de la grâce, il ne voulut plus user qu'en son nom de tout ce qu'il possédait. Il lui voua, dans ce dessein, une perpétuelle servitude (2); et, en signe de cet esclavage, qui au reste ne le retenait captif auprès de la Reine du ciel que pour mieux dilater son cœur et l'embraser du pur amour, il porta dès-lors une petite chaîne d'argent attachée à son cou, selon la pieuse pratique autorisée depuis par l'Eglise, et qui a été interdite dans ces derniers temps *. Depuis qu'il eut fait ce vœu, il ne refusa rien à ceux qui lui demandaient quelque chose au nom de Marie. « Je souffre une grande » peine, dit-il, quand je ne puis rien donner à un pauvre » qui nomme la sainte Vierge, ou qui en parle en me de» mandant l'aumône. Si je n'ai point d'argent, je donne » pour l'ordinaire quelque autre chose, comme un mou» choir, un livre, une médaille; car pour pouvoir les re-

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. 1, p. 131. 142

* NOTE 14, p. 77.

» fuser, il faut absolument que je n'aie rien, que je ne » puisse rien emprunter, ni les conduire à la maison : en- » fin ce nom m'est si auguste et en si grande vénération, » que tout en moi cède à cela. Je ne sais comment on peut » refuser quelque chose à cette sainte maîtresse. Les per- » sonnes qui font profession de l'honorer, ou qui lui ap- » partiennent, ont un si grand pouvoir sur moi, que je n'ai » jamais osé penser de leur rien refuser. Elles sont à la » grande maîtresse, c'est assez (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*. t. I. p. 128.

Cet esprit d'amoureuse servitude envers Marie le portait à avoir toujours, autant qu'il lui était possible, quelqu'une de ses images devant lui. Seul ou en compagnie, il ne manquait jamais de saluer respectueusement toutes celles qu'il rencontrait, ce qu'il a pratiqué jusqu'à la mort. Il passait même de préférence par les rues où il s'en trouvait un plus grand nombre †, afin d'avoir l'occasion de lui rendre plus souvent ses devoirs (2). « Je me sentais porté, » dit-il, à lever la tête par les rues pour découvrir toujours » quelques nouvelles images de Notre-Dame ; je sais pres- » que le nombre qu'il y en a dans la plupart des rues de » Paris. Si je rencontre ces images, je les salue encore, » quoique je ne les regarde pas, à cause de la modestie » qui ne le souffre point. Je sais pour l'ordinaire où » elles sont, sans qu'il soit nécessaire d'y jeter les yeux ; » je les découvre dans les endroits les plus cachés, une » sorte d'instinct m'en avertit. J'en ai découvert beaucoup » à mes amis qui les respectent maintenant. Je me sou- » viens, à propos de cela, que l'un d'eux disait dernière- » ment d'une certaine rue de Paris : Voici la rue de l'abbé » Olier ; c'est que je passais plutôt par celle-là, pour aller » à Notre-Dame, à cause de la quantité de figures de la » très-sainte Vierge qui y sont exposées (3). »

(2) *Remarques hist.* t. I, p. 170.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*. t. I, p. 198.

† Ce fut par opposition à l'hérésie calvinienne, que les Parisiens placèrent autrefois tant de statues de saints, principalement de la sainte Vierge, sur les façades de leurs maisons et aux coins des rues (4).

(4) *Hist. de la ville de Paris, par Félibien, etc.* tom. II, p. 1071.

XXIII. Établissement des conférences de saint Lazare.

Les amis dont parle M. Olier, et à qui il communiquait sa vive et tendre dévotion pour Marie, étaient quelques ecclésiastiques de qualité, dirigés comme lui par saint Vincent de Paul. Désirant conserver les fruits de leur ordination, ils prièrent leur saint directeur de leur indiquer les moyens de mener une vie vraiment sacerdotale (1). L'un d'eux, que l'on ne nomme point, et que saint Vincent appelle le promoteur de cette bonne œuvre, vint lui proposer de les réunir une fois chaque semaine pour s'entretenir ensemble des vertus de leur état. Saint Vincent goûta ce projet, et, le 11 juin 1633, étant allé trouver chacun de ces ecclésiastiques en particulier, il leur en fit part et les invita à venir en conférer avec lui à Saint-Lazare. Dans cette première réunion, il leur déclara que, pour satisfaire jusqu'à la fin de leur vie aux devoirs de leur vocation, ils n'étaient pas obligés de quitter la maison de leurs parents, mais qu'il leur suffirait, pour se prémunir contre la corruption du siècle, d'observer fidèlement un réglement de vie qu'ils se traceraient; et chacun applaudit avec joie à cette proposition. S'étant réunis le 9 juillet suivant, ils déterminèrent le mardi de chaque semaine pour le jour de leur assemblée (2), et l'archevêque de Paris approuva un si utile dessein. Telle fut l'occasion de la conférence des mardis ou de Saint-Lazare, peu nombreuse au commencement, et qui s'accrut et se multiplia avec tant de bénédictions, dans la suite. M. Olier, que les historiens de saint Vincent de Paul nomment le premier (3) de ceux qui y entrèrent d'abord, contribua encore à son progrès en y attirant de nouveaux membres, et surtout en formant d'autres réunions sur ce modèle, comme nous le dirons en son lieu. Il nous apprend lui-même qu'on n'admettait aucun religieux à ces conférences. « C'est une assemblée » d'ecclésiastiques, dit-il, qui d'un même esprit cherchent » à honorer le sacerdoce du Fils de Dieu, sans se partager » dans d'autres voies (4) *.

(1) *Vie du V. Vincent de Paul par Abelly*, l. I, chap. XXVII.

(2) *Abelly. Ib.* liv. II, ch. III.

(3) *Vie de saint Vincent de Paul par Collet*, l. III, t. I. p. 189. — *Vie de saint Vincent de Paul*, in-12, *Paris*, 1787, p. 240.

(4) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 66.

* NOTE 15, p. 78.

NOTES DU LIVRE DEUXIÈME.

ORIGINE DE LA DÉVOTION A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

NOTE 1, p. 50. — Jules César rapporte que, de son temps, les Druides gaulois, en possession d'enseigner la religion à la jeunesse, et même de prédire l'avenir (1), se réunissaient tous les ans dans un lieu sacré du pays Chartrain (2). La tradition de cette province ajoute que, dès avant Jésus-Christ, ils avaient érigé, sur la hauteur même où fut bâtie dans la suite l'église cathédrale de Chartres, un autel dédié *à la Vierge qui devait enfanter*, et que, conformément à la pratique des Gaulois, de graver des inscriptions sur leurs autels (3), ils y avaient écrit ces mots : *Virgini parituræ* (4), devenus depuis si célèbres. Telle est, dit-on, l'origine de ce pèlerinage.

La croyance d'*une vierge qui devait enfanter* était généralement répandue chez les païens avant le Christianisme, comme l'a démontré l'auteur de l'*Origine* prétendue *des cultes* (5); et, de nos jours, on a publié sur le même point des documents qu'on ne saurait contester (6). Pour expliquer l'origine de cette opinion, on peut, outre une tradition primitive, supposer encore une révélation divine faite aux païens. Les Pères de l'Eglise pensent en effet communément que Dieu leur a fait annoncer la venue de son Fils (7), comme nous le savons très-certainement de Balaam, dont la prophétie était connue chez les Gentils, ainsi que semble le montrer l'exemple des Mages (8). C'est aussi ce qu'ont pensé beaucoup d'auteurs modernes, d'après saint Thomas (9); on sait que l'Eglise Romaine autorise cette opinion dans sa liturgie (10); et telle est, relativement à l'autel des druides Chartrains, l'opinion adoptée par M. Olier : « Chartres, dit-il, cette sainte et dévote » ville, première dévotion du monde pour son antiquité, puisqu'elle » a été érigée par prophétie (11). »

On peut penser d'ailleurs que, depuis la traduction de la Bible en grec, et la diffusion des Juifs après les conquêtes d'Alexandre, les païens ont eu connaissance de leurs livres prophétiques, et ont su du moins qu'ils attendaient un libérateur prédit. Suétone nous ap-

(1) *Histoire universelle, traduite de l'anglais*, t. XXX, p. 448.

(2) *Cæsar, de Bello Gallico*, lib. VI, n. 13.

(3) *Histoire universelle, ibid.* p. 372.

(4) *Dictionn. de Moréry, art.* CHARTRES.

(5) *Origine des cultes*, t. V.

(6) *Mémoires asiatiques.*

(7) *Cornel. à Lapide, Comm. in Num.* cap. XXIV. v. 17. — *In Matt.* cap. II, v. 1.

(8) *S. Aug. de Civitate Dei, lib.* XVIII, cap. 47, t. VII, col. 530. — *S. Hieronym.* lib. I. *contra Jovinian.* — *S. Justin.* — *Clemens Alex.* — *Lactant. etc.*

(9) *S. Thom.* 2a 2æ, *q.* 2, art. VII.

(10) *Prose des morts.*

(11) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 120.

prend en effet que cette opinion ancienne et constante, était universelle dans tout l'Orient (1), et Tacite ajoute que, d'après la persuasion commune, ces oracles étaient consignés dans les anciens livres des Juifs (2). Les païens ont donc pu connaître, par la lecture même des prophètes, ou par le commerce avec les Hébreux, plusieurs particularités relatives au libérateur, et entre autres la prophétie d'Isaïe qui avait annoncé le prodige de l'enfantement d'une vierge. De graves auteurs pensent même que la prédiction attribuée par Virgile à la sibylle de Cumes n'en est qu'une imitation (3) †. Mais un fait qui tend à prouver que les druides Gaulois l'ont connue, c'est qu'au rapport de Faber, savant auteur anglais, cette prophétie d'Isaïe et celle de Balaam avaient été apportées dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, par les druides, disciples des Mages, et originaires de la Perse (4). Cela étant, il est indubitable qui les Druides gaulois en eurent aussi connaissance, puisque César rapporte que les mystères druidiques, répandus dans les Gaules, y avaient été apportés d'Angleterre; et que, de son temps encore, ceux qui voulaient en être bien instruits faisaient un voyage dans les îles Britanniques.

(1) *Sueton. Vespas. Vit.* c. IV.
(2) *Tacit.* lib. V. *Hist.*
(3) *Rosenmülleri, Scholia in V. T Jesaiæ vat.* p. 305. — *Boxhornii*, p. m. 24. *Historiæ universalis.* — *Molinæi*, lib. III, *vat.* — *Usserii, Annal. V. T.* t. II, n. p. *Jul.* 4674, *etc.* — *Cornel. à Lapide Comment. in Matt.* cap. I, v. I.
(4) *Faber, Origine de l'idolâtrie païenne*, 3 *vol. in-4o.*

Au reste, cette croyance des Chartrains n'est pas, comme on se le persuade faussement, une tradition isolée : on en retrouve des traces dans plusieurs endroits où les druides avaient établi leurs siéges. Guibert, abbé de Nogent, l'un des hommes les plus graves de son siècle, rapporte que l'église de son monastère avait été bâtie sur l'emplacement d'un bocage sacré, où les druides sacrifiaient à la mère future de DIEU qui devait naître : *Matri futuræ Dei nascituri* (5). Ces paroles ne sont que l'explication littérale de l'inscription de Chartres, *Virgini pariturae*, car les païens croyaient que les hommes d'une origine céleste avaient des vierges pour mères (6) : opinion fondée peut-être sur ces paroles d'Isaïe : *Une vierge enfantera un fils qui sera Dieu avec nous.* Quoi qu'il en soit, la tradition attestée par Guibert n'est pas moins constante que celle des Chartrains, et maintenant on lit encore au-dessus de l'autel, dans l'église de Nogent, *Ara virgi-*

(5) *Guibert. de vitâ suâ*, lib. 2, cap. 1. c. D.
(6) *Rosenmülleri. ibid.* p. 302.

† D'après ces auteurs, le nouvel ordre de choses annoncé par la sibylle, et cet enfant qui doit venir du ciel, être fils de DIEU, naître d'une Vierge, commander à tout l'univers, effacer les péchés des hommes, les délivrer du serpent, et ramener le bonheur pour toujours : tous ces traits ne sont qu'une imitation du prophète Isaïe. Du moins, il faut convenir, avec saint Augustin, que le Messie seul pouvait justifier le sens d'un si pompeux et si magnifique oracle : *Omnino non est cui alteri præter Dominum Christum dicat genus humanum :*

Te duce, si qua manent sceleris vestigia nostri,
Irrita perpetuâ solvent formidine terras (7).

(7) *S. August. Epistol.* CLV. *ad Martianum.*

nis pariturœ (1). Chasseneux, dans son Histoire des coutumes de Bourgogne, raconte à peu près la même chose de deux autres églises, l'une près d'Autun, et l'autre près de Dijon. La même inscription se lisait aussi dans l'église de Fontaine, près du château où naquit saint Bernard (2). Aussi Schedius dit en général que les druides érigèrent des statues, dans leurs sombres sanctuaires, à la Vierge qui devait enfanter (3). Ces statues et ces autels furent sans doute un moyen ménagé par la Providence pour accréditer plus aisément parmi les Gaulois la foi chrétienne, lorsqu'elle leur serait annoncée, comme l'avaient été chez plusieurs peuples les autels élevés *au Dieu inconnu* (4), et dont saint Paul se servit avec tant d'avantage à Athènes, pour annoncer à cette ville le même Dieu qu'elle avait honoré sans le connaître (5).

Telle est, selon la tradition, l'origine de cette fameuse dévotion à laquelle la ville de Chartres a dû non-seulement sa magnifique église, mais encore sa célébrité, ses priviléges, et plusieurs fois sa conservation (6).

(1) *Souchet, Hist. ms. de Chartres*, liv. I, chap. 16.

(2) *Histoire des Coutumes de Bourgogne.*

(3) *Eld Sched. De Diis Germanis*, cap. XIII.

(4) *Leland. Démonstration évangélique.*

(5) *Act. Apostol.* cap. XVII, v. 23.

(6) *Gall. christiana*, t. VIII, col. 1106, 1108. — *Histoire de France, par le Père Daniel*, t. III, p. 480. — *Pagii Critic. in Annal.* t. III, an 911, n° 7.

LA MÈRE AGNÈS PRIE POUR LA PARFAITE SANCTIFICATION DE M. OLIER.

NOTE 2, p. 53. — Plusieurs auteurs, entre autres le Père de Salles, religieux Dominicain (7), ont avancé que M. Olier n'était point encore converti à Dieu, lorsque la mère Agnès commença de prier pour lui, ou même quand elle lui apparut à Saint-Lazare. Mais il faut distinguer deux conversions dans l'histoire de M. Olier : la première, du péché à la grâce; et la seconde, de la grâce à la perfection. Cette dernière, que le P. de saint Vincent appelle la *parfaite conversion de M. Olier* (8), fut proprement, d'après les expressions du clergé de France, la profession d'une vie plus parfaite : *perfectioris vitæ studium; arctioris vitæ genus* (9); et, selon les directeurs du séminaire de Saint-Sulpice, dans une de leurs suppliques au Pape : *summum perfectionis studium*. Au reste, cette erreur est assez ancienne, et il paraît que M. Olier y a donné lieu lui-même par un effet de sa rare humilité. L'auteur de la *Vie admirable de sœur Agnès de Jésus*, qui écrivait environ en 1647, et qui avait été induit dans cette erreur par M. Olier, semble s'en être douté par la manière dont il s'en exprime : « La Vierge, dit- » il, apparaissant un jour à la mère Agnès, lui dit : Prie mon Fils » pour un tel..., et qui alors était plongé dans les ténèbres d'une vie » licencieuse et criminelle, *à ce qu'il disait*, me racontant tout » ceci par exprès commandement de son directeur. » Au reste,

(7) *La manière de se donner à* DIEU *dans le siècle, etc.* in-12, pag. 392. — *La Vie admirable de la sœur Agnès*, t. II, liv. VI, chap. 1.

(8) *Année Dominic.* 1re *part. de septembre*, p. 418.

(9) *Collection des procès-verbaux des assemblées du clergé*, t. VII. — *Assemblée de* 1725, p. 477, et *Pièces justificatives*. p. 115. — *Assemblée de* 1730. — *Ibid. Pièces justificat.* p. 339.

M. Olier tenait le même langage à la mère Agnès, après qu'il l'eut reconnue ; et la mère Agnès parlait d'elle-même en des termes plus extraordinaires encore, malgré l'innocence de sa vie. Elle écrivait à M. Olier : « Vous me parlez toujours de vos misères, et » dites que vous allez de pis en pis ; si vous saviez comme fait » cette pauvre abominable, en dépit de DIEU et de la sainte Vier- » ge et de son pauvre Ange gardien, qu'elle contriste continuel- » lement, et empêche de la jouissance d'une gloire accidentelle ; » elle ne fait que se vautrer dans l'abîme de ses péchés. Vous » vous trompez à mon égard, je vous le dis en vérité, je suis une » misérable hypocrite. Toutes les furies infernales n'ont pas tant » de malice que moi. »

NOTE 3, p. 53. — Le père de S. Vincent dit que l'apparition de la sainte Vierge à la mère Agnès, touchant M. Olier, eut lieu en 1630 ou à peu près (1). M. de Lantage la fixe vers l'an 1631 ; cette dernière date est plus exacte, puisque M. Olier, dans ses *Mémoires*, marque le fait sous l'année 1631 (2). Il dit d'ailleurs, qu'*il vit la mère Agnès trois ans après* qu'elle eut commencé de prier pour lui, et ce fut en 1634 qu'il la vit pour la première fois. Enfin, cette dernière année, la mère Agnès lui déclara qu'elle avait fait pénitence pour lui l'espace de trois ans, ce qui reporte l'apparition à 1631 (3).

M. de Lantages, en rapportant les circonstances de ce fait extraordinaire, s'exprime ainsi : « La très-sainte Vierge lui dit : « Prie mon Fils pour un tel, lui nommant M. Olier, alors abbé de » Pébrac. » Ou encore, selon le père de Saint-Vincent : « Prie pour Jean-Jacques Olier, abbé de Pébrac (4). » Un extrait des *Mémoires de M. Olier* (5), ainsi conçu : *Prie mon Fils pour N. parlant de ce misérable pécheur,* a donné lieu à ces manières de parler ; mais au tome II de ses *Mémoires* (6), M. Olier explique cette réticence, et rapporte ainsi dans leur entier les mêmes paroles : *Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac ; c'est le nom de mon abbaye ;* M. de Bretonvilliers les a citées de cette dernière manière, qui est la véritable.

M. Olier fut pénétré toute sa vie d'une reconnaissance d'autant plus vive pour la mère Agnès, qu'il se croyait redevable à ses prières de sa fidélité à sa vocation, et même de sa persévérance dans la vertu. « Les prières et les secours de cette sainte âme, dit-il (7), » furent si nécessaires à ma conversion, dans l'ordre de la divine providence, que peut-être sans elle j'aurais été abandonné à mes …ventions, et délaissé *aux passions des désirs* de la chair (8). »

(1) *La Vie en abrégé de la V. M. Agnès de Jésus*, in-4°, 1701, p. 38.

(2) *Tom.* I, p. 81.

(3) *La Vie admirable de Sœur Agnès*, t. II, liv. VI, chap. I.

(4) *L'Ann. Dom.* — *Remarq. hist.* t. III, p. 456.

(5) *Tom.* I, p. 81.

(6) *Ibid.* p. 306.

(7) *Mémoires ant. de M. Olier*, t. I, pag. 88.

(8) *Epist. ad Thessal.* cap. IV. v. 5.

PÈLERINAGE DE LIESSE.

NOTE 4, p. 56. — Le pèlerinage de Notre-Dame-de-Liesse, aujourd'hui diocèse de Soissons, a toujours été, depuis son origine, un des lieux de dévotion les plus célèbres de la France; et c'est peut-être sa grande renommée qui a fait regarder comme inutile à nos anciens historiographes de transmettre à la postérité les circonstances de son établissement. Il est arrivé de là que nous n'en connaissons plus aujourd'hui le détail avec une entière certitude, quoique le fond en soit assuré. Tel est aussi le sort de plusieurs semblables dévotions, dont l'origine, quoiqu'évidemment miraculeuse, s'est trouvée dans la suite enveloppée d'obscurité par manque de monuments écrits. Mais l'histoire de Notre-Dame-de-Liesse a en sa faveur d'autres monuments non moins décisifs : le concours non interrompu des pèlerins de tout rang et de tout état, depuis son origine, qui ne remonte pas au-delà du XII[e] siècle, et l'existence même du bourg de Liesse, à qui ce concours a donné lieu; deux effets qui seraient tout-à-fait inexplicables, s'ils n'avaient eu pour cause, comme la tradition le rapporte, quelque événement merveilleux.

Voici ce qu'elle nous en apprend (1) : Trois frères du pays Laonais, les chevaliers d'Heppes, étant allés à la croisade et combattant pour la délivrance des lieux saints, furent faits captifs par le soudan d'Egypte, qui employa toutes sortes de moyens afin de les faire renoncer à la foi chrétienne. Il se servit même, pour y réussir, d'Ismérie, sa fille, qui alla plusieurs fois les visiter dans leur prison; mais tout le contraire arriva. Cette princesse, vivement touchée des récits que les chevaliers lui firent sur la Mère de Dieu, désira voir quelqu'une de ses images. On ajoute que les captifs en trouvèrent une dans la prison le lendemain à leur réveil; et lorsque Ismérie revint les voir, la vue de cette statue fit tant d'impression sur elle qu'elle résolut d'embrasser le christianisme. Dans ce dessein, elle sortit secrètement de la ville durant la nuit, passa le Nil accompagnée des trois chevaliers, et marcha en grande diligence pour éviter les émissaires du soudan, jusqu'à ce qu'enfin, accablée de fatigue, elle s'endormit ainsi que les chevaliers, ayant toujours avec eux l'image miraculeuse. A leur réveil, leur surprise ne fut pas petite, car ils se trouvèrent, non plus sur les bords du Nil, mais transportés miraculeusement en France, auprès de Laon et du château de Marchais, où les chevaliers avaient pris naissance; et les transports de leur joie en devinrent même si excessifs, que ce lieu prit de là le nom de *Liesse*, qui lui est resté depuis. En mémoire de ce prodige, les cheva-

(1) *Histoire de Notre-Dame de Liesse, par Villette*, page 106 *et suiv.*

liers firent construire dans le lieu même une chapelle où ils déposèrent l'image miraculeuse de Marie, qui fut dès-lors, pour les provinces voisines et pour toute la France, l'objet d'une singulière vénération. Ismérie reçut le baptême des mains de Barthélemi-de-Vir, évêque de Laon, se consacra à Dieu le reste de sa vie, et, après son décès, fut inhumée, dit-on, dans l'église de Saint-Vincent, hors des murs de la ville de Laon (1), où l'on croit que les trois chevaliers reçurent pareillement la sépulture. Si l'inscription qu'on voyait autrefois dans le chœur de cette église était relative à l'un de ces chevaliers, comme le pensent les auteurs du *Gallia Christiana*, leur délivrance serait arrivée sous saint Louis au plus tôt (2) Cependant Baillet fait remonter l'établissement de Notre-Dame-de-Liesse au milieu du XII[e] siècle (3), et c'est en effet à cette dernière époque qu'on la fixe communément (4). Quoi qu'il en soit, le lieu où fut bâtie l'église, et qui n'avait aucune habitation auparavant, se trouva bientôt si fréquenté par les pèlerins, qu'on se vit contraint de construire des maisons pour les y loger, et telle fut l'origine du bourg de Liesse (5). Non seulement les rois, les princes, les peuples s'empressèrent d'y venir en dévotion; des villes entières y offrirent des vœux dans les calamités générales, et il s'y opéra des miracles sans nombre, dont on a donné divers recueils au public (6).

(1) *Dictionnaire de Moréry*, article Liesse.

(2) *Gall. Christiana*, t. IX, col. 570, 571, 572.

(3) *Vies*. t. II, p. 231. 15 *d'août*.

(4) *Dictionnaire de Moréry*. — *Hist. de Notre-Dame-de-Liesse*.

(5) *Baillet*. Ibid.

(6) *Bibl. hist. de la France*, t. I, p. 264, 265.

NOTE 5, p. 57. — Par une singularité assez bizarre, le prêtre sacristain de la paroisse de saint Paul, où M. Olier prêcha en 1632, relatait alors sur les marges de ses registres toutes les circonstances locales qui semblaient dignes de remarque. Au registre des *sépultures*, on lit cette note du 15 août: *Le dimanche, 15, fête de l'Assomption, M. Olier prêcha l'après-dîner, où il eut un bel auditoire et fit très-bien et très-doctement* (7).

(7) *État-civil de Paris*. — *Registre des sépultures de la paroisse Saint-Paul*, 1632.

LES INSTITUTEURS DES SÉMINAIRES EN FRANCE DEVAIENT ÊTRE DU CORPS DU CLERGÉ SÉCULIER.

NOTE 6, p. 58. — Les instituteurs des séminaires, en France, ne devaient point être séparés du clergé séculier. Saint Vincent de Paul, de l'avis des évêques, voulut que ses prêtres appartinssent à ce corps. « La providence de Dieu, écrivait-il à M. Portail, à Rome, » le 4 octobre 1647, a inspiré à la Compagnie de nous mettre dans » un état où nous avons le bonheur de demeurer dans le clergé » et dans l'obéissance à nosseigneurs les évêques, comme les » moindres prêtres de leurs diocèses quant à nos emplois (8). » M. Bourdoise, partageant les mêmes vues, ne donna aux ecclésiastiques de la communauté de Saint-Nicolas que les règles commu-

(8) *Recueil des lettres de feu N. T.-H. P. M. Vincent de Paul*, t. I, p. 6. *Ms. des Prêtres de la Mission*.

nes des clercs (1). Le père de Condren, digne héritier de l'esprit du cardinal de Bérulle, déclara, dans la première assemblée générale de sa congrégation, que l'Oratoire était un corps purement ecclésiastique. « Comme la congrégation, dit-il, a été principa- » lement choisie de DIEU, et établie en la terre par défunt notre » très-honoré père, pour honorer le sacerdoce du Fils de DIEU, » l'assemblée détermine que son état est purement ecclésiasti- » que, et qu'elle doit demeurer dans l'institution de la prêtrise, » comme notre Seigneur l'a donnée à son Eglise, sans addition » ni diminution; de sorte qu'en quelque temps ou en quelque as- » semblée que ce soit, les sujets ne pourront être obligés à aucuns » vœux ni solennels, ni simples; et ceux qui voudraient les obli- » ger auxdits vœux simples, ou se porteraient à embrasser lesdits » vœux solennels, encore qu'ils fussent en plus grand nombre, » seront toutefois censés se séparer du corps de la congrégation, » et obligés de laisser les maisons et tous les biens temporels » d'icelle à ceux qui voudront demeurer dans l'institut purement » ecclésiastique et sacerdotal, encore qu'ils fussent la moindre » partie (2). » Le père Eudes, sorti de l'Oratoire, donna le même esprit à la compagnie des Eudistes, dont le but était pareillement de travailler à la formation des jeunes clercs (3).

(1) *Vie de M. Bourdoise*, in-4°, pag. 371. *Sentences chrétiennes et eccl. Séminaires*, p. 55 et 56.

(2) *Actes de la 1re Assemblée générale de l'Oratoire*, 1631, session VI, p. 19 et 20, in-4°.

(3) *Vie du Père Eudes*, Ms. p. III. — *Vie du même, par le P. de Montigny*, pag. 98.

NOTE 7, p. 60. — *Bened. XIV, de servor. Dei beatif. et beatorum canonizat. lib. III, cap.* 51, *n.* 6. Concludit cardinalis Bona... cùm Deus aliquando det somnium, et non ejus intelligentiam.... aliquando obscurè et per ænigmata. *Sequitur Torre in* 2a 2æ *D. Thomæ, quæst.* 95, *art.* 6, *disp.* 6.

Ibid. lib. III. cap. ultimo, de revelationibus, n. 1. Hæsitavit Petrus intra se, quidnam esset visio quam vidisset : cùmque eam non intellexisset, venit in Joppen, et cùm introisset in domum Cornelii centurionis, et ibi multos invenisset ex gentibus qui ipsum exspectabant, ut verbum Dei audirent, tunc cognovit quid sibi vellet visio lintei.

Ibid. lib. III. cap. 51, *n.* 6. Addit cardinalis Bona, cùm somnia immittit, mentem illustrare, et voluntatem sic afficere, ut illis firmiter hæreat, et certò sciat à Deo esse, nec ullo unquam tempore eorum obliviscatur.

SAINT VINCENT DE PAUL DIRIGE M. OLIER.

NOTE 8, p. 61. — Dans un cantique composé vers le milieu du siècle dernier en l'honneur de saint Vincent de Paul, et à l'usage de la paroisse de Saint-Sulpice, on rappelle ainsi le bonheur qu'eut M. Olier d'être formé par cet homme apostolique (4).

(4) *Opuscules sacrés et lyriques, ou Cantiques sur différents sujets, à l'usage des Cat. de la paroisse S. Sulpice*, 9e éd. in-12, 1774, cant. CXI, p. 397.

C'est à l'école d'un tel maître,
Qu'un sage et vigilant pasteur
Puise les vertus d'un saint prêtre,
Dont il eut soin d'orner son cœur :

C'est Olier, cet homme admirable,
Le modèle des plus parfaits,
Qui toujours humble et charitable
Compta ses jours par ses bienfaits.

NOTE 9. p. 61. — « In civitatibus autem sacerdotes dictæ » Congregationis nulla publica eorum instituti munera obeant, » privatim tamen eos qui ad Ordines promovendi fuerint... instituant. » *Bulle d'Institution.*

NOTE 10, p. 64. — Le Père Edme Cloyseault, prêtre de l'Oratoire, dans le *Recueil* manuscrit *des vies de quelques prêtres de la congrégation de l'Oratoire* (1), dit que M. Olier ne se serait jamais approché du sacerdoce, si le Père de Condren ne le lui avait commandé : mais il est certain que M. Olier ne se confessait point encore au Père de Condren : son *confesseur* était alors saint Vincent de Paul ; et M. de Bretonvilliers dit expressément, dans le chap. de l'ordination de M. Olier à la prêtrise : Son *confesseur* l'assura que la bonté divine l'appelait au sacerdoce.

(1) *Vie du Père de Condren*, t. I, pag. 255.

CHASUBLE DE M. OLIER.

NOTE 11, p. 65.— On conserve encore cette précieuse chasuble au séminaire de Saint-Sulpice, où l'on s'en sert aux grand'messes des principales solennités. Elle est brodée en or, et ornée de riches arabesques et de fleurs en soie. « C'est une pièce des plus rares » et des plus belles qui soient peut-être au monde, de l'aveu de » tous ceux qui l'ont vue, » écrivait M. Olier (2). Aujourd'hui encore, ce qu'on ne peut s'empêcher d'y admirer, ce sont plusieurs médaillons travaillés si délicatement, qu'on les prendrait plutôt pour des miniatures que pour des ouvrages à l'aiguille. Dans le bas de la croix, on voit les figures de sainte Madeleine et de saint Pierre, que M. Olier honorait comme les patrons et les modèles des vrais pénitents (3), et dans le haut, DIEU le Père ; à sa droite Notre-Seigneur, et, à sa gauche, la très-sainte Vierge montant au ciel. C'est ce qui fait appeler ce médaillon, par M. Olier et M. Baudrand, un tableau de l'*Assomption*, quoique ces trois figures, dont on n'a fait paraître que les bustes, à cause de la petitesse des médaillons, présentent plutôt trois portraits distincts qu'un sujet unique. Ce sujet termine tous les autres mystères de la sainte Vierge, figurés pareillement sur les tuniques et sur la chape que M. Olier fit broder en 1651, et qui, avec cette chasuble, forment un seul ornement.

(2) *Pièces détachées des Mém. de M. Olier. — Copie des Mém. de M. Olier*, t. I.

(3) *Copie des mém. de M. Olier*, t. III, p. 108.

NOTE 12, p. 65. — Saint Vincent de Paul ne pensait pas qu'un nouveau prêtre dût, pour conserver un plus grand recueillement, s'abstenir de prêcher le jour de sa première Messe. M. de Ker-

T. 1 p. 76



Chasuble que Mr. Olier fit broder pour s'en servir dans la célébration de sa 1ere messe.

livio, qu'il formait au séminaire des Bons-Enfants, fit un discours aux ecclésiastiques de cette maison, ce jour-là même, en 1645 (1).

(1) *La Vie des fondateurs des maisons de Retraite*, in-12. Paris, 1698. — *Vie de M. Kerlivio*, pag. 4.

ÉLOGE DE MADEMOISELLE DE BUSSY.

NOTE 13, p. 66. — La mère Thérèse de Jésus, Carmélite, rendit, en 1670, dans une circulaire, ce témoignage aux vertus de Mlle de Bussy, cousine de M. Olier : « Je ne suis pas digne ni capable de parler de cette sainte âme; elle possédait toutes les vertus en un éminent degré, et nous l'y avons vue dans une pratique continuelle, tout le temps que nous avons été sous sa sainte conduite, qui nous a paru bien court. Elle portait beaucoup les âmes au silence, et à la séparation d'elles-mêmes et de tout ce qui n'est pas DIEU. Son exemple était plus puissant que ses paroles; car elle paraissait plutôt morte que mortifiée aux inclinations de la nature. Elle avait aussi un si grand fond de sainteté, qu'on ne pouvait l'approcher sans en ressentir des effets sensibles, et toutes les personnes qui l'ont connue la tiennent pour une sainte. » Dans l'*Abrégé de la vie de la mère Marguerite de J.-C. de Pamiers*, on rapporte même un exemple très-remarquable de ses communications avec N.-S. (2).

(2) *Manuscrits du 1er monastère des Carmélites, à Paris.*

VOEU DE SERVITUDE A MARIE.

NOTE 14, p. 66. — Confraternitates quæ catenulas distribuunt confratribus et consororibus, brachiis et collo circumponendas atque gestandas, ut eo signo Beatissimæ Virgini mancipatos se esse profiteantur, et quarum institutum in eo mancipatu præcipuè versatur, damnantur et exstinguuntur. Societatibus verò, quæ ritum aliquem aut quodcumque aliud ad mancipatum ejusmodi pertinens adhibent, præcipitur, ut id statim rejiciant (3).

(3) *Index librorum prohibit. Bened. XIV. jussu edit. Decret.* § III. n. 3.

Lorsque M. Olier fit vœu de servitude à Marie, la Confrérie du saint Esclavage n'était point encore connue en France, quoique déjà plusieurs personnes, entre autres la mère Agnès, portassent des chaînes en signe de cette dévotion. Ce vœu de servitude ne fut, dans les desseins de la conduite de DIEU sur M. Olier, qu'une sorte de moyen qui le prépara de loin au vœu de servitude à Jésus-Christ et qui contribua beaucoup à l'élever à la perfection sacerdotale : « Je tiens le bonheur et la gloire de ma servitude à J.-C., dit-il, de celle que je vouai à la très-sainte Vierge; car cette incomparable Maîtresse attire toutes les âmes, d'abord à son amour et à son service, pour les porter ensuite à J.-C. Notre-Seigneur; la grande étude de cette divine Mère ayant pour objet l'honneur de son cher Fils. C'est ce qu'elle exprima

» par les paroles qu'elle dit au festin des noces de Cana, image de » l'Eglise et du ciel même : *Faites tout ce que vous dira mon* » *Fils* (1). »

NOTE 15, p. 68. — Abelly, dans la *Vie* manuscrite *de saint Vincent de Paul* (2), dit de M. Olier : « Il avait été l'un des pre- » miers qui vint aux exercices des ordinands, pour se préparer à » la réception des saints ordres, dans lesquels il puisa abondam- » ment cet esprit ecclésiastique dont il a été si parfaitement rempli » et animé. Il fut aussi l'un des premiers qui, pour mieux con- » server et perfectionner cet esprit, se lia avec plusieurs autres » vertueux ecclésiastiques, pour faire toutes les semaines des » conférences spirituelles à Saint-Lazare, sous la conduite de » M. Vincent. »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, page 212.

(2) *Liv.* II, ch. 32.

LIVRE TROISIÈME.

LA MÈRE AGNÈS DE LANGEAC APPREND A M. OLIER QUE DIEU L'A APPELÉ A JETER LES FONDEMENTS DES SÉMINAIRES EN FRANCE. SON ZÈLE POUR LE RENDRE DIGNE DE CETTE VOCATION.

I.
M. Olier se prépare à aller évangéliser les paroisses dépendantes de son abbaye.

Depuis sa promotion à la prêtrise, M. Olier, résolu d'aller évangéliser les paroisses d'Auvergne, dépendantes de son abbaye de Pébrac (1), se préparait à ces nouvelles missions par une vie de recueillement et de prières. Pour remplir ce ministère avec plus de fruit, il s'efforçait de se pénétrer d'abord lui-même, dans l'oraison, des vérités qu'il se proposait d'annoncer aux autres : » Mon grand livre, » écrivait-il, c'est la prière. Un trait, que je lus une fois » dans saint Grégoire de Nazianze, me confirma bien dans » cette conviction, lorsqu'il dit que les prédicateurs ne » doivent pas se mêler de monter en chaire, s'ils ne se sont » déjà élevés à la contemplation ; et qu'ils doivent voir et » puiser en Dieu les vérités qu'ils prêchent aux peuples. » Depuis l'année 1634, l'étude m'a été interdite, par l'impuissance où je me trouve de m'y appliquer et de faire » de moi-même aucun raisonnement. Je n'ai donc point » d'autre livre que l'oraison, avec le peu de lumières qu'il » plaît à la bonté de Dieu de me donner de temps en » temps (2). » Plus M. Olier se voyait comblé de faveurs et de lumières divines, durant sa préparation aux missions d'Auvergne, plus il se sentait dévoré du désir d'aller les répandre sur les peuples de ces contrées. Ne pouvant remplir seul le plan qu'il s'était formé, il s'associa plusieurs de ses amis ; de ce nombre furent M. de Perrochel, son cousin, depuis évêque de Boulogne, qui joignait à une

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.* t. I, p. 179, 180.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier.* t. I, p. 162.

haute piété un grand amour pour les pauvres et pour la pauvreté (1); M. de Barrault, neveu de l'archevêque d'Arles de ce nom, et dont nous aurons occasion de parler dans cet ouvrage; M. Renar, que nous avons déjà fait connaître, et avec ceux-ci plusieurs autres ecclésiastiques de qualité. Comme la plupart n'avaient point encore travaillé dans les missions, M. Olier pria saint Vincent de Paul de lui donner l'un de ses missionnaires pour diriger les exercices; et, lorsqu'il eut composé sa petite compagnie, il se retira à Saint-Lazare, avant son départ, pour y vaquer de nouveau, sous la conduite de l'homme de Dieu, aux exercices de la retraite durant l'espace de dix jours (2).

II.
M. Olier fait une retraite; la mère Agnès lui apparaît.

Comme le recueillement des sens est la disposition la plus nécessaire au succès d'une retraite, saint Vincent de Paul désira qu'il gardât le silence le plus profond, et qu'il prît même ses récréations seul et à l'écart (3). Il n'est pas inutile de remarquer cette circonstance comme une préparation très-convenable à la grâce que M. Olier allait recevoir; ce parfait recueillement, d'après les maîtres les plus éclairés dans les voies surnaturelles, étant la disposition ordinaire où Dieu met les âmes éminentes, lorsqu'il est sur le point de les favoriser de ses plus hautes communications (4). Ainsi le pieux et savant cardinal Bona remarque de sainte Thérèse, que c'était après de longues et ferventes oraisons, et lorsqu'elle était séparée du commerce et de la vue de ses sœurs, qu'elle avait des visions célestes (5). Etant donc dans cette solitude profonde, et n'ayant de commerce qu'avec Dieu seul, M. Olier fut favorisé d'une grâce des plus extraordinaires : la mère Agnès de Langeac, dont nous avons parlé sous l'année 1631, lui apparut (6) corporellement; et voici comment il rappelle lui-même le fait dans ses *Mémoires* (7) :

« Un jour étant en la retraite où je me disposais à entreprendre le premier voyage de la mission d'Auvergne, » j'étais, dans ma chambre (8), en oraison, lorsque je vis

(1) *Vie de S. Vincent de Paul, par Collet*, l. III. t. I, pag. 189.

(2) *La Vie de M. Olier, par le Père Giry*, p. 21. *L'Année Dominicaine*, etc. — *Remarques historiques*, t. III, p. 457.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, tom. I, pag. 83.

(4) *Responsio ad animad. reverendiss. promot.* no 93, pag. 21.

(5) *Card. Bona, de Discretione spirit.* cap. XX. no V.

(6) *La Vie de la mère Agnès, in 4°*, pag. 505.

(7) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 83.

(8) *Summarium super introd. causæ et signat.* no 14. p. 44, test. XI.



P. Dien imp.

LA VÉNÉRABLE MÈRE AGNÈS DE LANGEAC APPARAIT A Mr OLIER

» cette sainte âme venir à moi avec une grande majes-
» té (1). Elle tenait d'une main un crucifix, et un chapelet
» de l'autre. Son ange gardien (2), parfaitement beau, por-
» tait l'extrémité de son manteau de chœur (3), et, de l'au-
» tre main, un mouchoir pour recevoir les larmes dont
» elle était baignée. Me montrant un visage pénitent et
» affligé, elle me dit ces paroles : *Je pleure pour toi;* ce
» qui me donna beaucoup au cœur, et me remplit d'une
» douce tristesse *. Durant ce temps je me tenais en esprit
» à genoux devant elle, quoique je fusse effectivement as-
» sis. Cela passé, je le dis aussitôt à mon directeur, qui ne
» me répondit rien, sinon quelles étaient les paroles qu'elle
» m'avait dites ; je ne pus les lui rapporter n'y ayant point
» fait réflexion, et néanmoins je m'en souviens fort bien.
» Je crus sur l'heure que c'était la sainte Vierge (4), à
» cause de la sainte gravité et de la douce majesté avec les-
» quelles elle m'apparut, et à cause de l'ange qui lui ren-
» dait les mêmes offices qu'un serviteur rend à sa dame.
» D'ailleurs, je ne sentais, en ce temps-là, que la dévotion
» à la très-sainte Vierge. Je crus aussi qu'en me présen-
» tant le crucifix et le chapelet, elle voulait m'apprendre
» que la croix et la dévotion à la très-sainte Vierge se-
» raient les instruments de mon salut et la conduite de
» ma vie. »

(1) *Summarium super intr. causæ et signat.* n° 14. pag. 45, test. XIII.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* test. XIV.

* NOTE 1, p. 109.

(4) *L'Année Dominicaine*, *etc. Remarques historiques*, t. III, p. 456. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 124, 125.

Le silence de saint Vincent de Paul, en cette occasion, fut l'effet de sa sagesse consommée et de sa rare prudence. Imitant la conduite du saint patriarche Jacob, lorsque son fils lui racontait les signes de sa grandeur future, il ne put s'empêcher de considérer cette grâce dans une âme si humble et si docile, comme une insigne faveur du ciel, et connut par là que DIEU jetait les yeux sur lui pour exécuter par son ministère de grandes choses dans son Eglise (5).

(5) *Mémoires sur M. Olier, par M. Baudrand*, p. 6.

III.
M. Olier désire connaître la mère Agnès.
Il entend parler d'elle en Auvergne.

Mais, comme si cette faveur n'eût pas fait une assez vive impression sur M. Olier, DIEU voulut la renouve-

ler (1) presque aussitôt. « Après cette apparition, ajoute-» t-il, cette sainte âme revint une autre fois, à peu de » temps de là, pour me confirmer dans ladite vue, et je » l'ai aussi présente à l'esprit, que si je la voyais encore. » Cette seconde visite, et probablement le costume sous lequel la mère Agnès lui avait apparu, firent comprendre à M. Olier que la personne qu'il avait prise d'abord pour la Mère de DIEU, était quelque religieuse de l'ordre de Saint-Dominique, encore vivante. Il éprouva, dès ce moment, le désir de faire une exacte recherche pour savoir dans quel monastère elle se trouvait (2) : mais comme il lui tardait beaucoup de se mettre en marche pour Pébrac, et que tous ses préparatifs de voyage étaient faits, il ne voulut pas différer davantage. Il partit donc incontinent après sa retraite, avec les compagnons qu'il s'était associés. Le jour du départ fut pour eux un jour de fête, surtout pour M. Olier. « Jusqu'alors, dit-il, on n'avait point vu des » personnes de qualité se livrer aux travaux de la mis-» sion ; notre bon maître prit plaisir à me faire commen-» cer, et se servit de moi pour mettre en branle plusieurs » personnes de condition, que j'amenai avec moi dans les » déserts d'Auvergne, pour les dépayser et les accoutumer » à la fatigue (3). »

On conçoit aisément à quoi s'occupa et de quoi s'entretint, pendant toute la route, cette compagnie de missionnaires. Quoique M. Olier eût renoncé à faire alors des recherches pour connaître la servante de DIEU, qui lui avait apparu, il ne laissait pas de prendre des informations durant le chemin, sans se douter encore que la Providence le conduisait tout auprès de la petite ville où demeurait cette sainte fille ; car Langeac, où était situé le monastère de la mère Agnès, n'est qu'à deux lieues de l'abbaye de Pébrac, qui devait être le centre de la mission. Lorsqu'il arriva à Riom, ville d'Auvergne, éloignée de dix-huit lieues de Langeac, il entendit parler de la mère Agnès, comme d'un

(1) *L'admirable Vie de sœur Agnès*, Ms. t. II, liv. VI, chap. I. — *Summarium. Ibid.* test. XIII, test. XV. — *Attestation aut. touchant M. Olier*, pag. 181.

(2) *Déposition de la mère Françoise des Séraphins.* — *Summarium*, etc. test. XV.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 262.

prodige de sainteté, et, aprenant qu'elle était de l'ordre de Saint-Dominique, il commença à penser que c'était peut-être la personne qui lui était apparue, vêtue, en effet, à la manière des religieuses de cet ordre. Enfin, après de nouveaux témoignages de la haute vertu de la mère Agnès qui lui furent donnés à quatre lieues de Langeac, dans la ville de Brioude (1), il résolut d'aller la visiter dès que les travaux de la mission lui en laisseraient le loisir.

(1) *Deposition de la mère des Séraphins, citée plus haut.*

IV.

Zèle et humilité de M. Olier dans les travaux de la mission.

Les ouvriers apostoliques arrivèrent à Pébrac, sans que la difficulté des chemins (2) ni les fatigues du voyage eussent diminué l'ardeur de leur zèle. Ce village, situé dans les gorges d'un torrent appelé la Dège, qui se jette dans l'Allier, est entouré de montagnes escarpées et de rochers affreux, qui en rendent l'accès extrêmement difficile. Dès que les missionnaires y furent arrivés, ils se livrèrent à l'œuvre qui les avait attirés dans ces lieux sauvages. On aurait peine à se figurer tous les travaux qu'ils entreprirent et qu'ils soutinrent, allant de paroisse en paroisse, de bourgade en bourgade, à l'exemple du Sauveur du monde et de ses premiers disciples, pour y annoncer le royaume de Dieu, et ramener les brebis égarées qui y étaient en grand nombre. M. Olier prêchait tous les jours, et ne descendait de chaire que pour aller achever au confessionnal les conversions que la force et l'onction de ses paroles avaient commencées dans ses instructions publiques. On vit encore alors combien il chérissait les pauvres, par les œuvres de miséricorde qu'il exerçait à leur égard. Il les rassemblait, comme un père eût rassemblé ses enfants, les servait de ses propres mains, tête nue, et se nourrissait de leurs restes. Après le repas, il allait visiter tous ceux à qui il pouvait être utile, les consolant, les exhortant et gagnant ainsi, par sa douceur, ceux qui, au mépris de la grâce de la mission, ne s'étaient point rendus à la force de ses paroles. Enfin, non content d'avoir consacré aux œuvres du zèle toutes les heures du jour, au lieu de réparer ses

(2) *L'Année Dominicaine, etc. — Remarq. historiques, t. III, pag. 458.*

forces par le sommeil de la nuit, souvent il en passait une partie considérable en prières (1).

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, tom. I, p. 149. — *L'Année Dominicaine, e c.* — *Remarq. historiques*, t. III, pag. 460.

Ce fut un nouveau sujet de joie pour M. Olier, au milieu de tant de bénédictions, que de n'être pas considéré par le peuple comme chef de cette entreprise. Personne ne pensait, en effet, qu'il en fût le mobile et le soutien, le voyant exercer auprès des pauvres les fonctions, en apparence, les plus humiliantes ; et chacun déférait cet honneur à M. Perrochel. « J'ai demandé à Dieu cette grâce avec instance, » dit-il, de ne jamais passer que pour un rien et pour un » homme de néant que je suis ; ce que j'ai acquis par sa » bonté : car j'ai toujours été traité de la sorte, n'ayant ja- » mais eu d'extérieur qui annonçât autre chose de moi. » Dans mon premier voyage d'Auvergne, où je menai en » carrosse, dans ces déserts sauvages, des personnes de » condition, entre autres M. Perrochel, on demandait qui » était celui qui conduisait tant de personnes de qualité ; » on ne pouvait jamais croire que ce fût moi, et l'on indi- » quait M. Perrochel, qui passait déjà en ce pays, quoique » alors il ne prêchât point encore (2), pour ce qu'il est, » comme il l'a montré partout, savoir : un ange envoyé » de Dieu, un apôtre, enfin une vive image de Notre-Sei- » gneur (3) †. »

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, tom. II, p. 269, 270.

(3) *Ibid.* tom. II. p. 262.

V.
La mère Agnès manifeste à M. Olier sa vocation touchant l'établissement des séminaires.

En se livrant ainsi aux travaux de la mission, M. Olier ne perdait pas de vue le dessein qu'il avait formé d'aller à Langeac, pour savoir si la mère Agnès ne serait pas la servante de Dieu qui lui avait apparu durant sa retraite. De son côté, Agnès n'ignorait rien de ce qui concernait M. Olier. Au moment où la troupe des missionnaires était partie de Paris, elle avait eu connaissance de son voyage (4), et, depuis ce jour, elle n'avait cessé de parler à ses sœurs de l'arrivée prochaine de l'abbé de Pébrac, et toujours

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 85. — *L'Année Dominicaine, etc.* — *Remarq. hist.* t. III, pag. 458

† Notre bienheureuse sœur Agnès, écrivait M. Olier, cette grande servante de Jésus-Christ, et si éclairée, me dit une fois, parlant de M. Perrochel : *C'est un homme tout à Dieu* (5).

(5) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 187.

avec les sentiments d'une joie extraordinaire. Ces religieuses ne pouvaient comprendre comment leur Mère témoignait tant d'estime pour un ecclésiastique qu'elle n'avait jamais vu, ni eu l'occasion de connaître (1). Elles soupçonnèrent qu'elle avait eu quelque lumière surnaturelle à son sujet; et l'arrivée de M. Olier en Auvergne, qu'elles apprirent bientôt, les confirma toutes dans cette persuasion, non moins que sa première visite au monastère.

Dès que les exercices de la mission lui laissèrent quelque loisir, et peu après son arrivée en Auvergne, il prit enfin la route de Langeac. Tout ce qu'il entendit raconter de la sainteté de la mère Agnès, dans cette ville et dans l'hôtellerie même où il s'arrêta, fortifia de plus en plus le pressentiment qui l'avait amené, et lui donna un nouveau désir de voir cette fille extraordinaire (2). Une autre circonstance l'étonna au-delà de tout ce qu'on peut imaginer, ce fut de recevoir, dans l'hôtellerie même, la visite d'une tourière que la mère Agnès lui envoyait pour le saluer de sa part (3). Cette attention, qui semblait n'avoir rien que d'ordinaire, offrait à M. Olier une occasion toute naturelle de rendre sa visite à la prieure qui l'avait ainsi prévenu : mais il fut privé ce jour-là de l'avantage de s'entretenir avec elle. Agnès ne put venir au parloir : elle témoigna cependant, par une distinction qui étonna beaucoup ses sœurs, l'estime singulière qu'elle faisait de cet ecclésiastique; car elle leur remit son chapelet, en les chargeant de le lui donner de sa part (4). Après plusieurs voyages à Langeac, où M. Olier s'était toujours inutilement présenté au parloir *, la prieure vint le trouver. Elle entra, accompagnée d'une de ses religieuses, le voile baissé sur le visage, selon la coutume de son ordre, et lui parla d'abord comme à un ecclésiastique qu'elle paraissait ne connaître que par le bruit des œuvres de zèle auxquelles il se livrait dans le pays. M. Olier, désirant savoir

(1) *Vie de la mère Agnès*, in-4°, p. 306.

(2) *Summarium, etc.* test. XIV. *Dépositions de la mère Bayol.*

(3) *Ibid.* test. XVII. *Dépositions de la mère des Séraphins.*

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 84. 85. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 110.

* NOTE 2, p. 109.

* NOTE 3, p. 110.

(1) Déposit. de la mère Françoise des Séraphins. — Summarium, etc. test. XV.

(2) Déposit. de Louis Condéré, curé de S.-Julien. Ibid. test. XI. Item, de la mère Bayol. tes. XIV. — L'Année Dominicaine, etc. — Remarques historiques, t. III, p. 456, 458.

(3) Ibid. Déposit. de la mère Françoise des Séraphins, test. XV.

enfin si la mère Agnès n'était pas la personne qui lui avait apparu, la pria de vouloir bien relever son voile* ; elle le leva aussitôt (1), et ce moment fut comme une ouverture aux communications les plus secrètes sur tout ce qui se passait dans ces deux grandes âmes. M. Olier, frappé de revoir à Langeac la même personne qu'il avait vue à Paris (2), lui dit sur-le-champ : *Ma mère, je vous ai vue ailleurs.* Agnès lui répondit : *Cela est vrai, vous m'avez vue deux fois à Paris, où je vous ai apparu dans votre retraite à Saint-Lazare, parce que j'avais reçu de la sainte Vierge l'ordre de prier pour votre conversion, Dieu vous ayant destiné à jeter les premiers fondements des séminaires du royaume de France* (3).

VI. L'apparition de la mère Agnès est rendue certaine par les deux effets qu'elle a laissés après elle.

Tel fut l'objet principal de la mission d'Agnès. Cette sainte fille a eu trop d'influence sur la vocation de M. Olier pour ne pas faire ici une digression touchant l'apparition que nous avons décrite, et qui fut l'origine de leurs rapports mutuels. Le fait est certainement un grand miracle ; et il est d'autant plus permis de demander les preuves de sa certitude, qu'il est plus étonnant : car, d'après les procédures faites pour la béatification de la mère Agnès, ce fut par une apparition réelle et corporelle que cette grande servante de DIEU, éloignée de plus de cent lieues de Paris, se rendit deux fois visible à M. Olier, dans la maison de Saint-Lazare *.

* NOTE 4, p. 110.

Ce qui exclut tout doute à cet égard, c'est le témoignage de M. Olier, les dépositions de vingt-quatre témoins auriculaires, au nombre desquels étaient les personnes de Langeac les plus qualifiées et les plus recommandables ; et la pleine notoriété du fait par toute la France dans le dernier siècle*, notoriété attestée encore par les tableaux de cette illustre vierge, presque toujours représentée dans ce trait, comme le plus connu et le plus extraordinaire de sa vie. On pourrait alléguer aussi les circonstances de l'apparition, où l'on ne voit rien que de digne de DIEU, et

* NOTE 5, p. 111.

de très-conforme aux apparitions divines ; enfin l'examen qui en fut fait par la Congrégation des Rites, avec l'attention la plus sévère et toute la rigueur accoutumée *. Il n'est pas inutile, en effet, de faire remarquer ici que cette apparition est l'objet d'une savante et solide discussion, parmi les procédures concernant la canonisation de la mère Agnès, et que le sous-promoteur de la foi, après avoir répondu à toutes les difficultés, conclut que sa vérité est tout-à-fait indubitable : *Dubitari nequaquam potest quin vera fuerit apparitio* (1). Mais considérons ici avec plus d'étendue les suites qu'elle a laissées après elle, et que Benoît XIV appelle la pierre de touche pour discerner ces sortes de faveurs.

* NOTE 6 p. 112.

L'apparition est certainement divine, dit ce grand Pape, si celui qui en a été favorisé fait ensuite de grands progrès dans l'humilité, l'obéissance, et s'élève jusqu'au comble des vertus ; surtout si l'apparition est encore le principe de grands avantages pour l'édification publique *. D'après cette règle, on ne peut contester la vérité de l'apparition de la mère Agnès ; car, depuis ce moment, M. Olier fit, dans les vertus sacerdotales, des progres étonnants, comme la suite de sa vie le montrera, et il servit utilement l'Eglise par l'institution des séminaires : deux œuvres qui eurent pour principe cette même apparition.

* NOTE 7, p. 112.

VII. Le clergé de France attribue à la mère Agnès la sanctification et les œuvres de M. Olier.

Aussi le clergé de France, considérant comme le propre ouvrage de la mère Agnès, tant la haute sainteté de M. Olier que ses œuvres pour le bien de l'ordre sacerdotal, a-t-il plusieurs fois allégué, comme motif principal de la canonisation de cette grande servante de Dieu, les services qu'elle avait rendus par là à l'Eglise *. Nous regrettons de ne pouvoir rapporter ici les témoignages nombreux que nous avons recueillis, mais nous ne saurions taire les sentiments des ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice, sans violer un devoir sacré de justice et de reconnaissance. Depuis M. Olier, et à son exemple, ils

* NOTE 8, p. 112.

(1) *Responsio ad animadversiones, super introduct. causæ, V. M. Agnetis a Jesu*, n° 93. — Cette discussion peut servir de réponse à ce que Nicole a écrit, en se jouant sur cette matière.

l'ont toujours vénérée comme leur mère, et l'ont considérée comme une avocate qui intercède sans cesse pour eux auprès de DIEU. « C'est elle, disaient-ils dans une lettre à » Clément XI, pour solliciter sa canonisation, c'est elle » qui a acquis à l'Eglise M. Olier, notre instituteur; elle » qui, par ses prières, a fait prospérer ses travaux pour » JÉSUS-CHRIST; elle, enfin, qui autrefois a aidé notre so- » ciété par ses prières auprès de DIEU, et qui maintenant » encore la protége et l'affermit, par son intercession puis- » sante, partout où elle est répandue.

Le général de l'ordre de Saint-Dominique écrivait au Pape au nom de tous les siens : « C'est sur les avis de la » mère Agnès, comme sur des ordres venus du ciel, que » M. Olier a fondé l'institut du séminaire de Saint-Sulpice, » qui a donné naissance à tant d'autres séminaires en » France, et dont les évêques tirent de si grands fruits; » avantages qu'ils reconnaissent ouvertement être dus, » dans le principe, à la mère Agnès. »

» La mémoire de cette servante de Dieu, écrivait le car- » dinal de Noailles au souverain Pontife, sera toujours en » bénédiction, surtout parce qu'on lui doit le dessein » qu'exécuta M. Olier en instituant des maisons cléricales » pour le renouvellement de l'esprit sacerdotal, alors re- » froidi et presque éteint. » Lorsqu'en 1757 on fit de nouvelles démarches à Rome, elles furent encore fondées sur ce motif. « L'Eglise de France, écrivait l'évêque de Saint- » Flour au cardinal de la Rochefoucauld, paraît prendre » un intérêt particulier à la béatification de la mère Agnès, » parce qu'on attribue à cette vierge d'avoir communiqué » à M. Olier, fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, le » désir de cette haute perfection dans laquelle il a lui- » même fait de si admirables progrès (1). »

VIII.
Pie VII a donné les effets de cette apparition pour fondement à son décret en faveur des vertus de la mère Agnès.

Enfin le même motif, allégué tant de fois, a déterminé le pape Pie VII à déclarer solennellement, le 17 mars 1808, qu'elle avait pratiqué les vertus dans un degré héroïque.

(1) *Mém. sur ce qui s'est passé jusqu'en l'année 1757, touchant la béatification de la mère Agnès, — carton : mère Agnès.*

« Toutes les bouches publiaient en France, lit-on dans le » décret de ce jour, que la très-éminente vierge Agnès de » Jésus avait, dans une vie qui ne fut que de trente-deux » ans, fourni une longue carrière par l'exercice parfait de » toutes les vertus chrétiennes, mais surtout qu'elle était » si embrasée du feu de la charité, la plus excellente des » vertus, que, quoique cachée dans le monastère de Langeac, néanmoins, par la vivacité de ces flammes qui s'échappaient au dehors, elle avait produit des conversions » admirables hors de son monastère, même dans des pays » éloignés, et jusques dans la ville de Paris, au grand avantage et à l'honneur de la piété, de la religion et du » clergé, surtout de celui de France. On s'est convaincu » combien ce bruit était conforme à la vérité, par les enquêtes qui ont été faites dans les formes usitées sur chacune de ses actions : les pièces qui les contenaient ayant » été compulsées et soumises à une discussion sévère..... » En conséquence, Sa Sainteté a déclaré et jugé, que la vénérable Agnès de Jésus a pratiqué les vertus dans un » degré héroïque. » La sanctification de M. Olier et l'établissement des séminaires sont, comme il est aisé de le remarquer, le motif principal de ce jugement ; car, dans toute la suite des *pièces qui furent compulsées* auparavant, *et soumises à une sévère discussion,* on ne trouve d'autre conversion, opérée à Paris par la mère Agnès, que celle de M. Olier, ni d'autre service important rendu par cette servante de Dieu au clergé, surtout de l'Eglise de France, que l'établissement des séminaires que M. Olier entreprit par son ordre. Au reste, les termes mêmes du décret indiquent assez clairement le fait de cette apparition, quoiqu'avec la réserve usitée dans les jugements du Saint-Siége sur les vertus : en effet, ces flammes ardentes de charité, qui, s'échappant de la mère Agnès, allèrent au loin et jusqu'à Paris opérer cette conversion admirable, tandis que cette sainte fille demeurait cachée dans son

monastère, se rapportent directement au fait de l'apparition, et ne tombent que sur ce fait, comme on le voit par toute la procédure.

IX Union toute céleste que Dieu forme entre la mère Agnès et M. Olier.

Mais la suite du récit que nous avons interrompu en confirmera encore la vérité, et montrera, dans l'union de la mère Agnès avec M. Olier, l'ouvrage de la miséricorde et de la sagesse divines. Cette union de grâce, qui avait pour fin d'élever le serviteur de DIEU à la perfection la plus éminente, et de faire passer en lui le zèle dont brûlait la mère Agnès (1), n'est pas sans exemple dans l'histoire des hommes apostoliques. Elle est tout-à-fait semblable à celle que l'Esprit saint avait formée entre saint Jean-de-la-Croix et sainte Thérèse, et dont le but était aussi de communiquer au réformateur du Carmel le zèle de cette vierge séraphique, et de le rendre, par ses exhortations, le digne instrument des desseins de DIEU. On peut admirer ici la conduite de la divine providence : pour préserver les hommes apostoliques du poison de l'orgueil, qui corrompt jusqu'aux œuvres les plus saintes, elle leur associe quelquefois, comme cause nécessaire de leurs succès, les instruments les plus faibles en apparence ; elle attache à la prière ardente d'une simple femme, la grâce divine qui éclaire, touche et convertit : effets que toute l'éloquence et tous les moyens humains s'efforceraient vainement de produire. Telle est la part que DIEU a voulu donner quelquefois à plusieurs saintes femmes dans les travaux des hommes apostoliques, incapables qu'elles étaient de remplir dans l'Eglise un ministère public : elle est aussi celle que la mère Agnès a eue dans ceux de M. Olier, et c'est le principal fondement des éloges du clergé de France, que nous avons rapportés *. Il serait difficile de se représenter l'abondance des consolations célestes dont l'un et l'autre furent inondés (2). M. Olier, apprenant de la bouche de la mère Agnès les destinées qu'il devait remplir dans l'Eglise, en demeura tout confondu : et, sachant qu'il

(1) *Vie Ms. ib.* p. 112, 113.

* NOTE 9, p. 114.

(2) *Vie de la mère Agnès*, in-4°, p. 507.

était depuis trois ans l'objet de tant de larmes et d'austérités (1), il ne mit aucune borne à sa reconnaissance et à sa soumission envers elle. Agnès de son côté, au comble de ses vœux, répandit en actions de grâces les larmes les plus douces (2), et sentit naître dans son cœur toute l'affection d'une mère pour M. Olier.

(1) *Vie admirable de sœur Agnès de Jésus*, t. II, l. VI, ch. I.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 110.— *L'Année Dominicaine*, *ibid.* p. 418.

X.

La mère Agnès exerce M. Olier à la mortification et à l'humilité.

Aussi profita-t-elle du court espace de temps qu'elle vécut encore, pour perfectionner, dans le cœur du serviteur de Dieu, l'ouvrage qu'elle avait commencé depuis plusieurs années par ses austérités et par la ferveur de ses prières (3). Tantôt elle le reprenait charitablement, en lui faisant remarquer ses imperfections, tantôt elle l'exhortait à mourir entièrement à lui-même: et, en toute occasion, elle lui insinuait la nécessité de cette mort intérieure, ajoutant qu'en cela consistait le fondement de la vie du chrétien. Enfin son langage et son vœu le plus ordinaire était de lui souhaiter beaucoup de souffrances, de mortifications et de croix (4) *. Voulant le mettre en participation de toutes ses grâces, elle s'efforça surtout de faire passer en lui l'amour extraordinaire qu'elle avait de l'humilité, vertu dont elle lui offrait, dans toute sa conduite, des exemples qui peuvent passer pour héroïques. « J'ai re» marqué en elle, écrit M. Olier, une humilité si pro» fonde, que je ne crois pas la pouvoir découvrir ailleurs » dans un pareil degré. On ne pouvait l'affliger davantage » que de l'estimer ou de la louer, jusque là qu'un jour, » ayant vu, dans une lettre, qu'on y disait quelques paroles » à son avantage, elle en tomba malade d'affliction jusqu'à » l'extrémité, et demeura longtemps au lit. Le désir qu'elle » avait d'étouffer toute louange la portait à dire d'elle» même des choses incroyables, et dans des termes qui » effrayaient tous ceux qui l'écoutaient. Les lettres qu'elle » m'écrivait en étaient toutes pleines : elle disait avec joie » ses défauts, et les découvrait avec des sentiments d'hu» milité si profonds, qu'elle fondait en larmes et qu'elle eût

(3) *La Vie admirable de sœur Agnès de Jésus*, t. II, *Ms.*

(4) *L'Ann. Dominicaine, etc.* — *Remarques historiques*, t. III, p. 459.—*Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 114, 115.

* NOTE 10, p. 115.

» voulu se pouvoir cacher sous terre : je l'eusse prise, à » ses discours, et à sa manière d'exagérer ses fautes, pour » une pécheresse publique. Je la voyais parfois pousser » des sanglots qui semblaient lui devoir briser la poitrine, » et ses larmes se répandaient de ses yeux comme des tor- » rents, les heures entières. Ses pénitences font frémir : » après s'être déchiré la chair en morceaux, et avoir décou- » vert ses os par la violence de ses disciplines, elle laissait » sa chemise de serge se coller sur ses plaies, et prenait » ensuite un plaisir indicible à arracher cette chemise et à » emporter ainsi la peau jusqu'à laisser ses os découverts. » Elle pratiquait toutes ces austérités effrayantes, pour ex- » pier les péchés de quelques âmes dont DIEU l'avait char- » gée, regardant à cause de cela leurs péchés comme ses » propres fautes ; à l'imitation de NOTRE-SEIGNEUR qui fai- » sait pénitence pour les péchés de tous les hommes, comme » s'il les eût commis. Ainsi cette sainte âme se voyait char- » gée de la confusion et de la honte qui naissaient de ces » crimes, et n'osait lever la tête ni les yeux vers le ciel, » tant elle se voyait abominable. C'est l'expression dont » elle usait toujours en parlant d'elle-même ; et, dans ses » lettres, elle ne signait pas autrement qu'*Agnès de Jésus* » *l'abominable* ou *gâte-tout*. Elle me témoignait souvent » qu'elle craignait de communier pour moi avec ses sœurs, » de peur de gâter le bien que j'eusse pu attendre de leur » ferveur* (1). »

* NOTE 11, p. 115.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. VI, p. 81 *et suiv.*

XI. La mère Agnès recommande à M. Olier la réforme de Pébrac.

Par ces actes si excellents d'humilité et de pénitence, elle s'efforçait d'attirer les bénédictions du Ciel sur les missions de M. Olier ; et, pendant que celui-ci portait aux peuples la parole du salut, Agnès s'offrait à DIEU pour eux comme une victime. Dès leur première entrevue, ils commencèrent à exercer ainsi le zèle apostolique. La mère Agnès lui dit avant de le quitter : « Comme il n'y a aucune » réforme parmi les religieux de votre abbaye de Pébrac, » efforcez-vous de la procurer au plus tôt, et, pendant que

» vous vous y emploierez, je ferai oraison pour cela* (1). » Il n'en fallut pas davantage pour déterminer M. Olier à mettre incontinent la main à l'œuvre. Depuis longtemps cette abbaye n'offrait plus, en effet, les exemples d'édification qu'elle avait donnés autrefois à l'Auvergne (2) ; la discipline monastique y était entièrement déchue, et l'oubli des règles y avait introduit toute espèce de désordres. Pour y faire refleurir les règles primitives, M. Olier avait essayé, en 1633, de la remettre entre les mains d'Alain de Solminihac, qui commençait si heureusement la réforme de l'ordre des Chanoines réguliers de saint Augustin, dans son abbaye de Chancellade, en Guyenne; et il avait prié saint Vincent de Paul, son directeur, de lui en faire de sa part la proposition. Mais Alain n'ayant pu l'accepter alors, par défaut de sujets*, cette négociation demeura suspendue.

* NOTE 12, p. 115.

(1) *Summarium, etc.*, n° 14. test. XV.— *Responsio ad animadversiones promot.* no 69.

(2) *Histoire des Chanoines réguliers*, t. III, p. 717 *et suiv.* —*Ms. de la biblioth. Sainte-Geneviève.*

* NOTE 13, p. 116.

Depuis son arrivée à Pébrac, M. Olier éprouvait l'affliction la plus vive, en voyant de ses yeux l'état déplorable de ce monastère, qu'il trouva pire encore qu'il ne se l'était figuré. Pour ramener ces religieux à l'esprit de leur vocation et à la règle primitive de leur ordre, il employa tour à tour les motifs les plus touchants et les considérations les plus terribles; les menaçant même de la vengeance et de la colère de DIEU, et leur déclarant qu'en vivant de la sorte ils étaient hors de la voie du salut (3); quoiqu'ils prétendissent ne s'être obligés par leurs vœux qu'à vivre comme vivaient ceux qui les avaient reçus à la profession, c'est-à-dire d'une manière toute contraire à leurs règles*. Plusieurs, touchés de ses exhortations vives et véhémentes, paraissaient assez disposés à embrasser la réforme, et l'on en comptait jusqu'à douze, lorsque la mère Agnès lui fit le commandement dont nous parlons. Sans perdre de temps, il s'adressa donc de nouveau à l'abbé de Chancellade, et lui écrivit la lettre suivante, le 1er juin de cette même année : « Monsieur, la grâce de Notre-Seigneur soit dans

(3) *Réglements du cardinal de la Rochefoucauld, etc.* t. XIX, fol. 477.— *Ms. de la biblioth. Sainte-Geneviève.*

* NOTE 14, p. 116.

XII. M. Olier écrit à M. Alain de Solminihac.

» votre âme et à sa gloire à jamais. Etant arrivé en ce séjour de Pébrac, dans la compagnie de deux de vos amis » (MM. Barrault et Perrochel), pour travailler aux missions, nous avons trouvé que les religieux de l'abbaye » avaient autant besoin que l'on pensât à eux, que les » pauvres paysans de ces montagnes. Quoique j'en susse » quelque chose, ce qui fut l'occasion pour laquelle » M. Vincent (de Paul) me fit le bien de vous en écrire, il » y a près d'un an, néanmoins je n'en avais pas une » connaissance si grande : elle m'oblige à présent de vous » conjurer de vouloir bien donner ordre à ce monastère. » Monsieur, prosterné à vos pieds, le cœur percé des » plaies dont ces religieux déchirent Jésus-Christ, je redouble mes prières, et j'ose espérer la grâce pour laquelle j'adresse au Ciel de nouveaux vœux. L'abbaye est » chargée de dix-huit religieux, dont deux petits novices » qui étudient au Puy : les bénéfices qui en dépendent » sont nombreux, ils portent jusqu'à quarante religieux, » et cinquante en comptant ceux de l'abbaye ; le fruit, » comme vous pouvez voir, n'est pas petit. Le Fils de Dieu » est venu pour une brebis égarée : ayez pitié, Monsieur, » de cinquante qui se perdent, et, qui plus est, de leur » pasteur : mais que dis-je ? de l'ombre de leur pasteur, » qui ne l'est que pour les effrayer et les dissiper. Ce qui » peut vous toucher, Monsieur, c'est qu'il y en a une douzaine qui ont ce même dessein, et autant que je puis le » connaître, la plupart s'y porteraient aussi, s'ils avaient » quelqu'un qui les y attirât et qui leur coupât le pain que » je consume et dévore si misérablement. La mission a » touché les plus endurcis, et si vous apportiez à présent » le baume dans leurs plaies, vous les guéririez sûrement. » Je crois, Monsieur, que Dieu vous le demande ; pour » son misérable serviteur, il vous en conjure à mains » jointes : il jette à vos pieds un bénéfice, prieuré simple, » des dépendances..., et si cela ne vous agrée, il vous fera

» les conditions telles qu'il vous plaira devant NOTRE-SEIGNEUR. Si MM. Barrault et Perrochet ne pouvaient mériter la faveur de vous voir, j'espère que vous ne refuserez pas à mes prières de nous envoyer un de vos religieux pour nous communiquer vos ordonnances et vos commandements ; il me fera la faveur de venir au Puy, à cinq lieues de mon abbaye, et de ménager le tout avec paix. Je prie NOTRE-SEIGNEUR de bénir vos soins et vos charités ordinaires, comme aussi les souhaits et les vœux, Monsieur, de votre très-humble, très-affectionné et très-obéissant serviteur. Olier, abbé indigne de Pébrac (1). »

(1) *Lettres aut. de M. Olier. Cop.* p. 68, 69. — *Mém. pour servir à l'histoire du vénér. Alain de Solminihac*, liasse 1. n° 31 — *Archives de la cathédrale de Cahors.*

XIII. Concordat entre l'abbé de Chancellade et M. Olier.

Cette lettre fit sur l'abbé de Chancellade toute l'impression que M. Olier pouvait s'en promettre. Alain, qui joignait à une grande austérité de vie un zèle aussi actif qu'infatigable, se mit incontinent en chemin, et vint à Pébrac au fort des chaleurs de l'été ; et comme M. Olier ne désirait rien plus ardemment que d'établir la réforme dans son abbaye, il consentit volontiers aux divers articles du concordat qu'ils passèrent ensemble (2). M. Olier lui céda tout ce qu'il put désirer : le bien et tout le revenu de l'abbaye, le logis abbatial, la disposition de tous les bénéfices, et même le prieuré de Vieille-Brioude, qu'il s'obligea de faire unir dans six mois à la mense conventuelle, par l'évêque de Saint-Flour, conventions qui furent consenties par les religieux de l'abbaye, à qui M. Alain de Solminihac s'obligea de faire des pensions jusqu'à leur mort (3). Enfin, pour ne pas retarder l'exécution de ce dessein, M. Olier commença aussitôt à faire réparer les bâtiments, afin de les céder en bon état aux religieux de Chancellade.

(2) Le 24 du mois de juin.

(3) *Histoire des Chanoines réguliers de la congrégation de France*, t. III, ch. XLVII, p. 712. 713. *Ms.* — *Règlements du card. de la Rochefoucauld*, t. XII, fol. 296.

Alain, avant de retourner en Guyenne, désira de s'entretenir avec la mère Agnès de Langeac ; il en demeura si frappé, qu'il avait coutume de dire depuis : *Je n'ai jamais connu d'esprit qui eût de si particulières communications avec Dieu* (4). Aussitôt après la conclusion du con-

(4) *Mém. pour servir à l'histoire du vén. Alain de Solminihac*, liasse 7. — *Lettres aut. de M. Olier*, p. 69.

cordat, il crut devoir faire part de cet acte au cardinal de la Rochefoucauld (1), abbé de Sainte-Geneviève, et délegué par le Saint-Siége pour réformer en France les Chanoines de Saint-Augustin (2). Il lui écrivit le 29 juin, que dans cette affaire M. Olier lui avait donné tous les avantages qu'il avait désirés, et tout le revenu, qui s'élevait à sept mille livres, et qui en vaudrait au moins dix après la mort des religieux. « Il y a aussi, ajoutait-il, un prieuré dépen- » dant de cette abbaye, dans un bourg appelé Poliniac, » à un quart de lieue de la ville du Puy, dont on pourra » faire un beau séminaire de religieux, qui servira pour » remplir toutes les maisons de ces quartiers; et c'est » un des principaux motifs qui m'a fait faire ce traité. »

(1) *Histoire des Chanoines réguliers, etc.* t. III, p. 713, 714.

(2) *Vie de M. Alain de Solminihac*, liv. I, ch. XXI.

XIV.
Un fermier de l'abbaye rend inutile le concordat.

Mais l'esprit de discorde se servit d'un des fermiers de l'abbaye pour faire échouer un dessein si salutaire. Ce fermier, qui probablement n'eût pas trouvé sous la réforme les avantages dont il jouissait sous M. Olier, prévint l'esprit des religieux contre le traité conclu avec l'abbé de Chancellade, et le leur fit envisager comme la ruine totale de l'abbaye. Il lui était plus aisé qu'à tout autre de gagner ces religieux, obligés de tout recevoir de sa main; car le fermier de la seigneurie de Pébrac était chargé de les nourrir et de les entretenir lui-même, comme s'il eût été leur économe (3). Le mécontentement des religieux éclata bientôt; sachant d'où partait le mal, M. Olier écrivit au chef de la justice du lieu pour se plaindre de la conduite de ce fermier, et lui recommander la cause, sans entrer néanmoins dans le détail des griefs. « Je suis si peu » entendu aux affaires, lui dit-il, que je n'ose vous parler » du particulier de celle-ci. Je me contente, Monsieur, de » me présenter à vous pour en recevoir justice, et vous » supplier de trouver bon que je vous offre seulement ce » que ma condition m'apprend d'offrir pour les juges de » la terre, les sacrifices et les chétives prières d'un très » humble serviteur (4). »

(3) *Assance pour l'abbé de Pébrac contre Meyronnem, fermier de la Seigneurie*, pièce ms.

(4) *Lettres. aut. de M. Olier*, p. 625.

Malgré toutes ces précautions, le traité avec l'abbé de Chancellade venait à peine d'être conclu, que les religieux de Pébrac revinrent aussitôt sur leurs pas. Ne voulant plus céder le monastère où ils vivaient au gré de leurs désirs, et effrayés à la seule idée de réforme, ils prirent occasion de ce concordat pour secouer le nouveau joug qu'ils avaient voulu un instant s'imposer. Le Père Faure établissait alors, à Paris, une réforme pour les Chanoines réguliers de Saint-Augustin, plus douce que celle de Chancellade, et que le cardinal de la Rochefoucauld protégeait de toute son autorité. Dans cette extrémité, ils prirent le parti de se jeter entre les bras de ce religieux, et, pour l'obliger de se déclarer leur protecteur, ils demandèrent à grands cris sa réforme. Ils firent aussi la même demande au cardinal de la Rochefoucauld, par un acte capitulaire du 1er août 1634, en protestant contre le concordat, qu'ils dépeignaient comme un acte très-nuisible aux intérêts de leur monastère. La mère de M. Olier vint joindre ses prières aux instances de ces religieux ; ne considérant, dans le concordat avec l'abbé de Chancellade, que la perte d'un riche bénéfice qui s'échappait des mains de son fils, elle supplia le cardinal d'empêcher l'exécution de cet acte. Peut-être craignait-elle encore que M. Olier ne prît lui-même l'habit, pour déterminer ses religieux à embrasser la réforme, car il est certain qu'il leur fit dans un temps cette proposition *. Quoi qu'il en soit, elle obtint sur ces entrefaites, par l'entremise du cardinal, une lettre de cachet (1), dont l'effet fut sans doute d'arrêter sur-le-champ les mesures que son fils venait de prendre. Les religieux de Pébrac avaient dressé leur requête le 1er du mois d'août; et, le onze du même mois, le cardinal rendit à Paris une ordonnance où il statuait que M. Olier, leur abbé, se transporterait dans cette ville le 1er octobre suivant, pour régler, de concert avec lui, les moyens d'établir cette réforme. Défenses étaient faites de rien entreprendre dans

* NOTE 15, p. 116.

(1) M. Leschassier : *Attestations aut.*, p. 207.

l'abbaye au préjudice de la demande formée par les religieux, et même d'y recevoir personne à l'habit ou à la profession, sous peine de nullité (1).

(1) *Réglem. du card. de la Rochefoucauld*, etc. t. XII, p. 808. — *Histoire des Chanoines réguliers*, t. III, p. 715.

XV. Cette affaire fit connaître la haute vertu de M. Olier.

Cette mesure anéantit toutes les espérances de M. Olier, et ne servit qu'à enhardir les religieux de Pébrac dans le mépris de leurs observances. Soit que le Père Faure n'eût point alors de sujets capables d'établir sa réforme dans ce monastère, soit que M. Olier fît difficulté de les y recevoir, comme il s'en expliqua dans la suite, toutes ces procédures n'apportèrent aucun changement au régime de l'abbaye de Pébrac (2), et pensèrent détruire de fond en comble la congrégation de Chancellade *. Le Père Faure et ses religieux eurent cependant toujours pour M. Olier les sentiments d'une singulière vénération. Malgré l'opposition qu'il témoigna pour la réforme mitigée de Sainte-Geneviève, ils le qualifient, dans leurs Annales : *un saint abbé, dont la mémoire est en bénédiction parmi tous les gens de bien, un pasteur qui fut animé d'un zèle égal à sa vertu, pour établir l'honneur et le culte de Dieu dans toutes les Eglises que la Providence avait mises sous sa conduite* (3). Cette négociation donna aussi occasion à M. Alain de Solminihac d'admirer la vertu de M. Olier : il conçut alors de lui une si haute estime pour son zèle à s'acquitter des obligations de sa charge, qu'étant évêque de Cahors, il ne craignait pas de le proposer pour modèle à ses curés, le comparant même à saint Charles, archevêque de Milan ; et un jour, peu après la mort de M. Olier, leur parlant de son zèle dans l'exercice des fonctions pastorales, il leur dit ces paroles : *M. Olier a été tout à sa charge ; et comme ç'a été la cause de sa sanctification, ce sera le motif de sa canonisation* (4).

(2) *Année Dominicaine, etc.* — *Remarques historiques*, t. III, p. 460. — *Gallia christiana*, t. VII, col. 1017.

* NOTE 16, p. 117.

(3) *Hist. des Chanoines réguliers*, t. III, p. 711, 712.

(4) *Vie de M. Alain de Solminihac*, livre II, chap. XVI.

XVI. Succès des missions de M. Olier. La mère Agnès le prend pour son directeur.

Contraint de renoncer, pour un temps, au dessein de réformer ses religieux, M. Olier se tourna vers les peuples de la campagne, qui recevaient avec une avidité toujours plus insatiable la grâce du salut. Le succès étonnant de

toutes ses missions, dans les diocèses de Saint-Flour et du Puy, fut une sorte de consolation pour lui et pour la mère Agnès (1). Cette sainte fille avait imploré longtemps la divine miséricorde sur ces terres abandonnées, où elle savait que beaucoup d'âmes se perdaient tous les jours, faute de pasteurs zélés qui leur montrassent le chemin; et c'était pour elle le sujet d'une joie incomparable, d'apprendre que cette nuée de missionnaires, pleins de l'esprit de DIEU, en faisait des terres de bénédiction. Chaque jour on venait lui annoncer des conversions éclatantes que la grâce opérait dans ces provinces: c'étaient les seules nouvelles auxquelles elle prît plaisir dans sa solitude, parce qu'elles tournaient à la gloire de son céleste époux (2). Aussi avec quelle affection exhortait-elle M. Olier à continuer une œuvre si avantageuse au salut des âmes*! « Comme un » jour, écrit celui-ci, je disais à sœur Agnès que j'avais » un grand désir d'étudier, et de venir à Paris pour cela, » représentant que je n'en savais pas assez pour les peu» ples qu'elle était pourtant ravie de me voir instruire: » Non, me répondit-elle, vous en savez assez (3). »

Mais la satisfaction la plus pure et la plus vive pour la mère Agnès, c'était de voir la fidélité de M. Olier aux grâces qu'elle lui avait obtenues, et son ardeur infatigable à s'avancer toujours dans les voies les plus élevées de la perfection: car, à la fin de cette mission, qui dura six mois, M. Olier n'était plus reconnaissable (4). Voyant ainsi le fruit de ses larmes et de ses mortifications, la mère Agnès ne mettait point de bornes aux transports de sa reconnaissance. Combien elle se réjouissait d'avoir reçu de la très-sainte Vierge l'ordre de prier si spécialement pour M. Olier! avec quelle vive effusion de cœur elle offrait ses actions de grâces à cette divine Mère, qu'elle regardait, après DIEU, comme la cause principale de cette parfaite conversion! elle aurait voulu les faire entendre à toute la terre, et se consumer en louanges durant l'éternité. « Je

(1) *Histoire des Ordres relig. par Hermant*, in-12, Rouen. 1710, tom. IV, p. 177.

(2) *Vie de la mère Agnès*, in-4°, p. 512.

* NOTE 17, p. 118.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 170.

(4) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 8.

» me souviens, dit M. Olier, des souhaits que je faisais » avec sœur Agnès : je désirais bien être dans le ciel, pro» sterné aux pieds de cette grande princesse, pour y chan» ter ses louanges à satiété, et les faire entendre à tout le » paradis. Cette bonne âme l'aimait uniquement, et m'a » bien aidé à l'aimer (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 118.

Enfin, la mère Agnès, voyant M. Olier parvenu déjà à un degré de perfection qui ne pouvait être bien connu que de DIEU, se sentit portée à le prendre pour son directeur, et à lui confier tous les secrets de son âme (2). *Je vous ai autrefois considéré,* lui dit-elle, *comme l'enfant de mes larmes, en priant pour votre conversion : dès aujourd'hui je vous regarde comme mon guide et mon père* (3). C'était le dernier moyen que la Providence lui offrait pour mettre le comble à sa perfection. Sous la conduite de M. Olier, elle sembla entrer dans une voie nouvelle. Elle retrouva les lumières, la joie et les consolations dont elle avait été privée depuis son entrée dans la vie religieuse, et déclara que, jusqu'à sa mort, elle n'aurait plus d'autre guide que lui (4).

(2) *Année Dominicaine, etc.* — *Remarques historiques*, t. III, p. 459, 460.

(3) *Summarium super introductione causæ, etc.*, no 14, test. XI.

(4) *Responsio ad animadversiones, etc.*, n° 72. — *Vie de la vén. mère Agnès*, p. 514.

XVII. L'union de la mère Agnès et de M. Olier a manifesté la sainteté de l'une et de l'autre.

Par cette union si étroite, la Providence voulut manifester à l'Eglise la sainteté de ces deux grandes âmes, comme la suite l'a fait voir (5). Elle fit connaître par M. Olier, l'un des hommes de son siècle les plus versés dans la science des Saints, les trésors de grâce cachés dans la mère Agnès ; car il contribua plus que personne à accréditer partout, et principalement dans le clergé, l'opinion de la haute sainteté de cette grande servante de DIEU. « Il nous a dit plusieurs fois, rapporte M. de Lan» tages, l'un de ses disciples, qu'il avait connu beaucoup » de grandes âmes, mais que la mère Agnès les surpassait » toutes par la perfection de ses vertus, et l'excellence des » dons divins * (6). »

(5) *Responsio ad animadversiones, etc.*, n° 69, p. 15.

(6) *Vie de la vén. mère Agnès de Jésus*, in-12. 1808. *Avertissem.*, p. X. I.

* NOTE 18, p. 118.

Aussi prit-il un vif intérêt à la composition des Mémoires de sa vie admirable *, et ce fut par respect pour ses

* NOTE 19. p. 119.

sentiments, que M. de Lantages d'abord, et, dans ces derniers temps, M. Emery, publièrent la Vie que nous avons d'elle (1) : ouvrage qui, presque aussitôt qu'il parut pour la première fois, fut traduit en latin, en allemand, en flamand, en italien (2), et a fait connaître la mère Agnès dans toute l'Eglise *.

(1) *Responsio ad animadversiones*, n. 28, n. 27

(2) *Vie de la mère Agnès de Jésus*, 1808. *Avertissi.* p. iiij.

* NOTE 20, p. 119.

Cette sainte fille, douée du don de pénétrer les secrets des cœurs, rendit de son côté à la vertu de M. Olier le plus haut témoignage ; elle fit connaître, par avance, la mesure extraordinaire des grâces dont DIEU avait résolu de le combler au milieu des croix dont sa vie serait semée, l'affection toute maternelle que la très-sainte Vierge lui porterait toujours, enfin les succès dont seraient couronnés ses travaux pour le clergé, l'assurant que DIEU se servirait de lui pour former, par le moyen des séminaires, un grand nombre de vertueux et saints ecclésiastiques (3).

(3) *Vie de la mère Agnès de Jésus*, p. 512, 513, — *Année Dominicaine*, *ib.* p. 461. — *La Manière de se donner à Dieu dans le siècle*, etc. pag. 334. — *Vie Ms. de M. Olier par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 129.

XVIII.
M. Olier revient à Paris.
La mère Agnès demande de mourir.

Mais elle ne put jouir longtemps des avantages qu'elle retirait de sa direction. M. Olier, attaqué par les religieux de son abbaye, avait, comme on l'a vu, reçu l'ordre de se trouver à Paris, le premier jour d'octobre *, pour aviser, de concert avec le cardinal de la Rochefoucauld, aux moyens de les réformer. Sur ces entrefaites, le Père de Condren, supérieur général de l'Oratoire, lui écrivit, de son côté, que son retour dans cette ville était nécessaire (4), pour traiter une autre affaire importante, dont le succès contribuerait beaucoup à la gloire de DIEU. Quelque pénible que dût être à M. Olier une séparation si prompte et si inattendue, dès le premier mot le sacrifice fut fait. La mère Agnès y parut d'abord très-sensible ; mais ayant bientôt demandé à DIEU la grâce de le lui offrir avec générosité, elle pressa elle-même M. Olier d'obéir et de partir sans délai (5). Au moment de prendre congé l'un de l'autre, elle lui donna son crucifix *, et lui dit : « Depuis votre arrivée j'avais cessé » de demander à DIEU d'aller à lui, mais maintenant je

* NOTE 21, p. 120.

(4) *Vie de la mère Agnès de Jésus*, p. 515. — *Année Dominicaine*, etc. — *Remarques historiques*, t. III, p. 460.

(5) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 116.

* NOTE 22, p. 120.

» puis bien dire adieu aux parloirs et au monde. » En se retirant elle dit tout haut : « Adieu, parloirs, je ne vous « verrai plus, » et alla aussitôt se prosterner devant le très-saint Sacrement. Là, fondant en larmes, elle adressa à Notre-Seigneur les paroles suivantes, qui firent connaître à ses sœurs la proximité de sa mort. « Hé, mon Dieu ! que » m'avez-vous fait ? Vous m'aviez donné un homme selon » mon cœur, et vous me l'avez ôté. Hé bien, mon Tout ! » que votre sainte volonté soit faite (1) ! Mon cher Époux » et Ami (c'est ainsi qu'elle appelait Notre-Seigneur), j'ai » accompli, par votre grâce, l'œuvre que vous et votre » sainte Mère m'aviez confiée, et pour laquelle vous avez » voulu que je demeurasse encore sur la terre. Vous savez » le désir que vous avez mis dans mon cœur, de vous ai- » mer de toute son étendue, uniquement et sans réserve ; » ce que ne pouvant pas faire sur la terre, j'ai toujours » désiré d'aller à vous, pour être dans le parfait amour. » Mon cher Ami, ne retardez pas mon bonheur : tirez-moi » à vous, et donnez-moi place parmi ceux qui vous bénis- » sent et vous adorent sans cesse ; car, si vous ne le faites, » je crois que je mourrai de langueur à chaque moment. » Je vous remercie d'avoir écouté mes prières, et de m'a- » voir donné et fait voir celui que vous désiriez que je » procurasse à votre Eglise par mes soins : l'ayant vu et » le sachant à vous, laissez aller mon esprit en paix. Je » ne vous demande pas que vous le tiriez avec moi de ce » monde, m'ayant fait voir qu'il vous devait rendre de » grands services dans votre Eglise. Préservez-le du mal, » ayez-le sous votre protection ; faites-lui la grâce de n'ai- » mer que vous, de n'être possédé que de votre esprit, et » de ne vivre que de votre vie. Ce sont les prières que vous » fait votre pauvre servante, résolue de ne bouger d'ici, » jusqu'à ce que vous l'ayez exaucée * (2). »

Au sortir du lieu saint, la mère Agnès tomba malade, le 12 octobre 1634 (3) ; et, profitant du peu de temps qui

(1) *Année Dominicaine, etc.* — *Remarques historiques*, t. III, p. 461.

* NOTE 3, p. 120.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 416. 417.

(3) *Admirable Vie de sœur Agnès*, t. II, liv. VI, chap. II.

lui restait encore, elle écrivit au Père de Condren, général de l'Oratoire, pour le prier de se charger de la conduite spirituelle de M. Olier, qu'elle-même ne pouvait plus diriger visiblement (1). C'était, pour ce Père, comme un ordre du Ciel, à cause de l'estime singulière qu'il faisait de cette sainte fille †.

(1) *Attestat. autograph. touchant M. Olier*, p. 181.

XIX. La mère Agnès meurt. M. Olier écrit aux religieuses de Langeac pour les consoler.

Agnès écrivit aussi à M. Olier, pour lui déclarer qu'elle ne tarderait pas d'aller se réunir à Dieu (2) : l'événement justifia cette prédiction d'une manière frappante, car elle mourut le 19 du même mois, âgée seulement de trente-deux ans (3). M. Olier reçut la lettre, qui lui apprit la nouvelle de sa mort, le jour de la Toussaint, lorsqu'il était au confessionnal, dans l'église de Saint-Paul, à Paris. « Aussitôt, tout touché, dit-il, je m'en allai devant le saint » Sacrement faire mes plaintes à Notre-Seigneur de ce » qu'il m'avait ôté ce secours pour mon salut, à l'imitation » de la pratique de cette bonne sainte en pareille ren- » contre ; je m'adressai même à elle dans le très-saint Sa- » crement, puisque les Saints y sont présents, et que par- » tout où Jésus-Christ est, partout aussi les Saints le » suivent. Étant donc beaucoup affligé de sa mort, et » m'adressant à cette sainte âme, qui avait grande com- » passion de la moindre de mes peines...., aussitôt je fus » remis de ma douleur, mes larmes furent essuyées, et » même, contre mon gré, je me sentis dans l'impuissance » de pleurer et de m'affliger davantage : car, en ce temps, » j'étais encore dans cette niaiserie, de croire qu'il fallait » s'affliger après de telles pertes, qu'il fallait même donner » ce témoignage à l'amitié d'une si sainte personne ; ce

(2) *Année Dominicaine, etc. ibid.* p. 462.

(3) *Vie de la mère Agnès de Jésus*, 2e part. ch. XX, p. 369 *et suiv.*

† Etant sur le point de se démettre du généralat de l'Oratoire, le Père de Condren consulta par lettre la mère Agnès ; et dès qu'il eut reçu sa réponse, qui fut négative, il renonça sur-le-champ à ce dessein (4).

(4) *L'admirable Vie, etc.* t. I. *Préface*.

» qui est une des manies du monde, comme si les Saints » ne gagnaient pas au départ de cette vie (1). »

(1) *Mém aut. de M. Olier*, t. I, p. 85, 86. — T. III. p. 58. — T. V, p. 331, 332.

M. Olier, ainsi consolé, songea à consoler à son tour les religieuses de Langeac, que cette perte avait jetées dans la consternation, et dont la douleur semblait n'avoir pas de bornes. Il commença sa lettre par cette salutation :

« Mes révérendes Mères, Jésus-Christ délaissé de son » Père, la Mère délaissée de son Fils, soient votre consola- » tion et votre appui.

» Quoiqu'il n'y ait rien de plus commun dans le monde » que les pertes, la vôtre ne peut être commune : je le con- » nais assez par ce que j'en éprouve, moi qui ne saurais » prétendre si légitimement que vous à la possession de » votre bienheureuse mère. Vous avez eu sujet de gémir » quelque temps, et vous pouvez encore soupirer à l'ou- » verture de ma lettre, en voyant la plaie que cette mort » a faite à mon cœur. Mais, toutefois, mes révérendes » Mères, ce qui doit nous consoler tous également, c'est » qu'étant obligés d'oublier nos intérêts pour procurer » ceux de Dieu, nous sommes assurés qu'il gagne dans » nos pertes ; et qu'aujourd'hui il possède pleinement cette » âme, que l'usage de sa liberté retenait auparavant in- » certaine, et dont il n'avait encore que l'attente. Mes ré- » vérendes Mères, que saurions-nous perdre dans un évé- » nement qui enrichit même la majesté de Dieu ? Vous » avez perdu une fille, et vous avez une Sainte ; elle était » dans vos bras, et elle est dans le sein de Dieu.

» Mais, outre cela, ne devons-nous pas nous réjouir » du bonheur de votre mère ? Vous aimiez mieux sa vie » que la vôtre, comme vous me le mandez ; vous ne devez » pas moins aimer sa gloire : et si vous vous affligiez au- » delà des premières surprises, ce serait haïr et pleurer » son bonheur, et lui faire croire, si elle en était capable, » que vous seriez jalouses de son repos et ennemies de sa » félicité. Ce sont là les ouvrages bien imparfaits de nos

» faibles sentiments. Mes révérendes Mères, il ne faut » donc pas pleurer sur son corps, puisqu'il attend la » gloire; moins encore sur son âme, puisqu'elle la possède. » Ce serait remplir de larmes le paradis, où ces effets de » nos faiblesses et de l'imperfection de notre foi ne doivent » pas avoir d'accès. Je vous dirai qu'il faudrait prendre » garde en cette rencontre à un malheur assez commun » qui suit la mort des grandes âmes, savoir, le déclin et le » déchet de leurs maisons. Ce n'est pas que notre Dieu » n'ait autant de motifs de nous favoriser qu'auparavant, » mais la méfiance pour lui éloigne ses approches et ses » caresses. Les pertes des créatures nous unissent tou» jours à Dieu, de même que leur jouissance par trop in» téressée, et leur attache trop empressée, nous en sépare » et nous en éloigne. Et, comme vous le savez, les recher» ches que nous faisons de l'amour divin et de la grâce » dans les créatures, sont vicieuses et blâmables, dès » qu'elles s'éloignent de la volonté de Dieu. Notre Dieu » se réserve toujours cet empire et cet hommage pour soi; » et veut aussi par là nous montrer que quelque sainte » que soit sa créature, si elle nous remplit et nous oc» cupe d'elle-même, elle bannit Dieu de nous, et en » éloigne ses faveurs et ses grâces. C'est de quoi j'ai bien » peur pour moi, et ce que je n'appréhende pas pour vous : » vous êtes ses bonnes filles, les héritières de ses vertus, » les images vivantes de sa grâce; et moi, misérable pé» cheur, je suis l'ingrat sujet de ses bénédictions, l'infidèle » successeur de ses dévotions, l'insolent profanateur de » ses grâces, et qui peut-être, par mes péchés et mes mi» sères, ai causé sa mort. Priez-la donc, invoquez-la donc » pour moi; les filles auront pouvoir sur l'esprit de la » mère. J'attends cette faveur, étant, mes révérendes » Mères, votre très-humble et très-obéissant fils, frère et » serviteur (1). »

Les religieuses de Sainte-Catherine de Langeac, dont

(1) *Archives du monastère de Ste-Catherine de Langeac.*

la communauté s'est perpétuée jusqu'à ce jour dans cette ville, conservent religieusement une ancienne copie de la lettre que nous venons de rapporter. Par respect pour M. Olier, qu'elles ont toujours vénéré comme un Saint, elles la tiennent renfermée dans une boîte où sont plusieurs reliques de la mère Agnès. Elles y conservent aussi une écuelle avec sa soucoupe, dont le serviteur de Dieu se servait dans ses visites à la mère Agnès *, ainsi qu'un calice en argent qu'il donna au monastère. C'est une nouvelle preuve de l'impression profonde qu'a laissée autrefois l'idée de sa sainteté.

* NOTE 24, p. 121.

XX. M. Olier quitte son carrosse et mène une vie apostolique.

On a vu, par la lettre de M. Olier, l'assurance qu'il eut de la gloire de la mère Agnès, dès qu'il en eut appris la mort. Depuis ce moment, l'une de ses intentions, en offrant le saint sacrifice, fut de remercier Dieu de la mesure extraordinaire de grâces dont il l'avait enrichie, et il ne cessa de l'invoquer avec une confiance égale à la vive affection qu'elle lui avait toujours témoignée. La privation d'un tel appui, au lieu de ralentir sa ferveur, sembla l'animer au contraire d'un nouveau zèle pour pratiquer les conseils de perfection qu'il avait reçus de cette grande servante de Dieu, surtout la pauvreté évangélique qu'elle lui avait si souvent et si fortement inculquée. Jusqu'alors il avait retenu, par l'ordre de saint Vincent de Paul, son carrosse et ses chevaux, quoiqu'il en eût à se faire de continuelles violences. « Depuis que je m'étais donné entièrement à » Dieu, dit-il, j'éprouvais mille peines et mille souffrances, » lorsque j'entrais dans le carrosse que j'avais conservé » jusqu'à ces derniers temps ; et les fréquents accidents » qui m'arrivaient ensuite, me confirmaient de plus en » plus dans la pensée où j'étais que Dieu voulait me voir » débarrassé de tous ces dehors mondains. Je ne puis porter les livrées du monde, ni ses façons de faire ; je ne » puis m'accommoder à ses suites, à ses laquais, à ses » équipages, enfin, à tout ce qu'il estime ; et il me semble

» que je souffre les peines du purgatoire, quand je pense » à un train et à un laquais qui me suit (1). » Étant donc de retour à Paris, il obtint enfin de son directeur, avant la fin de cette année 1634, la permission de vendre, au profit des pauvres et des missions qu'il projetait, son carrosse et tous ses chevaux. Il ne se réserva qu'un seul domestique, par l'ordre exprès de saint Vincent de Paul (2); et au mois de janvier, pour suivre l'attrait qui le pressait de se dévouer au salut des pauvres de la campagne, il se joignit aux prêtres de Saint-Lazare, dans une mission qu'ils allaient prêcher (3).

(1) *Mémoires autograph. de M. Olier*, t. II, p. 345 *et verso*.

(2) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, 1re partie, ch. VI, p. 23. — *Année Dominicaine. - Remarques historiques*, t. III, p. 462. — *Vie Ms. de M. Olier par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 191, 192.

(3) *Vie Ms. de saint Vincent de Paul, par Abelly*, liv. I, ch. XXXII.

XXI. Un saint Évêque veut remettre à M. Olier son évêché.

Deux motifs l'avaient déterminé à quitter si promptement l'Auvergne : la réforme de son abbaye, qui n'eut alors aucune suite, et, comme nous l'avons dit, un ordre du Père de Condren. Ce père lui avait mandé de se rendre sans délai à Paris pour une affaire qui exigeait sa présence; et, comme elle eut de grandes conséquences pour la vocation de M. Olier, il est nécessaire d'en exposer toutes les circonstances en détail. Depuis plusieurs années, M. Olier avait eu un songe que nous avons déjà rapporté : il lui avait semblé voir saint Grégoire le Grand et saint Ambroise assis dans deux trônes, et, au-dessous, la place vacante d'un curé. Quoiqu'il eût l'esprit encore frappé de ce songe, il n'en comprenait et n'en soupçonnait pas même le sens; seulement il en avait conçu une dévotion particulière pour saint Ambroise; il pensait souvent à lui dans ses oraisons, et il en méditait les vertus et les exemples, afin de le prendre pour modèle, si DIEU l'appelait un jour à l'épiscopat. C'était précisément pour une proposition de ce genre que son retour à Paris était désiré; l'opinion qu'on avait conçue de son zèle et de sa piété ayant fait naître à un prélat (4) la pensée de le demander au Roi pour son successeur. Ce prélat, *homme de grande oraison*, et qui priait depuis plusieurs années pour obtenir un sujet digne de cette haute charge, crut, dès la première entrevue, avoir enfin trouvé

(4) Le Père Ed. Cloysault, dans le *Recueil des vies de quelques prêtres de la Congrégat. de l'Oratoire*, t. I, p. 256, pense que c'était M. de Corneillan, évêque de Rodez.

dans M. Olier celui qu'il demandait à Dieu si instamment; et, de son côté, M. Olier se sentit pénétré de vénération pour la personne de cet Évêque. « Il me fit beaucoup » d'honneur, dit-il, en me témoignant cette bonne volonté, » préférablement à plusieurs autres, mille fois plus » capables que moi. Ses saints entretiens me touchèrent » extrêmement, surtout le premier, lorsque, me parlant » de saint Ambroise, de la vie duquel j'avais l'esprit tout » rempli, il me fit fondre tout en larmes. J'estimais beau- » coup ce saint docteur, tant parce qu'il était le protecteur » de notre sœur Agnès, que parce qu'il m'avait apparu en » songe avec saint Grégoire (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 98, 99.

Dans les dispositions où M. Olier était alors à l'égard de l'épiscopat, un mot de saint Vincent de Paul, son directeur, qui l'y croyait appelé, eût suffi pour lui persuader qu'il était lui-même ce successeur demandé à Dieu avec tant d'instance, et que saint Ambroise lui servirait en effet de modèle dans cette nouvelle dignité. Mais, par un dessein particulier de la Providence, il passa, dans ces circonstances mêmes, sous la conduite du Père de Condren, à l'occasion que nous allons dire; et ce changement fit échouer tout-à-fait les desseins du prélat.

NOTES DU LIVRE TROISIÈME.

CIRCONSTANCES DE L'APPARITION DE LA MÈRE AGNÈS.

NOTE 1, p. 81.—La tristesse douce et paisible qu'éprouva M. Olier lorsque la mère Agnès lui apparut, accompagne quelquefois les apparitions célestes quand leurs circonstances ont quelque chose de triste; c'est la remarque de Benoît XIV (1): *Optimè Gravina animadvertit tristitiam etiam aliquando permanere posse in apparitionibus divinis, si sermo sit de tristitia, quæ ad pœnitentiam inducit... Doctores aiunt tamen... tranquillitatem in animam inducere.* On ne sait sur quel fondement le Père de Salles s'est appuyé, lorsqu'il a avancé que M. Olier fut *un peu effrayé de cette vision* (2). L'auteur de l'*admirable Vie de sœur Agnès de Jésus*, qui avait conféré avec M. Olier, et avait même reçu de lui une relation par écrit de cette apparition, semble expliquer le sens de ces mots : *Ce qui me donna beaucoup au cœur*, en disant que M. Olier *fut affligé au possible à la vue de ce visage majestueux et plein de larmes, ne sachant point qui c'était, et doutant que ce ne fût la très-sainte Vierge* (3).

La mère Marie Bayol, religieuse de Langeac, dans sa déposition, assure qu'il n'y eut aucun discours entre l'un et l'autre, mais seulement, de la part de la mère Agnès, les paroles qu'on a rapportées (4). C'est aussi ce que dit le Père de saint Vincent (5); mais le Père de Salles, moins bien informé, suppose que M. Olier demanda à la mère Agnès la cause de ses larmes, et qu'elle lui répondit : *Je pleure pour toi* (6).

(1) *Bened. XIV, de servor. Dei Beat. et Canon.* lib. III, cap. LI, n° 4, n° 2.

(2) *La Manière de se donner à Dieu dans le siècle, ou Règles du Tiers-Ordre de Saint-Dominique*, in-12, 1680, p. 392.

(3) T. II, liv. VII, chap. 1.

(4) *Summarium super introduc. causæ*, test. XIII, pag. 45. —Test. XIV.

(5) *Année Dom.* I. part., pag. 417.

(6) *La Manière de se donner à Dieu, etc.*

NOTE 2, p. 85.—M. Olier conservait précieusement ce chapelet, dont il parle encore ailleurs dans ses *Mémoires*. Il paraît qu'il le donna, dans la suite, à madame de Saujeon, sa pénitente; du moins celle-ci ordonna, par son testament, de *rendre* au séminaire de Saint-Sulpice un tableau de la sainte Vierge, qui venait de de M. Olier, une figure de l'enfant Jésus, en argent, et *un chapelet de la mère Agnès*. Mais cette dame étant morte, environ en 1694, en laissant de grande dettes (7), il y a toute apparence

(7) *Lettres diverses de M. Tronson*, t. III, page 21.

que les créanciers saisirent toute la succession, et que ce chapelet ne retourna point au séminaire; car le Père Massoulié, célèbre théologien, ayant écrit de Rome pour savoir si le chapelet donné par la mère Agnès à M. Olier était encore conservé au séminaire de Saint-Sulpice, M. Leschassier lui répondit, le 20 décembre 1704 : *Pour ce qui est du chapelet de la vénérable mère Agnès, nous ne l'avons pas* (1).

(1) *Lettre de M. Leschassier. Ibid.* p. 107.

Le Père Massoulié possédait lui-même un autre chapelet que la mère Agnès avait donné à l'une de ses sœurs, en qui elle avait une particulière confiance; et celle-ci, après la mort de la mère Agnès, le donna à ce religieux. Il y attachait le plus grand prix : *Je le conserve comme un trésor*, écrivait-il (2).

(2) *Lettre originale du Père Massoulié. — Archives du séminaire S. Sulpice. — Carton mère Agnès.*

NOTE 3, p. 86. — L'apparition de la mère Agnès à M. Olier fut réelle et corporelle; le titre du sommaire des dépositions le déclare expressément : *Cui serva Dei vivens apparuit Parisiis* (3); et, dans les procédures faites en 1708, *Positio super introductione causæ et signatura commissionis* (4), on lit : « *Unde ingenti miraculo a suo monasterio quod distat à Parisiis ultra ducenta milliaria, ipsi abbati Olier dum in seminario Sancti Lazari versaretur, ibique spiritualia exercitia perageret, visibilem, et quidem corporaliter, se reddidit.* »

(3) *Num.* 14, p. 44.

(4) *In-folio*, *Romæ*, c. II, n. 39.

NOTORIÉTÉ DE L'APPARITION DE LA MÈRE AGNÈS.

NOTE 4, p. 86. — Quoique le témoignage de la personne favorisée de quelque apparition soit seul absolument nécessaire (« *dictum est visiones et apparitiones non posse probari*, dit Benoît XIV (5), » *nisi dicto vel scripto ejus cui facta dicitur visio seu apparitio* »), on ne laisse pas cependant d'appeler en témoignage tous ceux qui ont eu connaissance du fait, afin d'en fortifier la certitude de toute manière. Parmi les témoins qui déposèrent en faveur de l'apparition de la mère Agnès à M. Olier, se trouvent des ecclésiastiques, des religieuses, la prieure de Langeac, Françoise des Cinq-Plaies; la sous-prieure, Marie-Aimée de la Vierge, et autres; les personnes les plus considérables du pays, le marquis de Langeac, Jean-Antoine de la Rochefoucauld, Melchior de Cat, seigneur de Chillaguet-l'Estival; Jean Morin, seigneur d'Aubiat; des officiers publics, des artisans. « *Ii omnes*, dit le sous-promoteur » de la foi, *de re testantur in ipso seminario Sancti Sulpitii* » *vulgatissima, atque in tota Gallia planè notoria, maximè* » *cùm deposuerint de re quæ maximum reliquit vestigium* » *post se, quod fuit conversio ejusdem abbatis, et erectio su-* » *pradicti seminarii; et comprobat etiam Vita ejusdem abba-* » *tis* (Olier), *impressa Parisiis, ubi apparatio facta fuit, et*

(5) *Benedict. XIV, de serv. Dei Beatif. etc.* lib. III, cap. LII, n. 2.

» *ubi fructus uberrimi ex dicto seminario in totam Gallicanam*
» *Ecclesiam in dies redundant* (1). »

(1) *Responsio ad animadversiones super introduct. causæ*, n. 67, p. 14.

NOTE 5, p. 86.—D'après les *Mémoires* de M. Olier, la mère Agnès lui apparut, tenant *d'une main un crucifix, et un chapelet de l'autre*. Toutes les gravures que nous avons vues de cette grande servante de Dieu, et même celle d'Edelinck, la représentent mal à propos, le chapelet attaché au côté et la main droite posée sur sa poitrine; son ange gardien, toujours représenté à côté d'elle sous la figure d'un enfant, devrait soutenir d'une main l'extrémité du manteau de la prieure, et tenir de l'autre un mouchoir. Quelques graveurs se sont contentés de jeter sur ses bras la queue du manteau sur lequel ils ont représenté les instruments de la passion, parce que, en effet, la mère Agnès éprouvait, tous les vendredis, une participation des douleurs du Sauveur dans sa passion. On conserve, au séminaire de Saint-Sulpice, un ancien tableau peint sur toile, de treize pouces de hauteur sur dix-sept et demi de largeur, où il semble qu'on ait voulu représenter le fait de l'apparition avec toutes ses circonstances particulières. La mère Agnès debout, revêtue de la robe et du scapulaire de laine blanche, du manteau et du voile noirs, a les mains croisées sur la poitrine, et tient de la droite son crucifix, et de la gauche son chapelet. Derrière elle, et un peu de côté, on voit son ange, le genou droit en terre, soutenant de la main gauche la queue du manteau et portant de la droite un mouchoir blanc. Il a les ailes baissées, les cheveux flottants, et est revêtu d'une espèce de tunicelle blanche sur une robe de même couleur. A l'autre extrémité du tableau, on reconnaît M. Olier, aux traits de sa figure bien caractérisés; il est assis dans un fauteuil et est revêtu de sa soutane, sur laquelle paraissent son collet blanc et ses manchettes simples, ainsi qu'une espèce de manteau alors en usage. On ne prétend pas, cependant, que ce tableau offre les traits naturels de la mère Agnès; ses historiens nous apprennent que, malgré les soins empressés du marquis de Langeac pour la faire peindre après sa mort, et la diligence que fit Solvain, peintre du Puy, que ce seigneur avait mandé, il fut réellement impossible de la peindre, son visage s'étant enflé de telle sorte qu'il n'était plus du tout reconnaissable, quoiqu'il fût parfaitement beau dans cet état; en sorte que le peintre se vit contraint de retourner au Puy sans avoir rien pu faire (2). Immédiatement après le départ de cet artiste, le visage d'Agnès reprit son état naturel.

(2) *Vie admirable de sœur Agnès de Jésus*, t. II, liv. VI, c. IV. — *Vertus de la mère Agnès*, par M. Martinon, in-8° p. 18, ms. — *La Vie de la mère Agnès*, par M. de Lantages.

NOTE 6, p. 87.—Le Père Massoulié, qui fut témoin d'une partie des discussions concernant la béatification de la mère Agnès, écri-

vait de Rome à M. Leschassier : « On ne saurait croire jusqu'où va » la critique des consulteurs ; toutes les difficultés qu'on oppose » aux canonisations des Saints, servent beaucoup pour fermer la » bouche aux hérétiques, et ils sont convaincus maintenant que » si, après l'Ecriture sainte, il y a quelque chose au monde qui » mérite qu'on y ajoute foi, c'est la sainteté de ceux que l'Eglise » déclare mériter ce titre, après les diligences qu'on a faites pour » prouver la vérité de leurs vertus et de leurs miracles (1). »

(1) *Archives du séminaire S. Sulpice. — Lett. du 28 oct. 1703. — Carton mère Agnès.*

LA SANCTIFICATION DE M. OLIER ET L'ÉTABLISSEMENT DES SÉMINAIRES SONT REGARDÉS COMME DES EFFETS DE L'APPARITION DE LA MÈRE AGNÈS.

NOTE 7, p. 87.—Benoît XIV, après le cardinal Bona, prenant pour base les visions et les révélations de sainte Thérèse (2), adopte en conséquence l'avis des auditeurs de Rote, conçu en ces termes : « Quòd fuerint veræ... facilè nobis persuasum fuit, primò ex virtutibus heroicis istius beatæ virginis : item ex effectibus resultantibus ex iisdem visionibus, nempe, humilitate profundâ, et incremento amoris divini et reliquarum virtutum, nec non utilitate et ædificatione proximorum. Si post visiones et apparitiones, *dit Benoît XIV* (3), humilitas, obedientia, cæteræque christianæ virtutes non modò perseveraverint, sed ad subliміorem gradum ascenderint in ea persona cui contigerunt visiones et apparitiones, de earum qualitate supernaturali et divina non erit ullo modo dubitandum. »

(2) *Benedict. XIV, de serv., etc.*, c. LII, n. 4.

(3) *Ibid.* cap. LI, n. 3.

NOTE 8, p. 87.—Le clergé de France, dans sa lettre de 1730 au pape Clément XII, s'exprime de la sorte : « Piæ virginis cultum » eò propensiùs prosequimur, quòd ipsa in Christo, si ita loqui » fas est, genuerit illum Christi sacerdotem insigne cleri nostri » decus et ornamentum, Joannem Jacobum Olier : quem dum illa » ad perfectioris vitæ studium incitavit, quàm bene de Ecclesia » merita sit dicere quis sufficiat ?... Ex seminario enim Sancti » Sulpitii (quod suam huic piissimo sacerdoti debet originem) » veluti ex arce quadam, religionis virtutumque omnium scholâ, » prodeunt innumeri tum antistites, tum cujuslibet gradûs cle- » rici verbo potentes et exemplo... ad omne opus bonum instructi. »

Les prêtres du séminaire de Saint-Sulpice disaient, dans leur lettre au Pape, du 6 décembre 1702 : « Joannem Jacobum Olier » precibus suis Christo genuit, atque sic mater nostra verè effecta

» est (1). » Dans une autre lettre du 1er juin 1700 : « Hanc eam» dem, Beatissime Pater, tanquam matrem nostram agnoscimus » et veneramur (2). »

Une autre lettre du mois de septembre 1701 porte : « Summum in illo Dei famulo perfectionis studium, singularem pietatis et ecclesiasticæ disciplinæ restaurandæ zelum, in instituendis clericis labores indefessos, virginis Agnetis precibus ac » suspiriis deberi arbitrantur. » Cette lettre est signée de MM. Leschassier, de la Chetardie, Julien de Tanoarn, de Baluze, Le Boiteux, Dyserand et autres.

« Ipsa est, *disent-ils encore*, quæ spectabilis memoriæ virum » Joannem Jacobum Olier, seminarii nostri institutorem Ecclesiæ » demeruit. Ipsa, quæ susceptos ab eo pro Christo labores suis pro» movit orationibus. Ipsa demum est, quæ societatem nostram, » in utroque orbe christianam fidem, ordinisque sacerdotalis » splendorem, quantulâcumque operâ instaurantem, precibus suis » apud Deum olim adjuvit, nunc etiam potentissimâ interces» sione fovet et confirmat (3). »

Le R. P. Antoine Cloche, général de l'ordre des Frères Prêcheurs, s'exprime de la sorte : « Hanc dum viveret, spectabilis » meritis ac virtute clarissimus vir Olierius, ut matrem suspexit, » et magistram audivit, cujus monitis veluti e cœlo delapsis ora» culis, sanctissimo instituto sacerdotalis ordinis splendori et glo» riæ in Galliis initium dedit, ex quo tot alia per universum » regnum seminaria diffusa sunt, à quibus Gallicani episcopi in» gentes fructus percipiunt, quos sanè venerabili matri Agneti » deberi grato animo profitentur (4).

« Beatissime Pater, *dit le cardinal de Noailles dans sa lettre » du 9 mars 1703*, semper erit in benedictione memoria Agnetis à » Jesu ; maximè verò quòd suscitaverit eximium sacerdotem Olie» rium, ut collegia clericorum institueret, in quibus sacerdotalem » animum refrigescentem ac ferè collapsum renovarent (5). »

« Præstantissimam virginem Agnetem à Jesu, *dit Pie VII dans » son décret*, perfecto christianarum omnium virtutnm exercitio » brevi triginta duorum annorum vitæ suæ spatio tempora multa » implesse fama ferebat, præcipuè verò charitatis quæ major illa» rum est, igne adeò exarsisse, ut quamvìs intra claustra sacrarum » virginum ex sancti Dominici inclyta familia in civitate Langeaci » abdita, per illius tamen flammas foràs erumpentes, mirabiles

(1) *Summarium super introductione causæ, etc.*

(2) *Archiv. du sém. de S. Sulpice. — Carton: mère Agnès.*

(3) *Lettres diverses de M. Leschassier*, tom. III, fin du vol.

(4) *Summarium super introductione causæ*, pag. 241.

(5) *Ib* p. 231.

SUR LA RÉFORME DE L'ABBAYE DE PÉBRAC, TENTÉE PAR M. OLIER DE CONCERT AVEC L'ABBÉ DE CHANCELLADE.

NOTE 13, p. 93.— Lorsque saint Vincent de Paul écrivit au nom de M. Olier à l'abbé de Chancellade, pour l'engager à réformer l'abbaye de Pébrac, M. de Sourdis, archevêque de Bordeaux, fit à ce dernier la même demande en faveur de son abbaye de Notre-Dame-de-Sablonceaux en Saintonge. Alain, se voyant alors dans l'impossibilité de donner à l'un et à l'autre la satisfaction qu'ils désiraient, prit le parti de consulter saint Vincent lui-même, en le priant d'en conférer avec M. de Barrault, archevêque d'Arles (1), sa lumière et son conseil dans les occasions difficiles (2). Après avoir pris en effet l'avis de ce prélat, saint Vincent écrivit à l'abbé de Chancellade, le 23 août 1633 : « Voici l'avis de monseigneur » l'archevêque d'Arles : il juge que vous devez satisfaire monsei- » gneur de Bordeaux le premier, et M. l'abbé Olier le second. Mais » si monseigneur l'archevêque n'a fait accommoder Sablonceaux, » ni n'est sur le point de le faire, il juge que vous ferez bien de » traiter pour Pébrac. Si donc l'intention de monseigneur de » Bordeaux ne peut être exécutée présentement, il faudra traiter » avec le tout bon M. l'abbé Olier. Il y a dix huit religieux en cette » abbaye (3). » L'archevêque de Bordeaux leva sur-le-champ tous les obstacles, et l'abbé de Chancellade envoya à Sablonceaux douze religieux de sa réforme (4).

(1) *Mémoires Ms. pour servir à l'histoire du vén. Alain*, liasse 1re, n° 25. — *Lettres autographes de M. Olier.*

(2) *Vie d'Alain de Solminihac*, liv. III, chap. VIII.

(3) *Lettres aut. de M. Olier, ibid.*

(4) *Vie de M. Alain de Solminihac*, liv. I, ch. XXII.

NOTE 14, p. 93. — M. de Caulet, abbé de Foix, dont il sera souvent parlé dans cette Vie, fit la même demande à M. Alain de Solminihac, pour réformer aussi ses religieux (5). Il consulta dans la suite la Sorbonne sur la difficulté qu'il croyait devoir faire, d'admettre aux saints Ordres des religieux déréglés ; et il fut unanimement répondu que, n'observant pas les vœux qu'ils avaient prononcés, ils n'étaient pas en état d'être promus aux saints Ordres, ni d'être admis aux sacrements, quoiqu'ils eussent protesté au supérieur régulier, entre les mains de qui ils avaient fait leurs vœux, ne vouloir en user que de cette manière. Le motif de cette décision fut qu'un particulier n'a pas le pouvoir de se former une nouvelle règle, ni le supérieur de le dispenser des vœux essentiels, ni même l'évêque (6).

(5) *Vie de M. Alain de Solminihac*, liv. I, ch. XX.

(6) *Mémoires de M. du Ferrier*, Ms. de Sainte-Geneviève, p. 15, de la Bibl. royale 26.

NOTE 15, p. 97. — Le Père Cloysault, dans la *Vie du Père de Condren,* fait peut-être allusion au désir que M. Olier avait d'embrasser la vie monastique à Pébrac, durant cette mission, ou plutôt la suivante. « M. Olier, dit-il, faisant paraître un grand désir d'entrer

VUE DE L'ANCIENNE ABBAYE DE PEYRAC.

» en communauté, et se trouvant dans l'état qu'il avait souhaité, » écrivit au Père de Condren pour prendre une dernière résolu- » tion sur sa demeure dans la solitude. Le Père de Condren l'en » détourna fortement, sur ce qu'il reconnut que Dieu, lui faisant » estimer la retraite, ne lui imposait pas l'obligation de la garder, » et lui donnait au contraire de la capacité et de l'inclination pour » agir. Son désintéressement pour sa congrégation parut dans » cette occasion, puisqu'il n'y a point de doute que s'il lui eût » conseillé d'entrer dans la congrégation de l'Oratoire, comme » il fit au Père de Saint-Pé, il lui eût obéi (1). »

(1) *Vie du Père de Condren*, liv. VII.

ACTES DU CARDINAL DE LA ROCHEFOUCAULD CONTRE LA RÉFORME DE CHANCELLADE.

NOTE 16, p. 98. — Le cardinal de la Rochefoucauld, délégué en 1622 par le pape Grégoire XV, pour réformer, en France, les Chanoines de Saint-Augustin, avait eu d'abord le dessein de les diviser en plusieurs congrégations ; et il semblait que la Providence eût suscité trois hommes doués de toutes les qualités nécessaires pour exécuter ce plan de réforme, le Père Faure à Paris, le Père Gallet dans l'Anjou, et l'abbé de Chancellade en Guyenne (2). Ce dernier, dont la réforme était plus austère, et plus conforme à l'esprit primitif de l'Ordre, avait été subdélégué en 1630, et avait même reçu du cardinal une commission expresse pour réformer les monastères des provinces éloignées ; mais le Père Faure, élu supérieur général de la congrégation de Paris, crut qu'il était plus utile au bien de l'Ordre, de ne faire qu'un seul corps, dont le chef-lieu serait la maison de Sainte-Geneviève, et parvint à attirer à lui, non sans peine, le Père Gallet (3). Il trouva plus d'opposition de la part de l'abbé de Chancellade, dont la vie dure et austère n'aurait pu s'allier avec la réforme mitigée des Génovéfains. Ceux-ci ne pouvant l'amener à se fondre dans leur réforme, et craignant que celle de Chancellade, en grande réputation de ferveur, ne s'étendît bientôt dans toute la France, crurent devoir user de l'autorité du cardinal pour en arrêter les progrès, et le concordat de M. Olier avec l'abbé de Chancellade fut le prétexte dont ils se servirent. Sollicité par les Génovéfains, le cardinal entra volontiers dans le zèle de ces bons religieux contre la réforme de Chancellade (4). Son intention était dès-lors, quoiqu'il ne l'eût point déclarée par acte public, de ne former, selon les désirs du Père Faure, qu'une seule congrégation de tous les monastères de France ; et il agit en conséquence, contre M. Alain de Solminihac, avec une activité et une promptitude que

(2) *Histoire des Chanoines réguliers, etc.*, t. II, p. 383.

(3) *Histoire des Chanoines réguliers, etc.* t. III, p. 712. — T. II, p. 383, 384. — *Vie de M. Alain de Solminihac.*

(4) *Hist. etc.* t. III, pag. 714.

la droiture de ses intentions pouvait seule justifier. En vain M. de Barrault, archevêque d'Arles, vint le supplier de ne rien ordonner avant d'avoir entendu l'abbé de Chancellade, il ne put rien obtenir (1). Le 1er mars 1635, le cardinal déclara que tous les monastères des Chanoines de saint Augustin ne formeraient plus en France qu'une seule congrégation, celle de Paris ; et défendit de recevoir, sous prétexte de réforme, aucuns religieux qui ne seraient pas envoyés par cette congrégation ; défense qui d'abord lia les mains à M. Alain de Solminihac : mais deux ans après, poussant les choses à l'extrémité, le cardinal ordonna, par sentence, l'union des monastères de cet abbé à la congrégation de Paris. En vertu de cette union, il était permis à chacun des religieux de M. de Solminihac de quitter leurs monastères pour embrasser la réforme des Génovéfains, ce qui devait être, et fut en effet, le sujet de grandes divisions et de beaucoup de désordres Ces monastères, qui étaient au nombre de quatre, persévérèrent néanmoins dans leurs observances comme auparavant.

(1) *Lettre de M. de Barrault à Alain de Solminihac du 21 oct. 1634. — Lettres autographes de M. Olier*, p. 69 bis.

NOTE 17, p. 99. — La mère Agnès ne priait pas seulement pour les missionnaires qui s'étaient joints à M. Olier ; voulant augmenter autant qu'il dépendait d'elle le nombre des ouvriers évangéliques, elle donna à M. Olier un jeune homme qui servait les messes et était occupé à la sacristie du couvent de Langeac, afin qu'il fût employé à la mission après qu'il s'en serait autant rendu capable par ses progrès dans la science, qu'il l'était déjà par sa solide piété (2).

(2) *Vie admirable de sœur Agnès de Jésus*, t. II, *Ms.*

M. OLIER A CONTRIBUÉ PLUS QUE PERSONNE A FAIRE CONNAITRE LES VERTUS DE LA MÈRE AGNÈS.

NOTE 18, p. 100. — « M. Olier, dit l'un des historiens de la » mère Agnès, a remarqué en elle des vertus et des grâces fort » particulières, dans le peu de temps qu'il a communiqué avec » elle, et qu'il en a reçu le dépôt de tous ses secrets. J'omettrai, » ajoute-t-il, le témoignage des personnes qui l'ont conduite : » mais faut-il au moins que je dise que M. l'abbé de Pébrac, » maintenant curé de Saint-Sulpice, lui attribue, après la misé» ricorde de DIEU, tout ce qu'il a de bons sentiments et d'affec» tion au bien ; et qu'il n'en saurait parler que dans une telle » passion de reconnaissance, s'il est permis de s'exprimer ainsi, » que chacun juge bien que les secours et les avantages spirituels » qu'il en a reçus, sont presque infinis, puisqu'il ne fait point de » fin à sa mémoire et aux ressentiments qu'il conserve (3). »

(3) *Vie admirable de sœur Agnès*, t. I, Preface.

M. de Bretonvilliers, après avoir dit que « M. Olier reconnut » et apprit que c'était elle qui lui était apparue à Saint-Lazare (1), » ajoute « que le serviteur de DIEU remarqua en elle un tel prodige » de sainteté et de grâces, qu'il n'en a jamais parlé jusqu'à sa » mort sans admiration, disant souvent qu'il n'avait rien vu de » pareil. »

(1) *Vie Ms.* t. I, p. 112, 115.

NOTE 19, p. 100. — M. Olier prit la plus grande part à la composition de la *Vie de la mère Agnès*. « Insignis religiosus ordinis » S. Benedicti, » lit-on dans les procédures pour la canonisation » de cette sainte fille, « vitam servæ Dei scripsit excepitque e mo- » numentis quæ illustrissimus D. Carolus de Noailles, episcopus » S. Flori, ad D. Olier, abbatem Piperacensem, transmiserat (2). » Ce fut M. Olier qui fit composer, par ce religieux demeurant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (3), la Vie dont on parle ici, et qui est demeurée manuscrite. On en conserve un exemplaire au séminaire de Saint-Sulpice en deux volumes in-8°, sous le titre de *l'admirable Vie de sœur Agnès de Jésus*. L'auteur dit, dans la préface composée en 1647 : « Monseigneur l'évêque de Saint- » Flour, à présent de Rodez (M. de Noailles), envoya il y a quel- » ques années à M. Olier, curé de Saint-Sulpice à Paris, les Mé- » moires de la Vie de cette sainte fille, avec prière de les voir, » les ajuster et les publier. M. le curé me les mit en main avec » plusieurs lettres et autres papiers concernant la même Vie, afin » d'en faire un corps d'histoire. » Au livre VI, l'auteur, parlant du serviteur de DIEU sans le nommer, renvoie au livre suivant le récit d'une grâce extraordinaire que la mère Agnès, après sa mort, obtint à M. Olier. Mais ce VII[e] livre n'existe pas dans l'exemplaire que nous citons; il fut sans doute supprimé par M. Olier lui-même, à qui il paraît que cet exemplaire a appartenu. En effet, à la fin du chap. 4[e], liv. VI, l'on a supprimé un récit du même genre, relatif à M. Olier (4). On y voit aussi qu'on envoya de Langeac à M. Olier les Mémoires du Père Panassière.

(2) *Responsio ad animadversiones*, n°. 28, p. 7.

(3) *Vie de la mère Agnès*, in-4°. Préface.

(4) *Agnetis à Jesu nova positio super virtutes. Romæ*, 1806, n° 329, p. 107.

NOTE 20, p. 101. — La dévotion que les ecclésiastiques de Saint-Sulpice eurent pour la mère Agnès contribua si efficacement à établir la haute réputation de sa sainteté, que les évêques de France, en demandant sa canonisation, alléguèrent pour motif principal les fruits si heureux qu'avait produits sa tendre affection pour M. Olier. De là encore le sous-promoteur de la foi disait devant Pie VII, lorsqu'on discutait l'affaire de sa béatification : « Qu'il suffirait à la mère Agnès d'avoir procuré la conversion du » célèbre abbé Olier, de laquelle, non moins que du séminaire de » Saint-Sulpice, le clergé et le royaume de France ont retiré une

» si grande utilité, et Dieu l'augmentation de sa gloire (1). » *Nostræ Agneti satis foret conversio celeberrimi abbatis Olierii : ex qua, ac à se fundato seminario Sancti Sulpitii, clero ac regno Galliæ tanta accessit utilitas, decus et augmentum Dei ipsius gloriæ.*

(1) *Responsio ad novissimas animadversiones*, p. 69.

NOTE 21, p. 101. — Il paraît que le cardinal de la Rochefoucauld avait modéré la rigueur de son ordonnance, puisque M. Olier, qui aurait dû se présenter à ce prélat le 1er octobre, ne partit de Langeac que le 12 du même mois.

SUR LE CRUCIFIX DE LA MÈRE AGNÈS.

NOTE 22, p. 101. — M. de Lantages, dans la *Vie de la mère Agnès* (2), dit, au sujet du crucifix qu'elle donna à M. Olier lorsqu'ils se séparèrent : « On le garde à présent à Saint-Sulpice comme » une chose d'autant plus précieuse et vénérable, qu'on sait qu'il » a été l'instrument d'un miracle en la personne de M. Philippe, » vicaire-général d'Aix. » Dans l'*Année Dominicaine* (3), il est rapporté aussi qu'on conservait ce crucifix dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice. M. Leschassier, quatrième supérieur de cette maison, écrivait au Père Massoulié en 1704 : « Nous conser» vons le crucifix dont il est parlé dans la Vie de la mère Agnès (4). » L'ouvrage de Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris* (5), le *Dictionnaire historique de la ville de Paris*, par Hurtaud et Magny (6), rendent le même témoignage. On l'a, en effet, conservé au séminaire de Saint-Sulpice jusqu'au temps de la Révolution, où la personne qui l'avait reçu en dépôt, n'en connaissant pas la valeur, le vendit à vil prix en raison du travail et de la matière. M. Emery, neuvième supérieur du séminaire, fut inconsolable de cette perte. On y conserve néanmoins un autre crucifix de la mère Agnès, enchâssé dans un reliquaire, et qui fut envoyé à M. de Bretonvilliers par les religieuses de Langeac. C'est le même que celui dont il est parlé aux chap. XII et XIII de la IIIe partie de la *Vie de la mère Agnès* (ancienne édition), comme l'attestèrent toutes les religieuses de ce monastère, dans un acte qu'elles dressèrent à cet effet : on le conservait autrefois dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, à Issy (7). Ce crucifix est aujourd'hui au séminaire, mais il est difficile de le distinguer d'un autre parfaitement semblable, et qu'on croit aussi avoir appartenu à la mère Agnès.

(2) 3e partie, p. 515.

(3) *Avril, par le Père Sovèges*, in-4°. *Amiens*, 1684, p. 60.

(4) *Lettres diverses*, t. III, p. 407.

(5) *Édition de* 1765, in-12, t. VII, p. 354.

(6) In-8°, 1779, t. IV, p. 623.

(7) *Remarques sur le voyage de M. de Bretonvilliers à Milan. Pièce Ms.*

NOTE 23, p. 102. — Il paraît que cette manière de parler à Dieu : Votre servante *ne bougera pas d'ici*, était assez ordinaire à



1. Calice donné par Mr Olier aux Religieuses de Langeac
2. Ecuelle de fayance autrefois à l'usage de Mr Olier et que l'on conserve au Monastère de Langeac
3. Divers Cachets dont on retrouve des empreintes sur plusieurs lettres authographes de Mr Olier

cette sainte fille dans les occasions où elle voulait absolument obtenir de DIEU ce qu'elle désirait : « Notre-Seigneur lui ayant accordé un jour quelques grâces extérieures qui pouvaient donner beaucoup d'éclat à sa vertu, elle se jeta par terre dans le jardin du couvent, et se mit à crier de toutes ses forces : Mon Epoux, je ne veux point de ces croix de dehors ; ôtez-les-moi, mon Ami, s'il vous plaît ; point de croix visibles... non, non, je n'en veux point... et je ne bougerai pas d'ici que vous ne m'ayez ôté ces croix. » On ajoute qu'elle fut exaucée après cette prière (1).

(1) *L'admirable Vie de sœur Agnès*, t. II, *Ms*.

NOTE 24, p. 106. — Cette écuelle n'est que de faïence commune, elle est parsemée de fleurs et d'oiseaux grossièrement peints sur un fond bleu de ciel. Jusqu'à ce jour elle a été préservée de toute fracture. Il est vrai qu'on se contente de la montrer avec beaucoup de précaution aux pèlerins, et qu'il n'y a guère que l'évêque du diocèse et les ecclésiastiques de Saint-Sulpice à qui l'on offre de prendre quelque chose dans cette écuelle, comme il se pratique en divers lieux de dévotion où l'on conserve de semblables objets.

LIVRE QUATRIÈME.

LE PÈRE DE CONDREN, GÉNÉRAL DE L'ORATOIRE, EST DESTINÉ PAR LA PROVIDENCE POUR ACHEVER EN M. OLIER L'ŒUVRE COMMENCÉE PAR LA MÈRE AGNÈS.

I. M. Olier prend le Père de Condren pour son directeur.

Quoique la mère Agnès eût écrit au Père de Condren de prendre M. Olier sous sa conduite (1), celui-ci s'adressa néanmoins encore à saint Vincent de Paul le reste de l'année 1634 et pendant une partie de l'année suivante. Peut-être ignorait-il le sujet de cette lettre, ou, s'il en était instruit, attendait-il, pour se priver de celui qui avait été jusque là son conseil et sa lumière, un signe manifeste et un ordre exprès du Ciel. Quoi qu'il en soit, étant alors tourmenté de peines intérieures les plus accablantes qu'il eût jamais éprouvées, et ne trouvant aucun soulagement dans les avis de saint Vincent de Paul, il prit le parti de vaquer aux exercices d'une retraite spirituelle, et ce fut durant cette retraite qu'il connut enfin le dessein de la Providence, par une parole intérieure si forte et si puissante, qu'il ne put s'empêcher de la regarder comme un ordre de Dieu (2). Cette parole fit sur lui une impression extraordinaire; et, après même la mort du Père de Condren, il n'en parlait qu'avec une vive émotion. « O mon Tout, dit-il, le tairai-je ce mot qui me saisit » et me perce le cœur de reconnaissance, même à pré» sent? Pourrai-je le taire, source inépuisable de bonté, » miséricorde sans pareille? Lorsqu'en cette retraite, où » j'étais encore affligé d'une faute que je croyais m'avoir » perdu, tout d'un coup une voix, comme celle d'un » maître puissant, me dit : *Le Père de Condren te mettra*

(1) *Attestations authentiques*, p. 181.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 37.

» *en paix :* ce qui eut tant d'efficace, que sur-le-champ je » ressentis une paix et un calme indicibles. La tempête » qui semblait me devoir abîmer s'apaisa, et je n'en ai » plus rien éprouvé depuis (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 150.

Cette lumière surnaturelle ne doit point paraître étrange dans la vie de M. Olier, puisqu'il est hors de doute que Dieu, comme l'enseigne Benoît XIV, parle familièrement à ses amis, et qu'il a coutume de combler de ces sortes de faveurs ceux sur qui il a de grands desseins pour le bien de son Eglise *. Le changement de directeur, qui en fut la suite immédiate, porte d'ailleurs une si vive empreinte de la sagesse divine, qu'il suffirait seul pour éloigner tout soupçon d'illusion. Il n'eut point en effet pour motif la sanctification personnelle de M. Olier : saint Vincent de Paul aurait pu sans doute le former aux vertus les plus sublimes; mais ce conseil de Dieu était ordonné pour de plus hauts desseins, pour lui manifester sa vocation relativement à l'établissement des séminaires, et le disposer à en remplir toute l'étendue. Ce fut ce que M. de Maupas parut insinuer en signalant ce trait dans l'oraison funèbre de saint Vincent de Paul. « Il fallait sans doute, dit » cet orateur, deux grands maîtres de la vie spirituelle, » M. Vincent et le Père de Condren, pour former ce grand » sujet et le rendre capable des plus hautes maximes de » la perfection; puisque la providence de Dieu s'en vou» lait servir pour établir ce beau séminaire de Saint-Sul» pice, et pour le rendre lui-même, tel qu'il a paru depuis » dans la suite des temps, un père et un maître de tant » de vertueux ecclésiastiques, qui maintenant, à l'heure » que je parle, travaillent dans nos diocèses avec abon» dance de grâces et de bénédictions (2). » Dieu voulut en effet que, pour exécuter ce dessein, M. Olier vînt puiser la grâce de sa vocation à la source même où saint Vincent de Paul avait reçu les prémices de la sienne, et que, par conséquent, il passât sous la conduite du gé-

* NOTE I, p. 149.

(2) *Oraison funèbre à la mémoire de messire Vincent de Paul, etc*, in-4°, p. 35. — *Bibl. Royale.* X. 3487

néral de l'Oratoire, qui était alors le Père Charles de Condren.

II.
Les instituteurs des séminaires ont puisé à l'Oratoire l'esprit de leur vocation.

On sait que le vénérable fondateur de cet institut, Pierre de Bérulle, avait été suscité de DIEU le premier, pour commencer, dans le clergé de France, la réforme que saint Philippe de Néri et saint Charles Borromée établirent avec tant de succès à Rome et à Milan (1). Ce saint personnage avait été destiné, non-seulement à fonder cette congrégation, dont le but principal était la formation des jeunes clercs aux vertus ecclésiastiques *, mais encore à communiquer l'esprit de ce renouvellement à d'autres sujets, appelés à coopérer au même dessein et à fonder des sociétés sur le modèle de la sienne *. Ce fut de l'école du Père de Bérulle que sortit M. Bourdoise, instituteur de la communauté de Saint-Nicolas, et qui forma de sa main un grand nombre d'ecclésiastiques, employés dans la suite à la conduite des séminaires (2). « Il voulut, dit son historien, s'approcher de ce buisson ardent, et voir ce prodige de charité, afin de participer à son ardeur et à sa lumière. Il demeura environ trois mois auprès des premiers prêtres de l'Oratoire, de ces hommes apostoliques, ajoute cet auteur, destinés comme d'autres Noé à repeupler notre Eglise, après le déluge de maux des siècles précédents; et qui, en effet, ont été comme les prémices de tant de saintes familles qui se sont élevées depuis dans ce royaume (3). » Saint Vincent de Paul, appelé pareillement à travailler à la réforme du clergé, passa environ deux ans dans la retraite sous la discipline du Père de Bérulle (4). Son dessein était surtout, dit Collet après Abelly, de trouver, dans la personne de ce saint prêtre, un ange visible qui le conduisît dans toutes ses démarches, et l'aidât à découvrir ce que DIEU voulait qu'il entreprît. Son attente ne fut point trompée : le Père de Bérulle reconnut d'abord qu'il était appelé à de grandes choses, et lui prédit même,

(1) *Vie de Pierre de Bérulle, par Tabaraud*, t. I, liv. III, chap. I.

* NOTE 2, p. 149.

* NOTE 3, p. 149.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio, liv. IV, chap. I.

(3) *Ibid.* liv. I, chap. XIV, p. 99. — *Vie du même*, Ms. in-4°, p. 72.

(4) Abelly, *Vie de M. Vincent*, liv. I, chap. VI, pag. 24. — *Direct. de la Congrég. de l'Orat.*, 1re part. ch. I. — *Hist. de Pierre de Bérulle, par Tabaraud*, liv. III, ch. I, p. 139.

dit-on, qu'il donnerait naissance à une congrégation de saints prêtres qui travailleraient avec fruit et bénédiction * (1). Le Père Eudes, instituteur d'une autre congrégation, vouée au même objet que la précédente, savoir, l'éducation des ecclésiastiques dans les séminaires et les missions, fut également formé par le Père de Bérulle, qui prévit aussi combien il serait un jour utile à l'Eglise de DIEU (2). Ces ecclésiastiques et quelques autres, que la grande piété de ce saint prêtre avait réunis sous sa direction, recevaient dès-lors dans leurs âmes la semence précieuse qui donna dans la suite des fruits si abondants (3). Mais ces fruits devaient être lents à paraître, et les desseins de DIEU sur les instituteurs des séminaires demeurèrent longtemps cachés.

* NOTE 4, p. 149.

(1) Abelly, *ibid.* Collet, *Vie de S. Vincent*, t. I, liv. I, p. 35, p. 571. — *Epistolæ ad Clementem* XI. *Romæ*, 1709, p. 66.

(2) *Vie du Père Eudes*, 1827, liv. I, an. 1623, p. 19.

(3) *Vie de Pierre de Bérulle*, *par Tabaraud*. t. I, liv. III, chap. I, p. 139.

III. Le Père de Condren est destiné à former les premiers fondateurs des séminaires en France.

La congrégation de l'Oratoire elle-même, quoique née pour répandre ces établissements dans le royaume, ne s'occupa guère que des missions, de la conduite des paroisses, et surtout de la direction d'une multitude de colléges (4), comme l'avait craint son instituteur * : jusqu'à ce qu'enfin le Père de Condren, qui lui succéda, exécuta le dessein de la divine Providence ; non pas, toutefois, en établissant lui-même des séminaires, mais en préparant les sujets que DIEU appelait à en jeter les premiers fondements. Ce grand personnage, dont le Père de Bérulle disait avec étonnement, qu'*il avait reçu l'esprit de l'Oratoire dès le berceau* (5), était bien digne d'une mission si importante. Il jouissait partout d'une réputation de sainteté vraiment extraordinaire, et l'on aurait peine à croire jusqu'où allait la vénération pour sa personne, si nous n'en trouvions les témoignages les plus authentiques dans tous les écrits de ce temps, et dans les sentiments que professaient pour lui les hommes d'ailleurs les plus recommandables *. Le cardinal de Bérulle, doué lui-même de tant de dons de la grâce, et si éclairé dans la science des Saints, se prosternait quelquefois à terre en passant

(4) *Mém. sur M. Olier, par M. Baudrand*, p. 4. — *Vie du Père Eudes, Ms.* pag. 77. — *Vie du même imprimée*, p. 70, 71.

* NOTE 5, p. 151.

(5) *Vie du Père de Condren*, *par le Père Amelote*, 1657, liv. II, ch. X, n. 1.

* NOTE 6, p. 151.

devant la chambre du Père de Condren, pour baiser les vestiges de ses pas; et il écrivait à genoux et tête nue ce qu'il lui avait entendu dire (1). Saint Vincent de Paul n'en avait pas une moindre estime : « Il m'en a parlé souvent » en des termes qui paraîtraient incroyables, dit M. Olier; » et je me souviens qu'il me dit à son sujet : Il ne s'est » point trouvé un homme semblable à lui, *non est inven-* » *tus similis illi*, et mille autres choses semblables; jus- » que là que, lorsqu'il apprit sa mort, se jetant à genoux » et se frappant la poitrine, il s'accusait, les larmes aux » yeux, de n'avoir point honoré ce saint homme autant » qu'il méritait de l'être (2). » Enfin sainte Chantal, après quelques entretiens qu'elle eut avec le Père de Condren, fit de lui cet éloge, le plus beau qu'on puisse faire d'un homme mortel : *Si Dieu a donné à l'Eglise notre bienheureux fondateur pour instruire les hommes, il me semble qu'il a rendu le Père de Condren capable d'instruire les anges* (3). En effet, l'un des priviléges de ce saint personnage a été, selon la remarque de l'un de ses historiens, d'avoir dirigé un grand nombre d'âmes des plus éminentes de son siècle *. « DIEU l'avait fait pour les Saints, » dit-il, et l'avait rendu capable de les conduire à la » perfection la plus sublime : il n'était point de voie de » sanctification si extraordinaire qu'il ne comprît d'abord, » et il en connaissait de tant de sortes, qu'il croyait que » le nombre des Saints de nos jours, quoique plus caché, » égalait cependant celui des premiers siècles de l'E- » glise (4). »

(1) Cloysault, *Vie Ms.* t. I, p. 229, 230.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 255, 256.

(3) Cloysault, *Ibid.* p. 264. — *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 134 — *Vie du Père de Condren, par Caraccioli*, in-12, p. 123, 124.

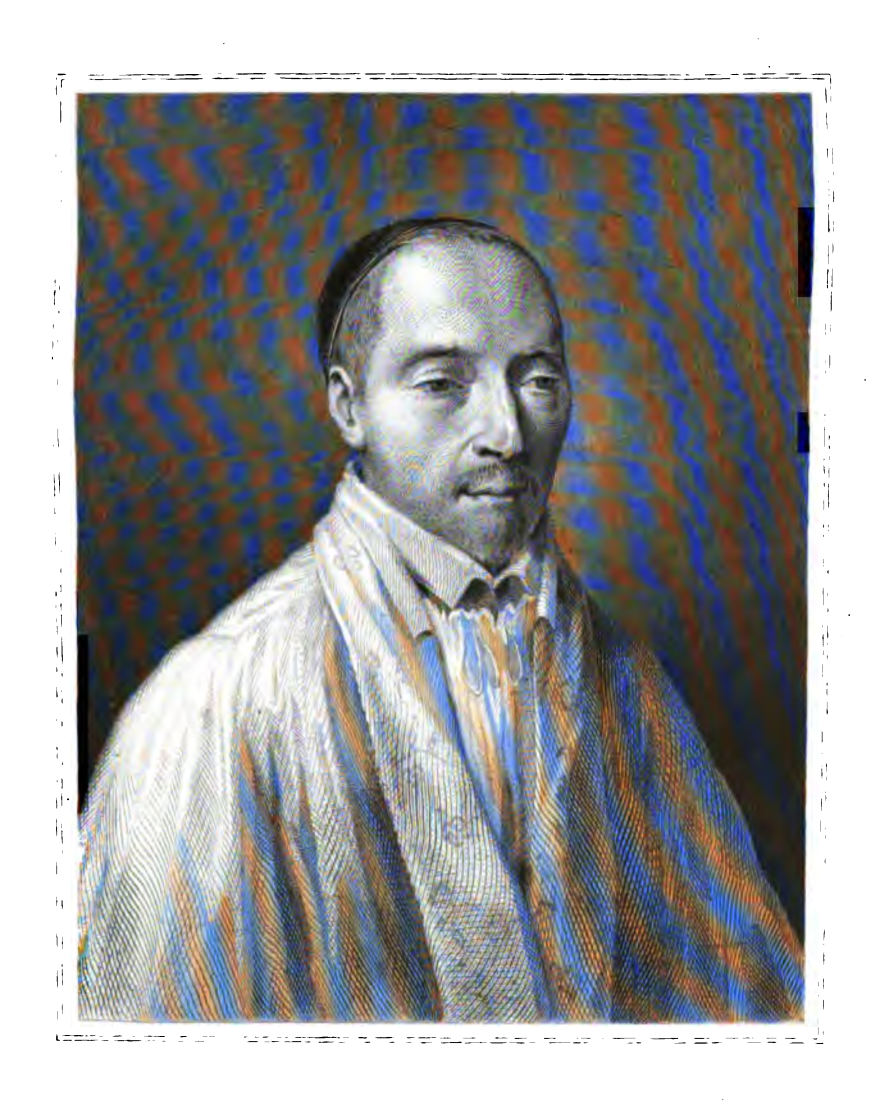
* NOTE 7, p. 151.

(4) Cloysault, *Vies Ms.* t. I. *Vie du père de Condren*, l. VII, pag. 307, 308.

IV.
Le Père de Condren forme M. Olier et quelques ecclésiastiques dont Dieu lui fait connaître la vocation.

Tel fut le digne successeur du Père de Bérulle, l'héritier de son esprit. Non moins éclairé sur la vocation de M. Olier que ne l'avait été la mère Agnès de Langeac, il reconnut en lui l'un des instruments choisis de DIEU pour réaliser, en France, les vœux de l'Eglise touchant l'établissement des séminaires, et prit un soin tout particulier de sa sanctification (5) et de celle de quelques ecclésiastiques

(5) Cloysault, *Vie Ms.* t. I, p. 255, 256.



CHARLES DE CONDREN.

Supérieur général de l'Oratoire

[illegible]

de qualité, appelés à concourir, de concert, au même dessein. « Ce bon Père, dit M. Olier, connut ma façon de » vivre, sans que je lui en eusse rien dit, pour l'avoir crue » trop commune ; et il regardait comme sa principale vo- » cation notre naissante société, qui devait réveiller, di- » sait-il, le zèle du clergé et celui de la congrégation de » l'Oratoire (1). »

Ce fut peut-être pour seconder plus aisément ce dessein de DIEU, que, d'abord, il se déchargea de la conduite des colléges sur l'un de ses prêtres, puis du gouvernement même de la congrégation sur un vicaire-général (2), et se livra tout entier à la direction des ecclésiastiques (3). Avant le départ de M. Olier pour l'Auvergne, il avait déjà sous sa conduite ceux dont nous parlons, et les instruisait assidûment dans des conférences particulières. Ils ne furent d'abord qu'au nombre de six : M. de Caulet, appelé l'abbé de Foix, M. du Ferrier, les deux frères Brandon, M. Olier et M. Amelote (4) ; et comme presque tous eurent beaucoup de part à l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, il est convenable de les faire connaître en peu de mots. M. de Caulet, abbé de Saint-Volusien de Foix, fils d'un président au parlement de Toulouse (5), et l'un des premiers qui se mirent sous la conduite du Père de Condren, se faisait dès-lors distinguer par un désintéressement et une mortification qui trouvaient peu d'exemples dans les hommes de sa condition. Sa rare vertu et sa piété touchèrent si vivement M. du Ferrier, jeune ecclésiastique, arrivé à Paris en 1634, qu'ils l'attirèrent aussi sous la conduite du général de l'Oratoire. « Il me procura cet » avantage, dit M. du Ferrier lui-même, aussi bien que » l'amitié de M. l'abbé Olier, qui a fini ses jours en répu- » tation de sainteté (6). » M. du Ferrier, fils d'un lieutenant-général (7), et neveu du grand-maître de Malte et d'un des agents du clergé (8), n'était venu à Paris que dans l'espérance de s'élever aux honneurs par le crédit de

(1) *Abrégé du 9e cahier des Memoires aut. de M. Olier.*

(2) *Annales de la Congrégation de l'Oratoire*. an. 1631. — *Actes de l'Assemblée générale*, etc. p. 18, 24, 46.

(3) Cloysault, *Vie Ms.* t. I, p. 267. — *Oraison funèbre du Père de Condren*, Ms.

(4) *Mémoires de M. du Ferrier, Ms. Sainte-Geneviève*, p. 40. — *Bibl. Royale*, p. 44.

(5) *Vies de quatre Evêques engagés dans la cause de Port-Royal*, t. II, p. 114.

(6) *Mémoires de M. du Ferrier, Ms. Sainte-Geneviève*, p. 34, 35. *Bibl. Royale*, p. 37, 38.

(7) *Ibid. Ms. de Sainte-Geneviève*, p. 7, 72 *Bibl. R.* p. 8, 77.

(8) *Réponses aux quest. touchant M. du Ferrier, Ms. Sainte-Geneviève.*

ses proches (1). Il trouva au sein même de cette petite société de grands exemples de détachement dans la personne de M. M. Brandon. L'aîné, qui était veuf (2), avait quitté la charge de Conseiller d'Etat ordinaire pour se consacrer au service de l'Eglise; et le second, appelé de Bassancourt, celle de Maître des Comptes pour embrasser d'abord l'état religieux *. Ce dernier, qui joignait à une grande fortune l'humilité et la simplicité dans un degré peu commun, était d'une humeur si douce et si agréable, que sa personne et ses discours faisaient tout à la fois l'édification et les délices de ses amis. Enfin le sixième était M. Amelote (3), jeune docteur, recommandable pour ses talents (4), et que le Père de Condren avait placé auprès de MM. Brandon et de Bassancourt pour leur enseigner la théologie. La manière dont le Père de Condren se l'attacha fut tout-à-fait extraordinaire. Comme s'il eût été instruit des desseins de Dieu sur M. Amelote, dès qu'il le connut à Paris, il fit toutes sortes d'avances pour l'engager à venir le voir, et voulut, par les visites fréquentes dont il le prévint, l'obliger de lui en faire à lui-même. Ce ne fut pas sans combattre beaucoup, que M. Amelote se rendit à ses poursuites; car, plus le Père de Condren le prévenait, plus il éprouvait d'éloignement pour sa personne et pour sa doctrine. Enfin, vaincu par ses recherches continuelles, il lui demanda ce qu'il désirait donc de lui. Pour réponse, le Père de Condren lui donna un réglement de vie : ce réglement, bien différent de celui que M. Amelote s'était tracé à lui-même, devait lui imposer le sacrifice journalier de ses goûts les plus chers et les plus favoris. Dominé par le désir le plus immodéré de l'étude, il se mettait au travail dès quatre heures du matin, ne cessait qu'à onze pour aller entendre la sainte Messe, et passait encore l'après-dîner en Sorbonne; et son nouveau réglement lui interdisait, pendant un an, toute sorte de lecture et d'étude, à l'exception de deux chapitres de l'Ecriture sainte, chaque

(1) *Réponses aux quest. touchant M. du Ferrier, Ms. Sainte-Genev. p. 4. — Bibl. R p. 19.*

(2) *Récit de l'enfance du Père Amelote. Lettr. autographe du même.*

* NOTE 8, p. 152.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier, Ms. de la Bibl. Sainte-Geneviève, p. 40.—Bibl. R. p. 44.*

(4) *Recueil des vies de quelques prêtres, t. III, p. 315. — Journal de la maison St-Honoré, t. I, p. 395.*

jour * (1), l'un de l'ancien, l'autre du nouveau Testament, qu'il lirait à genoux et sans commentaire, adorant, dans le premier, DIEU le Père, préparant le monde à la venue de son Fils, et, dans le second, écoutant Jésus-Christ qui veut bien nous instruire lui-même. Ce réglement n'était pas particulier à M. Amelote : les autres disciples du Père de Condren le suivaient également (2).

(1) *Récit de l'enfance du Père Amelote. Ibid.*

(2) *Mémoir. de M. du Ferrier, Ms. Bibl. Sainte-Geneviève*, p. 28. — *Bibl. R.* p. 42.

V.
Le Père de Condren empêche M. Olier d'accepter l'épiscopat.

Ce saint personnage, éclairé de DIEU sur leur vocation (3) et sachant que les instituteurs des séminaires devaient demeurer dans le simple état de la prêtrise, afin d'offrir à leurs disciples un modèle du détachement qu'ils s'efforceraient de leur inculquer, les détourna constamment de l'épiscopat *. Un jour qu'il fut prié par le cardinal de Richelieu de lui faire connaître les sujets qu'il croirait le plus propres à cette dignité, si importante à l'Eglise et au royaume, il lui en nomma quelques-uns, et ajouta qu'il en connaissait d'autres très-capables, mais qu'il ne les nommait pas à son Eminence, Notre-Seigneur ayant résolu de se servir d'eux pour un grand dessein (4). Ce ministre ayant promis au grand-maître de Malte un évêché pour son neveu, l'abbé du Ferrier, le Père de Condren dit à ce jeune ecclésiastique en le prenant sous sa direction : *Il ne faut plus penser à être évêque, Dieu veut vous donner à faire quelque chose qui ne sera pas moins utile à l'Eglise* (5). Ce fut dans les mêmes vues, et par la crainte que M. Olier ne sortît des voies de la Providence sur lui, que, dès qu'il apprit qu'on parlait de le faire évêque, il lui écrivit, comme on a vu, d'interrompre ses missions d'Auvergne et de partir sans délai pour Paris ; et jamais la conduite de DIEU ne parut plus sensiblement sur M. Olier, que dans l'ordre qu'il reçut alors de se mettre sous la direction du général de l'Oratoire : car s'il eût continué de s'adresser à saint Vincent de Paul, il eût, selon toutes les apparences, accepté l'épiscopat sans balancer.

(3) *Mém. de M. du Ferrier*, p. 136, 137.

* NOTE 9, p. 152.

(4) *Mémoire sur M. Olier, par M. Baudrand*, p. 46.

(5) *Mémoir. de M. du Ferrier, Ms. Bibl. Sainte-Geneviève*, p. 41. — *Bibl. R.* p. 45.

Quoique ce grand Saint fût rempli de tant de grâces et

de dons divers pour l'utilité des âmes, il ne connaissait point encore la vocation de M. Olier touchant l'établissement des séminaires; et, ce qui est bien remarquable, il ne savait pas que lui-même ni sa société dussent un jour avoir part à leur formation. Ainsi, dans le projet de bulle d'institution de sa compagnie, qu'il envoya à Rome, il ne fit aucune mention des séminaires (1); cette bulle, donnée en 1632, n'en fait pas mention non plus *; et même lorsqu'il commença dans la suite à réunir des enfants, dans l'espérance de les former à l'état ecclésiastique, ce fut sur les exhortations réitérées du Père de Condren, et par manière de simple essai (2). Ne soupçonnant donc point que M. Olier dût un jour avoir part à cette œuvre, qui, d'ailleurs, semblait être désespérée et sans ressource, il ne négligea rien pour l'engager à prendre la conduite du diocèse qu'on lui offrait. Il le pressa vivement, au nom du prélat dont nous avons parlé, et il continua de le solliciter pendant dix-huit mois, jusqu'à ce qu'il eût perdu tout espoir sur cette affaire, c'est-à-dire, jusqu'au mois de mars 1636. S'il eût connu les motifs qui faisaient agir le Père de Condren d'une manière tout opposée, sans doute il n'aurait pas fait tant d'instances; mais ce Père ne les manifestait à personne. Non moins fidèle à tenir cachés les ordres secrets de Dieu, qu'à les découvrir dans le temps marqué par la Providence, il n'en parlait qu'en termes couverts à ceux mêmes qui devaient en être un jour les exécuteurs. On vient de voir avec quelle réserve il en avait dit quelque chose au cardinal de Richelieu; il s'exprima toujours à cet égard d'une manière également obscure pour ses disciples, quoiqu'il leur parlât souvent *d'une œuvre très-utile à l'Eglise pour laquelle Dieu les avait destinés*. La vénération profonde qu'ils portaient à sa personne les empêchait de lui demander quelle serait donc la nature de cette œuvre; et, comme nous le dirons dans la suite, ce ne fut que huit jours avant sa mort qu'il com-

(1) *Recueil des lettres de saint Vincent de Paul*, t. I, p. 1 et 2.

* NOTE 10, p. 152.

(2) *Cloysault, Vies Mss. — Vie du Père Gibieux*, t. I, p. 163.

VI. Le Père de Condren persévère 18 mois dans son refus, sans en faire connaître le vrai motif.

mença enfin à leur en parler clairement (1). Cette conduite pourra peut-être sembler étrange dans un homme d'ailleurs si sage et si éclairé; mais ayant toujours ignoré le moment et le lieu marqués pour l'exécution d'un dessein si utile à l'Eglise (2), il affecta de n'en parler jamais qu'en termes couverts, de peur que, s'il venait à être connu avant le temps, l'ennemi de tout bien ne s'efforçât de le faire échouer, en y préparant de loin des obstacles †. C'était, sans doute, par le même principe que saint Vincent de Paul avait coutume d'affirmer qu'une bonne œuvre, divulguée avant le temps, était à moitié détruite.

(1) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 134, *etc.*

(2) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. I, chap. X. — *Remarques historiques*, t. III, p. 517.

Obligé néanmoins de répondre à M. Olier, qu'on pressait toujours d'accepter l'épiscopat, le Père de Condren se contentait de lui dire : « Je vois en vous de grands em-» pêchements à être évêque; et pour pouvoir prononcer » affirmativement, je désirerais avoir des preuves plus » manifestes de la volonté de Dieu. » M. Olier, sans pénétrer plus avant dans la pensée de son nouveau directeur, croyait que ces empêchements venaient de son indignité; et il attribuait le jugement contraire de saint Vincent de Paul à la trop bonne opinion que, par esprit de charité, il avait conçue pour sa personne. « Le Père de Condren, dit-» il avec sa candeur et son humilité ordinaire, me faisait » faire de fréquentes visites à Notre-Dame, pour me mettre » en état de connaître la volonté de Dieu, qui devait être » exprimée avec un peu plus de lumière qu'à l'ordinaire,

† Le Père de Condren, dans une lettre à M. Barthélemi de Donnadieu, évêque de Comminge, écrite en 1637, au sujet d'un séminaire que ce prélat voulut établir dans son diocèse, nous fait assez connaître le motif de ce silence. « Vous vous souviendrez, lui dit-il, qu'il n'en » faut point parler. Les affaires de Dieu se conservent dans le secret » de son Esprit : les publier au monde, c'est les exposer au diable, qui » peut les contrarier aisément, par ceux qui se laissent conduire à sa » malignité (1). »

(1) *Lettres et écrits du Père de Condren. Ms.*

» à cause, comme je le pense, des grands défauts que ce » second directeur remarquait en moi. Il était éclairé » comme un ange, et il jugeait que la vocation n'était pas » assez expresse pour passer par-dessus les empêchements » qu'il reconnaissait en moi, comme défaut de jugement, » de conduite, de piété, de véritable zèle, de science, d'ex» périence ; enfin de toutes les qualités nécessaires à cette » condition : comme aussi parce que Notre-Seigneur me » donnait bénédiction dans les emplois des missions aux» quelles il m'avait appliqué jusqu'à cette heure. Ce qui » me porte à croire qu'il désirait quelques signes particu» liers ou intérieurs ou extérieurs, et pour lesquels il » me faisait tant prier, c'était cette maxime selon laquelle » il se conduisait, savoir : Que dans les vocations commu» nes, s'il y avait de notables empêchements, il fallait y » avoir grand égard, par exemple aux miens, dans la » vocation commune que me manifestait ce prélat, en » me demandant lui-même pour successeur ; mais qu'au » contraire il ne fallait avoir égard aux empêchements, » quand les vocations étaient manifestes et extraordi» naires : ce qu'il eût voulu voir en cette rencontre » pour fermer les yeux sur mes misères et mes imper» fections (1). »

M. Olier aurait pu cependant conclure que son nouveau directeur avait quelque autre motif en vue. *Dieu a d'autres desseins sur vous*, lui disait quelquefois le Père de Condren : *ils ne sont pas si éclatants ni si honorables que l'épiscopat, mais ils seront plus utiles à l'Eglise* (2). Aussi saint Vincent de Paul, qui connaissait mieux que personne les dispositions intérieures et le mérite de M. Olier, l'ayant dirigé pendant quatre ans, ne laissait pas d'agir, autant pour seconder les pieuses intentions du prélat, que pour procurer à l'Eglise un évêque dont il concevait les plus hautes espérances. Il paraît même qu'il fit exprès le pèlerinage de Notre-Dame de Chartres, afin d'obtenir, par

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 97, 98.

(2) *Cloysault, Vies Ms.* t. I. — *Vie du Père de Condren*, liv. IV, p 236.

l'intercession de la très-sainte Vierge, et dans cette même église où M. Olier avait si heureusement éprouvé ses faveurs, les lumières nécessaires pour connaître la volonté de Dieu sur lui (1). D'un autre côté, l'évêque qui sollicitait M. Olier, revint encore lui-même à la charge, et continua longtemps ses poursuites (2); ce qui retint M. Olier à Paris, et l'empêcha malgré lui d'aller reprendre plus tôt ses missions. « Quoique ce prélat, dit-il, pour la personne » duquel j'ai une grande tendresse, me témoignât tant » de confiance, j'avais quelque aversion pour lui dans ce » temps-là, à cause de ses poursuites que je n'agréais pas; » comme aussi parce qu'il me semblait qu'il me faisait » perdre le temps à Paris, me sentant toujours pressé de » m'en aller travailler aux missions, dans lesquelles Notre-» Seigneur m'avait donné grande bénédiction, à moi » et à tous ceux que j'avais accompagnés dans ces con-» trées (3). »

(1) *Abelly*, liv. III, chap. IX.

(2) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. I, chap. VI.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 99.

VII.
L'affaire de l'évêché est rompue.

Plus on sollicitait M. Olier, plus il se croyait indigne d'être évêque, sentiment qui se fortifiait de jour en jour, à mesure que, selon l'avis du Père de Condren, il continuait de consulter Dieu dans l'oraison. « Le jour de la Purifica-» tion, ajoute-t-il, après avoir prié à l'oraison du matin » en grande sécheresse, et sans occupation quelconque du » mystère..., il me sembla qu'il fallait que je fusse con-» sommé en Dieu pour répondre au dessein de ce prélat, » ce que je n'étais pas, et par conséquent qu'il n'était pas » temps d'y penser : d'où vient que je dis à mon père di-» recteur, que je ne croyais pas que cette affaire se fît en-» core, mais que, dans un an, elle se ferait, espérant que, » dans un an, Dieu me ferait la grâce de me consommer » en lui; ce qui n'est pas encore, quoiqu'il y ait beaucoup » d'années (4). » Enfin M. Olier fut confirmé de nouveau dans la conviction de son indignité, au moment même où l'affaire fut rompue, malgré le zèle de saint Vincent de Paul, qui s'efforçait toujours de la faire réussir. » Je me

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 96, 97.

» souviens, dit-il encore, que comme mon premier directeur, qui avait bien meilleure opinion et espérance de moi que le dernier, s'entremêlait de cette affaire, un jour qui devait être celui de la conclusion, je me retirai pendant ce temps dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, pour prier notre bon DIEU qu'il fît en cela sa sainte volonté; et il me sembla encore que pour tenir cette sainte et divine condition de l'épiscopat, je devais être dans un état de pure et parfaite union avec DIEU, si éloigné de mon état grossier et sensible (1). » Enfin M. Olier fut délivré (2), ce jour-là même, de cette affaire, et à la satisfaction du Père de Condren, sans qu'on sache les circonstances particulières de son dénouement. Il se contente de dire, dans ses Mémoires, *qu'il en fut délivré par la rupture qu'il plut à Dieu d'en faire* *.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 99, 100.

(2) *La Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. 1re, chap. VI.— *Année Dominicaine, etc.*— *Remarques historiques*, t. III, p. 462.

* NOTE 11, p. 152.

VII. Union constante entre S. Vincent de Paul et M. Olier.

Telle fut l'occasion qui fit passer M. Olier de la conduite de saint Vincent de Paul sous celle du général de l'Oratoire. En s'adressant à ce dernier, il ne diminua rien de la vénération singulière qu'il avait eue jusqu'alors pour son premier guide; et quoiqu'il se crût obligé d'obéir au Père de Condren, il ne cessa pas d'avoir aussi saint Vincent de Paul pour directeur (3), et de se conserver toujours dans son union et dans sa société*. Cette union était même si publique et si connue, que l'illustre archevêque de Cambrai, écrivant en 1706 à Clément XI, pour solliciter la canonisation de saint Vincent de Paul, témoigne que M. Olier, qu'il appelle *un homme abandonné à la grâce de Dieu et tout-à-fait apostolique,* demeura attaché à saint Vincent autant par une intime amitié que par la vénération qu'il portait à sa personne, le regardant comme la source d'où devait jaillir, en France, le renouvellement de la grâce apostolique de la prédication *. M. Olier l'honora en effet comme son père, et, durant tout le reste de sa vie, il continua à lui donner ce nom (4). Nous verrons même qu'après la mort du Père de Condren, quoiqu'il n'eût plus saint

(3) *Abrégé du 9e cahier des Mémoires de M. Olier.*

* NOTE 12, p. 153.

* NOTE 13, p. 153.

(4) *Oraison funèbre de S. Vincent*, p. 38.— *Vie du même par Collet*, liv. IV, t. I, p. 413.— *Vie*

Vincent pour directeur particulier, il ne prit jamais de résolution importante sans l'avoir consulté auparavant. C'est ce qu'il témoigne lui-même dans une lettre écrite en l'année 1649 à M. de Quaylus : « *Pour les affaires extraordi-* » *naires*, dit-il, *nous ne manquons de voir M. Vincent, et,* » *pour les ordinaires, tous nos frères assemblés* (1). » La suite de sa vie nous en offrira d'ailleurs une multitude d'exemples. De son côté, saint Vincent de Paul, cet homme si vil à ses propres yeux, et qui s'estimait le plus grand des pécheurs, fut ravi de voir M. Olier passer de ses mains entre celles d'un guide si consommé dans la conduite des âmes, que l'était le Père de Condren. Il continua d'avoir pour M. Olier la tendresse et l'amitié la plus sincère, il l'aida de ses conseils, prit hautement sa défense dans ses persécutions, et avec bien plus d'ardeur qu'il n'aurait pris celle de sa propre compagnie. Non-seulement il l'aima comme son ami, il l'honora encore comme un très-saint prêtre, s'estima heureux de l'assister à la mort; et, ce qui est le plus haut témoignage de vénération, et en même temps le plus magnifique éloge de M. Olier, il porta le respect pour lui jusqu'à l'invoquer, le peu d'années qu'il lui survécut (2) : preuve incontestable de la pureté des motifs qui animaient ces deux âmes célestes, uniquement jalouses de la gloire de Dieu. Aussi M. de Maupas, célèbre orateur de ce siècle, ne craignit pas de rendre à l'un et à l'autre ce beau témoignage : « J'ai bien connu de saints » personnages; mais jamais je n'ai rien vu de pareil à ces » deux grands serviteurs de Dieu, feu M. l'abbé Olier et » feu M. Vincent, que l'éminence de leurs vertus avait » parfaitement unis par les liens sacrés d'une sainte et » parfaite amitié... : l'un était le fils spirituel, et l'autre » était le père (3). » Ces paroles furent le début du parallèle remarquable que ce prélat établit entre eux, dans l'oraison funèbre de saint Vincent de Paul, déjà citée, et qu'il prononça à Paris, l'année 1660, dans l'église de Saint-Ger-

du même, in-12, 1787, an. 1645, pag. 511. — *Remarques hist. sur l'église de S.-Sulpice.* — *Vie de M. Olier par le Père Giry*, part. II, ch. IV.

(1) *Lettres autographes de M. Olier.* — *Lettre à M. de Quaylus*, p. 169.

(2) *Collet*, liv. VII, t. II, p. 144, *et notes.*

(3) *Oraison funèbre*, in-4°, *etc.* p. 35 — *Bibl. R.* X, 3487.

main-l'Auxerrois, en présence d'un nombre considérable de prélats, des ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare, et d'une grande affluence de peuple (1).

(1) *Abelly*, l. I, chap. LII.

VIII. Eloge du Père de Condren, par M. Olier.

Les dix-huit mois que M. Olier passa à Paris pour attendre la conclusion de l'affaire dont nous avons parlé, furent une occasion que lui ménagea la Providence pour qu'il se pénétrât de l'esprit et des maximes du Père de Condren. Ce grand homme, à qui Dieu avait manifesté ses desseins, « s'appliqua uniquement à le former aux fonc-» tions ecclésiastiques, et à lui communiquer toutes les » hautes connaissances et les sublimes lumières qu'il avait » du sacerdoce de Jésus-Christ (2). » Jamais disciple ne fut plus heureusement disposé à recevoir les impressions de son maître, parce qu'il n'était pas possible d'ajouter à la vénération dont M. Olier se sentait pénétré pour la personne du Père de Condren. Nous le laisserons parler lui-même dans le magnifique éloge qu'il en a tracé : « Il » n'était qu'une apparence et une écorce de ce qu'il parais-» sait être, dit-il, étant au dedans tout un autre lui-même, » étant vraiment l'intérieur de Jésus-Christ, et sa vie ca-» chée; en sorte que c'était plutôt Jésus-Christ vivant dans » le Père de Condren, que le Père de Condren vivant en » lui-même. Il était comme une hostie de nos autels : au » dehors, on voit les accidents et les apparences du pain, » mais, au dedans, c'est Jésus-Christ. De même en était-il » de ce grand serviteur de Notre-Seigneur singulièrement » aimé de Dieu (3). Notre-Seigneur, qui résidait en sa per-» sonne, le préparait à prêcher le christianisme, à renou-» veler la première pureté et piété de l'Eglise; et c'est ce » que ce grand personnage a voulu faire dans le cœur de » ses disciples pendant son séjour sur la terre, qui a été » inconnu comme le séjour de Notre-Seigneur dans le » monde (4). Je lui fus donné de Dieu, comme les Apôtres » l'avaient été à Notre-Seigneur, selon ces paroles : *Pater,* » *quos dedisti mihi, non perdidi ex eis quemquam*; et, pen-

(2) *Cloysault, Vies Mss.* t. I, p. 236.

(3) *L'Esprit de M. Olier*, t. II, p. 333. — *Abrégé du 9e cahier des Mémoires de M. Olier.*

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 234.

» dant sa vie, il tâcha de nous traiter comme Notre-Sei-
» gneur avait traité ses Apôtres. Ce bon Père me dit même
» que je serais un de ses héritiers, non pas de biens péris-
» sables, grâce à Dieu, mais d'esprit et de grâces. Hé!
» plût à Dieu que je pusse avoir une petite étincelle de son
» pur amour, qui fut si violent qu'il avait pensé en être
» dévoré, et que son cœur en fut si enflé, qu'il éleva
» deux ou trois de ses côtes, ce qui a paru jusqu'à
» sa mort (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 238, 239.

« C'était une chose merveilleuse que la sublimité de ses
» lumières. Elles surpassaient si fort la portée ordinaire
» des esprits, qu'il était impossible de coucher par écrit
» toutes les vérités qu'il disait, tant elles étaient saintes et
» dégagées des voies grossières de concevoir et d'appren-
» dre les choses, les ayant toutes par infusion †. Et comme
» on remarque, dans la théologie, que la lumière des an-
» ges est de telle nature.., que les anges inférieurs ne
» pourraient point porter sans miracle l'étendue de la lu-
» mière des anges supérieurs; ainsi en était-il de sa lu-
» mière au regard du reste des esprits... On disait seule-
» ment, en quittant ce grand homme : Oh! que cela est
» admirable! que bienheureux sont ceux qui recueillent
» les miettes qui tombent de cette table céleste! C'était l'i-
» mage de Salomon. Bienheureux étaient ceux qui le ser-
» vaient; et pour cela je disais même à son frère servant,
» que je portais bien envie à sa condition.

IX. Pourquoi le Père de Condren n'a pas écrit.

» Un jour, lui proposant de vouloir écrire pour l'édifica-
» tion de l'Eglise, je lui disais que tant de personnes l'en
» pressaient, et priaient Dieu pour cela; et que j'avais lu
» dans saint Jérôme qu'autrefois toute l'Eglise avait jeûné

† Voyez : *Vie du Père de Condren, par le Père Amelote; édition de* 1657, pages 30, 97, 181 et suiv. Ce qu'on a écrit du Père de Condren justifie l'éloge que M. Olier en fait lorsqu'il le qualifie : *l'intelligence la plus vaste qui fût alors au monde.*

» et pleuré fort longtemps, pour obtenir de Dieu la grâce » que saint Jean voulût écrire l'Evangile; après quoi, ce » grand Saint se laissa vaincre, et donna à l'Eglise cette » grande lumière qui l'éclaire maintenant, cet Evangile qui » seul parle plus et donne plus de connaissance de la di- » vinité de Jésus-Christ, que tous les autres Evangiles, et » tous les autres livres de l'Ecriture sainte. Je le priai donc, » qu'à l'imitation de ce grand Saint, il voulût écrire pour » l'instruction de l'Eglise, surtout après tant de priè- » res et de désirs des âmes saintes qui l'en avaient solli- » cité.

» Alors il me répondit ces belles paroles de N.-S. Jé- » sus-Christ : qu'il rendrait au centuple à ceux qui se se- » raient mortifiés de quelque chose pour lui; et que d'or- » dinaire ceux qui s'abstenaient d'écrire pour l'amour de » lui, recevaient en récompense le don d'illuminer les » âmes, don beaucoup plus avantageux à l'Eglise que » celui de l'écriture. Car les livres saints sont exposés à » tout le monde; les faibles se scandalisent des plus belles » lumières, et n'en font point l'usage qu'ils pourraient. Ces » vérités saintes sont proprement les pierres précieuses » que Jésus-Christ défend de donner aux pourceaux, et » le pain saint qu'il ne faut pas jeter aux chiens. Or, c'est » le grand inconvénient de l'écriture, et il ne se rencon- » tre pas dans le don d'illuminer; car l'esprit de discerne- » ment qui l'accompagne, fait que les lumières divines ne » se donnent qu'à ceux qui sont disposés à en faire un bon » usage. Cependant, comme il était dans une grande dé- » pendance de Dieu, et dans une grande condescendance » aux hommes, il voulut un jour se disposer à écrire. Il se » retira pour cela avec son frère (servant) quinze jours en- » tiers, pour tenter s'il pourrait satisfaire au désir de sa » compagnie. Tous les matins il se mettait en état de com- » mencer; son frère prenait la plume pour écrire; mais, » après avoir prié, il disait : Mon frère, attendons encore

» à demain; Notre-Seigneur ne lui en donnant point l'ouverture ni la facilité. Quelquefois même il disait en riant » à ceux qui le sollicitaient d'écrire : Voyez-vous, les Apôtres n'ont écrit que fort peu de lettres en leur vie : j'en » ai déjà écrit plus de cent.

» Mais la raison la plus forte pour laquelle il n'a point » écrit se doit prendre dans l'ordre de la divine Providence. » Elle avait suscité ce grand homme, et l'avait donné à » l'Eglise dans le temps de ce renouvellement, pour qu'il » fût un modèle parfait de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans » la conduite de sa vie; aussi, comme ce divin Maître, a-t- » il éclairé ses disciples par ses entretiens. Son grand don » était celui de la conversation, et il l'avait reçu de Dieu » avec une si grande abondance, qu'il était quelquefois » des quatorze heures entières à converser, mais si utilement que fort peu de personnes lui échappaient. Il en » a retiré un grand nombre de l'hérésie. Il a converti » quantité d'âmes, il en a éclairé une infinité; et celles » qu'il n'a pas achevé d'instruire pendant l'infirmité de » la chair, il les perfectionne maintenant qu'il est dans le » ciel, agissant dans la vertu, la splendeur et l'efficace des » Saints..... Je dis ceci avec reconnaissance à la divine » Majesté, de m'avoir mis entre les mains de ce grand » homme, d'un homme si divin, d'un homme tout apostolique, d'un homme qui était vraiment en son intérieur un autre Jésus-Christ (1). »

X

Le Père de Condren porte M. Olier à faire honorer le très-S. Sacrement.

Pour préparer de loin M. Olier aux impressions qu'il devait recevoir par les soins de cet habile maître, Dieu avait jeté d'avance dans son cœur les prémices de la grâce et des lumières qu'il avait communiquées avec tant d'abondance au Père de Condren. L'esprit propre de l'Oratoire était la connaissance et l'amour singulier de Jésus-Christ, prêtre et victime, et de la très-auguste Vierge, sa mère (2) : esprit que cette société devait ranimer dans les prêtres, et par ceux-ci dans la masse des peuples. Ces deux dévotions

(1) *Esprit de M. Olier*, t. II, p. 335 *et suiv.* — *Abrégé du 9e cahier des Mémoires de M. Olier.*

(2) *Cloysault, Vies Mss.* tome I, *préf.* p. iij. — *Direct. de la Congrég. de l'Orat.*, 1re part. chap. III. — *Bul. d'Inst. de cette société.* — *Gallia chr. édit.* 1656. t. IV, 968.

qui avaient été, comme on a vu, le caractère particulier de la religion de M. Olier, dès son enfance, furent aussi le sujet le plus ordinaire des instructions qu'il reçut du Père de Condren. « Mon défunt directeur, écrivait-il, ce divin » personnage, cet intérieur admirable, cet homme aposto- » lique, ce vrai portrait de Jésus-Christ, m'a dit souvent » que je devais avoir une très-grande dévotion au très- » saint Sacrement de l'autel, et travailler à la répandre *, » et c'est en effet ce qui a été constamment mon unique » souhait. Je désirerais d'être pain, pour être converti en » Notre-Seigneur; comme aussi d'être de la nature de » l'huile, pour pouvoir toujours me consumer devant le » très-saint Sacrement (1), et je me souviens que lorsque » j'arrivais tard de la campagne à Paris, et que j'allais, » selon ma coutume, saluer Notre-Seigneur à Notre- » Dame, trouvant les portes fermées, au moins je me con- » solais en regardant au dedans, au travers des fentes des » portes, et, voyant les lampes allumées, je disais : Hélas ! » que vous êtes heureuses de vous consumer toutes à la » gloire de Dieu, et de brûler perpétuellement pour l'é- » clairer ! J'ai toujours eu ce désir de pouvoir contribuer » à faire connaître Notre-Seigneur, surtout au très-saint » Sacrement. Ce devrait être l'occupation de tous les prê- » tres (2); et je dis un jour à M. de Foix, par un esprit » particulier : Ne voulez-vous pas m'aider à former des » prêtres du très-saint Sacrement, c'est-à-dire, qui portent » partout la dévotion due à cet adorable mystère (3)? » M. Olier indique ici le motif principal qui le porta, en 1642, à établir le séminaire de Saint-Sulpice, et qui fut, en effet, selon les vœux du Père de Condren, le désir de former des adorateurs du très-saint Sacrement, lesquels, se répandant ensuite dans les divers diocèses du royaume, rallumassent partout les flammes de cette dévotion.

* NOTE 14, p. 153.

(1) *Abrégé du 11e cahier des Mémoires de M. Olier.*

(2) *Ibid.—Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. III, p. 132.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 217, 218.

XI.
Le Père de Condren porte

Son directeur l'exhortait pareillement à s'avancer de plus en plus dans la dévotion envers Marie. Lorsque

M. Olier se mit sous sa conduite, il avait déjà la pieuse coutume de célébrer comme une fête le samedi, jour consacré à la très-sainte Vierge; mais, jusqu'alors, il s'était contenté de s'abstenir lui-même, ce jour-là, de tout ce qu'il n'aurait pas fait dans les solennités de l'Eglise, sans cesser néanmoins d'employer des ouvriers pour son usage, craignant qu'il n'y eût de l'excès à étendre cette pratique plus loin. Le Père de Condren dissipa ce scrupule, et lui permit de célébrer le samedi comme les fêtes obligées, l'assurant que cette fidélité serait très-agréable à la Mère de Dieu. « Depuis l'approbation de mon directeur, dit-il, je n'ai » point manqué à cette pratique, et l'ai gardée inviolable» ment et avec consolation; ne faisant rien moi-même les » samedis, et ne voulant rien commander aux autres, dans » ces jours, que je ne voulusse faire dans un jour de fête. » Souvent je me suis incommodé pour n'y manquer pas; » mais cela ne m'a point fait tort, et, au contraire, je me » souviens que, du commencement, lorsque je n'avais pas » encore l'approbation de mon supérieur, craignant que ce » ne fût une superstition, je voulais employer des ou» vriers ces jours-là, et ils ne manquaient pas de gâter » quelque chose (1). » Le Père de Condren approuva d'autres pratiques semblables qui nourrissaient la dévotion de son disciple envers Marie, comme d'aller tous les samedis célébrer le saint sacrifice dans l'église de Notre-Dame (2); de ne jamais partir de Paris ou de quelque endroit que ce fût, pour un voyage, sans aller lui demander sa bénédiction, et d'aller d'abord lui rendre ses premiers devoirs à son retour (3). « Une autre pratique inviolable, » dit-il, dont je ne puis me dispenser, c'est qu'entrant » dans ma chambre ou en sortant, comme aussi avant de » me mettre au lit et après en être sorti, il faut que je de» mande la bénédiction de ma très-sainte Mère. Je lui » offre tout ce que j'ai de neuf. Je sais qu'elle a pour agréa» bles ces petits devoirs qui se font purement pour lui

M. Olier à honorer la très-sainte Vierge.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 132.

(2) *Ibid.* t. I, p. 220.

(3) *Ibid.* t. I, p. 132, *et la note* pag. 120.

» plaire, sans y chercher autre chose, et qu'elle s'y plaît » davantage que dans d'autres plus éminents (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. 1, p. 139.

XII. M. Olier renonce au doctorat.

Pour utiliser le temps qu'il fut contraint de passer à Paris, M. Olier avait d'abord résolu de reprendre ses études de théologie; quoiqu'il fût bachelier, et possédât déjà toute la science convenable pour exercer le ministère ecclésiastique, il commença néanmoins à fréquenter de nouveau les cours de Sorbonne, dans l'intention d'arriver au doctorat. Mais sa dévotion extraordinaire envers Marie lui faisait entreprendre diverses pratiques de piété qui le détournaient continuellement de l'étude. « Parfois j'en » avais du scrupule, dit-il, considérant qu'un de mes amis » profitait beaucoup, et étudiait selon son bon plaisir, » tandis que je me voyais sollicité souvent d'aller à divers » lieux de dévotion, et surtout de visiter la sainte Vierge » dans son saint temple. Il est vrai que j'avais déjà appris » ce que l'on étudiait, et que j'avais même répondu en Sor» bonne à une partie de ces Traités, mais pourtant je ne » m'en souvenais guère; enfin je donnais beaucoup plus » de temps à la piété et aux bonnes œuvres qu'à l'étude (2). » Pour calmer ses inquiétudes sur l'emploi de son temps, il eut recours au Père de Condren et à saint Vincent de Paul. Ces deux grands hommes, considérant l'attrait intérieur de M. Olier comme une marque de la volonté de Dieu sur lui, confirmèrent l'un et l'autre l'avis de la mère Agnès, et lui répondirent de renoncer au doctorat, pour suivre l'attrait de la grâce et les mouvements de son zèle. Ce fut aussi le sentiment de Nicolas Le Maître, professeur de Sorbonne (3); et M. Olier s'applaudit toute sa vie de cette décision. « M. Vincent, dit-il, ne voulut point, ni le Père » général de l'Oratoire, que je me fisse passer docteur; je » serai bien aise toute ma vie de ne l'avoir point été, à » cause de la superbe qui m'eût perdu; et aussi afin que » l'on ne dérobe point à la croix l'honneur qui lui est dû, » quand on verra que les peuples profiteront des discours

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. 1, p. 169, 170.

(3) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 5.

» d'un ignorant ; et si l'on remarque en moi quelque rayon
» de lumière, on ne l'attribuera pas à la science de l'école,
» mais à la miséricorde de DIEU (1) *. »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 170.

XIII.
Le P. de Condren envoie ses disciples en mission dans le royaume.

M. Olier, pouvant se livrer alors avec liberté à toute l'impulsion de sa charité pour le salut de ses frères, éprouva un désir ardent de passer au Canada, afin de porter la lumière de l'Evangile aux peuples de ces contrées, encore assis dans les ombres de la mort (2). Il pria donc le Père de Condren de trouver bon qu'il se dévouât à une si sainte et si généreuse entreprise. Mais ce sage directeur, qui venait de l'empêcher d'accepter l'épiscopat, s'opposa constamment à l'exécution de ce nouveau dessein, non moins incompatible avec les conseils de la Providence ; et il ne fallut rien moins que sa grande autorité, pour déterminer M. Olier à y renoncer sans retour (3).

(2). *Vie de M. Olier*, *par le Père Giry*, partie I, chap. VI.

(3) *Année Dominicaine, etc.— Remarques hist.* t. III, p. 462.

Afin de le préparer à exécuter un jour l'œuvre de DIEU, lorsque le temps en serait venu, le Père de Condren voulut, non qu'il portât la foi aux infidèles, mais que, de concert avec les ecclésiastiques qu'il lui avait associés, il prêchât des missions aux catholiques dans l'intérieur du royaume (4). L'une des fins qu'il se proposait étant de les convaincre par là du besoin extrême que les peuples avaient de bons prêtres, il les envoyait de préférence dans les lieux les plus abandonnés, et surtout dans les paroisses de la campagne où il était arrivé quelque grand scandale (5). Il désirait d'ailleurs qu'ils s'exerçassent eux-mêmes aux fonctions du saint ministère avant d'y former les autres, et qu'ils méritassent l'estime universelle des peuples et du clergé par le succès de leurs travaux ; afin que, lorsque le temps de la formation des séminaires serait venu, on prît plus aisément confiance au succès de cette institution nouvelle. Nous verrons, en effet, que M. Olier fut sollicité de faire ses premiers établissements dans les provinces mêmes où il était plus connu par ses missions, le Vivarais, le Velay, l'Auvergne, la Bretagne. En agissant de

(4) *Mém. sur M. Olier, par Baudrand*, p. 5.

(5) *Mémoires de M. du Ferrier*, pag. 113.

la sorte, le Père de Condren ne leur découvrait point cependant ses intentions ; et, lorsqu'après leurs missions ils venaient lui rendre compte de ce qui s'était passé, afin de reconnaître les fautes qu'ils pouvaient y avoir commises, et de s'instruire pour l'avenir, il leur disait souvent : *Il faut encore continuer les missions, et puis nous ferons quelque chose qui vaudra mieux.* « Chacun écoutait cela, » dit M. du Ferrier, et personne n'osa jamais l'interroger » là-dessus (1). »

(1) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 134.

XIV. M. Olier soupire après son retour en Auvergne.

Mais, pour ne pas anticiper sur l'ordre des événements, nous parlerons ici de la retraite que fit M. Olier sous la conduite du Père de Condren, afin de se disposer prochainement à reprendre ses missions d'Auvergne, retraite qui fut pour lui une source des plus abondantes bénédictions. Dès son retour à Paris, il n'avait cessé de soupirer vers ces missions, mais surtout depuis qu'il croyait s'être rendu tout-à-fait indigne de remplir désormais ce ministère, à cause d'une prétendue faute que la délicatesse de sa conscience lui reprochait vivement. C'était de ne s'être pas joint à des prêtres de saint Vincent de Paul, qui, en 1635, allèrent prêcher dans les Cévennes (2), probablement au diocèse de Mende (3). Après l'avoir laissé longtemps gémir, Dieu eut enfin pitié de son serviteur, et daigna faire briller pour lui un rayon d'espérance. « Comme dans mes obscu- » rités et mes sécheresses, dit-il, j'avais recours à la visite » des Saints que je croyais être éclairés de Dieu, l'une des » personnes que je visitai me dit : *Hâtez-vous de partir,* » *Dieu veut que vous le serviez en ces pays.* Alors elle me » raconta qu'elle avait vu ce divin Maître épanchant une » multitude de grâces sur un grand nombre de peuples, et » m'assura que cette vue lui témoignait que Notre-Seigneur » voulait se servir de moi pour faire miséricorde à ces » pauvres âmes délaissées. Ces paroles s'imprimèrent fort » avant dans mon cœur, et je me sentis beaucoup fortifié » pour entreprendre ce voyage, comme aussi par les grâces

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 101.
(3) *Collet*, t. I, liv. III, pag. 245.

» que je reçus dans ma retraite. C'était le commencement » et comme la prédiction de tout ce qui m'est arrivé » depuis (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 102. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 182.

XVI.
M. Olier fait une retraite sous la direction du Père de Condren.

Il fit cette retraite dans une maison de campagne aux environs de Paris, au mois de mars ou d'avril 1636, et y reçut des faveurs intérieures qu'il n'avait point encore éprouvées, surtout les impressions vives et puissantes de diverses maximes, qui, comme un aiguillon toujours pressant, l'excitèrent, le contraignirent en quelque sorte, tout le reste de sa vie, à marcher sans relâche dans la voie de la plus éminente perfection. « Mon second directeur, dit- » il, commençant à m'abandonner davantage à l'Esprit de » Dieu, que le premier, me laissa faire ma retraite tout » seul, sans m'indiquer des sujets pour les quatre oraisons » d'une heure chacune que je faisais par jour, et ne me » donna qu'une seule visite, à cause que sa charge ne lui » permettait pas de venir souvent à la campagne. Or, je » commençai à éprouver manifestement la conduite de ce » divin Esprit et le grand soin qu'il a eu de moi par la » suite. Je me souviens que j'appris alors, pour la pre- » mière fois et à mon grand étonnement, que *Jésus-Christ* » *est réellement présent aux âmes*. Je fus bien aise, voyant » mon directeur dans la visite qu'il me fit, d'être éclairci » et instruit de cette vérité. Cela est vrai, me dit-il; Notre- » Seigneur est présent réellement aux âmes : *Christum* » *habitare per fidem in cordibus vestris. Per fidem*, c'est-à- » dire, la foi est le principe de sa demeure, et son divin » Esprit le forme avec ses vertus, *donec formetur Christus* » *in vobis*. Après quoi il me dit : Puisque cela est ainsi, il » faudra dorénavant que vous unissiez toutes vos œuvres » au Fils de DIEU, en l'une de ces trois manières : ou par » sentiment, ou par disposition, ou seulement par la foi. » Si vous avez le sentiment de JÉSUS-CHRIST présent, » unissez-vous à lui par sentiment. Si vous n'avez aucun » sentiment, unissez-vous par disposition, c'est-à-dire,

» tâchez d'avoir en vous les mêmes pensées et les dispositions qu'il avait en faisant les mêmes œuvres ; et, quand » vous ne saurez point ses dispositions, ou que vous ne » pourrez les former en votre âme, unissez-vous par la foi » seulement, c'est-à-dire, joignez par esprit vos œuvres à » celles du Fils de Dieu, que vous offrirez ainsi avec les » vôtres (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 102, 103, 104, 105.

XVII. Le Père de Condren donne à M. Olier la prière O Jesu.

Cette instruction, dont M. Olier retira les plus grands avantages pour lui-même, fut la maxime fondamentale de perfection qu'il s'efforça d'inspirer dans la suite au séminaire de Saint-Sulpice ; et, pour en faciliter la pratique, il laissa à cette communauté une formule de prière que l'on y récite encore matin et soir, à peu près la même qu'il avait reçue, pour son propre usage, de la bouche du Père de Condren. Elle était conçue en ces termes (2) : *Venez, Seigneur Jésus, et vivez en votre serviteur dans la plénitude de votre force, dans la perfection de vos voies, dans la sainteté de votre Esprit, et dominez sur toute puissance ennemie dans la vertu de votre Esprit, à la gloire de votre Père* *.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, pag. 28.

* NOTE 15, p. 155.

« Cette prière, dit M. Olier, contient toutes les demandes » que l'on peut faire à Notre-Seigneur pour la perfection » de l'âme. D'abord, nous lui demandons de vivre en » nous, non-seulement selon sa puissance ordinaire, » comme il fait dans le commun des chrétiens, mais dans » la plénitude de sa force, par la destruction entière du » vieil homme en nous, et l'établissement de son empire » dans nos cœurs, prêchant et soutenant ses vérités avec » force. On lui demande encore que ce soit dans la perfection de ses voies, c'est-à-dire, qu'il nous anime des » sentiments les plus parfaits de son amour, et nous remplisse des dispositions les plus pures de son Esprit, » comme sont celles de victime à la gloire de Dieu. C'est » là le chef-d'œuvre et la perfection de la religion, et ce fut » la profession que fit Notre-Seigneur à son entrée dans le » monde, au rapport de saint Paul. On ajoute : Vivez en

» nous dans la sainteté de votre Esprit ; ce qui signifie que » le Saint-Esprit nous sépare de toute créature, et nous applique à Dieu seul ; et c'est proprement la signification » du mot de *sainteté*. Enfin, on lui demande qu'il vive en » nous, qu'il y règne et y domine, par la vertu de son Esprit, sur toutes les puissances adverses, comme la chair, » le monde et le malin (1). » M. Olier introduisit aussi l'usage de cette prière parmi les paroissiens de Saint-Sulpice, où, depuis, elle a toujours été en honneur, et il en fit exprimer le sujet dans un tableau peint par Le Brun, et qui fut gravé dans la suite.

(1) *Copie des Mémoires de M. Olier*, t. III, p. 35, 36.

XVIII. M. Olier se dispose à partir pour la mission. Sa confiance.

Lorsqu'il commença cette retraite, il était persuadé que les travaux des missions surpassaient de beaucoup ses forces. « Depuis peu, dit-il, mon médecin m'avait déclaré » que je n'étais nullement propre à cet emploi par ma » complexion, et que j'avais une poitrine si faible, que je » ne pourrais faire autre chose que quelques exhortations » à des grilles de religieuses. Et ce qu'il y a eu de remarquable, c'est que Notre-Seigneur m'a donné un corps et » un tempérament tout autre que je ne l'avais en ce temps-là, et il n'y a personne dans notre compagnie qui l'ait si » fort que moi ; c'est un présent du Ciel, qui m'oblige bien » à servir celui qui me l'a fait (2).

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, pag. 109.

» Sur la fin de cette retraite, continue M. Olier, je pris, » pour sujet de ma dernière oraison, la dévotion à la très-sainte Vierge, et je désirai aller faire cette oraison dans » une chapelle qui lui est dédiée, où je reçus beaucoup de » consolations. Je me souviens que, m'en retournant ensuite à Paris avec M. de Foix, il nous fallut passer la » rivière, mais avec un danger non pareil, dans un petit » bateau surchargé d'hommes et de chevaux, et même avec » grande agitation de vent. Dans ce péril, j'aperçus à l'autre » bord une figure de la très-sainte Vierge attachée à une » maison ; alors je dis à mon bon ami : Il n'y a rien à » craindre, la sainte Vierge nous regarde ; et je n'eus plus

» de peur, ce me semble ; c'est la protectrice des corps et
» des âmes et la trésorière universelle de tous biens. Enfin, au sortir de cette retraite, apercevant l'église de Notre-Dame de Paris, je sentis ce que j'avais éprouvé à l'aspect de la chapelle de Lorette. J'éprouvai des tendresses très-grandes, et je me vis tout rempli de l'amour de ma bonne maîtresse * (1). »

* NOTE 16, p. 155.

(1) *Mém aut. de M. Olier*, t. I, p. 126, 127, 128.

NOTES DU LIVRE QUATRIÈME.

NOTE 1, p. 123. — *Benedict. XIV, de servorum Dei beatif. et Beator. canoniz.* (1). Quòd Deus tam familiariter, per medium visionum et revelationum, cum fidelissimis amicis loquatur, non est novumneque inusitatum; et ferè omnes Sanctos, maximè Ordinum fundatores, divinis visionibus et revelationibus illustratos fuisse legimus... Absque dubio, itaque Deus cum suis amicis familiariter loquitur, et his maximè favere solet, quos ad opera grandia eligit.

(1) Lib. III, cap. LII, n° 3.

L'ORATOIRE EUT POUR OBJET PRINCIPAL LA SANCTIFICATION DU CLERGÉ.

NOTE 2, p. 124. — « Primum est, ut principale et præcipuum institutum sit, perfectioni statûs sacerdotalis totaliter incumbere... Tertio, sacerdotum et aliorum ad sacros Ordines adspirantium instructioni, non tam circa scientiam, quàm circa usum scientiæ, ritus et mores propriè ecclesiasticos, se addicere. » Bulle *d'institution de l'Oratoire, donnée, par Paul V, en* 1613.—Gallia christiana (2). *Vie Ms. du Cardinal de Bérulle*, par Cloysault (3). — *Vie du même*, par Tabaraud (4). *Directoire de la Congrégation de l'Oratoire*, 1re partie, chap. I, t. IV du recueil des *Vies Mss.* du P. Cloysault.

(2) *Edition de* 1656, t. IV, p. 988.
(3) Liv. I, p. 9, 47. t. I, *Préf.* p. 3.
(4) Liv. III, ch. III, p. 175.

NOTE 3, p. 124.— *Gallia christiana, édit.* 1656, *t.* IV, *p.* 988. « Unde et congregationis Oratorii exemplo, multæ aliæ sacerdotum familiæ excitatæ sunt, quæ eamdem fermè vitæ rationem imitantur, quas inter societas S. Nicolai è Cardueto Parisiis, tum à D. Vincentio præposito generali Missionariorum, ut nuncupant, D. Abbas Olierius, nuper quoque Seminarium clericorum congregavit Lutetiæ. *Item Gallia christiana*, *tom.* VII, *f°* 977.

PRÉDICTION FAITE A SAINT VINCENT PAR LE PÈRE DE BÉRULLE, SON DIRECTEUR.

NOTE 4, p. 125. — Le Père de Bérulle, dit-on, prédit que saint Vincent de Paul établirait un jour une congrégation de saints prêtres. Aux témoignages d'Abelly et à celui de Collet déjà cités, nous pouvons joindre l'autorité du Père de la Tour, supérieur général

de l'Oratoire. Dans sa lettre à Clément XI, pour solliciter la canonisation de saint Vincent de Paul, il parle ainsi de cette espèce de prophétie : *Berullius, velut futurorum, Deo sic donante, præscius, instituendæ postmodum sacræ Congregationis Missionum auctorem ac fundatorem præsalutavit Vincentium* (1).

(1) *Epistola ad Clément. XI. Romæ*, 1709, p. 66. — *Collet*, t. I, p. 871 et 85.

M. Descoureaux, prêtre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dans la *Vie de M. Bourdoise*, in-4°, donnée au public, rapporte qu'en 1611, saint Vincent de Paul et M. Bourdoise, ayant pris M. de Bérulle pour guide, afin de connaître chacun le genre de vie auquel Dieu les appelait, ils firent une retraite sous sa direction ; que saint Vincent reconnut qu'il faudrait établir une société d'hommes apostoliques pour les missions des campagnes, et M. Bourdoise, qu'il serait utile de faire vivre les prêtres des paroisses en communauté (2).

(2) *Vie imprimée de M. Bourdoise*, liv. I, p. 55, 56, 57.

On ne doit pas néanmoins conclure de là que saint Vincent connût déjà qu'un jour il donnerait naissance à la Congrégation de la Mission. Le récit de M. Descoureaux est tiré de la *Vie manuscrite* de M. Bourdoise, dont l'auteur anonyme l'a rapporté sur le témoignage de M. Barat, ancien préfet de la communauté de Saint-Nicolas, et qui l'avait appris confidemment de M. Bourdoise lui-même (3). Mais, d'après cet auteur, la pensée qui frappa le plus saint Vincent de Paul pendant sa retraite, ce fut l'état d'abandon où vivent les peuples de la campagne, et combien il était nécessaire de les secourir ; et, de son côté, M. Bourdoise comprit que, pour retrancher une multitude d'abus, il faudrait faire vivre en communauté les prêtres des paroisses (4).

(3) *Vie de M. Bourdoise, Ms.* in-4°, p. 69.

(4) *Vie du P. de Bérulle, par Tabaraud*, t. I, liv. I, chap. III.

En effet, si saint Vincent de Paul eût connu, dès l'année 1611, qu'il dût établir la Mission, on ne voit pas comment tous ses historiens auraient omis une circonstance de sa vie si remarquable. D'ailleurs, quoique, d'après le bruit commun, au rapport d'Abelly (5) et des autres, saint Vincent eût appris du Père de Bérulle que Dieu le destinait à établir une société de prêtres, il est certain qu'il n'eut point alors connaissance que ce dût être une *compagnie d'ouvriers apostoliques, voués aux missions des campagnes* (6). Saint Vincent de Paul parlant sur ce sujet, environ 47 ans après, s'en exprimait de la sorte : « Je puis vous » assurer, Messieurs et mes frères, que je n'avais jamais pensé » ni à ces règles, ni à la compagnie, ni même au mot de mission. » C'est Dieu qui a fait tout cela... Appellerez-vous humain ce que » l'entendement de l'homme n'a point prévu ? Nos premiers mis» sionnaires n'y avaient pas pensé, non plus que moi : de sorte

(5) *Abelly*, liv. I, chap. VI, p. 24.

(6) *Abelly*, liv. I, chap. VIII, p. 34.

» que cela s'est fait contre toutes nos prévoyances et espérances. » Voilà M. Portail, qui a vu aussi bien que moi l'origine de la » petite compagnie, qui vous peut dire que nous ne pensions à rien » moins qu'à tout cela (1). » Enfin ce ne fut que pour céder aux instances de M. Bourdoise, que saint Vincent permit de commencer les exercices des ordinands, dans le collége des Bons-Enfants à Paris. Il protestait toujours qu'il n'en ferait rien, disant que les exercices n'étaient point de l'institut des Missionnaires (2).

(1) *Abelly*, liv. I, chap. XLVII, p. 230.

(2) *Vie de M. Bourdoise. Ms.* in-8°, p. 403.

M. Bourdoise ne connut pas non plus à quels emplois la Providence le réservait, puisque, l'année qui suivit cette retraite, il fit tous ses efforts pour entrer dans l'ordre des Feuillants, qui promirent d'abord de le recevoir, et qui, à son grand déplaisir, le refusèrent ensuite (3).

(3) *Vie de M. Bourdoise*, in-4°. liv. I, p. 60.

DES COLLÉGES DIRIGÉS PAR L'ORATOIRE.

NOTE 5, p. 125. — Dans ses demandes au Pape, pour la bulle d'institution de l'Oratoire, M. de Bérulle avait exclu l'instruction de la jeunesse dans les belles-lettres : le Pape lui refusa cette restriction. Mais il n'en est pas moins vrai que l'intention du fondateur de l'Oratoire était d'abord de ne point prendre de colléges. *Annales de la Congrégation de l'Oratoire, in-f°, année* 1613, *aux archives du royaume, sect. historique, M.* 439. — *Journal historique ou Annales de la maison de l'Oratoire, rue Saint-Honoré*, p. 15, *ibid. M.* 440. — *Avis touchant les prêtres de l'Oratoire, par un Père qui est demeuré quelque temps chez eux, in*-12, 1625. Ce dernier ouvrage est de Charles Hersent, ex-Oratorien. Il reproche au corps de l'Oratoire de recevoir des colléges au préjudice des autres fonctions ecclésiastiques. Richard Simon l'a faussement attribué à un Carme. Voyez aussi la *Vie de Pierre de Bérulle, par Tabaraud.*

SUR LE PÈRE DE CONDREN ET M. BRANDON.

NOTE 6, p. 125. — Le cardinal de Richelieu ne parlait qu'avec étonnement du Père de Condren, comme d'un homme inaccessible à tous les ressorts de sa politique. Louis XIII le vénéra comme le plus saint homme de son royaume, et les plus habiles docteurs de Sorbonne, entre autres Philippe de Gamache et André du Val, n'admiraient pas moins l'élévation et la force de son génie, que la sublimité de ses vertus (4).

(4) *Vie du Père de Condren*, liv. I, chap. XXVII, n. 2. — *Cloysault*, t. I, p. 217, 244, 283.

NOTE 7, p. 126. — « La mémoire du Père de Condren n'est » pas seulement en bénédiction pour sa vie apostolique, qui était » plutôt la vie d'un ange et d'un séraphin sur la terre, dans un

» corps mortel, que celle d'un homme..., mais encore par la » vertu et la sainteté des personnes dont il a eu la conduite. » C'est le témoignage que lui rend l'ancien historien de M. Bourdoise (1).

(1) *Ms.* in-4°, p. 511.

NOTE 8, p. 128. — M. Brandon avait épousé mademoiselle de Ligny, nièce du chancelier Séguier; voyez : *Lettre circulaire sur la mort de la mère de l'Enfant Jésus, écrite du monastère de Saint-Joseph des Carmélites de Pontoise, le* 1[er] *mai* 1674, *in*-4°. Cette religieuse était la fille de M. Brandon.

M. Tabaraud, dans la *Vie du Père de Condren*, qu'il a jointe à celle du cardinal de Bérulle, manque d'exactitude, lorsqu'en énumérant les membres de cette petite société (2), il qualifie M. de Bassancourt, évêque de Périgueux; ce fut M. Brandon qui occupa ce siége; M. de Bassancourt, son frère, mourut simple prêtre (3). Il était entré d'abord dans la communauté dite des Bons-Hommes, pour s'y consacrer à Dieu (4).

(2) T. II, p. 199.
(3) *Vie du P. de Condren, par le P. Amelote*, liv. II, ch. XXIV, n. 8 et 9.
(4) *Récit de l'enfance du Père Amelote.—Lettres aut. du même.*

NOTE 9, p. 129. — L'historien de M. de Foix rapporte que le Père de Condren, pour conduire ses disciples à la véritable humilité, les exerçait à toute sorte d'humiliations; il ajoute qu'il leur faisait lire les *Chroniques de saint François*, afin de leur inspirer le mépris du monde. C'était sans doute pendant la seconde année qu'il leur mettait ce dernier ouvrage entre les mains, puisque la première était consacrée à la lecture de la Bible. *Vies des quatre évêques, tom.* 2, *pag.* 117.

NOTE 10, p. 130. — On lit dans la bulle d'institution de la Mission : « Præcipuus hujusmodi Congregationis finis, et peculiare institutum sit, in eorum salutem incumbere, qui in villis, » pagis, terris, locis et oppidis humilioribus commorantur; in civitatibus autem et urbibus sacerdotes dictæ Congregationis » nulla publica eorum instituti munera obeant; privatim tamen » eos qui ad Ordines promovendi fuerint, et spatio quindecim » dierum ante promotionis tempus ad spiritualia exercitia mittentur ad eosdem Ordines dignè suscipiendos, instituant (5). »

(5) *Bulle d'Urbain VIII. Archives du Royaume, sect. hist. Ms.* 125. — *Fondations de* 1625 *à* 1643, fol. II.

M. OLIER ET M. GODEAU DIVERSEMENT CONSEILLÉS PAR LE PÈRE DE CONDREN.

NOTE 11, p. 134. — Pendant que le Père de Condren dissuadait M. Olier d'accepter l'épiscopat, il donna à M. Godeau, nommé cette année (6) à l'évêché de Vence, une décision toute contraire. Cet ecclésiastique, l'un des esprits les plus cultivés de son siècle, et uniquement appliqué à l'étude, avait peine à quitter Paris, où le commerce des savants lui offrait tant de moyens de s'instruire, et à accepter un évêché dans le fond de la Provence;

(6) *Gall. christiana*, t. III.

il écrivit même au cardinal de Richelieu pour le prier d'agréer son refus (1). Mais le Père de Condren, son directeur, après avoir beaucoup consulté DIEU, lui déclara que le dessein de la Providence était de le séparer par là de ses amis, afin qu'il consacrât ses travaux à l'Église, selon la mesure de ses talents. « L'événement, dit le P. Cloysault, a fait voir, contre toutes les apparences humaines, que DIEU voulait se servir de ces deux grands hommes pour rendre des services considérables à son Eglise, en différentes manières : de l'un, par les ouvrages qu'il a composés, et, de l'autre, par les séminaires qu'il a établis (2). »

(1) *Lettres de M. Godeau, évêque de Vence*, in-12, 1713, *lett.* 37, p. 131.

(2) *Cloysault, Vies Ms.* t. I, p. 265, 266.

SUR L'UNION DE SAINT VINCENT AVEC M. OLIER.

NOTE 12, p. 134. — Le 9e *cahier des Mémoires* de M. Olier, où les circonstances de son changement de directeur étaient rapportées, est perdu aujourd'hui. M. Bourbon, dans l'abrégé qu'il a fait de cet endroit, s'exprime de la sorte : « *M. Olier a eu deux directeurs en même temps ; pourquoi ; et le bien qui en arrive.* » M. Leschassier, qui avait lu aussi le 9e cahier des *Mémoires*, en fit pareillement une analyse, probablement pour s'en servir dans la composition de la *Vie de M. Olier*, qu'il communiqua au Père Giry. Il dit, dans ce trop court abrégé : « *M. Olier se conserve dans l'union et la société de M. Vincent, étant sous la conduite du Père de Condren.* »

NOTE 13, p. 134. — *Olerius, vir traditus gratiæ Dei, et plané apostolicus..., intimâ amicitiâ et veneratione Vincentio devinctus... Dicebat Tronsonius Vincentium fuisse, ut Olerio visus est, innovandæ apud Gallos, hisce temporibus, apostolicæ gratiæ fontem et caput* (3). De là M. Olier appelle saint Vincent de Paul : *Le père des Missionnaires.*

(3) *Œuvres de Fénelon. Corresp.* t. III. *Lettres divers.* Lett. 126. — 20 avril 1706.

COMPAGNIE DU TRÈS-SAINT-SACREMENT.

NOTE 14, p. 140. — Le Père de Condren, pour ranimer à Paris la dévotion envers Jésus-Christ résidant sur nos autels, y avait établi l'assemblée connue sous le nom de *Compagnie du saint Sacrement.* « Elle était composée, dit M. du Ferrier, d'ecclésiastiques et de laïques de toute sorte de conditions : prélats, abbés, prêtres, princes, conseillers d'Etat, présidents, marchands, bourgeois, qui se réunissaient chaque jeudi l'après-dînée. Il y avait tant d'humilité et de charité parmi eux, que c'était une image du premier esprit du christianisme ; tellement que j'ai

» vu, dans une séance, les libéralités des particuliers de l'assem-
» blée, aller jusqu'à cinquante mille écus. Quoiqu'elle ne fût com-
» posée que d'environ cent personnes, tous les affligés y trou-
» vaient du secours, les faibles une protection assurée; et la
» grande douceur qui y régnait, montrait évidemment que le Saint-
» Esprit remplissait le cœur des petits et des grands. Il est certain
» qu'on lui doit attribuer la soumission de la ville de Paris dans
» les troubles arrivés sous la minorité de Louis XIV; et il suffit
» de dire qu'elle donna cent vingt mille écus pour fonder les trois
» évêchés de Bérithe, d'Héliopolis et de Metellopolis, et pour
» équiper les trois illustres prélats qui allèrent annoncer la foi
» aux Indes orientales. » A peine le Père de Condren eut-il M. Olier sous sa conduite, qu'il le fit entrer dans cette association, afin d'exciter de plus en plus sa charité, sa religion et son zèle. Les exemples frappants de vertu qu'il y eut sous les yeux le touchèrent vivement, et le portèrent à faire, dans ses *Mémoires*, l'éloge de cette compagnie (1).

(1) *Abrégé du 9e cahier des Mémoires aut. de M. Olier.*

Dans cette assemblée, deux ou trois ecclésiastiques adressaient toujours aux confrères réunis quelque discours d'instruction ou d'édification. On y proposait une infinité de bonnes œuvres et de charités à faire, dont on exposait les motifs dans des Mémoires écrits. Ces Mémoires étaient déposés dans une cassette, et, après avoir nommé quelqu'un pour les examiner, l'assemblée, sur le rapport qui lui en était fait, concertait les moyens de réaliser ces pieux desseins. Il se fit, dans toutes les grandes villes, de semblables compagnies, en relation de charité et de services avec celle de la capitale. Mais le cardinal Mazarin la supprima peu de temps avant sa mort (2). Le Père de Condren nous fait connaître, dans une de ses lettres conservée au séminaire de Saint-Sulpice, l'occasion de l'établissement de cette société dans la ville de Reims. Il écrivait à M. Amelote : « J'ai toujours désiré, depuis que
» j'ai eu la connaissance de M. Carlier, de le faire recevoir en la
» compagnie du très-saint Sacrement. Il est conseiller du prési-
» dial de Reims, et en haute réputation de piété dans la ville. Il
» s'est plusieurs fois ouvert à moi de sa conduite intérieure, qui
» est bien sainte, tant pour lui que pour sa famille. Il porte
» l'odeur de Jésus-Christ partout où il va. Depuis cinq ou six
» mois qu'il m'a ouï parler de cette compagnie, je l'ai vu dans
» un très-grand désir de la connaître et de la porter à Reims, où
» il croit qu'elle ferait beaucoup de fruit. Je vous prie de le rece-
» voir comme un homme de bien le mérite, et de le faire connaître
» à Mrs Brandon et Bassancourt, afin que, jeudi prochain, quel-
» qu'un de vous le propose (3).

(2) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 146, 147.

(3) *Lettres aut. du Père de Condren à M. Amelote.*

PRIÈRE : O JESU VIVENS IN MARIA.

NOTE 15, p. 146. — M. Olier rapporte ainsi, en latin, la prière que le Père de Condren lui avait donnée : *Veni, Domine Jesu, et vive in hoc servo tuo, in plenitudine virtutis tuæ, in perfectione viarum tuarum, in sanctitate Spiritûs, et dominare omni adversæ potestati tuæ, in Spiritu tuo, ad gloriam Patris. Amen.* M. Olier ajouta en outre les mots *vivens in Maria*, et ces deux autres demandes : *in veritate virtutum tuarum, in communione mysteriorum tuorum.* On peut en comprendre le sens par ce qu'il dit dans son *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes* (1), et dans son *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure* (2). Il inséra cette oraison dans un exercice pour la prière du soir, qu'il fit imprimer dans sa *Journée Chrétienne* (3); elle se trouve aussi dans le recueil publié en 1771, sous le nom de *Prières et Vêpres à l'usage des catéchismes de la paroisse Saint-Sulpice* (4). On la récitait alors dans les assemblées des associations du très-saint Sacrement, comme on fait encore aujourd'hui (5) ; et l'on en chantait même une paraphrase en vers français, dans tous les catéchismes, sous ce titre : *Prière pour invoquer en soi la vie de Jésus, tirée de l'oraison : O Jesu vivens in Maria*, etc. Elle est dans l'ouvrage intitulé : *Opuscules sacrés et lyriques, ou Cantiques sur différents sujets de piété, à l'usage des catéchismes de la paroisse Saint-Sulpice* (6).

(1) Ch. IV, ch. II. ch. III.
(2) Partie 1re, leçon 17e *et suiv.* —Part. II, leç. 15.
(3) 1re p. p. 211. *Édition de* 1655.
(4) *Paris*, in-12, p. 173.
(5) *Directoire des associées du catéch. de persévérance de S. Sulpice*, 1830, p. 56. 1840, p. 69, 70.
(6) *Huitième édition*, in-12. *Paris*, 1774, 2e part. *Cantique* XXXV, p. 273.

MISSION DU REFUGE A PARIS.

NOTE 16, p. 148. — M. Olier, de retour à Paris, après la retraite qu'il fit sous le Père de Condren, et avant son départ pour l'Auvergne, ne voulut pas laisser échapper une occasion qui se présenta d'exercer son zèle en attendant. Ce fut de travailler à une mission que les ecclésiastiques de la Conférence de Saint-Lazare prêchèrent pendant le Carême de cette année 1636, au Refuge de l'hôpital de la Pitié, dans le faubourg Saint-Victor. Le Refuge était un lieu de retraite forcée, pour les femmes et les filles livrées au désordre ; saint Vincent de Paul, sachant le besoin extrême qu'elles avaient de secours spirituels, engageait, de temps en temps, les membres de cette conférence à leur donner des missions, et même à les visiter les dimanches et fêtes, pour leur annoncer la parole de DIEU, et leur administrer les sacrements (7).

(7) *Abelly*, liv. II, ch. III. — *Idem Ms.* liv. I, chap. XXXII.

LIVRE CINQUIÈME.

SAINT VINCENT DE PAUL ET LE PÈRE DE CONDREN ENVOIENT M. OLIER EN AUVERGNE POUR Y REPRENDRE SES MISSIONS.

I.

M. Olier part pour l'Auvergne, malgré les murmures de sa famille.

M. Olier chercha, parmi les membres de la *Conférence* de Saint-Lazare, des coopérateurs pour le seconder dans ses nouvelles missions, et parvint, non sans difficulté, à composer sa petite troupe. Saint Vincent de Paul lui donna encore, pour l'aider, plusieurs de ses ecclésiastiques (1), dont l'un, probablement M. Portail (2), le plus ancien (3) et le plus considérable de tous, après le saint fondateur, devait être regardé comme le supérieur de ces missions, à cause de son âge et de sa longue expérience (4). Les parents de M. Olier étaient occupés alors du mariage de son frère aîné avec Marie Roger, fille de Nicolas Roger, chambellan de la reine Marie de Médicis (5). Ils avaient négocié longtemps cette affaire, à la conclusion de laquelle ils mettaient tous une grande importance ; et c'était à M. Olier qu'ils en devaient l'heureuse issue, malgré leurs procédés à son égard *. Quand il eut pris toutes ses mesures pour son voyage, rien ne put l'arrêter à Paris : on le pressa en vain de retarder un peu son départ, pour assister à la célébration du mariage, qui devait se faire au premier jour (6). « Je me contentai d'assister aux articles du contrat, dit-il, » et je partis la veille même des noces (7). » Ses parents et surtout sa mère, déjà si hautement prononcés contre cette vie pauvre et apostolique, lui firent essuyer, dans cette rencontre, tout le ressentiment de leur orgueil humilié ; car ils ne pouvaient souffrir qu'il allât prêcher les pauvres de la campagne, ministère qui leur paraissait beau-

(1) *Abelly*, liv. II, ch. I. — *Attest. aut.* p. 218. — *Collet*, t. I, p. 204.

(2) *Recueil des Lettres de saint Vincent*, t. I, p. 221.

(3) *Archives du royaume, section histor. Ms.* 431. *Catalogue*, fol. I.

(4) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 9. — *Analyse du 9e cahier, par le même*, p. 85.

(5) *Les Généalogies des Maîtres des requêtes, article François Olier.* — *Dict. de la Noblesse*, t. XI.

* NOTE 1, p. 190.

(6) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 180.

(7) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 408.

coup au-dessous de la condition d'un homme qui venait de refuser l'épiscopat. « Le jour que je partis pour l'Au-» vergne, ajoute-t-il, ayant été maltraité de ma mère, à » cause de nos emplois, je m'en allai à mon ordinaire à » Notre-Dame pour prendre congé de la sainte Vierge. Dès » que je fus devant son image, je lui dis qu'elle était ma » vraie mère, et qu'il lui plût de me donner sa sainte » bénédiction ; et il me semble qu'elle me reçut avec beau-» coup de caresses, et qu'elle me confirma dans cette con-» fiance. Ayant pris sa bénédiction, je me mis en voyage » (après le Carême (1), et au mois d'avril 1636), accompa-» gnant à cheval messieurs de la Mission, qui étaient dans » le coche, et je fis dix à onze journées entières sans avoir » une heure de pluie ni même de soleil, en étant toujours » défendu par les nuages. Il est vrai qu'après avoir reçu la » bénédiction de cette bonne mère avant que de sortir de » Paris, jamais je ne reçois de disgrâce, tout va très-heu-» reusement, tout me réussit ; mais je n'avais pas coutume » de faire de si longs voyages à cheval, et pour cela elle » me secourut beaucoup dans cette rencontre (2). »

(1) *Abelly. Ms.* liv. I, chap. 32.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 220, 221, 132. 133. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 184.

II. Mission de S. Ilpise.

Les ouvriers apostoliques, étant heureusement arrivés, commencèrent la première mission dans l'Église d'un prieuré, dépendant de l'abbaye de Pébrac, au diocèse de Clermont, appelé Saint-Ilpise ; c'était le dimanche de l'octave de l'Ascension, au mois de mai 1636. « Jour bienheu-» reux, dit M. Olier, où Notre-Seigneur, selon ce qui est » écrit, *fit de grands dons aux hommes ;* car il versa de telles » bénédictions sur nos travaux, que nous pouvions bien » dire : *Le doigt de Dieu est là ;* et même nous vîmes se » vérifier la prédiction de cette sainte fille, qui m'avait dit » avoir vu Notre-Seigneur versant de grandes grâces sur » les peuples de cette province ; elles seraient quasi in-» croyables, s'il n'y avait encore aujourd'hui beaucoup de » paroisses entières qui en ont été témoins. Les peuples » accouraient à la mission de sept ou huit lieues ; ils pas-

* NOTE. 2, p. 190.

» saient les nuits dans l'église, couchaient même sur le » seuil de la porte, et attendaient jusqu'à trois ou quatre » jours consécutifs avant de pouvoir se confesser; c'étaient » des foules incroyables * (1).

(1) *Mém. aut. de M. Olier* t. I, pag. 133. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 184.

M. Olier faisait les prédications les plus importantes (2), qui étaient toujours suivies d'un grand nombre de conversions. « Je prêchais surtout, dit-il, le respect dû au très-saint » Sacrement, et la dévotion à la très-sainte Vierge, avec » abondance de vives lumières et beaucoup d'affection, » ce qui laissait toujours dans les âmes des effets extraor- » dinaires de grâce. La parole de Dieu prenait tant d'ascen- » dant sur ces bons peuples, qu'ils se seraient jetés dans » une fournaise ardente à la parole des missionnaires (3).

(2) *Vie de M. Olier. Ibid.* t. I, p. 184.— *M. Valentin, Attestations autograph.* pag. 165.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 134.

III. Grâces que reçoit M. Olier dans ces missions.

» Je me souviens que, devant prêcher, je me préparais en » priant ; et mon plus grand secours était d'aller me pré- » senter au très-saint Sacrement, pour recevoir la béné- » diction de mon maître (4) ; car, dans ce moment, je res- » sentais une onction qui embaumait mon âme, et la for- » tifiait pour annoncer cette sainte parole. Après la prédi- » cation, je me sentais plus fort et plus robuste qu'aupa- » ravant, selon l'assurance que j'avais eue dans ma der- » nière retraite, que Dieu voulait se servir de moi pour la » prédication, malgré l'état précédent de ma santé (5). En- » tre autres grâces que je reçus dans cette mission de » Saint-Ilpise, je parle de celles que je reçus pour moi, car » celles qui me furent données pour les autres, comme de » catéchiser, de prêcher, d'exhorter sur-le-champ et sans » préparation, de voir les peuples vivement émus jeter des » larmes en abondance, et donner mille autres témoignages » de dévotion particulière, ces grâces sont en grand nom- » bre, et je ne saurais m'en souvenir. Je parle de celles » que la bonté de Dieu me fit pour moi-même : le jour de » la Pentecôte, qui suivit notre arrivée, voulant le soir me » reposer, après le travail de la fête, et me mettre au lit, » je me sentis porté à faire quelque prière. A l'heure

(4) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 147, 148, 194, 276, 277.

(5) *Mém. aut. de M. Olier. Ibid.* — *Vie de M. Olier, ibid.* p. 255. — *Année Dominicaine*, etc. — *Remarques historiques*, t. III, p. 464. —*Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. 1re, ch. VII, *ibid.*, p. 541.

» même j'éprouvai un assaut d'amour si violent, que, ne » pouvant le soutenir, je fus obligé de me jeter par terre, » et là, je ne pouvais que prononcer ces mots : *Amour,* » *amour, amour, je meurs, je ne puis soutenir cette flamme.* » Je me souviens que j'étais auprès d'un des ecclésiasti- » ques de notre mission, que j'avais amené faute d'autre, » quoiqu'il ne fût pas tel que je l'aurais désiré, et qui me » contraignit même de le renvoyer dès la fin de la pre- » mière mission ; car il n'était pas du corps de ces bons » Pères (que nous avait donnés M. Vincent) (1). Comme » je ne pouvais me contraindre dans cet état, non plus » qu'apaiser la violence du sentiment qui s'échappait au- » dehors malgré moi, ni même me transporter ailleurs, il » m'entendit : j'eusse bien désiré qu'au moins il connût » par là les délices et les caresses qu'on trouve au service » de Dieu, et que les plaisirs sensibles et grossiers de la » terre sont bien fades et dégoûtants auprès de ceux que » Dieu fait sentir à l'âme qu'il visite (2). » Ce fut durant cette mission, que M. Olier commença à éprouver ces effets extraordinaires de l'amour divin. Au lieu d'en tirer, pour lui-même, quelque sentiment de complaisance, il s'en humilia depuis, comme d'une marque de faiblesse et d'imperfection. « J'étais trop friand de ces caresses, disait-il dans » la suite, et Dieu, sans doute pour s'abaisser jusqu'à mon » infirmité, m'accordait ces petites douceurs, quoiqu'elles » me fussent contraires ; comme une mère, pour apaiser » son enfant qui crie après du sucre, lui accorde par bonté » cette friandise, bien que nuisible à sa santé (3). »

(1) *M. Valentin, Attestations aut.* p. 165. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers,* t. I, p. 154.

(2) *Ibid.* t. I, p. 230. — *Mémoires aut. de M. Olier,* t. I, pag. 137, 138.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier.*

IV.
Vie apostolique de M. Olier durant ses missions.

La conduite de M. Olier, durant la mission de Saint-Ilpise, ne se ressentait pas cependant de la faiblesse dont il s'accuse ici ; elle était au contraire le motif de conversion et de sanctification le plus persuasif et le plus entraînant pour ces bons peuples, et tout à la fois un exemple frappant de zèle apostolique, bien propre à animer celui de ses coopérateurs. L'un d'eux, M. de Béget, qui fut dans la suite

doyen de la cathédrale du Puy, et qui avait voulu partager les travaux de cette mission, lui a rendu ce témoignage dans un écrit signé de sa main, le 25 novembre 1658. « Ceux qui ont eu le bien de connaître particulièrement » feu M. l'abbé Olier, d'heureuse mémoire, et de converser » familièrement avec lui, ont reconnu, dans sa personne, » un assemblage des plus rares et signalées vertus qui » perfectionnent une sainte âme ; et comme l'humilité est » le fondement de toutes les autres, et celle qui les attire » après elle, on l'a reconnue en lui dans une haute per- » fection. L'ayant accompagné dans la mission qu'il fit à » Saint-Ilpise, je déclare qu'il choisit pour lui la plus » mauvaise chambre de la maison où logeaient les mis- » sionnaires ; elle était située immédiatement sous le toit, » et il n'y en avait point de si mal meublée. Pendant les » repas, qu'on prenait toujours en commun, il faisait lui- » même la lecture d'un chapitre du nouveau Testament, » debout et tête nue, se contentant de prendre ensuite » quelque chose de ce qui restait sur la table. Après la » prière d'actions de grâces, et lorsque les autres prêtres » de la mission se délassaient entre eux, il rassemblait » les pauvres du lieu, et leur faisait à chacun une aumône : » ce qui arrivait tous les jours immédiatement après le » dîner : c'était le moyen qu'il employait pour les dispo- » ser plus favorablement au catéchisme qui suivait d'or- » dinaire cette aumône générale. Enfin, après avoir récité » les vêpres, il entendait les confessions ; et c'étaient tou- » jours les plus pauvres et les misérables qui se jetaient » de préference entre ses bras, comme au port d'une bien » grande charité (1). »

(1) *M. de Béget. Attestations autograph.* p. 169, 171. — *M. Le Breton, ibid.* p. 175. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 149, 188.

Non content, en effet, de les accueillir avec une tendresse de père lorsqu'ils venaient se présenter à lui, M. Olier allait au-devant d'eux ; et, dans les grandes chaleurs de l'été, on le voyait gravir les plus hautes montagnes pour faire sortir de leur assoupissement ceux qui négligeaient la

grâce de la mission, ou pour instruire les malades qui ne pouvaient se rendre à la paroisse. Il les visitait dans les creux des rochers, leur demeure ordinaire, et leur rendait les services les plus dégoûtants pour la nature, sans être jamais rebuté par la malpropreté de ces lieux infects (1). Il les traitait avec la tendresse d'une mère et d'une nourrice, s'abaissant jusqu'à les peigner de ses propres mains, leur donnant lui-même à manger, et se nourrissant ensuite de leurs restes (2); et puis, après les avoir ainsi visités, il revenait encore auprès d'eux, afin de les assister de nouveau, et de leur enseigner la doctrine du salut, qu'ils ignoraient pour la plupart (3). A l'imitation de ce qu'il avait vu pratiquer à saint Vincent de Paul, il établit à Pébrac la confrérie de la Charité pour l'assistance des pauvres malades (4), et prit divers moyens pour que cet établissement subsistât après lui *. On remarquait dans toute sa personne un grand amour pour la pauvreté du Sauveur, qu'il honorait ainsi dans ses membres; non-seulement il n'avait rien que de très-simple dans ses habits, mais encore il ne faisait pas difficulté de porter, sous sa soutane, des vêtements si usés, que les plus misérables de ces contrées auraient eu peine à les recevoir (5).

Tout le temps qu'il n'employait pas aux œuvres du zèle, il le consacrait à l'oraison. Un ecclésiastique du Puy, M. Valentin, qui l'accompagna dans le cours des missions, rapporte que M. Olier ne manquait pas de réciter le saint Office à genoux devant le très-saint-Sacrement, toutes les fois qu'il était auprès de quelque église où Jésus-Christ résidait. Il aurait voulu y être sans cesse présent; et il fit un jour quatre lieues, durant les plus accablantes chaleurs de l'été, afin de n'être pas privé du bonheur d'offrir le saint sacrifice pour ces peuples, quoiqu'il ne dût trouver qu'un calice d'étain dans l'église champêtre où il se rendait. Le soir, après avoir achevé l'office des Matines, il vaquait à l'oraison jusqu'à ce qu'on vînt l'appe-

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 151, 156, 187.

(2) *Ibid.* p. 189, 190. — *M. Le Breton, Attestations autograph.* p. 175.

(3) *Vie Ms. de M. Olier, ibid.* p. 152, 187.

(4) *Réglements du cardinal de la Rochefoucauld*, t. XVII, fol. 124. — *Hist. Ms. des Chanoines réguliers*, t. III, p. 716.

* NOTE 3, p. 190.

(5) *M. Valentin, Attestations aut.* p. 167. — *M. Le Breton*, p. 175. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 153.

ler pour le souper; alors, il allait au réfectoire comme à un supplice, et on l'entendait souvent prononcer ces paroles accompagnées de soupirs : *Amor meus crucifixus est!* paroles qui remplissaient tous ses confrères des mêmes sentiments de pénitence et de componction. Persuadé que, pour attirer sur les peuples des grâces puissantes de conversion, la prière ne suffit pas toujours, il y joignait des mortifications très-rudes, et affligeait sa chair par de rigoureuses disciplines, des haires et des cercles de fer qu'il portait secrètement parmi ses meubles de voyage (1).

V.
Il écrit à MM. de la Conférence de Saint-Lazare, et leur demande de nouveaux ouvriers.

On conçoit qu'une vie si apostolique était pour ces contrées la plus efficace de toutes les prédications; aussi la mission de Saint-Ilpise eut un succès inouï, qui remplit d'étonnement M. Olier lui-même. Il comprit dès-lors le besoin qu'il avait de nouveaux ouvriers, pour suffire à tous les travaux qu'il se proposait d'entreprendre. Il avait conduit avec lui, en Auvergne, cinq ou six ecclésiastiques que lui avait donnés saint Vincent de Paul (2), et son exemple avait encore attiré auprès de lui plusieurs prêtres des environs; mais, ne pouvant suffire à tous les besoins avec ce petit nombre, il écrivit à saint Vincent de Paul et aux ecclésiastiques de la Conférence, pour leur apprendre le succès de ses travaux, et les inviter à venir y prendre part. Sa lettre, datée de Vieille-Brioude, le jour de saint Jean, 24 juin 1636, est rapportée, en partie, par les historiens de saint Vincent de Paul (3); nous la donnerons ici en entier :

« Messieurs,

» Je ne puis être plus longtemps absent de votre compa-
» gnie sans vous rendre compte de nos travaux. La mission
» commença le dimanche après l'Ascension, et elle a duré
» jusqu'au 15 de ce mois. Ce jour, qui était la fête patro-
» nale du lieu, on voulut que le soir, en présence du très-

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 153, 197, 182, 155, 156, 195. — *M. Valentin, Attestat. aut.* p. 167.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 154. — *M. Valentin, Attestations autographes*, p. 165.

(3) *Abelly*, liv. II, ch. I, sect. II, § III. — *Collet*, liv. VIII, t. II, p. 251. — Cet auteur rapporte la lettre à l'année 1637; elle est de l'ann. précédente.

» saint Sacrement, j'adressasse les adieux au peuple : ce » qui se fit avec toute révérence pour la majesté du Dieu » qui présidait, et aussi avec tant de larmes et de soupirs » qu'il faudrait, je pense, y avoir été pour le croire. Dieu » soit béni ! La même chose était arrivée lorsque nous fî- » mes la procession des petits enfants, et au moment de » leur communion.

» Au commencement, le peuple venait, selon que nous » pouvions le souhaiter, c'est-à-dire, autant que nous pou- » vions suffire à l'entendre en confession; et cela, Mes- » sieurs, avec de tels mouvements de grâce, que, de tous » côtés, il était aisé de savoir dans quels endroits les prêtres » confessaient les pénitents : les soupirs et les sanglots de » ceux-ci se faisant entendre de toutes parts. Mais, sur la » fin, le peuple nous pressait si vivement, et la foule était si » grande, qu'il nous fallait parfois douze ou treize prêtres » pour subvenir à l'ardeur de ce zèle. On voyait ce bon peu- » ple demeurer dans l'église sans boire ni manger, depuis » la pointe du jour jusqu'à la dernière prédication, malgré » la chaleur, qui était extraordinaire, attendant la commo- » dité de se confesser. Quelquefois, en faveur de ceux qui » venaient de loin, nous étions contraints de faire deux » heures, et plus, de catéchisme, et tous en sortaient aussi » affamés qu'en y entrant : cela nous laissait tout confus. Il » fallait faire le catéchisme de la chaire du prédicateur, n'y » ayant point de place dans l'église, et même les environs » du cimetière, les portes et les fenêtres étant chargées de » peuple; la même chose se voyait au sermon du matin et » à celui du soir, qu'on nomme le grand catéchisme; sur » quoi je ne puis rien dire, sinon ces paroles : *Benedictus* » *Deus! Benedictus Deus!* Béni soit Dieu, qui se commu- » nique si libéralement à ses créatures, et surtout aux pau- » vres ! Car, Messieurs, nous avons remarqué que c'est par- » ticulièrement en eux qu'il réside, et pour eux qu'il de- » mande le secours de ses serviteurs, afin d'achever par

» leur ministère ce qu'il n'a pas accoutumé de faire seul,
» je veux dire l'instruction et la conversion totale de ses
» peuples. Messieurs, ne refusez pas ce secours à Jésus;
» il y a trop de gloire à travailler sous lui, et à contribuer
» au salut des âmes, et à la gloire qu'il doit en retirer pen-
» dant toute l'éternité. Vous avez heureusement commencé,
» et vos premiers exemples m'ont fait quitter Paris; conti-
» nuez dans ces divins emplois, puisqu'il est vrai que sur la
» terre il n'y a rien de semblable. Paris, ô Paris! tu amu-
» ses des hommes qui convertiraient plusieurs mondes.
» Hélas! dans cette grande ville, combien de bonnes œu-
» vres sans fruits, de conversions fausses, de saints discours
» perdus, faute de dispositions que Dieu communique aux
» simples! Ici, un mot est une prédication; les pauvres de
» ces contrées n'ont point méprisé la parole des prophè-
» tes, comme on le fait dans les villes; et, à cause de cela,
» Messieurs, avec fort peu d'instruction, ils se voient rem-
» plis de bénédictions et de grâces; c'est ce que je puis
» vous souhaiter, dans le Seigneur, puisque, en son amour,
» je suis, Messieurs, votre très-humble, très-obéissant et
» très-obligé confrère. »

VI.
Nouveaux renforts que reçoit M. Olier. M. Meyster.

Saint Vincent de Paul, après avoir reçu cette lettre, résolut de faire partir pour Pébrac quatre ou cinq prêtres de sa compagnie, comme il l'écrivit à M. Olier (1). Mais sur ces entrefaites, les armées ennemies ayant fait une irruption du côté de la Picardie, et Louis XIII demandant à saint Vincent des aumôniers pour suivre ses troupes à la guerre, les ecclésiastiques, qui devaient aller en Auvergne, reçurent une autre destination (2). Plusieurs des amis de M. Olier s'empressèrent néanmoins de venir partager ses travaux, entre autres M. l'abbé de Foix, ainsi que M. Meyster, que le Père de Condren lui envoya. M. Meyster, qui devint l'un des plus célèbres missionnaires de son temps, trouva même, dans ces missions, l'occasion qui développa le don extraordinaire qu'il avait reçu de Dieu, pour

(1) *Recueil des lettres de saint Vincent*, t. I, p. 221.

(2) *Abelly*, liv. I, c. XXXIII; chap XXXIV.

annoncer la parole sainte. Le genre de ses discours, son accent, son regard seul, tout en lui concourait à produire les impressions les plus fortes et les plus vives (1)*. Nous en rapporterons, dans la suite, des exemples remarquables. Il avait connu M. Olier à Paris, en 1636, et, comme il allait exercer son zèle en Provence, il eut le désir de lui offrir ses services en passant. « Quoique j'aie peu vu » M. Meyster, écrivait le Père de Condren à M. Olier, j'ai » reconnu en lui un grand zèle, et beaucoup d'application » au salut du prochain ; il pourra servir pour ce qui vous » reste à faire dans votre mission présente, si vous le ju- » gez ainsi. Il me semble être de ceux qu'il faut laisser » conduire à l'Esprit de Notre-Seigneur, qu'il ne faut pas » captiver en lui, comme aussi il ne faut pas qu'il serve » de règle aux autres. Nous avons à le vénérer, et à nous » humilier de ce que nous ne sommes pas dignes de la » grâce que Dieu lui fait. Nous devons servir cependant à » fournir matière à son zèle, en lui donnant l'occasion de » travailler. J'estime certainement heureux les peuples » auxquels Dieu l'envoie, et qui peuvent cueillir les fruits » de son esprit. Je reconnais, ce me semble, et honore en » lui quelque chose de la grâce apostolique à laquelle je » supplie Notre-Seigneur de nous donner quelque part (2). » Il parut, en effet, que le dessein de Dieu, en envoyant M. Meyster travailler aux missions d'Auvergne, fut de faire éclater en lui les richesses de sa grâce.

(1) *Essai sur l'influence de la relig. en France, etc.*, t. I, p. 273. — *Grandet, Vies Ms.* t. I, p. 225.

* NOTE 4, p. 190.

20 mars 1637.

(2) *Lettres aut. du Père de Condren. — Lettres aut. de M. Olier*, p. 243, 244.

« C'est en ces quartiers-là, dit M. Olier, que notre bon » Seigneur a commencé à verser ses extraordinaires béné- » dictions sur ce grand serviteur, M. Meyster, homme vrai- » ment apostolique. C'est là où M. Perrochel, qui a produit » tant de bien à Paris, a fait son premier apprentissage ; de » même que M. l'abbé de Foix, à qui Dieu a donné depuis » tant de bénédictions, et beaucoup d'autres aussi ; enfin, » c'est en ces pays que quelques-uns de ces messieurs, qui » ont paru ensuite avec tant d'éclat dans Paris, ont com-

» mencé à goûter la douceur de ce ministère (1). » Le Père de Condren espérait, en effet, que les missions de M. Olier seraient une source de grâce, et ranimeraient le zèle des âmes dans la congrégation de l'Oratoire, et même dans le clergé. Dans ce dessein il aurait désiré, comme il l'écrivait, vers ce même temps, à M. Barthélemi de Donnadieu, évêque de Comminge, ami intime de M. Olier, qu'un Père de l'Oratoire, en qui il avait mis une entière confiance, eût pu y assister. « Le Père Barrême achève son Carême à » Joyeuse *, disait-il; j'eusse été bien aise qu'il eût été en » la mission que fait M. l'abbé Olier de Pébrac, pour voir » l'ordre qu'ils tiennent, et apprendre avec eux ce que » Notre-Seigneur leur voudra enseigner, et ce que l'expé- » rience leur montrera. On me mande des merveilles de la » grâce qu'il plaît à DIEU de répandre sur leur travail. Il est » vrai qu'ils s'y conduisent fort apostoliquement (2). » Ces exemples touchants et ces fruits extraordinaires de grâce inspirèrent sans doute à M. Amelote et à M. de Bassancourt le pieux dessein dont parle le Père de Condren dans la même lettre : « Ces messieurs sont sur le point de com- » mencer une mission en Saintonge. Ils partiront d'ici à » pied, le bâton à la main et sans serviteurs, et iront » commencer par un pèlerinage à Notre-Dame-des-Ar- » dilliers (3). » Ils arrivèrent, en effet, de la sorte en Saintonge, et prêchèrent la mission à Champ-Dolent, dont M. Amelote était prieur depuis longtemps, et où il faisait alors sa première visite (4).

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 133, 134, 135. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 184, 185.

* NOTE 5, p. 192.

(2) *Lettre aut. du Père de Condren à M. de Donnadieu.*

(3) *Ibid.*

(4) *Récit de l'enfance du Père Amelote.*

VII.
Fruits étonnants de ces missions. Zèle de M. Olier.

Pour éviter la répétition des mêmes choses, qui se renouvelèrent dans chaque mission, nous nous contenterons de rapporter ici les principaux traits répandus dans les divers mémoires que nous avons sous les yeux. A peine cette compagnie d'hommes apostoliques avait-elle passé dans un canton, que, de toutes parts, on voyait accourir les pauvres habitants, non-seulement des campagnes voisines, mais des bourgs et des villages même les plus éloi-

gnés. Ils s'estimaient assez récompensés de leurs longues fatigues, par la paix de la conscience qu'ils remportaient, après être rentrés en grâce avec DIEU. Restitutions, ennemis réconciliés, procès terminés au gré des parties †; hérétiques ramenés à l'Église, pécheurs scandaleux, qui avaient vieilli dans le libertinage, devenus des exemples de ferveur; familles entières, divisées depuis longtemps, vivant enfin dans la concorde et l'union la plus parfaite; une infinité de sacriléges réparés par des confessions générales, accompagnées des marques les moins équivoques d'un sincère retour (1), tels étaient les effets ordinaires que produisait chaque mission (2); en sorte que, parmi les curés qui avaient pour leurs troupeaux la charité que doit un pasteur à ses ouailles, c'était à qui attirerait les missionnaires dans sa paroisse, pour en bannir les désordres, et y faire fleurir la piété. « Riches et pauvres, prêtres » et peuples, tous profitaient tellement de la mission, que » la face de chaque paroisse, qui recevait cette grâce, était » totalement renouvelée et n'était plus reconnaissable (3). »

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 180.

(2) *Ibid.* p. 182.

(3) *Ibid.* t. I, p. 185.

Pour entretenir dans son serviteur ce zèle ardent du salut des âmes, et ne lui laisser aucun relâche au milieu de tant de fatigues et de sueurs, DIEU permit que, durant ces travaux, il fût affligé de peines intérieures (4). M. Olier les avait éprouvées, comme on l'a dit, à l'occasion d'une mission que les prêtres de Saint-Lazare donnèrent aux peuples des Cévennes, et à laquelle il ne prit point de part (5). « Croyant avoir été infidèle à la grâce, dit-il, je » fus si affligé pendant deux ans, et je souffris tant de re- » mords et de scrupules, et même de sécheresses et de » grandes obscurités, que, souvent, le long du jour, je me » jetais à genoux, et disais à DIEU avec larmes et soupirs :

(4) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, page 183. — *L'Année Dominicaine*, etc. — *Remarques historiques*, t. III, p. 464.

(5) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, chap. VII. — *Remarques historiques*, t. III, p. 512.

† M. Olier avait avec lui, dans ses missions, un homme spécialement chargé d'accommoder les différends à l'amiable (6).

(6) *Vie de M. Olier par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 186.

» Mon Dieu, dont la puissance est infinie, et dont la sagesse a des ressorts sans nombre, réparez par vos inventions la perte que vous souffrez par mes infidélités; envoyez en ces lieux des personnes qui vous servent mieux que moi; je leur cède toute la gloire que vous m'aviez présentée; pour vous, n'en souffrez pas. Je n'eus point de consolation jusqu'à ce que j'appris que j'avais bien fait de ne me point hâter, et que l'évêque du lieu n'eût point agréé mes services, comme il le fit connaître. Je pense que ces douleurs servirent à expier d'autres infidélités, dont je pouvais m'être rendu coupable; et ce qui m'a beaucoup réjoui a été d'apprendre, par la bouche d'un très-grand serviteur de Dieu, que, vers ces temps, il alla en ce même pays travailler avec grande bénédiction, et que, bien qu'il fût obligé de prêcher aussi en Poitou, il se sentit assez de forces pour aller aux Cévennes. Dieu soit béni à tout jamais (1)! »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 150, 101.

VIII. M. Olier se dévoue aux diocèses de Clermont, du Puy et de Viviers. Ministre confondu.

Durant le cours de ces missions, et lorsque la vivacité de son zèle lui faisait encore ressentir ces remords cuisants, M. Olier, célébrant un jour le saint sacrifice à Clermont, se sentit porté à offrir à Notre-Seigneur les peuples du Velay, du Vivarais et de l'Auvergne; dans ce moment il lui sembla que Dieu le chargeait du soin de ces provinces (2); mais n'osant prendre de lui-même aucune résolution, il en écrivit au Père de Condren. « Mon directeur me manda, dit-il, que quand notre bon maître m'aurait donné un esprit nouveau, je pourrais parcourir ces provinces infectées de l'hérésie, et pour lesquelles Notre-Seigneur me donnait une particulière charité. Je prie notre bon Dieu de me faire la grâce de les aider par moi ou par autrui; et j'espère y contribuer, en faisant tout ce que sa bonté daignera me témoigner devoir leur être avantageux, sans rien épargner pour la conversion de ces provinces désolées (3). » M. Olier eut, en effet, la consolation d'y travailler au rétablissement de la religion et de la piété, non-

(2) *M. Le Breton, Attestations aut.* p. 176.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 139.

seulement par les missions qu'il leur procura (1), mais encore par les séminaires de Viviers, du Puy et de Clermont, qu'il y établit avant sa mort, et qui, en donnant à ces provinces une suite non interrompue de zélés pasteurs, y ont rendu permanent le bien qu'il s'était efforcé d'y produire.

(1) *Année Dominicaine*, etc. — *Remarques historiques*, t. III, 464. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. 1re, chap. VII. *Ibid.* p. 513.

Son zèle pour la conversion des hérétiques de ces contrées, sembla prendre de nouveaux accroissements par les bénédictions dont Dieu se plut dès-lors à le couronner. Un ministre, fort accrédité dans le pays, et qui s'était vu défié publiquement, par l'un des prêtres de saint Vincent de Paul, très-habile controversiste, profita de l'absence de ce missionnaire pour défier lui-même les autres à son tour; il leur proposa donc d'entrer avec lui en explication sur les matières qui divisent les Calvinistes d'avec l'Église Romaine. « Me voyant abandonné à moi-même, dit » M. Olier, je n'eus recours qu'à mon Dieu, et me mis en » prière, lui demandant qu'il lui plût me défendre, et sup- » pléer à mon ignorance qu'il savait être aussi grande que » possible; après quoi, je fis dire au ministre que volon- » tiers je m'aboucherais avec lui, et que, puisqu'il voulait » disputer, j'étais tout prêt à le recevoir. Il se met, en effet, » en chemin pour venir nous trouver, et arrive tout proche » de la maison où nous demeurions; mais à peine a-t-il » rencontré une croix, qui est à cinquante ou soixante » pas, que, tout-à-coup, saisi d'une secrète frayeur, il re- » brousse chemin, et s'en retourne à sa maison sans plus » oser paraître: comme si le signe de la croix, qui chasse » nos ennemis, l'eût mis en fuite lui-même. Notre bon » Dieu a grande pitié de ses pauvres ouvriers, et se plaît » à les défendre de la confusion: tant il est vrai que qui- » conque a recours à Dieu, et se confie en lui, ne sera » jamais confondu (2). »

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 138. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 186.

IX.
Lettre à MM. de la Conférence de S. Lazare.

Dans chacune de ses missions, M. Olier eut la consolation de gagner plusieurs hérétiques à l'Eglise, en même

temps qu'il ramenait ou qu'il affermissait les catholiques dans la pratique de leurs devoirs. C'était partout la même abondance de grâces; les mêmes prodiges se renouvelaient à chaque mission. A la fin de la quatrième, il écrivait, le 10 février 1637, à saint Vincent de Paul et aux ecclésiastiques de la Conférence de Saint-Lazare, la lettre suivante qu'Abelly nous a conservée (1) :

(1) *Abelly*, liv. II, chap. I. — *Collet*, t. II, p. 352, 353.

« La quatrième de nos missions a été terminée il y a » quinze jours, et il s'y est fait plus de mille confessions » générales, quoique nous ne fussions que six ouvriers, et, » sur la fin, huit. Nous étions tous accablés par l'affluence » du peuple qui y abordait de sept ou huit lieues de pays, » nonobstant la rigueur du froid et l'incommodité du lieu, » qui est un vrai désert. Ces bonnes gens apportaient leurs » provisions pour trois ou quatre jours, et se retiraient » dans les granges, et là on les entendait conférer ensemble de ce qu'ils avaient ouï à la prédication et au catéchisme ; et à présent l'on voit ici les paysans et leurs » femmes faire la mission eux-mêmes dans leurs familles, les bergers et les laboureurs chanter les commandements de Dieu dans les champs, et s'interroger » les uns les autres de ce qu'ils ont appris pendant » la mission †. Enfin, la noblesse, pour laquelle il semblait que nous ne parlions pas, nous servant d'un langage aussi grossier que nous le faisions, après s'être » acquittée chrétiennement et exemplairement de son devoir, ne nous a pu laisser partir qu'en fondant en larmes. » Cinq Huguenots ont abjuré leur hérésie en cette dernière » mission, quatre desquels, qui nous fuyaient auparavant, » sont venus eux-mêmes nous y chercher ; et cela, Mes-

† La dévotion à la sainte Vierge, dit ailleurs le serviteur de Dieu, a depuis continué dans ces cantons, et l'on voit encore ces pauvres gens porter toujours leur chapelet à la main et le réciter lorsqu'ils vont au travail ou qu'ils en reviennent (2).

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t., I p. 124.

» sieurs, pour nous apprendre, comme vous me l'avez sou-
» vent enseigné, que la conversion des âmes est l'ouvrage
» de la grâce, que nous y mettons souvent empêchement
» par notre propre esprit, et que DIEU veut toujours opérer,
» ou dans le néant, ou par le néant ; c'est-à-dire en ceux
» et par ceux qui reconnaissent et confessent leur inutilité
» et leur impuissance. »

X. M. Olier sanctifie aussi les petits enfants, et inspire le même zèle au clergé.

Une des fonctions de la mission, à laquelle M. Olier s'attachait de préférence, était l'instruction des enfants. On ne se lassait point d'admirer la charité ingénieuse avec laquelle il savait captiver leur attention, en leur expliquant les éléments de la doctrine chrétienne, ou en leur faisant goûter le lait de la piété. Après les pénibles travaux de la confession et de la prédication, c'était là un de ses délassements ordinaires ; l'humilité avec laquelle il traitait les enfants, et le tendre amour qu'il leur témoignait, attiraient mille bénédictions sur son ministère. A le voir ainsi s'abaisser, on eût dit qu'il se mettait au-dessous du plus petit d'entre eux, et qu'il se serait estimé heureux d'avoir à exercer cette fonction toute sa vie (1). Pour leur rendre la mission utile, ainsi qu'aux autres fidèles, il les préparait, par des catéchismes et des exercices journaliers, à une communion générale, cérémonie touchante qui tirait des larmes de tous les assistants. Elle était précédée d'une autre non moins attendrissante ; les enfants interpellés promettaient à haute voix d'observer le quatrième commandement : *Tes père et mère honoreras, afin que tu vives longuement*, et allaient ensuite en procession dans la paroisse avec l'ordre et le recueillement le plus religieux.

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 149, 154.

Non content de se livrer ainsi à l'instruction des petits enfants, M. Olier sut communiquer encore ce même esprit de zèle aux ecclésiastiques de ces provinces. Jamais on n'y avait vu les curés plus assidus à catéchiser la jeunesse, et à prêcher la doctrine chrétienne à leurs paroissiens. Un

grand nombre de chanoines et de Prieurs se livrèrent, comme à l'envi, à cette fonction, prêchant et catéchisant dans les villes et les campagnes; en sorte que les ouviers apostoliques, en petit nombre dans la plupart des cantons avant l'arrivée de M. Olier, s'y trouvèrent dès-lors en abondance, toujours prêts à partir au premier signal (1). « Je ne puis m'empêcher de penser, dit-il lui-même, que ce » changement admirable ne soit l'effet des prières de sœur » Agnès, cette sainte âme, qui a tant prié DIEU pour apai- » ser sa colère, et convertir les peuples de ces contrées. La » pensée du Père de Condren était que bien souvent tout » le fruit d'une prédication avait été obtenu par les prières » de la plus pauvre petite femme qui soit dans l'église; » au lieu que le prédicateur, simple canal de la grâce, n'a » pour lui, dans son partage, que la pure vanité. DIEU » m'en préserve à tout jamais, et me pardonne toute celle » du passé (2) ! »

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 185. — *Vie du même par le Père Giry*, 1re part. chap. VII. — *Remarq. hist.* t. III, p. 513.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I. p. 135. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 324, 185.

XI.
Zèle de M. Olier pour la sanctification du clergé des diocèses du Puy et de St-Flour.

Pour fournir un aliment à la ferveur qu'il avait allumée dans les cœurs de ces ecclésiastiques, M. Olier porta les chanoines de l'église cathédrale et les ecclésiastiques du Puy à former une compagnie semblable à celle qui se réunissait à Saint-Lazare, et leur donna les mêmes réglements, avec quelques légères modifications. Il ne se sépara d'eux qu'après les avoir accoutumés à s'assembler toutes les semaines, pour conférer ensemble sur les devoirs de leur vocation, et se renouveler dans la piété sacerdotale (3); et, comme il ne faisait rien sans en rendre compte à saint Vincent de Paul et aux ecclésiastiques de la Conférence de Saint-Lazare, il leur écrivit la lettre suivante : « Vous êtes » établis, par Notre-Seigneur, dans la ville de Paris, » comme des lumières posées sur un grand chandelier » pour éclairer tous les ecclésiastiques de la France ; à quoi » vous devez être particulièrement encouragés par les » grands fruits que fait dans la ville du Puy la compagnie » de messieurs les ecclésiastiques qui ont heureusement

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 151, 185, 190. — *M. de Béget, Attestations aut.* p. 171.

» participé à votre esprit. Ils donnent des exemples de vertu » qui ravissent toute la province ; les catéchismes se font » par eux en plusieurs endroits de la ville ; la visite des » prisons et des hôpitaux y est fréquente ; et, à présent, » ils se disposent pour aller faire la mission dans tous les » lieux qui dépendent du chapitre. Je demeure confus, » voyant leur zèle, et de ce qu'ils désirent que j'aille faire » l'ouverture de leur mission, en étant si peu capable (1). »

Dans ses Mémoires, M. Olier, en faisant l'éloge du chapitre du Puy, forme le vœu de voir d'autres chapitres imiter un si bel exemple (2). Ces désirs ne furent pas entièrement stériles ; il eut lui-même la consolation d'établir une sainte émulation de ferveur entre le chapitre du Puy et un autre également considérable qu'il ne nomme pas. « Ces chapitres, dit-il, catéchisent, confessent, donnent » les exercices aux ordinands, font des missions, édifient » par leur modestie ; et ils se sont présentés l'un et l'autre » à leur évêque, pour être ses précurseurs dans ses visi- » tes (3). » Il ajoute que le chapitre de Noyon imita l'exemple de celui du Puy, et que tous deux s'étaient unis de société à l'assemblée des ecclésiastiques de Saint-Lazare (4).

Abelly, en rappelant une lettre que M. Olier avait écrite aux membres de cette même assemblée, au mois d'octobre 1636, nous fait encore connaître ce que le serviteur de Dieu entreprit pour la réforme du clergé du diocèse de Saint-Flour. « Ce très-digne abbé, dit-il, ayant obtenu de » M. l'évêque de Saint-Flour son agrément, pour faire la » retraite aux curés du diocèse dans son abbaye de Pébrac, » et même les exercices de l'ordination, comme il se pra- » tiquait à Paris ; il écrivit une lettre, au mois d'octobre » de l'année 1636, à MM. les ecclésiastiques de la Confé- » rence de Saint-Lazare, de Paris, pour leur demander du » secours, en leur représentant qu'il y allait de la réforma- » tion de tout un diocèse (5). » Il reçut les curés et les ordi-

(1) *Abelly*, l. II, ch. III, sect. V. — *Collet*, t. I, p. 203.

(2) *Abrégé du 9e cahier des Mémoires aut. de M. Olier, par M. Bourbon.*

(3) *Analyse du 9e cahier, etc. par M. Leschassier*, p. 35.

(4) *Abrégé du 9e cahier, par M. Bourbon.*

(5) *Abelly*, liv. I, ch 32, Ms.

nands dans son abbaye, les défraya durant tout le temps des exercices, et procura même aux plus pauvres les secours temporels nécessaires à eux ou à leurs paroisses. Le grand ascendant qu'il avait sur eux, et la confiance qu'ils lui témoignaient en toute rencontre, était l'effet de la sainteté de sa vie, surtout de son humilité et de son désintéressement. Étant un jour à Saint-Ilpise, il pria son grand-vicaire, frère Guérin Joanneur, religieux, d'aller à Pébrac pour lui apporter quelques papiers dont il avait besoin; celui-ci refusa d'obéir, ce qui obligea M. Olier à lui dire quelques paroles un peu dures; mais quelques heures après, il en eut tant de déplaisir, qu'il chercha ce religieux pour se jeter à ses genoux et lui demander pardon (1). Dans une assemblée, que l'évêque de Saint-Flour avait convoquée pour régler l'imposition des dîmes sur les bénéfices de son diocèse, ce prélat et les autres membres de l'assemblée sachant le saint usage que M. Olier faisait de ses revenus, lui offrirent de décharger son abbaye; il en parut choqué, et leur répondit ces paroles, qui leur donnèrent encore une plus haute opinion de sa vertu : « Il » n'est pas raisonnable, Messieurs, de soulager les abbés, » qui ont d'ordinaire beaucoup de revenus, et ne font rien, » pour faire peser toutes les charges sur les pauvres curés, » qui travaillent beaucoup et n'ont qu'un revenu fort modique (2). » Un ecclésiastique, qu'il avait chargé de régler ses comptes avec le fermier-général de son abbaye, vint lui apporter l'acte de ce réglement, et une somme de plus de 5,000 livres qu'il avait touchée pour lui. M. Olier signa les comptes sans vouloir les vérifier, quelque instance que lui en fît cet ecclésiastique, et il abandonna la somme pour qu'on l'employât à faire de nouvelles missions : enfin, dans l'espace de dix-huit mois, il dépensa plus de 16,000 livres, tant pour la subsistance des missionnaires, que pour soulager les pauvres de ces cantons (3).

Autant il avait soin de ses coopérateurs, autant il sem-

(1) *M. Valentin, Attestations aut.* p. 176. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 155, 156.

(2) *M. Le Breton, Attestations aut.* p. 175.

(3) *M. Valentin, Attestations aut.* p. 166. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 180, 184.

blait s'oublier lui-même : lorsqu'il allait à Vieille-Brioude, dans le voisinage de laquelle étaient situées diverses dépendances de son abbaye, il logeait chez le prieur, qui se faisait un honneur de lui céder sa chambre, comme à son abbé : elle était à deux lits, l'un destiné pour lui-même, l'autre pour un ecclésiastique qui l'accompagnait ; et c'était toujours ce dernier que M. Olier retenait pour son usage, parce qu'il était fort petit et très-simple (1). S'il se plaignait alors, c'était d'être traité avec trop de ménagement, et de ne point assez pratiquer la pauvreté évangélique. M. Reboul, archiprêtre du diocèse de Saint-Flour, ayant eu occasion de l'accompagner quelquefois dans ses voyages, rapportait depuis, que la grande et continuelle application de M. Olier à Dieu lui faisait oublier de prendre ses repas, et qu'il l'avait chargé de l'en faire souvenir.

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 155. — *M. Valentin, Attestations aut.* p. 166.

XII. Plusieurs gentilshommes le poursuivent à main armée.

Pendant que M. Olier semait avec tant de fruit dans le champ du père de famille, l'homme ennemi n'épargna rien pour anéantir ses travaux. Dieu permit que plusieurs habitants des environs de Pébrac lui suscitassent de grands obstacles; et que, pour récompense de son zèle, il ne reçût que des injustices et des vexations de la part même de ceux qui auraient dû montrer plus d'empressement à le seconder. Entre les habitants les plus riches et les plus recommandables du pays, il s'en trouva qui se firent un mérite de le persécuter, et qui, non contents d'avoir usurpé une partie des biens de son abbaye, soulevèrent contre lui tous les libertins du canton, qui ne voulaient pas entendre parler de mission et de réforme. Enfin, les mieux disposés n'osaient prendre parti pour lui, voyant qu'il avait à lutter contre des ennemis que leur force et leur audace rendaient redoutables (2). « Je me voyais environné, dit-il, de la » noblesse de France la plus violente et la plus animée » contre moi, tant à cause de mon bien d'église, auquel » ils portaient envie, qu'à cause des emplois que je venais » de remplir. Je n'avais donc que Dieu seul pour moi, et,

(2) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. Ire, chap. VII. — *Remarques historiques*, t. III, p. 512.

» sans doute, il était assez fort pour me défendre. Il y » avait, dans les environs, une douzaine de gentilshommes » qui venaient pour intimider les paysans, lorsque je voulais donner les fermes au plus offrant, et qui les empê» chaient, par leurs menaces, d'enchérir sur le prix, afin » qu'à leur défaut, je me visse obligé de remettre entre » leurs mains les terres de mes bénéfices... J'avais affaire » moi seul à l'homme du monde le plus dangereux, qui » me suscitait toutes ces traverses; il s'était rendu redou» table à tout le pays par ses actes de violence, surtout » depuis un attentat audacieux qu'il avait commis, en » poignardant, dans son lit, un M. de Montmorency, » oncle ou cousin du duc de ce nom qui a été déca» pité (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 114, 115. — *Année Dominicaine, etc.* — *Remarques historiques*, t. III, p. 464.

XIII. Dieu le protège dans les dangers.

Tel est le récit que fait M. Olier de la pénible situation où il se trouvait alors. Rien ne put cependant abattre son courage; la prière, la patience et la confiance en DIEU étaient les seules armes dont il savait user contre ses persécuteurs, et l'unique vengeance qu'il avait appris à tirer de leurs vexations : ces armes ne furent pas impuissantes. « Je me souviens, dit-il, d'une protection bien remar» quable dont DIEU nous favorisa pendant nos missions. » Revenant un jour d'exhorter de pauvres peuples, et » étant seul et mal monté, je rencontrai, par la campagne, » à vingt pas de moi, deux cavaliers, accompagnés d'un » homme de pied, qui paraissait leur servir d'espion. Dès » qu'ils m'eurent aperçu, ils mirent la main au pistolet, » qu'ils tirèrent du fourreau, attendant ma rencontre; » mais, au lieu d'aller les joindre, je me détournai vers » une petite chapelle, devant laquelle j'avais catéchisé » quelques pauvres trois jours auparavant. Lorsque j'étais » dans cette appréhension, un prêtre assez éloigné de moi, » et qui était au bas d'une vallée, ayant pris l'alarme, » accourut vers moi pour me secourir. Il vint à moi à » toute bride, croyant que ces gens avaient tiré l'épée

» contre moi ; car, dans l'éloignement où il était, il avait » pris la lueur de leurs pistolets pour l'éclat d'une épée » nue. Dès qu'il m'eut joint, il me dit avec une hardiesse » non pareille : Allons, allons ; et me pressa de pousser au- » près d'eux avec courage ; ce que nous fîmes avec d'autant » plus d'assurance, que, dès qu'ils avaient vu de loin ce » prêtre venir se joindre à moi, ils avaient remis leurs » pistolets dans le fourreau. Je prie Notre-Seigneur de » vouloir me conserver toujours sous sa sauvegarde (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 112, 113.

Dans le temps même où l'orage formé contre M. Olier, par les gentilshommes des environs de Pébrac, grondait le plus contre lui, il éprouva combien Dieu se plaît à adoucir, en faveur des siens, les hommes les plus féroces, et à changer pour eux les loups en agneaux. « Par une conduite admi- » rable de la protection de Dieu, qui favorise ses moindres » petits serviteurs, dit-il, sur la fin d'une grande maladie » que j'eus après nos missions, le gentilhomme le plus » intraitable et le plus dangereux dont j'ai parlé, vint me » visiter dans mon lit, me témoignant par là son déplaisir » pour toutes les peines qu'il m'avait causées ; il était » accompagné de sa femme et de trois de ses filles (2), » les seules qu'il eût alors dans le pays. Ce trait me fit » singulièrement admirer et adorer la providence de Dieu, » qui humilie, comme il lui plaît, et exalte les siens selon » son bon plaisir (3). Je dirai encore qu'un jour, m'en » revenant au petit pas, il prit tout-à-coup à mon cheval » un caprice qui le fit sauter du lieu où je marchais dans » un chemin fort bas qui était à côté ; me voyant ainsi en » l'air, tout surpris de ce saut inopiné, je me mis à crier : » Ah ! mon Dieu, mon amour ! et sur-le-champ mon che- » val s'arrêta (4). »

(2) *Vie de M. Olier, Par le père Giry*, partie 1re. ch. VII.—*Remarques historiques*, p. 512.

(3) *Mém. Ib.* p. 115.

(4) *Ib.* p. 158.

XIV. Union de M. Olier avec Marie de Valence.

Ce fut vers ce même temps que M. Olier connut Marie Tessonnière, l'une des âmes les plus élevées de son siècle, et qu'on a comparée à sainte Thérèse, pour l'éminence de ses dons. Cette sainte veuve, appelée communément Marie

de Valence, de la ville où elle résidait, s'était mise autrefois sous la conduite du Père Coton, Jésuite, pour se prémunir contre les illusions qu'elle redoutait souverainement; et, depuis que ce guide sage et éclairé eut dissipé ses inquiétudes, elle fit toujours de nouveaux progrès dans les voies de la perfection (1). Le cardinal de Bérulle, saint Vincent de Paul, et d'autres grands personnages de ce temps, en avaient la plus haute estime; jusque là que saint François de Sales ne craignait pas de l'appeler une relique vivante*. Durant le cours de ses missions, M. Olier eut la pensée d'aller la visiter, et, dans ce dessein, il se rendit à Valence (2). Cette sainte femme, alors âgée de plus de soixante ans, était sans cesse occupée des moyens de glorifier la très-sainte Trinité : c'était là son attrait dominant, et comme sa grâce particulière. L'impression qui saisit M. Olier en la voyant, et les mouvements extraordinaires de religion qu'il ressentit, lui firent croire que DIEU le mettait lui-même en participation de la même grâce. Dès ce moment et jusqu'à sa mort, il éprouva un désir ardent d'imprimer le respect et l'amour de l'adorable Trinité dans tous les cœurs; désir qui l'a porté à composer la belle prière du matin, par laquelle les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice honorent tour à tour les trois divines personnes et se consacrent à elles (3).

(1) *Vie du Père Coton, par le Père d'Orléans*, in-4°. 1688, p. 274.

* NOTE 6, p. 191.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 26.

(3) *Ibid.* t. V, p. 388 *et suiv.*

Marie de Valence éprouva, de son côté, des impressions intérieures toutes semblables, et se sentit pénétrée de respect en la présence du serviteur de DIEU, comme si elle se fût approchée de Jésus-Christ, caché au très-saint Sacrement de l'autel. « Après la mort de sœur Agnès, dit-il » lui-même, Notre-Seigneur me donna la connaissance de » sœur Marie de Valence, qui me témoigna tant d'ouver» ture, que, depuis la mort du Père Coton, son directeur, » elle n'en a jamais tant témoigné à personne; jusque là » qu'elle voulut me découvrir toutes les grâces qu'elle » avait reçues depuis la mort de son directeur, et m'ap-

» prendre celles qu'elle avait mises par écrit de son vivant; » elle a pour moi une vraie charité de mère (1). » Le dessein de la Providence, en formant cette union entre eux, fut de donner à M. Olier un nouveau secours qui l'aidât dans l'œuvre de sa sanctification, et de nouvelles lumières sur sa vocation future. L'une des dévotions de Marie de Valence était de prier chaque jour pour le clergé séculier. Elle demandait à Notre-Seigneur de remplir tous les prêtres de piété, de science, de pureté d'intention, de zèle, de détachement (2), en un mot de toutes les vertus apostoliques; et l'on est fondé à croire que, pour consoler sa servante, DIEU lui fit connaître quelque chose du renouvellement qu'il allait opérer dans l'ordre sacerdotal. Au moins lui donna-t-il une vue surnaturelle de la destinée de M. Olier, comme ce dernier nous l'apprend. « Ce fut » Marie de Valence, dit-il, qui m'assura, après avoir prié » pour moi, que Notre-Seigneur voulait faire de grandes » choses, par mon ministère, dans son Eglise (3). — Je » bénis DIEU, dit-il ailleurs, qui, dans tous les états périlleux de ma vie, a suscité pour moi des âmes saintes, et » peut-être des plus saintes, et qui non-seulement a permis qu'elles eussent avec moi des liaisons spirituelles, mais leur a ordonné de m'offrir continuellement à » lui dans les temps de leur union plus intime avec sa divine bonté. O grand DIEU ! je vous suis infiniment redevable pour tous ces biens, comme aussi à ces âmes bien-aimées, qui se sont si puissamment intéressées pour mon » salut. Je vous rends grâces aussi de les avoir portées, » par des mouvements forts et puissants, à me découvrir » les grâces dont vous les combliez, et de m'avoir ainsi » fait connaître vos libéralités et vos trésors en leurs personnes (4). »

Dans la vie angélique de Marie de Valence, M. Olier croyait voir une image fidèle de celle de la Mère de DIEU, et sa dévotion pour cette auguste Reine du ciel, non moins

(1) *Esprit de M. Olier*, t. II, p. 363.

(2) *Recueil des bons prêtres, etc.* p. 18.

(3) *L'Esprit de M. Olier*, t. II, p. 364. — *Analyse du 10e cahier des Mémoires de M. Olier.*

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 89.

que sa charité pour toutes les personnes qui étaient dévouées à son culte, lui inspirèrent la résolution d'envoyer à Marie de Valence, jusqu'à sa mort, la somme nécessaire pour sa dépense de chaque année. Il en écrivit cependant au Père de Condren, qui approuva ce dessein. « Mon directeur, dit-il, avait jugé utile que je donnasse à Marie de » Valence cent livres par an, ce qu'elle-même avait estimé » devoir suffire à tous ses besoins; j'étais trop heureux de » cette grâce (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 426 et 77.

XV. M. Olier est atteint d'une grave maladie.

Dieu lui en accorda bientôt une nouvelle, non moins utile à sa sanctification, quoique d'un autre genre; ce fut une maladie qui le conduisit au bord du tombeau (2), et dont il fait lui-même le récit en ces termes : « Après avoir » travaillé dix-huit mois dans les emplois des missions, » je disais à l'un de mes amis : Il ne me manque que quinze » jours de maladie pour avoir un témoignage bien assuré » que Notre-Seigneur a agréé nos travaux. Or, il arriva que » précisément le dernier jour de notre dernière mission †, celle de la Motte-Canillac (3), petite ville d'Auvergne, m'en retournant à mon abbaye, je me sentis » dans un certain état de paix que je n'avais jamais » éprouvé en pareille circonstance; car je n'avais aucune » peine, et jusque là cependant j'en avais été environné. » Il me semblait même que les croix étaient un appui et » une force non pareille pour mon âme; sans elles, j'étais » tout débile; en sorte que, me voyant pendant quelques » instants sans peines et sans tribulation, je me trouvai si » chancelant que je n'en pouvais plus, et qu'il me semblait » que tout allait se perdre. Mais mon désir eut aussitôt » son accomplissement; car arrivant à Langeac, petite » ville à une lieue de mon abbaye, et entrant dans l'église

(2) *Année Dominicaine, etc.* — *Remarques historiques*, t. III, pag. 464, 465. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, ch. VIII. — *Ibid.* p. 514.

(3) *M. Valentin. Attestations autographes*, p. 465. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 154.

† M. Valentin, qui était présent à la mission de Canillac, attribue la cause de cette maladie à l'ardeur avec laquelle M. Olier prêcha, ce jour même, le sermon de clôture (4).

(4) *Attestations aut.* p. 465.

» du monastère où avait vécu et où était enterrée la bien-
» heureuse sœur Agnès, qui m'avait prédit tant de croix,
» je fus saisi d'un mal de tête excessif, qui fut le commen-
» cement d'une grande maladie (1). Dès que je fus frappé
» de ce mal, je me sentis porté à faire un vœu à Monsei-
» gneur de Genève, pour le recouvrement de ma santé, et
» aussitôt il me sembla que j'en étais assuré. Il me sou-
» vient que, tout d'un coup, quoique très-assoupi, ayant
» aperçu, comme au dedans de moi, quelqu'un qui m'avait
» béni et donné assurance que je ne mourrais pas de cette
» maladie, j'appelai promptement mon bon ami M. de
» Foix, que quelques mois auparavant j'avais fait venir
» de Paris, et je lui dis : Je ne mourrai pas...; allez
» chercher le saint Sacrement à l'église du monastère.
» Nous étions dans la chambre de l'aumônier, et, comme
» il était deux heures du matin, il n'aurait pu, sur
» l'heure, me procurer ce bienfait s'il était allé ailleurs.
» Cependant le mal devint si violent, que les médecins
» me condamnèrent; et, ne trouvant plus de remède dans
» leur art, l'un d'eux en essaya un qui réussit si mal,
» qu'il me fit tomber en apoplexie; pendant ce temps, on
» tâcha de me confesser, mais je ne répondais qu'à demi,
» et enfin je perdis tout-à-fait la parole. On enfonçait des
» lancettes très-avant dans mes épaules, sans que je pa-
» russe en ressentir la moindre impression; et, comme
» on croyait que je touchais à ma dernière heure, on
» m'administra les saintes huiles. Je me souviens que
» dans cet état, ayant perdu la parole et l'ouïe, je répon-
» dais cependant quand on prononçait le nom de Jésus,
» comme aussi au nom de la très-sainte Vierge que j'ap-
» pelais ma *maman*, comme un enfant; car je n'avais pas
» l'usage de la raison. C'était mon bon ami M. de Foix
» qui usait de ce stratagème, sachant bien que rien ne
» pouvait me réveiller de cette léthargie que ces noms;
» et même, en ce temps-là, le nom de la très-sainte

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 113, 114.

» Vierge plus particulièrement que tout autre. On était
» fort étonné de ne m'entendre rien répondre à tout le
» reste, mais seulement à ces belles paroles, qui me péné-
» traient le cœur, et faisaient ce que mille glaives perçants
» n'eussent pu faire (1). Cette parole touchait la partie de
» l'âme qui n'était point engagée dans le mal, et qui ne se
» sentait point de l'assoupissement du corps. Je pense que
» notre maître veut que la sainte Vierge ait part à tous
» les biens du corps et de l'esprit, qu'il fait dans le monde,
» comme le dit saint Chrysologue (2). »

(1) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, ch. VIII. — *Remarques historiques*, t. III, p. 514.

(2) *Mémoires autog. de M. Olier*, t. I, p. 115, 116, 117.

XVI. Soins admirables de la Providence à l'égard de M. Olier.

« J'éprouvai bien, dans cette maladie, la vérité de cette
» parole, où Notre-Seigneur promet de rendre au centuple
» ce qu'on aura quitté et sacrifié pour lui. Etant réduit à
» l'extrémité, dans les lieux les plus déserts et les plus
» éloignés de ma famille, Dieu voulut m'assister du se-
» cours de sa providence, en récompense de mes travaux
» pour lui, et me procurer des soulagements si admirables,
» qu'il n'y a rien de pareil dans le secours humain (3). Le
» jour même ou la veille de mon arrivée à Langeac, il vint,
» dans cette ville, deux excellents médecins comme tout
» exprès pour moi; l'un, de deux cents lieues, sans y avoir
» été appelé; l'autre avait été mandé pour assister la petite
» fille du seigneur de la ville (4). Ce fut une nouvelle mar-
» que de la providence de mon Maître à mon égard, que
» l'impossibilité où elle me mit de passer outre pour aller
» à mon abbaye. Sans doute je ne pouvais y être humai-
» nement secouru, à cause de la violence extrême de mon
» mal, qui, en deux ou trois jours, pensa m'ôter la vie : or,
» ces habiles médecins, en servant la fille du seigneur,
» m'assistaient aussi moi-même très-soigneusement; le mo-
» nastère étant fort proche de la maison seigneuriale (5).
» Pour une mère, une sœur et deux frères que j'avais quit-
» tés †, je trouvai des personnes sans nombre qui avaient

(3) *Ibid.* t. II, p. 115.

(4) *Ibid.* t. II, p. 116.

(5) *Ibid.* t. I, p. 115, 116.

† M. Olier parle ici de deux frères, François Olier et Nicolas-

» pour moi une charité plus que de sœur, de frère et de
» mère; les services que je recevais étaient accompagnés
» d'une charité si désintéressée et si pure, qu'il n'y avait
» que DIEU tout seul autour de moi (1). Je n'avais que
» faire de ma famille; j'avais celle de DIEU, mon père, qui
» pourvoyait à mes besoins avec abondance et profusion,
» tellement que non-seulement le Fils de DIEU accomplit
» en ma faveur cette prophétie, qu'on recevra cent pour un
» en quittant pour lui la chair et ce qui lui appartient;
» mais il me rendit, pour les personnes que j'avais quittées,
» d'autres personnes incomparablement plus saintes, plus
» utiles à mes besoins, et plus grandes devant sa majesté;
» surtout mes amis qui me secoururent constamment, et
» me furent plus frères que tous mes frères (2). Comme
» aussi ces bonnes religieuses de Langeac, héritières des
» sentiments de sœur Agnès, qui n'épargnèrent rien pour
» mon soulagement; les prières, les larmes, les discipli-
» nes, et toutes les inventions dont l'amour se sert pour
» obtenir de DIEU quelques grâces; ce furent les moyens
» qu'elles employèrent pour obtenir ma guérison (3).

(1) *Mémoires autograp. de M. Olier*, t. II, p. 416.

(2) *Ibid.* t. II, p. 427, 428.

(3) *Ibid.* t. I, p. 136.

XVII.
Sa mère accourt pour l'assister et le trouve guéri.

» Pendant ce temps, ma sœur, alors à Paris, et qui
» n'approuvait pas plus mes travaux que les autres de
» mes parents, et qui, bien au contraire, les avait en aver-
» sion, vint à mourir au milieu de ses connaissances, sans
» être secourue par aucun de ses proches, sans assistance
» aucune, et délaissée de tous les siens. Cette mort aurait
» pu montrer clairement à toute ma famille que servir
» le monde n'est pas un avantage, parce qu'il nous dé-
» laisse même à l'extrémité, et qu'au contraire on a tous
» les biens en servant DIEU, puisqu'il oblige le monde,

Edouard, les seuls qui lui restaient lorsqu'il composait ses *Memoires*. Il en avait peut-être encore un troisième quand il partit pour l'Auvergne, René Olier, qu'il perdit, comme il le dit lui-même, durant le cours de ses missions (4).

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 415.

» même malgré lui, à assister ceux qu'il protége. En effet, » j'étais parti pour ces déserts contre le gré de mes pa- » rents : et DIEU, pour montrer combien il prenait plaisir » à notre dessein, m'envoya ma mère elle-même, avec mon » plus jeune frère, pour me visiter. Sur la nouvelle de » ma maladie, ma mère avait entrepris ce voyage de cent » lieues, non-seulement pour m'assister, mais pour me » ramener à Paris en carrosse : ma faiblesse extrême avait » besoin de ce soulagement, je n'eusse pu supporter la » fatigue du cheval. Enfin DIEU voulut que ma mère, » arrivant pour savoir l'état de ma santé, me trouvât » déjà guéri. Pour lui montrer qui était celui qui me gar- » dait et me protégeait dans son service, je menai au de- » vant d'elle trois ou quatre cents pauvres, qui me sui- » virent au dehors de la ville ; elle vit alors quel amour » les pauvres me portaient, et que leurs prières et leurs » vœux avaient obtenu ma guérison. Ces pauvres gens » disaient tous de moi, dans leur étonnement : *Il était* » *allé en paradis, mais il est retourné* (1). Je leur suis re- » devable de la grâce de ma guérison, que je ne méritais » pas, et que toute ma famille ensemble n'aurait pu me » procurer par son argent, son industrie et son crédit. » Je bénis DIEU, qui prend toujours soin de conserver les » siens, quoique très-chétifs et très-misérables ; non, on » ne perd rien en le servant (2).

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. V, p. 133.

(2) *Ibid.* t. II, pag. 416, 417, 418.

XVIII.
Nouvelle maladie de M. Olier. Il est guéri à Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Tournon.

M. Olier se crut aussi redevable de sa guérison à saint François de Sales, dont il avait fait vœu d'aller visiter le tombeau, si DIEU lui rendait la santé (3) ; et, ne pouvant alors accomplir ce vœu, il écrivit, incontinent après sa maladie, à une communauté de religieuses de la Visitation, la faveur que leur bienheureux Père venait de lui obtenir (4). Mais à peine commençait-il à jouir de la santé, qu'il lui survint au genou un mal assez considérable pour donner de nouvelles inquiétudes. On attribua cet accident à la coutume qu'il avait de faire à genoux ses prières et ses

(3) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie Ire. ch. VIII. — *Rem. hist.* t. III. p. 514.

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 136.

oraisons, toujours fort longues. Les chirurgiens du pays voulaient lui faire des incisions qui l'eussent infailliblement estropié. « Comme je ne prévoyais pas ce péril, » j'étais tout résolu, dit-il, de passer par leurs mains. Ma » bonne mère, arrivée de Paris en Auvergne pour me voir, » ne voulut pas souffrir qu'on m'exposât au danger d'être » estropié toute ma vie, et s'y opposa absolument. Alors » je fis un vœu à une Notre-Dame-de-Bon-Secours de » Tournon *, où je me fis transporter tout boiteux, à » la vue des hérétiques de ces pays, qui furent fort » étonnés à mon retour (1). » M. Olier revint en effet avec l'usage libre de ses membres; son genou, dès les premiers jours, ayant repris son état naturel, sans autre remède que l'invocation de la sainte Vierge. Pendant son séjour à Tournon, il fit les exercices spirituels chez les Pères de la Compagnie de Jésus (2); il y passa quinze jours dans une solitude entière, ne conversant presque qu'avec Dieu seul, et puisant sans cesse dans l'oraison de nouvelles forces pour porter les croix qui devaient achever l'œuvre de sa sanctification.

* NOTE 7, p. 192.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 110, 111.

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 154. — *M. Valentin. Attestations aut.* pag. 166, 175.

Ce fut sans doute durant ces exercices qu'il reçut les consolations dont il parle en ces termes dans ses Mémoires, sous l'année 1637 : « J'eus le bien de faire une retraite » sous un grand serviteur de Dieu. Pendant tout le temps » qu'elle dura, je fus quasi toujours attiré à Dieu, et re» cueilli insensiblement sans pensées distinctes ; et ce » saint homme me dit que j'avais été traité en enfant de » bonne maison. Je fus par lui confirmé dans la pratique » de m'abandonner aux mouvements particuliers qui com» mençaient déjà à me régler en tout, surtout dans les » affaires importantes pour la gloire de Dieu ; étant réduit » par nécessité d'avoir recours à mon Maître, car je n'avais » alors aucun conseil, et je vivais dans son service aban» donné à ma seule conduite (3). J'appris, dans cette re» traite, qu'il fallait parler avec dépendance de l'esprit de

(3) *Copie des Mémoires autographes de M. Olier*, t. I, p. 3 et 4. — *Abrégé du 10e cahier des Mémoires autographes de M. Olier.*

» Notre-Seigneur : ce que je n'avais pas conçu auparavant,
» ne faisant jusque là attention qu'à agir simplement, et
» à faire mes actions dans cette soumission dont je parle,
» et ne sachant même pas qu'il fallait que nos paroles
» eussent pour principe l'esprit de notre bon JÉSUS. Entre
» autres grâces que je reçus dans cette retraite, je me
» souviens que, faisant oraison, ce me semble, sur le saint
» Sacrement, il me fut montré qu'il fallait former des
» prêtres auxquels on devait inspirer la dévotion et le zèle
» de la gloire du très-saint Sacrement, pour le porter par-
» tout. Il me fut mis devant les yeux un homme qui serait
» toujours en prières, pendant que les prêtres que l'on au-
» rait instruits iraient prêchant et publiant cette dévotion.
» Je voyais cet homme à genoux devant DIEU, et, en même
» temps, d'un autre côté, des prêtres tout de feu, qui,
» grimpant sur les montagnes comme des lions, portaient
» avec zèle la piété au très-auguste Sacrement, dans les
» lieux les plus déserts et les plus pauvres (1). »

(1) *Mém. autographes de M. Olier, t. II, p. 218, 219. — Copie des Mém. etc. t. I, p. 4 ; t. II, p. 13. — Abrégé du 10e cahier des Mémoires de M. Olier.*

XIX. M. Olier revient à Paris ; paroles remarquables de S. Vinc. de Paul.

Après sa retraite, et lorsque sa santé fut suffisamment rétablie, M. Olier reprit le chemin de la capitale ; et, dans le cours de ce voyage, il éprouva encore, d'une manière sensible, combien la Providence veillait sur tous ses pas. « Étant, dit-il, dans la compagnie de ma mère, son car-
» rosse versa dans un fond où les chevaux et le cocher
» devaient périr ou être estropiés ; aussitôt et sans prémé-
» ditation, je m'écriai : Ah, JÉSUS, mon amour ! Ah, JÉ-
» SUS, mon amour ! et, par la bonté et la miséricorde de
» mon Maître, nous ne souffrîmes aucun mal : les che-
» vaux ne furent pas même blessés. Il faut que la grandeur
» de notre DIEU soit incompréhensible, puisqu'il prend
» de si grands soins d'une âme vile et méprisable, pour
» cela seulement qu'elle doit l'aimer, et lui rendre quel-
» que hommage. O que grandes et adorables sont les bon-
» tés de cette divine Providence ! Je dirai bien à ce sujet
» ce que saint Augustin disait de soi-même : DIEU a tant

» de soin de moi, qu'il oublie tout le monde; ou plutôt,
» ses soins à mon égard sont si attentifs et si constants,
» qu'il semble n'avoir que moi seul à gouverner (1).

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 158, 159.

M. Olier arriva heureusement à Paris, où l'avait déjà devancé le bruit des conversions sans nombre qu'il venait d'opérer en Auvergne. Son nom seul, depuis son retour, imprimait la vénération, et personne ne l'approchait sans lui témoigner l'estime religieuse qu'on porte aux hommes apostoliques. Ce fût à cette occasion que saint Vincent, instruit déjà par ses missionnaires des succès étonnants de ses missions, lui dit en l'embrassant : « Je ne sais comment vous faites, mais la bénédiction de » DIEU vous suit partout où vous allez (2). Cela est vrai, » ajoute M. Olier, et je puis bien le dire à la seule gloire de » mon Maître : dans ces missions d'Auvergne, où nous » étions de pauvres petits ouvriers de paille, qui n'avions » aucune vertu, il y avait des bénédictions admirables, et » tout autres que celles que DIEU a répandues depuis sur » nos travaux, quoique nous eussions avec nous, dans » ceux-ci, des hommes de savoir et de grande piété (3). » S'il eût suivi son attrait, M. Olier serait promptement retourné dans ces contrées, où DIEU faisait fructifier si abondamment sa parole. « J'ai toujours eu ce déplaisir de m'en » voir éloigné, écrivait-il dans la suite. Le Père de Condren, » mon directeur, a eu seul le pouvoir de m'empêcher d'y » retourner, désirant m'associer à cette sainte assemblée » avec laquelle je vis maintenant. DIEU sait l'état de mon » cœur, et le désir perpétuel dont je brûle pour le service » de ces pauvres âmes. J'attends l'ordre du Maître qui » me délie ou m'attache, pour le suivre fidèlement (4). »

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 190. — *Vie du même, par le Père Giry*, part. 1re, chap. VII. — *Remarques historiques*, t. III, p. 513.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 139. — *Collet*, t. I, p. 204.

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 134.

XX.
M. Olier, allant en mission, traverse Saint-Germain-en-Laye dans une charrette.

Le Père de Condren, toujours occupé de la pensée des séminaires, songeait alors à réunir en société les ecclésiastiques dont nous avons parlé. Pour les séparer déjà de leurs familles, en les éloignant de Paris, il détermina, au printemps de cette année 1638, M. du Ferrier à aller passer

l'été avec M. de Bassancourt et M. Amelote à Champ-Dolent, en Saintonge, où ils firent quelque temps en commun leurs exercices de piété, et peu après il leur envoya M. Meyster pour les former aux travaux des missions (1)*, tandis que M. Olier et les autres exerçaient leur zèle dans les environs de la capitale. Ce fut probablement alors que ceux-ci prêchèrent, au-delà de Saint-Germain, une mission que Dieu bénit sans doute, pour récompenser l'humilité avec laquelle ces dignes ouvriers l'entreprirent. Obligé de passer par cette ville, où se trouvait le Roi avec toute la Cour, M. Olier, alors sur les rangs pour l'épiscopat, fut bien aise de pratiquer, en cette occasion, la pauvreté évangélique, et de donner un rare exemple de renoncement. Car, au lieu de faire le voyage dans une voiture convenable, il proposa à ses amis de le faire dans une charrette. Quelques-uns lui représentèrent que plusieurs de la compagnie étant connus de la Cour, un tel équipage les ferait passer pour des extravagants, et que cette singularité ne pouvait manquer de donner lieu à des dérisions capables d'empêcher tout le fruit de leur ministère. Mais ces représentations ne lui firent point changer d'avis. « Notre-Seigneur » entrant dans Jérusalem monté sur une ânesse, leur répondit-il, nous a appris le cas que nous devons faire de » tout ce qu'on pourra dire de nous. Ne s'est-on pas moqué » de lui, qui était la sagesse et la sainteté même ? Ne s'est-» on pas moqué des Apôtres, lorsqu'ils annonçaient l'Evan-» gile ? Non, non, Messieurs, ne marchandons point, et al-» lons promptement. » Il montra tant de résolution, que sans oser insister davantage, tous consentirent à partager avec lui la confusion qu'ils avaient cru d'abord convenable d'éviter (2).

(1) *Récit de l'enfance du Père Amelote; lettres autog. du même.*

* NOTE 8, p. 193.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 243, 244.

NOTES DU LIVRE CINQUIÈME.

NOTE 1, p. 156. — Quoique M. Olier n'eût plus d'égard pour ses parents lorsqu'ils s'opposaient aux desseins de Dieu sur lui, il était toujours prêt, dans toute autre circonstance, à leur donner les témoignages de l'attachement le plus sincère, malgré la dureté de leurs procédés envers lui. « Mon frère aîné ne me connaît pas, » écrivait-il dans la suite, et j'ai pourtant été la cause de son ma- » riage, selon le sentiment commun. Outre ce que je fis au dehors » pour procurer la réussite de cette affaire, il plut à Dieu me » faire faire bien des pénitences pour obtenir ce que les hommes » ne pouvaient avancer. Une fois entre autres, m'étant retiré la » nuit avec le crucifix de la mère Agnès, pour faire un acte de » mortification, quoique cette pénitence fût assez légère, ma mère » en entendit quelque chose, et, montant où j'étais, elle me trouva » devant le crucifix en prière, sans toutefois qu'il en parût rien, » se doutant bien pourtant, en l'état où j'étais, de ce que je venais » de faire. J'avais toute confiance en mon Dieu, qu'il ferait réussir » ce mariage (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 414, 415, 421.

NOTE 2, p. 158. — M. Olier dit, dans sa lettre à messieurs les ecclésiastiques de la compagnie de Saint-Lazare, du 24 juin suivant, que la mission de Saint-Ilpise commença le *dimanche dans l'Octave de l'Ascension*. Cette date est sans doute plus exacte que celle qu'on trouve dans ses Mémoires, écrits six ans plus tard, et où il fixe l'ouverture de cette mission *au jour* même *de l'Ascension* 1636.

CHARITÉ DE M. OLIER POUR LES PAUVRES.

NOTE 3, p. 161. — Tous les jours de l'année, on faisait à Pébrac une aumône générale aux habitants du pays, outre d'autres aumônes qui avaient lieu chaque dimanche, le jour de la Septuagésime, le Jeudi-Saint, et plusieurs fois pendant le Carême; elles consistaient en pain, vin, fèves, viandes salées ou fromage. Les prêtres et les religieux recevaient tous l'hospitalité à l'abbaye, et les pauvres passants, la nourriture; c'est ce qu'on lit dans un acte de l'année 1636, signé par M. Olier, qui imposait ces charges au fermier de l'abbaye (2).

(2) *Assance pour l'abbé de Pébrac, contre Claude Meyronnem, fermier de la seigneurie de Pébrac. Pièce originale.*

SUR M. MEYSTER.

NOTE 4, p. 165. — M. Meyster, l'un des plus fameux missionnaires de son siècle, eut trop de part à l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice pour ne pas le faire connaître ici. Étienne Meyster, né au bourg d'Ath, au diocèse de Cambrai (3), se plaça

(3) *Archives du Royaume*, *sect. hist. Ms.* 431. — *Catal. des mission.*, fol. II, *verso.*

d'abord comme précepteur chez un homme de qualité, où il vivait dans la dissipation, et se livrait à des études frivoles. Un jour d'hiver, étant à la chasse, il voulut retirer de l'eau un oiseau qu'il venait de tuer, la glace se rompit soudain sous ses pieds; et, ne pouvant, malgré ses efforts, sortir de l'eau, ni être secouru de personne, il entendit dans l'air une voix articulée, qui lui dit: *Tu n'en ferais pas tant pour moi.* Ces paroles, semblables à celles qui renversèrent saint Paul, changent tellement ses dispositions, que, la componction et la douleur dans l'âme, il s'écrie: *Seigneur, j'en ferai bien davantage;* et reprenant alors courage, et faisant de nouveaux efforts, il échappe par une espèce de prodige à un danger si imminent. Dès ce moment, il fit un divorce éternel avec le monde; ne voulut plus avoir d'autres livres que l'Écriture sainte et les Pères de l'Eglise, et mena une vie pauvre, pénitente et mortifiée (1). Le désir de se consacrer au salut des pécheurs l'attira auprès de saint Vincent de Paul (2), qui l'admit dans sa congrégation, vers la fin de l'année 1634, et lorsqu'il n'avait encore que l'ordre du sous-diaconat (3). Mais le zèle ardent qui le dévorait se trouvant trop comprimé par ce nouveau genre de vie, il quitta saint Vincent (†), et vint se mettre sous la conduite du Père de Condren, qui lui laissa toute liberté de se livrer à sa ferveur. C'était en 1636 : M. Olier retenu à Paris, comme on l'a raconté, eut occasion de le voir et de le connaître; et l'union qu'ils contractèrent alors, porta M. Meyster à venir lui offrir ses services, l'année suivante. « A peine a-t-on vu de nos » jours un missionnaire pour la campagne, dit le Père Amelote, » qui eût plus de force dans ses paroles que M. Meyster, et qui » portât de plus grandes fatigues pour la conversion des âmes; je » suis témoin, avec beaucoup d'autres meilleurs que moi, d'un » nombre innombrable de pécheurs qu'il a retirés des vices, et

(1) *Grandet, Vies Mss.* t. I, p. 225; t. IV, p. 45.
(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. IV, p. 288.
(3) *Archives du Royaume, Ms.* 431. *Ibid.*

† Au commencement, les prêtres de la Mission ne faisaient ni vœu ni promesse de stabilité. Mais bientôt l'expérience montra qu'une compagnie de missionnaires, quelque fervente qu'elle soit, ne peut conserver longtemps ses sujets, sans quelque lien qui les y attache pour toujours. Ce fut ce qui engagea saint Vincent de Paul à les lier par les vœux simples, encore en vigueur dans sa congrégation. « Autrement, écrivait-il, plusieurs y entreront seulement pour étudier » et puis s'en aller; et d'autres, n'ayant rien qui les retienne, quitteront tout » au moindre dégoût. Nous n'expérimentons que trop semblables injustices; » et, à l'heure que je vous écris, nous en avons un, qui, après avoir été entre- » tenu et élevé dans les études depuis treize ou quatorze ans, ne s'est pas sitôt vu » prêtre, qu'il nous a demandé de l'argent pour se retirer. Quel remède apporterons-nous à ce mal, si nous n'avons de quoi les affermir par quelque puis- » sant motif de conscience, tel que le vœu de stabilité, ou quelque serment (4)? »

(4) *Recueil des lettres de saint Vincent*, t. I, p. 8, *à M. Almeras, 3 janvier 1651.*

» de plusieurs actions qu'il a faites qui semblaient tenir du mi- » racle (1). » La difficulté de prononcer le nom de ce missionnaire, qui est étranger, a pu donner lieu aux différentes manières de l'écrire, qu'on trouve dans plusieurs ouvrages où l'on a peine à le reconnaître Mais sa véritable orthographe est *Meyster*, comme on le voit par une lettre originale de ce célèbre prédicateur, qu'on conserve au séminaire de Saint-Sulpice (2).

(1) *Vie du Père de Condren, par le Père Amelote*, liv. II, chap. XXV. n° IX, p. 544. — 1657.

(2) *Lettres et écrits du Père de Condren, Ms.*

SUR LE PÈRE RENÉ DE BARRÊME.

NOTE 5, p. 166. — Le père René de Barrême, d'une ancienne famille de Provence qui subsiste encore, était fils de René de Barrême seigneur de Manville, procureur du Roi, et ensuite juge d'Arles. Il eut un frère, Louis de Barrême, abbé de Chamosin, qui se livra aussi à la prédication, et devint prédicateur du Roi (3). René embrassait surtout les Missions des campagnes. Il fit de grands fruits dans le diocèse de Comminge, où il fut attiré par M. de Donnadieu, son ami (4). Il eut aussi des rapports avec M. Bourdoise (5). Mais la preuve la plus décisive de son mérite, c'est d'avoir mérité la confiance particulière du père de Condren. Lorsque celui-ci voulut se démettre du généralat et qu'il se cacha à la campagne pour se dérober aux recherches des pères de l'Oratoire alors assemblés, il confia son dessein au père de Barrême, et, du lieu de sa retraite, l'envoya pour porter la lettre de sa démission, que l'assemblée cependant résolut de ne point accepter (6).

(3) *Hist. héroïque et universelle de la noblesse de Provence*, in-4°, t. I, p. 104.

(4) *Vie de M. Donnadieu*, liv. II, chap. XXX, p. 497.

(5) *Vie de M. Bourdoise, Ms.* in-4°, p. 618.

(6) *Cloysault, Vie Ms. du Père de Condren.* — *Vie du même par le P. Amelote*, liv. II, ch. 37.

SUR MARIE DE VALENCE.

NOTE 6, p. 178. — On a remarqué que le cardinal de Bérulle, et d'autres grands personnages de ce temps, mais surtout saint François de Sales, avaient, pour Marie de Valence, une estime qui allait jusqu'à la vénération. Saint Vincent de Paul, en 1637, écrivait à l'un de ses missionnaires : « Recommandez, s'il vous » plaît, aux prières de la bonne et très-chère sœur Marie, cette » petite compagnie, et le plus chétif et misérable de tous les » hommes, qui est moi (7). » Nonobstant des témoignages si avantageux, il est nécessaire de dissiper ici quelques préventions mal fondées, et qui ont paru tenir en suspens le docte et estimable auteur de l'*Essai sur l'influence de la religion pendant le XVII*e *siècle* (8).

(7) *Recueil des lettres de saint Vincent*, t. I, p. 277.

(8) T. I, p. 583.

La Vie de Marie Tessonnière fut composée et publiée, peu après sa mort, par l'ordre exprès de la reine régente, après avoir été soumise au jugement des docteurs de Sorbonne, du doyen de la Faculté de Valence, des théologiens de l'ordre des Minimes et d'autres docteurs. Le respect des peuples pour la mémoire de

cette sainte veuve alla même si loin, qu'ils lui rendirent, aussitôt après sa mort, une sorte de culte public. Mais elle avait eu pour directeur le Père Coton, Jésuite, sa vie avait été approuvée par des Jésuites, les Jésuites la regardaient comme l'une des âmes les plus éminentes de son siècle, et l'évêque de Valence n'aimait ni les Jésuites ni la doctrine qu'ils défendaient. Il prétendit n'avoir pas été consulté pour la publication de cette Vie, quoiqu'on assure le contraire dans les approbations ; et improuva ce livre, ainsi que le culte qu'on rendait à la défunte. Profitant même des troubles de la Fronde, durant lesquels l'autorité de la Cour était bien diminuée dans Paris, il fit des plaintes à l'assemblée du clergé de 1650 ; et l'assemblée, sans contester la piété de Marie de Valence, ne put s'empêcher d'improuver le culte public qu'on lui rendait, malgré les défenses réitérées de l'évêque diocésain. Pour apprécier à leur juste valeur les oppositions de l'évêque de Valence, il suffit de savoir que, dans l'assemblée du 9 mars 1654, tenue au Louvre, ce prélat osa bien s'élever contre la bulle qui avait condamné Jansénius, et demander avec chaleur si l'on voulait donc aussi condamner saint Augustin : et, pour tout dire en un mot, il fut assisté à la mort par l'abbé de la Lane, son ami, l'un des arcs-boutants du jansénisme. *Histoire de la vie et mœurs de Marie Tessonnière, par le Père Louis de la Rivière, Minime, in-4°, Lyon,* 1650. *Approbations. — Archives du ministère des affaires étrangères, in-f°. Rome,* 1657, 1658. *Supplément : Mémoire* envoyé à S. E. *par M. de Marca,* archevêque de Toulouse, fait le 9 avril 1654. Ce mémoire curieux est un autographe de M. de Marca. — *Histoire de l'Eglise du XVIIe siècle, in-4°,* tom. III, p. 286, Ms. de la biblioth. de l'Arsenal. *Hist. fr. A.* 38. — *Les cent illustres de la maison de Dieu, par le P. Paul de Barry, Jésuite.* Lyon, 1660. — *Recueil des bons prêtres, par le R. P. Jean Hanart,* prêtre de l'Oratoire, in-4°. Douai, 1665, p. 17.

PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME-DE-BON-SECOURS A TOURNON.

NOTE 7, p. 185. — Il existait autrefois dans les rues de Tournon un grand nombre de statues de la sainte Vierge, que la piété des habitants y avait placées en signe d'opposition au calvinisme, ou en reconnaissance de diverses grâces signalées obtenues par l'intercession de Marie. On voit encore aujourd'hui dans cette ville plusieurs images vénérées, et dont les noms semblent indiquer l'occasion de leur origine, telles que *Notre-Dame-de-Bonne-Rencontre, Notre-Dame-de-Délivrande,* etc. Celle que M. Olier alla honorer à Tournon était désignée, comme il nous l'apprend, sous

le titre de *Notre-Dame-de-Bon-Secours* (1). D'après des informations récentes, puisées sur les lieux, on ne peut pas douter qu'il n'ait voulu parler de l'Oratoire de *Notre-Dame-de-Bon-Secours*, qu'on a vu jusqu'à ces derniers temps sur la porte appelée *de Doux*, du nom d'une petite rivière qui baigne ce quartier de la ville. Sur cette porte était un enfoncement, en forme de voûte gothique, ouvert du côté de la ville, et dans le tympan duquel on voyait un tableau représentant la très-sainte Vierge, honorée sous le titre de *Notre-Dame-de-Bon-Secours*. Cet Oratoire était en grande vénération dans le pays; les fidèles allaient y prier fréquemment; on y faisait des neuvaines; plusieurs malades y recouvraient la santé; et les habitants le nommaient même *leur Sauvegarde*. Depuis un temps immémorial la procession des Rogations y faisait une station chaque année; et ce jour-là l'Oratoire était orné, ainsi qu'aux fêtes de la très-sainte Vierge. On y faisait aussi une station le jour du Vendredi-Saint.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 111.

La porte de Doux et l'Oratoire ayant été démolis dans ces derniers temps, l'ancien tableau de *Notre-Dame-de-Bon-Secours* a été déposé dans une maison voisine; et chaque année on l'expose à la piété des Fidèles, le jour où la procession des Rogations vient encore dans ce lieu faire sa station selon l'ancien usage. Ce tableau, de la hauteur d'environ un mètre et demi, et à ceintre surbaissé, représente la très-sainte Vierge, assise sur des nuages, tenant l'enfant Jésus sur ses genoux. Les habitants du quartier de Doux ont vivement regretté la suppression de l'Oratoire de *Notre-Dame-de-Bon-Secours*; et tout porte à croire qu'ils s'efforceront de rétablir parmi eux ce monument de la piété de leurs ancêtres.

NOTE 8, p. 188. — M. du Ferrier s'exprime ainsi sur sa retraite à Champ-Dolent, au printemps de l'année 1638. « J'étais » alors, pour me servir de l'expression de saint Jacques, *vir du-* » *plex animo*, ou, comme dit le prophète, *avis discolor*, un » oiseau de deux couleurs, voulant servir Dieu sans renoncer au » monde. Après avoir employé la matinée à l'étude et à quelques » courtes prières, j'allais dîner, par l'ordre de mon oncle (grand » maître de Malte), chez M. l'abbé de Saint-Vincent, agent du » clergé. Il tenait table ouverte; et comme elle était fort exquise, » le grand monde, la Cour et les prélats y venaient. L'après-dîner » était employé à jouer aux échecs, au trictrac et aux quilles, et » cela passait pour des divertissements permis aux ecclésiastiques, » parce qu'on ne jouait pas aux cartes. On allait à la promenade, » ou apprendre les nouvelles du jour. La bonté de Dieu donna

» au Père de Condren la pensée de me retirer de Paris, et de » me faire sortir de ce mauvais état. Il fut d'avis que M. de Bassancourt et M. Amelote me menassent à Champ-Dolent, en » Saintonge, pour y passer l'été, et que je m'y préparasse à dire » ma première Messe. M. l'abbé de Séry était venu avec nous. » M. Amelote, homme pieux et savant, me dirigea dans cette retraite, me donnant à lire et à méditer le XXI[e] chapitre du Lévitique, et l'Épître aux Hébreux ; et nous vivions dans un grand » repos, partageant le temps entre l'oraison, le saint Office, l'étude » et la récréation.

» Cette retraite me fut très-utile, et me fit gémir sur la perte » de tant de journées, que j'avais si mal employées jusqu'alors ; » et elle servit à me faire apercevoir les misérables attaches de » mon cœur. Le jour de saint Marc, venant en Saintonge, nous » couchâmes à Saint-Jean-d'Angéli ; on nous servit au dessert » du fromage et plusieurs assiettes de confitures, n'y ayant point » de fruits en cette saison. Mes trois amis, mortifiés et sobres, se » contentèrent d'un peu de fromage, moi au contraire, accoutumé » à donner à mes sens tout ce qu'ils demandaient, je ne mangeai » que des confitures, les sollicitant d'en faire de même ; mais ils » n'y touchèrent point. Nous étant couchés, les prières de ces » trois serviteurs de Dieu, que j'avais scandalisés, obtinrent de » la miséricorde divine que cette nuit même mes yeux furent ouverts ; et que, reconnaissant alors ma gourmandise passée, je » commençai à la détester, et fis résolution de mépriser, à l'avenir, ce qui flatterait mes sens. J'observe ceci, pour faire voir » l'avantage de l'exemple des personnes mortifiées (1). »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, *Ms. de Sainte-Geneviève*, p. 42, 43 *et suiv. Bibl. royale*, p. 45, 46 *et suiv.*

LIVRE SIXIÈME.

M. OLIER ENTREPREND LA RÉFORME DE LA RÉGRIPPIÈRE; IL SE RETIRE AU MONASTÈRE DE LA VISITATION, A NANTES, POUR Y RÉTABLIR SA SANTÉ. MISSIONS DIVERSES.

I.
M. Olier part pour la Bretagne, et se rend à la Régrippière.

M. Olier étant revenu à Paris, y fit, au mois de juillet, les exercices de la retraite spirituelle pour se préparer à de nouvelles missions; et, après sa retraite, on lui proposa en même temps d'aller exercer son zèle dans deux provinces. « Etant fort en peine, dit-il, à cause de l'absence de mon » directeur, je me mis en prière pour consulter DIEU, et » je me sentis puissamment porté à partir pour la Bre- » tagne (1). Peu de temps auparavant, j'avais été tout pé- » nétré de la nécessité de plaire à DIEU dans toutes mes » actions; et cette grâce fut si forte, que j'en ressens encore » maintenant les effets (2). » M. Olier partit donc pour la Bretagne, et se rendit à son prieuré de Clisson. Il se proposait d'aller joindre de là M. Meyster, qui prêchait des missions en Saintonge (3), lorsqu'un fort rhume l'en empêcha, et l'obligea de s'arrêter quelque temps à Clisson. Il y fit de nouveau pour lui-même les exercices de la retraite spirituelle, se rendant fréquemment dans la chapelle de Notre-Dame-de-Toute-Joie *, pèlerinage voisin de son prieuré, où la très-sainte Vierge semblait prendre plaisir à le combler de consolations (4); et profita aussi de ce temps de convalescence pour faire quelques entretiens aux ecclésiastiques du pays (5).

Pendant qu'il rétablissait ainsi sa santé, il apprit que, à deux lieues de là, il y avait un prieuré de religieuses de l'ordre de Fontevrault, appelé la Régrippière, où le relâchement et l'esprit du monde avaient introduit, outre des divisions étranges, tous les abus qu'entraîne dans une

(1) *Vie de M. Olier, par le père Giry*, partie 1re, chap. IX. — *Remarques historiques*, t. III, p. 518.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 142.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier*, Ms. *Sainte-Geneviève*, p. 67, 68, 69. — *Ms. Bibl. Royale*, p. 73, 74.

* NOTE 1, p. 226.

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 151. t. V, p. 353.

(5) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 43.

communauté la perte de l'esprit intérieur (1). Il s'y rendit, poussé par un mouvement de zèle ; et, sans se faire connaître, il y demanda l'hospitalité pour lui et pour un missionnaire qui l'accompagnait ; c'était le 20 juillet 1638. Une espèce de maladie épidémique faisait alors beaucoup de ravages dans plusieurs cantons de la province ; les religieuses, le prenant pour un homme qui fuyait la contagion, et craignant elles-mêmes de la contracter, lui refusèrent une retraite. Loin de se plaindre de ce traitement, l'humble disciple de Jésus-Christ y trouva un nouvel encouragement à son généreux dessein ; et, sans retourner sur ses pas, il examina si, dans les cours qu'il avait traversées pour arriver à la porte du cloître, il ne rencontrerait pas quelque couvert pour passer la nuit. Il aperçut dans la basse-cour une masure qui servait de poulailler, et il y entra, espérant qu'au moins on lui permettrait de partager ce triste réduit avec les animaux confiés aux valets de la maison. Les valets, par respect sans doute pour l'habit et la personne d'un prêtre, n'osèrent en effet le contraindre d'en sortir, et il y demeura en paix, attendant les moments du Seigneur (2).

La tranquillité avec laquelle il venait de supporter le refus qu'on lui avait fait essuyer, la charité qu'on admira dans tous ses discours, la modestie et la religion qu'il faisait paraître dans ses prières, ne tardèrent pas à lui concilier beaucoup de respect de la part des personnes qui occupaient les dehors de la maison. L'opinion que l'on conçut de sa grande piété ayant pénétré dans l'intérieur du monastère, on l'invita à recevoir, dans le bâtiment des étrangers, un logement plus convenable ; mais quelque instance qu'on lui fît, sa réponse fut toujours que sa petite loge était tout ce qu'il lui fallait (3). Un magistrat, président de la justice d'une ville voisine, qui se trouvait sur les lieux, ayant entendu parler de cet hôte inconnu, fut curieux de le voir. C'était une circonstance ménagée par la

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 144. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, chap. II.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 328.

(3) *Ibid.* pag. 330.

bonté divine, pour préparer le succès de la démarche qu'elle avait inspirée à son serviteur : le président, particulièrement lié avec la famille de M. Olier, dès qu'il l'eut vu, n'eut rien de plus pressé que de le faire connaître aux religieuses qui l'avaient d'abord si mal accueilli ; et, plus il leur témoigna combien il était recommandable par sa naissance, sa vertu et ses autres qualités personnelles, plus elles parurent affligées de ce qui s'était passé. Inconsolables de leur méprise, elles se hâtèrent de la réparer, en lui donnant aussitôt toutes les marques d'honneur et d'estime dues à un homme de ce mérite ; et, après lui avoir fait porter des excuses proportionnées à la faute qu'elles se reprochaient, elles le pressèrent d'entrer dans l'hospice pour y occuper le plus honnête appartement.

II. M. Olier convertit 14 de ces religieuses. Il écrit au Père de Condren.

La conduite de M. Olier, dans cette occasion, paraîtra tenir trop de la singularité pour être universellement applaudie ; mais combien de traits plus singuliers dans les Saints de tous les siècles ? Il remercia, avec son affabilité ordinaire, celles qui étaient venues de la part du couvent lui offrir une chambre, et répondit bien autrement qu'on ne s'y attendait. « Après que Jésus-Christ, mon maître, » leur dit-il, a voulu naître dans une étable, et demeurer » si longtemps dans une crèche, il ne serait pas raisonnable » que je sortisse si promptement d'un lieu où je me » trouve si bien. » De nouvelles instances ayant été employées en vain, les religieuses, aussi confuses que surprises de sa persévérance, ordonnèrent qu'au moins on eût soin de tenir les animaux de la basse-cour éloignés du misérable asile que ce vertueux hôte voulait de préférence occuper jusqu'à la fin. « Non, répondit-il agréablement, » ment, ces pauvres bêtes qui m'ont si bien reçu ne » méritent pas d'êtres chassées ; et si la voix du coq a pu » convertir le prince des Apôtres, je ne désespère pas que » Dieu ne se serve du même moyen pour opérer enfin ma » conversion. » Il fallut se rendre à sa prière (1).

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. 1, p. 331, 332.

Une humilité si profonde ne tarda pas à porter son fruit. Dès le lendemain du jour qui suivit ce combat d'honnêteté (1), quelques-unes des religieuses désirèrent fortement de s'entretenir avec M. Olier. « La plus vaine » de la maison, dit-il lui-même, voulut me voir par curio- » sité. C'était une âme qui marchandait avec Dieu, et lui » demandait trois ans de terme pour sa conversion ; assez » jeune, et très-bien faite de corps et d'esprit, elle était » visitée sans cesse par la noblesse du pays ; c'était le coq » de la vanité de la maison et de toute la province. En » venant me parler, elle passa par l'église du monastère, » où elle sentit dès-lors que l'heure de sa conversion était » venue ; et, en me voyant, il lui sembla voir Monseigneur » de Genève, comme elle me l'avoua, durant la retraite » qu'elle fit ensuite. Elle fut en effet si fortement touchée, » qu'elle résolut à l'instant de se convertir; elle alla même » trouver la supérieure, et lui dit : *Voici mon apôtre, il* » *faut que je me rende, je ne tarderai plus*. Notre bon Maî- » tre voulut que, après cela, on me priât de prêcher pour » le lendemain 22 juillet. Je le fis, et ce divin Sauveur » donna tant de bénédiction et de force à mes paroles, que » non-seulement cette religieuse, mais plusieurs autres se » résolurent à faire leur confession générale et la retraite » de dix jours : ce dont elles n'avaient jamais eu la pen- » sée. J'étais encore tout pénétré du sentiment qui, peu » auparavant, avait fait une si vive impression sur moi, » c'est-à-dire, que je devais plaire à Dieu dans mes actions ; » et, prêchant à ces religieuses, je prononçai deux ou trois » fois ces paroles : *plaire à* Dieu. Cela toucha si vivement » les cœurs, que, dans cette maison, où auparavant l'on » n'entendait que des chansons du monde et des nouvelles » de gazettes, on n'entendit plus répéter que ces mots : » *plaire à* Dieu (2). »

De quarante qu'elles étaient, M. Olier en gagna quatorze, qui formèrent ensemble et dans un concert parfait

(1) *Vie du même, par le Père Giry*, partie 1re, chap. IX. — *Ibid.* p. 515.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 142, 143, 144.

le dessein de vivre en véritables religieuses. Ce fut le jour même de sainte Madeleine; elles commencèrent leur retraite de dix jours le lendemain et la terminèrent le jour de saint Pierre-aux-Liens, 1er du mois d'août. M. Olier, qui honorait sainte Madeleine et saint Pierre, comme patrons et modèles des âmes pénitentes, ne put s'empêcher de remarquer cet heureux rapprochement. Ecrivant, l'année suivante, à l'une de ces religieuses, et lui rappelant le jour de saint Pierre-aux-Liens : « Il y aura un an, jour » pour jour, lui dit-il, que le Ciel vous délivra de vos » chaînes. Je serai, s'il plaît à DIEU, fidèle à l'en remercier; » et je le prierai qu'il vous dégage de mille menues choses » qui empêchent la parfaite union avec DIEU (1). » Il n'eut pas de peine à ramener ces quatorze religieuses à la vie commune, jusqu'alors bannie de cette maison, et à les dépouiller de tout esprit de propriété, vice qui, une fois introduit dans un monastère, en fait toujours une maison de dissipation, souvent même de désordre (2). Un changement si inespéré produisit une grande sensation dans tout le pays; et autant les gens de bien avaient été alarmés des scandales que donnaient depuis longtemps ces religieuses, autant furent-ils consolés de ce commencement de réforme qu'y introduisit le zèle de M. Olier. Il en écrivit en ces termes au Père de Condren, le 26 août suivant : « Mon très-honoré Père, après avoir été longtemps sans » vous parler des succès de l'Evangile, je vous dirai que » j'ai reconnu plus que jamais la puissance de DIEU sur » les cœurs. Nous avons vu, ces jours passés, des conver- » sions éclatantes s'opérer par les exhortations de ce ché- » tif prédicateur, qui ne sait monter en chaire que pour » faire rougir l'Evangile; c'est pourtant avec un tel in- » strument que DIEU a opéré les merveilles que je vous » raconterai à loisir. Nous nous trouvâmes appelés au » village nommé la Régrippière, où il y a un prieuré de » Fontevrault. Après quelques rebuts ordinaires à notre

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 384.

(2) *Vie de M. Olier, par M de Bretonvilliers*, t. I, p. 333. — *Id. par le Père Giry*, part 1re, chap. IX. *Ibid.* p. 515. — *L'Ann. Dominicaine*, *ibid.* p. 465.

» condition, nos exhortations furent reçues si heureuse-
» ment des religieuses et du peuple, que chacun était
» forcé de dire : *Je suis vaincu, je me rends :* nous
» vîmes des effets prodigieux de la puissance de Dieu sur
» les âmes. De la Régrippière nous sommes venus à Nan-
» tes, où nous attendons M. Vialar et M. Basseline † pour
» les mettre un peu en train et leur faire voir ce que
» c'est que la mission (1). »

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 43, 44.

III. Naissance de Louis XIV. La part que M. Olier y prend.

La joie de M. Olier fut augmentée encore par l'heureuse nouvelle qu'il apprit, et qui fit naître la plus vive allégresse dans tous les cœurs. Depuis longtemps la France gémissait sur la stérilité de la Reine : Louis XIII et Anne d'Autriche, après vingt-trois ans de mariage, n'avaient point encore eu d'enfants, et le duc d'Orléans frère du Roi n'avait qu'une fille. De tous côtés l'on adressait à Dieu des vœux et des prières, lorsqu'enfin la grossesse de la Reine se déclara, et le 5 septembre 1638, à onze heures du matin, cette princesse mit au monde un Dauphin, depuis Louis XIV, regardé généralement comme un enfant de miracle, et surnommé pour cela Dieudonné (2).

(2) *Essai sur l'influence de la religion en France, etc.* t. I, liv. II, p. 224. — *Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°*, p. 493.

La reconnaissance de M. Olier fut proportionnée à l'ardeur et à la générosité avec lesquelles il avait demandé à Dieu un si heureux événement. Il ne l'avait pas seulement sollicité par des prières ferventes, il avait encore offert, pendant longtemps, tout ce que son amour pour la pénitence lui inspirait d'austérités et de mortifications. C'est ce qu'on doit conclure d'une réponse assez remarquable que l'un de ses prêtres fit dans la suite au Roi lui-même. M. Picoté, c'était le nom de cet ecclésiastique, traversait un jour la cour du Louvre, en revenant de visiter

† Il paraît que M. Basseline, dont parle ici M. Olier, est le même qui fut établi vice-gérent et second official de Châlons, par M. Vialar lorsque celui-ci eut été promu au siége de cette ville. *Vie de M. Bourdoise, manusc.* in-4°, pag. 566.

la Reine-mère : le jeune Roi, qui l'aperçut, le fit appeler, et se recommanda à ses prières, sachant la haute estime que la Reine avait de sa vertu. Mais pour faire comprendre au Roi que cette recommandation n'était pas nécessaire, M. Picoté lui répondit avec simplicité : *Sire, vous nous avez coûté bien des coups de discipline à M. Olier et à moi* (1). Après la naissance de ce prince, M. Olier continua en effet de prier pour lui, et il demandait à DIEU que surtout on lui inspirât de bonne heure des sentiments dignes d'un roi très-chrétien et du fils aîné de l'Eglise. Son zèle lui aurait même fait désirer d'avoir quelque part à son éducation ; du moins il écrivait avant la mort de Louis XIII : « J'aurais fort souhaité qu'il plût un jour à » DIEU de me vouloir faire précepteur ou conducteur de » monseigneur le Dauphin de France, cet enfant de miracle, donné à la France par la très-sainte Vierge *, et » que l'on dit devoir faire merveilles pour la gloire de » DIEU. J'aurais beaucoup estimé cet emploi, tant à cause » que ce jeune prince nous a été donné des mains de la » sainte Vierge, que parce qu'il servirait beaucoup à la » France, étant instruit chrétiennement (2). »

(1) *Vie de M. Picoté, Ms. Bibl. Royale*, p. 50 et suiv.

* NOTE 2, p. 227.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, pag. 350. — *Copie de ces Mémoires*, t. I, p. 134, 135.

IV. M. Olier tombe malade. La mère de Bressand l'invite à aller se rétablir à Nantes.

M. Olier revenu à Nantes, après sa mission de la Régrippière, se proposait d'aller aider M. Meyster en Saintonge, et de retourner ensuite à Paris (3) ; mais sa présence étant encore nécessaire aux religieuses qui avaient été dociles à la grâce, DIEU, pour lui donner le moyen d'affermir leur conversion, permit qu'il fût alors atteint de la maladie qui régnait dans le pays, et dont les suites l'obligèrent de prolonger son séjour en Bretagne jusqu'au mois de janvier suivant (4). « Après ce petit travail, je » tombai malade, dit-il, le jour de la Nativité de la très- » sainte Vierge, pour récompense de mes pauvres petits » services ; c'est la plus précieuse que puisse recevoir un » chrétien. Cette maladie me prit dans ce saint jour par » lequel je commence toutes mes années, comme je les

(3) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 44.

(4) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, chap. IX. — *Ibid.* p. 516.

finis par la fête de l'Assomption. Notre-Seigneur m'a » toujours fait cette grâce, de me donner, en ce jour, des » témoignages du bien qu'il voulait opérer en mon âme. » Désirant donc m'obliger, par ce retardement dans le » pays, à fortifier l'ouvrage qu'il m'avait fait commencer, » il me retint au lit par sa miséricorde le jour de la Nativité de notre sainte maîtresse; ce qui continua assez » longtemps* (1). »

* NOTE 3, p. 227.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 155.

M. Olier, retiré alors à son prieuré de Clisson, avait dessein d'y demeurer jusqu'à son entier rétablissement, lorsque la mère Marie-Constance de Bressand, assistante du monastère de la Visitation de Nantes, lui envoya un exprès pour l'inviter à venir se rétablir dans cette ville, en l'assurant qu'il y trouverait, pour sa santé, toute sorte de secours. Cette religieuse avait eu le bonheur, avant son entrée en religion, de se mettre sous la conduite de saint François de Sales et d'apprendre de sa bouche le genre de vie auquel Dieu l'appelait*. Le respect de M. Olier pour la mémoire du bienheureux évêque de Genève, et la consolation qu'il goûtait à s'entretenir avec les personnes qui l'avaient particulièrement connu, lui firent accepter avec joie la proposition dont nous parlons; et, dès qu'il put faire le voyage, il se rendit à Nantes. La mère de Bressand, en l'invitant de la sorte, ne pouvait cependant lui donner d'autre logement que la petite maison du jardinier; mais elle savait que c'était le servir selon son goût; et il se félicita d'occuper alors un logement tout semblable à celui que saint François de Sales avait eu à Lyon pendant sa dernière maladie. Comme sa convalescence fut longue, il eut tout le temps de s'édifier, en entendant raconter à cette sainte fille toutes les particularités de la vie du bienheureux évêque, dont elle avait été témoin pendant plusieurs années; et il y prenait une satisfaction incomparable, disant qu'il souhaitait former sa conduite sur ce saint prélat (2).

* NOTE 4, p. 228.

(2) *Vie de la mère de Bressand*, in-12, 1676, p. 29.

V.
Sainte liaison de M. Olier et de la mère de Bressand. Ses rapports avec la sœur Boufard.

La mère de Bressand croyant retrouver en effet dans M. Olier quelque chose des vertus, des lumières et des grâces de saint François de Sales, ne mit point de bornes à son estime pour lui ; elle le pria même de la conduire dans les voies intérieures, et se dirigea depuis par ses conseils. L'auteur de sa Vie rapporte qu'elle avait conservé avec grand soin toutes les lettres de M. Olier ; mais que, craignant de ne pas lui survivre, elle les brûla presque toutes, pour dérober ainsi la connaissance des grâces dont Dieu la comblait. « Plusieurs ecclésiastiques, qui » communiquaient avec elle, ajoute-t-il, en faisaient une » grande estime ; mais, par-dessus tous les autres, ce » grand serviteur de Dieu, M. l'abbé Olier dont la sain- » teté est si connue aujourd'hui dans l'Eglise. » Aussi lui donna-t-il tous les détails de sa conversion et de ses divers rapports avec la mère Agnès (1) : tant elle lui avait inspiré de confiance par sa simplicité, sa droiture et l'élevation de ses sentiments.

(1) *Vie de la mère de Bressand*, p. 29.

Durant son séjour à Nantes, M. Olier eut aussi les rapports spirituels les plus intimes avec une autre grande servante de Dieu, la sœur Marie Boufard, dont la Vie a été pareillement donnée au public. Cette fille, née à Nantes d'une honnête famille, mais réduite à une grande pauvreté par la mort de son père, et devenue enfin maîtresse d'école, était en si grande réputation de sainteté, qu'on la consultait de toutes parts pour connaître la volonté de Dieu sur les affaires les plus importantes. Dès son enfance, elle avait été singulièrement prévenue de la grâce ; et Dieu lui avait inspiré des dispositions assez semblables à celles que nous avons vues en M. Olier, surtout un tendre amour pour la très-sainte Vierge, et une dévotion extraordinaire pour le très-saint Sacrement, qui lui aurait fait désirer d'être lampe pour se consumer entièrement à sa gloire. Comme les faveurs et les grâces dont Dieu la comblait, passaient tout-à-fait l'ordre commun, et

qu'elle craignait extrêmement l'illusion, elle fut ravie de pouvoir s'ouvrir à M. Olier; et ce serviteur de DIEU, trouvant en elle un esprit solide, un jugement droit, une simplicité rare, profita de ces heureuses dispositions pour la conduire dans la voie ordinaire des grandes âmes, la confiance aveugle et l'humilité * (1).

* NOTE 5, p. 228.

(1) *Vie de la sœur Marie Michelle Boufard*, in-8°. Nantes, 1700. — *Vies des Saints de Bretagne*, 1838, t. V, pag. 303.

VI. Vertus de la sœur de la Roussière.

Il fut aussi témoin d'une faveur bien extraordinaire que recevait de Notre-Seigneur une religieuse de la Visitation, dévorée pareillement d'une faim insatiable pour la divine Eucharistie, et qui s'appelait Françoise-Madeleine de la Roussière, fille d'un gentilhomme d'Anjou. Dans l'abrégé de ses vertus, que les religieuses de la Visitation de Nantes firent imprimer après sa mort, elles s'exprimaient de la sorte : « C'était une de ces âmes qui ne respirent que » DIEU, et n'aspirent qu'à lui à chaque instant; mais la » veille de ses communions, ce n'était qu'ardeurs et sou- » pirs continuels pour le Pain de vie. Elle en paraissait » tout en feu, jusqu'à en avoir le visage baigné de sueur, » au milieu même de l'hiver. Notre-Seigneur a bien fait » voir le plaisir qu'il prenait à entrer dans cette sainte » âme. Nous l'avons appris de plusieurs ecclésiastiques, » qui l'ont communiée, entre autres de feu M. l'abbé Olier, » qui, étant en cette ville, et logeant dans la petite mai- » son de nos jardiniers, disait souvent la Messe en notre » église, et communiait nos sœurs. Un jour il demanda » à notre très-honorée mère de Bressand comment se » nommait une des sœurs qui avait une rougeur au vi- » sage (c'était une marque qu'elle avait eue en naissant); » et, après qu'on la lui eut nommée, il dit qu'il fallait » bien que ce fût une âme très-pure, puisque la sainte » Hostie s'était détachée de ses doigts, et avait été d'elle- » même dans la bouche de cette chère sœur. Un autre » ecclésiastique, le recteur de la paroisse de Nort, qui est » encore vivant, demanda, il n'y a pas longtemps, si la » religieuse qui avait une marque au visage n'était point

» morte ; que c'était assurément une Sainte ; qu'il la » croyait telle, ayant vu la sainte hostie voler dans sa » bouche en la communiant (1). »

(1) *Abrégé des vertus de notre très-honorée sœur de la Roussière*, in-4°, p. 5.

VII. M. Olier consolide la réforme de la Régrippière.

Cependant la maladie de M. Olier traînait en longueur plus qu'on n'avait cru d'abord. Il écrivit au Père de Condren le 27 octobre de cette année 1638. « Mon très-honoré Père, depuis le départ de M. Boudet, je n'ai pas » eu un moment de santé parfaite ; une rechute, qui m'a » longtemps affaibli, a prolongé ma maladie. C'est une » fièvre tierce qui a été cette année une espèce de conta- » gion en Bretagne, occasionnée, à ce qu'on dit, par les » extrêmes chaleurs qui ont précédé cet été. Le pauvre » M. Vialar (je vous mande ceci en secret, car je pense » qu'il ne désire pas que madame sa mère le sache) est » atteint de la même fièvre ; mais la différence est qu'il » a pris son mal au champ de bataille, et non pas » moi (2). »

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 47.

M. Olier profita de son séjour à Nantes pour affermir la réforme qu'il avait si heureusement commencée à la Régrippière. Il visita plusieurs fois ces religieuses, et leur écrivit fréquemment des lettres pleines de ferveur, qui ne leur furent pas moins utiles que ne l'avaient été ses discours et sa présence. Ces lettres contribuèrent à l'affermissement de leur conversion, surtout en fortifiant le généreux courage de l'une d'elles, la sœur de Vauldray, que M. Olier appelle la marque et le sceau de son apostolat, et qui paraît avoir été cette même religieuse dont les exemples trop funestes avaient entraîné toutes ses sœurs dans le mépris des règles et l'amour du monde. Sa conversion fut aussi durable qu'elle avait été sincère ; et, depuis, elle conserva la plus profonde vénération pour M. Olier, qu'elle regarda toujours comme l'instrument de sa sanctification. * Enfin, avant de se séparer de cette communauté, il donna encore des avis de vive voix à toutes celles qui avaient profité de la grâce du salut, et leur laissa par

* NOTE 6, p. 229.

écrit des maximes propres à conserver parmi elles la vigueur de la discipline.

VIII. M. Olier revient à Paris.

Au commencement du mois de janvier 1639, il crut être assez rétabli pour reprendre le chemin de la capitale. Depuis qu'il avait vendu son équipage, il faisait ses voyages à cheval ; mais l'état de convalescence où il se trouvait, joint à la rigueur de la saison, ne lui permettait pas alors de voyager de la sorte. « Je faisais demander à mon Dieu quel» que ouverture, dit-il, pour sortir du pays, ne voyant pas » que je pusse me hasarder à faire ce voyage à cheval dans » cette saison, et à l'issue d'une si longue maladie. Alors, » par une providence manifeste de Dieu, un homme de » condition, sachant mon embarras, me fit offrir de me ra» mener avec lui dans un carrosse à six chevaux, en me » priant seulement de consentir qu'il s'arrêtât à une abbaye » un peu écartée du chemin, ayant à traiter avec l'abbesse. » Jamais circonstance n'avait été plus favorable ; car cette » abbaye était celle de Fontevrault, et j'avais grand besoin » d'y aller aussi moi-même pour en voir l'abbesse, afin de » consolider la réforme de la maison où j'avais travaillé, et » qui dépendait de cette abbaye (1). » Le changement que venaient d'opérer la présence et les exhortations de M. Olier avait d'ailleurs besoin, pour se maintenir, de quelque main habile à manier les esprits et à gouverner les cœurs. Il savait que, dans le voisinage de Fontevrault, entre autres religieuses, il y en avait une qui réunissait toutes les qualités nécessaires pour conduire cette œuvre à une heureuse fin. Il profita donc de la circonstance pour la demander à l'abbesse, et il l'obtint ; ce ne fut pas sans peine, à la vérité : mais les grands fruits que retira la maison nouvellement réformée, de la translation de cette fille, aussi prudente que pieuse, justifièrent, aux yeux de l'abbesse, la démarche de M. Olier, et rendirent sensibles à celui-ci les soins de la Providence, sur la portion du champ du Seigneur qu'il venait de cultiver (2).

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 155.

(2) *Copie des Mém. aut. de M. Olier*, t. III, p. 248, 249.

Il revint de Nantes à Paris, toujours comblé dans le chemin des consolations intérieures, que le bien-aimé de son cœur lui prodiguait presque continuellement; et s'empressa d'aller conférer avec le Père de Condren, qu'il n'avait point revu depuis son départ pour la Bretagne : jamais il n'avait trouvé plus d'onction et de grâce dans les paroles de cet homme de Dieu. « Après avoir fait connaître mon » état à notre très-cher Père, écrivait-il à la mère de Bressand, il m'expliqua les dispositions dans lesquelles je » me devais tenir, qui étaient les mêmes que j'expérimentais; c'étaient les sentiments communs et les mouvements ordinaires de mon oraison. Ce ne fut pas sans » laisser tomber trois ou quatre larmes que j'ouïs ces » saintes et divines paroles, ces inimitables conseils. Il » n'y a rien de pareil à cet homme dans le monde (1). Il » y a peu de jours, étant dans sa chambre, je me disais, » après avoir ouï la sagesse de Dieu par sa bouche, que » j'aurais bien souhaité que vous eussiez l'avantage d'avoir » part à ses admirables pensées. Ce n'est pas pour une fois » que je l'ai souhaité, mais plusieurs fois, ne possédant » aucun bien dont je ne voulusse vous voir participante (2). »

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 311, 312.

(2) *Ibid.* pag. 296.

IX.
M. Olier ne cesse de prier pour la conversion entière de la Régrippière.

Dans ses entretiens avec le Père de Condren, M. Olier s'occupa particulièrement des moyens de maintenir la ferveur parmi les religieuses de la Régrippière *; et Dieu répandit, sur cette communauté, de nouvelles bénédictions (3). Ce n'est pas que toutes eussent été dociles à la grâce; Dieu permit que, pendant trois ans, plusieurs demeurassent attachées à leur vie mondaine et dissipée, et se prêtassent mutuellement la main pour repousser le joug de la réforme. Celles qui avaient profité des exhortations du serviteur de Dieu, persévérèrent constamment dans la pratique de leurs observances; tandis que les autres, livrées à l'esprit d'indépendance et de schisme, faisaient souffrir toute la partie saine du corps. Ce fut pour M. Olier le su-

* NOTE 7, p. 230.

(3) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 300 *et alibi*.

jet d'une continuelle sollicitude : il priait presque sans cesse pour cette communauté (1) ; et il pria avec tant d'instances, qu'il mérita enfin, dans un second voyage qu'il fit en 1641, de renverser le mur de division, et de faire tellement régner la concorde dans cette communauté, que toutes n'eurent plus qu'un cœur et qu'une âme, comme nous le dirons dans la suite.

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 142.

Dans le séjour qu'il faisait alors à Paris, M. Olier achevait de rétablir ses forces, épuisées par la longue maladie qu'il avait essuyée en Bretagne * ; et pour sanctifier cette espèce de convalescence, il augmenta son oraison, et reprit l'étude de la théologie et de la sainte Écriture, qu'il avait commencée à son retour d'Auvergne. « Je me sentis » alors plus attiré à l'oraison, dit-il ; tellement qu'au lieu » d'une fois que je la faisais auparavant, j'obtins de mon » directeur de la faire deux fois par jour, une heure le » matin et autant le soir, excepté les jours d'étude, où je » n'en faisais le soir qu'une demi-heure. DIEU m'a fait » cette miséricorde, de ne jamais omettre l'heure entière » du matin, en quelque état que je me sois trouvé (2). »

* NOTE 8, p. 231.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 156.

X.
Voyage de M. de Quériolet à Paris. M. Bernard.

M. Olier et ses amis se préparaient ainsi, par la prière et l'étude, à reprendre le cours de leurs missions, lorsque DIEU, pour donner une nouvelle impulsion à leur zèle, et accroître leur confiance en son infinie bonté, voulut mettre sous leurs yeux un des prodiges les plus extraordinaires de sa miséricorde, dont l'histoire ecclésiastique fasse mention. Ce fut M. de Quériolet, converti depuis quelques années dans l'église de Loudun, pendant qu'on exorcisait les Ursulines de cette ville, devenues depuis si célèbres *. Sur la réputation de sainteté dont jouissait alors le Père Bernard, dit le *pauvre prêtre*, M. de Quériolet vint à pied de Rennes à Paris (3) pour le voir * ; et pendant les trois jours que celui-ci y demeura, le Père Bernard le présenta à saint Vincent de Paul, au Père de Condren et aux ecclésiastiques de la petite société dont M. Olier était membre.

* NOTE 9, p. 232.

(3) *On ignore l'année précise du voyage de M. de Quériolet à Paris ; Collet le met, par conjecture, à l'année 1638. — Vie de saint Vincent de Paul*, t. I, p. 282.

* NOTE 10, p. 233.

L'un d'eux, M. du Ferrier, a rapporté dans ses Mémoires les circonstances de cette entrevue. « Après le dîner, dit- » il, je le priai de nous raconter ce qui lui était arrivé à » Loudun, et quelles étaient les grâces que Notre-Seigneur » lui avait faites, afin que nous pussions lui en rendre » gloire. Nos amis présents s'étant joints à ma prière, il » parla pendant trois heures avec des sentiments d'humi- » lité et de confusion qui ne se peuvent exprimer (1). » M. du Ferrier donne ici un abrégé de cette conversation. On y trouve plusieurs circonstances très-remarquables de la conversion de M. de Quériolet, que les deux historiens de sa vie n'ont point connues *.

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 232.

* NOTE 11, p. 234.

Le père Bernard, qui fut l'occasion du voyage de M. de Quériolet à Paris, était un de ces hommes que DIEU suscite quelquefois pour confondre et condamner la fausse sagesse du monde, par une profession ouverte de la sainte folie de la croix. C'est le témoignage que lui rend M. Godeau, évêque de Vence (2). « Je l'ai toujours cru un grand ser- » viteur de DIEU, ajoute-t-il, et sa conduite m'a paru très- » sainte, parce qu'elle choquait en toutes choses, ou du » moins en la plupart, la conduite de la prudence hu- » maine (3). » Le zèle pour la gloire de DIEU, la dévotion envers la très-sainte Vierge, la liaison au Père de Condren, avaient été le principe d'une sainte et étroite union entre le Père Bernard et M. Olier. Mais surtout ce qui semblait leur avoir inspiré les mêmes sentiments, c'était leur tendre et ardent amour pour les pauvres ; et le plus bel éloge de la charité de M. Olier pour les malheureux a été, sans contredit, la comparaison qui fut faite de lui avec ce saint homme, par les pauvres eux-mêmes, qui croyaient, après la mort de celui-ci, le voir revivre dans la personne de M. Olier. Entre autres circonstances, un an après la mort du *pauvre prêtre*, le jour de l'octave de la FÊTE-DIEU, M. Olier assistant une multitude de ces malheureux, au parvis Notre-Dame, et leur donnant à tous des marques

(2) *Lettres de M. Godeau. Lett.* 0, pag. 17 4.

(3) *Ibid. Lett. à M. Renar.* p. 180.

de sa tendresse et de son respect pour les membres souffrants du Sauveur, on les voyait lever les mains et les yeux au ciel, et on les entendait dire avec attendrissement : *Voilà le Père Bernard ; il est ressuscité* (1). Nous verrons même, dans la suite, l'un de ces pauvres, le frère Jean Blondeau, domestique du Père Bernard, s'attacher, après la mort de ce dernier, à M. Olier, en qui il croyait avoir retrouvé son saint et charitable maître.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 154.

XI. M. Bourdoise se lie d'une étroite amitié avec M. Olier.

Durant le séjour que M. Olier fit cette année à Paris, après son retour de Bretagne, il se lia d'une étroite amitié avec un autre grand serviteur de Dieu, Adrien Bourdoise, instituteur de la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris (2). Cet homme, qu'on a comparé à Elie pour l'ardeur de son zèle, et à Jean-Baptiste pour sa sainte liberté à reprendre les petits et les grands*, se consumait de douleur en voyant les scandales de son temps, et surtout le dépérissement de la discipline ecclésiastique. La Providence semblait l'avoir suscité, dans ces temps malheureux, afin que par l'âpreté, la rudesse et les clameurs souvent importunes de son zèle, il réveillât, comme malgré elles, tant de sentinelles endormies de la maison du Seigneur ; et c'est avec beaucoup de raison que M. Maillard, l'un des disciples de M. Olier, mort supérieur du séminaire de Saint-Irénée à Lyon, et qui avait connu particulièrement M. Bourdoise, en a tracé ce portrait, qui le peint au naturel : « On pouvait lui appliquer, dit-il, les paroles » que les Scribes et les Pharisiens adressèrent à Notre-» Seigneur, dans un esprit de malice : Nous savons que » vous êtes véridique, et que vous enseignez en vérité la » voie de Dieu, sans avoir égard à qui que ce soit ; *et non » est tibi cura de aliquo*. Il était sans respect humain, » disant à chacun la vérité sans crainte, sans déguisement, » quoique d'une manière assez singulière. Il est vrai » que cette manière paraissait choquer la prudence hu-» maine, mais elle était pleine de la prudence des Saints ;

(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio, p. 548. — *Item. Ms.* in-4°, p. 542.

* NOTE 12, p. 236.

» et, tout en excitant quelquefois à rire, elle ne laissait pas » d'avoir de très-bons effets (1). »

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4°, p. 752.

Le trait dont nous allons parler en est lui-même une preuve. M. Olier, accompagné de M. de Foix et de M. du Ferrier, alla un jour à Saint-Nicolas pour visiter M. Bourdoise, et célébrer ensuite la sainte Messe dans cette église, le modèle des paroisses de Paris*. M. Bourdoise, qui connaissait le zèle et la piété de ces ecclésiastiques, désirait se lier particulièrement avec eux. Ravi d'une conjoncture si favorable, il chercha quelque prétexte pour les entretenir de la vie des clercs; et son esprit, si fécond en expédients, lui en fournit un tout-à-propos : car, après leur visite qu'il reçut fort honnêtement, lorsqu'ils en vinrent à lui demander la permission de célébrer la sainte Messe dans l'église de la paroisse, « alors, dit son historien, pour » avoir lieu de leur parler, il leur refusa net la faveur de » célébrer, » alléguant qu'il y avait dans leur extérieur quelque chose qui n'était pas entièrement conforme à la modestie ecclésiastique (2). On aurait peine à comprendre comment l'extérieur si pauvre et si exemplaire de M. Olier put donner quelque lieu à une correction de ce genre, si l'on ne savait que le zèle de M. Bourdoise alla jusqu'à reprocher un jour à saint Vincent de Paul de n'être qu'un homme timide et pusillanime, et même, en se servant d'une de ces expressions qui lui furent toujours familières, de l'appeler une *poule mouillée* (3). On peut bien croire que M. Olier, pénétré de si bas sentiments de lui-même, témoigna une humilité semblable à celle que saint Vincent de Paul fit paraître en cette occasion; qu'il se confondit et s'accusa de n'être qu'un misérable pécheur, indigne de monter à l'autel; et, ce qui montre que tels furent ses sentiments, dès ce jour il commença à fréquenter M. Bourdoise, comme l'un des hommes les plus capables de le perfectionner dans les vertus ecclésiastiques. L'historien de celui-ci, qui nous autorise à regarder cette correction comme un prétexte imaginé pour se mettre en rapport avec

* NOTE 13, p. 237.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio, p. 548. — Ms. in-4°, p. 512.

(3) *Vie imprimée du même*, in-4°, p. 454. — *Vie du même, par le Père de la Cour*, Ms. p. 223; in-12, imp. p. 342.

M. Olier, ajoute en effet : « Ce refus ayant donné lieu à » M. l'abbé Olier et à ses compagnons de s'entretenir avec » M. Bourdoise, comme c'était le dessein de ce dernier, » ils se sentirent si échauffés de son discours, qu'ils le » vinrent voir diverses fois, pour se faire instruire par » lui, et se remplir de l'esprit ecclésiastique : en sorte » qu'ayant M. Bourdoise pour maître dans la cléricature, » et le Père de Condren pour directeur, ils firent des pro- » grès étonnants dans la vertu et la science des Saints, par » les lumières qu'ils recevaient, tant de celui-ci pour la » vie intérieure, que de celui-là pour la discipline de l'E- » glise ; et qu'en honorant le Père de Condren comme leur » père spirituel, ils reconnurent toujours M. Bourdoise, » depuis cette première entrevue, comme leur maître dans » la vie cléricale (1). » M. Bourdoise ne tarda pas à fournir en effet un nouvel aliment à leur zèle*.

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-fol. p. 548.

* NOTE 14, p. 237.

XII. M. Bourdoise emploie M. Olier à une mission au diocèse de Chartres.

Dans une petite mission, qu'il venait de faire au château de la présidente de Herse, sur la paroisse de Marchefroy, près d'Houdan, au diocèse de Chartres, il avait reconnu les grands besoins spirituels de tous les villages circonvoisins. Voulant y remédier, il invita ces jeunes ecclésiastiques, et forma deux corps de missionnaires. Pour le premier, qui devait se porter çà et là, selon les besoins, il choisit M. Olier, M. de Foix, M. du Ferrier, M. Amelote et d'autres, qui passèrent plusieurs années dans ce ministère, annonçant, pendant l'été, le royaume de Dieu aux peuples de la campagne ; et il composa le second de plusieurs autres ecclésiastiques zélés, qui étaient venus spontanément se joindre à lui (2). Ils firent d'abord des missions sur les terres de la présidente de Herse, qui, sans doute, soutenait la bonne œuvre par ses largesses. Elle était parente de M. Olier, mère de M. Vialar, l'un de ces ouvriers, et si zélée pour la sanctification des ecclésiastiques, qu'elle contribua par sa générosité à l'établissement des exercices des ordinands à Chartres et à Paris*.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4°, p. 486.

* NOTE 15, p. 237.

Peu de temps après, M. Olier prêcha une autre mission

aux habitants d'Illiers, petite ville à cinq lieues de Chartres; elle laissa des fruits remarquables, non-seulement parmi les pauvres et les artisans*, mais aussi parmi les personnes considérables du lieu. De ce nombre était M. Bellier, officier de la Reine, illustre par ses alliances. Il était venu demeurer dans une terre auprès d'Illiers, et y avait conduit sa famille, composée de six enfants, quatre fils et deux filles. Les prédications de M. Olier produisirent dans leurs cœurs des impressions si profondes, que les deux demoiselles entrèrent dans la suite à la Visitation, deux de leurs frères embrassèrent l'état religieux; le troisième mourut jeune, et le quatrième, qui devint un fervent chrétien, étant mort peu après son mariage, sa veuve se retira dans la congrégation de *la Providence* pour s'y consacrer à Dieu (1).

* NOTE 16, p. 238.

(1) *Vie des religieuses de la Visitation*, t. IV. *Bibl. du premier monastère de Paris.*

XIII.
M. Olier est nommé coadjuteur de Châlons.

Pendant que M. Olier se livrait ainsi dans l'exercice des missions à toute la ferveur de son zèle, un illustre prélat le demanda pour coadjuteur. Henri Clausse de Marchaumont, évêque de Châlons-sur-Marne, gémissait depuis longtemps sur l'état affreux où le dépérissement de la discipline avait réduit son diocèse; et il faut convenir que ses inquiétudes ne pouvaient être mieux fondées. Le grand-vicaire de ce prélat en écrivait ainsi à M. Bourdoise : « Les » moindres ecclésiastiques de Paris valent ici leur pesant » d'or. Combien de pauvres âmes de la campagne périssent » en nos quartiers, par la faute de leurs curés, qui sont » ignorants et plus qu'ignorants, et qu'il est impossible d'ô» ter de leurs bénéfices (2) ! »

(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4°, p. 565.

Pour apporter un remède efficace à un si grand mal, l'évêque de Châlons avait conçu, depuis longtemps, le projet d'établir un séminaire dans son diocèse, et s'était même adressé à M. Bourdoise, mais inutilement. La réputation extraordinaire dont jouissait M. Olier lui fit penser qu'il trouverait en lui un homme capable d'exécuter ce dessein, et d'opérer la réforme que son grand âge ne lui permettait

plus d'entreprendre : en conséquence, il le demanda au cardinal de Richelieu pour coadjuteur. Ce ministre, jaloux de donner d'excellents évêques aux églises du royaume (1), fut ravi de la proposition, et promit de l'appuyer de toute son autorité; il lui eût été difficile en effet d'y joindre une recommandation plus forte : « Sire, dit-il à Louis XIII en » lui proposant M. Olier, c'est l'ecclésiastique qui me paraît » le plus propre à remplir dignement ce siége important, » et j'ose même assurer Votre Majesté que, dans tout le » royaume, je n'en connais pas de plus capable d'honorer » l'épiscopat par ses lumières, sa piété et sa prudence* (2). »

(1) *Vie (imprimée) de M. Bourdoise*, in-4°, liv III, p. 206. — *Vie de M. Vialar de Herse*, p. 6 — *Traité des séminaires, par Godeau*, pag. 6 et suiv. — *Lettres du même. Lettre* 37e, p. 121.

* NOTE 17, p. 241.

(2) *Mémoires sur M. Olier, par M. Baudrand*, p. 8. — *Vie de M. Olier, par Nagot*, liv. II, p. 84.

Il n'y avait, d'ailleurs, qu'une voix sur M. Olier; les suffrages publics l'avaient porté plusieurs fois sur les siéges épiscopaux qui venaient à vaquer; et, écrivant à la mère de Bressand, il lui disait, pour dissiper les alarmes que ces bruits lui donnaient de temps en temps : « Je n'ai point » ouï parler de changer de condition. Ce n'est pas la pen- » sée de notre révérend Père général, et encore moins » la mienne, quoi que l'on en dise çà et là; car il y en a » qui le souhaitent assez (3). » Le jugement du cardinal, joint à ces témoignages si honorables de l'estime publique, porta Louis XIII à ratifier sur-le-champ le choix de son ministre, et il nomma, au mois de juillet 1639, M. Olier à la coadjutorerie de Châlons.

(3) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 317.

XIV.
M. Olier refuse la coadjutorerie de Châlons.

Celui-ci était en mission lorsqu'il en reçut le brevet (4); ce coup imprévu l'obligea de se rendre auprès du Père de Condren pour prendre une décision. La réponse de ce Père fut toujours la même. « DIEU a d'autres desseins sur » vous, lui dit-il; ils ne sont pas si éclatants ni si honora- » bles, mais l'Eglise en retirera plus de fruits (5). » M. Le Royer de la Dauversière, instituteur des sœurs hospitalières de Saint-Joseph, de la Flèche, et dont nous parlerons dans la suite, vint le voir sur ces entrefaites, et l'assura pareillement que DIEU avait sur lui d'autres desseins *. M. Olier renvoya donc le brevet au cardinal, en lui témoi-

(4) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 336, 337.

(5) (*Cloysault*), *Vies Ms.* t. I, p. 256.

* NOTE 18, p. 242.

gnant sa reconnaissance pour l'honneur que le Roi avait daigné lui faire à sa recommandation (1). Cette négociation traîna néanmoins en longueur : « Je suis de retour à » Paris, où me retient l'affaire de Châlons, écrivait-il ; je » tâche de la terminer auprès du R. P. de Condren : » quand je parle de terminer, c'est me débarrasser que » j'entends (2). » Il paraît que le cardinal refusait d'accepter la démission de M. Olier, et que ce fut le motif du séjour de celui-ci dans la capitale. « Plus j'ai obligation à » Votre Eminence, lui écrivait-il, plus je suis obligé de » ne la pas laisser surprendre dans l'opinion qu'on pour» rait lui avoir donnée de moi. Il est vrai, Monseigneur, » que je dois me soumettre à la lumière que DIEU vous a » donnée pour la conduite de ce royaume ; mais je ne » puis m'abandonner au jugement de ceux qui, sans beau» coup de connaissance de cause, ont cru me rendre un » bon office auprès de Votre Eminence. » Il suppliait enfin le cardinal de ne pas l'obliger d'accepter cette charge, avant qu'il lui eût exposé de vive voix les motifs qu'il avait de la refuser (3). Le principal de ces motifs était sans doute l'opposition formelle du Père de Condren, dont il savait que le cardinal respectait singulièrement les sentiments, surtout dans cette matière. Aussi ne doutait-il pas que son directeur ne le dégageât tout-à-fait, malgré les instances contraires de sa famille et celles du chancelier Séguier. « Ne craignez rien pour Châlons, écrivait-il ; » je ne crois pas que l'on y fasse rien, puisque l'inclination » du R. P. général n'est pas que j'accepte : il me défendra » très-puissamment de cette affaire (4). »

Enfin, étant allé trouver le cardinal, il lui exposa tous les motifs de son refus. Surpris d'un si rare désintéressement (car on ne savait guère, en ce temps-là, ce que c'était que de refuser un évêché, surtout lorsque la dignité de pair de France y était jointe), le cardinal lui en donna publiquement des éloges, et lui promit sa protection (5).

(1) *Vie de M. Olier par M. de Bretonvilliers*, pag. 238. — *Vie du même, par le Père Giry*, partie 1re, chap. IX. — *Remarques historiques*, t. III, p. 516.

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 238.

(3) *Ibid.* p. 7.

(4) *Ibid.* pag. 201.

(5) *Histoire des Ordres religieux, par Hermant*, in-12. t. IV, p. 179.

Tout porte à croire que, cette fois encore, M. Olier vit, dans l'opposition du Père de Condren une preuve de son indignité ; car ce fut ce qu'il écrivit aux ecclésiastiques de l'assemblée du Puy, qui s'étaient empressés de le féliciter après sa nomination à ce siége. « La dignité dont vous » me parlez, dit-il, suppose de grands talents, qui surpas- » sent de beaucoup ma capacité; je prie Notre-Seigneur » qu'il me fasse la grâce de me tenir au nombre de ses » moindres petits serviteurs dans le saint emploi des mis- » sions, et qu'il ne souffre pas que je l'oblige à m'en exclure. » Demandez pour moi, Messieurs, qu'il me donne part » aux saintes qualités nécessaires à ces divines fonctions, » entre autres, une grande révérence pour Dieu, un grand » amour pour le prochain, un grand anéantissement de » moi-même, et une mort entière au monde, sans quoi je » n'oserais jamais me dire prêtre, ni votre confrère. Nous » avons ici M. Meyster, qui conserve toujours, pour vos » quartiers, la ferveur de son zèle. Après quelques mis- » sions que l'on a résolu d'entreprendre, il se propose » d'aller vous visiter, pour travailler dans votre diocèse. » J'espère que Dieu me fera la grâce de l'y accompagner, » n'étant retenu ici que pour achever quelques missions » que le Père de Condren, notre directeur, veut que nous » fassions de compagnie (1). »

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 65.

XV. La famille de M. Olier est irritée de son refus.

L'évêque de Châlons n'ayant pu obtenir M. Olier pour son coadjuteur, voulut au moins avoir, à son défaut, l'un des coopérateurs de son zèle; il demanda au Roi M. Félix Vialar, que nous avons vu, en **1638**, faire ses premiers essais dans les missions de Bretagne. La promotion de cet ecclésiastique fut un véritable sujet de joie pour M. Olier. Dès qu'il en eut appris la nouvelle, il écrivit à une personne de piété : « Je vous conjure de tout mon cœur de » prier pour M. l'abbé Vialar, notre bon cousin, que Dieu » a jugé digne d'être appelé à la coadjutorerie de Châlons; » et je prie Notre-Seigneur de verser sur lui la plénitude

» de son esprit, pour cette sainte charge (1). » Tous les parents de M. Olier ne partagèrent pas cette joie. Autant son refus avait donné d'admiration à tout Paris, autant excita-t-il contre lui leurs ressentiments et leurs murmures (2). Ceux d'entre eux qui désiraient le plus son avancement dans la carrière des honneurs, lui en firent des reproches très-vifs, et surtout sa mère; jusque là que ne pouvant goûter un refus qui lui paraissait si contraire à ce qui se pratiquait universellement, elle ne fut point assez maîtresse d'elle-même pour étouffer, dans le silence, les mouvements d'humeur et de dépit qu'elle éprouvait (3). Enfin elle ne garda plus de bornes, lorsque peu après la nomination de M. Vialar, et avant même que celui-ci eût reçu ses bulles, l'évêque de Châlons vint à mourir (4).

Mais, sans attendre ce moment, M. Olier était déjà sorti de la maison de sa mère, et demeurait à Saint-Maur-les-Fossés, près Paris *, avec ses amis que le Père de Condren avait enfin réunis en société. Ils y occupaient une maison qui appartenait à l'un d'eux, M. Brandon; et c'était là qu'ils avaient coutume de se retirer dans l'intervalle de leurs travaux apostoliques (5). Le Père de Condren, toujours occupé de l'établissement des séminaires, avait eu pour fin, en les réunissant de la sorte, de les préparer déjà à l'exécution de ce grand dessein; et ce fut aussi pour ce motif qu'il empêcha M. Olier d'aller reprendre ses missions d'Auvergne. « Le Père général, dit-il, a eu seul ce » pouvoir de m'empêcher d'y retourner, désirant m'as» socier à cette sainte assemblée dans laquelle je vis (6). » Sans leur découvrir cependant le fond de sa pensée, le Père de Condren leur avait proposé simplement de s'associer entre eux, et de se donner un chef pour continuer ainsi leurs missions jusqu'à ce que DIEU les appelât à une autre œuvre. Tous avaient applaudi à ce dessein, et choisi pour supérieur M. Amelote (7), qui, malgré sa jeunesse, car il n'était âgé que d'environ trente-un ans (8), avait déjà ac-

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 390.

(2) *Esprit de M. Olier*, t. II, p. 721 *et suiv.*

(3) *Vie Ms. de M. Olier*, *par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 339.

(4) *Vie de M. Vialar de Herse, Evêque de Châlons*, p. 6.

* NOTE 19, p. 242.

(5) *Attestations aut. — L'Esprit de M. Olier*, t. III, p. 5.— *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4o, pag. 512; Ms. in-folio, p. 548.

(6) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 134.

(7) *Mémoires de M. du Ferrier*, pag. 126.

(8) *Annales de la maison de l'Oratoire, etc.* t. I, p. 296. — *Cata-*

logue des auteurs de la Congrégat. de l'Oratoire, p. 315.

quis sur leur esprit beaucoup d'ascendant, par son savoir, sa maturité et son expérience ; et ce fut sous sa conduite qu'ils prêchèrent les diverses missions dont nous allons parler.

XVI.
Mission d'Amiens.

La première fut probablement celle d'Amiens, que le Père de Condren appelait *une mission de grâce, un dessein non des hommes, mais de Dieu* (1). Elle eut pour occasion un sermon qu'y prêcha par hasard M. Meyster, et qui remua toute cette grande ville (2). M. de Caumartin, qui en était évêque, eut alors la pensée d'y faire donner une mission en règle, et la grande réputation de M. Olier fut cause qu'on l'invita d'aller y prendre part. « On me presse, » écrivait le serviteur de Dieu, d'aller en mission à Amiens ; » mais j'ai à présent l'esprit si ouvert, par la bonté de » Dieu, à l'intelligence de l'Écriture sainte, dont il ne » m'avait point encore favorisé, que je ne sais si je dois » quitter cette lecture. Notre révérend Père de Condren, » qui me l'avait conseillée, me déterminera (3). » Ce fut en effet son directeur qui l'envoya à cette mission, avec MM. de Foix, du Ferrier, de Bassancourt et quelques autres, formant en tout huit missionnaires. On devait s'attendre à éprouver bien des contradictions, à cause de l'éclat que pouvait produire la mission d'Amiens, la première qu'on essayât de prêcher dans une grande ville. Saint Vincent de Paul et ses ecclésiastiques n'exerçaient ce ministère qu'à la campagne, et l'Oratoire, jusque là, s'était borné aux villages et aux hameaux. Aussi plusieurs personnes, à Paris, blâmèrent hautement cette mission, dès qu'on en eut connaissance ; et le Père de Condren crut devoir en écrire aux missionnaires, pour les encourager à poursuivre leur dessein : mais comme elle devait faire naître l'idée de tant d'autres missions, prêchées depuis dans les grandes villes du royaume, Dieu se plut à y opérer une multitude de conversions, et des prodiges de grâce presque inouïs. Dès le commencement, on se vit obligé d'associer dix-sept prêtres de la ville aux huit missionnaires pour les aider à

(1) *Discours et lettres du Père de Condren. Lettre 1re.*

(2) *Mémoir. de M. du Ferrier, Ms. Bibl. Sainte-Geneviève*, p. 78. — *Ms. Bibl. R.* p. 78.

(3) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 295.

entendre les pénitents, qui se présentaient en foule dans l'église cathédrale, toujours pleine d'auditeurs aux instructions, soir et matin (1). Le fruit le plus éclatant fut la conversion d'un colonel Suédois au service de la France, qui commandait huit cents cavaliers. Frappé d'une maladie mortelle, il abjura l'hérésie de Luther, détesta tous les maux qu'il avait faits à l'Eglise, reçut les sacrements avec une humilité comparable à celle du centenier, et, durant les trois jours qu'il vécut encore, il prêcha continuellement ses soldats *. Ils furent si vivement touchés de sa conversion et de ses paroles, qu'ils se convertirent tous eux-mêmes, et que leur ferveur devint bientôt, pour la ville d'Amiens, une seconde mission non moins efficace que la première. Jamais la miséricorde de Dieu n'éclata plus visiblement que dans la conversion de ces hommes de guerre; car, trois semaines après, ayant reçu ordre de marcher à l'ennemi, ils furent surpris dans une embuscade, et tous taillés en pièces (2). Voici ce que M. du Ferrier rapporte de leur conversion. « Comme ils ne pouvaient aborder nos » confessionnaux, qui étaient environnés deux heures » avant le jour, ils venaient nous attendre à la porte du » logis, et nous accompagnaient jusqu'à l'église, en disant, » pour nous faire compassion, leurs péchés tout haut, et » depuis combien d'années ils ne s'étaient pas confessés. » Hélas! disaient-ils avec larmes, nous ne savons quand » il faudra monter à cheval; nous en irons-nous sans avoir » été confessés? et mourrons-nous sans avoir eu l'absolu- » tion de nos crimes? Nous leur disions qu'il nous était » défendu de faire passer, par préférence, quelque pénitent » avant son rang, quelque désir que nous en eussions; » mais Dieu permit que ces bons Picards leur cédèrent vo- » lontairement la place. Ces soldats étaient devenus si » pieux et si exemplaires, qu'ils allaient le soir prier en » commun avec les habitants chez qui ils étaient logés, et » les excitaient à servir Dieu par leur ferveur. La recon-

(1) *Mémoir. de M. du Ferrier, Ms. Bibl. Sainte-Geneviève*, p. 73, 74, 75. — *Ms. Bibl. R.* p. 78, 79, 80.

* NOTE 20, p. 243.

(2) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 83.

» naissance alla si loin, que le conseil de ville, pour nous » remercier de la conversion de ces cavaliers, délibéra de » nous envoyer le présent de vin et de confitures qu'il fait » au gouverneur, à son entrée dans la province. Nous fûmes » fort surpris de ce compliment ; et, comme nous ne rece- » vions jamais de présents, nous ne voulûmes pas accepter » les confitures et les six grandes quesnes (ou cruches) » d'étain aux armes de la ville, pleines de vin, que les » sergents, vêtus de leurs robes rouges, nous présentaient, » et enfin nous leur persuadâmes de les porter à l'Hôtel- » Dieu (1) *. »

(1) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 83.

* NOTE 21, p. 245.

On peut se former une idée des effets étonnants que produisit cette mission, d'après les alarmes qu'en conçut le gouverneur, sur les représentations de quelques religieux, trop affectionnés à la gloire particulière de leur ordre. Il écrivit plusieurs fois au cardinal de Richelieu, que M. Meyster avait acquis un tel ascendant sur les habitants d'Amiens, qu'il était en état de les porter à tout, et même à se donner au roi d'Espagne, dont il était né sujet. Mais cette cabale ne servit qu'à accréditer de plus en plus les missionnaires, en mettant au grand jour leur parfait désintéressement. Le duc de Chaulne, gouverneur d'Amiens, continuant d'écrire au cardinal de Richelieu pour lui faire part de ses alarmes, le cardinal donna ordre à l'intendant de Picardie de l'informer de la vérité. C'était M. de Bellejambe, beau-frère de M. Brandon, l'un des missionnaires : il fit connaître la vraie cause de ces prétendus soupçons au cardinal, qui manda au gouverneur de demeurer en repos (2).

(2) *Mém. de M. du Ferrier, Ms. de Sainte-Geneviève*, p. 73, 74. — *Ms. Bibl. R.* p. 78, 79.

XVII. Missions de Montdidier et de Mantes.

Les fruits de cette mission, et tout ce qu'on en racontait, firent désirer aux habitants de plusieurs villes de Picardie de posséder à leur tour les missionnaires, pour recueillir quelque chose des grâces qu'ils répandaient avec tant de profusion. Ils prêchèrent d'abord la mission à Montdidier ; et après quelques semaines de repos, au lieu de retourner

en Picardie, ils se rendirent à Mantes, dans le diocèse de Chartres, où M. Éléonor de Valencé, évêque de cette ville, les invitait à venir prêcher la mission. Elle eut lieu (1) aux mois de juillet et d'août *, et produisit des fruits si extraordinaires, que les missionnaires y terminèrent cinq cents procès à l'amiable, sans qu'aucune des parties voulût réclamer contre le jugement des arbitres. Ils suivaient cette pratique dans toutes leurs missions. Plusieurs personnes, qui ne trouvaient pas leur compte à ces accommodements, accusèrent les missionnaires, devant le Parlement de Paris, de mettre les plaideurs au rang des pécheurs incapables d'absolution. Mais le chancelier fit dire à ces ecclésiastiques, dont plusieurs étaient ses parents, de continuer, les assurant que le Parlement ne se mêlerait pas d'une affaire de confession * (2).

(1) *M. Leschassier, Attestations authentiques*, p. 207.

* 1640.

* NOTE 22, p. 247.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 71.

Il paraît que les missionnaires ne se bornèrent pas à la sanctification des laïques, et qu'à Mantes, comme ailleurs, leur zèle s'étendit aussi au clergé. C'était la recommandation que leur faisait le Père de Condren. Une lettre qu'ils reçurent, le 18 août, de M. François de Harlay, archevêque de Rouen, montre qu'ils méditaient un dessein beaucoup plus vaste : le renouvellement de la discipline dans tout l'ordre sacerdotal. Comme ils avaient consulté ce prélat sur cette matière, et probablement sur un ouvrage qu'ils voulaient publier, il les félicite de leur noble entreprise, leur conseille d'extraire d'abord ce qu'il y a de plus essentiel dans les statuts et les décrets des conciles, et leur promet de coopérer à leur travail en y ajoutant des éclaircissements : en sorte, dit-il, que les prêtres sachent désormais la manière de se conduire en public et en particulier, et que l'on remette en vigueur les règles sacerdotales (3) †.

(3) *Lettre de M. de Harlay, parmi les lettres Ms. de M. Ameloie.*

XIX.
M. Bourdoise communique à M. Olier l'esprit paroissial.

Ce fut peut-être pour entreprendre ce travail, qu'en ter-

† Durant la mission d'Amiens, qui se prolongea plus longtemps que de coutume, le Père de Condren leur écrivait : « Je crois que

qu'ils surent dans la suite sur cette matière; du moins M. Olier, lui rappelant les soins qu'il avait reçus de sa part, lui disait : « Vous nous avez donné les premières » teintures de la cléricature; et entre autres à ce pauvre » novice qui vous écrit * (1). »

* NOTE 23, p. 247.

(1) *Lettre de M. Olier, dans la Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 545.*

XVII. Intrigues de l'abbé de Saint-Cyran.

Mais cette bonne harmonie entre M. Bourdoise et ces ecclésiastiques faillit d'être rompue par les intrigues de l'abbé de Saint-Cyran; et il ne sera pas inutile de faire remarquer, à cette occasion, le premier motif de l'éloignement de M. Olier et des siens pour ce patriarche de la nouvelle secte. Ce fut son orgueil révoltant qui les éloigna peu à peu de sa personne; car il osait bien, lorsqu'ils le visitaient séparément, témoigner un grand mépris pour le concile de Trente *, soutenir qu'il n'y avait plus d'Eglise, et que, depuis six siècles, personne que lui n'avait entendu le dogme de la grâce. M. de Bassancourt, M. de Foix, M. Brandon, et tous les autres ayant rompu tout commerce avec cet abbé, il s'efforça alors de séduire M. Bourdoise, et usa tour-à-tour de mille flatteries pour le gagner. Il paraît que celui-ci, peu familiarisé avec les matières de théologie, ne se tint pas assez en garde contre l'austérité hypocrite du sectaire : il écouta trop volontiers ses discours captieux, dit l'ancien auteur de sa Vie, et en eut même *l'esprit un peu embarrassé* (2). Pour l'éblouir, Saint-Cyran feignait sans doute de vouloir concerter avec lui les moyens d'arracher les scandales de l'Eglise, et de ramener dans le clergé la sévérité et la discipline des premiers temps. Mais à la fin M. Bourdoise reconnut le piége, et cessa de fréquenter cet abbé. Alors on usa d'un autre artifice. Les prétendus disciples de saint Augustin résolurent d'introduire, dans la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, un des disciples cachés du patriarche de la secte, pour qu'il y répandît secrètement le poison de l'erreur. M. Bourdoise n'aperçut pas d'abord ce nouveau stratagème; mais M. Olier et ses amis l'ayant

* NOTE 24, p. 248.

(2) *Vie de M. Bourdoise, Ms. in-4°, p. 677.*

bientôt découvert, dans leurs visites à Saint-Nicolas, crurent devoir lui déclarer qu'ils seraient contraints de rompre tout commerce avec lui, s'il recevait ce sujet; et M. Amelote, comme supérieur de la petite société, lui en écrivit en ces termes, le 4 octobre 1640, de Saint-Maur-les-Fossés : « Si vous gardez M. N.... à Saint-Nicolas, vous » refroidirez nos Messieurs; et vous gâterez plus, en un » jour, que vous n'aurez pu faire en beaucoup de temps. » Vous savez avec quel soin il faut entretenir ces com» mencements.... Mais vous pouvez vous assurer que » nous sommes munis contre toutes sortes d'attaques, et » résolus d'aimer la religion et l'Eglise. Vous savez » comme je parle franchement.... Continuez-nous votre » charité; nous profiterons de tout (1). » Cette lettre produisit sans doute son effet (2); car M. Bourdoise continua de les instruire, et de les exercer comme auparavant aux fonctions de leur état. Il paraît qu'elle n'empêcha pas néanmoins ce faux frère de séjourner quelque temps à Saint-Nicolas; et ce fut lui probablement qui pervertit un ecclésiastique de mérite et de talents, attaché depuis huit ans à cette maison, dont il semblait devoir être un jour et l'ornement et la gloire : nous parlons de Claude Lancelot, qui se fit un nom dans les lettres, et illustra même Port-Royal. Le perfide émissaire lui fit envisager, comme une grâce singulière, l'honneur d'être admis au nombre des disciples de Saint-Cyran (3); et il y réussit si bien, que Lancelot ne revint jamais de son fol enthousiasme. Après avoir tiré Lancelot de Saint-Nicolas, cet abbé enleva Antoine Singlin à saint Vincent de Paul, et s'attira encore Toussaint des Mares, qui commençait à se faire, dans la chaire, une brillante réputation (4). Nous aurons occasion de parler de ces deux derniers dans la suite.

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4°, p. 678, 679.

(2) *Vie du même*, par le Père de la Cour, de la Compag. de Jésus, Ms. in-folio. *Bibl. Mazarine*, p. 194.

(3) *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, par Besoigne, t. IV, p. 44.

(4) *Notice sur Port-Royal*, par Petitot — *Recueil de Mémoires*, etc. t. XXXIII.

NOTES DU LIVRE SIXIÈME.

ORIGINE DE LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME-DE-TOUTE-JOIE.

NOTE 1, p. 195. — Cette chapelle, lieu ordinaire de pèlerinage pour M. Olier, lorsqu'il était à Clisson, est située à un quart de lieue nord-est de cette ville, sur la route de Gétigné. Dans ses *Lettres Vendéennes*, M. le vicomte Walsh en a rapporté l'origine sur un bruit populaire, qu'il ne garantit pas (1), et qui, en effet, n'est pas entièrement conforme à l'ancienne tradition du pays, attestée encore aujourd'hui par les habitants de Clisson, les plus instruits et les plus graves. Leur relation, que nous mettons ici, pourra servir comme de correctif à ce passage des *Lettres Vendéennes*. Ils disent donc qu'Olivier de Clisson, père du connétable, revenant de visiter ses terres, et se trouvant dans l'endroit même où la chapelle est bâtie, fut abordé par un messager, qui lui annonça à la fois deux bonnes nouvelles : la naissance de son fils, dans la suite connétable, et la défaite des Anglais qu'il n'aimait pas ; et ils ajoutent que, dans les transports de sa joie, il promit de bâtir, dans ce lieu même, à l'honneur de la sainte Vierge, une chapelle, qui fut appelée depuis *Notre-Dame-de-Toute-Joie*.

(1) Tome II, *Lett.* XXXIV, in-12, 1826, p. 219.

Elle devint un lieu de pèlerinage pour les environs, et, avant la Révolution, treize ou quatorze paroisses s'y rendaient, en procession, à différents temps de l'année. Mais durant les désastres de la Vendée, elle eut le même sort que tant d'autres monuments, elle fut livrée aux flammes. Quoiqu'il n'en restât plus alors que les murs, on ne laissait pas d'y aller prier ; et une pieuse fille, appelée Jeanne Favrot, par un mouvement extraordinaire de dévotion, entreprit de mendier pour avoir de quoi la rebâtir. Pendant plusieurs années, on la vit assise auprès des restes de cet édifice, tendre la main aux passants ; elle y filait sa quenouille et chantait des complaintes (2), surtout les jours de foires et de marchés. Plusieurs se moquèrent de son entreprise, d'autres la chargeaient d'injures ; mais elle, sans se rebuter, continua sa quête, qui, d'abord, ne lui rapportait guère que des liards. Après que le calme eut été rendu à la Bretagne, elle alla, une petite image de la sainte Vierge à la main, intéresser la piété publique à Clisson et dans les lieux environnants. Les uns lui donnèrent

(2) *Ibid.* p. 221, 222.

du bois, d'autres de l'argent; plusieurs personnes aisées ouvrirent enfin leur bourse, et la chapelle fut rétablie. Aujourd'hui elle est célèbre encore par la dévotion des fidèles.

VOEU DE LOUIS XIII A NOTRE-DAME DE LORETTE.

NOTE 2, p. 201. — Louis XIII, en exécution du vœu qu'il avait fait à Notre-Dame honorée à Lorette, envoya dans ce sanctuaire un ange d'argent, qui présentait à la sainte Vierge un petit enfant d'or. Il offrit aussi deux couronnes garnies de diamants (1), estimées soixante quinze mille écus. On en mit une sur la tête de la sainte Vierge et l'autre sur celle de l'Enfant Jésus. La première portait cette inscription, bien digne de la piété d'un roi très-chrétien :

Tu caput ante meum cinxisti, Virgo, coronâ,
Nunc caput ecce teget nostra corona tuum.

On avait gravé sur la petite :

Christus dedit mihi,
Christo reddo coronam (2).

Le pape, à qui on montra ces présents, les bénit avant qu'on les portât à Lorette (3). On voyait autrefois à Issy, dans la chapelle de la maison de campagne du séminaire de Saint-Sulpice, bâtie sur le modèle de celle de Lorette, une représentation de ce vœu. L'ange, placé dans la *sainte Camine*, au côté de l'épître et à la hauteur de la naissance du treillis, avait les ailes éployées, et le visage tourné vers la statue de la sainte Vierge, à qui il présentait un petit enfant.

NOTE 3, p. 202. — La maladie, qui retint M. Olier en Bretagne en 1638, ne lui procura pas seulement le moyen d'affermir la réforme de la Régrippière; elle lui valut à lui-même un autre avantage : « Je dirai ici, rapporte-t-il, comment notre bon » Maître, qui voulait me réduire à aller à pied, m'ôta tout d'un » coup, par une maladie qui me prit le jour de la Nativité de ma » bonne Maîtresse 1638, une incommodité qui m'eût empêché » tout-à-fait de marcher, à cause d'un mal que j'avais au pied, » qui ne pouvait se guérir qu'avec des incisions, et dont la gué- » rison eût encore été bien incertaine. Je ne croyais même pas » que ma mère ni les miens eussent souffert que je me fusse » exposé au danger d'être estropié. Notre bon Maître y mit la » main lui-même et me guérit sans fer par cette maladie (4).

(1) *Histoire de l'Eglise*, par l'abbé *Choisy*, t. x, p. 450.

(2) *Description de Lorette. Ancône*, 1742, p. 60.

(3) Choisy, *ibid.*

(4) *Copie des Mém. de M. Olier*, t. III, p. 241.

LA MÈRE DE BRESSAND ET LA SOEUR BOUFARD.

NOTE 4, p. 202. — On aura fait l'éloge de la mère de Bressand en disant que saint François de Sales, dans une de ses lettres, l'appelle *une rare fille*, et que sainte Chantal avait coutume de dire qu'elle était en état d'opérer toute sorte de biens : son âme étant un pont bien fort sur lequel avaient passé toute sorte de mortifications et d'épreuves (1). Un des amis de M. Olier, dont nous parlerons dans la suite, a fait le portrait de la mère de Bressand en ces termes : « Je reconnus d'abord en elle beaucoup » de lumières, un recueillement et une modestie angélique, sans » aucune attache à sa volonté, quoique son naturel fût fort actif, » vif et prompt. Sa vertu dominante était l'humilité. Elle ne par» lait guère d'elle-même et de son intérieur sans larmes; et » souvent elle était de même dans l'oraison. J'ai vu peu de nos » sœurs employées dans la conduite, qui aient eu tant de béné» dictions qu'elle, et qui tournassent avec plus de facilité les » âmes vers DIEU (2). » Quoiqu'elle eût brûlé toutes les lettres de M. Olier qu'elle avait entre les mains, on en conserve encore vingt-trois (3), et parmi les *lettres* imprimées du serviteur de DIEU, les lettres CXI[e] et CLVIII[e] ont été adressées à cette religieuse (4).

(1) *Vie de la mère de Bressand*, p. 10, 13, 14, 16.

(2) *Vie de la mère de Bressand, ibid.* p. 56.

(3) IV[e] classe, p. 277, *et suiv.*

(4) *Vie de la mère de Bressand*, p. 134.

NOTE 5, p. 204. — Il paraît qu'après le retour de M. Olier, de Bretagne à Paris, la sœur Boufard, qui n'eut pas toujours des directeurs qui comprissent son état, craignit d'être dans une voie fausse, et en écrivit à M. Olier. « Quant à la crainte que vous » me témoignez d'avoir été trompée, lui répondait-il, vous devez » croire que vous méritiez bien de l'être, et néanmoins vous de» vez marcher en confiance avec DIEU... Abandonnez-vous à lui, » ma très-chère fille, sans tant examiner sa conduite. Marchez avec » lui en simplicité et confiance; une fille doit vivre ainsi avec son » père. Demeurez tout en lui, vous reposant sans soucis sur son » cœur paternel. Que nous sommes heureux, ma chère fille, *de » nous nommer et d'être les enfants de ce Père*. Qu'il soit béni, » loué, adoré et aimé de toute créature à jamais! qu'heureuse est » l'âme qui le peut continuellement aimer, et malheureuse celle » qui méprise cette facilité qui nous est offerte, et s'y rend in» fidèle! Ma très-chère fille, aimez donc, louez et adorez cet uni» que objet des esprits et des cœurs (5). » La sœur Boufard, frappée de l'édification que répandaient dans la ville de Nantes les religieuses de la Visitation, demanda d'être reçue dans leur communauté en qualité de sœur domestique. M. Olier, pour favoriser

(5) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 273.

son pieux dessein, écrivait à la mère de Bressand, alors supérieure de cette maison : « J'ajoute encore ce petit mot à la hâte pour » satisfaire à une pensée qui m'est venue, c'est que je ferai volon- » tiers 200 livres d'aumône à la petite sœur Boufard pour son entrée » chez vous, et même davantage s'il plaît à la Providence me l'in- » spirer (1). » Elle entra, en effet, à la Visitation, mais ses forces ne répondant pas à son courage, elle fut obligée d'en sortir. Elle y rentra néanmoins dans la suite à l'âge de cinquante-un ans, et y mourut en odeur de sainteté, âgée de quatre-vingt-sept ans (2). L'auteur de sa Vie nous apprend que dans les lettres imprimées de M. Olier, il y en a quelques-unes de celles qu'il avait adressées à la sœur Boufard (3), mais qui ne portent pas de nom.

(1) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 334.

(2) *Vie de la sœur Marie Michel. Boufard*, in-8°. *Nantes*, 1700.

(3) *Ibid.* p. 39. — *Vies des Saints de Bretagne*, t. v, p. 303.

SUR LA SOEUR DE VAULDRAY.

NOTE 6, p. 205. — M. Olier écrivait fréquemment de Clisson et de Nantes à la sœur de Vauldray, et ne négligeait rien pour la faire avancer dans la voie du renoncement, qui est l'âme de la vie religieuse. Comme dans les commencements de sa conversion elle avait quelque répugnance à quitter son argenterie, il lui écrivit : « Ma très-chère fille, ne manquez pas tous les jours à » mourir à votre sens, car vous y êtes bien attachée ; et si vous » ne faites la guerre continuellement à ce cruel ennemi, vous » serez toujours sensuelle, et, enfin, accablée par lui. Vous me » faites bien compassion quand vous me mandez la difficulté que » vous avez à quitter l'argent et à embrasser la vileté de l'étain » ou de tout autre métal ; car l'amour est, hélas ! bien petit dans » votre cœur. Aujourd'hui j'ai dîné chez les révérends Pères » chartreux, où l'on m'a donné une cuillère d'étain assez noire, » qui m'a fait ressouvenir de vous ; mais je n'ai rien trouvé là de » dégoûtant. Je prie DIEU qu'il vous donne la force à vous sur- » monter ; car ces vertus faibles et à demi établies lâchent sou- » vent le pied, et tournent en arrière (4). » Non content de donner aux religieuses de la Régrippière des marques de cette ardente charité pour leur salut, M. Olier l'étendit encore à quelques enfants, chargés, dans les dehors du monastère, des soins les plus grossiers, et, particulièrement, à un petit garçon à qui était confiée la garde de la basse-cour. Il avait eu occasion de connaître cet enfant pendant qu'il était logé dans l'humble réduit où nous l'avons vu se retirer. Par reconnaissance pour le bon accueil qu'il en avait reçu, ou par un effet de son zèle pour la jeunesse, qui le portait à avoir toujours des enfants auprès de lui pour les former à la vertu et aux lettres (5), il désira, durant son séjour en Bretagne, avoir celui dont nous parlons, ainsi qu'un

(4) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 345.

(5) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 261.

autre, qu'il avait pareillement connu à la Régrippière. Peut-être voulait-il les confier à quelqu'un des curés, dépendant de ses bénéfices, dont l'un, qu'il appelle la perle des pasteurs (1), établit, peu après, un séminaire de jeunes enfants. Quoi qu'il en soit, il écrivait familièrement à la sœur de Vauldray : « Je vous supplie » de me faire la charité de m'envoyer le petit écuyer de la no- » blesse de votre basse-cour, si sa fièvre l'a quitté; j'espère que » cet enfant sera bien docile (2). » Cette fièvre était sans doute la maladie épidémique qui régnait alors dans le pays.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 179.

(2) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 345.

NOTE 7, p. 207. — Le Père de Condren songeait toujours à la formation d'une société uniquement vouée au clergé; il ne fut pas d'avis que M. Olier dirigeât habituellement les religieuses de la Régrippière, et voulut qu'il se contentât de leur écrire quelquefois dans l'année. Cette résolution était de nature à affliger beaucoup ces bonnes filles, surtout la sœur de Vauldray, qui regardait les conseils de M. Olier comme un appui nécessaire à son salut. Pour la préparer à cette nouvelle et la consoler, M. Olier lui écrivit la lettre suivante : « Quoique sainte Thérèse ait pleuré le » départ de son directeur, sans que le Fils de Dieu le trouvât » mauvais, lui témoignant qu'on ne devait pas moins aux méde- » cins de l'âme qu'à ceux du corps, dont on peut légitimement » regretter l'absence; toutefois, dans la partie supérieure de son » esprit, elle était satisfaite du bon plaisir de Dieu, et s'accusait » elle-même de ses larmes en se plaignant à son Epoux. Faites-en » de même, ma très chère fille, et ne doutez pas que cette pau- » vre créature, demeurant séparée de vous, vous ne receviez da- » vantage que si elle vous était présente. Jésus, votre époux, ne » sera pas moins présent à votre âme, il le sera même bien davan- » tage, puisqu'il ôte d'auprès de vous celui qui vous le représen- » tait et suppléait à ses conseils. C'est à lui de combler maintenant » ce vide, et de vous récompenser de ce sacrifice avec une abon- » dance d'époux. Abandonnez-moi donc tout à lui, demandez- » lui qu'il me conduise où il voudra, qu'il dispose de moi selon son » bon plaisir, et protestez-lui que votre volonté est satisfaite de » la sienne : que vous ne voulez d'abord que lui, et ensuite en » lui seul ce qui lui plaira davantage. Je vous dis ceci pour vous » porter à ne vouloir rien que Jésus, et à vous mettre dans la » disposition où il veut voir ses épouses : ayez pour lui un » amour pur, aimant Jésus sans mélange des créatures, un » amour ardent qui vous porte vivement et fortement à faire » pour lui toutes vos actions sans lâcheté ni retardement, un amour » actuel, c'est-à-dire renouvelant les actes de l'amour le plus sou- » vent que vous pourrez (3). »

(3) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 349 *et suiv.*

Cette lettre ne fit pas sur l'esprit de la sœur de Vauldray toute l'impression que M. Olier aurait pu désirer ; voyant que cette âme encore faible, et qui avait besoin de ménagements, ne pouvait pas s'adresser sans de grandes répugnances aux directeurs qu'il lui avait assignés avant son départ de la Régrippière, il écrivit à la mère de Bressand qui portait le plus vif intérêt à cette communauté : « Si ma sœur de Vauldray n'est pas disposée à s'adresser à M. Basseline, M. de la Dauversière lui procurera, s'il est » possible, le R. Père Chauveau, jésuite... Je serais bien aise que » vous vissiez le R. Père lecteur des Capucins, s'il est encore à » Nantes. Il me paraissait très-grand serviteur de DIEU, et il eût » pu être beaucoup utile à notre pauvre fille, si elle n'eût cherché que la solide vertu. Mais quand on n'est pas bien détrompé » de la vanité du siècle, on cherche de l'éclat dans la vertu aussi » bien qu'en autre chose ; et, ordinairement, il y a de la fausseté. » Notre-Seigneur ne porte pas cet éclat avec lui, et ne le met pas » aussi dans ses vrais serviteurs. Il y met bien de la force pour » toucher et convertir ; mais peu d'éclat, d'extérieur et d'apparence. *Le royaume de Dieu ne vient point avec observation*, » dit Notre-Seigneur. C'est ce qui abuse nos pauvres filles ; car » sous ombre que je ne leur ai pas mis en face des personnes de » grand extérieur, ou qui, sous un extérieur fort humble, ne font » point d'actions et de discours éclatants, elles ne prennent point » en eux la croyance qu'elles devraient avoir, et cela est abus et » tromperie (1). »

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 313.

Le 11 mars il écrivit à la sœur de Vauldray elle-même ; et après l'avoir encouragée à servir DIEU avec un entier dégagement de toute consolation, il lui dit de s'adresser au Père Chauveau, lui faisant remarquer que l'abbesse de Fontevrault avait ratifié ce choix † (2). Mais la sœur de Vauldray étant tombée dans de grandes obscurités de conscience sous la conduite de ce nouveau directeur, le Père de Condren, qui craignait de la mettre à une trop rude épreuve, ordonna à M. Olier d'en reprendre la direction. Ce dernier écrivait à la mère de Bressand : « Le Père général, » quoique j'eusse destiné la sœur de Vauldray au R. Père Chauveau, m'a ordonné d'en reprendre le soin, crainte de la brouiller, comme cela était arrivé déjà. Elle m'en avait fait jusqu'ici » de continuelles instances, et d'ailleurs les soins et l'application » que DIEU m'inspire de donner à son âme ne sont point petits. » Je pense qu'à la fin vous aurez dit vrai en m'assurant que j'en

(2) *Ibid.* p. 339.

† L'abbesse de Fontevrault avait, comme on sait, le privilége de donner des dimissoires pour les ordres sacrés aux religieux de son ordre, et d'approuver les prêtres pour la confession sacramentelle (3).

(3) *Traité des bénéfices, par Gohard*, t. II, in-4°, p. 673. — *Histoire de l'ordre de Fontevrault, par le Père Nicquet*, in-4°, 1642, p. 326.

» dois répondre à DIEU. Cela me sera aisé si elle continue ; j'en » dirai autant de vous, ma pauvre fille (1). »

(1) *Lettre aut. de M. Olier*, p. 316, 317.

CHARITÉ DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION.

NOTE 8, p. 208. — Durant son séjour au monastère de la Visitation à Nantes, M. Olier crut retrouver, dans les soins qui lui furent prodigués, la charité si pure et si généreuse que lui avaient témoignée, dans une semblable occasion, les Dominicaines de Langeac, dignes héritières de l'esprit de la mère Agnès (2) ; et ce fut, sans doute, pour marquer sa reconnaissance qu'il donna au monastère de la Visitation un calice et une lampe d'argent, qu'on y conservait autrefois (3). Après son retour à Paris, il écrivait à la mère de Bressand : « Mandez-moi à quoi je vous serai utile, » car je dois vous servir de tout mon possible, après les obliga» tions que j'ai à votre très-chère maison, et à vous en particu» lier, qui avez fait une charité à un pauvre serviteur de DIEU, » qui doit s'en ressentir tout autant qu'il vivra. DIEU sait com» bien le souvenir de ce sejour m'est encore doux et le sera, » comme je pense, toujours (4). » Ces saintes filles, dignes héritières de l'aimable charité de leur bienheureux fondateur, non contentes de prier pour la santé de M. Olier, eurent encore l'attention, pour en accélérer le rétablissement, de lui envoyer plusieurs fois des présents de leur façon. Il était trop jaloux de se mortifier pour aimer à recevoir de ces sortes de douceurs ; il ne crut pas cependant devoir les refuser ; mais il ne les accepta qu'à condition de n'en plus recevoir à l'avenir. « Je vous remercie » de votre présent, écrivait-il, vous avez toujours trop soin de » ce corps. Faites mes excuses à notre révérende mère de ce que » je ne lui écris ; je ne laisse pas de la remercier de ses dignes » présents ; mais à la charge, s'il lui plaît, que cela ne sera plus. » Toute la communauté aussi me favorise trop, et ce sera à elle » que je serai redevable de la santé et non à autre chose. Ses » prières seront plus efficaces que ce que vous m'avez envoyé, » quoique pour un autre, et en soi-même, ce soit très-excel» lent (5). »

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 136.

(3) *Pièce Ms. envoyée de Nantes à M. Emery.*

(4) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 283.

(5) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 300. *et alibi.*

POSSESSION DE LOUDUN.

NOTE 9, p. 208. — La publicité qu'on donna, mal à propos, aux exorcismes des Ursulines de Loudun, y attirait la foule comme à un spectacle, et chacun en raisonnait à sa façon, ainsi qu'on a fait depuis. Les mécontents, par la haine qu'ils portaient au cardinal de Richelieu, ne virent dans cette possession qu'une intrigue de cour, ménagée adroitement, pour pallier aux yeux du

peuple la vengeance cruelle et atroce de ce puissant ministre, qui, disaient-ils, avait fait expirer dans les flammes le curé de Loudun, auteur, non d'une vraie possession, mais d'une chanson satirique contre sa personne. Le roi voulut se faire instruire de cette affaire fameuse, et, en conséquence, on envoya à Loudun des hommes très-exercés dans la conduite des âmes, pour informer sur la nature de la possession. De ce nombre fut M. Picoté, l'un des compagnons de M. Olier, qui contribua beaucoup à l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, et que nous ferons connaître dans la suite de cet ouvrage. Il alla à Loudun en doutant que cette possession fût réelle; et, après l'examen, il demeura si convaincu de sa vérité, qu'il dit : « Je ne doute plus que le démon seul n'en soit l'auteur, non moins que des épreuves du saint homme Job (1). » Ce fut aussi l'avis de M. Meyster, envoyé de son côté à Loudun par l'évêque de Saintes; et ce qui se passa lorsqu'il était présent aux exorcismes montre la haute réputation que ce célèbre missionnaire s'était acquise, et la dévotion extraordinaire qu'il avait envers la Mère de Dieu, au crédit de laquelle il devait sa conversion et sa persévérance (2). On rapporte encore que M. de Foix étant présent à ces exorcismes, le démon, après lui avoir reproché son humilité et son amour pour les pauvres, déclara que cet ecclésiastique avait de grandes obligations à saint Joseph, par le crédit duquel il avait obtenu bien des grâces, pour lui et pour les autres, qui devaient se sanctifier par ses soins (3).

(1) *Vie Ms. de M. Picoté. Ms. de la Bibl. du Roi*, p. 50 *et suiv.*

(2) *Lettre originale de M. Meyster à l'Évêque de Saintes, parmi celles du Père Amelote.*

(3) *Vies de quatre Évêques engagés dans la cause de Port-Royal*, in-12, 1756, t. II, p. 118.

LE PÈRE BERNARD.

NOTE 10, p. 208. — Le jour même de son arrivée à Paris, M. de Quériolet rencontra le Père Bernard d'une manière assez singulière. Le récit que M. du Ferrier fait de cette rencontre est tout-à-fait conforme au caractère du Père Bernard, qui était, dit-on, un fort grand parleur. « M. Bernard m'ayant rencontré, » me dit avec son humeur extraordinaire, qu'il voulait me faire » part d'une rencontre assez plaisante qu'il avait eue le même » jour. Comme j'allais, dit-il, du côté des Chartreux, j'ai vu venir » à ma rencontre un homme à pied, tout couvert de poussière, » avec une soutane retroussée, d'une assez mauvaise mine, qui » m'a demandé si je saurais lui dire où loge un certain M. Bernard, autrement dit le *pauvre prêtre*. Je lui ai demandé s'il le » connaissait, et ce qu'il avait à faire avec lui. Je viens, dit-il, » pour le connaître, parce qu'on m'a dit qu'il était homme de » bien et un peu fou. Me trouvant surpris de ce discours : Je ne » sais, lui ai-je répondu, si vous êtes guère plus sage que lui.

» Peut-être est-ce vous, continua-t-il, à qui je parle ? Oui, c'est » moi, dis-je : là-dessus, il m'a étroitement embrassé, me disant : » Je suis Quériolet, je viens exprès de Bretagne pour avoir la » consolation de vous voir. J'en ai fait de même, le connaissant » par sa réputation depuis qu'il a été converti à Loudun par le » ministère du démon qui possédait les religieuses (1). » M. de Quériolet, en disant que le Père Bernard était un peu fou, parlait, selon l'opinion vulgaire, comme l'indiquent ces paroles de M. Godeau, évêque de Vence : « Le bon M. Bernard n'avait point » de science éclatante ; son zèle paraissait indiscret plutôt que » prudent en beaucoup d'occasions, ses discours publics semblaient ridicules, on trouvait mille choses à redire à sa con- » duite... Cependant son sort est entre les Saints... Voilà que les » sages, les doctes et les plus prudents confessent qu'il a trouvé » le chemin de la vie (2). »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 252.

(2) *Lettres de M. Godeau, Evêque de Vence. Lettre 80*, p. 174.

CONVERSION DE M. DE QUÉRIOLET.

NOTE 11, p. 209. — Les personnes jalouses de connaître tout ce qui peut inspirer une vive confiance en Marie, nous permettront de faire ici une courte digression pour rappeler un trait ignoré jusqu'à ce jour, et bien propre à montrer son amour et sa puissance. D'ailleurs nous suppléerons en quelque sorte, par là, à une lacune que le dernier des historiens de M. de Quériolet a regretté de ne pouvoir remplir. « Il eut à Paris, dit-il, des » conférences particulières avec le Père de Condren et saint » Vincent de Paul, mais ses historiens ne nous en ont pas con- » servé le détail (3). » — « Voici, en abrégé, rapporte M. du Fer- » rier, ce que M. de Quériolet nous dit en nous faisant le récit » de sa conversion : Vous resterez d'accord, Messieurs, après avoir » eu connaissance de mes crimes effroyables, que je suis un » exemple de la plus extraordinaire miséricorde de Dieu. J'ai » passé ma vie jusqu'à l'âge de trente-cinq ans dans la pratique » de toutes sortes d'abominations, et dans la profanation des sa- » crements que je recevais pour paraître catholique et vertueux. » Après quelques années, je me trouvai saisi d'une haine si » étrange contre la personne de Jésus-Christ, que je sortis du » royaume pour aller à Constantinople me faire turc. J'avais ap- » pris qu'un chiaoux du grand Seigneur était à Vienne pour négo- » cier quelques affaires avec l'Empereur : je fis diligence afin de » l'accompagner à son retour ; mais l'infinie miséricorde de Dieu » en disposa autrement, quoique ma malice l'eût de nouveau hor- » riblement méprisée, comme je vais vous dire. Traversant une

(3) *Collet, Vie de saint Vincent de Paul*, t. I, p. 282.

» forêt d'Allemagne, je tombai la nuit entre les mains de voleurs » qui tuèrent d'abord deux hommes que je menais; me voyant » moi-même couvert de leurs feux, je fis alors le vœu d'aller à » Notre-Dame de Liesse, si DIEU me garantissait de ce danger. Il » m'en garantit en effet. Mais, hélas... je continuai mon impie ré- » solution, et me hâtai pour joindre le chiaoux que je ne trouvai » plus à Vienne. Dans l'espérance de l'atteindre, car il n'y avait » qu'un jour qu'il était parti, je pris un bateau sur le Danube, et » le suivis jusqu'à la frontière de Hongrie, où on m'arrêta, ne » m'étant point muni de passeport.

» Je descendis à Venise, à cause des commodités fréquentes » qu'on y rencontre pour Constantinople, et je m'enrôlai pour » soldat de cette république dans la garnison de Malamoque, d'où » partent les vaisseaux. Mais DIEU permit que, durant six semaines, » il n'en sortît aucun du port, et, dans l'ennui où j'en étais, je » quittai la garnison sans congé pour revenir en France ; ne con- » sidérant pas le péril que je courais en désertant. Lorsque je fus » à Paris, on m'apprit la mort de mon père, que l'affliction de » mon malheureux voyage avait sans doute avancée. Alors je me » fis huguenot par intérêt, et comme je n'avais aucune religion, » et que ma famille m'offrait des avantages pour me ramener à » l'Eglise, je me refis aussi catholique. Je continuai mes commu- » nions sacriléges avec une débauche épouvantable. L'excès du » vin, quoique je ne m'enivrasse pas, me jetait aussi dans une » humeur si fâcheuse que j'eus beaucoup de querelles; j'avais » une soif continuelle du sang humain, et je tuai plusieurs per- » sonnes en rencontre et en duel ; et, pour me mettre à couvert » de la justice, j'achetai une charge de conseiller au parlement » de Rennes, quoique je n'eusse aucune connaissance du droit.

» Pendant ces désordres abominables, DIEU me préserva deux » fois de la mort, mais je n'en devenais que plus furieux et plus » impie. Ainsi, dans l'une de ces circonstances, après d'horribles » blasphèmes que j'avais vomis contre DIEU, la foudre tomba sur » ma chambre pendant que je dormais, et en emporta le couvert » et le plancher, et même le ciel de mon lit, en sorte que je me » sentis couvert d'une ondée de pluie qui accompagna le tonnerre : » je me mis à blasphémer de nouveau, défiant le tonnerre et celui » qui l'avait lancé. Il me revint cependant quelques remords, et » j'eus la pensée de me convertir; j'allai même prier les Char- » treux de me recevoir dans leur Ordre, mais le troisième jour, » je les quittai sans leur dire adieu ; et dès lors, je devins abso- » lument athée, étant persuadé qu'il n'y avait ni DIEU, ni Paradis, » ni Enfer, ni Démons (1). »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 253 et suiv.

M. de Quériolet en était venu à cette affreuse extrémité lorsqu'il se rendit à Loudun. Dans le voyage, il avait entendu parler des possessions de cette ville, qu'il regardait, selon son expression, comme des supercheries de bohémiennes, ne croyant pas même à l'existence des démons; et il y alla, par amusement, comme s'il fût allé à une vraie comédie. Mais la miséricorde divine l'y conduisait pour le terrasser et le convertir. Il s'était approché de très-près afin d'être témoin de l'exorcisme; lorsque la possédée, qu'on exorcisait alors, se tournant vers lui, le démon, par la bouche de cette fille, se mit à vomir d'effroyables blasphèmes contre Dieu, l'accusant d'injustices, de ce qu'après avoir réprouvé tant d'anges pour un seul péché, il voulait faire miséricorde au plus méchant des hommes, qui en avait commis une infinité de bien plus horribles; et de ce qu'il lui avait arraché des mains ce misérable, ce blasphémateur, cet athée, lorsqu'il fit à Notre-Dame de Liesse ce vœu qu'il n'avait jamais accompli, et quoiqu'il fût indigne des bienfaits de cette Vierge.

Ce reproche d'avoir violé un vœu, dont M. de Quériolet n'avait jamais parlé à personne, plus formidable que la foudre, brisa sur-le-champ la dureté jusqu'alors invincible de ce cœur. Abîmé dans un océan d'amertume, il gagna une chapelle voisine, et là, tombant la face contre terre, il donna un libre cours à ses pleurs. On crut qu'il était malade, on voulut le relever; mais ses larmes firent connaître la nature de son mal. Après avoir passé la nuit prosterné sur le pavé de sa chambre, en l'arrosant sans cesse de ses larmes, il fit le lendemain sa confession générale; et, commençant sa nouvelle vie par le pèlerinage voué à Notre-Dame de Liesse, il renvoya d'abord ses domestiques, donna aux pauvres tout ce qu'il avait avec lui, se revêtit lui-même de l'habit d'un pauvre, et fit tout le voyage nu-pieds, nu-tête, demandant l'aumône et pleurant sans cesse ses péchés. De Liesse, il alla de la même manière à la sainte Baume, en Provence, afin d'obtenir, par l'intercession de sainte Madeleine, quelque part de son esprit de pénitence et de son amour pour Jésus-Christ. Il revint à Rennes dans le même état, et persévéra jusqu'à la mort dans la rigueur de sa pénitence et de ses humiliations, s'étant condamné à ne jamais regarder que la terre, faisant huit ou dix heures d'oraison par jour, et ne prenant presque aucune nourriture depuis le jeudi à midi jusqu'au dimanche à la même heure (1).

(1) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 252 *et suiv.*

ÉLOGE DE M. BOURDOISE.

NOTE 12, p. 210. — *Elogia viri religiosi D. Bourdoise.*

Hic fuit Elias more et clamore Joannes,
Ore Nathan, curâ Paulus, amore Petrus.

Hic fuit Elias more, quia zelo zelatus est pro Domino Deo exercituum ;

Et clamore Joannes, quia non timuit à facie potentûm, et dedit Dominus verbum suum in ore ejus ;

Ore Nathan : aperuit enim os suum in parabolis, et sine parabolis non loquebatur ad eos ;

Curâ Paulus : instantia siquidem quotidiana et sollicitudo omnium Ecclesiarum fuêre partes illius ;

Amore Petrus : non enim oves tantùm, sed et agnos verbo et exemplo pavit in innocentiâ cordis sui (1).

(1) *Vie de M. Bourdoise, Ms.* in 4°, p. 1059.

NOTE 13, p. 211. — La vie manuscrite de M. Bourdoise, in-4°, suppose, *pag.* 486 *et* 1046, que cette rencontre avait eu lieu l'année 1637 au plus tard, tandis que le manuscrit *in-folio* la rapporte à l'an 1639. Cette dernière date nous paraît être la véritable ; au reste, celle de 1637 est insoutenable pour plusieurs raisons, entre autres, parce qu'elle suppose que M. du Ferrier aurait demandé à dire la sainte Messe, cette même année, à Saint-Nicolas, tandis qu'il ne la dit, la première fois, que le jour de l'Ascension de l'année suivante, 1638 (2).

(2) *Mémoires de M. du Ferrier, Ms. de Sainte-Geneviève*, p. 43. — *Bibl. R.* p. 47.

NOTE 14, p. 212. — M. Bourdoise alla un jour, par dévotion, visiter l'église de l'abbaye de Saint-Denis avec trois ecclésiastiques de la petite société du Père de Condren, M. Brandon, M. Amelote et M. Barrault, et le trait qui arriva dans cette rencontre confirme encore ce que nous avons remarqué de la trempe de son zèle et de son esprit. « Ayant aperçu dans la sacristie, dit » son historien, un homme en habit et en manteau court, botté » et éperonné, qui confessait un prêtre revêtu de l'aube et de » l'étole, il envoya chercher, sur-le-champ, le révérend Père » prieur de l'abbaye ; et sitôt que celui-ci fut arrivé : Mon Père, » lui dit-il, venez voir, venez voir un soldat qui confesse un prê» tre. Cette remontrance eut son effet, car sur-le-champ le prieur » défendit sévèrement au religieux sacristain de souffrir jamais » de pareils abus (3). »

(3) *Vie de M. Bourdoise, Ms.* in-4°, p. 1016.

NOTE 15, p. 212. — Pendant que M. Olier et les coopérateurs de son zèle étaient chez la présidente de Herse, M. Bourdoise fit à un official qui vint le visiter, une remontrance de sa façon,

qui produisit les plus heureux résultats; nous laisserons encore ici parler son historien. « Cet official était en habit, dit-il, avec » des moustaches et de grands cheveux, selon la coutume des » prêtres de ce temps. M. Bourdoise voyant qu'il se raillait de » l'extérieur de M. Olier et de ses compagnons, qui étaient en » effet dans toutes les formes, il l'entreprit à son tour; et, après » une bonne vesperie qu'il lui fit devant tout le monde, il lui » prouva si solidement l'obligation qu'il avait lui-même d'imiter » ceux dont il se raillait, que, sur l'heure, l'official se fit faire la » couronne, les cheveux, coupa ses moustaches et prit une sou-» tane. Un autre chanoine de la même cathédrale, qui y occupait » la dignité de chantre, et avait accompagné l'official, convaincu » par les mêmes raisons, en fit autant, avec résolution de vivre » à l'avenir d'une manière beaucoup plus ecclésiastique qu'ils » n'avaient fait l'un et l'autre jusqu'alors (1). »

(1) *Vie de M. Bourdoise*, *Ms.* in-4°, p. 1034.

Un jour que les missionnaires étaient à table, M. Bourdoise leur fit une question d'abord assez singulière, mais dont le dénouement fut aussi honorable aux missionnaires, qu'agréable aux pauvres villageois accourus de loin pour entendre leurs discours. A peine avait-on servi le premier plat, qu'il s'avisa de demander si ces Messieurs, qui avaient prêché avec tant de force et de zèle, avaient fait chacun leur sermon: on lui répondit que la question ne pouvait pas être douteuse. « C'est de quoi je doute encore, » répliqua M. Bourdoise, je voudrais bien m'en assurer par les » effets. Nous avons déjà pris une partie de notre réfection, et il » y a ici une infinité de pauvres paysans, venus de huit ou dix » lieues pour vous entendre, qui n'ont pas même un morceau de » pain. Ils sont en danger de tomber de défaillance en retour-» nant chez eux. Messieurs, croyez-moi, faisons votre sermon; » donnons-leur le reste de notre dîner et nous contentons d'un » peu de dessert. » La proposition fut adoptée et exécutée sur-le-champ (2).

(2) *Vie de M. Bourdoise*, *Ms.* in-4°, p. 488.

FRANÇOISE FOUQUET.

NOTE 16, p. 213. — Durant la mission d'Illiers, au diocèse de Chartres, M. Olier eut lieu d'admirer, dans la personne d'une pauvre fille de ce pays, les soins paternels de la Providence sur les âmes simples et innocentes. Ce fut Françoise Fouquet, aveugle depuis quarante ans, et sur laquelle M. du Ferrier nous a laissé une notice fort édifiante.

« La mémoire de cette fille admirable, dit-il (3), m'est restée si » présente, que je puis en parler ici pour honorer les amis de » DIEU, et montrer l'une de ces âmes, vrais trésors de l'Eglise,

(3) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 129 *et suiv.* — *Vie de M. Bourdoise*, *Ms.* in-4°, p. 47.

» que Dieu se plaît à tenir cachés dans le secret de sa face, parce » que seul il les connaît. Un dimanche, à l'office des vêpres, je » me trouvai obligé d'aller assister une pauvre fille extrêmement » malade, celui de nos messieurs qui avait ce soin n'étant pas là. » On me conduisit dans une petite maison d'un artisan qui avait » son entrée dans le cimetière, et j'y vis une fille malade, couchée » sur une paillasse et le visage à demi couvert parce qu'elle était » aveugle; elle s'appelait Françoise Fouquet, et était âgée de » 32 ans. Après avoir prié à genoux, comme il est convenable de » faire en abordant les malades, je lui demandai comment elle se » portait : elle me répondit qu'elle avait le désir de se confesser; » et comme je demandais encore ce que le chirurgien et l'apo- » thicaire jugeaient de sa maladie : Ah ! Monsieur, me dit-elle, » à Dieu ne plaise que j'appelle les médecins du corps plus tôt » que celui de l'âme. Ensuite elle se confessa, mais d'une ma- » nière si spirituelle, avec un discernement si grand de ses fau- » tes, des infidélités aux grâces de Dieu, des manquements qu'elle » avait commis en ne rendant pas à chaque mystère ses devoirs, » suivant les fêtes de l'année, qu'elle me remplit d'admiration et » d'étonnement; son regret et ses larmes pour avoir si mal ré- » pondu aux bienfaits de Dieu, étaient capables de toucher les » cœurs aussi endurcis que le mien. En voyant une fille pauvre » et aveugle, si remplie des richesses de la sagesse et de la science » célestes, je demeurai convaincu que Dieu cache aux savants » des choses qu'il révèle et découvre aux petits. Enfin, je trouvai » qu'elle savait toutes ces hautes vérités dont le Père de Condren » nous instruisait dans ses conférences, et tout cela joint à de » très-rares vertus.

» Cette fille était devenue aveugle à l'âge de douze ans, où elle » perdit sa mère : son père, qui était vigneron d'Illiers, prit alors » une seconde femme, qui avait peu d'inclination pour Françoise, » et la chassait du logis, dès qu'au point du jour son mari était » allé au travail. Cette pauvre aveugle, avec une patience singu- » lière, allait se mettre sous un buisson, qui n'était pas fort éloi- » gné, et où elle demeurait pleurant et songeant à Dieu, jusqu'à » ce qu'elle sentît que la nuit approchait. Pour lors, elle se ren- » dait près de la porte de son père, qui, arrivant, la faisait entrer, » et lui donnait à manger. Comme elle me faisait ce récit, je » voulus savoir ce que son père disait de la dureté de cette belle- » mère. Hélas, Monsieur, s'écria Françoise, il ne le sut jamais : » je n'avais garde de le lui dire, je savais qu'il s'en serait trop » fâché. Après qu'elle eut passé douze autres années dans ce » jeûne et dans une si forte épreuve, son père mourut, et cette

» belle-mère la congédia tout-à-fait. Elle crut alors devoir demander à DIEU la vue, et, pour obtenir cette grâce, elle alla, accompagnée de sa cousine, à Notre-Dame de Liesse, à Notre-Dame de Chartres, à Notre-Dame des Ardilliers, et à Sainte-Anne, en Bretagne. Après quoi elle n'y pensa plus du tout, persuadée que DIEU la voulait aveugle, et qu'elle en devait être bien aise. Ces pèlerinages finis, elle revint à Illiers, où elle vivait de quatorze deniers quelle gagnait par jour en filant, ne vivant que de pain et d'eau ; et, comme elle était tout près de l'Eglise, elle y passait une bonne partie des journées. Il y avait cinq ou six ans qu'elle avait fait venir près d'elle une petite orpheline, sa parente, pour l'élever en la crainte de DIEU, et ses quatorze deniers suffisaient pour l'une et pour l'autre.

» Je m'informai de sa voie intérieure, et je trouvai qu'il n'y avait ni vision ni révélation. Elle était tout occupée de la présence et de l'amour de DIEU, et du regret qu'il fût si mal servi par elle, après tant de bienfaits. Pour ce qui est des grâces extraordinaires dont vous me parlez, hélas ! disait-elle, j'ai commis une grande faute une fois. Un homme de ma connaissance eut les côtes brisées d'une roue de charrette, contre une muraille. Quand je l'eus appris, je m'en allai pour le consoler chez lui, où je priai un peu près de son lit. Il me vint la pensée de toucher son mal, et lui ayant demandé s'il voulait me le permettre, il témoigna le désirer ; hélas, Monsieur, j'entrepris cela ! — Hé bien, lui dis-je, qu'arriva-t-il ? — Monsieur, il se trouva aussitôt guéri ; mais vous allez voir la malice de ma superbe et de mon immortification. Comme je revenais chez mon hôtesse, il y eut quelqu'un qui, sans doute pour se divertir, me vint mettre de la fiente dans la bouche ; d'abord mon estomac se souleva par cette puanteur, et j'en fus tout émue ; et misérable je ne considérai pas JÉSUS-CHRIST, abreuvé de fiel et de vinaigre. J'entrai dans un jardin, où je me jetai par terre, pleurai mon impénitence et mon peu de conformité aux souffrances de mon Sauveur. — Je voulus savoir, continue M. du Ferrier, si elle avait de quoi se nourrir : il y avait deux jours qu'une grosse fièvre la consumait, et elle n'avait pris qu'un peu d'eau, qu'elle buvait avec un chalumeau de paille, en le plongeant dans un petit cruchet qui était dans son lit. Je dis à son hôtesse de faire venir une fille chez nous, pour prendre du bouillon qu'on y faisait pour les malades. Mais cette fille ayant vu tant de monde au logis n'osa y entrer, et s'en retourna ; de sorte que la malade passa encore cette troisième nuit avec de l'eau. Lorsque j'appris cela le matin, avant d'aller à l'Eglise,

» je m'en fâchai contre son hôtesse, et cette pauvre fille prit un » soin ingénieux d'excuser cette faute, protestant qu'elle n'en » avait point reçu d'incommodité, et qu'elle ne voulait pas qu'on » se mît en peine pour elle.'

» Le récit que j'en fis à nos messieurs leur donna de l'admi» ration; ils voulurent la voir, ce qui se fit sans l'exposer au pé» ril de la vanité, car elle ne les vit ni ne les ouït point. On nous » parla de cette fille comme d'une sorcière, parce qu'elle guéris» sait beaucoup de malades en les touchant ou en priant pour » eux. M. de Bassancourt avait alors les yeux fort malades, il fut » guéri un ou deux jours après cette visite; ce que cependant » nous ne regardâmes pas comme un miracle. Je me contenterai » de rapporter une disposition admirable où elle était à l'égard du » monde. L'exhortant dans l'agonie, je voulus lui faire faire un » acte de renoncement au monde et à ce qu'il estime; et comme » je lui demandais si elle ne voulait pas de bon cœur en sortir » et le quitter, elle me répondit : Monsieur, je ne pense point à » lui. — Cette réponse me surprit, ne sachant pas d'abord si » elle avait compris ce que je lui disais. Je continuai : Françoise, » êtes-vous aise de mourir pour aller à DIEU ? Oui, dit-elle. — » N'estimez-vous pas misérables ceux qui aiment la vie de ce » monde, rempli de tant d'occasions de se perdre? Monsieur, ré» pliqua-t-elle, je ne pense pas à lui. Enfin, pour achever de » m'éclaircir, je revins une troisième fois : Françoise, renonçons » au monde et à tout ce qui est à lui, et abandonnons-nous à No» tre-Seigneur, afin qu'il nous en sépare. — Hélas, Monsieur, » dit elle, excusez-moi, je ne veux pas seulement penser à l'en» nemi de mon Sauveur. — Je compris alors l'excellence de sa » disposition à l'égard du monde, dont elle ne voulait avoir ni » la vue ni la pensée. Elle mourut le dimanche suivant, comme » elle l'avait dit à son hôtesse le premier jour de sa maladie; et » lui ayant proposé le jeudi de recevoir le sacrement de l'Extrême» Onction, elle m'avait prié de le différer jusqu'au samedi. J'ad» mirai l'affluence de gens qui allèrent à sa maison, où je fus » moi-même pour prier DIEU, toute la paroisse y venant avec » une dévotion singulière. »

SUR LA NOMINATION DE M. OLIER A LA COADJUTORERIE DE CHALONS.

NOTE 17, p. 214. — L'éloge que le cardinal de Richelieu fit de M. Olier à Louis XIII, eut peut-être aussi pour fondement, dans la bouche de ce ministre, le jugement que saint Vincent de Paul

en portait lui-même ; car, ayant un jour demandé à saint Vincent les noms des ecclésiastiques de la *conférence* de Saint-Lazare, qu'il jugeait les plus dignes de l'épiscopat, le cardinal les écrivit de sa main dans un Mémoire secret (1) ; et l'on ne peut douter que saint Vincent, si ardent pour y faire promouvoir M. Olier, n'ait parlé dans cette circonstance des espérances qu'il avait conçues de sa vertu et de son mérite. L'abbé de la Tour du Pin, dans son discours pour la dédicace de l'église de Saint-Sulpice, prononcé le 7 juillet 1745, rappelle ce trait dans l'éloge qu'il fait de M. Olier : « Avoir eu pour admirateur ce génie vaste, sublime, » universel, aussi habile à connaître tout, que capable de juger » de tout, le cardinal de Richelieu ; avoir eu pour panégyriste » l'homme de la vertu la plus singulière, la lumière de l'Eglise, » l'apôtre de la France, le grand Vincent de Paul ; c'est un éloge » au-dessus de tout éloge. Tout ce que je pourrais ajouter affaibli- » rait la majesté du tableau, ce seul trait suffit pour vous faire » connaître le vénérable Olier (2). »

(1) *Vie de saint Vincent de Paul, par Abelly*, liv. I, chap. XXVII, pag. 125.

(2) *Sermons de la Tour du Pin*, t. VI, p. 221.

NOTE 18, p. 214. — Les *Annales* ou l'*Histoire de l'institution des religieuses hospitalières de Saint-Joseph* (3), supposent que M. de la Dauversière, en détournant M. Olier de la coadjutorerie de Châlons, lui déclara qu'il établirait *un séminaire sur la paroisse de Saint-Sulpice à Paris*, et que, dès ce moment, M. Olier ne songea plus qu'à réaliser ce dessein. On lit la même chose dans les *Mémoires manuscrits de M. de la Dauversière, fils* (4), *et ailleurs* (5). Mais on peut penser que M. de la Dauversière n'avait désigné cette œuvre qu'en termes généraux, et que dans la rédaction des *Mémoires* et des autres pièces, faite longtemps après l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, on aura jugé à propos de la désigner sous le nom propre de ce séminaire. Car nous ne voyons pas, dans les *Mémoires* de M. Olier, ni dans les autres pièces originales, qu'il eût déjà connu, avant l'année 1642, le lieu où il devait former cet établissement, commencé d'abord à Chartres, puis établi de nouveau à Vaugirard et enfin transféré à Paris.

(3) Saumur, 1829, in-8°, p. 58.

(4) Page 8.

(5) *Mémoires et remarques*, p. 7, et alibi.

PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE SAINT-MAUR.

NOTE 19, p. 217. — Il y avait toujours eu dans l'abbaye des Fossés, près Paris, un autel ou une chapelle sous le titre de la sainte Vierge ; ce qui a fait appeler primitivement ce monastère l'*Abbaye de Notre-Dame*. On croit même que saint Babolein, premier abbé de ce lieu, y avait été inhumé, dans la chapelle de

Notre-Dame ou tout auprès, vers l'an 661 (1). Elle fut surnommée *des Miracles*, pour le même motif qui fit, autrefois, donner à une église de Constantinople le nom de Notre-Dame de l'Achiropée, c'est-à-dire, faite sans le secours de main humaine (2); car c'était une pieuse opinion, que celle de Saint-Maur avait été dédiée par le Sauveur. On donnait aussi la même origine à la statue de la sainte Vierge qu'on y voyait autrefois, et qui, d'après l'historien de Saint-Maur, a contribué aussi, non moins que les guérisons sans nombre qui s'y sont opérées, à faire appeler cette chapelle du nom de *Notre-Dame-des-Miracles* (3). La chapelle était en si grande vénération, que les religieux de Saint-Maur n'y entraient jamais que nu-pieds. On y établit, en 1624, une confrérie à laquelle le pape Urbain VIII accorda des indulgences, et M. Olier témoigne qu'il reçut beaucoup de grâces dans ce saint lieu.

(1) *Gall. christiana*, t. VII, col. 284.

(2) *Histoire du diocèse de Paris, par Lebeuf*, t. V, part. Ve, p. 133, 134.

(3) *Vie de saint Maur, par le P. Ignace de Jésus Maria*, 1640, in-8e, p. 567, 569 et suiv.

CONVERSION D'UN COLONEL SUÉDOIS.

NOTE 20, p. 219. — Dieu se servit du ministère de M. Meyster, pour opérer la conversion du colonel Suédois, qui eut des résultats si salutaires, pendant la mission d'Amiens. Nous en donnerons ici les détails en les empruntant à M. du Ferrier, qui nous les a conservés dans ses *Mémoires*. « J'étais, dit-il, avec M. Meyster, » à l'entrée de la nuit, dans l'église des Carmélites, où nous » avions donné rendez-vous à des pénitents, qui, depuis plu- » sieurs jours, n'avaient pu aborder nos confessionnaux ordinai- » res. Voyant la nuit arrivée, nous revenions chez nous, lorsque » en chemin il me demanda si je voulais que nous visitassions » un colonel Suédois malade; je lui dis que j'étais prêt à l'accom- » pagner partout, et nous entrâmes dans un logis où pendait l'en- » seigne du *Mouton noir*. M. Meyster demanda à l'hôtesse si un » colonel malade y logeait, et s'il pouvait le voir. Elle fit d'abord » difficulté, le colonel lui ayant expressément défendu de laisser » entrer aucun prêtre dans sa chambre; mais comme M. Meyster » l'assurait que le malade ne s'en fâcherait pas, et que d'ailleurs » l'hôtesse avait une grande vénération pour nous, elle n'osa pas » s'opposer davantage à nos désirs. Nous entrâmes dans une salle » basse à plain-pied, où nous trouvâmes le malade dans son lit, » et quinze ou vingt cavaliers avec sa femme qui se chauffaient; » ils nous saluèrent civilement, et M. Meyster s'approchant du lit » du malade, lui dit en allemand, qu'ayant appris sa maladie, il » venait lui offrir ses services; en même temps, un jeune homme » bien fait, m'abordant, me témoigna, en latin, la joie qu'il éprou-

» vait en nous voyant venir, parce qu'il espérait que son colonel
» pourrait, par nos discours, connaître enfin la vérité de la reli-
» gion catholique. Je le priai de me servir d'interprète, et de
» m'expliquer en latin ce qu'ils disaient en allemand; il le fit à
» mesure qu'ils parlaient.

» Leur discours ne fut pas long; le malade répondit à M. Meys-
» ter qu'il n'avait pas besoin d'éclaircissements en matière de re-
» ligion, qu'il était content de celle dans laquelle il était né et
» avait vécu jusqu'alors, et qu'il le priait de le laisser en repos
» sur ce point. J'écoutais cela avec douleur, lorsque M. Meyster,
» changeant de batterie, dit au colonel : Monsieur, voulez-vous
» que je vous montre quelque chose de beau? Et demandant
» qu'on apportât une lumière, il tire une petite boîte à portrait
» dans laquelle était l'image de la sainte Vierge en miniature, fort
» bien faite, de la grandeur d'un écu; il la montre au Suédois, et
» lui demande comment il la trouve. Elle est fort belle, répond-
» il. C'est, continue M. Meyster, la mère de Notre-Seigneur JÉ-
» SUS-CHRIST, la sainte Vierge Marie, saluez-la; le colonel lève
» son bonnet et la salue. M. Meyster, se tournant alors vers moi
» me dit : Puisqu'il a salué la très-sainte Vierge, demandons-lui
» sa conversion : elle nous l'accordera, par la miséricorde de
» DIEU, dont elle est la mère; et ayant dit au malade que nous
» allions prier pour lui, il fit mettre à genoux tous les assistants,
» quoique la plupart fussent hérétiques.

» Il commença les litanies de la sainte Vierge : le cavalier qui
» était du royaume de Bohême, et moi, répondions *ora pro nobis*;
» pendant que nous priions ainsi, le malade se tourna vers la
» ruelle, sans doute pour changer de situation. Les litanies finies,
» M. Meyster se lève, le prend par les deux épaules, et, le retour-
» nant, lui dit : *Monsieur, je viens vous dire, de la part de Dieu,*
» *qu'il ne faut plus différer de vous convertir* : en même temps
» cet homme achevant de se tourner vers nous, et ôtant son bon-
» net, dit : *Oui, Monsieur, je veux me convertir, puisque c'est*
» *la volonté de Dieu*. Mais, reprend M. Meyster, j'entends que
» vous vous fassiez catholique. *C'est ainsi que je l'entends*, con-
» tinue le malade, *catholique romain, non-seulement moi, mais*
» *encore ma femme et tous les miens; quittant la religion que*
» *nous avons jusqu'à présent suivie, et que je connais et crois*
» *être mauvaise*. M. Meyster lui fait faire, sur l'heure, abju-
» ration de son hérésie et profession de la foi catholique;
» après quoi il le confessa et lui donna l'absolution, comme

» l'en conjura le malade, qui était fort bas. Nous nous retirâ-
» mes ensuite.

» M. l'évêque d'Amiens vint le lendemain lui donner la Confirmation. Durant les trois jours que vécut encore le colonel, il prêcha continuellement et convertit ses cavaliers. Or, le troisième jour après sa conversion, et qui fut celui de sa mort, il fut assisté par M. Meyster, dans ce dernier passage, de la manière du monde la plus extraordinaire. Celui-ci avait passé l'après-dîner dans l'église des Ursulines, occupé à confesser des pénitents; il était onze heures du soir, lorsque le confesseur des religieuses vint l'empêcher d'entendre un homme qui lui restait encore, afin qu'il eût le temps d'aller à sa chambre pour y prendre un peu de nourriture avant que minuit sonnât, et que, par ce moyen, il pût dire la Messe le jour suivant. Le pénitent joignant lui-même ses prières à celles de cet ecclésiastique, M. Meyster se retira. Mais comme il eut lavé ses mains avant de se mettre à table, et qu'il disait le *Benedicite*, tout-à-coup, interrompant sa prière, il prend son manteau, disant : Il n'est pas temps de manger, le colonel se meurt; et, sans vouloir attendre qu'on allumât la lanterne, il se rend en grande hâte vers le *Mouton noir*. Le confesseur des Ursulines le suivit en diligence, et ne put l'atteindre que chez le malade. M. Meyster arrivant trouve tout le monde en silence, et demande comment se trouve le colonel. On lui répond qu'il est toujours de même. Vous vous trompez, dit-il, il va rendre l'âme; et, s'approchant du lit, il tire le rideau. Averti par le bruit, le Suédois ouvre les yeux, et le regardant, il lui dit : *Ah, Monsieur, secourez-moi!* M. Meyster l'invite à s'unir intérieurement aux actes de foi, d'espérance et de charité qu'il fait aussitôt lui-même à haute voix, et lui donne encore l'absolution. *Monsieur, que je vous ai une grande obligation*, lui dit le mourant, *Dieu soit votre récompense;* et, en achevant ces paroles, il rend l'esprit. Tout cela se fit si promptement, que M. Meyster, après avoir récité les prières de l'Église auprès du corps du défunt, eut encore assez de temps pour aller souper avant que minuit sonnât (1). »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 80, 81, 82, 83, 84, 85.

MISSIONS D'AMIENS, MONTDIDIER ET MANTES.

NOTE 21, p. 220. — Dès que le Père de Condren eut connaissance des bruits que l'on répandait contre la mission d'Amiens, il écrivit aux missionnaires : « Je loue Dieu de ce qu'il donne sa » grâce à plusieurs, et me soumets à sa conduite. Il est certain néanmoins que l'opposition nuit beaucoup à une œuvre

» qui n'est pas encore confirmée par l'expérience. Mais puis- » que la divine Providence l'a permis ainsi, vous devez vous » conduire doucement, et faire le bien sans rechercher l'éclat, » évitant les contentions, et ne faisant qu'achever ce qui est » commencé. Il me semble que la meilleure conduite, en telles » rencontres, est celle de Jésus-Christ, qui continue de faire » l'œuvre de Dieu et parle fort peu de la contradiction des hom- » mes. Surtout il ne faut rien dire qui attaque les communautés » pour relever l'Eglise et le sacerdoce, ni faire des comparaisons » qui sont odieuses à plusieurs personnes. Vous avez fait pru- » demment de vous abstenir des conférences dans les maisons » particulières, puisque les puissances les tiennent pour suspec- » tes. Il faut qu'on remarque, en votre conduite, que vous êtes » sans dessein dans Amiens, que la dévotion du peuple et celle » de l'évêque sont les seuls motifs qui vous y arrêtent, et que vous » ne désirez autre chose que de pacifier les consciences qui sont » émues. Faites voir à tout le monde que ceux qui parlent ne » vous connaissent pas, et que vous êtes tous prêts à les servir. » Quand vous serez en état de sortir d'Amiens, en sorte que » l'œuvre de Dieu ne soit point décriée, il en faudra prendre l'oc- » casion. Cela n'empêchera pas qu'on ne puisse y retourner une » autre fois, pour y être mieux reçus encore, quand on aura vu » qu'on ne cherche que le bien (1). »

(1) *Lettres autographes du Père de Condren.*

Le succès de cette mission, qui ne fut terminée qu'au bout de cinq mois, inspira à M. de Caumartin le désir d'en procurer une à Montdidier, petite ville de son diocèse. M. Olier s'y rendit de Paris avec M. du Ferrier et M. de Foix, le même jour que M. Meyster ; M. Amelote et les autres y arrivèrent de leur côté, et tous prirent leur logement à l'Hôtel-Dieu. Les religieuses hospitalières de cette maison, connues alors dans toute la France sous le nom d'*Illuminées de Picardie*, n'eurent pas la part la moins abondante des fruits de cette mission. Outre les illusions où les avait jetées leur ancien directeur, Labadie, illuminé fameux de ce siècle, l'esprit de discorde les divisait encore entre elles (2) ; et le Père de Condren, touché de compassion sur le double malheur de ces vierges folles, écrivit aux missionnaires de ne pas leur refuser leurs charitables soins. « Puisque vous êtes logés à » l'Hôtel-Dieu, leur disait-il, et que les religieuses vous assistent, » il les faut servir en Notre-Seigneur, sans prendre parti et sans » entrer dans leurs intrigues. Vous devez vous comporter comme » fit saint Paul envers les Corinthiens, en établissant Jésus- » Christ et détruisant le schisme et la division, en autorisant » la charité et la simplicité chrétiennes. On aura sujet de s'édifier,

(2) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 86, 87, 89, 98, 102.

» si l'on voit que les missionnaires ne veulent savoir que Jésus » crucifié, et ne font profession que de la science de la chari- » té (1). » Une conduite si chrétienne produisit les fruits que le Père de Condren s'en promettait. Toutes ces religieuses firent leur confession générale; et l'évêque d'Amiens fut si satisfait du changement opéré parmi elles, qu'il désira donner à M. du Ferrier la place, alors vacante, de supérieur de l'hôpital. Mais le Père de Condren ne goûta pas ce dessein (2). « Si l'on veut presser » M. du Ferrier davantage, écrivait-il, je crois qu'il fera bien de » répondre qu'il n'est pas assez spirituel pour juger des âmes re- » ligieuses; qu'il s'est donné à Notre-Seigneur pour servir le peu- » ple de Dieu dans les voies communes et ordinaires de l'Evan- » gile, et qu'il ne se sent point capable d'autre chose. Il ne faut » pas laisser de dire aux religieuses qui vous parleront, qu'elles » doivent vaincre le mal par le bien, et surmonter la division par » la charité (3).

(1) *Lettres aut. du Père de Condren.*

(2) *Mém. de M. du Ferrier, Ms. Bibl. Sainte-Geneviève*, p. 104, — *Ms. Bibl. R.* p. 94.

(3 *Lettres aut. du Père de Condren.*

Les missionnaires n'avaient pas encore terminé la mission de Montdidier, qu'on les attendait à Abbeville; mais, craignant qu'ils ne fussent accablés par le travail, le Père de Condren leur écrivit (4) de venir à Paris pour prendre du repos.

(4) *Lettre aut. du Père de Condren, du 6 juin 1640.*

NOTE 22, p. 221. — Les succès si éclatants de la mission de Mantes inspirèrent à l'évêque diocésain le désir d'aller prendre part aux travaux des missionnaires. « Monseigneur de Chartres, » leur écrivait le Père de Condren, témoigne une très-grande » volonté d'assister à la clôture de votre mission, et d'y rendre le » service qu'il pourra à Notre-Seigneur. Il y doit arriver la sur- » veille de l'Assomption (5). Pour le lieu où vous devez aller, il » me semble que le meilleur est de suivre la dévotion des peu- » ples, sinon la nécessité que vous reconnaîtrez en quelque lieu. » On m'a parlé de Houdan, au-delà de Mantes, où vous êtes dési- » rés. Après vous être offerts au Fils de Dieu, qui est le fonde- » ment de la mission évangélique, jugez-en entre vous (6). »

(5) *Lettre autogr. du Père de Condren.*

(6) *Ibid.*

M. BOURDOISE FORME M. OLIER.

NOTE 23, p. 224. — M. Bourdoise, non content d'exercer à Paris M. Olier et les autres ecclésiastiques aux cérémonies, voulut les accompagner dans ce dessein à Bazainville, dont M. Olier était prieur, pour y célébrer avec eux la fête de saint Georges, patron de cette paroisse. « Là, dit son historien, il ne leur parla, pendant trois jours, que de cléricature paroissiale; et ses discours » eurent tant d'effet, que ceux d'entre les ecclésiastiques venus » à Bazainville, qui jusqu'alors avaient porté les cheveux fort

» longs, les coupèrent avant Vêpres, et qu'à leur exemple, plu- » sieurs curés du voisinage en firent autant. Celui de Gambais, » village voisin, et à peu de distance de la forêt de Rambouillet, » étant venu à mourir, ces ecclésiastiques, le troisième jour de » leur arrivée, se rendirent dans cette paroisse, afin d'y faire un » service pour le défunt. M. Olier officia, M. Bourdoise exerça les » fonctions de diacre, et M. Amelote fit une conférence sur la clé- » ricature. Voilà, conclut cet historien, une partie des soins que » M. Bourdoise avait pris pour former M. Olier et ses confrères » aux fonctions ecclésiastiques, et leur communiquer l'esprit pa- » roissial (1). »

(1) *Vie de M. Bourdoise, Ms.* in-4o, p. 520.

L'ABBÉ DE SAINT-CYRAN.

NOTE 24, p. 224. — L'abbé de Saint-Cyran prétendait que le Saint-Esprit n'avait point présidé au concile de Trente, et que ce Concile n'était par conséquent d'aucune autorité. Ce propos, quelque impie qu'il soit dans la bouche d'un catholique, est cependant garanti par les témoignages les plus incontestables. Sans parler ici de M. Olier, qui le rappelle dans ses lettres (2), ni de M. de Bellegarde, archevêque de Sens, qui en donna une déclaration sur son lit de mort (3); il est rapporté indistinctement par des Jansénistes et des orthodoxes. Des Lions, qui n'est pas suspect aux premiers, assure que le Père de Saint-Pé le tenait de la propre bouche du Père de Condren (4), que lui-même l'avait appris de celle de M. de Foix, et que M. Amelote racontait ce fait, comme étant la raison pour laquelle le Père de Condren avait rompu avec Saint-Cyran (5). Il dit enfin tenir du Père Desmares lui-même, que, quinze jours avant sa mort, le Père de Condren l'avait exhorté à ne point s'attacher à cet abbé, qu'il estimait dangereux, *eò quòd crederet Concilium Tridentinum non fuisse nisi cœtum scholasticorum et politicorum* (6). L'historien de Port-Royal, qui rougissait sans doute d'un tel propos, s'est vainement efforcé d'en affaiblir, non la certitude historique, qui est incontestable, mais le sens naturel, qu'il falsifie étrangement. « Le Père de Condren prit dans un mauvais sens, dit-il, une » parole très-innocente qu'il entendit dire à M. de Saint-Cyran, » au sujet du concile de Trente, sçavoir : qu'il honorait autant » que lui ce saint Concile ; mais qu'il croyait pouvoir dire qu'il » y avait sujet de craindre qu'il ne se fût un peu ressenti de la » faiblesse des derniers temps (7). » Pour apprécier mieux l'*innocence* de cette parole, il est nécessaire de la comparer avec ce

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 49.

(3) *Summarium additionale*, (*in causa V. Vincentii de Paulis*) cap. IV, pag. 84. — *Réalité du projet de Bourg-Fontaine*, t. I, p. 168.

(4) *Journaux de M. des Lions*, p. 270.

(5) *Ibid.* p. 74.

(6) *Ibid.* p. 620.

(7) *Histoire de l'abbaye de Port-Royal, par Besoigne*, t. III, p. 374.

qui est rapporté par Abelly (1) et par Collet (2) dans la Vie de saint Vincent de Paul, et de se rappeler, comme M. Olier le remarque, que ce ne fut qu'après beaucoup de conférences que le Père de Condren rompit avec Saint-Cyran (3).

Cependant le Père de Condren, avant de mourir, regretta de ne l'avoir pas assez fait connaître (4), lorsque M. de Laubardemont informa contre lui par ordre du Roi (5). On aurait peine à comprendre cette conduite du Père de Condren, *le grand adversaire de Saint-Cyran*, d'après l'expression de M. Olier, si l'on ne savait les justes motifs qu'il eut de ne point se présenter, dans une pareille cause, devant un juge laïque, tel qu'était ce magistrat. Ce fut pareillement la conduite que tint saint Vincent de Paul; et voici comment elle a été justifiée par le sous-promoteur de la foi, en réponse aux objections du promoteur, qui voulait en tirer des conséquences défavorables à la cause de sa canonisation. Cette justification est également applicable au Père de Condren. « Il » était superflu, dit-il, de faire une déposition, puisque, d'un côté, » l'abbé de Saint-Cyran ne parlant de ses erreurs que seul à » seul avec ses amis, et de l'autre étant accoutumé à nier en pu- » blic ce qu'il avait affirmé dans ses communications particuliè- » res, une pareille déposition ne pouvait former une preuve juri- » dique. D'ailleurs, cette déposition eût été illicite, puisque les » citations étaient faites par un juge laïque, qui ne tenait sa com- » mission que de la puissance temporelle, et pour informer sur » des questions qui concernaient la foi; en sorte que, non- » seulement les simples prêtres, mais encore les évêques n'au- » raient ni dû ni pu répondre, s'ils eussent été interpellés » par ce juge (6). »

Cette disposition si étrange de Saint-Cyran, de nier en public ce qu'il aurait affirmé en particulier, est attestée par des Lions en ces termes : « M. de Foix me dit que l'abbé de Saint-Cyran l'as- » surait qu'il n'y avait point de grâce suffisante, ajoutant que, » s'il le publiait, il dénierait de l'avoir dit (7). » M. de Foix lui raconta aussi, qu'il ne fut dégagé de Saint-Cyran, qu'après avoir célébré, durant quinze jours, la sainte Messe à cette intention dans Notre-Dame, et par le conseil d'un très-grand serviteur de DIEU (8). Il désignait peut-être saint Vincent de Paul : au moins est-il certain que M. de Foix lui ayant rapporté les maximes que débitait ce sectaire, saint Vincent lui conseilla de rompre tout commerce avec lui (9).

---

(1) Liv. II, ch. XII.

(2) Liv. III, t. I, pag. 255 et suiv. 572, etc.

(3) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 49.

(4) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 49, 50.

(5) *Réalité du projet de Bourg-Fontaine*, t. I, p. 48.

(6) *Responsio ad novas animadversiones Promotoris fidei super dubio : an constet de virtutibus. Romæ*, 1717, in-folio, p. 31.

(7) *Journaux de M. des Lions*, Ms. de la Bibl. R. p. 74.

(8) *Ibid.* p. 162.

(9) *Restrictus probat. contra errores Sancirani. Romæ*, 1727, p. 7. — *Animadversiones super dubio : an constet de virtutibus*, p. 16.

LIVRE SEPTIÈME.

ÉPREUVES EXTRAORDINAIRES DE M. OLIER. LE PÈRE DE CONDREN, AVANT DE MOURIR, ORDONNE A SES DISCIPLES DE FORMER UN SÉMINAIRE.

I. Le Père de Condren s'efforce d'établir dans ses disciples la vie de Jésus-Christ.

Pour disposer M. Olier à être la pierre fondamentale d'un nouvel édifice dans l'Eglise, et à devenir le père d'une multitude de saints prêtres, Dieu voulut lui imprimer, comme de sa propre main, le sceau de la perfection la plus éminente, et telle que l'exigeait la grandeur d'une si sublime vocation. Mais, afin de comprendre la sagesse de sa conduite sur son serviteur, et de saisir la liaison de tout ce que nous allons dire, il ne sera pas hors de propos de considérer ici les devoirs du sacerdoce, et le dessein de Jésus-Christ en l'établissant.

« L'ordre de prêtrise, disait le Père de Bérulle, a été » institué immédiatement par le Fils de Dieu, pour laisser » comme une image de soi-même en ce monde. Aussi » l'a-t-il établi au dernier jour de sa vie, voulant revivre » par lui lorsqu'il meurt sur la terre, et laisser une se- » mence divine qui doit le perpétuer. Cet état demande de » soi une liaison particulière avec Jésus-Christ, et une » très-grande sainteté. Nous devons donc, pour répondre » à ce dessein, exprimer en nous la vie et les mœurs du » Fils de Dieu, nous regarder comme des instruments en- » tre ses mains, morts en nous-mêmes, et animés par lui, » sans autre mouvement que celui qu'il nous imprime, » comme l'instrument n'opère que par la cause principale » qui le meut, étant ses coopérateurs et ses aides; *Christi* » *adjutores* (1). » Tels furent les vues et les desseins du Père de Bérulle, suscité de Dieu pour le renouvellement de l'esprit sacerdotal en France ; et ce fut sur ce plan que

(1) *Actes de la seconde assemblée générale de l'Oratoire*, in-4°, p. 80. — *Préface des reglements.*

le Père de Condren, son successeur, forma M. Olier et ses compagnons. « Dans ses conférences, dit M. du Ferrier, » il nous abreuvait *aquâ sapientiæ salutaris* (1), s'appli- » quant à nous donner les principes de l'esprit chrétien, » et à nous expliquer, selon saint Paul, la nécessité de » mourir à nous-mêmes, pour ne plus vivre que de la vie » de Jésus-Christ. Comme je m'étais nourri des maximes » du siècle, je ne comprenais rien de ce qu'il nous disait, » et ce ne fut qu'au bout de six mois que je commençai » à y voir un peu de jour (2). »

(1) *Eccli.* cap. xv, v. 3.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier, Ms. de la Bibl. R* p. 40. — *Ms. Sainte-Geneviève*, p. 44.

M. Olier avoue aussi qu'il avait peine à comprendre cette doctrine, tant elle lui paraissait élevée (3); et ce fut pour lui en donner une connaissance parfaite, et le mettre réellement dans cet état de mort à soi-même et de vie nouvelle, que Dieu le fit passer par les peines extraordinaires et les humiliations accablantes dont nous allons faire le récit. Elles l'instruisirent beaucoup plus que n'avaient fait jusqu'alors tous les docteurs et tous les livres, et lui fournirent même, en grande partie, la doctrine renfermée dans ses ouvrages, dont le récit de ses peines est la clef nécessaire, et comme l'introduction.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I.

II.
M. Olier désire ardemment de vivre de la vie de Jésus-Christ.

Lorsque le Père de Condren l'associa à la compagnie dont nous avons parlé, M. Olier était entouré de l'estime et de la vénération universelles (4). Le bruit de ses travaux apostoliques (5), la sainteté de sa vie, le refus qu'il fit, sur ces entrefaites, de la coadjutorerie de Châlons, sa naissance même, qui semblait donner un nouveau lustre à ses vertus, lui avaient attiré une estime si grande, qu'elle était pour lui une sorte de martyre. Sans cesse il avait à combattre la vanité et toutes les saillies de l'orgueil, dont Dieu permettait qu'il sentît plus vivement alors les atteintes. « C'était là, ajoute-t-il, la plus grande de mes » afflictions, de me voir au milieu de mille filets, dont » l'amour-propre et les respects humains m'environ- » naient de toutes parts. Je me souviens que, dans mes

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 141.

(5) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 378.

» confessions, lorsque j'en venais là, j'étais tout désolé,
» et tout baigné de larmes. O mon DIEU ! mille morts
» plutôt que d'agir pour un autre que vous (1). La
» première vue que DIEU me donna de l'impureté de mes
» actions, ce fut dans une maladie que j'eus en Auvergne,
» en 1637. Alors Notre-Seigneur commença à m'ouvrir les
» yeux, et me fit connaître que mes œuvres ne valaient
» rien, étant toutes pleines d'amour-propre. Je ne le croyais
» pas auparavant, mais depuis je le reconnus à la satisfac-
» tion et au goût que j'y recherchais (2). Dans la retraite
» que je fis, l'année suivante, je connus la laideur de mon
» intérieur : je le voyais comme le corps d'un serpent
» pourri, de la corruption duquel sortiraient mille bêtes
» impures, et s'élèveraient quantité d'insectes venimeux.
» J'entendais par là que de notre fonds naissent, à tout
» moment, mille pensées importunes et grossières. C'était,
» en effet, le sujet ordinaire de mes afflictions ; car me
» sentant attiré à l'union avec DIEU, et soupirant après
» la paix de l'âme, ces pensées venaient à tout moment
» troubler cette douce occupation (3). Souvent je me sen-
» tais porté à prononcer ces paroles du prophète : *Mon*
» *Dieu, créez en moi un cœur pur, et renouvelez mon esprit*
» *selon la droiture du vôtre* (4) ; et la Providence inspirait à
» mes confesseurs de me donner pour pénitence ces mê-
» mes paroles à réciter (5). Immédiatement avant mes
» grandes peines, je reçus dans l'esprit l'idée de l'âme
» consommée en DIEU, et j'éprouvais un puissant attrait
» pour aspirer à cet état. Me promenant quelquefois seul
» dans le jardin après nos repas, cette même idée me re-
» venait à l'esprit, tellement que les yeux élevés au ciel,
» et tout baignés de larmes, je disais : *Vie divine, vie*
» *divine, quand sera-ce donc que je ne vivrai que de Dieu ?*
» Je trouvais cet état si beau, si admirable, que je n'eusse
» craint de souffrir quoi que ce pût être pour y par-
» venir (6). M'en voyant éloigné par mes défauts et mes

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 142.

(2) *Ibid.* t. I.

(3) *Ibid.* t. I, p. 141, 142.

(4) *Psaume* L, v. 11.

(5) *Mém. aut. de M. Olier.* t. I, p. 222, et alibi.

(6) *Ibid*, t. I, p. 156, 157.

» vices, j'avais souvent demandé à Dieu de me faire enfin » pratiquer les vertus solides : Mon Dieu, lui disais-je, » faites-moi la grâce d'entrer pour un an ou deux dans » quelque noviciat, où je puisse être bien exercé dans la » pratique des vertus (1). Au mois de juillet 1638, dans » la retraite que je fis avant d'aller en Bretagne, je de- » mandai à Dieu, avec confiance, deux choses assez peu » préméditées, qui me venaient comme d'elles-mêmes à » l'esprit : la première, qu'il m'ôtât, par sa bonté, les » peines extérieures que je souffrais, comme les procès » et la persécution de diverses personnes. Car ces peines » du dehors étaient pour moi un sujet continuel de déplai- » sirs et d'amertume, tant à cause de ma profession, qui » doit m'éloigner des affaires, que de mon peu d'intelli- » gence pour les démêler, comme aussi de la perte de » temps qu'elles occasionnent, et de la paix de l'âme » qu'elles interrompent, surtout dans les commencements ; » et je demandai à Dieu de changer ces peines extérieures » en des peines intérieures qui me purifieraient davan- » tage. La seconde demande que je lui fis, fut d'ôter de » l'esprit des hommes la bonne estime qu'ils avaient conçue » de moi sans fondement, et de la leur donner aussi mau- » vaise qu'elle avait été bonne jusqu'alors. Peu de temps » après il plut à Dieu de m'accorder l'un et l'autre, par » son infinie miséricorde ; je ne puis assez l'en remercier » pour les grands biens que mon âme en a ressentis (2) †.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 203.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 141. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. 1re, chap. XI. — *Remarques historiques*, t. III, p. 518, 519. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 378, 379, 380.

† Ceux qui n'ont jamais considéré la conduite de Dieu, à l'égard de quelques âmes choisies qu'il a voulu élever à une grande perfection (3), auront lieu d'être surpris, peut-être même scandalisés du genre d'épreuves extraordinaires que nous allons décrire. Les autres n'y verront rien qu'ils n'aient déjà lu dans plusieurs bons auteurs, entre-autres dans le Père Surin, que Bossuet appelle *un homme consommé dans la spiritualité* (4), et dont il a approuvé le *Catéchisme* (5). Ce récit, fait par M. Olier, et étroitement lié à toute la suite de sa vie, mettra d'ailleurs la vérité de ces sortes d'épreuves dans un plus grand

(3) *Catéchisme spirituel du Père Surin*, t. I, 4e part. chap. VI.

(4) *Préface sur l'Instruct. pastorale de M. de Cambrai*, section XII, t. XXVIII, p. 702.

(5) *Ibid*, p. 699.

III. Dieu montre à M. Olier le besoin qu'il a de son secours pour agir dans l'ordre naturel.

» Voulant donc me purifier des motifs de superbe dont » j'étais attaqué, il commença par me montrer au doigt que » notre corps n'était point en notre disposition, et que » nous ne pouvions vivre, subsister, ni nous mouvoir que » par lui, et par son assistance. Ceci est difficile à conce- » voir, à moins que Dieu lui-même ne nous l'apprenne, parce » que cette influence de Dieu en nous n'est point sensible, » et qu'il semble qu'il en soit de l'homme, au sortir des » mains de Dieu, comme de nos ouvrages, qui ne dépen- » dent plus des ouvriers, une fois sortis de leurs mains. » Or, la bonté divine me le faisait souvent expérimenter, » en retirant de moi sensiblement cette vigueur du corps et » cette vertu qui le soutient, et qui procède de la cause sou- » veraine et universelle qui le conserve et qui conserve » toutes choses. Parfois, cette vertu semblait se retirer de » moi et des choses destinées à mon usage, comme si je » voyais retirer l'eau d'un canal par le moyen d'une pom- » pe, ou la liqueur d'un vase avec un chalumeau. Du moins » Dieu paraissait retirer cette vertu, et y suppléer de quel- » que autre manière : tellement que, après ces soustrac- » tions apparentes, je ne savais plus comment marcher ; et

jour, et en sera lui-même une nouvelle preuve contre *l'excès de ceux qui se persuadent qu'elles sont imaginaires, ou en tout cas purement humaines*, comme l'observe l'évêque de Meaux (1). Au reste, pour préparer l'esprit du lecteur, nous remarquerons que le Père Surin, *incomparable* en ce qu'il a écrit *sur les épreuves*, au jugement de ce grand évêque (2), a passé par des états bien plus extraordinaires que ceux de M. Olier. « Il a été longtemps sans pouvoir lire, dit M. Boudon son » historien, près de vingt ans sans pouvoir écrire, sans pouvoir se vêtir » ni se déshabiller, étant, pour ce sujet, obligé de coucher tout vêtu. » Les viandes les plus excellentes étaient sans goût pour lui, le vin » lui semblait comme l'eau pure. Il est demeuré muet durant huit » jours, sans pouvoir, dans ce temps-là, se confesser que par signes ; » il fut réduit dans une telle extrémité, qu'à peine avait-il l'usage de » ses mains..., jusque-là même que, pendant environ quinze ans, il ne » pouvait pas regarder distinctement les choses (3). »

(1) *Instruction sur les états d'Oraison*, liv. x, ch. xvii, t. xxvii.

(2) *Préface. Ib.* t. xxviii, p. 702.

(3) *L'homme de Dieu en la personne du révérend Père Joseph Surin, par M. Boudon*, t. ii, part. iii, chap. x, p. 227.

» comme je sentais qu'une certaine vertu m'était retirée, » si je venais à mettre un pied devant l'autre, je ne savais » par quelle puissance c'était, ni même comment me sou- » tenir. J'étais toujours prêt à tomber, et semblable à ces » hommes pris de vin, qui ont des forces et qui ne savent » comment s'en servir. Je m'étonnais que les autres sub- » sistassent avec tant d'assurance et de fermeté, et qu'ils » eussent à leur disposition la liberté et la conduite de » leurs corps (1). Quelquefois je ressentais cette même » impuissance dans l'usage des choses les plus nécessaires » à la vie; je ne savais comment manger, j'en perdais quasi » l'habitude. J'admirais que les autres prissent leurs repas » avec facilité, et il me semblait que je donnais ces ali- » ments à un corps mort, sentant que la vertu naturelle » m'était soustraite (2). Il me semblait aussi que mon » âme n'était plus, ou au moins qu'elle ne faisait plus ses » fonctions naturelles, et demeurait comme privée de l'u- » sage de toutes ses puissances. Vous me donniez cette » conviction, ô mon Dieu! ô mon cher Jésus! pour m'ap- » prendre par nécessité à n'user de ces facultés que selon » votre bon plaisir, et à attendre un autre principe d'ac- » tion que celui qui m'avait conduit par le passé. Vous » vouliez m'apprendre que mon âme n'est pas et ne devait » plus être entre mes mains, mais entre les vôtres, ô mon » Tout! qui en êtes le seul et unique maître (3).

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 193. — *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 362. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 466, 470, 471 et suiv.

(2) *Ibid.* pag. 467, 468, 477. — *Mém. de M. Olier*, t. I, p. 194, 293.

(3) *Ibid.* pag. 195, 196. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 467.

IV.
Dieu montre à M. Olier que sans son secours, il ne pourrait user de ses facultés spirituelles.

» Ce que la bonté de Dieu avait fait relativement aux fa- » cultés corporelles, elle le fit aussi par rapport aux fa- » cultés spirituelles de mon âme, et cela me laissa dans » des langueurs, des stupidités et des hébêtements, qui ne » peuvent se comprendre que par ceux qui les ont éprou- » vés. Mon bon Maître m'a fait cette grâce fort long-temps: » mon esprit était alors enveloppé d'une telle obscurité, » que je ne me ressouvenais de rien; je ne pouvais rien » apprendre, et il y avait tant de confusion et de ténèbres » dans mon intelligence, que je ne voyais absolument rien;

» je ne savais même ce que je disais ; j'entendais parler le » monde, comme ferait un sourd, sans rien retenir ni rien » comprendre; je ne pouvais exprimer aucune pensée, » même des choses que j'avais comprises autrefois ; je » cherchais dans mon esprit, et je ne trouvais rien : souvent » la pensée se présentait, et puis se retirait aussitôt, en » sorte que, commençant à l'exprimer, je ne savais plus où » j'en étais. Cet embarras et cette impuissance n'avaient » pas seulement pour objet les sciences et l'étude, mais » encore les choses les plus indifférentes et les plus aisées, » comme d'entendre parler d'affaires, de converser avec » mes amis (1). J'étais tellement entrepris que je ne pou- » vais dire un mot, je demeurais tout interdit et l'esprit » suspendu, à peu près comme l'on voit des insensés en » compagnie, qui, entendant parler, ne conçoivent ni ne » répondent rien, et demeurent hébétés en regardant le » monde. Ma mère, en me voyant dans cet état, disait de » moi : Vous diriez qu'il est devenu idiot et insensé. Je ne » pouvais faire autrement; je croyais même être réduit » pour jamais à cet état, et souvent je m'offrais à DIEU de » bon cœur, pour perdre, s'il voulait, tout-à-fait l'esprit, » et devenir fou. Je me souviens encore que j'étais réduit à » une telle extrémité, que de ne pouvoir écrire ; m'effor- » çant parfois de le faire, je demeurais des heures en- » tières à écrire deux ou trois lignes, et encore était-ce tout » de travers (2). J'étais privé, pour ma conduite, de toute » lumière intérieure, et presque de tout conseil extérieur; » car je ne pouvais exposer les matières sur lesquelles j'au- » rais voulu consulter, ne retenant rien, et ne comprenant » pas davantage (3). Si je faisais visite pour moi ou pour » la compagnie que nous formions avec mes amis, je man- » quais les personnes que j'allais voir, ou bien je réussis- » sais si mal, que chacun avait sujet de croire que Notre- » Seigneur n'était pas avec moi, et que son divin Esprit » m'avait délaissé (4). J'étais surtout alors obligé de me faire

(1) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. I, chap. XI. — *Remarques historiques*, t. III, p. 520.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 175, 176, et p. 293. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 476, 477, 478, 463, 464, 465.

(3) *Ibid.* t. IV, p. 490.

(4) *Ibid.* t. I, p. 232.

» conduire par mon domestique dans les rues, ayant
» toujours le malheur d'oublier mon chemin, à cause
» de cet affaiblissement d'esprit qui accompagnait mes
» peines (1).

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p 197.

» Notre bon Maître ne fit pas seulement ces soustrac-
» tions de son secours relativement aux facultés naturelles
» de mon âme, il les fit encore par rapport à ses dons sur-
» naturels †. L'âme élevée dans la grâce, et comme natura-
» lisée avec la charité, considère ces secours comme s'ils
» étaient à elle ; elle croit faussement et se laisse persuader
» secrètement que c'est une chose sienne, et qui lui appar-
» tient en propre, comme les ailes qui croissent naturel-
» lement aux oiseaux et sont une partie d'eux-mêmes. De
» là vient qu'elle s'estime et s'enorgueillit pour ces
» dons (2). Jusqu'alors je les avais regardés comme atta-
» chés à ma personne (3) ; et la soustraction que DIEU m'en
» fit me laissa dans les ténèbres et dans des sécheresses
» étranges ; toujours vide de DIEU, au moins selon le
» sentiment, tout rempli de mouvements de superbe et
» d'amour-propre, toujours environné de respects hu-
» mains, toujours saisi de craintes, je cherchais sans cesse
» quels étaient les jugements du monde sur moi : si je ne
» passais pas pour un ignorant, un idiot, un homme sans
» piété, sans charité, sans patience. Je ne pouvais sentir
» autre chose, ni m'ôter ces pensées de l'esprit (4). Ces
» sentiments d'orgueil et de respect humain, qui me pour-
» suivaient partout, me crucifiaient perpétuellement, parce

V. DIEU soustrait à M. Olier tous les dons surnaturels, sensibles.

(2) *Ibid.* t. I, p. 299. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 481.

(3) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 267.

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 187.

† D'après les maîtres les plus éclairés dans la vie spirituelle, telle est la marche que DIEU tient pour purifier les âmes qu'il veut élever à une éminente perfection. Entre autres, saint Jean-de-la-Croix fait remarquer qu'il les introduit dans une nuit obscure, qui produit dans elles deux sortes de ténèbres, selon les deux parties de l'homme, l'animale et la raisonnable : les premières sont amères et terribles aux sens, mais les secondes sont encore plus formidables à l'esprit (5).

(5) *La nuit obscure*, l. I. — *Vie de saint Jean de la Croix*, in-4°, t. II, p. 446, 448, 452.

» qu'il me semblait que j'y adhérais *. Je souhaitais au fond » de l'âme ne rien faire que pour Dieu, et mon plus grand » tourment était de lui avoir été infidèle dans la moindre » circonstance, et d'être convaincu que toujours, dans » mes actions, je prenais quelque chose pour moi (1).

» J'avais cru aussi que les bénédictions qui avaient » accompagné mon ministère étaient attachées à ma per- » sonne; et il plut à la bonté de Dieu de me les retirer » pareillement, pour me faire sentir ce que j'étais sans ces » aides, et à qui appartenaient ces dons, que je croyais » être miens (2). Ainsi, lorsque j'avais à parler à la com- » pagnie sur quelque passage de l'Ecriture, sur quelque » parabole que je devais expliquer, je le faisais avec tant de » confusion et de si mauvaise grâce, avec des termes et un » sens si impertinent, qu'il n'y avait en moi ombre quel- » conque de la sagesse de Dieu (3).

» Entendant les pénitents en confession, je n'avais rien » à leur dire · j'étais là délaissé comme un pauvre réprouvé » de Dieu. J'estimais les personnes qui s'adressaient à moi » si malheureuses, que je ne pouvais m'empêcher de dire » en moi-même : Eh, pauvre âme ! où viens-tu ? que puis- » je faire pour toi ? tu ne sais à qui tu t'adresses; le plus » grand malheur qui puisse t'arriver, c'est celui-ci. Du- » rant ce temps, je ne pouvais point monter en chaire; et » si nos Messieurs m'ordonnaient de prêcher, je ne savais » que dire, je n'avais ni paroles ni pensées (4). Je me sou- » viens cependant qu'un jour, pour mon soulagement, » Dieu permit que, dans une mission, je fisse devant un » grand auditoire un sermon avec ma première facilité, » et même avec une facilité plus grande : ce fut pour m'em- » pêcher de me trop décourager ou de m'abattre; car je » croyais tout perdu * (5).

VI.
M. Olier croit être réprouvé.

» L'Écriture sainte me condamnait partout. Toutes les » fois que je l'ouvrais, je n'y voyais rien autre chose que » le reproche de mes vices et de mon endurcissement :

* NOTE 1, p. 285.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 246. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. 1re, ch. XI. *Remarq. histor.* t. III, p. 520.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 299, 300.

(3) *Ibid.* p. 222.

(4) *Vie de M. Olier, par le père Giry*, partie 1re. chap. XI. *Remarques historiques*, t. III. p. 519, 520. — *Année Dominicaine. Ibid.* p. 465. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 496 *bis. verso*, 497.

* NOTE 2, p. 287.

(5) *Mémoires aut. de M. Olier.* tom. I, p. 177. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 497, 498.

» comme, par exemple, dans l'Evangile où il est parlé du » grain qui tombe sur la pierre; dans celui où il est fait » mention du grand nombre des réprouvés. Je tombais » souvent sur ces endroits ou autres semblables, presque » toujours sur ceux où il est parlé de Judas. La compa- » raison de moi-même avec ce perfide me poursuivait par- » tout; et je disais à nos Messieurs : On pense qu'il n'est » parlé de Judas qu'en quatre ou cinq endroits de l'Ecri- » ture; il en est fait mention plus de vingt fois (1). Per- » suadé que j'étais un vrai Judas dans la compagnie, si je » venais à tomber sur ces passages, c'était toujours avec » des afflictions et des serrements de cœur non pareils; il » me semblait qu'on me donnait alors des coups de poi- » gnard. Je me souviens qu'une fois entre autres, disant » extraordinairement la Messe au maître-autel, et à l'E- » vangile, tombant sur ce nom affreux, je sentis une dou- » leur aussi vive que si l'on m'eût percé le cœur d'outre » en outre : ce qui fut cause qu'à peine osai-je lire l'E- » vangile jusqu'au bout. C'était la même frayeur lorsque » je jetais les yeux sur plusieurs autres endroits de l'E- » criture (2). Par-dessus tous ces tourments, j'étais en- » core déchiré de scrupules, qui, seuls, me faisaient souf- » frir autant que tout le reste, et me rendaient insuppor- » table au confesseur, à mes confrères et à tout le monde (3). » Si l'on parlait des marques de réprobation, je les voyais » toutes en moi; il me semblait que tous les livres spiri- » tuels me reprochaient ma superbe, entre autres saint » Bernard. Je ne pouvais rien entendre de la bouche de » mon directeur et de tout autre, qui ne me condam- » nât. Rien ne pouvait me soulager; et je me sou- » viens qu'un homme, très-exercé dans les voies de » Dieu, y travailla vainement, et perdit beaucoup de » temps à cette occupation, qui me fut tout-à-fait infruc- » tueuse (4) *.

» Quand on parlait de Dieu, je n'en concevais rien que

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 187, 188.

(2) *Mémoires*, *ibid*, t. I, p. 122. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 436, 437.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 123.

(4) *Copie des Mémoires de M. Olier*, t I, p. 84. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 488.

* NOTE 3, p. 288.

» comme d'un être fâcheux, rigoureux, très-cruel; par » conséquent son souvenir m'était très-affligeant. Je me » complaisais dans la pensée de l'enfer, et la description » m'en plaisait, comme du lieu qui m'était destiné (1). O » Père éternel! vous avez voulu pendant un très-long » temps que votre nom me fût odieux, et comme insup- » portable; vous avez souffert que je vous conçusse comme » un être très-cruel, ne pouvant alors avoir d'autre idée de » vous. Hélas! où étais-je dans ce temps? je ne vous con- » naissais guère, ô mon Dieu! Aussi est-il bien vrai que » je ne m'étais jamais exercé à vous adorer et à vous ser- » vir dans la pureté de la foi, étant accoutumé à ces vives » lumières et à ces sentiments si doux que votre bonté me » faisait goûter. La privation de ces dons sensibles me » laissait dans le doute de votre amour et de votre bonté » envers moi; car je ne sentais plus ni ne voyais plus ce » qui, auparavant, me le faisait connaître (2).

» Quoique je fusse plus assidu à l'oraison durant ce » temps, je n'y recevais rien, pas un sentiment, pas le » moindre rayon de lumière. Je ne sentais que ténèbres, » obscurités, sécheresses, qu'impuissance de m'élever à » Dieu, tellement que je n'osais me tenir devant le saint » Sacrement. Un jour, il me semblait voir mon esprit tom- » ber tout-à-coup dans son néant, et être délaissé du Saint- » Esprit, qui, auparavant, le tenait élevé; et je me souviens » qu'il m'arriva de dire à Dieu ces paroles de Job : *Muta- » tus es mihi in crudelem!* Mon Dieu, vous êtes bien cruel » pour moi maintenant : vous me faites bien sentir votre » rigueur (3).

» Aussi je pensais que toutes les choses qui s'étaient » passées auparavant n'étaient que des illusions, n'ayant » aucune espèce de consolation, ni aucun signe qui me fît » présumer que j'étais aimé de Dieu; c'était là mon grand » martyre. Un jour, le Père de Condren me disait que ce » n'étaient que des peines et des tentations. Plût à Dieu,

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, 208, 209. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 442. 443.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 247.

(3) *Ibid.* t. I, p. 182. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, chap. XI. — *Remarques historiques*, t. III, p. 521. — *L'Année Dominicaine*, ib p. 466. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 385, 386, 392, 393.

» lui disais-je, que ce ne fussent que des peines (1), et » qu'elles pussent même durer toute l'éternité (2)! pourvu » que je ne fusse point haï de Dieu (3), je ne m'en inquiè- » terais pas. En disant cela, je jetais de grosses larmes, qui » témoignaient bien ma désolation. Mon tempérament en » fut étrangement altéré; j'avais le visage tout jaune, » et le Père de Condren craignait que je n'en fisse quelque » grande maladie † (4).

» En effet, ce qui me faisait le plus de peine, était de voir » intérieurement mon Dieu, qui me rebutait et me dédai- » gnait, moi, aussi bien que toutes mes œuvres; cette vue » du dédain de Dieu se présentait à moi sous l'image d'une » personne qui dirait avec mépris à un homme de néant, » en remuant la main, et rejetant ainsi sa personne et ses » services : *Allez, allez*. Cette vue était pour moi plus » cruelle que la mort, ayant été accoutumé depuis long- » temps à être caressé, ou au moins souffert par la bonté

(1) *La science de l'Oraison mentale*, in-12. *Lyon et Paris*, 1821; p. 276, 277.

(2) *Année Dominicaine, etc.* — *Remarques hist.* t. III, p. 465.

(3) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. 1re, ch. XI. — *Ibid.* p. 519.

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 184. *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 441, 437, 432.

VII.
Dieu et les Saints semblent le dédaigner.

† La tentation de réprobation dont M. Olier était attaqué peut produire, même sur le corps, des altérations si étranges. On en voit dans la vie de saint François de Sales un exemple fort connu. « Croyant que sa perte éternelle était résolue, dit son dernier histo- » rien, l'agitation de son esprit et le trouble continuel de son cœur » le jetèrent dans une mélancolie profonde dont rien n'était capable » de le tirer : il passait les jours à pleurer et les nuits à se plaindre. » Son corps, quoique robuste, succomba à la fin sous une si rude » épreuve : une jaunisse universelle s'en empara, il perdit tout d'un » coup le boire, le manger, le sommeil. On voyait sur son visage les » marques sensibles d'un désespoir dont il y avait tout à craindre; et » les douleurs cuisantes qu'il sentait dans tous ses membres faisaient » craindre pour sa vie. Qui n'a pas éprouvé ce que peut sur un cœur » qui aime Dieu l'effroyable pensée d'en être séparé pour jamais, » soupçonnera sans doute ce récit d'exagération; cependant il n'est » rien de plus vrai, et de tant d'auteurs qui ont écrit la vie de saint » François de Sales, il n'y en a pas un qui ne raconte les effets » sensibles de cette furieuse tentation, de la manière dont on la rap- » porte ici (5). »

(5) *Marsollier*, liv. I.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 186. — *Vie de M. Olier, par M. deBretonvilliers*, t. IV, p. 196 (*bis*) *et verso*.

» divine (1). O mon grand Maître! tout m'était suppor-» table dans ces épreuves, excepté les rebuts et les dédains » qui venaient de votre part. L'enfer et toutes ses peines » ne sont point si affligeants. Il n'y a rien de beau et de » doux sur la terre à une âme qui sait que vous ne l'aimez » pas; comme aussi une âme qui sait que vous l'aimez » peut-elle souffrir quelque chose? Je me souviens des pa-» roles fâcheuses qui m'étaient dites, des reproches inté-» rieurs que Dieu me faisait, des songes qui m'ôtaient toute » espèce de joie, le jour et la nuit. Dieu, les anges, les » Saints du ciel : tout semblait être bandé contre moi (2).

(2) *Ibid.* pag. 410. — *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 209.

» Une fois je crus voir en songe sœur Agnès, cette âme » bienheureuse qui m'aimait tant, et en qui j'avais toujours » eu tant de confiance; elle paraissait être à la grille de son » monastère, et, comme je me préparais pour faire quelque » entretien spirituel, elle me rebuta et me dit : Vous êtes » un orgueilleux, vous ne prêcherez pas. Dans un autre » songe, il me semblait que j'aidais M. Bourdoise à admi-» nistrer les sacrements, et que Notre-Seigneur, me mon-» trant ce saint prêtre, me disait, pour me reprocher mon » orgueil : Il en est de son action à la tienne, comme d'une » personne qui met dans un tronc un quadruple, et d'une » autre qui y met une pièce de trois blancs. De plus, la » sainte Vierge, qui était alors mon seul refuge, et par la » faveur de laquelle je pensais que je n'avais rien à crain-» dre, paraissait m'humilier extrêmement, et prendre » moins de complaisance dans mes services que dans ceux » des autres, particulièrement dans ceux d'un garçon qui » me préparait les ornements dans une de ses chapelles » où j'allais quelquefois (3).*

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 209, 210. — *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, pag. 346. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 413, 415.

* NOTE 4, p. p. 289.

» Je ne recevais de Notre-Seigneur que des témoigna-» ges de dédain et de colère; je n'osais me présenter à lui, » tant j'étais intérieurement rebuté; à la fin, je n'avais » point la hardiesse de me tenir en sa présence, j'allais » me cacher dans une chapelle de Notre-Dame où je n'a-

» vais pas ces rebuts, mais aussi je n'éprouvais aucune » consolation, en sorte que tout semblait être perdu pour » moi (1). Sans cesse dédaigné, lorsque je voulais m'élever » à DIEU, je ne pouvais avoir de paix qu'en me couchant » la face contre terre, et me prosternant intérieurement » devant lui. Je ne dormais presque point pendant ces » temps; je me réveillais au milieu de la nuit, tout trem- » blant, dans la croyance que j'étais déjà réprouvé. Il me » semblait voir les démons au pied de mon lit, qui vou- » laient m'entraîner en enfer; et une fois, entre autres, » il me paraissait que l'un d'eux me disait : Donne-toi à » moi, et je te délivrerai de tes peines. Je me souviens » qu'en ce moment mon cœur demeura inébranlable » comme un rocher par la volonté de mon JÉSUS † (2). Le » malin semblait avoir alors toute sorte de pouvoirs pour » s'approcher de moi, et se transformer en ange de lu- » mière. Ce malheureux ne m'a jamais tenté alors de » faire le mal, mais il s'efforçait de me jeter dans des » excès de bien, par exemple, dans des humiliations de » sa façon, parce qu'il voyait que tout de bon j'y travail- » lais (3).

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, p. 405.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 184, 185. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 317.

(3) *Ibid.* t. I, p. 198, 199.

» Non content, ô mon DIEU, des dédains et des rebuts » que vous me faisiez alors endurer, un jour vous me dî- » tes dans le cœur un mot qui m'effraya plus que le ton- » nerre; ce fut lorsqu'en colère, et d'un ton de voix si » terrible que j'en demeurai tout tremblant, vous me » fîtes entendre cette parole : *vous êtes superbe*. J'étais si

† Cette réflexion de M. Olier prouve manifestement que le désespoir apparent dont il parle, était une épreuve divine opérée pour sa parfaite sanctification. « Loin que le désespoir dont on paraît assiégé » et tout rempli soit effectif, dit Bossuet, si l'on sonde au vif les âmes » que DIEU met dans ces exercices, au milieu des ténèbres et de la » désolation, on y trouvera un fonds de confiance inébranlable et » inaltérable (4). »

(4) Bossuet, *Instruction sur les états d'oraison*, liv. X, t. XXVII, p. 447.

» hors de moi-même, que, peu après étant allé me confesser dans une église, je tremblais de tous mes membres, je frissonnais de peur : tant j'étais transi d'effroi, après cette foudroyante parole, qui aurait rempli de terreur le cœur le plus inébranlable et le plus audacieux du monde. Mon Dieu, que vous êtes terrible dans vos colères ! que vos justices seront accablantes, si vos petites et légères menaces affligent et étonnent si étrangement ! Je pense que j'en aurais été inconsolable, si, après cette alarme, ouvrant mon Gerson, je n'avais trouvé ces paroles : Dieu parle à ses amis quelquefois en les rudoyant, quelquefois en les caressant, comme à l'égard de ses Apôtres, lorsqu'il leur dit : *O stulti et tardi corde ad credendum* (1) !

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 408. — *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, pag. 248, 249.

VIII. M. Olier est méprisé de tout le monde.

» A toutes ces peines intérieures, se joignaient encore le rebut des gens de bien, le mépris universel de tout le monde, parents, amis, serviteurs, grands et petits (2)*. Ce fut surtout vers la fin des fêtes de Noël 1640, que je reçus plus d'affronts; je fus alors la fable de tout Paris : le Roi, le cardinal de Richelieu, messeigneurs les évêques, surtout M. le Chancelier, tous mes parents, toutes les personnes de ma condition, commencèrent à faire, sur mon refus de la coadjutorerie de Châlons, des plaisanteries étranges : car un autre ecclésiastique l'ayant acceptée, et l'évêque étant venu alors à mourir, celui-là en fut pourvu par le Roi et fut fait évêque de cette église. La compagnie à laquelle j'étais attaché, prévenue alors contre moi, augmenta encore cette tempête; et je vis s'accomplir pleinement la promesse que mon bon Maître m'avait faite, sur ma prière, deux ans auparavant, de changer en mépris et en humiliations l'estime qu'on faisait de ma personne, et les louanges qu'on me donnait partout (3). Il ôta de l'esprit de nos Messieurs toute l'estime qu'ils avaient conçue de moi. Quoiqu'ils m'eussent

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 122.

* NOTE 5, p. 290.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 189. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, 1re part. chap. XI. — *Remarq. historiques*, t. III, p. 820. — *Année Dominicaine*, ibid. pag. 465. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 504, 507.

» vu dans une mission travailler avec ma liberté pre-
» mière, et qu'ils eussent été témoins du succès que
» DIEU m'avait donné en touchant les cœurs par sa mi-
» séricorde, ils prirent la résolution de m'interdire tous
» les emplois extérieurs, prédications, conférences et au-
» tres, et ne me permirent de confesser qu'en cas de
» nécessité absolue. Dans mes humiliations, ils voyaient
» de grandes faiblesses d'esprit; ils demeuraient de plus
» en plus fermes dans leur croyance, et laissaient croire
» aux autres tout ce qu'ils voulaient de plus désavantageux,
» sans m'excuser. Outre ces faiblesses d'esprit, ils remar- * NOTE 6, p. 291.
» quaient quelquefois en moi, un port et une contenance
» arrogante; et jugeant, à de telles marques, que l'es-
» prit de DIEU ne pouvait résider en moi, ni se plaire à
» opérer par mon ministère, ils ne m'exposaient qu'avec
» peine, même à la confession*(1).

(1) *Mém.* t. I, p. 200, 201. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry, ibid.* — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 511.

IX.
Les confrères de M. Olier regardent ses peines comme un dépit d'orgueil.

» D'ailleurs ils croyaient que mes grandes tristesses
» venaient de ce que je n'étais plus dans les grandeurs
» du monde ni dans le faste. Ils attribuaient mon abat-
» tement à ce que je n'avais pas été porté par mon di-
» recteur à prendre la coadjutorerie de Châlons, et s'ima-
» ginaient que mon affliction venait de ce que j'étais encore
» comme l'un d'eux. Le supérieur de notre compagnie,
» M. Amelote, qui avait droit de me juger ainsi, me de-
» mandait, de temps en temps, si je n'avais point la pen-
» sée de prendre un carrosse et une suite dans Paris.
» Il voulait savoir si je n'avais point cédé à la tenta-
» tion. C'est qu'en effet, lorsqu'on n'éprouve que rebut
» dans le service de DIEU, le démon, pour nous en re-
» tirer, propose alors les délices du monde. Ne sachant
» pas pourquoi mon supérieur me faisait ces questions,
» et formait sur moi de pareils doutes, si éloignés de
» mes pensées et des dispositions de pénitence et
» d'humiliation où la bonté divine me tenait : Hélas!
» mon Père, lui répondais-je, j'en suis bien loin; je ne

» songe qu'à trouver un trou pour y faire pénitence, » voyant que mes misères sont insupportables à tout le » monde. Je croyais, en effet, qu'on voulait me chasser » de la compagnie, et cette pensée était toujours dans mon » esprit (1).

» Notre-Seigneur m'ayant comme retiré son secours » ordinaire, le démon se jouait souvent de ma faiblesse, » pour me faire paraître impertinent au service de Dieu, » et ridicule devant le supérieur †. Je me souviens, en » passant, d'un petit mot qui me fut dit par ce dernier : » *Pour vous, allez-vous-en où vous voudrez; nous n'avons* » *que faire de vous*. Déjà, une autre fois, il m'avait dit » quasi la même chose : que je n'étais bon à rien, qu'il » me conseillait de quitter mes bénéfices et de m'en aller » cacher dans un trou (2); et encore : qu'il craignait bien » pour moi, tant j'étais faible. Je me souviens que je » ne pouvais m'offenser de cela, ni le trouver mauvais;

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 202, 203. — *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 344, 345. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, pag. 509, 510.

(2) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, ib. p. 520.

† M. Boudon rapporte du Père Surin (3) des épreuves tout-à-fait semblables à celles qui terminent ce récit : « Dans ces humiliations, » dit-il, le démon lui faisait faire malgré lui quantité d'extravagances » extérieures, qui donnaient juste sujet de croire qu'il était fou; » et l'usage parfait de la raison qui lui était demeuré, ne lui servait » qu'à le rendre plus misérable, dans la connaissance qu'il lui don- » nait des mépris et des rebuts que l'on avait pour lui.... Il souffrait » de toutes parts, et de la terre et du ciel, et des hommes et des dé- » mons, et des Saints et de Dieu même : il souffrait non-seulement des » personnes sans vertu ou d'une vertu commune, mais des plus » grands serviteurs de Dieu, qui ne connaissaient pas son état, et le » traitaient d'extravagant. Enfin, il écrit que, durant ses peines, il » semblait que toutes les créatures fussent armées contre lui, et que » Dieu fît des miracles pour s'en servir à le tourmenter. La très- » douce et très-miséricordieuse Vierge, qui est l'asile et le refuge des » plus grands pécheurs, ne lui paraissait que dans une sainte colère, » avec des foudres pour le châtier; il ne voyait les Saints que comme » des personnes qui lui étaient justement opposées; mais, par-dessus » tout, il voyait encore Dieu qui lui était contraire, et qui, après s'être » servi de toutes les créatures du ciel, de la terre et des enfers pour » l'affliger, voulait encore le frapper de sa main. »

(3) *L'homme de Dieu*, t. II, part. 3, chap. X, p. 228, 229, 230.

» au contraire, voyant que j'étais la confusion et le déshonneur de toute la compagnie, et ayant toujours ce » sentiment dans mon cœur, je trouvais toutes ces paroles très-véritables. Aussi j'avais le cœur si net et si » plein de sentiments de charité pour mon supérieur, au » moins par la bonté de Notre-Seigneur, que tous les » jours je priais DIEU pour lui, et disais la Messe à son » intention, non pas comme pour un ennemi et un persécuteur; car je ne pensais pas à cela, mais comme pour » le plus intime de mes amis, m'intéressant à tous les » biens que DIEU lui faisait comme aux miens propres, et » plus mille fois. J'admirais ses lumières et ses dons; j'en » rendais grâces à DIEU de tout mon cœur, et le priais de » les lui continuer. Il me semblait, en ce temps-là, que je » fusse comme une bête morte, comme une pauvre victime » immolée à la gloire de DIEU. Je me souviens qu'étant » beaucoup persécuté et moqué par notre compagnie et » par des étrangers de condition (1), je prenais un grand » plaisir à dire à DIEU, me mettant devant lui en esprit » d'hostie : Ah! mon DIEU, que ceci serve à mon sacrifice; il faut mettre en pièces la victime; il faut retrancher de moi tout l'honneur de ce monde. Ah! mon » amour, coupez et faites couper par qui il vous plaira » tout l'honneur que je prétends sur la terre.

(1) *Copie, etc. Ibid.* t. II, pag. 320, 321. — *Abrégé du 11e cahier des Mémoires de M. Olier.* — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p 500, 501, 502.

IX.

M. Olier ne trouve personne qui le console dans ses peines.

» Je me souviens qu'en ces temps, tout le monde » m'abandonnant, je cherchais quelqu'un qui me servît » d'appui : malheureux que j'étais, de ne pas voir que » DIEU m'ôtait tout secours humain, pour m'obliger de » ne m'appuyer que sur lui, et de m'abandonner à lui » seul (2)! Car telle est la conviction qu'ont produite depuis » en moi tous ces délaissements. Un homme de talent se » présentant pour me servir dans mes affaires, je m'estimai heureux de ce secours, dans l'état où j'étais. Je » me jetai entre ses bras, et m'appuyai sur lui pour trouver quelque soulagement; mais, ne cherchant pas DIEU

(2) *Mém.* t. I, p. 179.

» en lui, et n'ayant en lui qu'un appui temporel et gros-
» sier, j'en fus aussitôt payé comme je méritais de l'être :
» car, se servant contre moi des faiblesses de mon esprit,
» et de l'état pitoyable où j'étais, il se joua de moi, et
» brouilla davantage mes affaires. Ce fut encore là une
» des marques les plus visibles de la miséricorde de
» Dieu, qui voulait que je fusse tout à lui, et n'usasse de
» ses créatures que dans une dépendance entière de sa
» bonté, ayant plus de confiance en lui que dans tout le
» reste (1).

(1) *Mémoir. aut. de M. Olier*, t. I, p. 180, 181.

X. Motif des humiliations de M. Olier.

Tel est le tableau que M. Olier nous a tracé de ses peines. Quelque rigoureuse que puisse paraître en apparence la conduite de Dieu sur son serviteur, l'on ne saurait s'empêcher d'y admirer l'ouvrage de sa bonté et de sa providence; puisque ces épreuves devaient servir, non-seulement à la sanctification personnelle de M. Olier, mais encore à préparer les voies à l'établissement du séminaire et de la société de Saint-Sulpice, comme la suite le montrera. On a vu que lorsque les ecclésiastiques formés par le Père de Condren se réunirent en société, ils nommèrent pour chef M. Amelote (2); et ce choix, à le considérer selon la raison et la prudence humaine, était sage et éclairé. Doué dès son enfance d'une facilité d'esprit et d'une pénétration peu commune, M. Amelote, déjà docteur en théologie depuis l'âge de vingt-deux ans (3), possédait plus qu'aucun de ses confrères la doctrine du Père de Condren (4); et comme chacun l'estimait avec raison pour sa vertu et pour sa science, il semblait réunir toutes les qualités qu'on pouvait désirer dans un supérieur. Mais ce n'était pas celui dont la divine Providence avait fait choix; elle destinait M. Olier pour servir de pierre fondamentale à l'édifice; et, toutefois, elle ne permit pas que ces ecclésiastiques le nommassent supérieur, de peur, sans doute, que l'œuvre du séminaire, réservée à M. Olier, semblât être un dessein

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 126.

(3) *Récit de l'enfance du Père Amelote. Ms.*

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 184.

concerté par les hommes. Bien plus, afin que ce choix parût manifestement l'ouvrage de sa puissance, lorsque le moment en serait venu, il tint son serviteur durant deux années dans cet état d'humiliation profonde, et voulut que celui qui devait être, incontinent après, le chef des autres, semblât être devenu alors le rebut et l'opprobre de tous (1).

XI.
Conduite du Père de Condren. Ses dernières paroles à M. Olier.

Mais pour qu'il ne manquât à M. Olier aucun genre d'épreuves, Dieu, par une conduite qu'il tient assez ordinairement sur les grandes âmes (2), voulut qu'il fût entièrement privé des consolations que lui avait jusqu'alors données son directeur. Il permit donc que le Père de Condren entrât lui-même dans les desseins secrets de sa providence, et se conduisît à l'extérieur comme s'il n'eût plus fait aucune estime de M. Olier (3), quoique, dans le fond, cet homme si éclairé regardât son état d'épreuves comme une faveur privilégiée, et une préparation aux grâces les plus insignes. « La bonté de Notre-
» Seigneur, dit M. Olier, voyant que j'avais une très-
» grande confiance dans le Père de Condren, et que je
» m'appuyais beaucoup sur lui, peut-être trop, voulut me
» sevrer encore de cette consolation. Comme je savais que
» je devais être détaché de tout appui des créatures, je
» me souviens que je lui dis un jour : Mon Père, vous me
» quitterez. Ce ne sera qu'à la mort, me répondit-il. Et
» pourtant les rapports qu'on lui faisait de mes déporte-
» ments l'obligèrent à me délaisser, et à ne plus faire
» compte de moi (4). » Ce délaissement apparent, l'une des
» plus grandes peines qu'une âme puisse souffrir (5), dura
» deux mois, c'est-à-dire, jusqu'à la mort du Père de Con-
» dren, arrivée, comme nous le dirons bientôt, le 7 jan-
» vier de l'année suivante.

Pendant tout ce temps, M. Olier, alors retiré à Saint-Maur avec ses compagnons, ne laissait pas, quoiqu'il n'en reçût aucun soulagement, de venir toujours le vi-

(1) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. 1re, chap. XI. — *Remarques historiques*, t. III, p. 518.

(2) *M. Boudon, Vie du Père Surin*, 1826, t. II, part. III, chap. X, p. 229, 232.

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 495, 496.

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 180; t. II, p. 55.

(5) *M. Boudon, ibid.*

siter selon sa coutume. Mais dans une visite qu'il lui fit à la fin du mois de décembre, et qui fut la dernière, il aurait pu comprendre aisément que, malgré cette froideur apparente, son sage directeur regardait ses peines comme une épreuve, uniquement ménagée pour le rendre capable de travailler un jour au rétablissement de la piété, et au renouvellement de l'esprit sacerdotal. Dans cette visite, le Père de Condren l'entretint fort de cet ange de l'Apocalypse auquel il l'avait exhorté autrefois d'avoir grande dévotion, et qui viendra sur la fin de l'Église, jetant du haut du ciel en terre le feu de l'autel, qu'il aura mis dans son encensoir. Il lui fit remarquer que la dévotion envers le très-saint Sacrement, l'hostie de notre autel, est la dévotion propre des prêtres, et qu'il devait s'appliquer à la répandre partout. Ce qu'il ajouta ne fut pas moins remarquable, et montrait que Dieu, par toutes ces épreuves, avait voulu faire mourir M. Olier au vieil homme, pour le remplir ensuite de l'esprit de la vie de Jésus-Christ, l'homme nouveau. « Or donc, » continue M. Olier, après m'avoir fort exhorté à faire » honorer le très-saint Sacrement, il me dit ces paroles » qui me furent bien chères et bien utiles : *Prenez l'en-* » *fant* Jésus *pour votre directeur*. Et il me dit cela sans » que je lui eusse fait connaître qu'en effet je m'aban- » donnais déjà à l'enfant Jésus pour me conduire. Cette » dévotion allait à continuer la vie et l'esprit de mon » directeur sur la terre ; il se conduisait lui-même selon » les sentiments et les mœurs de l'enfant Jésus* (1). » C'était la pratique habituelle de M. Olier, depuis qu'il s'était vu comme privé de tout appui : dans les moments où ses peines lui donnaient quelque relâche, il s'adressait à l'enfant Jésus, qu'il avait pris pour modèle, et même, au défaut de tout autre, pour son unique conducteur (2).

* NOTE 7, p. 291.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 218, 219. — *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. III, p. 31, *verso*. — *Abrégé du 9e cahier des Mémoires aut. de M. Olier*.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 183, 213 ; t. II, p. 80, 219, 479 ; t. III, p. 4.

XII. Le Père de Condren se propose de laisser un Mémoire sur l'œuvre des séminaires. Il est prévenu par la mort.

Cependant le Père de Condren touchait à la fin de sa vie, sans avoir encore déclaré à aucun de ses disciples le dessein de l'établissement des séminaires qu'il méditait, et dont il ne leur avait parlé jusqu'alors que d'une manière couverte (1). Cette année, M. Amelote, un peu dégoûté des travaux des missions, lui ayant écrit qu'il doutait s'il était dans l'état pour lequel la Providence l'avait destiné : « Je ne pense pas, lui avait répondu le » Père de Condren, que l'occupation des missions soit » votre vocation pour toujours ; mais elle doit fonder ou » faire naître quelque autre emploi, que DIEU vous don- » nera (2). » Sans expliquer davantage sa pensée, il se contentait de leur dire depuis longtemps qu'il mettrait par écrit le projet de l'œuvre qu'il avait en vue, afin que cet écrit pût leur servir d'instruction, s'il n'était plus au monde lorsque le moment de l'exécution serait venu (3). « Quand je serai sorti de l'accablement des » affaires présentes, écrivait-il à M. de Donnadieu, » évêque de Comminges, je travaillerai à dresser les » Mémoires de cette institution, et à en jeter les » fondements dans l'esprit de ceux qui doivent y con- » sentir (4). »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 134.

(2) *Lettres et écrits du Père de Condren*, Ms.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier*, Ms. Bibl. R. p. 134. — Ms. *Sainte-Geneviève*, p. 101.

(4) *Lettres et écrits du Père de Condren*, Ms.

Néanmoins le Père de Condren n'avait point encore écrit ces Mémoires, lorsqu'il fut atteint de la maladie dont il mourut. Quelques jours avant qu'elle se déclarât, il désira voir Marie Rousseau, dont il faisait une estime singulière. Cette sainte veuve étant venue le visiter, lui dit qu'il aurait dû écrire ce qu'il méditait, depuis si long-temps, pour servir aux ecclésiastiques employés à la conduite des âmes †; et comme il témoignait qu'il voulait y mettre la main, elle l'assura qu'il n'en était

† Ces écrits projetés étaient apparemment distincts des Mémoires sur les séminaires.

plus temps (1). Ce fut peut-être ce qui détermina le Père de Condren à exposer alors, de vive voix, son dessein à M. du Ferrier, l'un de ses disciples, en le chargeant de le communiquer aux autres, la veille même du jour où se manifesta la maladie qui le conduisit si promptement au tombeau (2). « Il arriva, rapporte M. du » Ferrier, que j'allai voir le Père de Condren, et comme » il venait de dire la sainte Messe, je lui proposai ce » que j'avais à lui demander pour mon instruction. Dans » les réponses qu'il me fit, il redit encore qu'il fallait faire » quelque chose de mieux que ce que nous avions fait jus- » qu'alors. Mais, lui dis-je, mon Père, que peut-on faire » de meilleur que les missions, où l'on voit tant de pé- » cheurs se convertir? — Je vais vous le dire, me répon- » dit-il. — Aussitôt je me ravisai, lui demandant par- » don de ma curiosité indiscrète, et le priai de ne pas me » faire connaître ce que c'était. — Non, me dit-il, ne vous » troublez pas : ce n'est pas curiosité ; c'est un effet de la » providence de Dieu, qui veut que je vous déclare enfin » ce qu'il demande de vous ; le temps en est venu. Mais » puisqu'il est tard, remettons à demain matin : je vous » attendrai à huit heures. Je le quittai, et me retirai.

XIII. Le Père de Condren fait connaître enfin le dessein de Dieu, touchant les séminaires.

» Le lendemain, après avoir dit la sainte Messe, je me » rendis, à huit heures du matin, à la chambre du Père de » Condren, où je trouvai M. de Renty, qui se retira, lors- » qu'il lui entendit dire que j'étais fidèle à l'heure du ren- » dez-vous. Étant donc seuls, il commença à me parler ; » et après m'avoir montré que le fruit des missions, quoi- » que excellent, se perd, s'il n'est conservé par de bons ec- » clésiastiques, parce qu'il n'est que passager, il conclut » qu'il fallait nécessairement travailler à en former dans » l'Eglise, sans compter sur ceux qui sont déjà avancés en » âge, et promus aux Ordres sans préparation, parce qu'il » n'arrivait presque jamais qu'un mauvais prêtre se con- » vertît. C'est donc, ajouta-t-il, une raison qui doit nous

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 275.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 134, 135, 136, 137.

» convaincre de la nécessité d'élever les jeunes gens dans
» l'esprit clérical : ce qui ne peut se faire que dans des
» séminaires, comme le Concile de Trente nous l'a sain-
» tement montré. Sur cela, je lui exposai des difficultés
» qu'on croyait alors insurmontables, et lui rappelai la per-
» suasion où chacun était qu'inutilement on travaillerait à
» établir des séminaires, après qu'on avait vu depuis plus
» de soixante ans que ceux de Toulouse, de Bordeaux, de
» Rouen, n'avaient pu réussir, nonobstant les soins des
» cardinaux de Joyeuse et de Sourdis. Il me fit voir qu'on
» se trompait ; qu'il n'y avait rien de plus aisé que d'en éta-
» blir utilement, pourvu qu'on n'y reçût que des jeunes
» gens avancés en âge, et dont le jugement, déjà formé,
» pût faire juger, après les avoir éprouvés quelque temps,
» s'ils étaient appelés au service de l'autel. Il s'étendit beau-
» coup là-dessus, me donnant courage pour attendre
» le secours que Dieu donnerait indubitablement à cette
» œuvre. Il ajouta même qu'il ne fallait point perdre de
» temps pour commencer, parce que l'esprit malin ne
» manquerait pas de faire naître des divisions et des trou-
» bles pour empêcher de former de bons ecclésiastiques.
» Nous étions alors dans une grande tranquillité, et on ne
» parlait point encore de ces opinions qui ont jeté depuis
» la division, avec un dommage extrême, dans l'Église.
» Il m'avertit enfin de ne prendre aucun parti que celui
» du Pape, et d'éviter les combats de paroles et les con-
» tentions, selon la recommandation de saint Paul.

» Dix heures sonnèrent, et frère Martin, qui était son
» assistant, vint l'avertir de dire la sainte Messe ; il lui dit
» d'attendre encore. Le frère revint à onze heures, et le
» pressa un peu : alors je fus surpris d'entendre le Père
» de Condren, cet homme si sage et si circonspect, lui
» faire cette réponse : *Mon Frère, si vous saviez ce que*
» *je fais, vous ne me presseriez pas ; car ce que je fais*
» *vaut mieux que ce que vous voulez que je fasse.* Enfin,

» après avoir continué à me parler jusqu'à midi, il me » dit alors : Frère Martin se fâcherait, remettons la suite » à demain matin. Il alla donc dire la sainte Messe; je me » retirai, et ne l'ai jamais plus revu. Car, y étant retourné » le lendemain, je trouvai qu'il était malade d'une inflam- » mation de poitrine; et comme les médecins avaient dé- » fendu qu'on le fît parler, il ne me fut pas possible de » pénétrer jusqu'à lui.

XIV. Mort du Père de Condren.

» Pendant sa maladie, qui ne dura que huit jours, je » racontai à mes amis ce qu'il m'avait dit, et où il avait » terminé son entretien. Ils furent bien aises de cette dé- » claration que je leur faisais de sa part; seulement » M. Amelote témoigna quelque surprise de ce que le Père » de Condren ne lui en avait jamais parlé. Comme la ma- » ladie devenait périlleuse, et que je craignais qu'il ne » mourût sans achever de m'instruire, je m'avisai, le soir » des Rois, d'envoyer au Père Bouchart, qui était toujours » auprès de lui, un billet par lequel je le priais de conju- » rer le Père de Condren, si DIEU l'appelait à lui, de lais- » ser son esprit et sa lumière à quelqu'un, sur le sujet » dont il avait commencé de m'entretenir. »

M. du Ferrier envoya ce billet la veille même de la mort du Père de Condren, et nous verrons bientôt l'effet dont il fut suivi. Avant de mourir, ce grand homme parut affligé des maux que l'hérésie du Jansénisme devait causer à l'Eglise : « Ce qui me fait gémir, dit-il à ses Pères réunis, » c'est le schisme que je prévois, et qui paraîtra dans deux » ans, » prédiction que l'événement justifia à la lettre (1); et comme s'il eût voulu éloigner ce fléau de sa congrégation, il la bénit en faisant à JÉSUS-CHRIST cette prière : « Venez, » Seigneur JÉSUS, et vivez dans vos serviteurs dans la » plénitude de votre force, et dominez sur la puissance en- » nemie, vous qui vivez et régnez dans les siècles des siè- » cles (2). » Sa vie avait été une image très-parfaite de celle du Fils de DIEU (3); sa mort eut encore avec la

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 50.

(2) *Annales de l'Oratoire*, pag. 208. — *Cloysault*, *Vies Ms.* t. I, p. 277.

(3) *Oraison funèbre du Père de Condren.*

sienne des caractères de ressemblance. Il parut participer à l'agonie du Sauveur par la tristesse mortelle, et presque incroyable, dans laquelle son âme fut alors plongée, et par un sentiment si vif de la pureté de DIEU, qu'il craignait de ne pouvoir le soutenir davantage. Dans cet état, se regardant comme le plus grand pécheur de la terre, et croyant que tout l'univers eût dû s'armer contre lui, pour venger l'honneur de DIEU, il aurait désiré qu'après sa mort, on attachât son cadavre aux fourches patibulaires, ou qu'on l'étendît sur la roue, afin qu'il servît au moins alors à inspirer de la terreur aux méchants. Il se sentit aussi comme brûlé d'un feu inconnu, qui le fit souffrir cruellement, et qui lui semblait être le feu de la justice divine (1); et néanmoins il donnait de la joie à tous ceux qui l'approchaient; il parlait et traitait de toutes choses avec une liberté non pareille. On croyait voir en lui, comme en la personne du Rédempteur, une âme bienheureuse dans un corps souffrant, et, avec cette liberté, cette joie, cette paix, élevant les yeux au ciel, et prononçant d'une voix nette, avec un courage extraordinaire, ces paroles : *Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains,* il rendit l'esprit (2).

(1) *Cloysault, Vies Ms.* t. I, p. 276 et suiv. 281, 282.

(2) *Oraison funèbre du Père de Condren. — Recueil, ibid.*

XV. Honneurs rendus au Père de Condren après sa mort. Haute opinion de sa sainteté.

Sa mort ressembla encore à celle du Sauveur par la gloire qui la suivit. « Le séjour du Père de Condren sur la » terre, dit M. Olier, a été inconnu comme celui de No- » tre-Seigneur. Pendant sa vie, il n'a jamais passé pour » rien; souvent M. Vincent en a parlé en des termes in- » croyables, et, toutefois, on ne l'a pas ouï. Mais, à sa mort, » il est devenu tout-à-coup célèbre. Son nom était dans » toutes les bouches; et l'on disait de lui, comme de » Notre-Seigneur après qu'il eut expiré : Vraiment cet » homme était un homme de DIEU; jusque là que M. Vin- » cent, se jetant à genoux et se frappant la poitrine, s'ac- » cusait, les larmes aux yeux, de ne l'avoir pas autant » honoré qu'il méritait de l'être (3). » Louis XIII, sans

(3) *Mémoires aut. de M. Olier,* t. II, p. 255, 256.

égard aux dernières intentions du défunt, ordonna qu'on lui rendît les honneurs dus à ses vertus éminentes ; et la Reine, pénétrée des mêmes sentiments, chargea M. de Virazel, évêque de Saint-Brieuc, de prononcer son oraison funèbre. A ses obsèques, le concours fut prodigieux, et on témoigna pour lui la vénération la plus extraordinaire. « Qui ne sait que dans le moment de son trépas, dit » M. de Virazel, tout le monde accourut ? Que de respects, » que d'estime, que d'acclamations, que d'honneurs, que » d'admiration, que de louanges ! Il fallait que sa gloire » fût très-grande, comme ses grâces ont été extraordi- » naires (1). » Enfin, lorsqu'il était exposé dans l'église de l'Oratoire, l'éclat dont brilla tout-à-coup son visage, plus vermeil qu'il ne l'avait jamais été, excita l'admiration universelle, au point qu'on douta s'il était mort, et que le Père Bernard, dit le *pauvre prêtre*, avec quelques autres, ayant levé ses paupières et vu son œil plein de vie, s'écrièrent qu'il était encore vivant * (2).

Parmi la foule des spectateurs se trouvaient M. Olier et ses amis ; ils assistèrent aussi à l'inhumation (3), retardée jusqu'à l'entrée de la nuit à cause de l'affluence du peuple (4). En considérant ce saint corps, M. Olier, malgré l'accablement où le mettaient ses peines, se sentit extraordinairement touché. « Notre bienheureux Père, dit-il, » nous donnait part, le plus qu'il pouvait, à ses dévotions ; » et nous étions deux ou trois qu'il espérait laisser les hé- » ritiers de son esprit. Je ressentis les effets de cette bonne » espérance après sa mort ; car, pendant le temps que son » corps fut exposé, plus je le considérais et plus aussi » il me tenait pénétré de son esprit d'anéantissement : » tellement que je ne pouvais avoir d'autre occupation » intérieure, étant entièrement rempli de celle-là. C'é- » tait ce grand anéantissement et ce vide total de lui- » même qui excellait en lui, et le rendait si capable d'être » possédé de Dieu, et si rempli de Jésus-Christ : en sorte

(1) *Oraison funèbre du Père de Condren.*

* Note 8, p. 292.

(2) *Cloysault, Vies Mss.* t. I, p. 282.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 137.

(4) *Vie du cardinal de Bérulle, par Tabaraud*, t. II, p. 209.

» que c'était plutôt JÉSUS-CHRIST vivant dans le Père de Con-
» dren, que le Père de Condren vivant en lui-même (1). »
» Maintenant encore, le souvenir de ce saint homme, la
» vue de cet intérieur admirable, de cette vertu si pure
» et si éminente, me confond au point que je ne puis l'ex-
» primer. Rien ne me fournit une idée plus sainte, plus
» élevée de Notre-Seigneur, le Pontife saint par excel-
» lence, innocent, sans tache, séparé de toutes les créa-
» tures, régnant dans les cieux; en un mot, rien ne me
» fait autant comprendre sa sainteté incomparable, que la
» pensée du Père de Condren (2). »

(1) *Esprit de M. Olier*, t. II, p 333.

(2) *Mémoires autograp. de M. Olier.*

Cette haute opinion n'était pas particulière à ses disciples : l'évêque de Saint-Brieuc, dans l'oraison funèbre qu'il prononça, ne craignit point de le montrer à ses auditeurs comme triomphant déjà dans la gloire. « Le ciel l'ayant
» reçu, dit-il, il faut que la terre le loue. Ne dois-je pas
» dire : *Mortuus est ad osculum Domini?* Le Fils de DIEU
» ne lui a pas dit comme à Moïse : *Ascende, et morere :*
» mais *Morere, et ascende*. Si vous me demandez en quel
» état il est dans le ciel, je vous répondrai : Sa gloire
» n'est pas concevable; et je dirai avec l'Apôtre : *Nec ocu-*
» *lus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit*
» *quæ præparavit Deus diligentibus se*. Sa gloire le fait
» être parfaitement à DIEU; et sa charité, qui est très-
» accomplie, l'oblige heureusement pour nous d'être tou-
» jours dans les pensées, les soins, les désirs du salut, du
» bonheur, du progrès de tous ceux qu'il servait sur la
» terre (3). »

(3) *Oraison funèbre du Père de Condren.*

XVI.
Le Père de Condren apparaît à M. Meyster et à M. Olier.

Les disciples du Père de Condren reçurent les premiers des témoignages de sa gloire, et tout à la fois des marques de cette parfaite charité. Nous avons vu que M. du Ferrier lui avait fait demander que, si DIEU l'appelait à lui, il éclairât quelqu'un d'eux sur le sujet dont il avait commencé à lui parler touchant les séminaires. « Il le fit
» en effet, dit M. du Ferrier lui-même; car le lendemain

» de son enterrement, où nous assistâmes, M. Meyster » (qui était venu à Paris sur la nouvelle de sa mort) † » me fit le récit d'une vision qu'il avait eue cette nuit. » Le Père de Condren, revêtu de ses habits sacerdotaux » et environné de gloire, lui apparut, et le délivra d'une » peine d'esprit qu'il m'avait déjà communiquée, ainsi » que de la pensée qu'il avait de se séparer de nos Mes- » sieurs. Il lui dit de n'y point songer, et de se donner » patience, parce que, dans peu de temps, Dieu ferait lui- » même cette séparation; voulant qu'ils cessassent les » missions, pour s'appliquer à former des ecclésiastiques » dans un séminaire; que cette maison produirait un » grand bien pour l'Eglise, et serait remplie de bénédic- » tion; qu'enfin ils vivraient sans vœux et sans priviléges » (c'est-à-dire soumis aux évêques), et selon les règles des » ecclésiastiques (1). » On peut remarquer, en passant, que ç'avait été le dessein du P. de Bérulle dans la formation de l'Oratoire, à qui, comme dit Bossuet, « il avait cru » ne devoir donner d'autre esprit que celui de l'Eglise » même, d'autres règles que ses canons, d'autres supé- » rieurs que ses évêques, d'autres liens que sa charité, » d'autres vœux que ceux du baptême et du sacerdoce (2).

» Ma joie ne fut pas petite, continue M. du Ferrier, » entendant M. Meyster me dire ce que je désirais savoir. » Car, sans qu'il eût aucune connaissance de ce que le dé- » funt m'avait dit, il commença à m'exposer toutes ces » choses par l'endroit où le Père de Condren avait fini » avec moi la veille de sa maladie. L'heureux effet que » cette vue avait causé dans son esprit, devenu calme et » paisible, me confirma qu'elle venait de Dieu; et je »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 137.

(2) *Orais. fun. du P. Bourgoing, par Bossuet*, 1er point. *Œuvres de Bossuet*, tom. XVII, p. 572.

† M. Meyster, cet infatigable missionnaire, au lieu de prendre trois mois de repos chaque année, selon la pratique de ses confrères, continuait seul les missions (3); il parcourait, vers le temps de la mort du Père de Condren, les paroisses du diocèse de Chartres.

(3) *Mémoir. de M. du Ferrier, Ms. de la Bibl. Ste-Geneviève*, p. 113. — *Ms. de la Bibl. R.* p. 97.

» priai d'en faire le récit à nos Messieurs, qui l'agréèrent » beaucoup (1). » M. Olier en rapporte effectivement une autre circonstance, qu'il avait sans doute apprise de la propre bouche de M. Meyster : « Il lui apparut, dit-il, » tout éclatant de lumière ; et, à la fin de son apparition, » en remontant au ciel, il disait ces paroles, avec l'accent » de l'admiration et d'un ravissement céleste : *Sanctus, Sanctus, Sanctus* (2) *. » Le serviteur de DIEU parle, dans ses *Mémoires*, d'une semblable apparition dont il avait été lui-même favorisé. « La nuit qui suivit sa mort, dit-il, à » mon réveil, il daigna m'apparaître : nous ayant traité, » pendant sa vie, comme Notre-Seigneur avait traité ses » Apôtres, il me dit ces paroles du Sauveur aux siens : » Ayez confiance, j'ai vaincu le monde : *Confidite, ego vici* » *mundum* (3). Ce n'est pas le seul témoignage qu'il m'ait » donné après sa mort, pour me faire participant et héritier » de son esprit (4). » Quoique nous ne connaissions pas en détail ces faveurs dont veut ici parler M. Olier, nous savons cependant que le Père de Condren, lui apparaissant dans une gloire et dans une lumière immenses, lui dit qu'il l'avait, en effet, laissé héritier de son esprit, avec deux autres qu'il lui nomma, et dont l'un était M. Amelote (5) ; et ce fut pour attirer de plus en plus sur lui cette faveur, que, tous les jours, pendant plusieurs années, il envoya un de ses prêtres dire la sainte Messe sur le tombeau du Père de Condren (6), dans l'église de l'Oratoire.

(1) *Mémoires de M. du Ferrier, Ms. de la Bibliothèque Sainte-Geneviév.* p. 187.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier. — Copie des mêmes*, t. III, pag. 176.

* NOTE 9, p. 292.

(3) *Ibid.* t. I, p. 238. — *Abrégé du 9e cahier des Mémoir. aut. de M. Olier.*

(4) *L'Esprit de M. Olier*, t. II, p. 383.

(5) *Mémoir. de M. Baudrand*, p. 12.

(6) *Cloyseault*, *Vies Mss.* t. I, p. 256.

XVII. Pourquoi l'Oratoire, quoique né pour l'établissement des Séminaires en France, n'a point commencé cette œuvre.

On aura lieu sans doute de s'étonner qu'étant chef d'une société nombreuse, née pour travailler à l'éducation du clergé, le Père de Condren se soit déchargé, comme il le fit, du gouvernement extérieur de sa compagnie, et ait formé avec tant de soins un petit nombre d'ecclésiastiques pour établir des séminaires en France : œuvre dont il ne s'occupa presque point lui-même †, et à laquelle il

† Le Père de Condren avait eu dessein d'établir un séminaire dans

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 135.

(2) *Annales de l'Oratoire.*

(3) *Annales de l'Oratoire.* — *Remontrance chrétienne aux RR. PP. de l'Oratoire*, in-4° *Bib. du Roi, D.* 1417. — *Hist. du cardinal de Bérulle, par Tabaraud*, t. II. — *Vies des successeurs du P. de Condren.*

(4) *Ibid.* t. II, pag. 221.

* NOTE 10, p. 293.

ne porta jamais sa propre congrégation, quoiqu'il ne connût rien de plus nécessaire à l'Église (1). Il est encore très-remarquable que, jusqu'alors, et contre les premiers desseins de son fondateur, cette congrégation se fût employée presque exclusivement aux missions, à la conduite des paroisses, et surtout à la direction des colléges † (2) ; car les séminaires qu'elle avait essayé d'établir n'eurent aucun résultat. S'il était permis de rechercher les motifs de cette conduite de Dieu, on pourrait peut-être penser que sa providence avait en vue de procurer, par ce moyen, la conservation de la foi dans l'Eglise de France. Personne n'ignore, en effet, qu'après la mort du Père de Condren, le Jansénisme corrompit la plus grande partie de cette société, dans le sein de laquelle il ne cessa de trouver des défenseurs (3) ; et si elle eût été alors en possession de l'éducation du clergé, il est aisé de juger les maux qui en seraient résultés pour toute l'Eglise Gallicane (4) *.

Il semble même que, dès l'origine de la congrégation de l'Oratoire, la Providence ait voulu l'éloigner de l'éducation du clergé, contre les vues de son fondateur. Le Père de Bérulle craignant, en effet, que le goût des lettres profanes ne détournât ses prêtres de la fin principale de son institut,

(5) *Abrégé du 9e cahier des Mémoires aut. de M. Olier.*

l'abbaye de Juilly, unie à l'Oratoire, en 1637. Il porta même M. Olier à contribuer à cette bonne œuvre (5), qui, toutefois, n'eut aucun résultat pour le clergé, puisque la maison de Juilly ne fut jamais qu'un collége.

(6) *Vie du Père Eudes*, 1827, liv. III, p. 90. — *Vie du même*, in-4. Ouvrage anon. du Père Beurier, Eudiste, p. 95. *Ms. des Dames du refuge à Paris, dites de Saint-Michel.*

† L'Oratoire était si éloigné de travailler à l'établissement des séminaires, que, peu après la mort du Père de Condren, cette congrégation aima mieux laisser sortir de son sein le Père Eudes, que de lui fournir les moyens de réaliser enfin les vues du fondateur, en se livrant à cette œuvre ; et ce fut à cette occasion que le cardinal de Richelieu appliqua au Père Eudes les paroles du roi de Tyr aux ambassadeurs de Salomon : « Béni soit le Seigneur Dieu, qui a donné à David un fils si sage (6). »

pria le pape Paul V de leur défendre expressément, dans sa bulle d'institution, la direction des colléges ; et l'on fut assez surpris de voir que néanmoins cette clause n'y eût pas été insérée (1). Mais une omission, dont les suites furent si considérables, n'était point sans un dessein particulier de DIEU, qui assiste de ses lumières les Souverains Pontifes dans l'institution des Ordres (2). Elle fut cause que l'Oratoire, au lieu de s'occuper des séminaires, moyen si influent sur la foi du clergé et des peuples, se chargea aussitôt, comme l'avait craint le Père de Bérulle, d'une multitude de colléges, quoique cette œuvre se trouvât entièrement étrangère au dessein du fondateur (3) : et, ce qui n'est pas moins digne de remarque, le Père de Bérulle, en faisant lui-même tant de petits établissements qui épuisaient sa compagnie et en changeaient le but, témoignait n'agir en cela que conformément à la volonté divine (4) †.

(1) *Annales de l'Oratoire. Année* 1613. — *Journal de la maison de St-Honoré*, t. 1, p. 15. — *Hist. du cardinal de Bérulle*, t. 1, p. 155.

(2) *Recueil des lettres de M. Vincent de Paul*, t. 1, p. 1, 2, 22.

(3) *Extrait des Assemblées générales*, 3e, 4e et 5e *de l'Orat.*, in-4°, pag. 22.

(4) *Annales de l'Oratoire, année* 1615.

XVIII.
Résignation de M. Olier sur la mort du Père de Condren.

Cependant les peines intérieures de M. Olier persévéraient toujours ; il était même au plus fort de ces

† « *Ainsi l'institution, non de la jeunesse, comme aux RR. PP.* » *Jésuites*, dit le Père de Bérulle, *mais des prêtres seulement, serait* » *une des fonctions de cette congrégation* (5). » Par délibération de la VIIe assemblée générale, deux Pères de l'Oratoire, chargés de rédiger le recueil des sept assemblées, voulurent concilier ensemble les vues du fondateur avec les emplois de la congrégation, appliquée principalement à la direction des colléges et aux hautes études. Ils n'y parvinrent qu'en modifiant comme il suit les paroles du Père de Bérulle : « *Ainsi, l'institution des prêtres, ecclésiastiques et jeunes* » *clercs destinés à l'Eglise, serait une des principales fonctions de cette* » *congrégation.* » *Recueil des sept assemblées*, in-4°, 1654, de l'imprimerie d'Antoine Vitré, page 6. — On voit la même modification dans le *Recueil des Statuts de la congrégation de l'Oratoire*, imprimé par l'ordre du général, Paris, in-12, Ire *partie, chapitre I, article I, page* 5. Comme aussi dans le *Recueil des Statuts de la congrégation de l'Oratoire de Jésus*, en 2 volumes in-12, *tome* 1, page 5, et ailleurs.

(5) *Extrait des Assemblées générales* 3, 4 *et* 5e *de l'Oratoire*, in-4e — *Projet de la Congrégation dressé par le père de Bérulle*, p. 22.

cruelles épreuves, lorsqu'il perdit le Père de Condren. Dans un pareil état, cette perte aurait dû être pour lui un nouveau sujet de désolation : il l'accepta néanmoins avec une résignation extraordinaire, fruit incontestable des épreuves par où Dieu l'avait fait passer. Il en écrivait ainsi à la sœur de Vauldray, pour la consoler d'une privation bien moins considérable : « Hé bien, ma chère » fille, s'il fallait se troubler pour les accidents, nous n'au- » rions jamais de paix en ce monde. Je vous ferai part » de celui qui m'est arrivé : c'est que mon Père maître » m'est ôté d'entre les mains, par l'ordre de la volonté » divine, qui est notre chère maîtresse, tant dans la sous- » traction que dans l'abondance, dans les sécheresses que » dans les plus douces communications. C'était un homme » qui m'aidait beaucoup pour me porter à Dieu, ce que je » chéris et désire le plus. C'est lui qui m'a tant encouragé » à vous servir, vous en particulier, et qui m'a recom- » mandé la maison de la Régrippière. Enfin, c'est lui qui » m'a tant dit de bonnes et saintes choses. Hé bien, ma » sœur, la volonté de Dieu ne vaut-elle pas ce saint » homme, qui n'a rien eu que par la sainteté de cette » divine volonté ? Ne saura-t-elle pas suppléer à ce qu'elle » nous ôtè ? Ne fera-t-elle pas bien, par elle-même, ce » qu'elle faisait par autrui ? Très-chère fille, adorons la » volonté de Jésus, adorons ce cher Maître ; il permet » les rencontres les plus épineuses pour notre sanctifi- » cation (1). »

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 363.

XIX.
M. Olier éprouve un peu de relâche dans ses peines.

Après la mort du Père de Condren, la petite compagnie connaissant enfin les desseins de Dieu sur elle, résolut d'abandonner les missions, dès que la Providence lui offrirait la facilité d'entreprendre l'établissement d'un séminaire. Mais ne voyant point alors d'ouverture à l'exécution de ce dessein, elle retourna dans le diocèse de Chartres (2), et s'arrêta d'abord au Loreau, puis à Epernon, pour y vaquer à l'oraison et à l'instruction du peu-

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 127.

ple (1). Ce fut alors que M. Olier eut un peu de relâche dans ses peines, dont il ne fut néanmoins délivré que vers la fin de la même année, et encore ce changement ne s'opéra-t-il que peu à peu. « Après dix-huit mois » ou davantage, dit-il, DIEU commença à me laisser la » liberté de m'élever de temps en temps à lui : ce qui, » jusqu'alors, m'avait été interdit. Je ne recevais aucun » rafraîchissement dans mes peines, sinon lorsque je pou- » vais réciter mon chapelet, ou faire quelque pèlerinage » en l'honneur de la très-sainte Vierge (2). » L'église cathédrale de Chartres fut le lieu où, selon ses expressions, il *commença à respirer intérieurement, et à reprendre au dehors la gaieté qu'il faisait paraître avant ses peines.* Toute la compagnie fut étonnée de ce changement, sans en connaître la véritable cause, qu'il eût été en effet difficile de soupçonner. On a vu que les peines de M. Olier avaient eu pour principe la crainte où il était sans cesse d'agir par orgueil, et elles commencèrent à être dissipées à l'occasion d'une lumière très-vive qu'il eut sur l'énormité même de ce vice. « Elle m'apprit, dit-il, que la su- » perbe dérobait à DIEU son honneur et sa gloire, que » c'était un larcin sacrilége, puisqu'elle allait arracher sur » les autels de DIEU ce qu'il aime et chérit davantage. » Cette première lumière commença à me délivrer de mes » peines (3). Je me souviens ici, prosterné à vos pieds, » ô mon DIEU, d'une autre grande grâce que vous me fîtes » éprouver l'année passée, au jour de la petite Fête-Dieu. » M'éveillant le matin, une heure ou deux plus tôt qu'il ne » fallait se lever, c'était dans Chartres, et entendant ce » doux bruit et ce célèbre résonnement des cloches (4) de » Notre-Dame, vous me faisiez voir en esprit la grande » gloire qu'on vous rendait partout en ce jour-là, et les » grandes louanges que vous offrait votre Fils, cette » sainte Hostie, par tout le monde. Car il vous loue dans » le saint Sacrement comme dans le ciel, y étant tout-à-

(1) *Vie manuscrite de M. Bourdoise*, in-4°, p. 511.

(2) *Memoir. aut. de M. Olier*, t. I, p. 121.

(3) *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 353.

(4) *Notice historique sur la sonnerie de Chartres, par l'abbé Pie*, 1840, p. 14.

» fait le même; et cela remplissait mon esprit d'une » grande joie. Mais ce qui y mettait le comble, c'était que » mon propre cœur semblait avoir part à tout cela; qu'il » louait DIEU partout, et était répandu partout. Plût à » DIEU que cela fût comme je le sentais; ce sentiment me » faisait répandre des larmes, et cette heure passa avec » une grande vitesse (1).

» A la fin de mes peines (car durant mes peines même, » j'étais universellement orphelin), j'expérimentai l'amour » et la charité de père, que DIEU avait mise pour moi dans » l'âme de mon confesseur, M. Picoté. J'étais porté à me » confier en lui, ce que je fis alors sans réserve, et en » reçus des secours très-puissants dans ma conduite, soit » pour le corps, ou pour les biens, soit aussi pour l'esprit. » J'en bénis DIEU de tout mon cœur. Je dois beaucoup à » Notre-Seigneur en la personne de cet homme, qui a » beaucoup de son esprit, et à qui il se plaît de se com- » muniquer. Il me semble que DIEU me parle par sa bou- » che, comme il parlait à son peuple par celle de Moïse. » Il m'a souvent dit des choses si conformes aux dispo- » sitions intérieures que le bon DIEU mettait en moi, » sans qu'il le sût, qu'il fallait avoir son esprit, qui seul » sait les secrets des cœurs, pour me pouvoir parler de la » sorte. Il avait tellement l'esprit de discrétion pour moi, » qu'il ne faisait point de difficulté de me détourner du » travail, et de me conduire à la campagne, pour me dé- » lasser. Et il arrivait que d'autres, qui n'étaient point » sous sa conduite, voulant s'opiniâtrer à l'ouvrage, en » tombaient malades à la mort. Que la bonté de DIEU soit » bénie à tout jamais des soins particuliers qu'elle prend » de moi. Elle ne conduirait pas avec plus de provi- » dence et de plus grands soins l'âme la plus chère du » monde (2). »

(1) *Copie des Mémoires autographes de M. Olier*, t. I, p. 297.

(2) *Ibid.* t. III, p. 250.

NOTES DU LIVRE SEPTIÈME.

ÉPREUVES. SOUSTRACTION DES DONS SURNATURELS.

NOTE 1, p. 258. — M. Olier expose ainsi les effets étonnants que laisse dans une âme la soustraction des dons surnaturels, lorsque DIEU veut, par ce moyen, la purifier. « Cette soustraction, dit-il, se » fait à l'égard de la grâce sensible ; car la bonté divine ne laisse » pas de nous secourir alors de grâces insensibles, bien plus ef- » ficaces. Le défaut de ses grâces sensibles cause d'étranges effets, » et souvent des humiliations prodigieuses dans une âme. Sous » l'influence de ces secours, la volonté et le cœur sont portés » à DIEU avec délices, et l'on en remarque quelque chose au de- » hors, jusque dans le port et le maintien du corps, jusqu'aux » œuvres extérieures qui s'opèrent alors avec une douceur, une » modestie et une égalité non pareilles. Dieu retirant ces dons » sensibles, il laisse l'âme dans sa nudité ; et comme de ces dons » naissaient auparavant de grandes lumières, il ne reste plus alors » dans l'âme que trouble et confusion (1). »

» Touché de compassion pour moi, DIEU me fit donc la misé- » ricorde de m'ôter ces biens, pour me faire connaître ce que » j'étais, et me désabuser ainsi doucement de mon erreur. C'est » l'effet d'une miséricorde non pareille, que de nous laisser ainsi » à nous-mêmes ; sans cela, nous irions nous estimant, nous appro- » priant ce qui est à DIEU seul, et nous tomberions enfin dans un » aveuglement semblable à celui de Lucifer. Par-là, DIEU montre » visiblement à une âme le fond de son abjection, et achève de lui » découvrir sa misère (2) ; car cette grâce sensible, qui tenait en » bride l'homme corrompu, venant à se retirer, tout change aus- » sitôt dans l'intérieur et l'extérieur. L'Esprit saint lui laisse » alors éprouver quel est son déréglement naturel, et la corrup- » tion de ses désirs. Alors il semble que la bride soit lâchée » aux passions. On ne sent que colère dans les moindres » rencontres, envie, aversion, sentiments d'amour-propre, jus-

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 299, 300. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 431.

(2) *Mém. aut. de M. Olier, ib.* p. 301.

» que-là que la superbe rejaillit sur l'extérieur dans la contenance » du corps, qui est fière et arrogante. Souvent néanmoins l'âme n'y » contribue par aucune pensée, ni aucun sentiment volontaire ; » c'est l'effet propre d'un dégorgement de superbe, qui se fait » sentir partout en l'absence de son gouverneur, dont la présence » la réprime et l'oblige à se cacher (1). Ainsi, quand le Saint-Esprit, » qui avait élevé l'âme à Dieu pour un temps, vient à se re- » tirer, l'âme, n'étant plus soutenue par ce principe si fort et » si puissant, retombe en elle-même, et semble par cette chute » tomber dans un abîme d'obscurités, de ténèbres, de corrup- » tion, de confusion ; dans un abîme de passions, qui, comme des » bêtes farouches, se rongent et se dévorent elles-mêmes. Enfin, » il semble à l'âme qu'elle tombe du ciel dans les enfers, tant » notre fonds est épouvantable à nos propres yeux ; combien plus » aux yeux de Dieu, la pureté et sainteté même (2) ! Dieu laisse » ainsi au milieu de nous cette fournaise ardente, cette concupis- » cence, qui, non moins que les cendres de Sodôme et de Go- » morrhe, nous avertit des jugements de Dieu, prononcés contre » Adam et sa postérité ; c'est une bouche d'enfer que nous portons » dans nos entrailles, qui vomit toujours mille vapeurs insuppor- » tables à Dieu, et qui attirent sur notre chair de péché le châti- » ment de sa main vengeresse. Je ne parle pas ici des péchés » que nous avons commis par notre propre malice, mais seule- » ment de l'humiliation commune à tout le monde. Je ne m'étonne » plus si les Saints entraient quelquefois en de saintes fureurs » contre eux-mêmes ; si, armés d'instruments de pénitence, ils » mettaient leur chair en lambeaux, et faisaient ruisseler leur » sang, infligeant ainsi à leur chair un juste martyre. C'est pour » cela que le Fils de Dieu, afin de montrer aux hommes ce qu'ils » devaient souffrir dans leur chair criminelle, voulut qu'on le » flagellât, que son sang coulât de toutes parts, et que ses os fus- » sent disloqués. De là vient que ce secours sensible se retirant, » et cette soustraction mettant à nu notre malice, nous sommes » bien aises d'être en butte aux injures, aux outrages, aux traite- » ments les plus injustes et les plus rigoureux (3).

» Voilà ce qu'opèrent ces soustractions de grâces : d'abord la » connaissance visible et manifeste que nous ne sommes que pé- » ché par nous-mêmes ; et ensuite l'humilité, qui fait que nous » nous plaisons à être traités de la part de Dieu et de la part des » hommes, selon que notre péché le mérite. Dieu ne fait ces sous- » tractions de grâces sensibles que pour mettre à la place d'autres » grâces plus excellentes, comme un jardinier qui n'arrache un » arbre de son jardin que pour en planter un meilleur. Mais

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 305, 306.

(2) *Ibid.* t. I, p. 307, 308.

(3) *Ibid.* t. I, p. 309, 310.

» comme il ne veut pas toujours produire les mêmes opérations » dans tous les hommes, il ne les prépare pas tous de la même » manière; n'ayant pas résolu de prendre une possession si sin- » gulière de tous, il ne les détache pas aussi universellement, et » ne les déracine pas si à fond que les autres. Il ne fait sentir ces » soustractions et ces délaissements qu'en proportion des dons » qu'il veut répandre; et parce que la superbe est plus fréquente » dans les dons de la grâce que dans ceux de la nature, et que la » première lui est plus odieuse, ce bon Maître, soigneux de notre » salut, opère plus souvent ces soustractions dans les dons de la » grâce que dans les autres (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 304.

IL EST PRIVÉ DE TOUTE CONSOLATION EN ASSISTANT LES MALADES.

NOTE 2, p. 258.— « Arrivant un jour à Bazainville, l'un de mes » prieurés, sur le chemin d'un lieu où l'on allait faire la mission, » au diocèse de Chartres, je vins une heure plus tard que je ne de- » vais. Le curé de la paroisse, ne pensant pas qu'aucun malade dût » avoir besoin de lui, s'était absenté l'après-midi; j'arrivais à peine, » qu'on me vint avertir pour deux malades à l'extrémité; j'y cou- » rus aussitôt, et j'administrai l'un d'eux. Je trouvai l'autre si acca- » blé par le mal, que je ne pus lui donner le saint Viatique, mais » seulement l'Extrême-onction. Retournant de là à l'église, dis- » posé, comme j'étais dans le temps de mes peines, à m'attribuer » toute espèce de mal, j'éprouvai les douleurs les plus étranges : » Quoi, me disais-je, malheureux que je suis! faut-il que ces pau- » vres gens souffrent pour mes péchés, et que cette âme ait été » privée des secours que Notre-Seigneur lui avait préparés par mon » ministère, et qui étaient nécessaires à son salut? Je remarquerai » cependant que, si je fusse allé droit à la mission, cette pauvre » âme eût été encore plus délaissée; pourtant ma douleur était si » grande, et la violence de mon affliction si véhémente, que, » fondant en larmes et poussant des cris, je me trouvai dans cet » état que décrit le Prophète : *Rugiebam à gemitu cordis mei*; et » je disais, dans l'excès de ma douleur : Ah! mon DIEU! faites » tomber sur moi tout le malheur de mes crimes. Ah! Seigneur! » punissez-moi, perdez-moi, si vous voulez; mais que les pauvres » âmes n'en souffrent point. Ah! mon DIEU! apaisez votre » colère (2).

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 177, 178.

» Ayant été appelé un jour pour exhorter une femme de condi- » tion qui était à l'extrémité et qui avait mal vécu, je m'appro- » chai d'elle avec une froideur intérieure qui ne se peut expri- » mer, comme il m'arrivait souvent alors; je tâchai pourtant de

» lui procurer ce que je pus de secours; et, enfin, son curé vint » auprès d'elle pour lui parler : je m'en revins, croyant ne devoir pas y demeurer davantage. Je ne fus pas sitôt arrivé à la » maison, qu'après avoir prié un peu de temps et avoir répondu » à un ecclésiastique, sur-le-champ je prends mon manteau et » me remets en chemin pour aller la revoir; mais, avant d'arriver » chez la malade, on m'apprend qu'elle vient de mourir. C'étaient là toutes les consolations sensibles que j'éprouvais alors. » On me dit cependant que cette personne témoigna, avant d'expirer, un grand regret de ses fautes, et qu'elle fit des actes de » contrition qui parurent sincères, quoiqu'elle eût une grande » attache pour une personne de condition avec laquelle elle » avait mal vécu (1).

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 185. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 425, 426.

» Notre-Seigneur permettait, durant ce temps, que les cures » qui dépendaient de moi, manquassent de pasteurs, ou qu'il y en » eût qui se conduisissent d'une manière indigne. Un curé condamné à abandonner sa cure, m'ayant fait souffrir mille persécutions, Dieu voulut que ce même homme revînt dans son » ancien bénéfice, et que je l'assistasse à la mort. Il daigna me » faire ensuite une grâce signalée, en me donnant un curé que » je puis appeler la perle des pasteurs. C'est un Saint; et, quoiqu'il soit seul dans ce lieu, il y a formé un séminaire de jeunes » enfants, auxquels Dieu donnera, je l'espère, sa sainte bénédiction. Notre bon Maître m'a toujours accordé ses grâces après » me les avoir fait demander fort long-temps (2). Mais celles que » je reçus pour moi ou pour les autres, dans cet état, ne m'empêchaient pas de me regarder toujours comme le Judas de la » compagnie; je ne les considérais même pas comme des grâces, » ne croyant pas alors que j'en pusse recevoir (3). »

(2) *Ibid.* t. I, p. 179.

(3) *Ibid.* t. I, p. 183. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. I, ch. XI. — *Remarques historiques*, t. III, pag. 519.

LE PÈRE IGNACE ESSAIE DE DÉLIVRER M. OLIER DE SES PEINES.

NOTE 3, p. 259. — M. Olier, en rapportant qu'un grand serviteur de Dieu essaya vainement de le soulager durant ses épreuves, désigne probablement le Père Ignace, carme déchaussé. Voici ce qu'il en a écrit dans ses *Mémoires :* « Le R. Père Ignace, » homme fort doux, simple, caché (4), grand serviteur de Dieu, » pria beaucoup pour moi pendant mes peines. Ce saint personnage, en me recommandant à Dieu, vit un jour la sainte Vierge, » de laquelle sortait un rayon qui aboutissait sur moi et me conduisait ainsi partout; ce qui signifiait la conduite visible de » cette sainte Mère à mon égard (5). De plus, comme je croyais

(4) *Copie des Mémoir. aut. de M. Olier*, t. I, p. 84.

(5) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 376, 377.

» alors être réprouvé ou haï de DIEU, je priai le Père Ignace de » vouloir bien s'intéresser à mon salut. Il arriva qu'un jour, ce » grand serviteur de DIEU ayant fait une neuvaine de Messes » pour ma conversion, ce dont je l'avais instamment prié pendant » mes peines, il apprit enfin de la bouche de DIEU, que mon âme » était encore aimée de lui; assurance que m'ont pareillement » donnée quelques âmes très-intérieures (1). Il m'écrivit cela après » la neuvaine qu'il fit pour moi, dans le temps de mes angoisses. » Elles provenaient surtout, ô mon Dieu, de ce que j'estimais que » vous ne m'aimiez pas; et, lisant sa lettre devant vos autels, à » genoux, à cause du grand respect que je portais à votre saint » serviteur, j'y trouvai ces paroles que vous lui aviez dites. Quelle » joie, Seigneur! quelle consolation, quoique passagère, cela n'o- » péra-t-il pas en mon cœur tout angoissé! car je reçus alors dans » mon âme cette même assurance. Oh! que DIEU est bon, qui ne » peut s'empêcher de nous faire du bien, quand même il résout de » nous punir et de nous traiter comme notre péché le mérite (2). »

La joie dont parle ici M. Olier fut aussi courte qu'elle avait été vive, et ce rayon de lumière ne sembla avoir éclairé un instant son esprit, que pour le replonger dans une plus profonde obscurité. Il faut en dire autant des rapports qu'il eut alors avec une personne d'une éminente vertu, et dont il parle ainsi : « Je me souviens que, au commencement de mes peines, la miséricorde de » DIEU permit que j'eusse liaison avec une âme des plus saintes » qui soient au monde, et qui est à cent cinquante ou deux cents » lieues d'ici. Depuis, elle m'a toujours écrit avec tant de charité, » de compassion et de confiance, que je recevais par ses lettres » tout ce que j'eusse pu recevoir par cent mille personnes : tant » elle m'écrivait à propos, et tant DIEU lui faisait connaître clai- » rement l'état de ma pauvre âme (3). »

(1) *Copie des Mémoires autographes de M. Olier*, t. I, p. 85, 86.

(2) *Ibid.* t. I, p. 294.

(3) *Ibid.* t. III, p. 254. — *Abrégé du 10e cahier des Mémoires de M. Bourbon.*

M. OLIER FAIT VOEU DE RÉCITER LE CHAPELET.

NOTE 4, p. 262. — « Pendant plus de dix-huit mois, dit » M. Olier, il me fut impossible de m'élever à DIEU (4). Me voyant » au bout de mes inventions, je cherchais partout ma réconcilia- » tion avec DIEU; continuellement je demandais la sagesse divine » et le Saint-Esprit par beaucoup de gémissements, ne croyant » pas l'avoir reçu même dans la Confirmation, me persuadant que » j'en étais entièrement privé, et pour jamais. Un dimanche où » l'Eglise demande à DIEU son saint amour, c'est, je pense, en » octobre de l'année 1640 (5), je promis par vœu, à notre divine » Maîtresse, de lui dire, un an durant, le chapelet, si elle voulait

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 91.

(5) *Le XVIIe Dimanche après la Pentecôte.*

» m'obtenir le Saint-Esprit. Quelque temps après, je commençai » à le réciter dans des intentions nouvelles que je n'avais pas » eues auparavant; au premier *Pater* et au premier dizain, je re- » mercie DIEU le Père d'avoir choisi la sainte Vierge pour son » épouse; au second, je remercie le Fils de l'avoir choisie pour » sa mère, et au troisième, le Saint-Esprit de l'avoir choisie pour » son temple et son tabernacle (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 210, 211.

CES ÉPREUVES DISPOSENT M. OLIER A L'AMOUR DES MÉPRIS.

NOTE 5, p. 264. — « Durant mes peines, il me semblait, dit » M. Olier, que DIEU voulait que je fusse comme enfermé dans » un tombeau, vivant dans un esprit de mort à tout, soit pour » l'intérieur, soit pour l'extérieur; que je n'eusse aucune sorte » d'élévation ni de consolation, ne méritant, au contraire, qu'ab- » jection, humiliation, anéantissement et croix perpétuelle (2). » Au sortir d'une mission, nous allâmes, selon notre coutume, » à Notre-Dame de Chartres; et il m'arriva, ce qui m'est ordi- » naire, de chercher secrètement quelque soulagement à ma » superbe humiliée et à mon amour-propre, en désirant d'aller » à pied, de compagnie avec une personne de grand mérite, et » quelques autres qui la suivaient : mais la Providence ne le » permit point. Voyant alors que j'étais indigne de cette sainte » conversation, je m'en allai seul, comme un pauvre excommu- » nié, comblé cependant de beaucoup de grâces; car je me trou- » vai aussitôt l'esprit rempli d'une grande lumière, sans presque » me sentir moi-même dans la marche, tant elle me remplissait de » joie. Je voyais alors l'horreur de la superbe et son énormité, » puisqu'elle dérobe à DIEU l'honneur qui appartient à lui seul, » et dont il est si jaloux, que bien qu'il se communique tout » entier à sa créature, jamais il ne lui communique son hon- » neur. J'en demeurai si convaincu, j'étais si pénétré du mé- » pris et de la confusion qui sont dus à l'homme, que je ressen- » tais des joies non pareilles, lorsqu'en esprit je me voyais foulé » aux pieds de tout le monde, plongé dans la boue et les ruis- » seaux des rues, prêt à déclarer mes péchés à la face de l'uni- » vers, ne désirant que de l'honneur pour DIEU, et pour moi du » mépris. L'Esprit de mon divin Maître me préparait par là à » supporter les injures et les affronts. Un jour, pendant la Se- » maine sainte, je vis plusieurs personnes se moquer de moi dans » une action publique de religion; cette humiliation n'aurait rien » pu sur mon esprit, s'il n'eût été intérieurement délaissé de

(2) *Ibid.* p. 188. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 410, 412.

» DIEU, et comme abandonné au sentiment de ma superbe et de » mon amour-propre, et si le démon ne se fût mis de la partie, » pour m'exciter par ses secousses à me fâcher, à m'inquiéter, et » à concevoir des sentiments d'aigreur et de colère Cependant, » m'abandonnant alors à l'Esprit de DIEU, et m'unissant à sa force » pour résister, je me sentis délivré tout-à-coup, après avoir ad- » héré un peu de temps à cette force divine. Tout cela s'éva- » nouit donc, et je n'ai pas souvenir d'avoir eu, depuis, quelque » peine à souffrir les injures et les mépris qui me sont dus, me » voyant injurié, tantôt par un de mes proches, tantôt par une » servante, ce dont eux-mêmes étaient très-étonnés (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 120, 121.—*Vie de M Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 202.

NOTE 6, p. 265. — « Lorsque le Saint-Esprit se retirait sensi- » blement de moi, dit M. Olier, la nature corrompue produisait des » effets étranges. Il semblait alors que je fusse abandonné de Dieu » et comme possédé par le démon de l'amour-propre et de la su- » perbe; et sentant en moi ces malheureux effets, je craignais » toujours de n'agir que par orgueil, quoique le Père de Condren » me dît que ce n'étaient là que des effets de la nature viciée (2). » Etant avec nos Messieurs, je me sentais quelquefois tout enflé » de superbe et d'arrogance, il me semble qu'il en paraissait quel- » que chose dans mon extérieur et dans la posture de mon corps, » ce que je n'avais pas éprouvé avant ces peines intérieures; » pourtant cela se faisait de soi-même, sans que j'y participasse en » rien. Je ne crois même pas que, durant tout ce temps, j'aie eu » des pensées de superbe. J'avais bien, de temps en temps, de » légères pensées de faire de grandes choses pour Dieu, comme » de prêcher par les villages, de convertir les peuples, parce que » de saintes âmes m'avaient assuré que Dieu voulait se servir de » moi pour faire diverses œuvres dans son Eglise : je ne m'arrê- » tais cependant point à ces pensées, je les rejetais au contraire » soigneusement, de peur de la moindre superbe. C'était en effet » ce que je craignais le plus, parce qu'il me semblait que Dieu » me voulait du mal à cause de mon orgueil, et qu'il désirait que » je travaillasse à m'en purifier; mais ce qu'il y avait de déréglé » dans mon extérieur portait nos Messieurs à me juger plein de » superbe (3). »

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 201.

(3) *Ibid.* t. I, p. 202.— *Vie de M. Olier par M. de Bretonvilliers*, t. IV, p. 520.

ESPRIT D'ENFANCE, GRACE DE M. OLIER.

NOTE 7, p. 270. —« Le Père de Condren, dit-il, me faisant con- » naître les grâces de quelques personnes, après m'avoir dit, parlant » de *M. Vincent*, un tel *a le caractère de prudence*; un tel, c'était

» *M. Amelote, a celui de sagesse; j'ai celui d'enfance,* ajouta-t-il, » en parlant de lui-même. En effet, l'enfant Jésus était sa grande » dévotion, et il était lui-même tout enfant dans ses procédés, par » sa simplicité, sa naïveté, son innocence, sa candeur, son humi- » lité, qui sont des dons qui me manquent bien, et le dernier plus » que tous. Après, lui demandant quelle était ma grâce, il me dit » que je tenais de la sienne. Je ne doute pas que Notre-Seigneur ne » désire de moi que je vive en enfant, sans souci, sans réflexion, » en bonne simplicité, m'abandonnant entre ses bras, comme un » enfant entre les bras de son père, un enfant qui ne pense à » rien qu'à lui plaire, à le contenter, l'aimer, l'admirer, le louer » et lui souhaiter toute sorte de gloire, gardant pour moi toute la » confusion et le mépris. Je ne puis dire combien, depuis la mort » du Père de Condren, j'ai été confirmé dans cette voie et ces » dispositions. C'est là tout mon attrait ordinaire, j'en remercie » mon Dieu de tout mon cœur (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 218, 219.—*Copie des Mémoires autog. de M. Olier*, t. III, p. 31, *verso*. — *Abrégé du 9e cahier des mémoires autographes, etc.*

NOTE 8, p. 276. — L'orateur qui fit l'éloge du Père de Condren, parlant de l'admiration qu'excita la vue du défunt, et voulant réfuter l'opinion où chacun était qu'il vivait encore : « Ils se » trompent, s'écria-t-il ; la devise de ce saint homme, n'était-ce » pas le mépris ou la mort, n'être point honoré ou ne plus vivre? » Eh quoi! ils se mettent à genoux devant lui ; ils l'embrassent ; ils » le louent infiniment; ils lui baisent les pieds, et il demeure » immobile! Qui ne voit que c'est une preuve invincible et évi- » dente de sa mort? puisqu'il ne refuse plus les honneurs, il est » aisé de voir qu'il ne lui reste plus de vie (2). »

(2) *Oraison funèbre du Père de Condren.*

SUR LES APPARITIONS DU PÈRE DE CONDREN A SES DISCIPLES.

NOTE 9, p. 279. — Une considération importante, au sujet des apparitions du Père de Condren, et qui fait bien voir que l'amour pour le merveilleux et la prévention en faveur de ce saint homme n'eurent aucune part à ces récits, c'est que tous ses disciples étaient fort peu disposés à la crédulité en cette matière. Lui-même leur avait inspiré un grand éloignement des grâces extraordinaires, comme nous l'apprend M. du Ferrier. « Il m'avait fait tant de leçons sur cela, dit-il, que toute ma vie » la crainte de l'illusion est demeurée dans mon esprit, et j'ai » fui les gens qui passent pour extraordinaires, et les possédés » du démon, comme on évite les pestiférés (3). » M. Olier fut aussi toujours dans les mêmes sentiments, et l'un de ses disciples lui en rendit, après sa mort, ce témoignage par écrit :

(3) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 275, 306.

« J'ai peu remarqué de choses extraordinaires en feu M. Olier » mon très-cher Père, parce qu'il avait un grand soin de les ca- » cher, et parce qu'il ne voulait pas qu'on suivît cette voie, ni » même qu'on en fît cas dans la conduite des âmes. C'est pour- » quoi je lui ai ouï dire souvent qu'il s'y glissait bien des trom- » peries, et qu'il n'y avait rien de solide ni de sûr que ce qui se » trouvait entièrement conforme aux maximes de l'Evangile, et » confirmé par la règle extérieure de l'obéissance, c'est-à-dire, » par ceux qui doivent nous conduire de la part de DIEU (1). » De là M. Olier ne fit connaître qu'à ses directeurs, et tout au plus à quelques personnes d'une très-haute vertu, les faveurs extraordinaires qu'il recevait ; jamais il n'en prit aucune pour la règle de sa conduite. Il ne pouvait même souffrir qu'on assistât sans nécessité aux exorcismes. Et M. Tronson, digne héritier de son esprit, voulant prémunir un ecclésiastique contre cette dangereuse curiosité, lui rappelait les maximes et les exemples du serviteur de DIEU. « Fuyez ces occasions comme la peste, disait- » il, et souvenez-vous toujours du conseil que feu notre très- » honoré Père, M. Olier, donna à M. de Bretonvilliers dans une » pareille occasion : *Qu'il ne fallait avoir nul commerce avec* » *le diable, ni en ce monde, ni en l'autre* (2). » Nous faisons ici ces réflexions, pour prévenir la fausse opinion que bien des personnes pourraient se former peut-être de M. Olier, et pour montrer en même temps que les témoignages des disciples du Père de Condren, en faveur de cette double apparition, ne pourraient, sans injustice, être taxés d'aveugle prévention pour leur maître, de précipitation ou de légèreté.

(1) *Attestations aut. touchant M. Olier*, p. 201, 202.

(2) *Lettres de M. Tronson*, t. XI. *Clermont*, p. 124.

NOTE 10, p. 280. — Lorsqu'après l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, et de celui des Bons-Enfants, le Père Bourgoing, successeur immédiat du Père de Condren, et attaché comme lui à la foi catholique, adressa enfin aux évêques de France son *Prospectus* sur l'établissement des séminaires ; cette pièce ne produisit aucun résultat, ou du moins n'eut aucune suite pour l'Oratoire : « ce qu'il faut sans doute attribuer, dit M. Tabaraud, à la division » que le Jansénisme commençait à causer dans le clergé ; les uns » ayant des préventions contre le Père Bourgoing à cause de son » opposition marquée aux disciples de saint Augustin, les autres » faisant un crime à la plupart de ses confrères de leur être trop » favorables (3). »

(3) *Histoire du cardinal de Bérulle*, t. II, p. 223. — *Annales de l'Oratoire*, an. 1642.

LIVRE HUITIÈME.

LES DISCIPLES DU PÈRE DE CONDREN ÉTABLISSENT A CHARTRES UN SÉMINAIRE QU'ILS SONT CONTRAINTS D'ABANDONNER. NOUVEAU SÉMINAIRE A VAUGIRARD.

I.
Essai infructueux d'un séminaire à Chartres.

La petite société s'était retirée depuis peu à Chartres pour y jeter les fondements d'un séminaire, selon les ordres du Père de Condren. Là elle attendait qu'il plût à Dieu de lever les obstacles à ce dessein (1); lorsque l'évêque, M. de Valencé, encouragé par le succès de diverses missions prêchées déjà dans son diocèse, eut le projet d'en procurer une aux habitants même de Chartres. Les ouvriers évangéliques étant tous disposés à l'entreprendre, ils s'y livrèrent avec tant de zèle, qu'en peu de temps ils procurèrent un grand nombre de conversions, et renouvelèrent entièrement cette ville. Ce fut à la suite de cette mission, durant laquelle M. Olier prêcha quatre ou cinq fois sur les grandeurs et la sainteté de Marie, sa puissante protectrice (2), qu'on essaya enfin de mettre à exécution le projet du Père de Condren (3). L'entreprise était trop dans le goût de M. Bourdoise pour qu'il n'y contribuât pas avec zèle. Depuis une première tentative, qu'il avait faite en 1608, n'étant encore que clerc tonsuré, il avait essayé plusieurs fois de renouer cette affaire; et il paraît même que, dans ce dessein, il avait contribué à attirer, à diverses époques, la petite troupe à Chartres, pour y présider aux exercices des ordinands (4). Au

(1) *Vie de M. Gilles Marie*, in-12, p. 10.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 219.

(3) *Vie de M. Gilles Marie*, p. 11.

(4) *Vie de M. Bourdoise*, *Ms.* in-4°, p. 490. — *Vie imprimée*, in 4°, p. 332, 558.

moins fit-il tous ses efforts afin de disposer favorablement l'évêque et son Chapitre dans la circonstance dont nous parlons. La paroisse de Sainte-Foi, voisine de la cathédrale, fut le lieu qu'on choisit pour former cet établissement (1). Les missionnaires n'épargnèrent rien afin d'en procurer le succès; ils firent eux-mêmes disposer la maison à leurs dépens, la fournirent des meubles nécessaires, et défrayèrent tous les ordinands qu'on avait invités à venir y faire les exercices de dix jours, comme saint Vincent de Paul le pratiquait à Saint-Lazare. Personne, dit M. du Ferrier, n'avait encore songé à quelque chose de plus que l'ordination (2); mais on espérait qu'après la clôture de ces exercices, plusieurs retraitants accepteraient avec empressement l'invitation de prolonger leur séjour dans la maison pour s'y former aux vertus et aux fonctions ecclésiastiques. Tout le contraire arriva. Malgré le zèle des missionnaires, leur générosité, leur vie édifiante, personne ne se joignit à eux durant l'espace de huit mois qu'ils demeurèrent à Chartres (3). Il semble même que les paroissiens de Sainte-Foi avaient pris d'abord des préventions fâcheuses contre le nouvel établissement, comme il arrivait d'ordinaire dans ces sortes d'essais. Pour prévenir ce mal qu'il craignait, M. Bourdoise s'était empressé de donner aux missionnaires divers conseils sur les ménagements à garder, et sur la lenteur qu'on devait affecter dans cette entreprise. Mais ces précautions n'ayant point été employées, l'établissement échoua, du moins c'est ce que rapporte l'historien de M. Bourdoise, sans entrer dans plus de détails (4). Plusieurs de ces Messieurs conclurent de là que la ville de Chartres n'était pas le lieu où devait être établi le séminaire, ou que le temps des bénédictions annoncées par le Père de Condren n'était point encore venu (5).

Leurs travaux ne furent pas néanmoins tout-à-fait stériles, comme il parut par les fruits qu'en retira l'un de

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio, p. 957.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 140.

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t, II, p. 48. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry* partie 1re, ch. XII. — *Remarques historiques*, t. III, p. 522.

(4) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio, p. 957; in-4°, p. 514. 521.

(5) *Mém. de M. Baudrand*, p. 7, 8. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, *ibid.* — *Vie de M. Olier. Par le père Giry*, *ibid.* — *Réglements de la communaute de Saint-Sulpice*. in-8°, p. 1, note B.

leurs disciples, M. Gilles Marie, dans la suite curé de Saint-Saturnin de Chartres, et dont la vie édifiante a été donnée au public. M. Olier ayant remarqué, dans les exercices de la mission, l'amour de cet enfant pour la prière, et son assiduité à écouter la parole de Dieu, jugea qu'il serait un jour utile à l'Eglise, et lui donna des soins particuliers. « Le départ de M. Olier, ajoute son historien,
» affligea sensiblement Gilles-Marie. Pour se consoler de
» l'absence de ce saint prêtre, il mit par écrit tout ce
» qu'il lui avait entendu dire de plus important touchant
» les devoirs de son état; et le cœur eut plus de part en-
» core que la mémoire à la collection qu'il fit des maximes
» de ce grand homme; enfin, il suivit un plan de conduite
» dans lequel toutes les actions de la journée étaient ré-
» glées conformément aux maximes qu'il avait apprises
» de lui (1). »

(1) *Vie de M. Gilles Marie*, p. 11, 12.

II. M. Meyster conseille à ces Messieurs d'abandonner l'œuvre de Chartres.

Ces ecclésiastiques, qui étaient au nombre de huit, se trouvant donc sans occupation, se bornèrent à édifier la ville par leurs vertus, ou à se rendre utiles aux diverses paroisses, en attendant qu'il plût à Dieu de leur donner matière d'exercer leur zèle envers le clergé. M. Olier fut chargé de faire le catéchisme aux enfants †, et plusieurs de ses compagnons, entre autres M. de Foix et M. du Fer-

† On voit, dans une lettre à la sœur de Vauldray, que M. Olier, pour exciter les enfants, à qui il faisait le catéchisme, à graver avec plus de soin dans leur mémoire les éléments de la doctrine chrétienne, et pour leur rendre la religion plus aimable, leur distribuait de petits présents. « Je vous prie de m'excuser, lui écrivait-il, si j'ai tant dif-
» féré à vous remercier d'une boite que je croyais seulement pliene
» d'*Agnus Dei*, et que depuis j'ai vue remplie de fort beaux ouvrages.
» Je ne l'ai ouverte que ces jours passés, que j'ai été employé à faire
» le catéchisme dans la ville de Chartres. Ce sont de vos charités ordi-
» naires, je vous en suis très-obligé, et vous puis assurer que vous
» aurez part à la ferveur que pourront donner ces présents aux en-
» fants que la bonté divine nous adresse (2). »

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 265.

rier, profitèrent de cette circonstance pour aller à Paris, où diverses affaires les appelaient. Comme les deux derniers se disposaient à retourner à Chartres, M. Meyster, qui abandonna sur ces entrefaites leur société, vint dîner chez eux, et, pendant le repas, il leur dit fort sérieusement : « *Je vous plains, Messieurs; car vous perdez votre* » *temps, et ne faites pas ce que Dieu demande de vous.* » J'admire, reprit M. du Ferrier, comment vous nous condamnez, lorsque nous faisons du mieux que nous savons. *Je ne vous condamne point*, répliqua-t-il; *mais c'est Dieu qui désapprouve ce que vous faites à Chartres, et j'ai ordre de vous le dire de sa part.* Hélas ! dit alors M. du Ferrier, serons-nous assez misérables pour nous écarter de ses voies ? et le discours finit ainsi.

Après le dîner, M. de Foix et M. du Ferrier, touchés des paroles de M. Meyster, résolurent d'aller avec lui, chez les Pères de l'Oratoire, pour les consulter. Ils se rendirent donc à Saint-Magloire, où ils couchèrent, et M. Meyster, ayant réitéré sa déclaration touchant l'inutilité de l'entreprise de Chartres, et ayant même ajouté que M. Amelote était appelé à une autre œuvre, les Pères Bouchard et de Monchi furent d'avis qu'ils s'adressassent à Dieu dans la prière, afin d'obtenir sa lumière et la grâce de la suivre fidèlement; et, en conséquence, ces Messieurs résolurent d'aller en pèlerinage à Notre-Dame-des-Ardilliers à Saumur (1).

(1) *Mémoire de M. du Ferrier*, p. 140, 141.

III.
M. Olier va à la Régrippière avec M. du Ferrier et M. de Foix.

Sur ces entrefaites M. Olier vint aussi à Paris, avant la fête de l'Assomption, pour terminer un différent qu'il avait avec le nouveau Prieur-Mage de son abbaye, que les religieux, contre toute espèce de droit, venaient de nommer à cette charge (2). Durant le séjour qu'il fit dans cette ville, il reçut la visite de l'abbesse de Fontevrault, Jeanne-Baptiste de Bourbon *, occupée de la célèbre affaire de sa juridiction, et qui le pria de visiter, s'il pouvait, les religieuses de la Régrippière, privées de sa présence si long-

(2) *Histoire des Chanoines réguliers*, t. III, ch. XLVII, p. 715, 716. — *Réglement du cardinal de la Rochefoucauld*, t. XVIII, fol. 124.

* NOTE 1, p. 347.

temps. Aucune invitation ne pouvait être plus conforme aux désirs du serviteur de DIEU. Depuis son séjour au couvent de la Régrippière, il n'avait cessé de demander la persévérance pour les religieuses fidèles, et la grâce d'une sincère conversion pour celles qui avaient méprisé jusqu'alors les poursuites du Seigneur. Il résolut donc de partir pour la Bretagne, si DIEU agréait ce dessein. « J'ai » vu ce matin, écrivait-il, le 12 août, à la sœur de Vauldray, madame votre abbesse, qui, au milieu de ses » affaires, dont j'espère un heureux succès *, n'oublie » point sa maison de la Régrippière. Elle m'a témoigné » désirer extrêmement que j'y pusse faire un tour, pour » tâcher d'y renouveler les sentiments de Notre-Seigneur » qui peuvent s'être ralentis. Plût à notre bon DIEU qu'il » ne m'en jugeât pas trop indigne, je le ferais de très-bon » cœur ; et, tout misérable que je suis, je m'offre à lui » pour vous aller servir vers le mois de septembre, mais » non pas si longtemps que je le souhaiterais : car notre » chère compagnie se propose de s'en aller, en ce temps, » faire un pèlerinage à Notre-Dame de Saumur *, pendant » lequel je pourrai de là aller vous visiter. Si je puis, en » ce peu de séjour, vous aider à votre salut, qui m'est » cher comme le mien propre, je le ferai de très-bon » cœur (1). »

* NOTE 2, p. 347.

* NOTE 3, p. 348.

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 365.

M. de Foix et M. du Ferrier partirent donc pour Saumur, en convenant toutefois que, durant leur voyage, ils ne parleraient entre eux en aucune manière du sujet qui le leur faisait entreprendre (2). De son côté, M. Olier s'était joint à quelques-uns de ses confrères, qui allaient commencer une mission à dix-huit lieues de Paris; mais celui qui lui tenait lieu alors de directeur (3), M. Picoté (4), étant venu lui ordonner de laisser là les exercices de cette mission, et de se rendre sans délai à la Régrippière, il partit le surlendemain, et prit sa route par Saumur, afin de se joindre à ses amis,

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 141.

(3) *Mémoires autog. de M. Olier*, t. I, p. 147.

(4) *Mémoires sur la vie de M. Olier, par M. Baudrand*, p. 10.

espérant qu'ils voudraient bien le suivre de là en Bretagne †.

IV. Grands fruits que M. Olier produit à la Régrippière.

Il leur avait souvent parlé du couvent de la Régrippière ; et, comme leur chemin les obligeait d'y passer, il fut bien aise d'y conduire ses deux amis, surtout M. du Ferrier, le jugeant plus propre que lui à convertir celle de ces religieuses qui entretenait le désordre dans le monastère. « C'était, dit-il, la personne du monde la plus altière et la » plus suffisante, et elle m'avait en très-grande aversion, » depuis mon premier voyage, soit parce que le chef du » parti opposé s'était donné à moi, soit parce qu'elle me » voyait trop pauvre esprit pour elle (1). » Ils arrivèrent à la Régrippière à l'entrée de la nuit pendant le mois d'octobre (2). M. Olier y fut fort bien reçu : les quatorze religieuses qu'il avait converties accoururent toutes au parloir, avec la supérieure et les anciennes ; il y avait deux grilles, M. Olier était à l'une, M. de Foix était à l'autre ; et comme M. du Ferrier s'était mis à l'écart et ne disait mot, elles l'appelèrent *l'abbé du silence* (3).

« Pour me rendre moins indigne de servir d'instrument » à sa grâce, ajoute M. Olier, DIEU daigna, le jour même » de mon arrivée, me faire expérimenter ma faiblesse et » mon ignorance ; tellement que je ne pouvais m'empêcher » de dire à nos Messieurs, que j'accompagnais dans ce » voyage : *Mon Dieu, j'étais bien hardi de prêcher, il*

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 146.

(2) *Ibid.* t. I, p. 144.

(3) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 142.

† Ce fut vers ce temps que l'évêque du Puy, Juste de Serres, étant venu à mourir, le Chapitre de cette église supplia le Roi de nommer M. Olier à l'évêché vacant, et députa à la cour plusieurs de ses membres pour solliciter cette grâce. Les gentilshommes qui avaient le plus persécuté M. Olier dans ses missions d'Auvergne, applaudirent eux-mêmes à cette démarche. Mais la Providence avait d'autres vues, et elle les manifesta à M. Olier, avant même qu'il eût connaissance de la mort de l'évêque (4). Le successeur de Juste de Serres, fut Henry de Maupas du Tour, l'un des plus recommandables prélats de son siècle (5).

(4) *Mémoir. aut. de M. Olier*, t. I, p. 146.

(5) *Vie de M. de Lantages*, liv. II, n. 3.

» *y a trois ans, dans cette maison, je vous proteste* » *que maintenant je n'oserais le faire.* Le lendemain » matin, m'éveillant une heure avant nos Messieurs, » après m'être levé, je me mis en oraison, où je mé» ditai ces belles paroles, dont la veille j'avais eu l'esprit » tout occupé en approchant du monastère, et étant en» core à cheval : *Adorabunt Patrem in spiritu et veri*» *tate.* Elles étaient accompagnées de vives lumières, et » me préparèrent comme d'avance à ce que la bonté » divine avait résolu. Ensuite, sans penser à rien, je des» cends à l'église pour dire la sainte Messe, et j'y ren» contre la mère Prieure, qui me prie de prêcher. Je n'y » eusse du tout consenti la veille, mais sur l'heure j'y » acquiesçai, sentant force et lumière. Je prêchai donc, » et cette prédication fut accompagnée d'une si grande » abondance de grâces, que tous les cœurs furent tou» chés. Celles des religieuses qui ne se rendirent pas ce » jour-là, vinrent le lendemain, après la seconde prédica» tion, tremblantes, et fondant en larmes, demandant » qu'on voulût les entendre en confession. Ce qu'il » y eut de plus considérable, ce fut la conversion de celle » qui dominait dans cette maison, et qui m'avait en » très-grande aversion, depuis le premier voyage. Je » savais bien qu'il lui fallait un autre missionnaire que » moi, en qui elle prît confiance. Je lui amenai donc » celui de nos Messieurs que je croyais qu'elle goûterait, » ce qui arriva précisément : elle alla s'adresser à lui d'elle» même, et son exemple attira toutes celles de son » parti (1). » En effet, le lendemain de leur arrivée à la Régrippière, lorsque M. du Ferrier était à genoux devant le maître-autel, où il faisait son oraison et se préparait à dire la sainte Messe, devant ensuite partir pour Clisson, cette religieuse, nommée madame de la Troche, regarda plusieurs fois par la grille du chœur, et le voyant toujours en prière, elle lui envoya le sacristain pour le

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 145, 146.

V.
M. du Ferrier convertit Madame de la Troche.

prier de vouloir bien offrir le saint Sacrifice à son intention. M. du Ferrier, quoique naturellement très-affable, fit dans ce moment une réponse qui le remplit bientôt lui-même de confusion et d'étonnement : il refusa froidement ce service ; et comme le sacristain voulait réitérer sa demande, pensant que M. du Ferrier ne l'eût point entendue : Je vous ai dit, répliqua-t-il, que je n'en ferais rien. Cette réponse toucha si vivement madame de la Troche, que, prenant M. du Ferrier pour un homme de DIEU fort éclairé, elle se crut perdue, et se jetant par terre dans sa chambre, elle répandit un torrent de larmes.

Ensuite elle alla supplier l'une des quatorze religieuses converties, de lui procurer l'occasion de parler à cet ecclésiastique ; mais quand elle eut appris qu'il était parti pour Clisson, elle faillit mourir de douleur, en sorte que M. Olier se crut obligé d'envoyer prier M. du Ferrier de revenir promptement à la Régrippière. Il s'y rendit aussitôt, et il se fit dans cette maison un changement admirable. La sœur de la Troche commença par une déclaration publique de son orgueil, confessant à sa honte qu'elle avait osé se mêler de donner aux autres des avis contraires à l'essence de leurs obligations. Elle protesta que jamais elle ne songerait qu'à obéir et à observer les vœux de sa profession, et avertit chacune de ses sœurs de ne plus venir la consulter, voulant désormais vivre dans le recueillement et le silence. Après cette déclaration et la confession générale qui la suivit, toutes imitèrent son exemple. M. du Ferrier leur enseigna à faire l'oraison ; et elles trouvèrent tant de consolation et de goût aux divers actes qu'il leur suggérait durant cet exercice, qu'elles ne pouvaient se lasser de les répéter ensuite dans la journée (1). « Ce fut lui, dit M. Olier, » qui procura le plus de gloire à DIEU, dans cette maison, » par l'union des cœurs de ces bonnes filles, auparavant

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 142, 143, 144.

» divisées. Pendant une de ses exhortations, elles s'em-
» brassèrent toutes avec larmes en présence du très-saint
» Sacrement. Enfin, de quarante qu'elles sont, il n'y en a
» que très-peu qui n'aient fait des confessions générales
» ou des revues du passé, avec tant de bénédiction, que
» cette maison n'était plus reconnaissable lorsque nous en
» partîmes; car elles ont embrassé l'oraison, la vie com-
» mune, et toutes ensemble pratiquent maintenant ce que
» la plus petite partie du troupeau avait commencé au-
» paravant et continuait de faire depuis mon premier
» voyage.

VI. M. Olier bénit Dieu du changement de la Régrippière.

» Béni soit à jamais notre bon Dieu, qui prend son
» temps et ses mesures comme il lui plaît, et se sert de
» ce qu'il veut pour l'accomplissement de ses desseins!
» Qu'il soit béni ce Dieu d'amour, qui, seul, trouve en lui-
» même la cause et le motif du bien qu'il fait à ses créa-
» tures; puisqu'il les en comble souvent, quand elles le
» méritent le moins, et lorsqu'elles ne provoquent que sa
» colère; ce Dieu dont la plus grande gloire est de se
» servir des instruments les plus faibles et les plus inu-
» tiles. Béni soyez-vous à jamais, ô mon Dieu, maître
» absolu de ces petits serviteurs, qui en disposez comme
» il vous plaît; vous prenez plaisir à les mener et à les
» conduire par la main, ô bon Maître! ô Maître tout-
» puissant, vous êtes l'uniquement bon Maître. Vous savez
» que l'avant-veille de ce voyage, je ne pensais pas à
» l'entreprendre, et vous m'envoyâtes exprès mon direc-
» teur pour me l'ordonner. Ce fut vous, ô mon Dieu! qui
» renouvelâtes cette bénite maison, que vous avez tant
» aimée de toute éternité, et à laquelle vous rendez tant
» de témoignages de votre saint amour. Ce fut vous seul
» qui opérâtes tous ces prodiges, par l'effusion de votre
» grâce, et la vertu de votre sainte parole, qui, étant
» poussée par votre Esprit, produit tous les effets qu'il lui
» plaît (1). » L'abbesse de Fontevrault, informée du chan-

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 144, 146, 147. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 283.

gement inopiné de la Régrippière, s'applaudit d'avoir invité le serviteur de Dieu à y porter ainsi la grâce du salut; elle prit en lui la confiance la plus entière, et le pria de lui remettre un Mémoire de toutes les améliorations dont cette maison était susceptible, lui promettant de l'effectuer de point en point* (1). M. Olier et M. du Ferrier y demeurèrent un mois entier, pour en affermir la réforme, et prirent ensuite le chemin de Chartres, où M. de Foix les avait déjà précédés (2).

* NOTE 4, p. 348.

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, pag. 329.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p 144.

VII. M. Olier, revenant à Chartres, s'arrête à Angers et à Tours.

En passant à Angers, M. Olier fut reçu par M. Gui Lanier, abbé de Vaux, en Saintonge, à qui il recommanda le monastère de la Régrippière, dont en effet cet ecclésiastique prit soin †. D'Angers, il se rendit à Tours, où il se trouva le jour de la fête de saint Martin, 11 novembre. Depuis sa conversion, il avait conçu pour ce thaumaturge une vénération singulière, à cause de la profonde humilité qui avait éclaté dans toute sa vie (3), sentiment qui s'accrut encore en lui dans cette circonstance. « J'ai » eu la consolation, écrivait-il à la mère de Bressand, de » m'être trouvé à Tours, le jour de la fête du grand saint » Martin, et de voir les honneurs et les magnificences que » l'on rendait à un homme, abject à ses propres yeux, et » qui avait souffert tant de mépris pendant les jours de » sa vie mortelle. Bon DIEU ! ma mère, que l'humilité est » magnifiquement exaltée et rehaussée ! O ! qu'il y a plaisir » d'avoir l'esprit chrétien, l'esprit de petitesse et d'anéan» tissement ! O le grand trésor ! et que plût à ce bon

(3) *L'esprit de M. Olier*, t. II, p. 318.

† L'abbé de Vaux, que M. Olier appelle *un bien bon serviteur de* DIEU (4), fut l'un des ecclésiastiques de son siècle les plus recommandables, par la sainteté de sa vie, et par son zèle surtout pour la réforme du clergé. Il établit à Angers des conférences sur le modèle de celles de Saint-Lazare, et eut des relations avec les plus fervents ecclésiastiques de ce temps. L'auteur de sa Vie n'a pas omis la visite dont nous parlons. « M. Vincent et M. Olier l'honorèrent de leur estime, et il » eut la joie, dit-il, de recevoir à Angers ces deux grands hommes » dans sa maison (5) »

(4) *Lettres aut. de M. Olier.*

(5) *Vie Ms. de M. Grandet*, t. II, p. 233, 237, 257 et suiv.

» Maître de le répandre dans l'esprit de toutes nos filles de » Nantes et de la Régrippière! qu'elles seraient un jour » grandes, élevées en gloire et en majesté! Je prie ce » doux JÉSUS, ce divin Maître, qu'il le fasse aux dépens » de quoi que ce puisse être (1). »

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 327.

M. Olier reçut une autre faveur dans ce voyage : il goûta plus de calme qu'il n'en avait jamais éprouvé depuis le commencement de ses peines. « Outre cette joie, dit-il, le » jour que je partis, la bonté de notre Maître, qui n'a point » de bornes pour ses pauvres abandonnés, me fit faire » rencontre d'un de ses grands serviteurs, par le ministère » duquel je me réconciliai. Je le trouvai admirablement » éclairé; notre bon Maître me donna ouverture pour lui, » et, en un instant, je lui découvris tout mon état : il me » remplit tellement de joie et de consolation, que j'en eus » pour jusqu'à Chartres. Il m'approuva et m'expliqua ma » voie, et m'encouragea si bien dans ma conduite, que, » depuis ce temps-là, je ne suis plus arrêté par mes obscu- » rités et mes doutes comme auparavant, et je vois claire- » ment comme je me dois tenir auprès de notre bon Maî- » tre. Cela m'avance bien, et raccourcira beaucoup du che- » min, si la bonté de DIEU ne permet pas que je le délaisse; » je n'en ai point envie : million de morts plutôt (2)! »

(2) *Ibid.* pag. 327.

VIII.
A Chartres, M. Olier trouve ses confrères partagés sur l'œuvre du Séminaire. M. Amelote est d'avis de tout quitter.

Cependant, en arrivant à Chartres, il ne fut pas difficile à M. Olier de remarquer la diversité d'opinions et de desseins qui commençait déjà à diviser ses confrères, et exposait toute la société à une entière dissolution. « J'ai » trouvé bien de la besogne dans notre petite troupe, » écrivait-il; car ou DIEU ou le diable semble vouloir en » éloigner un sujet qui paraît devoir être ou très-utile ou » très-nuisible, selon les diverses faces sous lesquelles on » le voit. Priez beaucoup pour ce sujet, et en silence; re- » commandez instamment cette affaire à Notre-Seigneur, » puisqu'elle est la sienne (3). » Peut-être M. Olier a-t-il voulu indiquer ici M. de Foix; car celui-ci, à son retour

(3) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 329.

de la Régrippière, ayant témoigné à M. Amelote et aux autres l'inutilité de leur séjour à Chartres, avis que M. Olier partagea bientôt, la compagnie improuva ce discours, et il parut dès-lors qu'elle ne tarderait pas à se dissoudre. M. du Ferrier, au milieu de ces incertitudes, après avoir imploré le secours de la sainte Vierge, dans la chapelle souterraine de Notre-Dame de Chartres, alla consulter la mère Gabrielle, carmélite, sœur du Père de Condren †. C'était une personne prudente, de grande piété; et il ne fit pas difficulté de lui demander conseil, quoiqu'elle fût dirigée par M. Amelote, et qu'elle préférât l'avis de ce dernier à celui de M. de Foix et de M. Olier sur leur séjour à Chartres. Mais lorsqu'il lui eut rapporté ce que lui avait dit le Père de Condren avant de mourir, et dont il n'avait jamais parlé à M. Amelote, elle lui répondit que si celui-ci témoignait qu'il fallait tout quitter, ce serait une marque de la volonté de Dieu, pour qu'il se rangeât du côté de M. de Foix et de M. Olier, et qu'il commençât, de concert avec eux, l'établissement d'un séminaire. M. Amelote ayant en effet conclu, le lendemain même, que chacun devait se retirer de son côté, M. du Ferrier demeura persuadé que ce confrère n'était point appelé à travailler à cette œuvre. Ils continuèrent néanmoins de vivre dans la douceur et l'amitié ordinaires. Mais cette incertitude finit bientôt : car l'évêque de Chartres ayant été fait archevêque de Reims, et devant quitter son diocèse, ils se disposèrent eux-mêmes à en sortir (1).

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 144, 145.

IX.

M. Picoté goûte le projet d'établir un séminaire à Vaugirard. Il attire à cet avis M. de Foix et M. du Ferrier.

Pendant qu'ils prenaient leurs mesures pour abandonner la ville de Chartres, M. Picoté vint à Vaugirard ††, village aux portes de Paris (2), pour y aider Ma-

† L'historien de M. Bourdoise suppose que cette religieuse était sœur de M. Olier (3); et celui de la Vie des quatre évêques assure que M. du Ferrier s'adressa au Père de Condren lui-même (4).

†† Ce village, appelé autrefois Valboitron, fut rebâti au XIIIe siècle par l'abbé de Saint-Germain, Gérard de Moret, ce qui le fit appeler Vaugirard, du nom du restaurateur (5).

(2) *Mém. de M. Baudrand*, p 8.
(3) *Ms.* in-folio, liv. IV, chap. IV.
(4) T. II, p. 119.
(5) *Hist. de la Banlieue Ecclés. de Paris, par l'abbé Lebœuf*, in-12, t. III, 164,

rie Luillier, dame de Villeneuve, dans l'établissement qu'elle y avait fait (1), d'après les conseils de saint François de Sales, son ancien directeur (2), d'une communauté de filles pour diriger les écoles dans les campagnes et les hameaux. Cet établissement, auquel saint Vincent de Paul prit aussi beaucoup de part, est l'institut des *Filles de la Croix* (3), ainsi appelé à cause des traverses sans nombre que ces filles eurent à essuyer pour s'établir (4). Madame de Villeneuve, animée d'un zèle extraordinaire pour la réforme du clergé, priait Notre-Seigneur, depuis longues années, de donner enfin des séminaires à l'église de France; entendant M. Picoté, dont elle était la pénitente, lui faire le récit de ce qui se passait à Chartres, tout-à-coup elle lui dit : *Peut-être Notre-Seigneur demande-t-il que vous veniez vous établir à Vaugirard*. M. Picoté, surpris d'une telle proposition, la rejeta d'abord. Madame de Villeneuve fait instance; elle lui représente la facilité, les avantages de cet établissement, et les moyens qu'on pourrait prendre pour le faire réussir. Elle lui témoigne que le curé de Vaugirard, M. Copin, docteur de Navarre, en serait ravi, qu'il leur donnerait son église pour y faire leurs fonctions; que, pour elle, elle s'engageait à les aider, à les nourrir même s'il était nécessaire. Elle n'oublia ni la facilité qu'ils auraient de conserver dans ce lieu l'esprit de retraite, ni l'avantage qu'ils pourraient retirer du voisinage de Paris, en y consultant les personnes de piété pour l'avancement de l'œuvre de Dieu. Elle lui fit connaître depuis combien de temps elle priait pour ce dessein, l'attrait qui la portait à en procurer l'exécution; enfin, elle fit tant que M. Picoté, après avoir recommandé cette affaire à Dieu, en écrivit à ceux de ses amis qui étaient encore à Chartres, et particulièrement à M. de Foix (5).

A l'ouverture de sa lettre, ils prirent cette proposition pour une pieuse rêverie, persuadés que s'établir dans un village tel que Vaugirard, afin d'y jeter les fondements

(1) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 153.

(2) *Histoire des Ordres monastiques*, in-4°, t. VIII, ch. XVII, p. 127.

(3) *Archives du Royaume, section histor. Ms.* 127. — *Dépôt général du ministère de la guerre.* — *Expédit. de* 1640. *Pièce* 9°.

(4) *Vie de S. Vincent de Paul, par Abelly*, l. I, ch. XXXVIII, in-4°, p. 176.

(5) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 8, 9. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. 1re, ch. XII. — *Remarques historiques*, t. III, p. 522, 523.

de la réforme du clergé de France, c'était un dessein contraire à la raison et au bon sens. Ils s'en expliquèrent ainsi dans leur réponse. Néanmoins M. de Foix s'étant retiré à Paris, M. Picoté lui représenta de vive voix le dessein de Madame de Villeneuve, d'une manière plus forte et plus étendue qu'il n'avait fait par lettres, et vint à bout d'obtenir qu'il allât en conférer avec elle. Frappé de tout ce qu'elle lui dit, M. de Foix crut y reconnaître à son tour des signes de la volonté de DIEU; et sachant que M. du Ferrier serait assez porté à suivre son sentiment, il le pria de se rendre auprès de lui pour en conférer ensemble †. M. Amelote, qui regardait aussi ce dessein comme une pensée extravagante, considérant toutefois que ces Messieurs avaient alors besoin de repos, fut d'avis qu'ils demeurassent à Vaugirard, pour rétablir leur santé. On y faisait, durant ce temps, les exercices du jubilé; et comme l'on y manquait de confesseurs, M. Picoté pria M. du Ferrier de venir travailler avec lui dans cette paroisse *. Celui-ci, s'y étant rendu, alla visiter Madame de Villeneuve, qui déjà assurée de M. de Foix (1), et espérant déterminer bientôt M. Olier, n'oublia rien pour le persuader aussi lui-même. Elle lui représenta que c'était le moyen d'assembler des ecclésiastiques, l'assurant que dans Paris ils ne se réuniraient jamais à eux; elle fit agir sur son esprit l'abbé de Pormorant, ecclésiastique dévoué comme elle à l'instruction chrétienne de la jeunesse, et qui s'efforçait de former des maîtres d'école pour le diocèse de Paris *. « M. Picoté et M. l'abbé de Pormorant, » qu'elle poussait à cela, m'en pressèrent beaucoup, dit » M. du Ferrier; mais j'avoue que ma dureté ne céda » qu'à la Messe qu'on me fit chanter : car à la commu-

* NOTE 5, p. 349.

(1) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 10.

* NOTE 6, p. 350.

† Nous avons cru devoir suivre ici la narration de M. Baudrand, d'après lequel M. de Foix fut le premier qui se rendit à l'avis de M. Picoté, tandis que, selon d'autres Mémoires, M. du Ferrier l'aurait adopté d'abord.

» nion je fus entièrement convaincu qu'il fallait venir » dans ce lieu, s'y abandonner à Dieu, et le laisser » agir (1). »

(1) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 153, 154.

X.
M. Olier va trouver ses amis à Vaugirard et fait une retraite pour consulter Dieu.

Réunis tous trois au même avis, ils résolurent d'en écrire à M. Olier (2). M. Picoté, son confesseur, se chargea volontiers de la commission ; il lui exposa fort au long leurs vues sur l'établissement projeté, et le conjura de s'y rendre favorable, ou du moins de partir sans délai pour Paris, afin de traiter l'affaire de vive voix. Mais Dieu, en choisissant M. Olier pour la pierre fondamentale de l'édifice, voulait être reconnu lui seul auteur de tout ce dessein, et sa providence en ménagea de loin une preuve sensible. Elle permit que M. Olier y trouvât plus de difficulté encore que les autres, et les marquât à M. Picoté dans sa réponse ; néanmoins, pour satisfaire au désir de ses amis, il partit peu de jours après. Arrivé à Paris, il se trouva toujours, quoi qu'on pût lui dire, aussi opposé au dessein de Madame de Villeneuve ; et tout ce qu'on gagna sur lui, ce fut qu'il recommanderait cette affaire à Notre-Seigneur (3). Dans le dessein de connaître plus sûrement la volonté divine, il se retira, au commencement du mois de décembre de l'année 1641, dans une maison de campagne (4), à Notre-Dame des Vertus, près Paris (5), où M. Picoté alla le visiter quelquefois, soit pour l'assister spirituellement, soit pour connaître les sentiments que Dieu pouvait lui inspirer sur cette affaire. Le Seigneur, dans cette retraite, daigna *lui parler en vision*, mais d'une manière tout opposée à ce que lui avait suggéré jusqu'alors sa propre sagesse. « Le 5 ou 6 du mois » de décembre (6), dit M. Olier, dans la retraite que je faisais, pour savoir si c'était le bon plaisir de Dieu que » nous assemblassions quelques ecclésiastiques, afin de » former un séminaire ; étant encore tout ignorant de ce » dessein et des succès qu'il devait avoir ; ne sachant non » plus quelles seraient les personnes ni les membres de

(2) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 10.

(3) *Ibid.*

(4) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, chap. XII. — *Remarques historiques*, t. III, p. 523.

(5) *Règlements de la communauté de S. Sulpice*, in-8°, p. 2, *note*.

XI.
Dieu manifeste à M. Olier sa volonté sur le nouvel établissement.

(6) *Analyse du 11e cahier des Mémoires autographes de M. Olier.*

» ce corps qui devaient commencer, un jour il plut à DIEU » de se présenter à moi en esprit; et, pour m'encourager, » il me paraissait porter dans ses bras une compagnie de » personnes, et m'exprimer par-là le grand soin qu'il » prendrait de nous; j'éprouvai en même temps une con- » fiance extraordinaire que cela serait de la sorte. Dans » cettevue, il me faisait répéter ces paroles, dont il me mon- » trait le sens, auquel je n'avais jamais fait attention : » *Qui regis Israël, intende; qui deducis velut ovem Joseph :* » Veillez sur nous, Seigneur, qui conduisez le peuple » d'Israël, qui conduisez Joseph et sa famille comme une » brebis. Je prononçais ces paroles avec un cœur tout » pénétré de confiance et d'amour, et le sens m'en parais- » sait alors tout nouveau (1).

» Voulant ensuite monter à cheval pour aller trouver » nos Messieurs, qui me mandaient de sortir de ma soli- » tude, je me sentis porté par un mouvement intérieur à » remonter dans mon appartement, où je me prosternai » par terre, demandant à mon DIEU abondance d'amour » pour nos Messieurs et pour ceux qui devaient servir à » son dessein : ce qui me fut promis, et fut même comme » accompli sur l'heure; car il me semblait les voir nager » dans la grâce et dans l'amour. Alors ce bon et adorable » Maître me découvrit le sens de ces paroles de saint Jean : » *Tout ce que j'ai est à vous, et tout ce que vous avez est à* » *moi* (2); comme s'il eût voulu me dire que maintenant » je pouvais être assuré qu'il regarderait tous mes inté- » rêts comme les siens, puisque je n'éprouvais de désir » que pour procurer sa gloire (3). Il me marquait encore » par là l'union de cœurs et la liaison qui devait être » entre nous. Car lorsque je lui demandais abondance » d'amour pour ceux qui serviraient à son dessein, et que » je le priais pour tous nos Messieurs qui avaient com- » mencé le séminaire à Chartres, sur l'heure, il me fit » connaître qu'il y en avait plusieurs parmi eux qui n'é-

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II. — *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 249, 250, *etc.* t. II, p. 310. — *Copie des mêmes*, t. I, p. 5, 6, 7; t. II, p. 148.

(2) *Evang.* cap. XVII, v. 10.

(3) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 49, 50. — *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. III, p. 7, 8.

» taient pas appelés à ce nouvel emploi, et que la Providence voulait s'en servir ailleurs. Il me fut même dit : » Pour un tel, je veux m'en servir à autre chose. C'est celui à qui Dieu faisait connaître mes misères, à qui moi-même je les découvrais, et qui, pour lors, avec raison » me jugeait inutile. Or, il est à remarquer que celui-là, » qui est sage admirablement, ne laissait pas d'empêcher » la simplicité, l'union et l'ouverture de cœur que nous » devions pratiquer ensemble, et que depuis nous avons » pratiquée. Et cela s'est trouvé si vrai, que de lui-même il s'est retiré, pour aller ailleurs où il fait de » grands fruits (1). » M. Olier parle ici de M. Amelote, que Dieu appelait en effet à une autre œuvre, comme nous dirons dans la suite.

(1) *Analyse du 11e cahier des Mémoires autographes de M. Olier, par M. Leschassier.* — *Abrégé du 11e cahier de ces Mémoires, Ms. de M. Bourbon.* — *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 14. — *Vie du même, par le Père Giry*, partie 1re, chap. XII. — *Remarques historiques*, t. III, p. 528.

XII.
Dissolution de la société de Chartres. M. Olier et deux autres se réunissent à Vaugirard.

Cependant la petite troupe des compagnons de M. Olier avait déjà quitté Chartres, et presque tous s'étaient retirés à Paris, où chacun vivait séparément (2). Découragés par le mauvais succès de la première tentative, et ne voyant pas d'apparence qu'une seconde hasardée dans un village fût plus heureuse, ils revenaient à l'avis de préférer l'œuvre des missions dont le fruit leur paraissait certain. Lorsque M. Olier fut sorti de la retraite, ils s'efforcèrent de l'attirer à leur sentiment ; mais les assurances que Dieu venait de lui donner, assurances qu'il voyait si conformes aux pressantes sollicitations de M. Picoté, son confesseur, et aux prédictions que lui avaient faites autrefois la mère Agnès, Marie de Valence, le Père Ignace, carme déchaussé (3) et d'autres grandes âmes, ne lui permirent pas de douter que le moment de travailler enfin à l'œuvre des séminaires ne fût arrivé. Marie Rousseau vint encore le confirmer dans cette persuasion, en l'assurant que l'établissement projeté serait le berceau d'une multitude de saints prêtres, et que Dieu le bénirait de la manière la plus inattendue (4). Au lieu de se laisser ébranler par les discours de ses confrères, il essaya de relever

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 158.

(3) *Mém. autographes de M. Olier*, t. II, p. 276.

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, pag. 326, etc. t. VI, p. 217.

leur courage, par tous les motifs que sa confiance en DIEU pouvait lui fournir, sans leur découvrir toutefois les faveurs dont il venait de le combler. « Étant sorti de ma retraite, dit-il, et étant venu joindre nos Messieurs, tous » découragés d'avoir vu échouer l'entreprise du séminaire » de Chartres, je ne pus m'empêcher de les exhorter puissamment à ce nouveau dessein, et de leur dire que nous » n'avions qu'à commencer avec confiance, et que DIEU, » par sa bonté, nous porterait entre ses bras comme de » petits enfants (1). » Mais les associés de M. Olier n'étant point encore entièrement revenus de l'opinion si désavantageuse qu'ils avaient conçue de lui pendant ses épreuves, ne purent prendre confiance en ses discours. Tous, à l'exception de M. de Foix et de M. du Ferrier, se retirèrent, et renoncèrent à former entre eux une société comme auparavant. M. Amelote regardant aussi cette conjoncture comme une occasion naturelle pour effectuer la séparation qu'il méditait déjà à Chartres, se retira de son côté, et alla avec quelques-uns de ces Messieurs et d'autres ecclésiastiques à Caen, pour y prêcher une grande mission (2).

Sans différer davantage, M. Olier disposa toutes choses pour commencer au plus tôt l'établissement de Vaugirard, et y mit tant de diligence, que la maison se trouva prête dès les premiers jours de janvier 1642 (3). Avant d'y entrer, il voulut faire une seconde retraite pour consulter DIEU de plus en plus, et se retira à la campagne le 20 de décembre, dans le même lieu où il avait été comblé de tant de faveurs (4). La maison qu'il avait louée à Vaugirard (5), et qui était située près de l'église (6) et de l'ancien cimetière (7), était peut-être la plus pauvre du village et la plus incommode *. Pour pouvoir y loger tous les ecclésiastiques qu'on espérait y recevoir, il fallut pratiquer de petites cellules dans un vieux colombier (8), et celui de tous qui était le mieux partagé, occupait une chambre qui en méritait à peine le nom. Ce fut pour eux

(1) *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 6. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II.

(2) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 154. — *Analyse du 11e cahier des Mémoires aut. de M. Olier.*

(3) *Mémoire de M. Baudrand*, p. 13.

(4) *Analyse du 11e cahier des Mémoires autog. de M. Olier.*

(5) *Année Dominicaine, etc. Remarques historiques*, t. III, p. 466.

(6) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 15.

(7) *Remarques historiques*, t. I, p. 29.

* NOTE 7, p. 350.

(8) *Vie Ms. de M. Bourdoise*, in-folio, livre IV, chap. IV. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, 1re part. chap. XII. — *Remarques historiques*, t. III, p. 124. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 51.

un puissant motif de confiance, d'avoir été réunis par la Providence dans un lieu spécialement consacré à la très-sainte Vierge †. Il y avait alors dans l'église de Vaugirard, qu'on voit encore aujourd'hui, une statue miraculeuse de cette patronne de la paroisse, devant laquelle M. Olier allait se présenter tous les jours, et il témoigne qu'il ne sortait jamais du lieu saint sans avoir récité à genoux un *Ave Maria*, aux pieds de cette image (1). « Je pensais au » pouvoir admirable de la très-sainte Vierge, et à sa cha- » rité pour nous, écrivait-il quelque temps après ; en qua- » lité d'épouse du Père éternel, elle est, comme les autres » épouses, dans l'usage de tous les biens de son époux ; » et comme sa bonté, sa douceur, sa tendresse, ne sont » pas moindres que sa puissance, elle ne peut rien nous » refuser. J'étais si vivement convaincu de cette puissance, » toujours prête à se répandre, qu'il me semblait inutile » de lui rien demander, sa grande sagesse lui découvrant » tous nos besoins, mieux que nous ne les connaissons, » et que c'était même trop que d'exposer nos désirs ; en » sorte que j'étais content et en paix de me tenir simple- » ment devant cette auguste et magnifique Maîtresse des » trésors du ciel (2) ††.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 271.

La nouvelle société n'était encore composée que de trois membres, M. du Ferrier, M. Olier et M. de Foix, qui en fut d'abord le supérieur (3) ; car M. Picoté, occupé de l'établissement de Madame de Villeneuve, ne put alors se

(3) *Ibid.* t. I, p. 205, 233, 234.

† Ce ne fut que dans le XV[e] siècle qu'on forma à Vaugirard une confrérie en l'honneur de S. Lambert, évêque de Maestricht, lequel fut regardé depuis comme second patron de cette paroisse (4). Vaugirard est même qualifié, dans le Catalogue d'entrée des ecclésiastiques du grand séminaire de Saint-Sulpice : *Oppidum beatæ Mariæ Vallis Girardi*. Voyez aussi les *Réglements de la communauté de Saint-Sulpice*, p. 2. note.

(4) *Histoire de la Banlieue ecclésiastique de Paris, par l'abbé Lebeuf*, in-12, t. III, p. 170.

†† Cette statue miraculeuse a été brisée pendant la Révolution. On raconte encore à Vaugirard que celui qui la frappa reçut dans le bras un éclat de bois qui le laissa longtemps infirme, à la vue de tout le pays.

joindre à eux*. Comme ils avaient épuisé leurs ressources, et s'étaient réduits à manquer même du nécessaire pour fournir aux missions et aux frais du séminaire de Chartres (1), ils ne vivaient presque que des aumônes que cette pieuse veuve leur envoyait. « Nous allâmes tous trois » à Vaugirard, sans domestique, dit M. du Ferrier, et nous » y vivions fort petitement. Madame de Villeneuve, qui » faisait l'office de Marthe et pourvoyait à tout (2), nous » envoyait pour notre dîner, dans un petit chaudron, du » potage et du bouilli, et le soir un peu de mouton rôti. » Nous étions dans une satisfaction singulière (3). » Les occupations de ces pieux solitaires étaient la prière, la lecture de l'Ecriture sainte, l'étude; ils récitaient l'oraison du très-saint Sacrement, avant leurs conférences (4), et leur dévotion pour Jésus-Christ, résidant dans cet adorable mystère, les portait même à passer à ses pieds une partie du temps de leurs récréations (5).

* NOTE 8, p. 350.

(1) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, chap. XII. *Remarques historiques*, t. III, p. 524.

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 53.

(3) *Mém. de M. du Ferrier*, p. 154.

(4) *Analyse du 11e cahier des Mémoires de M. Olier.*

(5) *Mémoires sur la vie de M. Olier, par M. Baudrand*, p. 14.

XIII.
M. Olier et ses confrères prennent pour directeur le P. Dom Grégoire Tarrisse.

« Nous ne comprenions encore rien à ce que DIEU voulait de nous, dit M. du Ferrier; le Père de Condren avait » toujours dit qu'il le mettrait par écrit, et il était mort » sans l'avoir fait (6); mais nous étions persuadés que » DIEU agréait notre séjour à Vaugirard, par les témoigna- » ges sensibles qu'il nous donnait de son assistance, et » doucement nous attendions qu'il nous manifestât ce qu'il » désirait de nous (7). » DIEU ne tarda pas à le leur faire connaître. Depuis la mort du Père de Condren, ils n'avaient pas de directeur, à proprement parler; peu de jours après leur arrivée à Vaugirard, ils s'adressèrent de concert à Dom Grégoire Tarrisse †, supérieur général des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, dont le Père de Condren leur avait parlé autrefois, comme d'un

(6) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 154.

(7) *Mém. aut. de M. du Ferrier*, p. 155. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 54.

† *Tarrisse* est la vraie orthographe de son nom, comme le prouvent deux lettres originales de ce saint religieux, conservées aux *archives du royaume*. Section historique L. carton 1278. *Remarques de don Luc d'Achery sur dom Grégoire Tarrisse, p. 8 et 27.*

saint personnage (1), et qui passait, en effet, pour l'un des hommes de ce temps les plus recommandables pour sa haute vertu et la sagesse de ses conseils. La reine Anne d'Autriche, le cardinal de la Rochefoucauld (2), M. Alain de Solminihac (3), en faisaient une singulière estime; et saint Vincent de Paul le traitait comme un ami, avec lequel il se plaisait à conférer sur les projets utiles à la religion (4). Doué d'un grand don de discernement des esprits, il appliquait tous ses religieux aux sciences ou aux arts, pour lesquels il leur reconnaissait plus d'aptitude (5), et ce fut alors que commença, dans l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, à Paris, où il résidait, cette suite d'esprits distingués et de savants illustres qui ont donné un si grand éclat à cette maison. Il n'eut pas plutôt connu les nouveaux solitaires de Vaugirard, et le motif de leur réunion, qu'il les confirma dans leur dessein, les assurant, avec toute la confiance et la fermeté que donne l'Esprit de Dieu, qu'ils étaient appelés à former des ministres à l'Eglise (6).

« Je ne puis assez admirer la conduite de Dieu sur moi, » dit M. Olier, voyant le soin particulier qu'il en a pris. » Lorsqu'il a voulu m'appliquer au dehors, dans l'emploi » intérieur des missions, alors il m'a tenu et m'a conduit » par les mains de M. Vincent, supérieur des Missionnai» res; quand après il a voulu m'éclairer par sa bonté et » me donner quelque lumière particulière, il m'a conduit » par la voie du défunt Père de Condren, l'homme peut» être de l'Eglise le plus éclairé dans la sagesse divine, et » qui était aussi grandement expérimenté dans la vie in» térieure; en sorte que j'ai reçu, par son moyen, mille » facilités pour comprendre les choses que la bonté de » Dieu a voulu me faire entendre depuis. Enfin, mainte» nant qu'il semble me vouloir près de lui, et m'appeler à » une vie plus retirée, il me met entre les mains de ce » grand personnage, tout-à-fait retiré et séparé du monde,

(1) *Ibid.* pag. 177.

(2) *Essai sur l'influence de la religion en France, pendant le XVIIe siècle*, t. I, p. 452.

(3) *Vie d'Alain de Solminihac*, p. 444.

(4) *Essai sur l'influence de la religion en France, etc. Ibid.*

(5) *Remarques sur Dom Grégoire Tarrisse, par Dom Luc d'Achéry. Ms. des Archives du Royaume, sect. hist. L.* 1278.

(6) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 32.



DOM GRÉGOIRE TARRISSE

Supérieur général des Bénédictins réformés
de la Congrégation de Saint Maur,
mort le 24 Septembre 1648

» de l'esprit duquel je prie la bonté divine de vouloir me » faire participant (1). Il a pris soin de nous venir visiter, » et nous a donné tous les témoignages possibles de son » affection paternelle, et peut-être plus grands qu'il n'en » a jamais donné à personne (2)... C'est une chose inex- » plicable que le bien qu'on reçoit de l'abandon à DIEU. » Car, après m'avoir retiré le Père de Condren, Notre-Sei- » gneur m'a rendu le révérend Père Tarrisse, qui prend le » soin de toute la compagnie; il m'a donné de plus, en » mon pauvre petit particulier, le révérend Père Bataille, » procureur généralde l'ordre de Saint-Benoît, qui, par sa » grande charité, a bien voulu souffrir mon importunité, » et se charger de ma fâcheuse et très-ennuyeuse con- » duite.

XIV. M. Olier prend le Père Dom Hugues Bataille pour son directeur particulier.

» C'est un homme qui m'est plus utile que tout ce que » je saurais choisir de directeurs dans Paris; il a peut-être » plus de lumières pour la conduite intérieure et pour » l'extérieure, et plus le don de faire avancer les âmes » que toutes les personnes que je connais (3). Il me sem- » ble qu'il n'y a point de dons du Saint-Esprit que ce » saint personnage n'ait reçus en plénitude : le don de » force, de piété, de conseil, de science, de sagesse, d'intelli- » gence, et, par-dessus tout, le zèle et la charité; en un mot, » je ne connais pas qu'il se rencontre dans le monde une » personne qui ait plus de talents et de grâces pour con- » duire les âmes à la haute perfection (4). Mon bon JÉSUS, » je vous demande fidélité pour accomplir ses ordres, et » ouverture entière pour lui découvrir mes défauts (5). » Ces deux saints religieux étaient destinés, le premier à aider M. Olier de ses conseils dans l'établissement du séminaire et dans la réforme de la paroisse de Saint-Sulpice (6), comme aussi à l'appuyer de son autorité; et le Père Bataille à lui donner l'impulsion qu'il devait ensuite communiquer lui-même à la société naissante (7). M. Olier consulta encore saint Vincent de Paul, ainsi que deux Jé-

(1) *Copie des Mém. aut. de M. Olier*, t. III, p. 152.

(2) *Ibid.* t. II, p. 173.

(3) *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. III, p. 250, 251.

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 39, 89, etc. 36, 52, 53, 129, 130, etc.

(5) *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. III, p. 251.

(6) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 123.

(7) *Ibid.* t. II, p. 37, 459, etc.

suites remplis de l'esprit de saint Ignace, le Père Hayneuve et le Père Saint-Jure (1), alors recteur du noviciat, rue Pot-de-Fer à Paris (2), et quelques autres grands serviteurs de DIEU qui tous l'encouragèrent à persévérer (3).

(1) *Mémoires sur M. Olier, par M. Baudrand*, p. 18. — *Essai sur l'influence, etc.* t. I, p. 338.
(2) *Archives du Royaume, section historiq. L. Carton* 1217.
(3) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, chap. XII.

XV. M. Olier est entièrement délivré de toutes ses peines.

Le changement extraordinaire qui s'était opéré dans lui, pouvait passer d'ailleurs pour une nouvelle marque de l'approbation que DIEU donnait à cette entreprise. Car dès son arrivée à Vaugirard, non-seulement il fut délivré tout-à-fait de ses épreuves, mais encore il se vit comblé des plus singulières faveurs (4). La principale, dont ses grandes épreuves n'avaient été que le prélude, fut cette sorte d'union extraordinaire avec JÉSUS-CHRIST, où il semble que l'homme extérieur, aussi bien que l'homme intérieur, n'ait plus d'autre vie que celle de ce divin chef, sans que l'âme puisse reconnaître en soi d'autre principe de ses actions et de ses sentiments, que JÉSUS-CHRIST vivant et agissant en elle (5); faveur insigne, réservée seulement à quelques âmes, qui s'y sont disposées par une totale abnégation (6) †. « Depuis mes grandes désolations, dit » M. Olier, je ne puis douter que l'Esprit de mon maître n'habite en moi. Cet Esprit se fortifie de jour en » jour pour me diriger et me conduire en toutes choses. » J'expérimente sa conduite dans l'usage de mes facultés » naturelles, et même jusqu'à la composition du corps, qui, » autrefois, était si déréglée. Je sens maintenant cet Esprit » qui me compose et me dirige dans mon port, ma dé» marche et même dans mes paroles; ce qui étonne beau» coup les personnes qui, autrefois, me voyaient si léger et

(4) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, ch. XII. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 53.
(5) *Catéchisme spirituel du Père Surin*, t. I, part. VII, chap. VII, p. 556, 558.
(6) *Ibid.* pag. 563.

† Nous ajouterons, pour éloigner tout soupçon d'illusion, dans une matière où le pas est si glissant, qu'il ne faut pas entendre ici cette union des faux mystiques, où l'âme serait mue de DIEU à chaque instant, perdrait la liberté de son opération (7), et par conséquent ne pécherait plus, même véniellement, et ne pourrait plus déchoir de la grâce (8). L'union dont M. Olier fut favorisé ne le mouvait pas à tous les actes; ce secours extraordinaire, quoique habituel, le laissait quelquefois tout-à-coup, comme lui-même nous l'apprendra. Bossuet a reconnu cette

(7) *Art.* XXIX *d'Issy, Œuvres de Bossuet*, tom. XXVII, p. 20.
(8) *Instruction sur les états d'oraison, ibid.* p. 409, 410.

» si précipité. Elles pourraient même craindre qu'il n'y » eût quelquefois de la suffisance dans mes manières; » mais elles ne sont point étudiées. C'est la possession » d'un esprit étranger qui me compose : je ne sens pas » seulement ce secours dans la conversation; partout, le » Saint-Esprit me conduit et me dirige avec une solli» citude si attentive, que, si je voulais être fidèle, je ne » ferais pas même un pas inutile (1).

» Lorsque je veux m'occuper à écrire, je sens que ce » divin Esprit veut conduire et régler tous les mouve» ments de ma main. Je me prête et me donne à lui » comme un instrument qui n'a point d'action propre et » personnelle (2). Je ne puis pas dire de lui, à mon égard : » *Spiritus vadens et non rediens;* car si je le quitte, il » me recherche aussitôt, et me reprend quand je me » donne à lui, soit dans la maison, soit par la ville, » dans l'exercice ou dans le repos; en particulier ou en » conversation, toujours je trouve ce divin Esprit. Il est » répandu par tout moi-même (3), comme s'il y tenait la

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 41.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 469; t. III, p. 317, *etc.*

(3) *Ibid*, t. I, p. 196, 197.

dernière union pour une grâce très-réelle, en approuvant le *Catéchisme spirituel* (4) du Père Surin où elle est exposée dans un grand détail (5). M. Tronson n'en a pas seulement admis l'existence, il en a traité fort au long dans l'*Esprit de M. Olier*, en décrivant lui-même la faveur dont nous parlons. Après la part qu'il prit aux *Conférences d'Issy*, ses sentiments sur cette matière délicate ne peuvent être ignorés de personne; et c'est d'après ses principes reconnus, qu'il faut juger des expressions dont il se sert en exposant les effets de cette union, et sans préjudice de la liberté qui demeure toujours sous l'action de la grâce. « L'Esprit de Notre-Seigneur, dit-il entre autres choses, se ren» dit si absolument le maître du cœur de M. Olier, et posséda si par» faitement son âme et toutes ses facultés, qu'il ne lui permettait plus » d'avoir le moindre mouvement que par sa dépendance et son secours. » Il était même dans ses yeux, sur sa langue et dans ses mains pour » le faire agir, ou pour empêcher leur opération, comme il vou» lait (6). » Ces paroles montrent dans quel sens il faut entendre celles de M. Olier que nous rapportons ici, et préviennent ces interprétations fausses, que, selon la remarque du cardinal Bona (7), on donne quelquefois au langage des personnes spirituelles.

(4) *Instruction sur les états d'oraison*, t. XXVIII, p. 699.

(5) *Catéchisme spirituel*, t. I, p. VII, ch. VII.

(6) *Esprit de M. Olier*, t. I. — *Son union très-intime à Notre-Seigneur*, sect. V, p. 150. — *Sa dépendance de Dieu*, sect. III, p. 32, 33, *etc.*

(7) *Du Discernement des esprits*, chap. VII, n. 8.

» place de mon âme; je le sens comme une seconde âme » qui m'anime et me porte, et qui se sert de tout mon » être comme l'âme dispose des mouvements du corps, » mais avec bien plus de douceur et d'empire. Dernièrement une personne, qui prend grand soin de nous, » me parlant de quelque chose qu'il y avait à faire, je » lui repondis naïvement et sans y penser : J'ai une in- » firmité qui m'empêche de faire ce que je veux; je ne » puis que ce que l'on me permet, et ne puis en aucune » façon m'affranchir de cette dépendance. Cette bonne » personne, qui est fort intérieure, releva cette parole » que j'avais dite sans y songer, et repartit en riant : » *Quelle infirmité* (1) !

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 169.

» J'éprouve le même changement par rapport aux fa- » cultés de mon âme et aux dons surnaturels. Pour des » ténèbres si épaisses, j'ai maintenant tant de lumières; » pour la confusion de mon esprit, tant de netteté dans mes » pensées; pour mes bégaiements précédents, tant de li- » berté de parler; pour les sécheresses désolantes que » j'éprouvais et que je causais aux autres, tant de bons » effets de la parole; pour cette maudite et malheureuse » occupation sur moi-même, tant de sentiments d'a- » mour et d'élévation vers DIEU ! Je suis contraint de le » confesser : c'est le divin Esprit qui me remplit ainsi et » me possède (2). Je me souviens que c'était là le sujet » de ma consolation dans mes peines; dans l'impuissance » totale où je me voyais, je me disais à moi-même : Si » jamais le bon DIEU voulait se servir de moi (ce que je » ne pouvais pas croire), au moins on connaîtrait visi- » blement alors celui qui agirait en moi (3). Mes délais- » sements passés m'ont appris que ces biens sont de DIEU » seul, et que leur privation est mon fond propre. Ce que » je possède maintenant n'est point un bien personnel, » et qui soit attaché à mon âme : c'est une grâce, une » miséricorde que je n'attendais pas, dont j'étais entiè-

(2) *Ibid.* t. I, p. 224.

(3) *Ibid.* t. I, p. 234, 235.

» rement indigne; j'étais alors délaissé de tout conseil » intérieur et presque extérieur, pour ma conduite : main- » tenant la bonté de Dieu me donne, avec une bénédic- » tion non pareille, tous les conseils que je puis sou- » haiter. Si deux choses se présentaient à faire, je ne » savais pas prendre la moindre résolution, je n'avais » aucun mouvement pour me déterminer : maintenant je » ne suis presque jamais en peine. Intérieurement je suis » guidé comme un enfant qui en tout serait conduit par » un père très-sage et d'une bonté parfaite. Cela se » fait dans le fond de l'âme par une opération divine ex- » trêmement délicate et que le démon ne peut contre- » faire. Quelquefois c'est un mouvement, d'autres fois » un sentiment sans parole, qui se fait entendre bien » plus distinctement que la parole. Car, *Dieu* qui *est pa-* » *role*, se rend bien plus sensible à nos âmes que les » hommes par la parole articulée. Divine substance qui » êtes parole, lumière, puissance, amour; Être divin, » soyez loué, exalté et béni pour jamais! »

XVI.
M. Olier fait vœu de servitude à Notre-Seigneur.

Par ces effets sensibles que M. Olier éprouvait, Dieu voulait lui rendre comme palpable la vérité de la doctrine du Père de Condren, ou plutôt de saint Paul lui-même, sur la résidence et les opérations de Jésus-Christ dans les âmes; afin qu'ayant à former une multitude de prêtres, il les portât à tendre, chacun selon la mesure de sa grâce, quoique d'une manière plus simple et plus commune, à l'union avec le Sauveur. Cette assistance du Saint-Esprit était devenue plus fréquente dans M. Olier, depuis le jour où il avait fait à Jésus-Christ le vœu de servitude dont on va parler. Il avait éprouvé les premiers désirs de prendre cet engagement pendant le temps de ses épreuves, surtout dans l'octave des Rois 1641 (1), trois jours après la mort du Père de Condren, qui avait fait le même vœu, sans que M. Olier en eût encore aucune connaissance. Son confesseur lui conseilla cependant d'attendre une année

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 227.

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 11, 16.

entière (1); et ce fut au mois de janvier 1642, peu après son arrivée à Vaugirard, et le jour même où il se mit sous la conduite du Père Tarrisse, qu'il fit enfin ce vœu dont il explique ainsi la nature. « Etre serviteur d'un » maître, c'est faire tout selon sa volonté; mais la » servitude envers Jésus-Christ demande une dépen- » dance de corps et d'esprit qui s'étend aux moindres » choses. Depuis que j'ai fait ce vœu, je ne puis rien en- » treprendre, je ne puis parler ni même penser à Dieu, » que dans la dépendance de l'Esprit de mon Maître, qui » me possède, et applique mon âme à ce qu'il veut. Au- » trefois je croyais cette sujétion presque impossible. C'est » l'Esprit de mon Maître seul qui me la fait pratiquer main- » tenant; et quelque continuelle que soit cette dépendance » universelle, elle est, toutefois, pleine de paix et de dou- » ceur. C'est bien là le caractère de l'Esprit de Dieu, qui, » tout grand qu'il est, s'accommode à des choses si bas- » ses, telles que la conduite d'une vile personne et d'un » misérable pécheur. Le vœu de servitude à l'Esprit de » Jésus demande encore une confiance et un abandon » sans retour entre les mains de ce béni et fidèle Maître, » qui est tout sage, tout puissant, tout bon, et qui, par » ses perfections, supplée à notre aveuglement, à notre » impuissance et à notre amour-propre, qui sont trop » souvent, hélas! les directeurs que nous consultons. De- » puis que j'ai voué cette servitude, je suis trop heureux » de pouvoir prononcer les noms de *maître* et de *servi-* » *teur*, lui dire : *O mon amour, je m'abandonne à vous.* » Que ce bon Maître soit béni à jamais! Bienheureux sont » les rebuts qui produisent de si douces caresses! Si le » monde savait quelle est la douceur de son service, si » on le connaissait, chacun marcherait à sa suite. O mon » bon Maître! faites-vous donc connaître et aimer, faites » goûter combien vous êtes doux et aimable (2) » M. Olier ne s'imposa un lien si extraordinaire que par une con-

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 240, 241, 242.

duite toute particulière de DIEU, qui, le destinant à être le chef d'une nouvelle société dans l'Eglise, voulait qu'il ne mît point de bornes à la générosité de son amour, afin de n'en mettre point lui-même à l'abondance de ses grâces.

XVII. Les trois solitaires de Vaugirard se lient entre eux par un simple lien de la charité.

Les trois solitaires de Vaugirard, ne doutant pas que DIEU lui-même ne les eût conduits dans le lieu de leur retraite, résolurent de se lier de concert à son service et de se former en compagnie. Comme la fin qu'ils se proposaient était de procurer la gloire de la très-sainte Trinité, par le moyen des prêtres, ils voulurent prendre pour modèle de leur société celle des trois divines Personnes, et convinrent qu'elle n'aurait d'autre lien que le nœud sacré et indissoluble de ces Personnes adorables, l'amour divin, qui forme entre elles une si parfaite unité (1). C'était l'ordre que le Père de Condren leur avait donné, leur recommandant, comme on a vu, de ne se lier ensemble par aucun vœu. Pour exécuter ce dessein, ils résolurent d'aller tous les trois en pèlerinage à Montmartre (2), et de s'y consacrer à la très-sainte Trinité, avec promesse de demeurer unis de la sorte et de travailler à l'instruction et à la sanctification du clergé. Voici les termes dans lesquels ils firent cette consécration, que le Père Bataille approuva. « Trois prêtres se trouvant appelés dans l'unité d'esprit au » service de DIEU et de la sainte Eglise, pour lui former » des ministres qui servent dignement sa grandeur, qui » honorent son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur, et qui » aiment ses membres; ont cru qu'en l'honneur de la » société divine des trois Personnes, inséparables par l'u» nité de leur essence et de leur saint amour, ils de» vaient s'unir par une sainte promesse de ne se quitter » jamais, ni de se départir du dessein qu'il a plu à DIEU » de leur manifester, et même leur confirmer par quantité » de témoignages. Si quelqu'un d'eux se croyait appelé par » la bonté de DIEU à le servir séparément des autres, il ne

(1) *Esprit de M. Olier*, t. I, p. 203.

(2) *Esprit de M. Olier*, pag. 295. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 53. — *Réglements de la communauté de S. Sulpice*, in-8°, p. 2, note.

» pourra le faire qu'avec leur agrément et leur consente» ment mutuel. C'est ce qu'ils désirent promettre au » premier jour, en la présence des trois martyrs » saint Denis, saint Rustique et saint Eleuthère, pour » se vouer et se consacrer, à leur imitation, comme des » hosties vivantes, à l'honneur de la très-sainte Trini» té, à la gloire de Jésus-Christ, et à l'honneur de son » Église (1). »

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, pag. 54. — *Divers écrits spirituels de M. Olier*, t. I, p. 1.

On eût dit que, pour confirmer ce pieux dessein, la Providence eût voulu que la compagnie, à sa naissance, ne se composât que de trois membres : et ce rapprochement fut pour M. Olier le sujet d'une douce consolation. « Nous ne » fûmes d'abord que trois personnes dans l'établissement » du séminaire, dit-il ; elles avaient été demandées à Dieu » par un de ses plus fidèles serviteurs, à l'honneur des » trois Personnes divines : si bien que, quand nous fûmes » ainsi unis, je leur offrais cette petite compagnie en » l'honneur de leur société adorable, et nos petites con» versations en hommage des doux et ineffables entretiens » qu'elles ont ensemble dans l'éternité (2). »

(2) *Esprit de M. Olier*, t. I, p. 262. — *Copie des Mss. aut. de M. Olier*, t. III, p. 2, 3. — *Abrégé du 11e cahier des Mém. de M. Olier.*

XVIII.
M. Bourdoise vient les visiter et les encourage.

Ce fidèle serviteur, dont parle ici M. Olier, et qui avait demandé à Dieu trois prêtres pour faire honorer la très-sainte Trinité, était apparemment M. Bourdoise, toujours dévoré de zèle pour la réformation de l'ordre sacerdotal. « Un de mes plus grands désirs, écrivait-il, serait de voir » plusieurs saints prêtres s'unir ensemble pour procurer » la gloire de Dieu, la réforme du clergé, et le salut du » prochain : je ferais volontiers cent lieues pour voir un » homme qui aurait le même dessein, et pour en conférer » avec lui (3) : » A peine ce grand serviteur de Dieu eut-il appris la retraite de ces Messieurs, à Vaugirard, qu'il leur écrivit la lettre suivante (4). « O! si Dieu donnait trois » hommes fidèles qui ne se proposassent que son service » et à sa façon, comme il est bien raisonnable ! que ce se» rait une grande bénédiction ! quel fruit ne feraient-ils

(3) *Sentences de de M. Bourdoise. Des affaires de Dieu*, n. 15, in-4°, p. LXI.

(4) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 156, 157. — *Vie de M. Bourdoise*, in-4°, p. 360. — *Vie Ms. du même*, in-4°, p. 513.

» pas? O! que ce serait une chose très-excellente, s'il se » trouvait trois prêtres assez remplis de l'amour de l'Egli- » se, pour vouloir la croire dans les réglements que le » Saint-Esprit lui a dictés, et se déclarer pour elle contre » le monde et contre ses coutumes; trois prêtres qui, lors- » qu'on leur fera voir ce qu'elle a ordonné, ne disent » pas : Ce n'est pas la coutume : nous faisons autrement; » que dirait-on? Cela n'est pas aussi commode que nos » usages; le monde se rebutera; on se moquera de nous; » cela ne durera pas; laissons les choses comme nous les » trouvons, et comme nous les avons trouvées; nous ne » sommes pas plus sages que ceux qui nous ont précé- » dés. »

Les solitaires lui répondirent par cette lettre que M. du Ferrier nous a conservée : « Vous trouverez trois prêtres » comme vous les cherchez, si vous venez ici; pourvu que » vous leur fassiez connaître les choses que la sainte » Église a réglées. L'usage, ni tout le reste n'empêchera » point qu'elle ne soit fidèlement obéie avec le secours de » la grâce de Notre-Seigneur, que nous vous conjurons » de lui demander pour nous. »—« Il vint nous trouver au » mois de février 1642 (1), ajoute M. du Ferrier, et nous » restâmes les plus grands amis du monde, parce qu'il » nous vit disposés à suivre toutes les règles de la disci- » pline ecclésiastique. Nous convînmes avec lui de n'esti- » mer rien de petit dans l'usage du chant, des rubriques, » des cérémonies*, dans les habits, les cheveux, les rap- » ports avec les femmes et leur conversation. Il pensait » que nous devions nous occuper fort peu de leur direc- » tion, mais songer plutôt à former des ecclésiastiques*. Cet » excellent homme nous fut utile dans les commence- » ments : il nous communiqua beaucoup d'écrits et de mé- » moires dont nous profitâmes †. Son zèle nous instruisit

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4°, p. 514.

* NOTE 9, p. 351.

* NOTE 10, p. 351.

† M. Bourdoise avait composé, en 1633, plusieurs Conférences sur les qualités nécessaires à des prêtres de communauté; on avait aussi

» et nous échauffa à l'égard de choses auxquelles nous n'a» vions pas fait réflexion. Sa fermeté surtout nous donna » des sentiments qui nous fortifièrent pour observer les » règles ecclésiastiques. Nous admirions la conduite de Dieu » sur lui, dans cette rudesse qui lui était naturelle; mais » nous tâchions d'en user avec un peu plus de civilité*. »

* NOTE 11, p. 352.

M. Bourdoise demeura trois semaines avec eux (1); et depuis, il vint les visiter fréquemment à Vaugirard, écrivant et répondant tantôt à M. Olier, tantôt à M. de Foix et aux autres qui se joignirent à eux; et, dans toutes les occasions, il leur donna les marques les plus sincères d'amitié et d'estime. Ces Messieurs n'eurent pas moins d'affection pour lui (2), surtout M. Olier, qui le vénérait comme un saint prêtre, tout consumé du zèle de la gloire de Dieu (3). Il l'appelait même, dans ses lettres, *son très-honoré Père* (4), tant à cause de la charité avec laquelle il l'avait formé aux fonctions ecclésiastiques, que pour la part si active qu'il eut, par ses conseils, à l'établissement de la nouvelle société.

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio, liv. IV, chap. IV.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4°, *ibid. Vie du même*, in-12 (*imprimée*), p. 149.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 210.

(4) *Gall. christiana*, t. VII, p. 1014. — *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4o., 545, Ms. in-fol. *Item.*

XIX.
Marie Rousseau leur fait connaître les desseins de Dieu. Son crédit

Mais la personne du monde qui y contribua le plus, fut sans contredit Marie de Gournay, veuve de David Rousseau *, la même que nous avons déjà nommée plusieurs fois, et qu'il est convenable de faire connaître ici. « Quoique cette pauvre femme, dit M. Olier, soit d'une » basse naissance, et d'une condition qu'on a presque » honte de nommer (5), elle est toutefois le conseil et la » lumière des personnes de Paris les plus illustres par » leur extraction, et des âmes les plus élevées en ver» tus et en grâces. Les princesses elles-mêmes ont re» cours à ses conseils, et recommandent à ses prières » leurs affaires les plus importantes (6). Madame la du» chesse d'Orléans, madame la princesse de Condé, les » duchesses d'Aiguillon et d'Elbeuf, la maréchale de la

* NOTE 12, p. 353.

(5) *Mémoires autograp. de M. Olier*, t. II, p. 33.

(6) *Ibid.* pag. 483. — *Remarques historiques*, t. I, p. 221.

à Saint-Nicolas plusieurs recueils de l'Ecriture, des Conciles et des Pères, que M. Beuvelet, en 1654, réduisit en forme de méditations (7).

(7) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4°, p. 333, 448.

» Châtre et plusieurs autres dames se tiennent heureuses
» de la voir; j'ai vu une dame de pareille condition, qui
» n'osait même s'approcher d'elle. Je ne connais point
» d'âmes saintes, qui ne s'estiment heureuses d'apprendre
» de sa bouche les voies qu'elles doivent suivre pour aller
» à Dieu; il n'y a point d'hommes apostoliques, de mis-
» sionnaires, qui n'aillent s'instruire auprès d'elle; et je
» n'en vois pas un qui n'en sorte extrêmement édifié. Le
» Père Eudes, ce grand prédicateur, la merveille de notre
» siècle, est venu la consulter souvent; le Père de Condren,
» général de l'Oratoire, l'avait vue et consultée pour lui-
» même. Mademoiselle Mance, que Dieu a suscitée pour
» aller aider à la fondation de l'église du Canada, n'a en-
» trepris ce dessein qu'après avoir reçu l'approbation de
» cette sainte femme, et ne l'a exécuté que par ses conseils,
» et par déférence à ses lumières. C'est elle qui con-
» seille et qui dirige M. du Coudray, suscité visiblement
» de Dieu pour les missions du Levant, et pour la défense
» de l'Eglise contre les Turcs; elle l'avertit de tout ce
» qu'il doit faire, et tout s'avance par ses avis avec un
» succès merveilleux. C'est elle encore qui sert de guide
» à l'homme que Dieu a choisi pour l'établissement de
» l'église du Canada, M. le Royer de la Dauversière; quoi-
» que ce grand serviteur de Dieu soit très-éclairé dans
» les choses qui concernent sa mission, il regarde comme
» une grâce signalée de converser avec elle, et de rece-
» voir ses conseils sur les affaires les plus importantes
» de ce pays. Ainsi en est-il de dom Jacques, chartreux,
» comparable par son zèle à Élie, et qui ose bien attaquer
» les plus puissants du siècle, pour leur reprocher en face
» leurs vices et leur orgueil; il se tient heureux de lui ex-
» poser ses desseins, et les poursuit avec une nouvelle
» ardeur, que cette sainte femme a le pouvoir d'exciter ou
» de modérer par ses paroles. Un conseiller d'État suit
» en tout ses conseils pour la cause de Dieu, et par ses

» avis il a procuré de grands biens à l'Église. C'est à la
» persuasion de cette sainte femme, que M. le Chancelier
» travaille avec tant de zèle à l'extirpation de l'hérésie, au
» soutien de l'Église, et à la gloire de la religion. Je passe
» sous silence non-seulement beaucoup d'ecclésiastiques
» de la condition du Père de Condren et du Père Eudes,
» mais des personnes de tout état; je parle des plus con-
» sidérables de Paris : je les connais et je les vois, mais
» leur réputation m'empêche de les nommer. Quand on
» voit ces serviteurs de DIEU et ces hommes apostoliques,
» que DIEU donne maintenant à l'Eglise de France, venir
» consulter cette sainte âme et se faire comme un devoir
» de suivre ses avis, on croirait voir la très-sainte Vierge
» qui gouvernait autrefois l'Eglise, et conduisait tous les
» Apôtres après l'Ascension du Sauveur (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 48, 49, 50, 54, 57, 223, 224, et alibi.

Cette sainte veuve, qui depuis longtemps demandait à DIEU la réforme du clergé de France, et le renouvellement du faubourg Saint-Germain (2), était aussi destinée, par la Providence, à concourir à la formation de la compagnie et du séminaire de Saint-Sulpice. « Lorsque durant mes peines, dit M. Olier, j'étais abandonné, dé-
» laissé et bafoué de tout le monde; lorsque chacun me
» regardait comme un homme qui avait perdu l'esprit
» et un réprouvé, elle seule soutenait que je n'étais point
» ce qu'on prétendait; elle et M. Picoté croyaient que
» j'appartenais à DIEU (3). » Mais après la retraite de M. Olier à Vaugirard, et lorsqu'elle vit que DIEU avait rendu à son serviteur ses anciens dons, et lui en avait même communiqué de nouveaux, elle n'eut pas de repos, qu'elle n'eût enfin détrompé, à son sujet, les anciens compagnons de ses missions. Elle alla trouver ces Messieurs, les pria chacun de venir à Vaugirard pour conférer avec lui, les assurant qu'ils seraient eux-mêmes frappés de le voir et de l'entendre. « Et ce fut elle, dit M. Olier, qui
» acheva de les désabuser et de les délivrer de leurs

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 135.

(3) *Ibid.* t. II.

» préventions contre moi. Cette sainte âme travailla par » ses prières, ses veilles, ses mortifications et une multi- » tude de soins et d'autres peines, à nous rassembler en- » fin à Vaugirard, nous qui étions de pauvres errants, de » pauvres aveugles, de pauvres brebis sans pasteurs : et, » éclairée du dessein de Dieu sur nous, elle nous déclara » sa volonté sainte dans les ouvertures que la Providence » nous offrait (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. VI, p. 217; t. II, p. 326, *verso*.

XX.
M. Olier est l'un des héritiers de l'esprit du Père de Condren.

Pressés, en effet, par cette grande servante de Dieu, et désirant connaître la vérité par eux-mêmes, plusieurs de ces ecclésiastiques, qui avaient été témoins des humiliations de M. Olier, se rendirent à Vaugirard. En le voyant, en l'entendant parler, ils ne pouvaient revenir de leur surprise, ni croire à un tel changement. Souvent ils l'avaient vu demeurer comme muet, lorsqu'il voulait exhorter les peuples : et depuis quelques jours sa langue était tellement déliée, il expliquait les mystères de la foi avec un langage si sublime, il traitait les vérités de l'Evangile avec tant de dignité, d'onction et de force, qu'ils ne le reconnaissaient plus. Au rapport du Père de Saint-Vincent, dominicain, ils se disaient les uns aux autres : « O! quel changement est celui-ci ! le doigt de Dieu est » manifeste ; jamais homme n'a mieux parlé de nos saints » mystères (2); » et ils demeuraient convaincus que l'Esprit de Dieu leur parlait par sa bouche, comme autrefois par celle du Père de Condren. Ceux surtout qui avaient joui plus longtemps des entretiens de ce saint personnage, étaient étrangement étonnés, croyant retrouver dans M. Olier ses lumières, ses maximes, sa sagesse, ses vertus, enfin un autre lui-même †. « Un de nos Mes-

(2) *Vie de M. Olier, par le P. de S.-Vincent, dans l'Année Dom.* 1re partie de sept., in-4°, p. 422. — *Rem. hist.*, t. III, p. 466, 467. — *Vie de M. Olier, par le P. Giry*, part 1re, ch. XII. *Ibid.* p. 524. 525.

† Les Pères de l'Oratoire en vinrent jusqu'à se persuader que M. Olier avait mis autrefois par écrit les pensées du Père de Condren, et que le livre de l'*Introduction aux vertus chrétiennes*, qu'il publia dans la suite, était un simple recueil ou abrégé des entretiens de leur défunt général : tant cette unité de vues et d'esprit était frappante (3).

(3) *Cloyseault, Vies Ms.* t. I, p. 267. t. III, p. 267.

» sieurs, qui avait été neuf ou dix ans avec le défunt Père » de Condren et avec M. Amelote son disciple, dit M. Olier, » fut vivement touché, ainsi que toute la compagnie, en » m'entendant parler à un saint prêtre, qu'on m'avait » adressé pour l'affermir dans sa vocation, et l'animer au » service de notre Maître; jusque là qu'il ne put s'empê- » cher de me dire à moi-même, comme l'avait prédit cette » sainte veuve, qu'il avait été étonné et extrêmement tou- » ché de la beauté, de la grandeur et de la sainteté des » choses que j'avais dites, et qui étaient tout-à-fait les » mêmes que celles que disait le Père de Condren, qu'en- » fin je les expliquais mieux que M. Amelote. Cela me con- » fond quand j'y pense; car je suis un pauvre aveugle si » misérable, un ver de terre si chétif, que je m'étonne » d'oser paraître devant le monde, moi plongé si long- » temps dans l'aveuglement le plus ténébreux, et l'objet » de la risée et des mépris de tous ceux qui maintenant » m'écoutent avec étonnement, et admirent mes paroles. » Ils peuvent bien le faire; car moi-même j'en suis tout » étonné, sachant bien mon ignorance et ma stupidité, et » ayant été convaincu tant d'années, par la miséricorde de » DIEU, de mon propre aveuglement et de ma nullité en- » tière (1). Je n'ai plus de difficultés sur rien; je reçois, au » contraire, de nouvelles lumières sur des vérités dont je » n'avais jamais entendu parler. Elles sont si fondées et » appuyées si solidement, que les grands théologiens qui » sont auprès de nous, en sont eux-mêmes étonnés, et ne » peuvent s'empêcher d'admirer comment ils ont pu les » ignorer jusqu'alors, malgré toute leur science (2). Je vois » maintenant s'accomplir la promesse que m'avait faite » le défunt Père général, que je serais un jour un des héri- » tiers de son esprit; je ne puis pas en douter : toutes les » les choses que je lui ai ouï dire autrefois, et qu'alors je ne » pouvais concevoir, me sont expliquées maintenant avec » une netteté qui surpasse la clarté du soleil.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 132, 133, 134. — *Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 79, 80.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 176.

« Depuis la mort de ce grand homme que j'ai tant ho-
» noré (1), on entend mieux sa doctrine que de son vivant;
» et la raison en est, qu'il a maintenant reçu dans le ciel le
» don d'éclairer les esprits, ce qu'il n'avait pas avec tant de
» plénitude durant sa vie. Notre-Seigneur, après sa mort
» et sa résurrection, fit dans l'esprit de ses disciples ce
» qu'il n'avait pas fait dans le temps de l'infirmité de la
» chair, lorsqu'il n'usait pas de sa toute-puissance : de
» même en est-il de ce grand serviteur de Dieu (2). Il
» semble que, dans la plupart de ses disciples, on voit
» s'accomplir cette prophétie du Fils de Dieu aux siens,
» de leur envoyer son Esprit, un second consolateur, qui
» leur enseignerait toute vérité, leur suggérerait tout ce
» qu'ils auraient entendu autrefois, leur expliquerait ce
» qu'ils n'auraient pas pu comprendre, et leur donnerait
» même la *science de la voix*. Car, depuis la mort de ce
» saint homme, tous ses disciples sont allés prêcher la
» plupart en divers lieux du royaume, avec grande vertu
» et grande efficace; et l'on a vu en plusieurs endroits
» une ferveur admirable parmi les prêtres qui avaient
» été sous sa conduite, et des fruits excellents de sanctifi-
» cation * (3). »

(1) *Copie des Mémoires de M. Olier*, t. III, p. 208, 209.

(2) *Ibid.* pag. 338, 339.

* NOTE 13, p. 355.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, p. 339.

XXI.
Dieu bénit visiblement l'établissement de Vaugirard.

Le succès inespéré du nouvel établissement pouvait passer encore pour une marque manifeste de l'approbation divine. C'était l'impression qu'éprouvaient tous ceux qui allaient visiter les solitaires de Vaugirard. « Voyant avec
» quel succès admirable, écrivait M. Olier, les démarches
» de conséquence pour la compagnie réussissent par mon
» ministère ; voyant même que celui de nos Messieurs
» qui portait autrefois la parole, pendant que je demeu-
» rais muet, ne veut plus parler maintenant, partout où je
» me trouve, et que Dieu me met en bouche la force et la
» grâce pour persuader tout ce qu'on désire, ils sont tous
» étonnés, et comme forcés de confesser que *Dieu est*
» *ici* (4). Je vois s'accomplir chaque jour la promesse que

(4) *Ibid*, t. I, p. 233.

» Notre-Seigneur m'a faite dans ma retraite : Tous mes in-» térêts sont les tiens, et tous tes intérêts sont les miens : » *Omnia mea tua sunt, et tua mea sunt* (1). Sitôt que nous » avons le désir d'une chose, elle nous arrive. Il y a trois » semaines qu'étant assemblés pour conférer des besoins » de la communauté, au moment même où je parlais de » la nécessité que j'avais d'un homme d'affaires, on frappe » à la porte : c'était un homme très-intelligent dans les » affaires, et grand serviteur de DIEU, qui venait s'offrir » à moi pour me servir en tout ce que je pourrais désirer. » Et il est à remarquer qu'encore que depuis longtemps » j'eusse besoin de cet homme, il ne m'était pourtant » jamais arrivé que ce jour-là d'en parler. J'avoue que » jamais, en ma vie, je ne fus ni plus confus, ni plus sur-» pris de la bonté de DIEU que dans ce moment : ce qui » me fit verser des larmes, et me porta à m'anéantir de-» vant cette divine bonté (2). Il me suffit de souhaiter » quelque chose, et elle nous arrive aussitôt, sans que je » le demande † (3). Je vois bien maintenant se réaliser la » vue dont je fus favorisé dans ma retraite : lorsque DIEU » le Père m'apparut, nous portant dans ses bras comme » de petits enfants, et qu'il me faisait prononcer ces paroles » de l'Écriture : *Qui regis Israël, intende, qui deducis velut* » *ovem Joseph* ; » paroles qu'il a en effet justifiées avec tant » de bonté, que jamais père au monde, quel qu'il puisse » être, ne saurait secourir ses enfants ni leur prêter la » main avec une plus tendre sollicitude. Il supplée à nos » besoins avec d'autant plus d'abondance, que sa sagesse, » sa puissance et son amour surpassent toutes nos indus-» tries. Depuis qu'il m'a enseigné ce divin abandon, tout

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 207.

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 49.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 232.

† « Feu mon père, qui était fort entendu dans les affaires, nous » avait laissé sur les bras un interminable procès. Mes parties, malgré » une lettre que je leur avais écrite, refusaient toute voie d'accom-» modement : et voilà qu'hier elles sont venues me donner gain de » cause, me priant avec instance de ne point plaider, et m'offrant tout » ce que je pouvais souhaiter d'elles (4).

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 176.

» a travaillé pour moi ; et il semble qu'il craigne même » que quelque chose ne me manque, tant il est prévenant » à mon égard! Les services que les hommes me rendent » maintenant, ne leur sont jamais à charge. Toujours ils » sont accompagnés d'une grande charité, et ils me sont » prodigués avec la satisfaction de tous. Ceux qui autre- » fois paraissaient être plus retenus à mon égard, m'of- » frent d'eux-mêmes toutes les commodités qui me sont » nécessaires. La bonté de DIEU me préparait d'une manière » cachée à cette conduite, lorsqu'elle retirait de moi tout » le monde, et me soustrayait tout appui, voulant m'obli- » ger par là à ne me confier qu'en lui seul (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 27.

Cinq ou six jours après l'arrivée de ces Messieurs à Vaugirard, M. Copin, qui en était curé, les pria de prendre le soin de sa cure, jusqu'à son retour de Paris, où il croyait ne demeurer que quinze jours : ils l'acceptèrent ; mais il resta neuf mois sans revenir. Cette circonstance leur donna bientôt sujet d'adorer la bonté de DIEU, qui voulut les faire passer par cet emploi, pour les instruire des devoirs des curés et des vicaires, et leur donner le moyen d'exercer les ecclésiastiques qu'ils ne tardèrent pas à recevoir. Ils n'admirèrent pas moins les attentions de cette paternelle providence à leur procurer aussi le logement nécessaire à leur communauté. Il y avait tout près de l'église une assez grande maison, avec un jardin spacieux, entouré de murailles nouvellement construites. Ayant appris que celui qui la tenait à louage † n'y venait jamais, ils lui proposèrent de les subroger à sa place. Il s'en défendit, et les obligea de l'habiter toute meublée, les priant seulement de permettre qu'il y vînt quelquefois pour dire son chapelet dans les allées du jardin. Cette maison appartenait à M. de Rochefort (2), homme d'une grande piété, et qui demeurait dans le diocèse d'Auch *. Comme

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 154, 155. — *Vies Ms. de Grandet*, t. I, p. 130, note ; p. 133.

* NOTE 14, p. 356.

† Ce locataire se nommait *Arnolphini*. Voyez *Essai sur l'influence de la religion en France pendant le XVII*e *siècle*, t. I, p. 516.

elle était très-propre au dessein des nouveaux solitaires, ils lui firent proposer de la leur vendre. Il répondit d'abord qu'il n'y consentirait pas, et qu'il les priait de l'accepter en don. Mais voyant que ces Messieurs refusaient absolument son présent, il voulut alors la leur vendre, uniquement pour les en faire jouir. Car il leur céda, pour la somme de deux mille écus, cette maison, en y joignant encore une métairie dont les dépendances seules valaient autant (1); enfin lorsqu'ils en comptèrent le prix, il refusa de le prendre; et comme son intention était de leur donner cette somme en mourant, il les pria de la garder sans intérêt.

(1) *Archives du Royaume. Sect. domaniale*, *cart.* 5, 7016, c. 1, n. 8.

Considérant ces marques de la protection divine, « il » semble, disait M. Olier, que tout soit fait pour ceux que » Dieu veut favoriser de ses soins (2): il prévient même » tous nos desseins, et nous fournit plus que nous n'ose» rions souhaiter, nous ayant donné lui-même église, mai» son, serviteurs, approbation des supérieurs, en un mot, » tout ce que nous pouvions désirer (3). C'est lui qui a » formé cette compagnie, c'est lui qui la conserve, c'est lui » qui l'éclaire, lui qui, dans la complaisance qu'il a pour » elle, lui procure mille soutiens qu'elle ne cherche point, » n'attendant rien que de sa main, et ne voulant connaître » aucun auteur de cet ouvrage, que lui seul. Dieu a fondé » cette maison : *Et ipse fundavit eam Altissimus* (4). »

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p 207.

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 49.

(4) *Ibid* t. II, p. 111.

XXII.
Le cardinal de Richelieu veut attirer les solitaires à Ruel: ils le remercient.

Dès son arrivée à Vaugirard, M. Olier donna à toute la capitale un exemple rare de cette entière confiance en Dieu. Le cardinal de Richelieu eut bientôt appris le but du nouvel établissement, et les noms de ces ecclésiastiques, dont il connaissait le mérite et la naissance. Dans les entretiens qu'il avait eus avec le Père de Condren, quelques années auparavant, pour savoir de lui quels étaient les sujets les plus dignes de l'épiscopat, cet homme de Dieu, comme on l'a déjà vu, lui en avait nommé quelques-uns, en ajoutant qu'il en connaissait d'autres très-

capables, dont il n'osait lui faire mention, Notre-Seigneur voulant se servir d'eux pour un grand dessein. Dès que la nouvelle de l'établissement formé à Vaugirard parvint aux oreilles de ce ministre, il jugea aussitôt, par sa grande pénétration, que ces ecclésiastiques étaient ceux dont le Père de Condren lui avait parlé, sans vouloir les désigner personnellement; et comme il méditait alors l'établissement d'un séminaire d'évêques, il résolut de les avoir auprès de lui, afin de s'en servir pour former cette maison, et les placer dans la suite selon ses vues. Dans ce dessein, il donna ordre à la duchesse d'Aiguillon, sa nièce, d'aller les trouver de sa part, de leur témoigner l'estime qu'il faisait de leur mérite, d'ajouter qu'il était extrêmement édifié de leur retraite, mais qu'il voulait être pour quelque chose] dans leur établissement; et que, sachant combien ils étaient mal logés, il leur offrait son château de Ruel (1) pour y faire leurs exercices, dans la solitude, et avec une entière liberté; promettant d'appuyer leurs desseins de tout son crédit, et même de l'autorité du Roi, qui leur était assurée †. Une proposition aussi généreuse était digne de la religion du cardinal et de sa grandeur d'âme. Elle fut reçue de M. Olier et de ses compagnons avec autant de reconnaissance que de respect. S'ils eussent été moins jaloux de fonder leur établissement sur Dieu seul, ils auraient pu regarder la démarche du cardinal comme une occasion ménagée par la Providence pour assurer le succès de ce dessein; mais ne voulant reconnaître que Dieu pour appui et pour fondateur, ils prièrent la duchesse d'Aiguillon de représenter au cardinal, qu'étant venus se fixer à Vaugirard pour y vivre dans la solitude, il leur serait bien difficile de suivre leur attrait dans la maison et dans la compagnie d'un premier ministre, et

(1) *Histoire du diocèse de Paris, par Lebeuf*, t. VII. *Paroisse de Ruel*, p. 160 et suiv.

† L'auteur des *Vies des quatre évêques engagés dans la cause de Port-Royal* (2), en rapportant ce fait, en a tellement altéré toutes les circonstances, qu'il est impossible de le reconnaître.

(2) t. II, p. 119, 120.

qu'ils suppliaient très-humblement Son Éminence, avec toutes les instances dont ils étaient capables, de les laisser dans le lieu qu'ils occupaient, précisément parce qu'il était pauvre et caché (1).

XXIII. M. de Poussé, M. Hurtevent et d'autres, viennent grossir la communauté de Vaugirard.

Cette réponse, loin d'offenser le cardinal et de lui déplaire, ne fit qu'augmenter son estime et sa vénération pour ces ecclésiastiques *, et surtout pour M. Olier. Elle leur attira même l'admiration de toute la cour, et engagea plusieurs jeunes ecclésiastiques de mérite à se joindre à eux, pour se former aux vertus apostoliques (2). M. Louis Henri de Pardaillan de Gondrin, alors âgé de vingt-deux ans, et qui fut nommé, deux ans après, à la coadjutorerie de Sens (3), et M. Gabriel de Thubières de Queylus, abbé du Loc-Dieu, furent les premiers séminaristes reçus à Vaugirard (4). L'exemple de M. de Gondrin y attira bientôt un sujet du plus haut mérite, M. Antoine Raguier de Poussé, dont nous aurons occasion de parler plusieurs fois. Il connaissait particulièrement M. de Gondrin, qui, de Vaugirard, allait le visiter à la Place-Royale, où il demeurait. Tout ce qu'il entendit raconter à M. de Gondrin, des lumières et de la sainteté de M. Olier, lui inspira le désir de le connaître; il vint en effet à Vaugirard, et dès qu'il eut parlé à l'homme de Dieu, il lui demanda instamment d'être reçu au nombre de ses disciples. M. Hurtevent, mort supérieur du séminaire de Saint-Irénée de Lyon, M. de Cambiac, frère de M. du Ferrier, et plusieurs autres, vinrent peu après grossir la communauté naissante (5).

« Nous désirions, dit M. Olier, une personne qui devait » être utile, et était même nécessaire à la compagnie, d'a- » près le bon plaisir et l'ordre du grand Dieu, qui m'a- » vaient été manifestés. C'était un très-habile théologien. » Il arriva que, retournant de Paris avec M. de Foix, nous » le rencontrâmes qui revenait de la maison, où il était » allé pour nous voir. Alors je m'éloignai un peu, pour » laisser la parole à M. de Foix, mon supérieur, ne me

(1) *Mémoir de M. Baudrand*, p. 16, 17.

* NOTE 15, p. 356.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4°. — *Vie du même*, Ms. in-folio, liv. IV, ch. IV. — *Vie de M. Olier, par le P. Giry*, partie 1re, chap. XII

(3) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 17.

(4) *Mémoires de M. du Ferrier*, pag. 185.

(5) *Mémoir. de M. Baudrand*, p. 18.

» jugeant pas digne de parler avec ce théologien, dont la » capacité et la science me surpassent extrêmement. Mais » M. de Foix me pressa, et me força de m'approcher et de » lui parler. Alors, par obéissance et contre mon gré, je » commence à parler petit à petit, ou plutôt je m'aban- » donne à l'Esprit de mon Maître, pour qu'il me fasse par- » ler selon son bon plaisir. Il me mit dans l'esprit des » choses si bonnes, si saintes et si fortes, que cet homme » en fut extraordinairement touché. M. de Foix était éga- » lement étonné des choses que produisait mon ignorance. » J'en étais moi-même tout surpris; et je ne doute pas » que ce théologien, qui, huit ou dix jours après, en té- » moignait encore sa surprise, n'en attribuât la cause à » celui-là seul qui peut rendre la parole aux muets. C'est » cet Esprit divin qui se cache ainsi dans ce qu'il y a de » plus abject, pour montrer que la créature n'a point de » part à ses œuvres, puisqu'il les opère par des instru- » ments si inhabiles et si méprisables. Il se plaît à mani- » fester quelque temps leur impuissance, pour faire voir » que les effets qui viennent ensuite, procèdent d'une au- » tre cause, qui est lui seul. Et c'est ainsi qu'il a attiré » dans notre compagnie cet homme, qui enseigne la phi- » losophie et la théologie depuis nombre d'années, et que » pour suivre l'ordre que Dieu nous avait donné, nous dé- » sirions beaucoup d'y recevoir (1). »

(1) *Mém aut. de M. Olier*, t. 1, p. 233, 234.

XXIV.
M. de Bassancourt entre dans la nouvelle communauté.

Vers le même temps, la bonté de Dieu attira par les mêmes moyens, à Vaugirard, un ecclésiastique qui ne fut pas moins utile à la compagnie que le précédent. Quoique moins habile que celui-ci dans les sciences ecclésiastiques, il était très-versé dans la connaissance de l'Ecriture sainte, l'intelligence et la pratique des cérémonies, du chant ecclésiastique, de l'administration des sacrements, et de tous les détails du saint ministère : ce fut M. de Bassancourt, dont nous avons déjà parlé, et que l'auteur de la Vie du Père de Condren met au nombre des prêtres les plus ac-

complis de ce siècle (1). Après avoir abandonné l'établissement de Chartres, il avait suivi M. Amelote dans la mission de Normandie, et, de retour à Paris, il s'empressa d'aller visiter ses amis à Vaugirard (2). Comme il était d'une humeur fort enjouée, il leur demanda, avec sa gaîté ordinaire, ce qu'ils se proposaient donc d'entreprendre sur ce nouveau théâtre, et si c'était à Vaugirard qu'ils prétendaient réformer le clergé de France. Cet entretien sembla n'être d'abord qu'une agréable et innocente récréation. Mais dès qu'il eut entendu parler M. Olier, ne doutant plus alors que leur réunion ne fût l'ouvrage de DIEU, il se sentit pressé de se joindre lui-même à eux, pour concourir de concert au même dessein (3). « Nous avions besoin de » lui, dit M. Olier, ou au moins nous le souhaitions fort : » car nous n'avons besoin que de DIEU, qui fera plutôt de » nouvelles créatures, que de laisser manquer son œuvre. » Il nous semblait néanmoins impossible de le voir se réu- » nir à nous, à cause de ses liaisons avec un autre, que » nous ne devions pas recevoir dans notre compagnie, et » dont il semblait qu'il ne pût se séparer jamais. Lors » donc qu'il fut venu pour nous voir, notre Maître me fit » parler avec tant d'efficace, qu'il fut contraint d'avouer » *que Dieu était avec nous*, et qu'il se résolut de devenir » l'un des nôtres (4). » M. de Bassancourt quittant en effet l'air d'enjouement qu'il avait pris d'abord : « Messieurs, » leur dit-il, je suis convaincu que je trouverai plus sû- » rement Notre-Seigneur dans votre maison, que dans » celle de ma mère ; non, ce n'est pas au milieu de leurs » proches que les ecclésiastiques peuvent recevoir son Es- » prit. Mon parti est donc pris de vous demander une cel- » lule, et de vivre avec vous. » Comme il apercevait un colombier à l'extrémité de la maison, où il savait que tout était rempli, il pria qu'on le laissât le maître d'en faire son appartement. « Vous le prendrez comme il vous plaira, » ajouta-t-il ; mais je vous déclare que je ne retourne plus

(1) *Vie du Père de Condren*, édition de 1657, chap. XXIV, n° 10.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 155.

(3) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 14, 15.

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 233.

» chez ma mère, et, dès ce soir, je prétends que vous me » donniez un lit dans votre maison. » Une déclaration si franche et si ingénue plut extrêmement aux nouveaux solitaires. Ils s'assemblèrent pour un moment afin d'en conférer entre eux; et la conclusion fut, qu'il était leur ami, leur frère, et qu'il demandait les choses de trop bonne grâce pour être refusé (1).

(1) *Mémoir. de M. Baudrand*, p. 13, 16.

XXV. M. Amelote lui-même demande à être reçu.

L'entrée de M. de Bassancourt dans la communauté eut beaucoup d'éclat à Paris, où sa famille jouissait d'une grande considération, et ne fit guère moins de bruit que les longues instances de M. Amelote pour y être reçu lui-même. Après la mission de Normandie, M. Amelote voulut visiter à son tour les solitaires de Vaugirard; et, convaincu que leur société était l'ouvrage de Dieu, il les supplia de le recevoir, non plus comme leur supérieur, mais comme leur simple confrère. Sa réception devait offrir des difficultés. On peut se rappeler que l'année précédente, d'après un entretien avec la sœur du Père de Condren, religieuse Carmélite à Chartres, M. du Ferrier demeura convaincu que M. Amelote, à qui le Père de Condren n'avait jamais parlé de l'œuvre du séminaire, n'était point appelé de Dieu à y travailler; et que M. Meyster avait déclaré la même chose à ses amis et aux Oratoriens de la maison de Saint-Magloire (2). Quoiqu'il dût leur en coûter pour exclure de leur compagnie un ami si vertueux, ils ne purent se déterminer à l'y admettre, et répondirent à M. Amelote qu'ils ne le croyaient point appelé à concourir avec eux au même dessein. Loin d'être arrêté par ce refus, il revint une multitude de fois à la charge, et pressa instamment M. Olier, que la compagnie nomma bientôt supérieur. Personne n'était plus cher au serviteur de Dieu, que ce digne ecclésiastique, dont il connaissait l'érudition, la sagesse et la vertu; et ce qui l'attachait à lui plus fortement, était l'opinion qu'il en avait conçue depuis l'apparition du Père de Condren que

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 136, 141.

nous avons rapportée, et dans laquelle ce saint homme lui avait dit qu'il le laissait héritier de son esprit ainsi que deux autres, dont l'un était M. Amelote. Dès ce moment, M. Olier avait regardé cet ami comme destiné par la Providence à être l'une des pierres fondamentales du nouvel édifice, et il avait persévéré dans cette opinion, jusqu'à ce que, pendant sa retraite, avant l'établissement de Vaugirard, il connut que DIEU avait sur lui d'autres desseins : car comme il offrait à Notre-Seigneur les sujets qui pourraient composer la nouvelle société, et qu'entre autres il lui présentait celui-ci, une voix intérieure lui fit entendre ces paroles : *Il me servira dans un autre lieu pour ma gloire*. Quelque étroite que fût sa liaison avec M. Amelote, ces paroles devinrent pour lui une loi inviolable ; et, malgré les sollicitations pressantes qu'on employa longtemps, il demeura toujours ferme à l'exclure de la compagnie. M. de Bassancourt usa de toute sorte de moyens pour l'y faire recevoir. Il offrit même dans la suite quatre mille livres (1) de rente perpétuelle au séminaire. Madame de Brienne, femme du ministre d'Etat, et pénitente de M. Amelote, sollicita la même grâce pendant trois ans, jusqu'à employer dans sa cause le crédit et l'autorité de la Reine régente. Tout fut inutile : M. Olier aima mieux s'exposer à toute sorte de reproches et de disgrâces, que d'être infidèle à la voix de DIEU. En éloignant un sujet d'un si rare mérite, il devait s'attendre à passer pour le plus bizarre des hommes ; ce qui ne tarda point à arriver. On l'accusa même de vouloir écarter son ancien ami, pour n'avoir point en lui, disait-on, un rival qui eût pu lui disputer la supériorité du nouveau séminaire. L'homme de DIEU laissa dire, et regarda tous ces propos comme une récompense du sacrifice qu'il avait fait au Seigneur en se privant d'un tel ami. Ce qui est plus admirable encore : au mérite de ce généreux dépouillement il ajouta celui du secret le plus impénétrable sur le motif

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 22.

de sa conduite ; car jamais il ne voulut le découvrir qu'à son directeur, parce qu'il aurait été contraint de découvrir aussi les communications dont Notre-Seigneur l'avait favorisé dans cette circonstance. On ne le connut qu'après sa mort, par la lecture de ses écrits, où il rendait compte de son intérieur au Père Bataille, son directeur. Les paroles de Notre-Seigneur, qui dirigèrent sa conduite dans tout le cours de cette affaire, se sont parfaitement vérifiées. L'œuvre à laquelle Dieu appelait M. Amelote, pour servir à sa gloire, était la congrégation de l'Oratoire (1), où il entra huit ans après ; et où, par ses talents, son zèle et sa patience, il contribua plus que personne à maintenir la foi de l'Eglise, contre la contagion des nouvelles erreurs qui avait gagné la plus grande partie de ce corps *.

(1) *Mémoires sur la Vie de M. Olier, par M. Baudrand*, pag. 11, 12, 13.

* NOTE 16, p. 357.

XXVI.
M. Houmain vient se joindre aux solitaires de Vaugirard.

Après M. de Bassancourt, un autre ecclésiastique, recommandable par sa vertu, ses talents et sa naissance, vint grossir la petite société. Ce fut M. Houmain, fils du lieutenant criminel d'Orléans, et appelé M. de Sainte-Marie, à cause d'un prieuré de ce nom qu'il possédait. Né avec une constitution extrêmement débile, il avait été accoutumé à une vie si délicate, qu'avant de se joindre à M. Olier pour les missions, il croyait ne pouvoir souffrir la moindre incommodité du froid ni du serein. « Sa chambre, dit M. du Ferrier, était alors nattée, tapissée, et » garnie de doubles châssis de toile et de papier ; quoiqu'il » voulût se joindre à nous, nous ne comptâmes pas sur » lui. Mais quand il vit que nous travaillions aux missions, encouragé alors par le mouvement de Dieu, et » quittant sa vie molle, il vint nous trouver, coucha par » terre comme les autres, et se désabusa de sa délicatesse » pour toujours ; donnant ce bon exemple aux jeunes » ecclésiastiques du séminaire, afin qu'ils cherchassent en » Dieu les moyens de fortifier leur santé (2). » Il avait été témoin des humiliations de M. Olier, pendant tout le temps de ses épreuves ; et, dès qu'il l'eut entendu à Vau-

(2) *Mém. de M. du Ferrier*, p. 281.

girard, il fut si touché de ses paroles, qu'il ne voulut plus se séparer de lui.

XXVII. Dieu révèle à M. Olier les secrets des cœurs de ses disciples.

L'empressement de ces ecclésiastiques à se joindre à M. Olier, et surtout les instances de M. Amelote durant trois ans, montrent d'une manière invincible le changement extraordinaire qui s'était fait dans le serviteur de Dieu depuis ses grandes épreuves. La sagesse divine, qui avait ménagé ce moyen pour lui attacher plus étroitement les sujets qui devaient composer la société naissante, lui accorda encore le don de pénétrer les secrets les plus intimes des cœurs (1) : grâce qui les remplissait en effet de la plus religieuse vénération pour sa personne. L'un d'eux, éprouvé par des peines intérieures, avait formé le dessein d'abandonner l'établissement de Vaugirard pour entrer dans une autre société. Il pria M. Olier de lui faire connaître ses défauts, et, à l'instant, Dieu éclaira son serviteur avec tant de netteté, qu'il voyait les pensées secrètes de cet ecclésiastique, bien plus distinctement que si elles avaient été écrites devant ses yeux ; c'est son expression. « Je me sentis porté, dit-il, à lui faire connaître ce » que Dieu me montrait de son intérieur ; et je le fis avec » tant de justesse, que tout hors de lui-même, et tout ému » de ce qu'il venait d'entendre, il fut comme obligé d'aller » le confesser aux autres, publiant que je lui avais découvert ses vérités les plus cachées. La même chose m'est » encore arrivée quelquefois à l'égard de cet ecclésiastique, qui est souvent prévenu contre nous et contre » notre dessein. Notre-Seigneur me montrait, il y a peu » de temps, que malgré toutes les suggestions contraires, » il le tenait lié à nous, contre son inclination, en sorte » qu'il se trouvait comme forcé, malgré lui, d'abandonner » les personnes de grande considération qui lui conseillaient de nous quitter (2). »

« Je me souviens (3) que, dernièrement, au sortir de » l'action de grâces, je rencontrai deux de nos jeunes

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 206.

(2) *Ibid.* pag. 456. — *Mémoires autog. de M. Olier*, t. II, p. 177, 178.

(3) *Ibid.* t. I, p. 164.

» Messieurs, dont l'on a désiré me donner la conduite, et » je sentis intérieurement que DIEU me donnait facilité et » ouverture pour leur parler ; mais je comprenais bien » que ce n'était pas moi qui formais ces paroles, je ne fai- » sais que me prêter... Pendant ce temps, nous étions tous » trois également recueillis en DIEU, et la même onction » pénétrait et remplissait nos âmes. Disant à l'un de nos » Messieurs, que nous étions appelés à être des hosties » vivantes à la gloire de DIEU, je lui découvrais l'état » d'hostie, j'étais tout hors de moi ; il se sentait lui-même » tout enflammé de l'amour divin, et ne revenait pas de » son étonnement. Lundi dernier, je me sentais porté à » parler, je ne sais sur quel sujet ; et, dans ce moment, » je ne savais pourquoi je parlais de la sorte ; quelques » heures après, un de nos Messieurs vint me dire : Hélas ! » j'avais bien besoin de ce que vous avez dit tantôt. Hier » la même chose m'arriva avec un autre de nos Messieurs, » qui me consultait sur une matière très-difficile ; j'admi- » rai son humilité : car il est infiniment plus sage, plus » savant et plus avisé que moi ; et alors même, Notre- » Seigneur me montra plus clairement que le jour ce qu'il » me demandait. Maintenant je reçois fréquemment de ces » sortes de grâces ; mais c'est à la considération des per- » sonnes qui m'interrogent. DIEU m'éclaire par compassion » pour elles, je le vois bien sensiblement. Dès qu'on ou- » vre la bouche pour me consulter, avant même de savoir » ce qu'on me demande, DIEU me donne, en faveur de ces » âmes, les lumières qu'elles désirent. Cependant notre » bon Maître, pour m'humilier, et me faire connaître que » la sagesse et l'intelligence ne sont point en moi, encore » moins à moi et de moi, mais que tout est à lui et en » lui, me laisse quelque temps dans l'aveuglement et » dans l'ignorance de ce qu'on demande ; puis, dans un » instant, sa bonté me le fait connaître. Je le sens tous les » jours, soit dans les confessions, soit dans les entretiens

» particuliers. J'y éprouve une différente pureté de lu-
» mière, selon la diversité des sujets qui se présentent.
» Je leur réponds conformément à leurs besoins, sans au-
» tre préparation que de renoncer à mon propre esprit,
» attendant ce qu'il plaira à DIEU de me donner, pour le
» service de ses enfants (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 178, 179. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 396, 397.

XXVIII. M. Olier est éclairé de DIEU dans ses prédications.

C'était la même abondance de lumière, les mêmes grâces, la même onction, lorsque M. Olier annonçait la parole de DIEU au peuple de Vaugirard (2), qui accourait toujours en foule pour l'entendre. « La veille du jour de » l'Incarnation, 24 mars 1642, on m'envoya dire, écrit-il, » d'aller exhorter le peuple pour qu'il se préparât à la fête, » et communiât dignement. Aussitôt je me rendis à l'é- » glise, quoique sans aucune lumière dans l'esprit, et » DIEU prit plaisir à me faire expérimenter mon ignorance » naturelle et ma faiblesse. Car je ne pouvais rien trouver » à dire. Vous-même, ô mon DIEU ! avez voulu me faire » oublier tout ce que j'avais appris autrefois par mon » étude et mon propre travail, afin de me tout donner » par grâce une seconde fois, et de ne me laisser rien qui » ne fût de vous. Deux fois je fus sur le point de dire à » celui qui m'avait envoyé chercher, que je n'avais aucune » pensée dans l'esprit. Mais comme je suis accoutumé à » sentir de la sorte mon impuissance, je m'abandonnai » tout de nouveau à l'Esprit qui éclaire les aveugles et fait » parler les muets. Aussitôt la lumière de DIEU m'éclaira, » et je remarquai encore davantage le secours de l'Esprit » divin, par l'efficace et la puissance des paroles qu'il me » faisait proférer, et qui touchaient vivement tous les au- » diteurs et me touchaient aussi moi-même : tellement » que, sans me mettre en peine d'autre chose, je rendais » ce qui m'était donné ; et je continuai de la sorte pour » JÉSUS et Marie. Le succès fut tel, que tout le peuple, ému » et touché, vint le lendemain en foule pour se confesser » et communier ; et nous ne pûmes achever de l'entendre

(2) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 14.

» qu'à une heure ou deux après midi. Il parut si affec-
» tionné, que, depuis cinq ou six heures, ce bon peuple ne
» quitta point l'église qui ne désemplit pas. Je dirai aussi,
» en passant, ce qui m'arriva dimanche dernier. Pendant
» la prédication, et lorsque j'étais dans la ferveur de mon
» discours, il entra dans l'église un religieux de l'ordre
» de Saint-François, qui avait quitté l'habit de son Ordre.
» Aussitôt, sans le connaître, je commence à parler de la
» sainteté de ce grand patriarche, et je le faisais ressortir
» avec tant d'éclat, que ce pauvre apostat en était couvert
» de confusion. Après le sermon, il vint me visiter, pressé
» par sa conscience : mais il était si honteux, qu'il n'osa ni
» me regarder, ni prononcer une seule parole ; il me parut
» vivement touché, et dans des dispositions sincères de
» componction et de pénitence (1).

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II. p. 258.

» Le jour de saint Jacques, qui fut un vendredi, je prê-
» chai sur l'Evangile du jour, où il est parlé de la mère des
» enfants de Zébédée, et de la demande ambitieuse qu'elle
» avait faite pour eux à Notre-Seigneur. Pendant mon
» discours, je vis paraître devant moi une de mes cousines,
» très-mondaine (Madame Dolu de Dampierre), accompa-
» gnée de deux de ses enfants. Elle venait me les pré-
» senter (à Vaugirard), pour que je les poussasse aux
» dignités de l'Eglise. Alors, sans savoir sa demande, que
» je n'appris qu'après la prédication, je commençai à
» parler contre la vanité et l'intérêt grossier du monde, qui
» portent à faire tant de pareilles sollicitations ; car, sans
» la superbe et l'amour-propre, les autels de Jésus-Christ
» seraient déserts, et les églises abandonnées. Je me sentis
» porté, par un mouvement particulier, à dire que les de-
» mandes semblables à celles de la mère de saint Jacques,
» étaient refusées de Dieu et de Notre-Seigneur Jésus-
» Christ, étant si opposées à ses maximes et aux vérités
» de son Evangile ; qu'au reste si cet Apôtre eût été en ma
» place, et fût monté dans cette chaire, il eût prêché contre

» sa propre mère, et se fût condamné lui-même de lui avoir
» suggéré la demande qu'elle avait faite pour lui. Je me
» souviens que nos Messieurs, me voyant parler avec tant
» de zèle et de force contre la vanité de cette mère qui
» cherchait la grandeur (car tout ce qui ressent le monde
» et sa superbe me met hors de moi), et m'entendant dire
» que son propre fils prêcherait contre elle-même, s'il
» montait en cette chaire, pensaient que je parlais de ma
» mère, qui ne peut souffrir la bassesse de l'état que j'ai
» embrassé... Or, après le sermon, recevant la visite de
» cette même personne, je lui dis hautement ses vérités, en
» présence de son mari, lui remontrant spécialement que
» son exemple et sa conduite étaient la cause de la vanité
» de ses enfants. Elle fut vivement touchée, jusqu'à se voir
» obligée de répandre des larmes : ce qui ne m'empêcha
» pas de refuser nettement sa demande pleine d'ambition
» et de vanité (1). »

Les petits enfants, pour la sanctification desquels M. Olier avait toujours eu une si tendre sollicitude, participaient aussi, selon la faiblesse de leur âge, aux douceurs de ce céleste aliment. « Me disposant, dit-il, pour aller à la pro-
» menade, j'avais pensé, devant DIEU, d'aller dans un cer-
» tain lieu du village, lorsque l'un de nos Messieurs me
» dit : Allons dans [illegible] tel endroit. Je me soumis par obéis-
» sance, m'abandonnant au bon plaisir de DIEU ; mais cette
» même personne s'engageant insensiblement ailleurs,
» nous allâmes dans le lieu auquel j'avais pensé d'abord.
» Là je me promenais avec un homme de DIEU, dans une
» belle allée du jardin ; et comme je sentais que mon
» Maître voulait quelque chose de moi, je fis assembler les
» petites écoles (de Madame de Villeneuve), et fis un dis-
» cours pour les maîtresses, qui sont fort spirituelles, et
» aussi pour les petits enfants. Cela se faisait avec paix et
» douceur. Les paroles qui me semblaient sortir de mon
» cœur touchaient sensiblement tout le monde, et moi-

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 438, 439.

» même j'en étais tout embaumé. C'est une eau précieuse » que DIEU distille par ce vase de terre, ce canal de plomb. » Je me souviens que je parlai du Saint-Esprit, et je trouve » une suavité tout extraordinaire à le faire connaître aux » âmes. J'apprends toujours, en exhortant, quelque chose » de nouveau que je ne savais pas, comme il m'arriva ce » jour-là. Aujourd'hui encore, parlant à nos Messieurs du » sujet de la Transfiguration, je sentais comme un principe » de force et de lumière qui m'élevait au-dessus de moi- » même, pour dire ce que je n'avais nullement prémédité. » Je suis toujours et plus ému et plus recueilli après la » parole, qu'auparavant * (1). »

* NOTE 17, p. 358.

(1) Mém. aut. de M. Olier, t. I, p. 165, 166.

XXIX.
M. Olier est choisi pour être supérieur. Ses sentiments d'humilité.

La petite communauté, composée d'abord de trois membres, dont M. de Foix avait été jusqu'alors le supérieur, en compta bientôt jusqu'à vingt. Quelques-uns demeuraient au presbytère pour le service de la paroisse, dont le curé était toujours absent (2); les autres étaient réunis dans la maison de M. de Rochefort, où ils pratiquaient en commun, et au son de la cloche, les divers exercices de la journée. L'après-midi on faisait une conférence sur l'Ecriture sainte, et c'était ordinairement M. Olier qui y avait la parole; aucun de ces Messieurs n'osant plus parler lorsqu'il se trouvait présent. Les lumières que DIEU lui donnait, dans cet exercice, ravissaient de plus en plus la compagnie; à la fin, M. de Foix ne put souffrir de se voir revêtu de la charge de supérieur, dont il se réputait indigne; et il n'y eut qu'une voix pour la déférer à M. Olier. « Avant-» hier, à la conférence de l'Ecriture sainte, écrit ce dernier, » il fallut expliquer un chapitre très-difficile de saint Jean, » où il est parlé de la Samaritaine. Je recevais tant de lu-» mières en l'expliquant, que tous ceux qui m'écoutaient » donnaient des témoignages de leur satisfaction et de » leur surprise; les Messieurs de notre compagnie surtout » ne pouvaient s'imaginer que ce fût moi-même qui leur » parlât de la sorte, vu qu'autrefois ils me faisaient tous

(2) Mémoires de M. du Ferrier, p. 154.

» la leçon, et paraissaient plus entendus que moi en tou-
» tes choses. C'est ce qui me réjouit; car ma plus grande
» joie est de voir que chacun est convaincu que ce que je
» puis dire n'est pas de moi, mais de DIEU seul, et qu'on
» y ait croyance; et que chacun vive selon les maximes
» chrétiennes qu'il plaît à DIEU de m'enseigner tous les
» jours. Je me suis réjoui, et je me réjouis encore, en
» voyant que ce qui se fait journellement dans la petite
» compagnie, n'est point attribué à personne de nous, et
» qu'il est évident que DIEU seul fait ici toutes choses; car
» il n'est pas un de nous qui puisse donner sujet au monde
» de dire : Un tel a fait cette œuvre. O! que DIEU soit bé-
» ni, qui veut seul se glorifier dans son ouvrage! Je vois
» quelquefois mon néant, et celui de toute la compagnie,
» avec une lumière si pure et si claire; je suis si fort con-
» vaincu de notre incapacité et de notre impuissance à rien
» faire pour DIEU, qu'il me semble que tout va se perdre,
» que toute la société va se ruiner, n'y ayant rien en nous
» qui puisse nous faire subsister un instant. Ces vues de
» notre néant, qui me remplissent de méfiance de nous-
» mêmes, me font reconnaître DIEU comme l'unique conser-
» vateur de notre société, pour tous les moments de sa
» subsistance (1). »

(1) *Mémoires aut de M. Olier*, t. II, p. 310.

NOTES DU LIVRE HUITIÈME.

SUR L'ABBESSE DE FONTEVRAULT.

NOTE 1, p. 297. — Jeanne-Baptiste de Bourbon, fille naturelle de Henri IV, fut prévenue, dès l'enfance, des plus singulières bénédictions, et obtint, à force d'instances, d'être envoyée à l'abbaye de Chelles, où elle fut élevée saintement. Devenue, dans la suite, abbesse de Fontevrault, elle fit admirer dans sa personne les vertus d'une religieuse accomplie. Elle aimait la retraite, le silence, la prière, la régularité, la pénitence et la mortification ; souvent elle ne couchait que sur des ais, ou sur la paille. Elle pratiquait la pauvreté avec tant d'exactitude, que l'on compta un jour sur son habit jusqu'à sept ou huit pièces recousues ensemble. On la voyait laver la vaisselle, balayer le cloître et la cuisine, servir les malades jour et nuit, assister avec ferveur les mourantes sans acception de personnes. Son affabilité lui gagnait le cœur de ses filles, et sa gravité leur respect. Enfin, toutes ses vertus et ses belles qualités naturelles, encore plus que sa naissance, lui donnèrent un grand crédit auprès de Louis XIII et de Louis XIV. A toutes ces heureuses dispositions du cœur, elle joignait une si grande facilité d'esprit, qu'elle faisait ses lectures ordinaires dans les ouvrages des Pères latins, et composait des traités de philosophie et de théologie, que l'on conservait autrefois à Fontevrault. Elle mourut, le 16 janvier 1670, âgée de soixante-deux ans, après avoir été abbesse trente-trois ans (1).

(1) *Vie de la révérende mère Madeleine Gautron*, liv. III, p. 178 et suiv.

NOTE 2, p. 298. — L'affaire qui appela la princesse Jeanne-Baptiste de Bourbon à Paris, en 1641, et dont M. Olier espérait un bon succès, était la question célèbre de la juridiction de cette abbesse. On sait que le pieux fondateur de Fontevrault, pour honorer la très-sainte Vierge, et l'autorité que JÉSUS-CHRIST lui avait donnée sur saint Jean, lorsqu'il dit à ce disciple bien-aimé : *Voilà votre mère,* avait voulu que les religieux aussi bien que les religieuses fussent soumis à l'abbesse, et que cette fille fût le général de l'ordre. Les religieux ayant élevé des doutes sur la légitimité de ses priviléges, elle fut maintenue en conséquence des bulles du

saint Siége, par lettres patentes de Louis XIII, du 6 novembre 1641, conformément à l'avis de la Faculté de théologie de Paris de l'an 1541, et à celui des commissaires nommés par ce prince, au nombre de neuf, dont trois étaient évêques, trois conseillers d'Etat, et trois docteurs de Sorbonne des plus savants, Cornet, Duval et Coquerel.

PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DES ARDILLIERS.

NOTE 3, p. 298. — La célèbre dévotion de Notre-Dame des Ardilliers près Saumur, en Anjou, commença par la rencontre d'une fort petite image de *Notre-Dame-de-Pitié*, trouvée en bêchant la terre, par un pauvre paysan. Il s'opéra, à cette occasion, divers miracles, qui portèrent d'abord les habitants de Saumur à élever un arceau au lieu même où la statue avait été trouvée, et ensuite à y bâtir une chapelle, que la piété de plusieurs Grands du royaume enrichit d'ornements précieux. Ce lieu devint bientôt célèbre par le concours des peuples qui y venaient en pèlerinage. Lorsque M. Olier s'y rendit, l'église de Notre-Dame des Ardilliers était desservie par les Pères de l'Oratoire, qui la possédaient depuis 1616 (1). *Histoire de l'origine de la dévotion de Notre-Dame des Ardilliers, chap.* 2. — *Journal historique, ou Annales de la maison de l'Oratoire établie rue Saint-Honoré, année* 1619. *Archives du royaume, section historique, Ms.* 440.

(1) *Les Grandeurs de sainte Anne, par Hugues de S.-François*, in-8°, *Paris*, 1657, p. 168.

SUR LA RÉGRIPPIÈRE.

NOTE 4, p. 303. — Le monastère de la Régrippière, ainsi appelé de la forêt où il fut bâti, a été l'origine du bourg qui s'est formé tout auprès, et auquel il a donné son nom. Quoique le couvent soit détruit aujourd'hui, le souvenir de M. Olier est encore vivant parmi les habitants du lieu. Nous joindrons ici quelques particularités que l'on y raconte de la première réception faite au serviteur de DIEU, en 1638, et qui pourront servir d'éclaircissement à ce qui a été dit au livre VI[e] de cette Vie.

« Lorsque M. Olier se présenta au couvent, sur la fin du jour, les deux sœurs converses qui le reçurent à la porte, le voyant à pied, couvert de poussière et pauvrement vêtu, entrèrent d'abord en quelque défiance ; du moins, au lieu de lui donner l'hospitalité qu'il leur demandait très-humblement, elles l'engagèrent à se retirer dans une hôtellerie qu'elles lui indiquèrent dans le bourg. Sans se rebuter d'un accueil si peu attendu, il pria ces filles de lui procurer l'honneur de parler à la prieure. Il espérait la trouver

plus favorable; mais celle-ci, entrant dans les mêmes sentiments, le renvoya avec des paroles dures, quoiqu'il ne demandât que du pain noir, de l'eau, et le plus pauvre gîte pour y passer la nuit. Contraint de se retirer, il remarqua, en regagnant la porte, un appentis de bois, où étaient logées quelques poules, et demanda avec beaucoup d'humilité et d'instances aux portières de lui permettre au moins de revenir pour passer la nuit sous ce hangar. Il sortit donc, et ayant reçu par charité d'un des habitants du village un peu de pain, il revint au couvent; et, soit par compassion, soit par respect pour la vertu qu'elles avaient cru remarquer dans cet étranger, elles lui permirent de se retirer dans ce triste réduit sans prévenir néanmoins les religieuses (1). »

(1) *Notice Ms. sur la Régrippière, par M. Coüé, ancien curé du lieu.*

On raconte encore que, dans son second voyage à la Régrippière, M. Olier rétablit la clôture bannie depuis longtemps de ce monastère. « Les religieuses avaient dans leur vaste enclos un bois de haute futaie qui servait à leurs délassements, et un étang qui leur procurait le plaisir de la pêche. Mais, par l'abus le plus étrange, ces lieux, entourés seulement de buissons, étaient ouverts aux chasseurs et aux habitants du pays. Voyant donc toutes les religieuses touchées de l'esprit de pénitence, et résolues à faire tous les sacrifices qu'il leur prescrivait, M. Olier profita de leurs bonnes dispositions pour retrancher ce scandale. Il leur déclara que, pour vivre conformément à la sainteté de leur institut, elles n'étaient pas obligées à se priver du délassement de la pêche, ni des promenades dans le bois; mais qu'elles devaient faire entourer de murailles leur enclos, selon la règle de toutes les communautés cloîtrées; et telle fut l'occasion de la construction des murs qui formèrent, depuis ce temps, la clôture de la Régrippière (2). »

(2) *Ibid.*

M. AMELOTE ENTRE A L'ORATOIRE.

NOTE 5, p. 307. — L'auteur de la Vie de M. Bourdoise assure qu'en quittant Chartres, M. Amelote, après avoir déclaré à ses amis « que Dieu l'appelait à l'Oratoire, entra dans cette congré» gation; tandis que M. Olier, M. Brandon, M. de Foix et M. du » Ferrier vinrent à Vaugirard, pour se délasser de leurs travaux » apostoliques (3). » Il est certain néanmoins que M. Amelote n'entra à l'Oratoire que huit ans après. Il se livra au ministère de la prédication, les années qui suivirent l'établissement de Vaugirard; et, en 1646, il se retira dans son prieuré de Champdolent, pour y vivre dans la retraite. Mais il y était accablé de visites, et comme l'évêque de Saintes craignait de le perdre pour

(3) *Vie Ms. in-4o, p. 543.*

son diocèse, il espéra l'y attacher pour toujours, en lui faisant accepter une cure. M. Amelote la prit, sans dessein de la garder; et, après environ un an, il retourna à Paris, où il demeura jusqu'à ce que M. Brandon, ayant été nommé évêque de Périgueux, l'emmena avec lui pour qu'il l'aidât à s'établir dans son diocèse. Il promit à ce prélat, qui le fit son grand-vicaire, deux ans de services, et, les deux ans étant expirés, il revint à Paris, et entra dans l'Oratoire, le 24 avril 1650 (1).

(1) *Récit de l'enfance du Père Amelote*, *Ms.* — *Journal de l'Oratoire*, t. I, p. 205.

SUR L'ABBÉ DE PORMORANT.

NOTE 6, p. 307. — Alexandre Colas de Pormorant, né à Orléans, et abbé de la Madeleine de Plaine-Selve, au diocèse de Bordeaux, consacra ses talents et sa fortune à l'instruction chrétienne de la jeunesse, pour laquelle il travailla jusqu'au 18 septembre 1673, époque de sa mort. Il fut, ainsi que M. de Foix, l'un des témoins qui déposèrent contre l'abbé de Saint-Cyran, lorsque le cardinal de Richelieu eut fait enfermer ce dernier au château de Vincennes (2). Ayant eu occasion de s'entretenir avec M. Bourdoise, dans un voyage de plusieurs jours qu'ils firent par hasard ensemble, l'abbé de Pormorant lia dès-lors une étroite amitié avec ce grand serviteur de DIEU, qu'il avait jugé fort mal jusqu'alors, sans le connaître. « Il protesta à ses amis, qu'il aurait à l'avenir autant d'estime pour M. Bourdoise, dit l'historien de ce dernier, qu'il en avait eu d'horreur par le passé : » ayant remarqué en lui une douceur très-grande, et reconnaissant évidemment l'erreur de ceux qui le lui avaient dépeint comme un homme turbulent et emporté (3). »

(2) *Biographie universelle*, tom. XXXV, p. 422. — *Histoire de l'Eglise*, par *Bérault-Bercastel*, liv. LXXIV.

(3) *Vie de M. Bourdoise*, *Ms.* in-4°, p. 845.

MAISON DE VAUGIRARD.

NOTE 7, p. 311. — La maison où les solitaires de Vaugirard se logèrent d'abord, était celle dont la maréchale de Guébriant prit dans la suite une partie pour l'emplacement de son hôtel (4). L'ancien historien de M. Bourdoise (5) ajoute qu'elle appartenait à M. Lami, qu'il ne désigne pas autrement. C'était vraisemblablement un correcteur des Comptes, de ce nom, zélé pour le bien de l'Eglise, et ami de M. Bourdoise, dont il est parlé dans la Vie de ce dernier (6). L'historien de M. de Foix, assez mal instruit de ces détails, assure, de son côté, que la première maison que ces ecclésiastiques occupèrent, à titre de loyer, à Vaugirard, était celle *d'un maître d'Académie*, ce qui veut dire peut-être qu'un maître d'école l'avait occupée avant eux (7). Quoi qu'il en soit, on voit, par ce qui vient d'être dit, et par ce qu'on dira en-

(4) *Mémoir. de M. Baudrand*, p. 13.

(5) *Vie Ms.* in-4°.

(6) *Vie du même*, *Ms.* in-folio, p. 529.

(7) *Vies des quatre Evêques*, t. II, p. 120.

core dans la suite, avec combien peu de vérité on a écrit que madame de Villeneuve donna sa maison de Vaugirard à ces ecclésiastiques. Cette pieuse veuve y avait acheté, il est vrai, le 9 juillet 1641, une moitié de maison dont elle acquit le reste au mois d'octobre suivant; mais elle y demeurait avec sa communauté: et, lorsqu'elle en eut acheté une nouvelle à Paris, elle vendit celle de Vaugirard pour achever de payer l'autre (1).

(1) *Histoire de la Congrégation des Filles de la Croix*, 1754, Ms. in-folio. Chez les Filles de la Croix, à Limoges.

NOTE 8, p. 313. — Un ancien catalogue, où sont inscrits les noms de la plupart des ecclésiastiques reçus au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, suppose que la communauté de Vaugirard commença le 29 novembre 1641, et fut composée de MM. Olier, de Caulet (l'abbé de Foix), du Ferrier, Picoté, de Bassancourt et Houmain. Mais ce catalogue, écrit en 1676, manque quelquefois d'exactitude, et il doit être réformé par les témoignages exprès de M. Olier et de M. du Ferrier, qui déclarèrent l'un et l'autre que leur société, à Vaugirard, ne fut d'abord composée que de trois membres. C'est d'après ce même catalogue, que M. Simon de Doncourt a placé au 29 nov. 1641 la formation de l'établissement de Vaugirard (2).

(2) *Remarques historiques sur l'Eglise de S. Sulpice*, t. I, p. 202, 203.—*Réglements de la communauté de S. Sulpice*, in-8°, p. 2, note.

ZÈLE DE M. BOURDOISE.

NOTE 9, p. 323. — « Le zèle de M. Bourdoise, dit M. du Ferrier, » lui faisait trouver insupportables des choses auxquelles beaucoup » de personnes ne prennent seulement pas garde, comme des » araignées dans l'église, des devant-d'autels traînants et détachés, » des ornements décousus, des aubes et des amicts sales, des » vitres rompues, en un mot, tout ce qui était malpropre et indé- » cent. Il disait un jour sur ce sujet: S'il venait un homme du » Canada, et qu'on lui montrât la maison du curé qui serait bien » propre, et l'église toute dégoûtante, il dirait que le maître de » celle-là devait être un honnête homme, et celui de l'église un » coquin (3). »

(3) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 150.

NOTE 10, p. 323. — Ce fut sans doute le désir de former des ecclésiastiques, qui porta M. Bourdoise, si zélé pour l'établissement des petites écoles, à cesser de s'occuper de celles de madame de Villeneuve, auxquelles il semble qu'il avait d'abord pris quelque part. Au moins, il dit lui-même dans une lettre : « qu'il » avait essayé de contribuer de tout son possible aux commencements d'un établissement de filles et de veuves, à l'exemple du » bienheureux évêque de Genève, à Vaugirard près Paris ; mais » que, n'estimant pas que Notre-Seigneur demandât cela de lui, » il s'en était désisté (4). »

(4) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-4°, p. 693.

M. BOURDOISE ET MADAME DE VILLENEUVE.

NOTE 11, p. 324. — Pendant que M. Olier, M. de Foix et M. du Ferrier étaient à Vaugirard, madame de Villeneuve, occupée dans ce village à la formation de sa communauté, fut malade à l'extrémité et fit son testament, assistée de M. de Foix. « Comme » il tardait de revenir, dit M. du Ferrier, nous l'attendîmes pour » dîner ; et, lorsqu'il fut venu, il s'excusa de son retardement, » témoignant combien il était édifié des bons sentiments de cette » dame. Pendant le repas, M. Bourdoise, qui dînait avec nous, » s'informa du lieu qu'elle avait choisi pour sa sépulture, et, ayant » su que c'était dans la *paroisse*, il s'en émut d'une étrange façon. » *Vous dites*, s'écria-t-il, *que c'est une femme pieuse, et elle a* » *l'orgueil de dédaigner le cimetière où les pauvres sont en-* » *terrés. O ! quelle chrétienne superbe en mourant, qui dé-* » *daigne d'être avec les petits et les simples ! Dieu nous garde* » *d'être abandonnés de lui jusqu'à ce point. Ah ! monsieur,* » *ne dites plus que vous en avez une bonne opinion, et gémis-* » *sez pour son aveuglement.* M. de Foix n'avait pas fait de » réflexion sur ce point, que M. Bourdoise regardait comme si » considérable, et croyant raccommoder les choses, il ajouta : dans » la paroisse, *id est*, dans le cimetière. Alors M. Bourdoise, pre- » nant l'assiette sur laquelle M. de Foix mangeait, l'ôta de devant » lui et la mit à l'extrémité de la table, en lui disant : *Monsieur,* » *mangez ce qui est sur votre assiette, devant vous,* id est, *au* » *bout de la table.* Nous ne pûmes nous empêcher de rire ; et » comme, dans son ardeur, M. Bourdoise ne mangeait plus, je lui » dis que c'était assez et qu'il fallait dîner. Alors, pour me cor- » riger à mon tour, il s'adressa à un serviteur qui était derrière » moi, et lui dit : *Ne mangerez-vous pas ce qui est sur mon* » *assiette, s'il reste ?* Oui, dit-il. *Hé bien*, continua M. Bour- » doise, *si je n'achève pas mon dîner, rien ne sera perdu ;* » *mais si je demeure en silence, ce garçon ne vous dira pas* » *ce que je vous dis moi-même sur un objet aussi impor-* » *tant* (1). » L'auteur de la *Vie imprimée de M. Bourdoise*, qui, d'après les *Mémoires* de M. du Ferrier, rapporte quelque chose de ce trait (2), suppose qu'il eut lieu à la paroisse de Saint-Sulpice, à Paris ; mais il paraît que ce fut à Vaugirard, où demeurait alors madame de Villeneuve, et où ces Messieurs exerçaient les fonctions curiales. Quoi qu'il en soit, madame de Villeneuve releva de cette maladie, et profita de la correction de M. Bourdoise ; car, dans un autre testament qu'elle fit, on lit ces

(1) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 156. — *Vie de M. Bourdoise*, *Ms.* in-4°, p. 758. — *Vie du même*, *Ms.* in-folio, pag. 784.

(2) In-4°, liv. v, p. 483.

paroles : « Je désire être enterrée au cimetière de la paroisse où » je décéderai, dans un cercueil de bois, comme les pauvres, sans » aucune cérémonie (1). » Cependant, en 1650, année de sa mort, M. de la Marguerie, son gendre, obtint de M. Molé, son exécuteur testamentaire, que, malgré la clause de son testament, elle fût inhumée dans l'église des religieuses de la Visitation, rue Saint-Antoine, à Paris (2).

(1) *Testament de Mme de Villeneuve.—Abrégé de sa Vie Ms. in-4°, p. 52.*
(2) *Vie Ms. de la même, p. 66. —Arch. du Roy. Visitation de la rue S.-Antoine.*

MARIE ROUSSEAU.

NOTE 12, p. 324. — Marie de Gournay, née à la campagne, de parents obscurs, eut toujours d'elle-même l'opinion la plus basse, ne voyant rien d'aussi méprisable que sa personne dans tous les ouvrages de DIEU (3). Elle épousa David Rousseau, l'un des vingt-et-un marchands de vin de Paris; et, quoiqu'elle jouît alors d'une honnête aisance, elle ne diminua rien de son amour pour la pauvreté. Regardant son corps *comme un fumier* (4), c'était son expression, elle ne pouvait souffrir de se voir revêtue d'habits neufs, n'en portait jamais que de vils et de très-communs, et ne se nourrissait presque que de restes, dont on n'avait pu retirer aucun profit (5). La vue de son néant et de sa petitesse, toujours présente à ses yeux, la portait à se refuser tout; jusque là que la moindre dépense pour elle-même lui était insupportable (6). Sa grande étude fut toujours d'imiter la très-sainte Vierge, et d'unir ses dispositions intérieures à celles dont cette créature incomparable accompagnait toutes ses actions. De peur d'occuper quelque place dans l'estime des hommes, elle évitait tout ce qui aurait pu lui donner la réputation d'une personne de piété; et, durant les vingt ans qu'elle passa dans son cabaret, servant continuellement le public, elle ne témoigna jamais, ni par ses paroles, ni autrement, le moindre sentiment de DIEU, quoiqu'elle fût sans cesse unie à lui. Toutefois, elle ne laissa pas d'être utile au bien spirituel des personnes qui fréquentaient sa maison; car elle y convertit, avec les paroles les plus simples et les plus communes, une multitude de pécheurs obstinés jusqu'alors dans le mal. Enfin, son extérieur répondait tout-à-fait à l'idée qu'elle s'efforçait de donner d'elle-même; elle n'avait rien qui la fît distinguer d'une femme du bas peuple, et montrait en tout une grande simplicité dans ses paroles et dans sa manière d'agir (7).

Après la mort de son mari, elle voulut prendre pour elle la plus pauvre chambre de sa maison (8), quoiqu'elle y fût exposée à un grand bruit, dont elle souffrait beaucoup. Cette créature an-

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 482.
(4) *Ibid.* t. II, p. 425, 426; t. VI, p. 89.
(5) *Ibid.* t. II, p. 425; t. VI, p. 91.
(6) *Ibid.* t. II, p. 338.
(7) *Ibid.* t. II, p. 482, 483.
(8) *Située rue du Cindre.*

gélique ne pouvait s'occuper que de DIEU, qui semblait être l'aliment et le soutien de son corps, comme il était l'objet continuel de ses pensées et de toutes les affections de son âme; elle lui demandait sans cesse, et avec une ardeur incroyable, de la retirer de ce monde, et le matin, à son réveil, elle ressentait une vive affliction de voir son exil encore prolongé. Dévorée d'une faim insatiable de la divine Eucharistie, elle passait quelquefois des journées entières sans autre aliment que cette manne céleste; et, s'il lui arrivait alors de prendre un peu de nourriture, comme deux ou trois cuillerées de bouillon, c'était toujours à la hâte et en se faisant à elle-même une sorte de violence.

« Je ne dirai pas, écrit M. Olier, l'effet extraordinaire de ses » paroles, qui touchent si vivement les cœurs, que vous voyez » des hommes tout changés après quelques mots qu'elle leur » adresse. On n'en voit aucun, quelque saint qu'il soit déjà, qui » ne rapporte de ses entretiens un nouveau courage pour se li- » vrer au service de DIEU et au salut du prochain; elle produit, » dans les plus éminents en sainteté, des effets surprenants, par » des paroles simples et naïves, qui portent dans les cœurs la » lumière, en même temps qu'elles les embrasent de l'amour de » DIEU. Lorsqu'elle est consultée, elle répond de la manière la » plus simple, sans expliquer les choses, ni détailler les raisons » extérieures qui peuvent les persuader. Dans son langage gros- » sier, il n'y a rien cependant que de conforme à la foi et à la » sagesse divine; elle dit simplement : DIEU veut qu'on agisse de » telle façon. Quelquefois elle a donné des avis contraires à ceux » des personnes les plus éclairées dans la sagesse de DIEU, sans » pouvoir expliquer autrement les motifs de ses réponses; et » l'expérience a toujours montré qu'après avoir examiné les » choses à loisir, ces personnes se voyaient obligées de revenir » à son sentiment. DIEU montre visiblement par elle son pouvoir » absolu; elle n'a qu'à parler, et d'un mot elle fait ce qu'elle dit, » ce qu'elle veut et ce qu'elle demande; et cela sans extérieur, » sans faste, sans geste, sans ces dehors qui persuadent et ga- » gnent ordinairement les cœurs. Elle ne cherche rien et ne dit » rien pour elle-même; c'est DIEU qui parle par elle, et qui rend » sa parole si efficace. Ainsi d'un seul mot elle a fait bâtir des » hôpitaux, celui de Mademoiselle de Lestan, construit par Ma- » dame la Chancelière, celui de la Rochefoucauld. Enfin, il faut » que tout le bien qui s'opère aujourd'hui passe, en quelque » sorte, par ses mains; principalement toutes les grandes entre- » prises qui se font dans la capitale, comme nous le voyons de » nos yeux (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. VI, p. 89, *jusqu'à* 107, *etc.*; t. II, p. 48, 49, 51, 57.

L'hôpital de la Rochefoucauld est apparemment celui *des Incurables*, dont on posa les fondements en 1634. Jusqu'alors les pauvres atteints de maladies incurables étaient contraints, à Paris, de traîner sans consolation une vie malheureuse et languissante ; et c'est sans doute à Marie Rousseau que la capitale doit cet asile encore subsistant. Il fut d'abord appelé dans le public du nom du fondateur ; mais, par un sentiment d'une rare humilité, ce pieux cardinal ne voulut pas qu'il portât son nom, ni ses armes qu'il en fit ôter (1).

(1) *Vie du Cardinal de la Rochefoucauld, par La Morinière*, p. 285.—*Recueil curieux d'actions édifiantes, par Bertrand Moreau*, in-4°, p. 281.

M. DE CHAVIGNY. EFFETS DES INTERCESSIONS DU PÈRE DE CONDREN.

NOTE 13, p. 329. — « Le pouvoir du Père de Condren auprès » de Dieu, depuis sa mort, a paru, dit M. Olier, dans la personne » de M. de Chavigny, l'un des plus grands de la cour. Je le dis à » son honneur et à la gloire de Dieu : Ce seigneur avait de » grands sujets d'aimer la vanité ; car il était le favori du Roi, de » Monsieur, frère du Roi, et de M. le cardinal de Richelieu. Or, » le jour même ou le lendemain de la mort du Père de Condren, » il se vit si puissamment touché et convaincu de toutes les vé» rités qu'il lui avait autrefois expliquées, et qui, en ce temps» là, lui étaient ennuyeuses, et ne faisaient sur lui aucun effet, » que, tout plongé dans la douleur et tout baigné de larmes, il » protesta hautement de renoncer de cœur au monde, et de faire » profession publique de vouloir être à DIEU uniquement ; ce » qu'il a depuis si heureusement accompli, qu'il est à présent un » modèle de piété à la cour. Les lumières que le Père de Condren » a si souvent exposées à la plupart de ses disciples, ont fait en » tous les mêmes effets depuis sa mort. Au moins pour moi, je » sais bien que j'ai connu un grand nombre de choses qu'il m'a» vait proposées, que je n'avais pu comprendre en ce temps, et » dont j'ai été éclairé depuis (2). Alors ces lumières n'avaient » point fait d'impression sur mon esprit, bouché aux choses sain» tes ; depuis sa mort, elles y sont entrées vivement, elles l'ont » éclairé, et me font maintenant concevoir sans peine ce que je » ne croyais être que fables et inventions de l'esprit hu» main (3).

(2) *Copie des Mémoires de M. Olier.*

(3) *Ibid.* — Voyez aussi : *Abrégé du 9e cahier des Mém. aut. de M. Olier.*

» Ce grand changement me paraît être un prodige. Gloire à » mon DIEU, qui éclaire les aveugles quand il lui plaît, et qui » prend plaisir à retirer les plus misérables de la confusion et » de la pauvreté, pour les remplir des riches trésors de sa misé-

» ricorde ! Qu'il soit donc à jamais glorifié de sa magnificence !
» J'éprouve une joie bien grande, lorsque, me souvenant de l'é-
» tat d'aveuglement où tout le monde m'a vu, je le compare avec
» celui où la main toute-puissante de DIEU m'élève maintenant.
» Il est aisé de lui rendre gloire, comme au seul auteur des lu-
» mières qu'il me communique. Car chacun sait qu'elles viennent
» de lui seul, et que de moi-même je suis le plus pauvre, le plus
» aveugle et le plus misérable de tous les hommes (1).

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 379, 380. — *Copie de ces Mémoires.*

MAISON DE VAUGIRARD.

NOTE 14, p. 331. — D'après le contrat de vente, les dépendances de la métairie dont le généreux propriétaire de la maison de Vaugirard voulut faire présent aux solitaires, consistaient en *terres, prés* et *vignes*. En 1643, M. Olier, qui continuait alors les constructions du séminaire de Saint-Sulpice, vendit les terres et les vignes pour la somme de cinq mille livres (2). Le véritable nom du propriétaire, appelé, d'après M. du Ferrier (3), M. de la Roche, était Godefroi *de Rochefort* de Souplainville, comme il paraît par le contrat de vente de la maison, passé le 4 juillet 1643, au château de Gondrin, devant Camerade, notaire à Armagnac, et insinué le mois suivant à Auch et à Paris (4). Dans les actes de *Marreau, notaire à Paris*, M. Geoffroi ou Godefroi de Rochefort, seigneur de Souplainville, est qualifié grand-vicaire de l'archevêque d'Auch.

M. Olier et M. de Foix avaient acheté, le 18 mars 1643, une maison contiguë à celle de M. de Rochefort, et qu'ils réunirent à celle-ci pour n'en former qu'une seule. Cette maison, où la compagnie de Saint-Sulpice avait pris naissance, fut occupée longtemps par le petit séminaire de ce nom, et, depuis 1759, par la communauté des pauvres écoliers (5), dits les Robertins (6). Elle fut enfin vendue comme bien national, et démolie en partie par les acquéreurs. Après la Révolution, M. Emery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, s'imposa, malgré son grand âge, des privations journalières pour acquérir cette maison. On y voit encore la chambre que M. Olier y avait occupée, et qui, depuis sa mort, fut transformée en chapelle domestique (7).

(2) *Archives du Royaume. Sect. Domaniale*, S. 7016, c. 1, n. 8.

(3) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 155.

(4) *Archives du Royaume*, ibid. n. 4.

(5) *Ibid.* n. 1, n. XI, G. 3.

(6) *Réglements de la Communauté de Saint-Sulpice*, in-4°, p. 2, note.

(7) *Réglements*, ibid.

M. MEYSTER ET LE CARDINAL DE RICHELIEU.

NOTE 15, p. 334. — M. Meyster, qui avait eu tant de part à la formation de l'établissement de Vaugirard, vint passer quelques jours avec ses amis, pour leur communiquer à son ordinaire les

grâces dont DIEU le comblait (1), et alla visiter le cardinal de Richelieu, qui depuis plusieurs années désirait sa visite. Dans l'entretien qu'ils eurent ensemble, le ministre, ravi de voir enfin ce missionnaire, lui offrit un fonds de quatorze cent mille livres, pour des établissements de missions, sans pouvoir lui rien faire accepter malgré ses vives instances. Ce nouveau refus le toucha si vivement, qu'il en fut alarmé pour lui-même ; et, dans son émotion, il en vint jusqu'à dire à M. Meyster : « Mais, Monsieur, » DIEU vous a-t-il fait connaître que je suis réprouvé, et qu'il re- » jette ce qui vient de ma main ? Dites-moi, je vous prie, croyez- » vous que je puisse me sauver dans l'état où je suis ? — Monsei- » gneur, reprit M. Meyster, nous en avons parlé diverses fois » avec le Père de Condren. — Et qu'en avez-vous pensé ? lui » dit le cardinal. — Nous sommes demeurés d'accord que vous » aviez en main un moyen pour assurer votre salut, qui est le pou- » voir de soutenir les droits de l'Eglise, et de faire nommer d'ex- » cellents hommes aux évêchés. — Je vous assure, dit le cardinal, » que je suis tellement dans ces sentiments, que je ne songe qu'à » choisir les plus capables et les plus dignes, sans m'arrêter » à la sollicitation ni aux services des parents. J'en connais » l'importance, et je suis convaincu qu'on encourt la damnation, » aussi bien en nommant à un bénéfice à la considération des amis » ou des services rendus par les proches, qu'en les vendant à de- » niers comptants. » On doit à ce grand ministre la réformation des brevets de nomination aux évêchés et aux abbayes ; il y supprima ces mots qu'on y mettait auparavant : *Et pour reconnaître les bons et agréables services rendus* (2).

(1) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 155.

(2) *Ibid.* p. 169, 170.

SUR M. AMELOTE.

NOTE 16, p. 339. — La congrégation de l'Oratoire, liée d'abord avec Jansénius et l'abbé de Saint-Cyran, par le crédit desquels elle s'établit en Flandre, vit plusieurs de ses membres prendre parti pour ces patriarches de la nouvelle hérésie, et faire cause commune avec eux. Déjà le Père de Condren, après l'arrestation du Père Seguenot, s'était cru obligé de donner une déclaration publique des vrais sentiments de l'Oratoire, qui devenaient suspects (3). Mais, après la mort de ce grand adversaire de la secte, la contagion gagna la plus grande partie du corps, jusque là que le Père Bourgoing, son successeur, dépouillé de presque toute son autorité, vit les premières charges données malgré lui à des hommes ouvertement déclarés pour le Jansénisme. Le Père Amelote, dépouillé lui-même de la supériorité de la maison de Saint-

(3) *Annales de l'Oratoire. Assemblée de 1638.*

Honoré, ne cessa de souffrir et de travailler jusqu'à sa mort, pour maintenir la foi de l'Eglise dans l'Oratoire. Il provoqua, en 1662, un ordre rigoureux, mais nécessaire, qui envoya en exil trois des principaux membres, entre les mains desquels était alors tout le gouvernement de la société (1). Sur la demande du clergé de France, il donna, pour l'opposer à celle de Mons, sa *Traduction française du nouveau Testament*, dont Louis XIV fit distribuer cent mille exemplaires aux nouveaux convertis Il publia d'autres ouvrages contre l'hérésie de Jansénius, entre autres une *Défense des constitutions apostoliques*, et un *Traité de la grâce*, pour justifier la condamnation des cinq propositions (2) ; et s'il ne parvint pas à déraciner le mal, il eut au moins l'avantage d'en ralentir les progrès. Son attachement à la foi catholique, et la persécution qu'il souffrit pour elle, le rendirent encore plus cher à M. Olier, d'ailleurs si plein de vénération pour sa personne, qu'il le regardait comme *miraculeusement éclairé et doué d'une plénitude de lumière admirable* (3) ; ce sont ses expressions. M. Amelote demeura toujours uni par les liens d'une charité sincère au séminaire de Saint-Sulpice, qu'il appelle, dans sa *Vie du Père de Condren*, une sainte communauté (4), et sa mémoire y a toujours été en grande recommandation. « La mort » de M. Amelote, écrivait M. Tronson à l'évêque de Séez, a con- » tristé tous ses amis ; et c'est assurément une grande perte pour » l'Eglise. Il a eu la consolation, avant de mourir, de voir la dé- » claration de sa congrégation contre les nouvelles doctrines (5). »

(1) *Annales de l'Oratoire. Assemblée de 1662.*

(2) *Journal de la maison rue Saint-Honoré*, t. I, p. 395.— *Recueil de Vies, de Cloysault*, t. III, p. 315.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 134.

(4) *Vie du Père de Condren*, édit. de 1657, liv. II, ch. XXIV, n. 9.

(5) *Lettres diverses de M. Tronson*, t. I, p. 96.

MADAME DE VILLENEUVE ET MADEMOISELLE BELLIER.

NOTE 17, p. 345. — Les maîtresses d'école de Vaugirard, à qui M. Olier adressa une exhortation, étaient celles que formait Madame de Villeneuve. Le serviteur de Dieu estimait singulièrement cette pieuse fondatrice, non-seulement pour sa haute vertu, mais parce qu'il voyait en elle quelque chose de l'esprit et des maximes de saint François de Sales ; et il aimait à lui entendre raconter les particularités de sa vie qu'elle avait remarquées. Madame de Villeneuve suivait elle-même, dans la direction de ses filles, les principes de ce saint évêque, son ancien guide ; et, empruntant le langage ingénieux qu'il parle à sa Philotée : « Ce grand Saint disait-elle, coupe le cou au vieil homme » avec un couteau de sucre ; car il n'y a rien de si doux que ses » écrits, et, toutefois, la mort de soi-même s'ensuit en les prati- » quant (6). » L'estime que M. Olier faisait de Madame de Ville-

(6) *Vies des religieuses de la Visitation*, t. XIV.

neuve attira sans doute, dans sa communauté naissante, Mademoiselle Bellier, dont nous avons déjà parlé, et qu'il avait convertie à Illiers, près de Chartres, dans l'une de ses missions. Cette généreuse fille, après avoir quitté la maison paternelle, et renoncé au monde pour toujours, vint en effet à Vaugirard pour s'offrir à Madame de Villeneuve, qui conçut pour elle les sentiments de la plus tendre et de la plus sincère affection. M. Olier continua aussi de la fortifier par ses conseils et ses avis ; et peut-être parle-t-il d'elle, en terminant l'endroit de ses Mémoires, que nous avons cité plus haut : « Après cet entretien que je fis aux maîtresses des » petites écoles, dit-il, j'excitai l'une d'elles à retenir une pratique » pour l'instruction de ses pauvres : Hélas, me disait-elle, cela me » touche trop le cœur pour l'oublier (1). » Au moins, l'éloge de Mademoiselle Bellier, publié après sa mort, nous permet de faire ici cette conjecture ; voici ce qu'on y rapporte : « Souvent des » personnes de grand mérite et de vertu faisaient de ferventes » conférences chez les Sœurs de la Croix, qui, en éclairant l'entendement, échauffaient aussi ardemment le cœur. Celui de Mademoiselle Bellier était fort susceptible à l'amour divin, et prenait » feu lorsqu'elle entendait parler de DIEU, ou qu'elle en parlait » elle-même, ayant l'esprit actif et bon. Et M. l'abbé Olier témoigna un jour à quelques messieurs, zélés comme lui du salut des » âmes, avoir bien de la joie de celle-ci, la regardant comme engendrée à JÉSUS-CHRIST par son ministère. Mademoiselle Bellier entra à la Visitation en 1651, où elle mourut saintement » sous le nom de sœur Marie-Joseph (2). »

Il paraît très-probable que M. Olier procura des établissements aux Filles de la Croix, dans plusieurs lieux de la campagne où il avait prêché la mission, afin d'y conserver, par ce moyen, les fruits de ces saints exercices. Nous lisons, dans l'histoire de l'établissement de ces Filles, qu'elles en formèrent vers ce temps à Ruel, au Lorreau, à Illiers, à Epernon, où M. Olier avait exercé son zèle, comme aussi à Charonne et à Villepinte (3), qui probablement avaient participé au bienfait des missions. Nous verrons même, dans la suite, qu'il forma le dessein de les établir sur la paroisse de Saint-Sulpice, lorsqu'il se disposait à en prendre possession.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 165.

(2) *Vies des religieuses de la Visitation*, t. XIV.

(3) *Hist. des Filles de la Croix*, 1754, in folio, p. 40. *Ms. chez les Filles de la Cr. à Limoges.*

LIVRE NEUVIÈME.

COMMENCEMENT DES GRANDS SÉMINAIRES EN FRANCE. ESPRIT DU SÉMINAIRE DE VAUGIRARD. M. OLIER ACCEPTE LA CURE DE SAINT-SULPICE A PARIS, ET Y TRANSFÈRE SA COMMUNAUTÉ.

I. On blâme hautement à Paris l'établissement de Vaugirard.

M. Olier était d'autant plus convaincu de la nécessité du secours de Dieu, pour affermir l'œuvre naissante du séminaire, qu'il la voyait traversée et combattue par des personnes du plus grand poids. Sans parler des plaisanteries que l'on faisait sur le lieu qu'il avait choisi pour jeter les fondements de cette entreprise, il se trouvait des ecclésiastiques qui, tout charmés qu'ils étaient de la voir commencer, ne pouvaient goûter les moyens qu'il prenait, ni en augurer favorablement; d'autres disaient tout haut qu'il était contre le bon sens de laisser là les missions, dont les fruits avaient été si abondants, pour tenter au hasard une œuvre si incertaine, et pour s'opiniâtrer à reprendre un édifice qui s'était écroulé presque aussitôt qu'on en avait posé les premiers matériaux (1). On ne concevait pas, en effet, qu'après avoir évangélisé avec tant de succès plusieurs provinces, et avoir rempli toute la France du bruit de ses missions, M. Olier voulût enfouir le talent, et cacher la lumière évangélique sous le boisseau, en allant se confiner dans un village. L'un des supérieurs ecclésiastiques du diocèse de Paris, lui fit même, dans ces circonstances, une proposition qui, tout extraordinaire qu'elle paraît, montre néanmoins combien le projet de Vaugirard, que presque tous regardaient comme une pieuse chimère, semblait contraire aux hautes espérances qu'on avait conçues de ses talents et de son zèle. « Après que j'eus parlé » à mon directeur, dit le serviteur de Dieu, je m'en allai » visiter le grand-vicaire de monseigneur l'archevêque

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 52.

» (car alors il n'y en avait qu'un). D'abord, et après peu » de discours : Je désirerais bien, me dit-il, que vous voulussiez entreprendre un voyage pour la gloire de Dieu : » ce serait d'aller à Rome, et d'y établir une mission qui » irait par tout le monde. Saint Pierre et saint Paul, ajouta-t-il, ne sont pas demeurés renfermés dans quelques » endroits particuliers de la Judée ; ils sont allés à Rome. » Il faut aussi vous-même aller en ce lieu-là : je vous » le dis encore une fois, vous y devez aller ; je le sais » bien ; vous y penserez. Ces paroles m'étonnèrent, étant » prononcées par cette personne-là, et avec tant d'assurance (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I.—*Copie des Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 208.

II. On regardait alors l'établissement des séminaires comme impossible.

C'était sans doute l'inutilité prétendue du projet de Vaugirard qui faisait parler ainsi ce grand-vicaire. Car, d'après la persuasion commune, l'établissement des séminaires était alors regardé comme une entreprise impossible ; et, à en juger par l'expérience du passé, cette persuasion n'était pas sans fondement. Depuis quatre-vingts ans que le concile de Trente en avait ordonné l'érection, on n'avait point encore vu en France les fruits d'une institution si ardemment désirée, malgré les nombreuses ordonnances rendues sur ce sujet par divers conciles. Dans quelques diocèses, ces ordonnances avaient été rejetées par les Chapitres ; ailleurs, elles étaient restées sans exécution, ou n'avaient pas été longtemps en vigueur (2). A force d'instances et de sollicitations, M. Bourdoise, le docteur Duval et quelques autres parvinrent à engager l'assemblée du clergé de France, de 1629, à délibérer de nouveau sur cette matière, et ce fut alors que parut le projet d'établir, pour tout le royaume, quatre séminaires généraux, auxquels se rapporteraient tous les autres. Mais ce projet, reçu d'abord avec applaudissement, parut ensuite si difficile à exécuter, que l'assemblée jugea plus à propos de laisser à chaque évêque le soin de faire le mieux qu'il pourrait dans son diocèse (3). La difficulté était de savoir

(2) *Traité des séminaires, par M. Godeau, évêque de Vence*, in-12, p. 6.

(3) *Vie de M. Bourdoise, Ms.* in-folio, liv. I, chap. I.—*Vie du même, Ms.* in-4°, p. 428, 430.

quelle forme l'on devait donner aux séminaires, et à qui il convenait d'en confier le gouvernement. Selon le vœu du concile de Trente, selon les décrets de nos conciles provinciaux et les ordonnances de nos rois, les séminaires devaient être destinés pour des enfants; mais, soit qu'on y eût reçu des sujets inhabiles à l'état ecclésiastique, ou que ceux à qui on en confia la direction manquassent des qualités nécessaires pour en assurer le succès (1), ces séminaires s'éteignirent d'eux-mêmes; et si quelques-uns subsistaient encore, ils avaient dégénéré en colléges. Saint Vincent de Paul, vers l'an 1636, avait établi un séminaire de ce genre au collége des Bons-enfants; et il reconnut bientôt qu'en formant des sujets trop jeunes encore pour pouvoir connaître leur vocation, on ne procurerait qu'un avantage insuffisant à l'Eglise (2). Il écrivait, le 6 février 1641, que les séminaires de cette espèce n'avaient pas réussi; que ceux de Bordeaux et d'Agen étaient déserts, et que l'archevêque de Rouen, dans l'espace de plus de vingt années, n'avait pas tiré six prêtres de ce grand nombre de jeunes gens qu'il avait fait élever avec tout le soin possible (3). On peut encore alléguer l'exemple du séminaire fondé par MM. de Ventadour, au diocèse de Limoges, qui n'avait pas produit un seul prêtre depuis près de vingt ans qu'il était établi (4).

Les essais impuissants des Pères de l'Oratoire (5) contribuaient aussi à faire regarder l'établissement des séminaires comme une œuvre impraticable *. Leur maison de Saint-Magloire, à Paris, fondée depuis vingt-deux ans comme séminaire diocésain (6), n'avait pu encore commencer ses exercices (7). Ces Pères se bornaient à enseigner, dans quelques-uns de leurs colléges, la théologie à ceux de leurs écoliers qui se destinaient à l'état ecclésiastique, et leur faisaient faire seulement la retraite de dix jours avant les ordinations (8). Saint Vincent de Paul avait établi aussi l'usage de ces retraites à Paris, à

(1) *Vie de S. Vincent de Paul, par Abelly*, liv. II, ch. V, p. 298.

(2) *Ibid.* pag. 294.

(3) *Vie de S. Vincent de Paul, par Collet*, in-4°, t. I, p. 325. *Lettres de S. Vincent*, t. I, p. 42.

(4) *Vie de M. Bourdoise*, in-4°, p. 338.

(5) *Vie du Père Jean Eudes*, Ms. in-4°, p. 76. — *Vie imprimée du même*, 1827, liv. III, p. 89, 90.

* NOTE 1, p. 402.

(6) *Archives du Royaume, section histor.* Ms. 399.

(7) *Annales de l'Oratoire*, année 1642.

(8) *Recueil des Vies, du P. Cloysault*, t. II, p. 13.

Anneci, à Saintes, à Alet, à Richelieu, à Troyes, à Créci, et après qu'on avait vu saint François de Sales (1) et M. Alain de Solminihac ne pouvoir réussir à fonder un séminaire dans leurs diocèses, ces exercices étaient alors tout ce qu'on attendait des prélats les plus zélés et les plus pieux *. Il n'était donc pas étonnant que, lorsque M. Olier et ses coopérateurs commencèrent l'établissement d'un séminaire à Vaugirard, chacun regardât cette entreprise comme impossible (2). M. Bourdoise lui-même, qui l'encourageait si hautement, partageait néanmoins l'opinion commune (3); et avec d'autant plus de raison, qu'ayant essayé en vain, pendant plus de trente ans, d'établir un séminaire, il n'avait pu faire autre chose que de former une communauté de prêtres de paroisse à Saint-Nicolas du Chardonnet *.

(1) *Essai sur l'influence de la religion en France*, liv. I, p. 175.

* NOTE 2, p. 406.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 171.

(3) *Ibid.* p. 156.

* NOTE 3, p. 407.

III. Le Séminaire de Vaugirard est le premier établi en France.

Aussi M. du Ferrier appelle-t-il l'établissement de Vaugirard *le premier séminaire qui ait été formé en France* (4). Les consuls de Langeac, dans leurs lettres au Souverain Pontife, attestaient pareillement que M. Olier fut le premier qui établit des séminaires dans ce royaume (5). Le Père Hilarion de Nolay dit encore que cette œuvre avait été réservée au serviteur de Dieu, et que les séminaires commencèrent en France sous ses auspices (6). Nous faisons cette observation pour montrer l'accomplissement de la prédiction de la mère Agnès, lorsque cette grande servante de Dieu dit à M. Olier, dans leur première entrevue à Langeac : J'avais reçu de la sainte Vierge l'ordre de prier pour votre conversion; Dieu *vous ayant destiné pour jeter les premiers fondements des séminaires du royaume de France*. Mais si M. Olier commença le premier cette œuvre, saint Vincent de Paul le suivit de bien près. Voyant les succès si incertains du séminaire de jeunes enfants qu'il avait commencé en 1636, et la nécessité d'établir d'autres séminaires pour les ecclésiastiques déjà promus aux saints Ordres, ou dans la disposition

(4) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 171. — *Remarques historiques sur la paroisse S.-Sulpice*, t. I, p. 202, in-18, note.

(5) *Beatificat. et canoniz. V. Agnetis. Summarium super introductione causæ*, in-folio, *Romæ*, p. 238.

(6) *La gloire du tiers-ordre de S. François*, 2e part. ch. XXXI, p. 256, 258.

prochaine de les recevoir (1), saint Vincent demandait à DIEU de pourvoir à cette nécessité pressante de l'Eglise (2). Il s'en ouvrit un jour au cardinal de Richelieu, qui goûta ce dessein, l'exhorta à entreprendre lui-même un tel séminaire, et lui donna mille écus pour commencer. Saint Vincent, qui avait encouragé M. Olier, ne balança pas à entreprendre lui-même la bonne œuvre, quoiqu'il ne la regardât que comme accessoire au but de sa compagnie (3) †. Mais, selon sa coutume, il se proposa de faire un simple essai, et seulement pour douze séminaristes, en les réunissant aux plus jeunes du collége des Bons-enfants. Avant l'exécution de ce projet, il rendit compte ainsi lui-même, le 9 février 1642, de la timidité apparente de sa conduite : « Cette œu» vre a déjà été entreprise en divers endroits, et n'a pas » réussi. Nous allons commencer à Paris pour en faire un » essai de douze sujets. M. T... voudrait que la chose allât » plus vite ; mais il me semble que les affaires de DIEU se » font peu à peu et quasi imperceptiblement, et que son » Esprit n'est pas violent, ni tempestatif (4). » Enfin le cardinal de Richelieu, pour favoriser l'érection de ces sortes de séminaires, dont il sentait la nécessité, donna aussi au Père Bourgoing, général de l'Oratoire, une somme qui fut destinée à en commencer trois du même genre, l'un à Toulouse, le second à Rouen, le troisième à Paris. Mais le premier n'alla pas au-delà d'un an ††; le second, où l'on enseigna aussi les humanités aux jeunes clercs, ne fut pas non plus de longue durée; et le troisième, celui de Saint-Magloire, que l'on ouvrit enfin cette année 1642, n'eut que de faibles commencements, le cardinal étant mort

(1) *Vie de S. Vincent de Paul, par Abelly*, p. 294.

(2) *Ibid.* liv. I, ch. XXXI, p. 416.

(3) *Recueil des lettres de M. Vincent de Paul*, t. I, p. 65, *à un évêque*, 20 juillet 1650.

(4) *Ibid.* t. I, p. 22.

† Notre principal, écrivait saint Vincent, est l'instruction du peuple de la campagne, et le service que nous rendons à l'état ecclésiastique n'est que l'accessoire (5).

†† Le Père de Saint-Pé fut envoyé, en 1654, pour établir un séminaire à Toulouse, où il n'y en avait point encore : mais ce dessein n'eut pas de suite (6).

(5) *Ibid.* t. I, p. 65.

(6) *Cloysault, Vies Ms.* t. I, p. 488, 489.

peu après, sans avoir assigné des fonds pour sa subsistance (1).

(1) *Annales de l'Orat. An.* 1642.

IV. Prédiction du Père de Condren justifiée. Union de M. Olier avec S. Vincent de Paul et l'Oratoire.

Ainsi, contre toutes les apparences humaines, l'on vit s'accomplir à la lettre la prédiction du Père de Condren, lorsqu'il assurait que le séminaire formé par ses disciples inspirerait une sainte émulation à l'Oratoire et même au clergé de France, pour former de semblables établissements : « Ce bon Père, dit M. Olier, regardait la formation de notre naissante société comme sa principale » vocation, et comme devant réveiller le zèle de la congrégation de l'Oratoire et du clergé. Le propre des diverses » sociétés, dans l'Eglise, est de s'exciter mutuellement » au service de Dieu, comme les anges dont parle Daniel, » qui battaient des ailes les uns au-dessus des autres. » A l'exemple de la petite société de Vaugirard, l'Oratoire » et la congrégation de la Mission ont travaillé avec » ferveur à l'œuvre des séminaires (2). » Si M. Olier parle de la sorte, ce n'est pas qu'il ait jamais eu la pensée de comparer sa petite troupe à ces illustres congrégations, ou qu'il ait porté envie aux grâces que Dieu versait sur elles. Bien au contraire, il souhaite à l'une et à l'autre mille bénédictions, et confesse avec une humble gratitude que sa compagnie, la petite servante du clergé, *ancillula cleri* (3), et la moindre portion de l'Eglise (4), leur doit tout ce qu'elle est dans l'ordre de sa vocation : les membres qui la composent n'étant que comme de petits rejetons de ces deux grands arbres (5). Aussi les historiens de saint Vincent de Paul nous apprennent-ils que M. Olier ne cessa de donner, jusqu'à sa mort, le nom de Père à saint Vincent, voulant même qu'à son exemple, tous ses disciples l'honorassent et le respectassent comme leur père †.

(2) *Abrégé du 9e cahier des Mémoires aut. de M. Olier.*

(3) *Divers écrits spirit. de M. Olier*, t. I, p. 41.

(4) *Ibid.* t. I, p. 87.

(5) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 31. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 2, ch. IV. — *Rem. hist.*, t. III, p. 554.

† « M. Vincent, dit Abelly, avait une estime et un respect tout » particulier pour la personne et pour la sainteté de feu M. l'abbé » Olier, grand serviteur de Dieu, dont la mémoire est en grande » bénédiction, et que Dieu avait doué d'un esprit vraiment apos-

» fait paraître son dessein sur moi, par l'abondance des
» lumières qu'il m'a données pour les leur communiquer;
» ce qui a surpris étrangement tous ces Messieurs, ceux
» surtout qui avaient été témoins de mes désolations, de
» mes obscurités, et de l'aveuglement où il avait plu à la
» bonté divine de me tenir deux ans entiers. Je me sou-
» viens que je souffris ces peines sans nombre, dès que je
» me joignis à eux, qui ne voyaient plus en moi qu'un
» pauvre réprouvé, et me traitaient comme tel. Béni soit
» Dieu, qui fait toujours ses œuvres par le plus pauvre,
» qu'il élève de terre et du fumier où il était étendu : *Sus-
» citans à terra inopem, et de stercore elevans pauperem* (1).

» Quand je fus associé à cette compagnie, et que je tom-
» bai dans cet état de désolation, je ne pensais pas alors
» que jamais Notre-Seigneur voulût se servir de moi pour
» procurer sa gloire. C'est renverser toute la sagesse hu-
» maine, et montrer qu'il n'a besoin de rien pour faire
» ce qu'il lui plaît. Si quelqu'un me l'eût dit à moi-même,
» je m'en serais moqué : tant les œuvres que Dieu fait par
» moi sont éloignées de mon insuffisance et de ma stu-
» pidité. Dieu soit béni de tout; il veut seul paraître l'au-
» teur de son ouvrage; personne ne pourra partager avec
» lui l'honneur qu'il en attend (2)*. »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 165, 166, 167.

(2) *Ibid*, pag. 167, 168.

* NOTE 4, p. 408.

VII. Fondements de l'esprit du séminaire : 1° le crucifiement du vieil homme.

M. Olier avait appris, par ses longues épreuves, la pratique des maximes chrétiennes qu'il devait enseigner aux autres, c'est-à-dire, le renoncement à la vie d'Adam, et ensuite l'établissement de la vie de Jésus-Christ dans ses membres. Ce furent là les grands principes qu'il suivit constamment dans la conduite des âmes, et la base sur laquelle il édifia toute la perfection de sa société. « Nous convînmes
» dans notre retraite de Vaugirard, dit M. du Ferrier,
» qu'il ne fallait rien attendre de bon d'un ecclésiastique,
» s'il n'était convaincu que, pour vivre en chrétien, et
» puis monter à la vocation ecclésiastique, il fallait mou-
» rir à Adam et vivre à Jésus-Christ, conformément à

» l'instruction que saint Paul donnait aux nouveaux con-
» vertis, comme pour leur servir de catéchisme; qu'il fallait
» en convaincre tous ceux qui venaient au séminaire, s'ils
» ne l'entendaient pas déjà; et que, s'ils ne la goûtaient
» point, il n'en fallait rien attendre; qu'on pourrait leur
» dire: *Ideo vos non auditis, quia ex Deo non estis*, et qu'afin
» qu'ils ne pussent pas en douter, il fallait leur mettre
» devant les yeux les paroles de l'Apôtre aux Romains,
» chap. VIe, verset 3, et leur dire : Ignorez-vous que nous
» tous, qui avons été baptisés en Jésus-Christ et ensevelis
» dans l'eau et retirés ensuite, nous avons reçu l'impression
» des mystères de sa mort, de sa sépulture et de sa résur-
» rection, afin de commencer une vie, non plus du vieil
» Adam, mais du nouveau; une vie de mort pour tout ce
» que la nature, les sens et le monde aiment et estiment,
» et de résurrection conforme à celle de Jésus-Christ dont
» nous avons reçu l'Esprit (1)? »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 172.

Ces maximes fondamentales de la vie chrétienne, que M. Olier enseignait à ses disciples, parurent cependant nouvelles et trop sévères à quelques-uns; mais cette opposition ne dura pas longtemps, et fit bientôt place à une ardeur toute contraire, qu'on eut plutôt besoin de modérer que d'accroître. « Je rapporterai ici, dit M. Olier, ce qui
» est arrivé à l'un de nos Messieurs, sur lequel la bonté
» divine a puissamment agi depuis six semaines ou deux
» mois qu'il est avec nous. C'est un très-excellent esprit et
» un grand théologien; mais il était arrivé ici rempli de ses
» propres idées, et avec un système de piété à sa mode,
» qu'il s'était forgé à lui-même : ce qui est très-dangereux
» pour les commençants. Étant venu dans cet esprit, il
» souffrait avec peine la pureté du christianisme qu'on lui
» proposait. Il se servait même de toute sa théologie pour
» combattre les propositions évangéliques, unique fonde-
» ment de la piété qu'on inspire à nos jeunes Messieurs.
» Dieu, voyant l'abus qu'il faisait de son esprit et de ses

» raisonnements contre la vérité, permit qu'il oubliât tout-» à-coup ses connaissances, et qu'il perdît la mémoire. » Il s'est vu privé de toute lumière, si interdit, et accablé » par une mélancolie si profonde, qu'il ne lui restait plus » de liberté d'esprit que pour s'apercevoir du triste état » où l'avait réduit son orgueil; dès qu'il voulait raisonner » sur une matière, il ne voyait plus que confusion dans ses » idées. Ne pouvant s'élever contre la vérité, et se recon-» naissant vaincu par l'Evangile, il se rendit enfin, et » aussitôt DIEU lui redonna ce qu'il lui avait retiré pour le » rendre plus humble. DIEU soit béni ! c'est maintenant » un de ceux de la communauté qui sont les plus soumis » et les plus dociles (1).

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 179, 180.

VIII.
Conversations de M. Olier avec ses disciples sur le crucifiement du vieil homme.

» Parlant à nos jeunes Messieurs sur la nécessité de » crucifier le vieil homme, afin que la vie de Notre-Sei-» gneur parût en nous, je disais que, pour donner à JÉSUS-» CHRIST une entière liberté d'agir, il fallait crucifier la » chair par la pauvreté, la souffrance et la mortification; » que jamais il ne nous ferait faire des actes d'humilité, » si nous ne mortifiions l'esprit et les mouvements de notre » superbe. Sur cela, l'un d'eux me dit (2), au sujet de la » pauvreté : Il n'y a donc point de différence entre les con-» seils et les commandements ? En quoi diffèrent-ils, si le » renoncement aux biens de fortune, qui ne paraît être qu'un » conseil, nous est néanmoins à tous nécessaire ? DIEU me » mit alors dans l'esprit cette réponse : que, dans ce renon-» cement, il faut considérer deux choses : le détachement » intérieur et le dépouillement réel; le premier est de » commandement, et le second de conseil; le premier est » tellement nécessaire, que, sans le détachement intérieur » des biens en un certain degré, nous ne pouvons nous » sauver, selon ces paroles de Notre-Seigneur qui sont » adressées, non à un particulier, mais à tout chrétien : » *Celui qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède, ne » peut être mon disciple*. Nous devons être au milieu des

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 460, 461.

» biens du monde, et même les acquérir comme si nous » ne les possédions point en propre, sans en affectionner l'usage par aucune attache déréglée du cœur. » Pour le conseil, il consiste à quitter effectivement ces » mêmes biens à cause de la difficulté qu'il y a de ne les » point aimer en les possédant, comme si Notre-Seigneur » nous disait : Je vous conseille de quitter vos biens, si » vous ne pouvez les posséder sans les aimer ; c'est ce » qu'on voit dans ces paroles adressées à un particulier » qui les aimait effectivement : *Allez, vendez tout ce que* » *vous avez et le donnez aux pauvres*. Dieu commande » même ce renoncement extérieur quand il y a péril évi- » dent de péché (1).

(1) Mémoir. aut. de M. Olier, t. I, p. 464, 465.

» On me faisait, il y a quelques jours, une question dont » je rapporterai ici la réponse, parce qu'il me semble » qu'elle venait d'un autre que de moi. Un de nos jeunes » Messieurs, ayant ressenti de la peine à quitter l'extérieur » du monde, et surtout sa chevelure, me demandait pour- » quoi on avait tant d'attache à ces superfluités. Je lui » répondis sur-le-champ que cela venait du fond de l'amour- » propre, et du grand désir que nous avons de plaire au » monde, et d'avoir part à son estime et à son affection : » désir des plus violents et des plus enracinés qui soient » dans l'homme tout pétri d'orgueil. Or, les cheveux lui » ayant été donnés pour ornement, et servant à la bonne » grâce, et par conséquent à se faire estimer et se rendre » agréable aux yeux du monde et de soi-même, il en résulte » que nous y sommes extrêmement attachés. Lorsqu'on » nous les coupe, nous sommes vivement touchés, comme » si on nous coupait une partie de notre amour-propre, » comme si on estropiait notre superbe ; parce qu'en effet » on ruine en elle un de ses moyens d'attirer à soi l'amour » et la complaisance du monde. On doit mesurer, sur cette » affliction, le désir que l'on a de paraître, d'être estimé et » aimé des créatures. C'est à quoi il nous faut mourir,

» comme je disais tantôt, sans rechercher l'amour ou l'es-
» time de personne, afin de ne faire tort en rien à notre
» DIEU qui seul doit remplir tous les esprits et tous les
» cœurs (1) †. »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 286, 287.

IX. Esprit du séminaire : 2° Union à JÉSUS-CHRIST.

M. Olier n'exhortait ses disciples à la destruction du vieil homme, que pour établir en eux la vie de Notre-Seigneur, l'homme nouveau, créé dans la justice et la sainteté véritable. C'était le point pratique auquel il les ramenait sans cesse dans ses entretiens. Comme un père, au milieu de ses enfants, il répondait avec bonté à leurs difficultés, il éclaircissait tous leurs doutes, et ses paroles portaient toujours la lumière et la conviction dans les cœurs. « Parlant
» tantôt à notre assemblée, dit-il, j'expliquais avec une
» facilité étonnante quantité de difficultés qui m'étaient

† Un jour que M. Olier adressait à ses disciples une exhortation sur le renoncement chrétien, et que, dans la chaleur de son zèle, il répétait souvent ces mots de saint Paul, qui lui étaient familiers : *Il faut faire mourir le vieil homme*, la jardinière de la maison, dont le mari était fort âgé, vint par curiosité prêter l'oreille à la porte de la salle, et crut que ce *vieil homme* était son mari. Elle court aussitôt lui communiquer ses terreurs, et le bon jardinier, non moins effrayé qu'elle, veut, pour se dérober à une mort demandée et résolue avec tant de véhémence, quitter la maison le jour même. Il va trouver M. Olier et lui dit tout ému : « Monsieur, donnez-moi, je vous prie,
» mon congé ; ma femme a tout entendu, je veux encore vivre : je
» connais votre dessein. — Quel dessein ? répond le serviteur de
» DIEU. — Vous le savez mieux que moi ; il n'est pas nécessaire de
» vous l'apprendre. — Mais, mon ami, expliquez-vous, ajoute M. Olier.
» — Monsieur, n'avez-vous pas dit qu'il fallait tuer le vieil homme ?
» Je suis vieux, il est vrai, mais ma vieillesse n'est pas un crime :
» et puis mon travail peut encore me nourrir. » Voyant l'effroi et l'agitation du bon jardinier, M. Olier et les siens ne furent pas peu surpris d'une si étrange méprise : elle était trop singulière pour qu'ils pussent s'empêcher d'en rire ; et après avoir rassuré, quoique avec beaucoup de peine, le jardinier, ils lui firent comprendre que ce *vieil homme* n'était autre chose que les désirs de la nature corrompue, que chacun devait s'efforcer de faire mourir en soi-même (2).

(2) *Dictionnaire historiq. d'éducation, par Fillassier*, in-8°, t. II, p. 289, *article* Plaisanterie, n. 23.

» proposées sur la nécessité de nous unir dans nos actions » à Notre-Seigneur. Lorsque nous nous unissons à lui par » la foi, leur disais-je, nous sommes aussitôt revêtus de ses » intentions : il ne réside en nous que pour être entièrement » à nous, afin de glorifier, par nous, son Père ; et » nos œuvres, faites par le mouvement du Saint-Esprit, » ont par lui une prodigieuse sainteté. Qu'y a-t-il de plus » aisé que de dire à Dieu, au commencement de chacune » de nos œuvres : Mon Dieu, je renonce à mes intentions » déréglées, et je me donne à vous, pour faire mes actions » dans vos intentions infiniment adorables ? Nous pouvons » nous unir aux intentions qu'il avait lorsqu'il faisait des » œuvres semblables aux nôtres, par exemple, lorsqu'il » buvait, qu'il mangeait, qu'il dormait, qu'il conversait, » qu'il priait, et ainsi du reste. Quoique vous ne les con» naissiez pas, ne laissez pas néanmoins de consentir à » toutes, et de les désirer telles qu'elles sont en elles» mêmes et que Dieu les connaît. Dieu le Père voyant que » vous désireriez avoir en vous toutes les intentions de » son Fils, et que vous seriez bien aises de les exprimer » dans votre intérieur, si vous en étiez capables, aura » pour très-agréables vos actions. Nous pouvons nous » unir encore aux intentions du Fils de Dieu, même dans » les actions qu'il n'a point pratiquées extérieurement sur » la terre ; car il les a toutes offertes d'avance pour nous. En » formant son Église, il a eu dessein de lui faire faire toutes » ses œuvres pour la gloire de son Père ; tellement que tous » les chrétiens, sans en excepter un seul, ne sont que les exé» cuteurs des desseins et des intentions de Jésus-Christ (1)*.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 358, 359.

* NOTE 5, p. 409.

X. Ferveur de la communauté de Vaugirard. Vœux de M. Olier pour ses successeurs.

» Je n'apporte à ces instructions d'autre préparation, » ajoute M. Olier, que de renoncer à moi-même et à tout ce » que je puis connaître, attendant ce qu'il plaît à Dieu de » me donner pour le service de ses enfants ; et cette ma» nière d'agir est si efficace et si puissante, que je les vois » avancer bien plus en trois semaines que je n'ai fait

» moi-même en huit ou dix années, pendant lesquelles je
» ne connaissais rien dans le christianisme, ni dans les
» voies qu'il faut suivre pour aller purement à DIEU. Je
» prie Notre-Seigneur de continuer ses grâces à ces Mes-
» sieurs et à moi-même; mais s'ils continuent comme ils
» ont commencé depuis quelques mois, je ne puis me
» persuader qu'ils ne deviennent pas des Saints (1). Je
» n'ai point de peine à croire que DIEU considère toute
» la compagnie avec plaisir, à cause de la pureté dans la-
» quelle elle marche, et du zèle avec lequel elle profite à
» son service. Je puis même dire, en passant, qu'ayant
» dans mes mains la conscience de tous ces Messieurs,
» j'ai été des temps assez considérables sans remarquer
» dans aucun d'eux un seul péché véniel (2). Il ne se parle
» non plus ici des choses du siècle, ni de quoi que ce soit
» qui puisse contenter la chair, que si nous vivions de la
» vie des Saints après la résurrection (3).

» O amour! que ce soit pour jamais que je vous aime et
» que je vous serve, sinon en moi, au moins dans les ser-
» viteurs que je vous laisserai après moi dans l'Église.
» O amour! vous savez bien quelle joie vous me donniez
» dernièrement, quand vous me faisiez souvenir que vous
» aviez une si grande puissance et une si grande force
» pour vous former tant de serviteurs et de sujets. O mon
» Dieu! combien je désirerais participer à cette force!
» Soyez vous-même dans moi cette vertu toute-puissante,
» pour opérer les biens que je souhaite pour votre gloire.
» Faites donc maintenant, ô Sauveur! que nous puis-
» sions bien commencer. O mon tout! je vous rends mille
» actions de grâces pour les bons Messieurs que vous nous
» adressez. Je vous rends grâces, de tout mon cœur, des
» biens et des grands dons qu'il vous plaît leur distribuer
» tous les jours, et des dispositions dans lesquelles vous
» les mettez pour vous servir partout. Ils sont tout disposés
» d'aller en Canada, et jusqu'aux pays les plus lointains de

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I.

(2) *Ibid*, t. II, p. 314, *verso*.

(3) *Ibid.* t. I. — *Vie de M. Olier*, par M de Bretonvilliers, t. I, p. 397.

» la terre. Donnez-leur le courage d'accomplir leur désir, et » la force de vous aimer et servir uniquement (1).

» O Seigneur, que vous êtes suave et que votre souvenir seul embaume divinement les cœurs ! Maintenant, » ô Dieu, nous vous suivrons à l'odeur de vos parfums; » et qu'insensible et malheureux est celui qui ne le voudrait » pas, après avoir expérimenté la douceur et la puissance » de ce baume gracieux ! Ah ! Seigneur, répandez-le dans » le cœur de vos fidèles. On dit qu'il n'y a qu'à parfumer » les ailes des colombes pour attirer les pigeons au colombier, ou qu'à parfumer le colombier, afin d'appeler » ces innocentes créatures. Répandez, Seigneur, ce parfum sur plusieurs de ceux qui sont ici, afin qu'en parlant suavement aux autres, toute la troupe accoure fortement à vous. Que ces saintes colombes volent par tout » le monde comme un saint Paul, qui était la bonne odeur » de Jésus-Christ; que, partout où nous allons, nous » portions les parfums de notre Maître; que partout nous » publiions ses grâces, ses douceurs et ses joies. Nous » soupirons de répandre et d'épancher au dehors l'abondance de ces douceurs; car nous ne pouvons en parler » distinctement, à cause de notre plénitude. Comme le » jour annonce au jour les grandeurs du Verbe pour lequel ils sont faits; comme la nuit annonce à la nuit, » avec la même efficace et la même plénitude, la grandeur de cette sagesse souveraine qui a créé toutes » choses; et comme les anges, ravis d'étonnement, se » disent les uns aux autres, et se répondent sans cesse : » *Saint, saint, saint;* qu'ainsi, ô mon Dieu, vos serviteurs manifestent les uns aux autres votre gloire et les » richesses de votre puissance (2). »

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 76, 77. — *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 251, 252.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 443, 444.

XI.
Le Père Bataille oblige M. Olier à mettre par écrit les grâces qu'il a reçues de Dieu.

Nous sommes redevables de ces beaux sentiments à l'ordre que le Père Bataille donna à M. Olier, peu après qu'il l'eut pris sous sa conduite, de mettre par écrit le récit des grâces qu'il recevait de Dieu, et des circon-

stances de sa vie les plus remarquables dans l'ordre de sa sanctification (1). M. Olier obéit ponctuellement, et commença par les traits que nous avons rapportés de lui jusqu'à présent. Il composait cette espèce de journal sur de petits cahiers, qu'il donnait successivement à son directeur; et celui-ci, après la mort du serviteur de DIEU, les remit tous au séminaire de Saint-Sulpice (2), où l'on en conserve encore la plus grande partie. Ce travail le remplit d'abord de confusion; mais le considérant comme un nouveau moyen de témoigner à DIEU son ardent amour, et d'embraser les cœurs de cette céleste flamme, il s'y livra avec autant de joie que de zèle. « Outré de douleur » en voyant notre vie si courte pour servir notre Maître, » écrivait-il, et souhaitant avoir mille vies, je me suis vu » comme contraint de mettre la main à la plume pour raconter ses louanges et l'abondance des miséricordes et » des grâces dont sa bonté me remplit, et pour suppléer, » par ces écrits qui resteront après moi, à la brièveté de » ma vie. Je voudrais éternellement encourager tout le » monde à aimer mon DIEU et à le servir, et multiplier » ma vie un million de fois pour l'honneur de ce grand » Tout. Béni soit-il, lui qui supplée par là si doucement et » si suavement au zèle de ses pauvres serviteurs ! Je meurs » de langueur de ne pouvoir servir un si grand Maître » que si peu de temps et d'une si faible manière. Ah ! si » je pouvais, durant des centaines de millions d'années, » répandre le zèle de votre gloire, celui de votre Fils et » de votre sainte Mère, ce serait un petit brin de mon » désir accompli. Je voudrais, ô mon Tout ! que toutes les » créatures fussent converties en langues et en bouches » pour vous bénir et vous louer (3). »

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. 1, p. 251.

(2) *Grandet, Vies Ms.* t. 1, p. 140.

(3) *Mémoires autograp. de M. Olier*, t. 1, pag. 265, 266.

XII. Vertus et réputation du frère Claude Leglay.

Cet amour si ardent inspirait à M. Olier un zèle extraordinaire pour propager la connaissance et le règne de DIEU dans le monde, et surtout pour procurer la conversion des sauvages du Canada, à laquelle il eut en effet la

plus grande part. Nous ferons ailleurs le récit de ce qu'il entreprit pour cette grande œuvre, et nous nous bornerons à parler ici de l'union très-étroite que Dieu forma, à cette occasion, entre son serviteur et le frère Claude, l'un de ceux qui contribuèrent le plus efficacement, par leurs prières, à la conversion de ce pays, et qui, depuis la circonstance dont nous allons parler, demeura attaché à M. Olier par les liens de la charité la plus vive et la plus pure tout ensemble. Cet homme simple, et selon le cœur de Dieu, s'appelait Claude Leglay †, et était venu à Paris pour éviter la mort, durant la cruelle famine qui ravagea la Lorraine sa patrie. Pour gagner sa vie, il travaillait, à Paris, chez un artisan de sa profession; et là, quoique occupé de son métier, il jeta un si grand éclat par sa vertu, qu'il devint bientôt célèbre. Des personnes de la plus haute condition accouraient en foule à sa boutique, pour l'entendre discourir des choses de Dieu; et les jours de fêtes et de dimanches, où frère Claude ne travaillait pas, on voyait toujours une longue file de carrosses devant la maison de son maître. Les hommes, même les plus consultés, allaient à leur tour le consulter comme un oracle; et enfin, pour le rendre plus utile, on l'obligea, comme malgré lui, de sortir de sa boutique et d'entrer chez M. Le Gauffre, qui, en 1641, venait de succéder au Père Bernard dans ses œuvres de charité. Ce fut auprès de M. Le Gauffre que sa vie parut plus extraordinaire encore. Quoique d'un naturel fort gai, il était si occupé

† M. Boudon ne le qualifie pas autrement que le *Bon Lorrain*; on le désigne ordinairement sous le nom de *Frère Claude*, et M. Collet assure que ce dernier nom est le seul sous lequel on l'ait connu. Le registre des *Sépultures du séminaire de Saint-Sulpice* où il fut inhumé, nous apprend qu'il s'appelait *Claude Leglay*; et c'est peut-être le seul monument qui nous ait conservé le nom de cet homme extraordinaire. M. Boudon avait eu avec le frère Claude les rapports les plus intimes, et fut témoin oculaire de plusieurs traits qu'il nous a rapportés dans *Le saint esclavage de la Mère de Dieu*, p. 188 et suiv.

de Dieu, et cette application absorbait tellement les facultés de son âme, que, dans les rues de Paris, une des villes les plus tumultueuses qui soient dans le monde, il n'entendait ni bruit, ni fracas, ni carrosses, ni les cris de ceux qui l'avertissaient de se retirer, et ne distinguait presque rien de ce qui était sur son passage. Il était heurté, foulé, jeté par terre : on le croyait mort ou brisé, il se relevait à l'instant, et quoiqu'il fût souvent blessé, il se trouvait guéri sans le secours de personne (1). « C'est » un homme d'une sainteté éminente, dit M. Olier : il a » presque perdu l'usage des yeux, tant il est absorbé par la » présence divine, qui le retire de la vue de toute créa» ture ; car il ne peut se conduire seul dans les rues, ne » voyant presque point les lieux par lesquels il marche. » C'est un personnage dont l'intérieur est celui d'Elie, au » rapport de Marie Rousseau ; et, comme d'ailleurs ses ac» tions, ses sentiments et ses dispositions le font voir, il » éprouve une impatience extrême de sortir de ce monde » pour aller à Dieu, à peu près comme l'éprouveraient des » âmes bienheureuses si elles venaient habiter des corps » mortels. Il est semblable à ces flammes, qui, par des mou» vements incertains et rapides, se poussent, s'agitent de » tous côtés et s'élèvent toujours en haut. Cet homme est » un feu brûlant et ardent : il est tout embrasé du désir de » voler en Canada, et il disait dernièrement, tout ravi en » Dieu : Allons, allons à notre Maître, allons où il nous » veut, allons dans cette nouvelle église, voulant parler de » Montréal (2).

(1) *Vie de M. Boudon, par Collet*, t. p. 54 et suiv. — *Le saint esclavage de la Mère de Dieu, par Boudon*, in-12, 1823, p. 188 et suiv.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 353, 337, *verso*.

XIII. Le frère Claude connaît la vocation de M. Olier.

» Le mercredi, 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, étant allé dire la sainte Messe dans l'église de » Notre-Dame des Champs †, je vis, pour la première » fois, cet homme vraiment rempli de l'esprit d'Elie. Plu-

† C'était, comme on a déjà dit, l'église du monastère des Carmélites, aujourd'hui rue d'Enfer.

» sieurs personnes se rencontrèrent dans ce même lieu :
» ce sont celles qui se préparent pour aller dans le Canada,
» et qui s'occupent des affaires de la religion dans ce pays.
» Frère Claude y vint aussi de son côté ; pendant toute la
» Messe, il ne fit autre chose que demander à Notre-Sei-
» gneur ce que je lui avais tant demandé moi-même
» depuis longtemps, c'est-à-dire, que je fusse tout con-
» sommé en lui, et que tout mon vieil homme fût entière-
» ment anéanti. Il demandait encore à DIEU que je fusse
» le général de ses capitaines, lesquels pourraient former
» ensuite chacun un grand nombre de soldats. Ces prières,
» qu'il faisait avec un zèle ardent, étaient produites en lui
» par le pur mouvement du Saint-Esprit ; car il ne savait
» rien de ma vocation pour le clergé, et je ne sache point que
» personne lui en eût jamais rien dit. Cela me montre
» clairement combien Notre-Seigneur désire que je le serve
» en lui formant des prêtres (1). DIEU lui imprima même
» une si vive affection pour moi, pendant que j'offrais le
» saint Sacrifice, qu'il n'en pouvait plus supporter la vio-
» lence. Ayant eu occasion de le voir l'après-midi, il me
» dit dans les transports de l'amour divin qui le consume :
» Il y avait si longtemps que je cherchais un frère, sans
» pouvoir encore le trouver ! vous êtes celui que je cher-
» chais : je n'en ai point rencontré jusqu'à présent de sem-
» blable ; je ne puis plus vous quitter, tant Notre-Seigneur
» m'a lié étroitement à vous. Les circonstances de cette en-
» trevue m'ont fait sentir, plus que jamais, que je ne suis
» de mon fond que néant et péché, n'étant par moi-même
» qu'abomination et malédiction de DIEU. Je vois, plus
» clair que le jour, qu'il y a au dedans de moi quelque
» chose qui n'est point moi-même : c'est celui qui oblige
» ces saintes âmes à s'approcher de moi, et à dire ces pa-
» roles de bénédiction qui ne tombent que sur Notre-Sei-
» gneur (2). Il prend plaisir à résider en moi, et à faire en
» moi et par moi, par sa pure complaisance et sa sainte

(1) *Mémoir. aut. de M. Olier*, t. II, pag. 327, 330, *verso*.

(2) *Ibid.* t. II, p. 331, *vers.* 332, 337, *verso*, *etc.*

» volonté, tout ce qui lui plaît, et en la manière qu'il lui » plaît; je ressens la présence de Notre-Seigneur en moi, » et avec une telle abondance de grâces, que je ne puis » plus me contenir; et si cela dure, je ne sais ce que je » pourrai faire. Cela m'arrive surtout quand je suis sur le » point d'écrire quelque chose qui s'est passé en moi : pa- » reillement, quand il faut que je parle de DIEU; comme » ce soir même, où je dois donner des sujets de médita- » tion à nos Messieurs, je sens un feu, qui s'enflamme » tout le temps que je parle, comme si le Saint-Esprit vou- » lait me donner un témoignage de la vérité de sa parole » et de sa présence. Cela paraît encore par les effets que » produisent ces entretiens, effets que chacun remarque, » et que nos Messieurs se rapportent les uns aux autres » dans la conversation* (1). »

* NOTE 6, p. 410.

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 313, et *verso*.

XIV. Le Curé de Saint-Sulpice, à Paris, désespérant de réformer sa paroisse, veut la quitter.

L'établissement du séminaire, formé à Vaugirard avec tant de bénédictions, devait cependant être consommé ailleurs. La Providence avait résolu de le fixer dans la capitale même, et de mettre M. Olier à la tête de la paroisse de Paris la plus nombreuse et la plus déréglée, afin d'offrir, en sa personne, à tous les prêtres qu'il devait former, le modèle d'un vrai pasteur des âmes (2). La paroisse de Saint-Sulpice, alors d'une étendue immense † et soumise à la juridiction civile et ecclésiastique de l'abbé de Saint-Germain, était devenue la sentine de la capitale, ou plutôt de toute la France. L'hérésie, l'impiété et le libertinage y régnaient impunément; et l'ignorance des vérités de la religion y était à son comble (3). Une paroissienne, connue par son noble dévouement, la duchesse d'Aiguillon, affligée de tant de désordres qu'elle avait sans cesse sous les yeux, conjura saint Vincent de Paul de ve-

(2) *Année Domin., etc.—Rem. hist.*, t. III, p. 467. —*Vie de M. Olier, par le P. Giry*, part. 1re, ch. XIII, p. 525.

(3) *Mémoires sur la Vie de M. Olier, par M. Baudrand*, p. 19. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, part. 1re, chap. XIV. — *Remarques histor.* t. III, p. 527.

† Sans parler de la paroisse du Gros-Caillou ni de l'Hôtel des Invalides; on en a formé, depuis, les paroisses de Saint-Sulpice, de Saint-Germain-des-Prés, de l'Abbaye-aux-Bois, des Missions Étrangères, de Saint-Thomas-d'Aquin, et de Sainte-Valère.

nir au secours de cette paroisse, et en obtint, quoique avec peine, une mission, qui eut lieu l'année 1641, et fut prêchée par les ecclésiastiques de la conférence de Saint-Lazare, ayant à leur tête M. de Perrochel* (1).

* NOTE 7, p. 411.

(1) *Vie de S. Vincent de Paul, par Abelly*, liv. II, ch. III, sect. IV, p. 261. — *Vie du même, par Collet*, l. III, t. I, p. 203. — *Mat. de la main de M. Leschass., pour la Vie de M. Olier*, p. 9. — *Rem. hist.* t. I, p. 24 et s.

Mais cette mission, malgré les sentiments de pénitence qu'elle inspira à un grand nombre de pécheurs, sembla n'avoir servi qu'à montrer la grandeur du mal †, et, en quelque sorte, l'impossibilité d'y appliquer un remède efficace (2). Aussi, depuis ce temps, M. Julien de Fiesque, curé de Saint-Sulpice, désespérant de réformer ses paroissiens, prit la résolution de se retirer*.

(2) *Rem. hist.*, t. I, p. 168.

* NOTE 8, p. 412.

XV.
Le curé de S.-Sulpice propose sa cure à M. Olier.

Il avait souvent entendu parler des ecclésiastiques réunis avec M. Olier à Vaugirard, et qui avaient déjà donné tant de preuves de leur zèle pour le salut des âmes. Il connaissait même personnellement M. Olier; il avait pour lui une estime et une affection particulières (3) et désira de l'avoir pour successeur. Une procession, que sa paroisse faisait tous les ans à Vaugirard, selon l'usage, le jour de saint Marc, 25 du mois d'avril, fut l'occasion naturelle dont il profita pour lui en faire la première ouverture (4); car ces ecclésiastiques, remplaçant le curé de Vaugirard, toujours absent, devaient recevoir eux-mêmes, dans cette église, le curé et la procession de Saint-Sulpice. Après la cérémonie, il entra donc en conversation avec ces Messieurs; mais il trouva en eux plus d'éloignement pour cette charge, qu'il ne se l'était sans doute figuré. Non-seulement M. Olier la refusa pour lui-même, mais tous ses confrères imitèrent son exemple, chacun redoutant trop un fardeau si pesant. M. de Fiesque ne se rebuta point: il pressa beaucoup M. Olier (5) de s'en occuper devant DIEU, et fit agir encore plusieurs personnes de considération,

(3) *Copie des Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 122. — *Rem. hist.* t. I, p. 167, 168. — *Vie de M. Olier, par le P. Giry*, part. 1re, ch. XIII. — *Rem. hist.* t. III, p. 525.

(4) *Ibid. Remarques historiques*, t. I, p. 168.

(5) *Vie Ms. de M. Bourdoise*, in-folio, liv. IV, ch. II.

† M. Olier, dit Collet dans la *Vie de saint Vincent de Paul*, fit, dans toutes les parties de cette vaste paroisse, ce que la mission, toute féconde qu'elle avait été, n'avait guère pu faire que dans une seule (6).

(6) *Collet, Vie* in-4°, t. I, p. 203.

qui employèrent les plus vives instances, et parvinrent enfin à l'ébranler (1). De ce nombre fut vraisemblablement saint Vincent de Paul : on lit du moins, dans les procédures de sa canonisation, qu'il s'entremit avec succès pour lui faire conférer la cure de Saint-Sulpice (2). Mais peu après, les circonstances firent naître une nouvelle négociation. Comme Vaugirard est aux portes de Paris, et qu'il y venait souvent des paroissiens de Saint-Sulpice, pour se confesser à ces ecclésiastiques, M. du Ferrier alla demander à M. de Fiesque s'il approuvait que ses paroissiens s'adressassent à eux. Celui-ci, après en avoir témoigné sa satisfaction, prit de là occasion de renouveler ses instances. « Mais, que faites-vous là, Messieurs? dit-il. Si vous » avez dessein de travailler au salut des âmes, et d'assembler » des ecclésiastiques, ne leur donnez donc pas l'incommo- » dité d'aller vous trouver si loin; venez ici, je vous don- » nerai ma cure, où vous aurez tout ce qui vous manque à » Vaugirard, et vos amis seront auprès de vous. » M. du Ferrier rejeta de nouveau sa proposition, sans vouloir l'écouter : le curé insista néanmoins, et le pria sérieusement d'y penser. « Vous pouvez, dit-il, m'accommoder : je de- » mande mille écus de revenus : M. Olier possède le » prieuré de Clisson en Bretagne, d'où je suis; ce bénéfice » rapporte seize cents livres; joignez-y quatorze cents li- » vres de pension, et nous voilà d'accord †. » M. du Ferrier ne voulut jamais l'écouter paisiblement, et ils se séparèrent, M. de Fiesque le conjurant d'y penser, et l'autre rejetant sa proposition, par la considération d'un si pesant fardeau; car la paroisse de Saint-Sulpice, la plus grande qui fût alors, surpassait, en étendue et en nombre d'habitants, les plus grandes villes du royaume (3).

XVI.
Le Père Tarrisse décide qu'on doit accepter la cure de S.-Sulpice.

Nonobstant ce refus, M. du Ferrier, de retour à Vaugirard, ne laissa pas de rappeler à M. Olier et à M. de Foix,

(1) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, chap. XIII. — *Remarques historiques*, t. III, p. 526. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 422.

(2) *Beatif. et canonizat. Vincentii de Paulis, posit. super introduct. causæ*, cap. III. *heroicitas virtutum omnium. CXLI.* p. 31. *Romæ*, in-folio, 1709.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier.* — *Lebeuf*, t. II, p. 454.

† L'auteur de la *Vie de M. de Foix* est inexact sur les circonstances de cet accord. *Vies des quatre évêques*, t. II, p. 120.

les instances de M. de Fiesque. Ils examinèrent la chose entre eux, et pendant leur conversation, M. de Foix marquait avec un crayon, sur le dos d'une lettre, les raisons pour et contre, afin d'aller les communiquer au Père Grégoire Tarrisse, leur directeur. Il fut arrêté entre eux que, le lendemain, dès le grand matin, M. du Ferrier partirait pour aller le trouver à Vendôme, où il tenait le chapitre de sa congrégation, et savoir quel serait son sentiment là-dessus. M. du Ferrier sortit en effet au point du jour, vers deux heures, et se rendit à Paris, où il voulait dire la sainte Messe, et prendre ensuite la poste (1). Dans le chemin, il aperçut un météore, qui, descendant du ciel, sembla fondre sur Saint-Sulpice, et lui rappela ce que dit Notre-Seigneur dans l'Evangile : *Videbam Satanam tanquam fulgur de cœlo cadentem;* et quoiqu'il sût que c'était un effet naturel, il ne laissa pas d'adorer Dieu sur le sujet de son voyage, qui pouvait réjouir l'Eglise et confondre le démon. Il arriva le soir même à Vendôme : aussitôt que le Père Tarrisse eut appris le motif de son voyage, il ne fit aucune difficulté de lui dire que c'était un ouvrage de la main de Dieu, pour l'établissement du séminaire, et qu'il fallait l'exécuter sans délai. Il lui offrit, pour le faire réussir, tout ce qui pourrait dépendre de leur congrégation; ce qui n'était pas peu de chose : la paroisse de Saint-Sulpice, immédiatement dépendante de Rome, étant sous leur juridiction et tout-à-fait exempte de celle de l'archevêque de Paris. Cette circonstance, dit M. du Ferrier, a fait paraître visiblement la sagesse de Dieu et sa providence, aplanissant ainsi toutes les difficultés qu'on aurait trouvées auprès du conseil de l'archevêque, en se fixant dans une autre paroisse de la ville. Car il aurait fallu non-seulement convaincre et persuader le conseil de la possibilité de l'entreprise du séminaire, ce qui alors eût été bien difficile; mais encore lui faire goûter ses pratiques, ses exercices, et lui faire agréer le choix des personnes pour le conduire. Enfin on aurait eu

(1) *Mémoires de M. du Ferrier,* p. 177.

de plus à surmonter tout ce que la jalousie et la prévention auraient suscité chaque jour d'obstacles contre cette œuvre. La Providence choisit donc, pour commencer les séminaires, une paroisse livrée à tous les désordres, et à laquelle on n'eût jamais voulu penser, à cause des difficultés qui semblaient s'opposer à ce dessein, et qui, néanmoins, furent toutes changées en moyens pour le faire réussir. A son retour de Vendôme, M. du Ferrier, sans perdre de temps, alla voir M. de Fiesque, qui, dès qu'il le vit, lui demanda quelle réponse il venait lui faire. « J'ai communiqué votre proposition à mes amis, lui dit M. du Ferrier, ils n'en sont point éloignés, et ils m'ont chargé de savoir de vous votre dernière conclusion, et les conditions que vous y mettez. » M. de Fiesque répéta ce qu'il avait dit, et, sans autre discours, lui donna sa parole (1).

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 178.

XVII. Oppositions pour faire échouer ce dessein. Marie Rousseau les déjoue, et encourage M. Olier.

A peine eut-on connaissance, dans Paris, de la proposition faite à M. Olier, qu'il se forma, pour le supplanter, une cabale secrète (2); mais, d'une parole, Marie Rousseau la déjoua, ou plutôt la tourna en moyen de succès. « Le 22 de mai, dit M. Olier, elle vit, dans une lumière intérieure, deux ecclésiastiques, qui, à l'autre bout de Paris, prenaient ensemble leurs mesures pour faire échouer ce dessein, et, sur l'heure, elle en fit part à une personne qui demeurait avec elle. Le lendemain l'un d'eux venant la voir, elle alla à sa rencontre comme il entrait dans la maison, et lui dit aussitôt en toute simplicité : Hé bien, Monsieur, vous allez remuer beaucoup; vous voulez donc empêcher l'œuvre de Notre-Seigneur ? Hier, entre quatre et cinq, vous et telle autre personne, vous vous en occupiez vivement. Je vis bien que le démon, travaillant à la rompre, sut faire une forte impression sur votre esprit; mais prenez garde à ce que vous allez faire. Ces paroles changèrent tellement les dispositions de cet ecclésiastique, ajoute M. Olier, qu'il vint à Vaugirard, et nous pressa lui-même d'accepter la cure (3). »

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 428.

(3) *Ib.* p. 427, 428. — *Mémoires aut. de M. Olier.*

Cependant on fut étonné à Paris de cette entreprise. Chacun était persuadé que la réforme d'une paroisse aussi vaste et aussi dépravée que l'était le faubourg Saint-Germain, surpassait de beaucoup les forces de M. Olier et de ses coopérateurs. M. du Ferrier rapporte même que leurs meilleurs amis s'en fâchèrent, et qu'ils leur donnaient en riant le nom d'*Eglise grecque,* parce qu'ils s'étaient séparés d'eux mal à propos. M. Renar, dont on a déjà parlé, vint à Vaugirard leur faire une vive réprimande sur la témérité qu'ils avaient eue, disait-il, d'entreprendre de bâtir cette tour, qu'ils n'étaient pas capables d'achever, n'ayant aucune des qualités nécessaires; et avec tant d'imprudence, qu'ils exposeraient toutes les personnes de piété au mépris et à la moquerie de ceux qui verraient ce dessein tomber dès sa naissance. Lorsqu'il leur eut parlé sur ce ton, ils le remercièrent de ses avis, lui dirent qu'ils n'avaient pas agi sans consulter la volonté divine, ajoutant qu'ils méritaient la confusion qu'il prévoyait devoir tomber sur eux, et qu'ils le conjuraient de demander pour eux la grâce d'en faire un bon usage; il se récria là-dessus en disant : *Voilà justement ce que nous avions dit : quand on les avertira de leur conduite imprudente, ils croiront en être quittes en faisant un acte d'humiliation ; et cependant la piété sera décriée, et les gens de bien méprisés, parce qu'il plaît à ces Messieurs de tout entreprendre, sans avoir de quoi soutenir.* Ils le prièrent, néanmoins, de leur pardonner, et de les secourir de ses conseils, afin que l'œuvre de Dieu n'échouât pas (1).

(1) *Mémoires de M. du Ferrier,* p. 179.

Marie Rousseau, suscitée pour le succès de ce dessein, leur avait inspiré à tous ces sentiments de confiance, en les assurant que Dieu serait leur soutien et leur force. « La » veille de l'Ascension, dit M. Olier, lui proposant les dif» ficultés qu'on m'objectait à moi-même, elle me dit : Fai» tes ce qu'il vous plaira; mais, malgré l'avis contraire de » tant de personnes, vous serez curé; que d'autres vous

» disent ce qu'ils voudront : toutefois, vous serez curé de » Saint-Sulpice, DIEU le veut. Elle me dit, de plus, qu'une » personne qui traversait notre dessein, nous obligerait de » donner à M. de Fiesque plus que nous n'étions d'abord » convenus (1). » La chose arriva ainsi ; car, au lieu d'une pension de quatorze cents livres (2), il en exigea dix-huit cents (3). « Elle me témoigna encore que je devais m'a- » bandonner courageusement à DIEU pour le servir dans la » conduite de cette paroisse : qu'à la vérité je devais m'es- » timer heureux d'avoir été associé, par Notre-Seigneur, à » une compagnie aussi capable de me secourir que la nô- » tre, mais sans m'appuyer pourtant sur elle ; et que je » demeurasse ferme quand même tous ces Messieurs vien- » draient à m'abandonner, et se sépareraient pour aller » servir DIEU ailleurs (4)*. »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 4. — *Remarques historiques*, t. I, p. 221.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 178.

(3) *Mém. sur la Vie de M. Olier, par M. Baudrand*, p. 19.

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 3.

* NOTE 9, p. 412.

XVIII.
Le Père Bataille oblige M. Olier d'accepter la cure de Saint-Sulpice.

Saint Vincent de Paul, comme on a dit, M. Bourdoise et le Père Bataille, conseillaient à M. Olier de prendre la cure (5) ; et, à la fin, ce dernier lui fit un commandement de l'accepter (6). Ne doutant plus alors de la volonté divine, il alla s'offrir à la très-sainte Vierge, pour la prier de l'aider à porter ce fardeau. « Prosterné à ses pieds, dit- » il, je me suis trouvé en esprit comme une pauvre vic- » time, abandonné à sa conduite, pour devenir ce qu'il lui » plairait ; car il me semble que c'est dans cet esprit que » DIEU veut que je le serve, c'est-à-dire, d'hostie dédiée à sa » gloire, toute prête d'être égorgée et immolée pour son » amour * (7). » Lorsqu'on lui objectait qu'avec le petit nombre de prêtres qui s'étaient joints à lui, il était impossible de convertir un peuple aussi nombreux que celui qui habitait le faubourg Saint-Germain : « DIEU, répondait- » il, qui m'a inspiré ce désir par sa bonté infinie, ne peut- » il pas l'inspirer à d'autres, et leur donner la pensée de » venir se joindre à nous ? Au reste, quand il nous lais- » serait seuls, celui qui a su gagner tout le monde avec » douze Apôtres ne pourra-t-il pas attirer à soi cette pa-

(5) *Recueil d'hommes illustres, par Dom Boudier*, Ms. in-4°, p. 7. *Bibliot. Mazarine*.

(6) *Esprit de M. Olier*.

* NOTE 10, p. 413.

(7) *Mém. aut. de M. Olier*, t. I, p. 4.

» roisse avec ce que nous sommes (1). » Une personne, pour le dissuader d'accepter la cure de Saint-Sulpice, lui dit qu'il n'était pas d'une santé assez robuste pour soutenir le poids d'un si grand fardeau. « Il faut, lui répondit » M. Olier, faire la volonté de DIEU aux dépens même de » notre vie (2). Quel plus grand bonheur que de mourir » dans l'exercice de la charité? Si JÉSUS-CHRIST s'est trouvé » heureux de donner sa vie pour la gloire de son Père, et » pour le salut des hommes, qui m'empêchera d'exposer » la mienne pour la gloire de ce même DIEU, et pour pro- » curer aux âmes les biens qu'il leur a procurés lui-même » par sa mort (3)? »

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 430, 431.

(2) *Esprit de M. Olier.*

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 429, 430. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, chap. XIV. — *Remarques historiques*, t. III, p. 526, 527.

XIX. M. Olier comprend enfin le songe où sa vocation lui avait été montrée en énigme.

Il était d'ailleurs convaincu qu'il ne pouvait renoncer à la cure de Saint-Sulpice sans anéantir les desseins de la Providence sur lui : desseins que DIEU lui avait montrés autrefois d'une manière cachée, et dont il lui donnait alors la parfaite intelligence. « La cure de Saint-Sulpice que je » vais occuper, écrivait-il, me montre bien clairement ma » vocation, et l'état où Notre-Seigneur désire que je le » serve dans le clergé; car, maintenant, je me rappelle le » songe que j'eus, il y a neuf ou dix ans, dans lequel je » vis saint Grégoire dans un grand trône, saint Ambroise » dans un autre au-dessous de lui, plus bas la place d'un » curé qui était vacante, et bien au-dessous un grand nom- » bre de Chartreux. Ce songe me montrait peut-être que » je devais remplir cette place de curé, et servir l'Eglise, » comme saint Ambroise et saint Grégoire l'avaient ser- » vie dans leurs dignités éminentes; et que le ministère » curial était bien plus utile et plus nécessaire à l'Eglise » que les occupations des simples Chartreux (4). Dès qu'on » m'eut fait la proposition de la paroisse de Saint-Sulpice, » la plus déréglée de Paris, DIEU me montra qu'elle serait » tellement renouvelée par sa miséricorde et le zèle apo- » stolique de nos Messieurs, que les paroisses de la capi- » tale se réformeraient sur la nôtre, et qu'elle pourrait

(4) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 331. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 438, 439.

» servir de modèle non-seulement à Paris, mais encore à
» toute la France. Que Dieu soit béni de nous donner ces
» grandes ouvertures, et qu'il nous fasse la grâce de cor-
» respondre et d'être fidèles à des desseins d'une miséri-
» corde si privilégiée (1). » Cette prédiction vérifiée depuis, de la manière la plus incontestable, est d'autant plus remarquable, qu'au temps où M. Olier l'écrivait, c'est-à-dire avant d'avoir quitté Vaugirard, elle ne pouvait passer aux yeux de la prudence humaine que pour le comble de l'extravagance. Ce qu'il ajoute n'est pas moins digne d'attention.

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. III, p. 142.

« Maintenant que nous allons prendre la cure de Saint-
» Sulpice, Dieu, ce me semble, me manifeste ma vocation,
» qui est de ranimer par trois moyens la piété chrétienne
» dans ces quartiers : le premier sera l'instruction et la
» sanctification du peuple; le second, la sanctification des
» docteurs et des prêtres; et le troisième, la formation des
» jeunes clercs.

XX. Dans la place de curé, M. Olier est appelé à renouveler la piété dans le peuple par des instructions familières.

» Sa bonté me donne, ce me semble, un zèle ardent pour
» renouveler dans les esprits et dans les cœurs des chré-
» tiens le souvenir et l'amour des obligations contractées
» envers Dieu par le baptême : et je me souviens que je
» disais, il y a plus de six à sept ans, à un missionnaire,
» que les fruits produits par les missions n'étaient qu'un
» commencement et une préparation à ce qui devait se
» faire dans l'Eglise. La mission ne va qu'à purifier les
» cœurs et à porter les hommes à la pénitence, mais non
» pas à les instruire des sentiments chrétiens, et à leur
» enseigner la pratique du christianisme. C'est ce que nous
» ferons par des conférences familières, des catéchismes,
» des méditations, des retraites. Je sens en moi un dé-
» sir si puissant de découvrir aux hommes la vanité du
» monde, l'obligation que nous avons de mourir à ses
» maximes, à ses mœurs, à ses lois, en un mot, à tout
» ce qui n'est pas Dieu, et Jésus-Christ son Fils, que
» je ne puis le contenir; il excite quelquefois en moi une

» sainte fureur : c'est une communication de l'horreur que
» JÉSUS-CHRIST a eue des folies et des vanités du monde.
» Je ressens de si violents désirs d'en désabuser les hom-
» mes, que je ne vois d'autre moyen de me satisfaire, que
» l'occasion offerte, par la Providence, de la cure de Saint-
» Sulpice. Mes désirs s'enflamment encore davantage,
» quand je pense que les plus grands du siècle demeurent
» sur cette paroisse ; et alors je me réjouis d'avoir l'occa-
» sion, si longtemps désirée, de leur découvrir leur va-
» nité et de les désabuser de leurs erreurs. Considérant
» la vie molle et toute mondaine des riches de cette pa-
» roisse, le mépris où le culte divin y est tombé, l'oubli
» où on laisse le très-saint Sacrement de l'autel (1), je
» me disais à moi-même : O ! si jamais je devenais pas-
» teur de cette église, que je voudrais y faire honorer le
» très-saint Sacrement ; je me dévouerais tout entier à son
» service ; je veillerais volontiers devant lui comme une
» lampe ardente durant la nuit, à l'imitation du grand saint
» Jean-Baptiste, de qui il est écrit : *Erat lucerna ardens*
» *et lucens*. Je me souviens même qu'une multitude de
» fois j'ai désiré de porter la clochette devant le très-saint
» Sacrement dans cette même paroisse, afin de montrer
» à ces aveugles la grandeur de DIEU qu'ils ne connais-
» sent pas ; j'estime cette fonction très-honorable, puis-
» qu'elle ressemble si fort à la mission de saint Jean-
» Baptiste, destiné à marcher devant le Seigneur, pour lui
» préparer les voies et le faire honorer des peuples (2).
» Toute notre compagnie brûle du même zèle, et désire
» avec impatience aller dans ce faubourg pour y faire con-
» naître DIEU. Ah ! si l'exercice des fonctions pastorales
» nous fournit autant de sentiments de zèle et de dévoue-
» ment que la seule attente en a déjà fait naître dans nos
» cœurs, j'espère que notre grand Maître y trouvera son
» honneur et sa gloire. Cette sainte âme, dont j'ai parlé,
» Marie Rousseau, est occupée des grands biens et des

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 256, 257, 258, 259. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 435, 436.

(2) *Ibid.* t. II, p. 172, 173.

» conversions éclatantes qui vont y avoir lieu, et moi-
» même je n'ai autre chose dans l'esprit à Vaugirard ;
» plusieurs saintes âmes s'attendent pareillement à voir
» procurer la gloire de Dieu dans tout le faubourg.

XXI.
Dieu appelle M. Olier à renouveler la piété par la voie des docteurs, et à former des prêtres.

» La seconde voie que la majesté divine me montre,
» sera d'aller porter les maximes du christianisme jusque
» dans la Sorbonne, par le moyen des jeunes ecclésiasti-
» ques qui demeurent ici, et à qui Dieu donnera tout le
» zèle nécessaire pour ce sujet. Il me semble donc que
» Dieu veut qu'on renouvelle le christianisme par la voie
» des docteurs, et que si trois personnes soutenaient les
» vérités chrétiennes dans l'école, le reste des docteurs
» prendrait plaisir à les étudier, et ensuite à les prêcher
» partout, pour l'honneur de Jésus-Christ et la gloire de
» Dieu son Père. J'ai la confiance que les maximes de la
» perfection chrétienne seront un jour entendues et reçues
» en Sorbonne (1). Mon précepteur, qui actuellement y en-
» seigne et qui est un homme de bien, aidera à soutenir
» nos jeunes Messieurs qui en feront une profession ou-
» verte. Ils seront, s'il plaît à Dieu, d'autant plus écoutés
» dans l'école, que leur humilité, leur piété et leur reli-
» gion y prêcheront plus hautement que leurs disputes (2).

» La troisième voie vers laquelle Notre-Seigneur me
» porte davantage pour le renouvellement du christia-
» nisme, c'est l'institution des jeunes ecclésiastiques : mi-
» nistère dans lequel la providence de Dieu m'a engagé
» depuis peu de temps, et auquel pourtant je me sentais
» attiré depuis beaucoup d'années (3). Maintenant que Dieu
» va nous établir sur la paroisse de Saint-Sulpice, il nous
» montre qu'il veut former dans ce lieu un séminaire ou-
» vert à toutes les provinces, ou au moins un modèle de
» séminaire pour les autres diocèses et royaumes. Voilà
» pourquoi Dieu veut l'établir dans un lieu qui n'est ni
» borné ni rétréci par aucune juridiction particulière : car
» cette paroisse n'est d'aucun diocèse ; elle ne relève immé-

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 259, 260. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 78.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 222.

(3) *Ibid.* t. II, p. 261. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 67.

» diatement que du Pape, et ceux qu'il commet pour la ser-
» vir sont comme ses substituts et ses membres, qui sup-
» pléent à ce qu'il ne peut faire par lui-même. Ce séminaire
» étant destiné pour le service de l'Eglise universelle, il
» était convenable qu'il fût fixé dans un lieu qui n'eût
» d'autres bornes, ni d'autre dépendance que celles du saint
» Siége, à l'honneur duquel il se consacre entièrement (1).

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 230.

XXII. M. Olier et les siens se dévouent à la paroisse de Saint-Sulpice.

» Je sens de si grands désirs de sauver tout le monde,
» de répandre le zèle de l'amour et de la gloire de Dieu
» dans tous les cœurs; je pense tant à avoir mille sujets
» pour les envoyer porter partout l'amour de Jésus-Christ
» et l'honneur du très-saint Sacrement! et quand je con-
» sidère que la cure qu'on me présente pourra servir à
» cela, et à communiquer ce zèle à Paris et à toute la
» France, je suis ravi de joie et je ne désire plus autre
» chose que de faire glorifier mon Maître, surtout dans ce
» mystère où il a été si méprisé (2). Mon cœur est tout
» brûlé de zèle, quand je pense à la profession que feront
» les prêtres de la petite société, qui sera une profession
» de servitude à Jésus-Christ et à l'Eglise son épouse.
» C'est une épouse qu'il chérit uniquement, un corps dont
» il a épousé tous les membres en particulier, pour se
» donner à chacun d'eux avec autant d'amour qu'à tout le
» corps ensemble. Qui ne voudra aimer celle que Jésus-
» Christ aime de la sorte? Qui ne voudra servir celle que
» lui-même ne dédaigne pas de servir? Voilà pourquoi
» saint Paul disait: Nous protestons publiquement que nous
» sommes vos serviteurs pour l'amour de notre Seigneur
» Jésus-Christ. Aussi nous avons eu la pensée, par la
» miséricorde de Dieu, et conformément aux sentiments
» de Notre-Seigneur venu pour servir l'Eglise, de lui
» vouer à jamais nos travaux dans cette cure *, étant tout
» prêts de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang,
» à l'imitation de Notre-Seigneur. Je le prie de nous faire
» vivre de la sorte, nous dévouant au salut de ses brebis réel-

(2) *Ibid.* t. III, p. 88.

* NOTE 11, p. 414.

» lement, et non pas seulement en paroles ou par écrit (1). »

(1) *Mém aut. de M. Olier*, t. II, p. 343, 344, 345. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 436.

Instruit des desseins de DIEU sur lui et sur sa société, M. Olier conclut enfin avec M. de Fiesque, le 25 juin, durant l'octave de la FÊTE-DIEU, le traité de permutation de la cure de Saint-Sulpice (2), dont il ne devait néanmoins prendre possession qu'après avoir reçu ses provisions de Rome, selon l'usage de ses prédécesseurs. En attendant, il chercha, pendant près d'un mois, l'occasion de se présenter à l'abbé de Saint-Germain, Henri de Bourbon, évêque de Metz. « Enfin, le jeudi 31 juillet, dit-il, je lui » fus présenté seul de notre compagnie, pour servir la » cure de Saint-Sulpice. Il témoigna une grande satisfac- » tion de l'offre que je venais lui faire, et me reçut à bras » ouverts ; et ce jour-là même, sans aucun dessein prémé- » dité de notre part, les Messieurs de notre société, au » nombre de douze, vinrent à l'église de Saint-Sulpice, » comme pour ratifier, sans y penser, l'offrande que j'avais » faite le matin au nom de tous (3) *. »

(2) *Factum pour M. de Fiesque, Ms. de la Bibliothèque R. Dupuy*, 361, fol. 132, et suiv. — *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 158.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 451, 455, 457; t. IV, p. 460, 461.

* NOTE 12, p. 414.

XXIII. M. Olier, après son acceptation, est persécuté par ses proches.

Cependant les parents de M. Olier, jugeant des dignités ecclésiastiques par l'éclat qui les environne, se crurent beaucoup humiliés de l'acceptation qu'il venait de faire d'une cure d'un faubourg de Paris, qu'on regardait alors, malgré son étendue, comme une cure de village (4), et ne lui dissimulèrent point, dans cette occasion, leur mécontentement et leur chagrin (5). Sa mère, encore plus blessée que les autres de le voir curé, après qu'il avait refusé l'évêché de Châlons et la pairie, vint à Vaugirard, et lui fit à lui-même et à ses amis des plaintes vives et amères (6), bien propres à l'ébranler, s'il eût été moins invariablement résolu à n'écouter que la voix de DIEU. « J'ai beaucoup de peine, écrivait-il à son directeur, » à dire ici ce que DIEU a permis à mon égard, de la » part de ma mère et de mon frère aîné. Ce que je dirai » n'est point à leur condamnation, parce qu'ils ne font » que ce qu'ils croient avoir raison de faire. Il y a plus

(4) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 20.

(5) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 423. — *Vie de M. Olier, par le P. Giry*, part. 1re, ch. XIV. — *Rem. hist.* t. III, p. 526.

(6) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 80.

» d'innocence dans leurs procédés, que dans la plupart » des actions que je fais à chaque instant. Je les crois » très-innocents en cela. Ma bonne mère voyant que j'ai » accepté cette cure, qui leur paraît indigne d'un homme » de naissance, ne peut plus me voir chez elle (1). Notre-Seigneur permet qu'elle éprouve toute sorte d'agitations au milieu des applaudissements et des sentiments » d'honneur et d'estime que les paroissiens me donnent. » Elle est maintenant comme dans le deuil, le chagrin, » et ne sachant que devenir (2). Un grand serviteur de » Dieu me disait ces jours derniers : Votre mère parle » selon les maximes de la chair; c'est le monde qui » parle en sa personne (3).

» Mon frère aîné, qui avait d'abord goûté l'affaire de » Saint-Sulpice, dans l'espérance que je prendrais du » train et paraîtrais dans Paris avec éclat, ne peut plus » me souffrir, depuis qu'il a considéré la chose comme une » cure, et sous le titre de curé, qui semble être si méprisable aujourd'hui. Il a su, d'ailleurs, que je ne changerais pas de manière de vivre, et qu'au contraire je retrancherais toute apparence et tout extérieur du monde; » car un prêtre doit détacher son cœur des vanités du » monde, au moins autant qu'un religieux, qui serait ridicule, s'il voulait prendre du train : de là vient que, » n'attendant de moi rien qui ressente l'éclat et les honneurs du siècle, il ne peut me souffrir, ni moi, ni ma » charge (4). Mon second frère sait que je fais profession » de servir Notre-Seigneur en vérité, il n'en est pas choqué; il estime cette folie, que par la miséricorde de » Dieu il reconnaît maintenant être la vérité * : ce que » je pense avoir surtout été opéré par les prières de Marie-Rousseau.

» J'espère qu'un jour Notre-Seigneur fera encore miséricorde à mon frère aîné. Mais il n'est pas aisé de le » porter à Dieu, à raison, comme je pense, des grandes

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 408, *etc.*

(2) *Ibid.* t. II, p. 431.

(3) *Ibid.* t. II, p. 448. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 425.

(4) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, pag. 415, 420, 421, 422. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 424, 426, 427.

* NOTE 13, p. 415.

» charges et des emplois où il prend plaisir, et qui ne lui » laissent pas le loisir de s'appliquer beaucoup à DIEU (1) †. » Il est fort dans l'estime de l'honneur et des biens, ce » qui est l'erreur commune du monde. Je ne m'étonne » pas qu'il estime ce qu'il possède et ce qu'il voit priser » et estimer aux siens. Je suis beaucoup plus étonné du » mépris que mon autre frère en fait, et du dégagement » dans lequel il s'avance. »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 406.

XXI.
M. Olier se prépare, par la retraite, à son entrée dans le ministère pastoral.

Sans différer davantage *, M. Olier commença, sous la conduite du Père Bataille, une retraite pour se disposer prochainement à son entrée dans le ministère pastoral. Nous rapporterons, à la fin de ce livre, les sentiments et les vues que DIEU lui donna alors sur l'importance et l'étendue de cette charge *, nous bornant à remarquer ici qu'il lui inspira un amour extraordinaire pour les croix, et lui fit connaître en même temps qu'il en aurait un grand nombre à porter dans la cure de Saint-Sulpice (2). Pendant que M. Olier faisait cette retraite, M. de Fiesque, pour n'être pas obligé de donner à ses paroissiens et à ses amis des éclaircissements sur sa démission, prit la résolution de disparaître, sans attendre que la permutation eût passé en cour de Rome (3), et fit savoir à M. Olier qu'il quitterait la paroisse avant la fête de l'Assomption (4). Par suite de cette mesure, le samedi 9 du mois d'août, M. Picoté et M. du Ferrier allèrent d'abord occuper la maison curiale (5), sans attendre que les provisions fussent arrivées. Le Père Bataille voulut que M. Olier avançât le temps de sa prise de possession de la paroisse, et qu'elle fût fixée au lendemain, 10 du même mois (6). « La veille » de cette cérémonie, dit M. Olier, le matin, me présentant » à la très-sainte Vierge pour lui rendre ma première vi-

* NOTE 14, p. 415.
* NOTE 15, p. 416.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 477, 478, 479.

(3) *Mém. de M. du Ferrier*, p. 178, 179

(4) *Mémoires aut de M. Olier, pièce détachée.*

(5) *Ibid.* t. III, p. 56.

(6) *Ibid.* t. III, p. 65, 118; t. II, p. 336 — *Rem. hist.* t. I, p. 168, 222. —*Vie de M. Olier, par le Père Giry*, 1re part. ch. XIV. — *Rem. hist.*, t. IV, p. 527. — *Année Dom. Ibid.* p. 467.

† Le frère aîné de M. Olier avait été Conseiller au parlement, puis Maître des requêtes. Il réunissait alors la charge de Président au grand conseil, et celle de Directeur des mines et minières de France.— Voyez le *Dictionnaire de la noblesse*, et les *Généalogies des Maîtres des requêtes* déjà citées.

» site, avant d'aller saluer les dames de la paroisse, je lui » en demandai la permission ; et il me semblait qu'elle » voulait que j'allasse les voir, comme si c'était elle-même, » la regardant dans leur personne. Ce fut ce que j'éprou- » vai sensiblement dans ces visites : car je ne pensais » nullement aux créatures, et la sainte Vierge m'occu- » pait l'esprit d'elle seule en leur parlant. Madame la » duchesse d'Aiguillon, qui se propose de faire de grands » biens à notre paroisse (1), vint d'elle-même s'offrir à » moi, pour aller avec Madame la princesse de Condé, » et les dames de la paroisse, adoucir l'esprit de ma mère, » et lui rendre autant d'honneur qu'elle croit en avoir » perdu par le ravalement prétendu de son fils dans la » charge de curé. C'est une nouvelle preuve de la bonté » avec laquelle DIEU conduit cette affaire (2).

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 325. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 444.

(2) *Ibid.* pag. 443. — *Mém. autographes de M. Olier*, t. III, p. 64, 65.

XXV.
M. Olier prend possession. Il assiste aux noces de sa nièce, Mlle du Trousseau, attachée à la personne de Mme Renée de Turin, sa belle-sœur.

Registre des mariages de la paroisse S.-Paul, 26 juillet 1642.

» J'avais cru d'abord que le Père Tarrisse, général de » l'ordre de Saint-Benoît, me mettrait en possession de l'é- » glise de Saint-Sulpice. Mais j'ai ouï dire que la coutume » de ce saint personnage était de ne point paraître en pu- » blic ; et, en effet, il n'est point venu en personne à la » cérémonie. Deux de ses religieux l'y ont représenté : ils » étaient revêtus de leurs habits noirs, image de la sépa- » ration entière du siècle, dont ils font profession, et » moi de l'habit de chœur des ecclésiastiques, qui, par » sa blancheur, figure la nature humaine de JÉSUS-CHRIST » dans son état divinisé. C'est proprement la vocation » de tous les prêtres : ils devraient être divinisés, et » revêtus déjà de l'esprit de la résurrection, comme l'in- » diquent les paroles mêmes que l'on dit en prenant le » surplis. Ces deux religieux me conduisirent à l'autel, » que je baisai seul ; alors il me sembla que je devenais » l'époux de cette paroisse, et que, en cette qualité, j'étais » chargé des péchés de tout ce peuple, et obligé de prier » pour lui, ce que j'éprouve encore depuis ce moment. Je » voyais surtout comment l'amour devait porter l'époux

» autres Madame la princesse de Condé, Madame la » duchesse d'Aiguillon, me témoignent une affection sin- » gulière, et s'emploient à me servir en tout ce qu'ils » croient m'obliger. Hier, comme je désirais, pour un petit » service, le concours de quelqu'un de mes parents, tou- » jours fort en colère contre moi, j'appris, au moment » même où j'en avais besoin, que le principal d'entre eux » était tout changé et converti de sa mauvaise humeur, » allant jusqu'à pleurer de tendresse en entendant parler » de moi et du succès que la bonté de Dieu donnait à nos » entreprises. Notre bon Maître nous donne tous les jours » des marques de son amour si évidentes, que j'ai aussitôt » tout ce que je désire. Hier encore, j'avais besoin d'une » personne pour faire une charité, et aussitôt elle arriva » et fit ce que je désirais (1). Cet après-midi, étant obligé » de rendre visite aux plus grands du royaume, j'en ai » reçu toute sorte de caresses et de témoignages d'estime, » surtout de la part d'un des principaux de l'Etat, qui, de- » puis plusieurs années, où Dieu prenait plaisir à me tenir » dans le mépris et le rebut de tout le monde, était le pre- » mier à me dédaigner et à se railler de moi. Ce qui me » surprend le plus, c'est que ce même seigneur, qui, pour » la conduite de sa conscience, avait une parfaite confiance » dans un ecclésiastique, lequel, par la permission de Dieu » prévenait contre moi tout le monde; ce seigneur, dis-je, » a quitté l'ecclésiastique dont je parle, et semble avoir » tourné maintenant toute son affection vers nous. Je ne » puis assez admirer la providence de Dieu, qui humilie et » qui élève, qui mortifie et qui vivifie, quand il lui plaît (2).

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. III, p. 85.

(2) *Ibid.* pag. 143, 144.

XXVIII. Marques d'approbation que M. Olier reçoit publiquement d'un grand nombre de docteurs.

» Le jour de la Translation de saint Sulpice, 27 août, » il plut à la bonté de mon Maître d'inspirer la même es- » time à quantité de docteurs de Sorbonne, et d'autres » ecclésiastiques qui se trouvaient dans l'église, attirés » par la solennité du jour*. Considérant que, par ma con- » dition de curé, j'étais devenu l'époux de toutes les

* Note 16, p. 422.

» âmes de la paroisse, et que je devais porter, comme » mes propres maux, leurs infirmités et leurs misères : » je voulus me préparer pour prêcher ce jour-là ; j'étais » accablé par toutes ces pensées, et je parlai sur la » grandeur des fonctions sacerdotales et de la charge que » DIEU imposait aux pasteurs. Tous ces docteurs, et ce nom» bre extraordinaire d'ecclésiastiques qui m'écoutaient, » témoignaient être extrêmement satisfaits de ma prédica» tion. Je ne sais pas pourtant d'où venait le contentement » qu'ils faisaient paraître. Il me semble que je n'ai point » encore prêché dans la pleine lumière de DIEU, et dans » la vigueur de sa pure parole, comme, par la miséri» corde de DIEU, je l'ai fait autrefois. J'espère que JÉSUS-» CHRIST, mon Maître, me fera un jour cette grâce ; j'en » ai la confiance (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. III, p. 117, 118.

M. Olier nous a conservé, dans ses Mémoires, les principaux traits de ce discours. Nous n'en rapportons ici que le suivant, pour ne pas interrompre le fil de l'histoire. « Les anges ne sont obligés de rendre leurs devoirs à DIEU » que pour leurs propres personnes, au lieu que les prêtres » et les pasteurs sont obligés encore pour toutes les âmes » qui leur sont confiées ; et c'est ce qui fait trembler les » anges à la vue de ce fardeau, dit le grand saint Bernard : » *Onus ipsis angelis formidandum*. Ah ! si le prêtre peut » suffire à peine pour lui-même, que sera-ce de se voir » chargé de tant d'obligations et de tant de devoirs ! Es» prits célestes, secourez-moi ; anges saints, qui tremblez » à l'aspect de ma charge, prêtez-moi votre force. Ange, » qui que tu sois, qui es venu conforter JÉSUS-CHRIST acca» blé sous le poids de la justice de son Père, de ce Père » irrité contre lui, par cela seul qu'il le voyait chargé des » péchés des hommes ; Ange saint, aie compassion de moi » qui porte aussi ce fardeau,... et qui n'ai point toutefois » la divinité pour me soutenir, comme l'avait JÉSUS-» CHRIST. Ames religieuses, qui faites l'ornement de cette

» église, qui la soutenez par vos prières, levez vos mains
» pour moi. Cher peuple, qui nous voyez chargé de vos de-
» voirs, et accablé sous le faix de vos obligations, secou-
» rez-nous auprès de DIEU; levez les mains au ciel pour
» nous et pour vous tout ensemble. Seigneur JÉSUS, notre
» unique force dans nos travaux, c'est en vous seul qu'est
» établie notre confiance (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, p. 115, 116.

NOTES DU LIVRE NEUVIÈME.

SUR L'ÉTABLISSEMENT DES SÉMINAIRES EN FRANCE.

NOTE 1, p. 362. — Plusieurs historiens attribuent l'établissement des séminaires, les uns aux Oratoriens, les autres à M. Bourdoise, d'autres enfin aux prêtres de la Mission, ou même à divers évêques, néanmoins l'étude des monuments de cette époque ne nous laisse pas lieu de douter que le séminaire de Vaugirard n'ait été le premier établi dans le royaume. Pour justifier ici la vérité de cette assertion, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails :

1° Bérault-Bercastel (1) suppose que, dès leur origine, les Oratoriens eurent la direction des séminaires. Il faut cependant remarquer que ces séminaires n'étaient, au fond, que des colléges, où l'on enseignait, outre les belles-lettres, la philosophie et la théologie. C'était ce que ces Pères pratiquaient encore en 1656, dans plusieurs de leurs maisons : *Eruditioni incumbunt in collegiis, in quibus, præter humaniores litteras, philosophiam et theologiam profitentur* (2). De là plusieurs de ces séminaires sont appelés *séminaires-colléges* ; tel que celui de Luçon, qui fut uni à l'Oratoire en 1616. Celui de Mâcon était de même nature, puisque les Oratoriens devaient y entretenir un régent d'humanités, un régent de rhétorique, un professeur de philosophie et un de théologie. En 1624, ils prirent la conduite de celui du Mans, qui est encore appelé *collége-séminaire du Mans*, et s'obligèrent à y entretenir des régents pour les lettres humaines (3). Or, jamais ces colléges ne furent considérés comme des séminaires proprement dits. Ainsi, par exemple, malgré l'établissement des Oratoriens, connu sous le nom de *collége-séminaire du Mans*, où, en 1651, on enseignait encore les humanités, la philosophie et la théologie, M. Emery Marc-la-Ferté, évêque de cette ville, fonda son séminaire en 1645, et en donna la conduite aux prêtres de la Mission (4). La même année, M. Séguier, évêque de Meaux, établit aussi son séminaire diocésain, quoique, en 1637, on eût donné à l'Oratoire, et pour la même fin, l'abbaye de Juilly, qui ne fut jamais qu'un simple collége (5).

(1) *Histoire de l'Eglise*, t. XX, p. 253.

(2) *Gall. christiana, per quatuor tomos*, etc. t. IV, p. 969.

(3) *Journal de la maison Saint-Honoré*, in-folio, t. I, années 1616, 1617, 1624.

(4) *Ibid.* année 1629. — *Actes des fondations de la Mission*, t. II, fol. 61. — *Vies des évêques du Mans, par D. Bondonnet*, in-4°, 1651, p. 684, 704. — *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio, liv. IV, chap. I.

(5) *Hist. de l'église de Meaux, par Duplessis*, in-4°, t. I, p. 272. — *Annales de la Congrégation de l'Oratoire*, an. 1639.

Le séminaire établi d'abord à Paris par le cardinal François de Joyeuse, pour vingt-deux ou vingt-quatre *jeunes clercs*, sous la conduite des Oratoriens, transféré en 1614 au collége de Dieppe, que ces Pères dirigeaient, puis à Rouen, ne produisit aucun résultat, sans doute parce qu'il avait été établi pour des enfants. « *A peine voit-on un seul de ces jeunes clercs qui réussisse,* » écrivait, en 1656, saint Vincent de Paul. « Ce pieux dessein » n'ayant pas été tout-à-fait exécuté, dit l'historien des arche- » vêques de Rouen, la fondation fut destinée pour nourrir trente » pauvres écoliers, » qu'on appelait dans ces derniers temps *les Joyeuses*, du nom de leur fondateur (1). Le séminaire de Reims, établi par le cardinal de Lorraine, à son retour du concile de Trente, ne s'était soutenu qu'environ vingt ans, quoiqu'on semble dire le contraire dans le *Gallia christiana*. L'ancien historien de M. Bourdoise ajoute : « Au bout de vingt ans, il » dégénéra si fort, que les ecclésiastiques qu'on y élevait ne » servaient plus que de laquais à MM. les chanoines, pour leur » porter la queue, lorsqu'ils allaient au chœur, d'où ils prirent le » nom de *caudataires*. » On avait essayé de rétablir ce séminaire en 1625; mais il était entièrement déchu, lorsque, en 1641, M. de Valencé fut transféré de l'évêché de Chartres à l'archevêché de Reims. Celui de Bordeaux, malgré le zèle du cardinal de Sourdis, n'avait pas non plus réussi (2), n'étant également qu'un *séminaire-collége*. Il faut en dire autant des autres séminaires institués jusqu'alors dans le royaume. Nous ne pouvons entrer dans la discussion des faits, qui serait la matière d'un ouvrage considérable; mais, pour nous borner à ceux qui concernent l'Oratoire, nous ferons observer que le séminaire que M. Tabaraud suppose avoir été fondé à Lyon, par le cardinal de Marquemont, dans la maison destinée à l'éducation des jeunes Oratoriens, ne fut point un séminaire proprement dit, mais seulement une maison dont les cours de théologie pouvaient être ouverts aux ecclésiastiques du dehors, comme ceux des Universités. Il paraît même qu'il n'y avait point encore, à Lyon, de véritable séminaire, deux ans après la mort de M. Olier, lorsque M. Hurtevent y établit celui de Saint-Irénée (3), quoique les *Annales* des Oratoriens fixent à l'année 1653 l'établissement de leur séminaire à Lyon (4).

(1) *Annales de la maison Saint-Honoré*, p. 7. — *Histoire du cardinal de Bérulle, par Tabaraud*, t. I, p. 251.—*Histoire des archevêques de Rouen*, in-folio, p. 631.—*Recueil des lettres de saint Vincent*, t. I, p. 42.

(2) *Vie de M. Bourdoise*, in-4°, liv. III, p. 227; liv. V, p. 550. — *Vie du même*, *Ms.* in-folio, liv. IV, ch. I. — *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 185.

(3) *Vie du cardinal de Bérulle, par Tabaraud*, liv. III, note; t. I, p. 149. —*Vies Ms. de Grandet*, t. I. —*Vie de M. Hurtevent*, p. 201.— *Notice sur M. de Marquemont*, *Rituel de Lyon*.

(4) *Annales de l'Orat. ann.* 1654.

2° Nous remarquerons aussi, en passant, que les réunions d'ecclésiastiques, formées par M. Bourdoise à Arles, à Laon, à Chalons-sur-Marne, Senlis, Angoulême, Cahors, Coutances, Séez, Noyon, Nantes, Lyon, Bourges, et que l'auteur de sa *Vie* appelle du nom de

séminaires, ne furent que des communautés de paroisse, ou des colléges de jeunes écoliers. M. Bourdoise donnait même le nom de *séminaires* aux petites écoles, et nous verrons qu'elles sont en effet désignées sous ce nom dans le projet d'établissement de Montréal. Il paraît que M. Collet a été induit en erreur par cet écrivain : « Saint Vincent de Paul, dit-il, voyant que ces séminaires ne réussissaient pas, y ajouta quelque chose, en établissant avec M. Bourdoise des séminaires sur le même pied où ils sont encore aujourd'hui. » Du moins il est inexact, s'il veut parler ici de ceux que M. Bourdoise établit av nt 1642 (1). Au reste, l'historien de ce dernier rapporte que ce qu'il appelle le *Séminaire de Châlons-sur-Marne*, auquel M. Bourdoise avait essayé de donner commencement en 1624, ne réussit pas, et que ce ne fut qu'en 1642 que M. Félix Vialar forma le séminaire de son diocèse (2); on doit en dire autant de toutes les autres réunions d'ecclésiastiques formées par M. Bourdoise.

(1) *Vie de saint Vincent de Paul, par Collet*, in-4°, t. I, p. 243.

(2) *Vie Ms. de M. Bourdoise*, in-4°, p. 431.

3° Il est vrai qu'avant cette année les prêtres de la Mission avaient déjà introduit l'usage de la retraite pour les ordinands dans plusieurs villes où ils étaient établis, comme à Anneci, à Saintes, à Alet, à Richelieu, à Troyes, à Créci, mais sans y avoir formé pour cela des séminaires : car celui d'Anneci ne fut fondé qu'en 1663, par M. d'Aranthon d'Alex (3); celui de Saintes, en 1644, à condition que les prêtres de la Mission y entretiendraient deux clercs, et y feraient faire les exercices de dix jours à tous ceux du diocèse (4). Ces exercices avaient été établis à Richelieu, en 1638, en faveur des ecclésiastiques du diocèse de Poitiers; et ce ne fut qu'en 1681 que M. de la Hoguette fonda le séminaire de ce diocèse, dont il donna la conduite aux prêtres de la Mission (5). Il faut dire la même chose du séminaire de Meaux, établi en 1645, quatre ans après la fondation des exercices des ordinands à Créci, pour les clercs de ce diocèse (6). Enfin l'évêque de Troyes, en fondant le sien, en 1662, déclare expressément que les exercices des ordinands, établis en 1638, par M. de Breslay, son prédécesseur, étaient insuffisants pour former ses ecclésiastiques (7).

(3) *Actes des fondations de la Miss.*, t. I, fol. 201, *verso*; 211, *verso*.

(4) *Ibid.* t. II, fol. 28.

(5) *Ibid.* t. III, fol. 8; t. I, fol. 119.

(6) *Ibid.* t. I, fol. 231. — *Histoire des Evêques de Meaux*, t. I, p. 272.

(7) *Actes des fondations de la Mission*, t. I, fol. 169, 175.

Un écrivain Italien dit cependant que le séminaire d'Anneci est le premier qui ait été établi au-delà des Alpes, pour les personnes déjà un peu avancées en âge. *Il me semble*, ajoute avec raison M. Collet, *que ce point souffre difficulté* (8). Nous lisons, en effet, dans les actes originaux, que le commandeur de Sillery, après avoir fondé les prêtres de la Mission dans cette ville, en 1639, les obligea, l'année suivante, à employer le

(8) *Vie de S. Vincent de Paul, par Collet*, t. I, p 225, 226 et note.

surplus de leur revenu *à recevoir et à instruire les ordinands du diocèse de Genève*, en tel nombre que la somme le pourrait porter; mais on n'y reçut guère que les retraitants. En 1647, lorsqu'il existait déjà plusieurs séminaires en France, les prêtres de la Mission d'Anneci, au rapport de saint Vincent, n'avaient encore que huit sujets, et M. de Maupas, en 1660, appelait leur établissement : *un séminaire pour l'examen des ordinands*, ce qui semble montrer que ce n'était point alors un séminaire proprement dit; puisque, d'ailleurs, le séminaire d'Anneci ne fut fondé, comme on l'a dit, que trois ans plus tard par M. d'Aranthon, qui même *l'établit dans la maison des prêtres de la Mission*, et leur en donna à perpétuité la conduite (1).

(1) *Actes des fondations de la Mission*, t. I, fol. 201, *verso*; 211, *verso*.— *Oraison funèbre à la mémoire de feu M. Vincent de Paul*, p. 37.

On lit encore que, en 1638, M. Alain de Solminihac, évêque de Cahors, institua, dans son premier synode, un séminaire pour de *jeunes clercs*, conformément au décret du saint concile de Trente. Mais, contraint d'abandonner ce dessein, par défaut de prêtres capables de le conduire, il en chargea, en 1643, ceux de la Mission; et encore ne les obligea-t-il qu'à faire la retraite de dix jours aux aspirants aux ordres sacrés, et à garder avec eux trois séminaristes (2).

(2) *Actes des fondations de la Mission*, t. I, fol. 255, 257.

On a écrit aussi que le séminaire de Valence, fondé en 1639, par Jacques de Leberon, évêque de cette ville, fut le premier grand séminaire, proprement dit, établi dans le royaume (3). Outre que cette assertion d'un auteur beaucoup trop récent est démentie, comme on l'a vu, par des témoignages contemporains, les renseignements qu'on nous a donnés à Valence même (4), semblent supposer que ce séminaire ne fut d'abord qu'un *séminaire-collége*, comme étaient alors ceux que dirigeaient les Oratoriens; du moins le collége de Valence, ayant été établi en 1643, fut annexé à perpétuité au séminaire, et fixé dans la même maison, par acte consulaire du 14 octobre. Il est encore à remarquer que les directeurs du séminaire étaient appelés du nom de *régents* : ce qui avait lieu dans les *séminaires-colléges*. Ils conservèrent ce titre jusqu'à la Révolution.

(3) *Vie de M. d'Anthier*, par Borelly. — *Vie du Père Eudes*, liv. III, p. 120.

(4) *Archives du département de la Drôme : livre contenant les rentes..... du séminaire et collége de Valence.*

SUR LES EXERCICES DES ORDINANDS.

NOTE 2, p. 363 — Les exercices de dix jours avant l'ordination étaient tout ce qu'on attendait des évêques les plus pieux et les plus zélés. Le trait suivant en fournit une preuve sans

réplique. L'un des plus vertueux prélats de ce temps, et dont la vie édifiante a été donnée au public, M. Barthélemi de Donnadieu de Griet, évêque de Comminges, apportait des soins extrêmes, dit son historien, à bien choisir les ordinands. Il exigeait qu'ils eussent l'après-midi de la veille de l'ordination, pour s'y préparer par une confession générale; vers trois heures, il leur faisait faire une exhortation commune, et, le soir, il envoyait des visiteurs pour parcourir les lieux où les ordinands étaient logés, afin de connaître ceux qui s'y comportaient mal, et de les rayer de l'ordination pour cette fois (1). Aussi le Père Bourgoing, lorsqu'il publia, en 1639, son ouvrage sur les *Exercices de dix jours*, le premier, dit-on, qui parut en France (2), conjura les évêques de les établir dans leurs diocèses, se servant même de ces expressions, qui montrent assez l'état déplorable de la coutume à cet égard : *Quod ut possim impetrare, totius vitæ meæ sacrificia, vota, precesque non dubitanter offero; ipsosque reverendissimos et piissimos præsules, flexis genibus, et quâ possum humilitate iterum obsecrare non verebor, ut ordinandos.... decem vel octo ad minus diebus Deo piis exercitiis vacare (compellant), atque.... nullum prorsus ab lege sancita quovis prætextu eximant* (3).

(1) *Vie de messire de Donnadieu*, liv. II, ch. XXXIII, p. 545.

(2) *Cloysault*, *Vies Ms.* t. III. — *Catalog. des auteurs de la Congrégation*, p. 288.

(3) *Institutio spiritualis ordinandorum, auctore Francisco Bourgoing*, in-12, 1639, *præfat.*

ORIGINE DU SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS DU CHARDONNET.

NOTE 3, p. 363. — La petite société de M. Bourdoise, longtemps sans demeure fixe, et si pauvre qu'elle manquait des meubles les plus indispensables, jusqu'à se servir pour tables, durant le jour, des volets qui la garantissaient du froid pendant la nuit (4), fut enfin incorporée au clergé de Saint-Nicolas du Chardonnet, dont elle porta depuis le nom. Le cardinal de Retz l'avait chargée d'enseigner aux nouveaux prêtres les cérémonies de la Messe, avec les rubriques du Bréviaire et du Missel, et d'examiner les prêtres étrangers qui arrivaient à Paris. Elle reçut de la sorte un grand nombre d'ecclésiastiques. Plusieurs, pour se former aux fonctions du saint ministère, ou à la conduite des petites écoles, venaient même demeurer en pension dans cette communauté (5). En 1627, quoique la société de ces prêtres fût composée de dix membres, un seul avait le soin des étudiants, tandis que trois étaient occupés aux petites écoles des garçons, et les autres aux divers emplois de la paroisse (6). Les pensionnaires étaient trois ou quatre fois plus nombreux : *On en recevait*, dit l'historien de M. Bourdoise, *autant qu'on pouvait en loger honnêtement; cette communauté étant ambulante* (7).

(4) *Vie de M. Bourdoise*, in-4°, p. 101, 558.

(5) *Abrégé de l'origine de la Communauté et Séminaire de S.-Nicolas*, 1647. — *Arch. du Royaume*, *sect. hist. Ms.* 393, in-folio.

(6) *Vie de M. Bourdoise*, liv. III, p. 252.

(7) *Vie du même*, *Ms.* in-4o, p. 79.

En 1633, l'on en comptait de quarante à cinquante, tant prêtres que clercs (1). Un plus grand nombre encore s'y rendaient pour assister aux offices de la paroisse ou aux entretiens. M. Bourdoise fut même chargé, par les évêques de Beauvais et de Laon, de veiller sur la conduite des clercs de leurs diocèses, résidants à Paris (2). Mais la maison de Saint-Nicolas, érigée en communauté en 1631, n'était, en 1642, qu'une simple communauté de prêtres de paroisse (3).

(1) *Vie imprimée*, p. 295.

(2) *Ibid.* p. 204 et suiv. 238. 242.

(3) *Abregé de l'origine de la Communauté*, ibid.

Les réglements qu'on y avait suivis jusqu'alors ne permettaient pas, en effet, qu'elle fût autre chose; car M. Bourdoise voulait que sa communauté dépendît entièrement, non-seulement du curé, mais encore des marguilliers de la paroisse, afin qu'on pût en renvoyer plus aisément les prêtres, s'ils manquaient à leur devoir. Ce fut même l'occasion de l'espèce de rupture qui eut lieu entre M. Bourdoise et ses confrères, lorsque ceux-ci, profitant de son absence, s'adressèrent à l'archevêque de Paris, qui les érigea en communauté et séminaire, le 20 avril 1644, et les soumit à sa juridiction. L'acte même d'érection de cette communauté en séminaire montre assez ce qu'elle avait été au commencement. On y déclare que la société se propose trois fins: la première est la sanctification particulière de ses propres membres; la seconde, le service des paroisses, et particulièrement l'instruction des jeunes garçons dans les petites écoles; enfin, la dernière, la formation des ecclésiastiques dans ce séminaire sous la dépendance de l'archevêque de Paris (4).

(4) *Gall. christiana*, t. VII, col. 1013. — *Vie imprimée*, p. 369, 370, 371.

NOTE 4, p. 368. — « Dans l'établissement de l'Eglise, ce » grand œuvre de sa puissance, DIEU, dit M. Olier, s'est servi » de la petitesse en la personne de JÉSUS-CHRIST, pour l'en» treprendre, afin qu'on vît ouvertement qui avait élevé ce » grand ouvrage. Il s'est servi de l'extérieur humble et petit de » JÉSUS-CHRIST, son Fils, de ses petites prédications, de ses » persécutions, de sa croix, et ensuite de la folie de ses maximes, » de la faiblesse de ses Apôtres, de leur ignorance, pour abattre » le monde, et renverser l'orgueil et la sagesse de Satan. C'est » le dessein de DIEU, de vouloir paraître en tout l'auteur de son » ouvrage, et de ne souffrir que personne, pas même son Fils, » cet instrument si parfait, si divin, lui dérobe rien de sa gloire. » Ainsi DIEU prend plaisir à employer pour ses œuvres ce » qu'il y a de plus abject et de plus indigne (5), et s'il se sert » de moi dans les petits emplois de la compagnie, c'est que je » suis le plus impertinent de tous (6).

(5) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 168, 169.

(6) *Ibid.* t. I, p. 477

ABANDON DE SOI-MÊME A L'ESPRIT DE NOTRE-SEIGNEUR.

NOTE 5, p. 373. — « Dieu m'a fait connaître, par le changement qui s'est opéré en moi, dit M. Olier, un stratagème de » l'amour-propre : c'est de nous appliquer toujours à nous considérer nous-mêmes, sous le beau prétexte de regarder notre misère pour nous en corriger ; et c'est, en effet, le moyen de n'en » sortir jamais ; car nous ne faisons alors que nous décourager et » perdre le temps, n'étant pas capables de nous élever au-dessus » de nous-mêmes. Le moyen qui m'a beaucoup aidé, et qui en a » aidé beaucoup d'autres, à qui je l'ai proposé, c'est qu'étant, » comme je le suppose, dans la grâce qui rend le Saint-Esprit présent en nous, et ayant la volonté sincère de nous corriger de nos » défauts : au lieu de les éplucher †, il faut nous donner fréquemment au Saint-Esprit, afin qu'il nous élève au-dessus de nous-mêmes, et nous fasse agir par lui. C'est donc à cet Esprit qu'il » faut nous abandonner ; nos âmes s'étant égarées, déviées et » aveuglées, il nous a été donné pour les redresser, les diriger, » les éclairer. C'est lui qui est notre principal directeur, comme » il l'était de notre Seigneur Jésus-Christ, de qui il est dit : *Ductus à Spiritu in desertum ; rediit in Spiritu*, et autres paroles semblables. Aussi, une âme vraiment chrétienne n'est-elle appelée *spirituelle*, que parce qu'elle est conduite par le » Saint-Esprit. O ! quel trésor que celui-là ! quel incompréhensible bienfait ! Combien de chrétiens laissent le Saint-Esprit impuissant en eux-mêmes, pour ne pas vouloir consentir à son » opération divine ! Quel prodige que cet Esprit, tout-puissant » hors de nous, se tempère tellement avec nous, que nous pouvons empêcher ses desseins, et lui résister si nous voulons ! » Tous les hommes ensemble ne seraient pas capables d'arrêter » le mouvement d'une planète, qui n'a cependant pour principe » que la force d'un esprit céleste †† ; et un homme, quoique

† M. Olier ne veut pas exclure ici les examens de conscience, mais seulement ces retours inquiets et curieux sur soi-même, qui sont ordinairement le fruit de l'amour-propre. Sa doctrine, en cette matière, est analogue à celle de saint François de Sales. *Introduction à la vie dévote*, part. IV, chapitre IX. — *Traité de l'amour de* Dieu, liv. VIII, chap. XIV.

†† C'est le sentiment des anciens sur le mouvement des astres. *S. Thom.* 1 p. quæst. 110, art. III. *Natura corporalis nata est moveri immediatè a natura spiritali secundùm locum : unde philosophi posuerunt suprema cor-*

» seul, peut, par sa liberté, s'opposer aux mouvements de l'Esprit créateur, qui attend son consentement pour faire agir sa » puissance divine (1).

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. I, p. 125, 126.

SUR LA MORT DE SAINTE JEANNE-FRANÇOISE DE CHANTAL.

NOTE 6, p. 380. — M. Olier commençait l'établissement de Vaugirard lorsqu'il apprit la mort d'une grande servante de DIEU, avec laquelle il eut très-probablement plus d'une fois des rapports, sainte Jeanne-Françoise de Chantal, fondatrice de la Visitation de Sainte-Marie. Sa grande dévotion pour saint François de Sales, dont il vénérait l'esprit et la grâce dans sa très-digne fille, et l'affection singulière qu'il portait à l'ordre de la Visitation, lui firent prendre beaucoup de part à cette perte. Mais il y prit part à la manière des Saints, c'est-à dire, en remerciant DIEU de la gloire dont il couronnait, dans le ciel, sa servante, et en redoublant ses prières pour l'institut qui se voyait privé d'un si ferme appui. Ces sentiments de son cœur, peints par lui-même dans une de ses lettres, sont une preuve trop frappante de l'élévation et de la générosité de sa foi, pour les passer ici sous silence. Il écrivit à la mère de Bressand, alors supérieure de la Visitation, à Nantes : « Votre douleur sur la perte que vous avez faite m'a » touché sensiblement. Mais si vous êtes bien chrétienne, vous » trouverez au ciel, dès maintenant, avec plus d'utilité, d'effica- » cité et de sainteté, ce que vous possédiez grossièrement sur la » terre. Vous en jouissiez à la façon d'Adam, et parce qu'elle » était dans cet état d'infirmité, et parce que vous en usiez vous- » même par des voies terrestres : témoin votre tendresse et votre » affliction si sensible... Ne sommes-nous donc pas bien loin de » notre compte, ma très-chère mère, quand nous pensons être » séparés et dépouillés de tout, quand nous croyons vivre seule- » ment en charité ? On dit, pour s'excuser : C'est qu'elle était » utile à l'Ordre, et je regrette la perte de l'Ordre. Mais, ma » très-chère mère, c'est notre appui charnel que nous pleurons ; » c'est pour l'objet de notre amour naturel que nous soupirons. » Car la bienheureuse mère de Chantal n'est pas moins pleine » de charité pour l'Ordre, qu'elle ne l'était sur la terre ; elle n'a » pas moins les yeux sur tout l'Ordre, ni moins d'efficace pour en

pora moveri localiter à spiritualibus substantiis ; unde videmus quòd anima movet corpus primò et principaliter locali motu.

» procurer le bien. Elle est en Dieu, elle est consommée en lui, » qui est l'amour, la sagesse et la puissance infinie. Maintenant » donc, elle vous aime, vous et tout l'Ordre, par cet amour ; elle » vous voit, vous et tout l'Ordre, par cette sagesse et cette con- » naissance, par lesquelles elle l'éclaire de toutes parts ; elle l'as- » siste par cette puissance, dans tous les endroits où il est étendu, » non plus par les faibles secours de sa plume et de ses avis, » mais par l'efficace et la vertu divines où elle est entrée, et d'où » elle produit les effets que les cœurs bien disposés expérimentent.

» C'est une belle leçon que nous fait ce pauvre Canada, dans » la relation de cette année ; ces jeunes convertis disent que » pleurer la mort des chrétiens, c'est porter envie à leur bon- » heur... Et que faut-il que nous disions nous-mêmes ?... Je ne » vous puis céler que j'ai senti votre mal avant vous ; et voulant » prévenir vos souhaits, je demandai beaucoup à DIEU (mais dans » mes tiédeurs et faiblesses ordinaires) qu'il lui plût prendre une » nouvelle protection de votre Ordre, à présent que ce secours » sensible était absent, et que celle par les mains de laquelle il » semblait porter et diriger votre institut lui était ôtée. Il le fera, » et sans doute les âmes bien fidèles éprouveront ce que c'est » que de se confier en lui ; je le prie tout de nouveau qu'il vous » donne son Esprit d'enfant : Esprit de confiance et d'abandon » entre les mains de votre Père, qui a plus d'amour et de soins » de votre chère âme, que vous ne le pourriez concevoir (1). »

(1) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 323, 324.

MISSION PRÊCHÉE PAR M. DE PERROCHEL.

NOTE 7, p. 381. — « M. de Perrochel, écrivait M. Olier en 1642, » ce très-digne disciple de M. Vincent, qui m'avait suivi autre- » fois dans les missions d'Auvergne, a prêché l'an passé dans le » faubourg Saint-Germain, avec autant d'énergie que l'on puisse » en avoir, et y a annoncé longtemps la pénitence, avec une effi- » cace merveilleuse. Il y a fait faire un nombre prodigieux de » confessions, jusque-là qu'on venait me parler de ces merveilles, » et m'apprendre que les cœurs des hommes les plus durs et les » plus attachés au péché étaient aussi purs que ceux des enfants, » qui étaient pareillement l'objet de son zèle. Ces pauvres petits » innocents, dans leur première communion et leur procession, » ravirent le cœur des peuples. Paris sortait en foule de ses » portes (2) pour entendre M. de Perrochel, qui prêchait à » l'abbaye Saint-Germain (l'église de Saint-Sulpice étant trop » petite). Il s'est acquis une telle réputation, qu'il passe pour

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 168.

» l'apôtre de Paris; non-seulement les peuples faisaient foule, » mais encore les prélats et les prêtres, qui tous lui rendaient té- » moignage, et étaient résolus de l'imiter, avouant qu'il fallait » prêcher de la sorte (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 196, 197.

M. Olier semble distinguer Paris du faubourg Saint-Germain; en effet, ce faubourg, soumis à l'abbé de Saint-Germain, pour le spirituel et le temporel, était séparé de Paris, et portait même le nom de *ville Saint-Germain-des-Prés :* aussi, dans certaines occasions, l'abbé faisait défense aux habitants de la ville de Saint-Germain d'aller à Paris.

SUR LE DOCTEUR DE SAINTE-BEUVE.

NOTE 8, p. 381. — M. de Fiesque, désespérant de réformer la paroisse de Saint-Sulpice, eut d'abord la pensée de résigner sa cure en faveur de M. de Sainte-Beuve (2). Si ce projet eût réussi, le mal aurait pris vraisemblablement un nouveau caractère de malignité, qui l'eût rendu presque incurable; car ce docteur fut dans la suite un des sectateurs les plus ardents des erreurs de Jansénius, ou plutôt le seul, parmi les professeurs de Sorbonne, qui défendît cette hérésie (3). Mais la Providence, ayant des vues de miséricorde sur cette paroisse malheureuse, fit échouer ce dessein : le curé de Saint-Sulpice demandait en échange un bénéfice simple, et M. de Sainte-Beuve n'en eut point de cette espèce à lui offrir. Ce dernier s'acquit une si grande célébrité parmi les prétendus disciples de saint Augustin, que lorsqu'après toutes les oppositions qui lui firent perdre sa chaire, il prit enfin le parti de se soumettre, les Jansénistes comparèrent cette démarche à la chute du grand Osius de Cordoue. Cette comparaison, indécente et impie, montre l'ascendant que ce coryphée de la secte avait sur tous les esprits. C'est aussi l'idée qu'en donne l'historien de M. Pavillon (4). »

(2) *Archives du Royaume*, sect. histor. L. 1128. *Eglises paroissiales et cures de Paris.*

(3) *Histoire de l'Eglise du XVIIe siècle*, t. II, pag. 308. *Ms. de l'Arsenal.*

(4) *Histoire de l'abbaye de Port-Royal*, t. V. p. 481. — *Vie de M. Pavillon*, t. II, p. 99.

PAROLES REMARQUABLES DE MARIE ROUSSEAU.

NOTE 9, p. 386. — « Un de nos Messieurs, après avoir con- » féré avec M. de Fiesque sur le sujet de la cure, écrivait M. Olier, » eut la pensée d'en informer Marie Rousseau (qui demeurait auprès de l'église); il fut bien surpris, à son entrée chez elle : » car elle lui rapporta toutes les circonstances de leur entretien. » Ce matin, à neuf heures, dit-elle, vous étiez avec M. le curé » pour traiter de cette affaire; il vous en a parlé le premier, et

» vous a fort sollicité de prier M. Olier de s'y rendre favorable (1). » Cette circonstance ne fut pas sans un dessein particulier de la Providence, puisqu'elle ne contribua pas peu à diminuer les oppositions des compagnons de M. Olier, la plupart très-prévenus contre le projet d'accepter la cure. En s'y rendant favorable, sur la réponse du Père Tarrisse, M. Olier n'avait pas eu la pensée de la prendre pour lui-même. Trop petit à ses propres yeux pour ne pas être effrayé d'une charge aussi considérable, il avait d'abord eu le dessein, pour ne pas résister aux ordres du Ciel, de la faire accepter à celui de ses prêtres qu'on aurait jugé le plus digne et le plus capable de la gouverner (2). Mais tous ceux à qui il s'adressa la refusèrent. Quelques-uns néanmoins, touchés par l'espérance des grands fruits que pourrait produire, dans une si vaste paroisse, une compagnie d'ecclésiastiques gouvernés par un homme tel que M. Olier, étaient d'avis qu'il l'acceptât pour lui-même. Les autres ne goûtaient pas ce dessein, et désiraient qu'on y renonçât tout-à-fait.

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 428.

(2) *Ibid.* p. 428.

Dans cette diversité d'opinions, il consulta les personnes qu'il croyait être remplies de l'esprit de Dieu, surtout Marie Rousseau elle-même. « Le premier jour que je lui en parlai, dit-il, je lui » exposai le désir que j'avais de faire tomber cette cure entre les » mains d'un homme de bien, ajoutant que j'étais disposé à céder » un de mes bénéfices pour permuter avec M. de Fiesque, comme » il nous l'avait demandé. Non, me dit-elle, il faut que ce soit » vous-même qui preniez la cure de Saint-Sulpice. Depuis ce jour- » là, elle m'a assuré que Dieu le voulait ainsi, et que cela serait (3). » Elle a même déjà écrit le bien qui, dit-elle, se fera par nous » dans cette paroisse, selon la lumière qu'il a plu à Dieu lui en don- » ner (4). Etant allé la voir le vingt de ce mois, elle connut que » plusieurs de nos Messieurs, opposés jusqu'alors à ce dessein, » avaient changé ce jour-là même de dispositions, et m'en donna » avis, en me disant : Quand vous retournerez chez vous, vous » trouverez bien du changement : les personnes qui étaient les » plus contraires au dessein de la cure, ne le sont plus mainte- » nant (5) ; ce qui arriva de la sorte. »

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 1.

(4) *Ibid.* t. II, p. 248.

(5) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I. p. 429.

NOTE 10, p. 386. — Le Père Bataille, aussi bien que le Père Tarrisse, considérait la cure de Saint-Sulpice, comme une occasion offerte par la Providence pour l'établissement d'un séminaire, où l'on préparerait au sacerdoce des ecclésiastiques de toutes les provinces du royaume. Il regardait la chose comme si assurée, qu'avant même la conclusion du traité avec M. de Fiesque, et au commencement du mois de juin, il approuva que M. Olier louât une maison

voisine du presbytère de Saint-Sulpice, et qu'il y employât déjà des ouvriers pour la mettre en état de recevoir les jeunes ecclésiastiques réunis à Vaugirard. « J'ai appris, dit M. Olier, par quel motif » je devais contribuer au logement que l'on prépare pour le séminaire, et qu'il fallait édifier la maison, de ma propre substance, » puisque Notre-Seigneur avait édifié l'Eglise par son sang, c'est-» à-dire, que je devais y contribuer surtout par la charité, bien plus » précieuse que tout l'or du monde, et que Dieu répand dans les » cœurs. Ces pensées se présentaient à moi à l'occasion de la » bénédiction que me donna mon directeur, en approuvant cette » dépense, qu'il me recommanda de faire dans l'Esprit de Notre-» Seigneur (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II.

DÉVOUEMENT DU SÉMINAIRE A LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE.

NOTE 11, p. 391. — La protestation de dévouement perpétuel à la paroisse de Saint-Sulpice que M. Olier et les siens firent en 1642, fut sans doute ratifiée par la bonté divine; car, depuis M Olier jusqu'à ces derniers temps, les curés de cette paroisse ont été tirés du corps du séminaire, ou s'y sont agrégés. Le séminaire n'a cessé de faire partie du clergé de cette église, d'y célébrer les offices divins, d'y préparer les enfants à la première communion, et d'y instruire la jeunesse par les catéchismes, où trente ecclésiastiques sont occupés durant neuf mois de l'année (2). M. Emery regardait cette union avec la paroisse comme si nécessaire au maintien de l'esprit du séminaire de Saint-Sulpice, qu'il aima mieux, après la démolition du bâtiment, en 1802, acheter, à ses propres dépens, une autre maison très-incommode, rue du Pot-de-Fer, que d'accepter les offres avantageuses qu'on lui fit, de se fixer dans d'autres quartiers éloignés de l'église, éloignement qui eût rompu tout-à-fait cette union.

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 50, 51, 52.

LETTRE A LA SOEUR DE VAULDRAY.

NOTE 12, p. 392. — La sœur de Vauldray, religieusede la Régrippière, dont nous avons parlé, ayant appris que M. Olier devait prendre possession de la cure de Saint-Sulpice, en fut vivement affligée. Elle craignait d'être privée pour toujours de ses visites, tant à cause des travaux de cette immense paroisse, que parce qu'il avait cédé à M. de Fiesque le prieuré de Clisson, l'occasion

de ses voyages en Bretagne. M. Olier lui écrivit pour la consoler, le 21 juillet, veille de sainte Madeleine qu'il lui avait donnée pour modèle : « Ma très-chère fille, je ne vous dirai mot du séminaire » d'ecclésiastiques que nous transférons à Saint-Sulpice, c'est vous » blesser que de vous le dire ; mais c'est aussi vous consoler que » de vous donner l'espérance de la gloire de Dieu qui pourra être » procurée par cette voie. Vous êtes toute à Dieu et à sa gloire ; » c'est assez de vous dire que c'est pour cette gloire que nous » avons épousé l'église de Saint-Sulpice, en faveur de laquelle » nous vous prions très-humblement de vouloir nous secourir par » vos prières, et par les saints sacrifices de monsieur et très-ho- » noré l'abbé de Vaux. Je l'espère de votre charité, après tous les » autres témoignages que vous m'en avez daigné rendre jusqu'à » maintenant, dont je me sens extrêmement redevable, et prie le » Ciel de vous en récompenser à tout jamais (1). »

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 369 *bis*.

SERVICES RENDUS PAR M. OLIER A SON JEUNE FRÈRE.

NOTE 13, p. 393. — « Je me souviens que Notre-Seigneur a » permis que j'aie beaucoup servi à mon second frère, qui, par » la miséricorde de Dieu, reconnaît maintenant la vérité. Une » fois, lorsqu'il était accablé d'une maladie dont on croyait qu'il » dût mourir, j'accourus auprès de lui en quelques heures, quoi- » que je fusse en mission à onze lieues de Paris. Dès que je fus » arrivé, et que je lui eus dit quelques mots, il se trouva beau- » coup mieux, et le lendemain, avant même que je partisse, il » était hors de danger. Depuis ce jour, il se croit redevable de la » vie à ma visite. J'ai eu l'avantage d'être toujours auprès de lui » dans toutes les rencontres où il a eu besoin de moi. Se trouvant » autrefois engagé dans une affaire fâcheuse, je le conduisis à un » lieu de dévotion de Notre-Dame, et, au retour, l'affaire se trouva » rompue : ce dont il a béni Dieu plusieurs fois depuis. Notre- » Seigneur permit même que je le mariasse. Enfin la bonté di- » vine a bien voulu que je servisse à le porter au bien, et à l'éloi- » gner du monde et de sa vanité, dont il est pleinement persuadé » par la grâce de Dieu (2). »

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 412, 413.

M. OLIER SE CONSIDÈRE COMME LE SERVITEUR DE SES PAROISSIENS.

NOTE 14, p. 394. — « Me disposant à prendre prochainement » possession de la cure de Saint-Sulpice, écrivait M. Olier, je me » considère continuellement comme le serviteur de toute l'Eglise, » et de chaque Fidèle en particulier (3). Aujourd'hui même, ce » qui est arrivé à l'office a contribué à me remplir davantage en- » core de ces pensées; car en ce jour, troisième d'août, on célè-

(3) *Ibid.* t. II, p. 124, *verso*.

» bre à Vaugirard l'anniversaire de la dédicace de l'église parois-
» siale, cérémonie qui est proprement une représentation de la
» consécration des Fidèles à DIEU. Toutes les femmes du village
» portent à l'offrande des cierges allumés, ce qui est une expres-
» sion plus particulière encore de l'offrande que l'Eglise fait
» d'elle-même à DIEU; puisque, selon saint Paul, la femme dans
» les familles représente l'Eglise, comme le mari figure Notre-
» Seigneur : *Magnum sacramentum dico in Christo et in Ec-*
» *clesia*. Or, dans cette cérémonie, DIEU a permis que la com-
» pagnie m'ait choisi pour faire diacre à la Messe solennelle, ce
» qu'elle n'avait jamais fait depuis plus d'un an. Je ne sais même
» pas pourquoi elle en a agi de la sorte. DIEU voulait sans doute
» que je parusse là en qualité de serviteur : car diacre et
» serviteur est une même chose. Après la Messe, il m'a été impos-
» sible de faire l'action de grâces, qui est plutôt le sacré collo-
» que de l'époux avec l'épouse, que du serviteur avec son maî-
» tre. Je ne m'étais jamais trouvé dans cette impuissance. Après
» ce temps, plusieurs personnes se sont présentées pour se con-
» fesser, et, en qualité de serviteur, j'ai été obligé de les enten-
» dre, jusqu'à environ une heure après midi, regardant chacune
» de ces âmes comme ayant pouvoir sur moi, en qualité de leur
» serviteur. Pendant que je leur rendais mes devoirs dans cette
» disposition, il m'a été dit intérieurement que je devais me con-
» duire de la sorte dans la paroisse de Saint-Sulpice; y regarder
» chaque âme comme ma reine, et me considérer moi-même
» comme le serviteur public de tous, toujours prêt à servir cha-
» cun dans ses besoins divers, étant véritablement le serviteur
» universel de l'Eglise, et de la paroisse de Saint-Sulpice en par-
» ticulier. Je ne suis plus du tout à moi, mais à tous, m'étant
» vendu et abandonné pour leur service (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, p. 457, 458.

PRÉCIS DE LA RETRAITE QUE FIT M. OLIER POUR SE DISPOSER A ENTRER DANS LA CHARGE CURIALE.

1er Jour. Considération sur le zèle des âmes.

NOTE 15, p. 394. — « Le quatre du mois d'août, fête de saint
» Dominique, mon directeur me donna pour sujet de ma médi-
» tation, l'importance de secourir les âmes, et le zèle que je de-
» vais avoir pour leur salut, conformément à l'exemple que le
» Fils de DIEU a laissé à tous les pasteurs de son Eglise. Entrant
» donc en oraison, j'ai vu que ce grand amour de Notre-Sei-
» gneur pour les âmes, procédait de celui qu'il portait à son Père.
» Que la gloire de son Père est son grand et unique désir, et
» que, voyant des âmes qui pourraient le glorifier éternellement,
» il les a aimées par ce motif; il est sorti si volontiers du sein
» de son Père, il a quitté sa propre gloire, et s'est avili jusqu'au

» point de converser avec les hommes, sans dédaigner de par» tager leur pauvreté. Que, pour les rendre capables d'honorer » et de glorifier Dieu son Père, il a enduré tant de travaux, tant » de veilles, tant de souffrances, et enfin la mort ignominieuse » de la croix. Que, cette mort devant introduire dans le ciel » une multitude d'âmes qui rendraient à Dieu une gloire immor» telle, il eût donné cent mille vies, et eût souffert cent mille » morts. Bien plus, que, sa mort ne lui paraissant rien en com» paraison de cette gloire, il ne trouvait ni assez de peines ni » assez de tourments pour satisfaire au désir immense qu'il » éprouvait de la procurer. »

» Pendant que j'étais occupé de ces pensées, il a plu à la » bonté de Jésus, mon unique Maître, de me communiquer » quelque chose de ces sentiments; en sorte que je sentais mon » cœur tout en feu, et que j'éprouvais des désirs tout enflammés » de donner mille vies à mon Dieu, et cent mille millions de » vies, si je le pouvais, pour lui procurer quelque gloire. Cette » communication, qui m'a été faite tout-à-coup, a duré environ » tout le temps de mon oraison : je n'ai rien vu, dans la vie et » la mort de mon Maître, que je n'aie désiré d'imiter de point » en point, et que je n'aie résolu de pratiquer avec l'approbation » de mon directeur (1). Mon Sauveur n'avait pas seulement le » désir de mourir mille fois pour son Eglise; il voulait encore » se donner à elle en nourriture, ce qu'il accomplit tous les » jours au très-saint Sacrement. C'est aussi le sentiment que » sa bonté m'a fait éprouver. Si je n'ai pas le bonheur de ré» pandre mon sang pour l'Eglise, au moins je serai comme son » hostie vivante, qui servira pour la nourrir; je ne dois rien » avoir qui ne soit à elle, surtout mon bien, qui servira à la » nourriture des pauvres de cette grande paroisse (2). Je dési» rerais en outre, après avoir passé le jour dans le travail, de » passer encore les nuits en prières devant le très-saint Sa» crement. Je conjure mon directeur de m'accorder cette faveur, » après laquelle je soupire depuis si longtemps; au moins de ne » pas me la refuser quelquefois. Je désire d'imiter en cela la reli» gion de mon bon Maître envers son Père, et d'être comme » les lampes dont j'ai si souvent envié le sort, afin de consu» mer ma vie pour la gloire de Dieu et de Jésus-Christ son » Fils (3).

» Ce matin, me préparant pour dire la sainte Messe, je sentais » dans mon cœur un désir ardent d'être en autant d'endroits » qu'il y a d'hosties dans le monde, afin de glorifier Dieu par» tout : ce qui est encore une disposition de mon Jésus, Hostie

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 461, 462, 463.

(2) *Ibid.* t. II, p. 344, 466.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 463.

» de Dieu. Comme j'allais célébrer la sainte Messe en l'honneur
» du grand saint Dominique, répandu partout dans son ordre,
» et comme multiplié, depuis tant de siècles, autant de fois qu'il
» y a de bons religieux dans sa famille, qui est un vase de feu
» brûlant et consumant les hérésies, et rallumant la tiédeur des
» chrétiens; je demandais à Dieu qu'il pût donner à toutes les
» cures, et à tous les endroits où repose notre Maître, des
» pasteurs excellents qui veillassent à honorer et à conserver ce
» divin et adorable trésor, et qui sussent le dispenser d'une
» manière digne de sa sainteté infinie. Seigneur Jésus, vrai
» pasteur de l'Eglise universelle, apportez un prompt remède à
» ses besoins; suscitez quelques personnes qui renouvellent
» l'ordre divin de saint Pierre, celui des pasteurs, avec autant
» d'amour et de zèle que saint Dominique a établi le sien dans
» votre Eglise. Embrasez du feu de votre amour et de votre
» religion des hommes qui le portent ensuite et le répandent
» par tout le monde. Si je n'étais si misérable, si superbe; si je
» n'étais le cloaque de toute ordure et de toute infection, que
» je me présenterais volontiers à vous, pour servir à tout ce
» qui vous plairait dans votre Eglise; que je m'offrirais de bon
» cœur et m'abandonnerais, comme je le fais dès à présent,
» comme un vase perdu pour devenir tout ce qu'il vous plairait!
» Je suis à vous sans réserve. Je suis votre esclave, ô mon
» Jésus! Je vous ai voué une entière servitude, c'est irrévoca-
» blement que je l'ai fait; je me livre maintenant tout de nou-
» veau et pour jamais, sans me réserver aucun droit de pouvoir
» révoquer le don que je vous fais de moi-même. Vous dispo-
» serez de moi selon votre bon plaisir, comme un maître et un
» seigneur absolu dispose d'un serviteur et d'un esclave. Je ne
» puis rien, Seigneur; vous seul, comme tout-puissant, pouvez
» produire quelque chose de ma misère (1).

(1) *Ibid.* t. II, p. 464, 465.

2e Jour de la retraite. Un pasteur doit être un Jésus-Christ en terre.

» Le second jour de ma retraite, j'eus pour sujet de ma médi-
» tation cette verité : Il faut être un Jésus-Christ en terre.
» Notre-Seigneur m'a montré que je devais faire du fruit dans
» les âmes par l'exemple; qu'il ne fallait pas les gouverner en
» commandant; mais en touchant leurs cœurs par toutes les vertus
» apostoliques, et surtout par la douceur et l'humilité; que je
» devais être le plus humble de toute la paroisse, en étant le
» plus grand pécheur; étant d'ailleurs chargé des péchés sans
» nombre de tout le peuple. Ce bon Maître me disposa hier,
» dans la lecture du souper, à cette dernière pensée dont je
» parle : appliquant mon esprit au commandement que Dieu fit
» à saint Pierre, pasteur universel de l'Eglise, de manger
» toutes les bêtes venimeuses qui étaient dans le linceul mysté-

» rieux. Il apprit de là que, participant aux péchés de toute » l'Eglise, il devait en faire pénitence pour elle, et en pleurer les » péchés comme les siens propres, en qualité de son époux, » puisque l'époux entre en communauté des dettes, comme des » commodités et des biens. Aussi est-il remarqué que ce saint » Apôtre pleurait incessamment, non-seulement pour son propre » péché, mais encore pour les péchés de son épouse, dont il » voulait obtenir le pardon, et à laquelle il donnait l'exemple de » la pénitence, afin qu'elle l'imitât en pleurant elle-même ses » propres péchés : l'épouse, lorsqu'elle est légitime, entre toujours » dans les sentiments de son époux.

» J'ai encore appris que Notre-Seigneur, se voyant chargé des » péchés de tout le monde, avait refusé de prendre des consola- » tions pendant sa vie voyagère, et n'avait pas même ri ; au point » que les conversations de sa sainte Mère ne pouvaient le distraire » de cette continuelle affliction. Il marchait sans cesse comme » accablé par le poids des torrents impétueux de nos crimes qui » l'environnaient de toutes parts, pleurait continuellement dans » son cœur, faisait pénitence pour ses peuples, et demandait per- » pétuellement pardon pour eux dans ses oraisons. Car quoiqu'il » eût d'autres sentiments, par exemple, d'amour et de louange » pour son Père ; qu'il fût rempli de reconnaissance pour les » biens accordés aux hommes, il ne quittait pourtant jamais la » vue de nos péchés : ce qui le tenait toujours plongé dans l'afflic- » tion. M'entretenant de ces pensées, il a plu à la bonté de mon » Maître de me communiquer cette disposition intérieure, et je » m'en suis vu tout revêtu, ressentant non-seulement la tris- » tesse, mais encore l'humilité dans laquelle je dois vivre, et les » bas sentiments qui doivent l'accompagner ; enfin, il m'a paru » que je devais être dans la disposition de souffrir avec grande dou- » ceur tous les mauvais traitements qu'on pourrait jamais exercer » sur moi (1).

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 467, 468, 469.

3e Jour de la retraite.
Modestie ecclésiastique.

» Le troisième jour de ma retraite, continuant ma méditation » sur l'imitation de Notre-Seigneur, dont je dois être une repré- » sentation aux yeux des fidèles, j'ai vu que je devais imiter sa mo- » destie : or cette modestie a pour principe le respect dû à Dieu, » et procède du Saint-Esprit, qui, lorsqu'il possède le corps aussi » bien que l'âme, le compose et le recueille parfaitement, don- » nant ainsi de la piété à tous les spectateurs, et jetant autant de » traits d'amour de Dieu, qu'il y a de cœurs susceptibles d'éprou- » ver les mouvements de la charité. Elle ne doit point être mon- » daine, ni l'effet de la propre complaisance ; c'est la modestie » affectée du vieil homme : il faut, au contraire, que ce soit une » vertu du nouveau, une composition extérieure, naissant de

» celle même de Jésus-Christ, qui, habitant en nous, la répand
» sur nos membres, et règle notre extérieur sur le sien, dans la
» démarche, la manière de parler, de prendre nos repas, et dans
» tout le reste ; c'est là ce qu'on appelle modestie chrétienne.
» Son excellence paraît dans les effets puissants qu'elle produit,
» comme de gagner les cœurs, de les porter à Dieu ; en un mot,
» tous ces effets admirables dont parle saint Paul, lorsqu'il con-
» jure le peuple par la modestie de Notre-Seigneur, si puissante
» sur les esprits (1).

4e Jour de la retraite.

Amour des souffrances.

» Aujourd'hui j'ai appris que, dans le mystère de la Transfigu-
» ration que nous célébrions hier, Notre-Seigneur avait parlé de
» sa croix, pour montrer qu'il était venu principalement pour la
» prêcher aux hommes, et que, de plus, comme un Maître excel-
» lent, il était venu nous en enseigner la pratique. C'est pourquoi
» il est écrit dans l'Evangile du jour de la Transfiguration : *Lo-*
» *quebatur excessum*, voilà l'enseignement de la croix ; *quem*
» *completurus erat in Jerusalem*, voilà la confirmation de l'en-
» seignement par l'exemple. Dès hier, je voyais, pendant mon
» oraison, Notre-Seigneur foulé aux pieds, frappé, jeté à terre par
» les Juifs, et je me voyais moi-même dans cet état, traité de la
» même sorte par le monde. En même temps, je contemplais les
» dispositions intérieures de Notre-Seigneur, pendant qu'il en-
» durait toutes ces afflictions et ces souffrances. C'était une dou-
» ceur et une patience extrêmes, disant en soi-même qu'il méri-
» tait bien d'être traité de la sorte, puisqu'il s'était chargé des
» péchés de tous ; je voyais qu'il s'était chargé non-seulement des
» péchés que les hommes ont commis contre Dieu, mais de tous
» ceux dont ils se sont rendus coupables envers le prochain,
» comme le larcin, la trahison, les infidélités que les larrons, les
» domestiques, et les sujets peuvent exercer contre les hommes,
» les maîtres et les rois. Or, comme un voleur, un domestique
» infidèle, surpris en flagrant délit, est maltraité et chargé d'af-
» fronts et d'ignominies, j'apprenais que Notre-Seigneur, s'étant
» chargé de toutes ces sortes de péchés, voulait en porter la peine
» et le juste châtiment, avec autant de douceur que de patience ;
» qu'ainsi je devais me résoudre à porter moi-même toutes sortes
» d'ignominies et d'affronts, puisque je voulais me charger des
» péchés de tous les peuples de l'Eglise, et m'abandonner, comme
» victime, entre les bras de la justice de Dieu, pour recevoir sur
» moi les châtiments qu'il voudrait exercer sur ces peuples (2).

» Je ne puis taire l'amour que Notre-Seigneur m'a donné pour sa
» croix pendant mon oraison, et la grande joie qu'il m'a fait éprou-
» ver en m'assurant que, dans la cure de Saint-Sulpice où je vais
» entrer, j'en aurais un grand nombre. Cette assurance me trans-

(1) *Mem. aut. de M. Olier*, t. II, p. 476, 477, 478.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 477, 478.

» portait tout hors de moi, et m'obligeait de m'offrir à son amour » avec des élans et des paroles semblables aux sentiments de saint » André : *O bona Crux, diu desiderata!* Pour me confirmer » dans la promesse de cette grâce, il a plu à DIEU me remettre » dans l'esprit la vue d'une croix qu'il m'avait montrée déjà, et » que je porterai quand il lui plaira de la mettre sur mes épaules. » Je crois qu'elle s'approche, d'après ce que j'entends dire d'un » certain homme fort irrité contre moi, et qui menace de faire » imprimer contre nous des libelles, dont il semble que notre » directeur ait eu déjà quelque connaissance anticipée. Ce matin, » lorsque j'étais dans la ferveur de l'oraison, et que je méditais » sur l'abandon aux croix et aux souffrances, on est venu m'ap- » prendre que M. le curé de Saint-Sulpice avait révoqué sa parole » touchant le traité de sa cure ; alors, sans éprouver aucun sen- » timent de déplaisir, j'ai dit à celui qui m'apportait cette nou- » velle : Elle vient à la bonne heure, DIEU soit béni de tout ; » la bonté de mon Maître prend ainsi plaisir à me mettre dans » les dispositions les plus convenables pour recevoir ce qui doit » m'arriver de fâcheux le jour même. Mais cette nouvelle était » fausse (1).

» Hélas! Seigneur, maintenant que je me vois chargé des pé- » chés de tout ce peuple, qu'on dit être le plus dépravé du monde, » si vous me faisiez cette miséricorde de me donner les sentiments » d'humilité, de confusion et d'anéantissement que je devrais » avoir à cause de cette charge, ô mon Sauveur, je vous imiterais » en ce point. Hélas! n'est-ce pas une grande honte à moi, que de » tenir votre place dans l'Eglise, et de n'avoir rien qui vous re- » présente et retrace vos vertus (2)? Le vendredi, 8 août, le ma- » tin dans mon oraison, j'ai vu si distinctement mon néant, et j'en » ai été tellement convaincu, que je disais à mon Maître que si je » n'espérais pas qu'il tînt ma place dans la charge qu'on me pré- » sente, je m'enfuirais au bout du monde plutôt que de l'accepter; » n'ayant en moi que le néant, l'aveuglement, l'ignorance, l'im- » puissance, et une entière incapacité pour le servir. Il m'a semblé » que Notre-Seigneur me donne une grande horreur de l'hon- » neur; je lui ai demandé de bon cœur la mort plutôt que l'hon- » neur, que je ne puis accepter en aucune manière ; car mon » Seigneur a vécu et est mort dans la confusion et dans le mépris. » D'ailleurs, tout mon désir étant de procurer la gloire de mon » Maître, je ne puis éprouver de plus vive douleur que de rece- » voir de l'honneur, puisque c'est un bien qui n'appartient qu'à » mon DIEU. Hélas ! mon DIEU ! pour vous soit tout honneur et » toute gloire, et pour moi toute confusion. Si je pouvais vous

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 477, 478, 479.

(2) *Ibid.* t. II, p. 486.

» dérober la honte que vous souffrez, et vous rendre tout l'hon-» neur qu'on vous dérobe, je serais satisfait; faites-vous donc hono-» rer par ma propre confusion, puisque vous voulez vous servir » de moi pour votre grande gloire, et que vous désirez la fonder » sur mon anéantissement, sur ma future qualité de curé, main-» tenant en ignominie avec le reste des fonctions curiales, enfin » sur les mépris qui me sont toujours promis dans cette condi-» tion (1).

» Je ne m'étonne point de l'amour qu'on doit avoir pour l'Eglise, » et pour la moindre créature en tant qu'elle est partie de cet au-» guste corps. Quoi de plus admirable que l'Eglise? Je ne com-» prends pas comment on ne meurt point d'amour pour les Fidèles, » puisqu'ils doivent composer un jour, chacun comme partie, l'E-» glise triomphante, qui louera la grandeur de Dieu éternelle-» ment. Lorsque j'étais plein de ces pensées, on m'a présenté un » enfant pour l'assister par quelque aumône; je ne sais ce que je » n'eusse pas fait pour lui, le considérant comme un membre de » cette Eglise admirable et divine, ce royaume si parfait, ce trône » si riche de la majesté adorable de Dieu. O bonté! que ne ferons-» nous pas pour elle! Que volontiers je voudrais répandre mon » sang pour son amour, et même, s'il était à moi, celui de toutes » les créatures (2)! »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. III, p. 54, 55.

(2) *Ibid.* p. 487.

TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT SULPICE.

NOTE 16. p. 400. — « La fête de la Translation de saint Sul-» pice, dit M. Olier, est plus célèbre et plus fréquentée par les » peuples, que celle du patron, qui vient en hiver; parce qu'au-» trefois Dieu avait coutume d'y faire des miracles pour entretenir » la foi languissante des peuples, et maintenir l'honneur de ce » grand Saint. Et l'on a même vu, il n'y a pas long-temps, dans le » cimetière de cette église, plusieurs grands lits de fer, où se fai-» saient apporter les malades pour y passer la nuit. Ils recevaient » guérison et soulagement visibles en continuation des merveilles » qui s'étaient opérées autrefois à l'occasion de la translation des » vénérables reliques de notre Saint (3). »

Cette cérémonie eut lieu le 27 août 1518. Deux religieux de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés étaient allés au monastère de Saint-Sulpice à Bourges, pour se charger eux-mêmes de ce précieux dépôt, qui fut reçu dans le faubourg Saint-Germain avec une vive allégresse (4).

(3) *Ibid.* t. V, p. 301.

(4) *Remarques historiques*, in-12, p. 919, 920, 6e part. In-18, t. I, p. 19. — *Calen. hist.* 1778, p. 158.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

CONDUITE DE M. OLIER

DANS

LA RÉFORME DE LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE,

ET DANS L'EXERCICE DU MINISTÈRE PASTORAL.

LIVRE PREMIER.

M. OLIER ÉTABLIT UNE COMMUNAUTÉ DE PRÊTRES DESTINÉS AU SERVICE DE LA PAROISSE DE SAINT-SULPICE.

I.
M. Olier est appelé de DIEU à unir, en sa personne, les fonctions de curé et celles de supérieur de séminaire.

Ceux qui comprennent combien le ministère pastoral est difficile à allier avec la direction des séminaires, pourront être surpris de voir M. Olier appelé par la Providence à gouverner la paroisse la plus populeuse et la plus dépravée de la capitale, et, en même temps, à instituer et à diriger le premier de ces noviciats du sacerdoce établi dans le royaume, pour donner l'impulsion à tout le clergé, selon la prédiction du Père de Condren. L'expérience montra néanmoins que, loin de préjudicier à l'œuvre des séminaires, l'exercice des fonctions curiales devait au contraire fournir à M. Olier le moyen d'en procurer enfin l'établissement. Après tant d'essais sans résultat, il fallait persuader aux évêques la possibilité et les avantages de ces maisons cléricales; et ce fut pour cela que la divine

Providence chargea M. Olier de ces deux œuvres simultanément. Par la réforme de la paroisse de Saint-Sulpice, elle voulut montrer l'excellence de l'œuvre du séminaire qui l'avait produite; du moins, chacun considéra comme un effet du zèle et de la grâce de cette maison le renouvellement du faubourg Saint-Germain : car, dans ces commencements, le séminaire et la communauté des prêtres qui desservaient la paroisse ne formaient qu'un même corps; et M. Olier n'eut guère que les ecclésiastiques venus avec lui de Vaugirard, pour premiers coopérateurs de son zèle (1).

(1) *Remarques historiques*, t. I, p. 50, note.

Un autre dessein de la Providence divine en le plaçant à la tête de cette vaste paroisse, était de donner, en sa personne, à tous les disciples qu'il devait former, et généralement à tous les prêtres, le modèle d'un pasteur accompli dans l'exercice de sa charge, qui enseignât, d'après l'expérience, les moyens de ramener à une vie chrétienne la paroisse la plus dépravée, et de rétablir la majesté du culte divin. Celle de Saint-Sulpice devint en effet, en dix ans, la plus régulière de toutes les paroisses de la capitale, et servit même de modèle pour les réformer. C'était ce que M. Bourdoise demandait à Dieu depuis longtemps. « Vous ne voyez presque point, » disait-il avec amertume, et j'ose dire point du tout, » d'église dans le royaume, ou, pour le moins, je n'en ai » pas encore vu, ni entendu dire qu'il y en eût, où le » service divin et toutes les choses qui regardent le bon » ordre, les rubriques et les cérémonies, ou les vête» ments et les ornements, tant des personnes que des au» tels, soient réglés et pratiqués selon les cérémoniaux » et les règles de l'Eglise. Un de mes désirs serait de » voir une église particulière, réglée, ornée, meublée et » desservie, selon que l'Eglise le veut et l'ordonne; de » sorte qu'il ne s'y fît rien et qu'il ne s'y vît aucune chose » dont on ne pût rendre la raison, et dire par quelle rè-

» gle elle s'y ferait; et qu'ainsi cette église pût être la » règle des autres. La vie d'un homme ne serait pas mal » employée à ce bel ouvrage (1). » Pour le commencer, M. Olier s'efforça d'abord de réunir en communauté tous les ecclésiastiques qui devaient le seconder, afin que, affranchis de toute sollicitude temporelle, et uniquement appliqués à DIEU, ils pussent donner l'exemple d'une vie vraiment évangélique † (2); et Dieu bénit ce moyen ††. Abelly, ancien évêque de Rodez, et auparavant curé de Saint-Josse, à Paris, frappé de l'influence du ministère pastoral de M. Olier, a même écrit qu'il n'avait pris cet emploi que dans le dessein de travailler à la réformation du clergé de France. « Pour y parve- » nir, dit-il, il prit la cure de Saint-Sulpice, afin d'y » donner un modèle d'une bonne conduite de paroisse, » tant pour la personne du curé, que pour les prêtres » qui sont appliqués par lui à la desservir. Pour cet ef- » fet, il y établit une grande communauté de prêtres, et, » par ce moyen, il y a produit de très-grands fruits, » tels que chacun sait, avec l'admiration et l'applaudisse- » ment de tout Paris (3). » Ce moyen contribua, en effet, au renouvellement des mœurs, partout où il fut adopté. Ce n'est pas qu'il n'y eût déjà dans Paris de semblables communautés (4); mais l'esprit apostolique, dont on faisait profession dans celle de M. Olier, porta les autres à imiter son exemple, à adopter ses réglements, et fut

(1) *Sentences chrétiennes et ecclésiastiques de M. Adrien Bourdoise. Des fonctions ecclésiastiques*, n, 1. in-4°, p. xiij.

(2) *Remarques historiques*, t. III, p. 606. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 462.

(3) *Vie de S. Vincent de Paul, par Abelly*, Ms. l. I, chap. XXXII.

(4) *L'idée d'un bon magistrat en la vie et la mort de M. de Cordes*, in-18, 1645, p. 77.

† Saint Charles Borromée, pour opérer plus sûrement la réforme de son diocèse, avait eu dessein de vivre en communauté avec ses chanoines; et n'ayant pu y réussir, il établit alors la Société des *Oblats*. *Vie de saint Charles*, par *Giussano*.

†† Ce fut le témoignage que rendirent à M. Olier après sa mort, les auteurs de la *Gazette de France*. « Il a fait les fonctions de la » cure de cette paroisse, avec un tel progrès, en dix ans, par les » peines et les travaux que son zèle lui faisait entreprendre, qu'on » les a vus suivis d'une réforme générale, par le bon exemple de la » communauté des prêtres qu'il y a établis (5). »

(5) *Gazette de France*, an. 1657, 7 *avril*, n. 42.

même l'occasion d'une sainte émulation pour la formation de plusieurs communautés paroissiales. « Les autres » grandes paroisses de Paris, écrivait en 1660 M. Godeau, évêque de Vence, ont suivi l'exemple de la communauté de Saint-Sulpice, et la plupart des prêtres » qu'on nomme habitués, y vivent ensemble avec beaucoup d'édification (1). »

(1) *Traités des Séminaires*, in-12, 1660, p. 12. *Voyez aussi la Vie de M. Crétey*, in-12, 1722, p. 6 et 26.

II.
M. Olier veut réunir en communauté tous les prêtres de sa paroisse. Sa conduite envers ceux qui s'opposent à ce dessein.

Ce fut donc par là que M. Olier voulut commencer la réforme de la sienne. Mais l'exécution d'un pareil dessein présentait bien des difficultés. La principale était de le faire goûter aux ecclésiastiques que M. de Fiesque avait laissés dans sa paroisse, et qui étaient trop déréglés pour y donner jamais les mains. Tout faisait même craindre que l'établissement de la communauté ne mît comme un mur de division entre l'ancien et le nouveau clergé de Saint-Sulpice; et que les ecclésiastiques venus de Vaugirard ne parussent aux autres des censeurs incommodes, et d'odieux réformateurs. Loin d'être arrêté par ces considérations, M. Olier mit sa confiance en Dieu, le conjura de disposer lui-même les cœurs à ce dessein, vaqua pour cela plus assidûment à la prière; et, enfin, se sentant pressé d'en faire la proposition à ces ecclésiastiques, il leur adressa un discours qu'il nous a conservé en partie dans ses écrits * (2). Ce discours produisit sur quelques-uns l'effet qu'il avait eu lieu de s'en promettre; mais les autres, parmi lesquels se trouvaient les plus anciens et les plus qualifiés, se refusèrent à pratiquer la vie commune; ils en vinrent même jusqu'à exiger, pour leurs honoraires, presque tout le casuel, en sorte que M. Olier, résolu de se démettre de son abbaye de Pébrac et de son prieuré de Bazainville, depuis qu'il avait accepté la cure, se vit comme dans l'impossibilité de fournir à l'entretien de la communauté des prêtres, s'il exécutait ce dessein. Il était prêt néanmoins à renoncer à ces bénéfices, lorsque ses directeurs l'en empêchèrent, en lui faisant considérer

* NOTE 1, p. 442.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. VI, pag. 296, *jusqu'à* 304.

le besoin qu'il avait de ce secours, pour introduire la réforme dans sa paroisse, et pour entretenir les ecclésiastiques qui devaient le seconder (1).

L'opposition qu'il eut à essuyer dans cette rencontre, loin de diminuer son affection pour ceux qui en étaient les auteurs, lui parut au contraire un motif de les recommander à DIEU avec plus d'instances. Nous lisons, dans ses Mémoires, qu'il offrait, pour leur amendement, les souffrances très-aiguës qu'une maladie lui faisait alors éprouver, et qu'il était même disposé à endurer encore pour eux toutes sortes de maux (2). Son grand esprit de foi lui faisait considérer comme ses meilleurs amis tous ceux qui lui offraient de nouvelles occasions de souffrir. Aussi, quelque mérite que pussent avoir les autres ecclésiastiques qu'il reçut dans son clergé, il voulut conserver aux anciens leur rang et leurs offices; et de peur que, sous quelque vain prétexte de mécontentement, ceux-ci n'allassent se fixer ailleurs, et ne s'y conduisissent plus mal encore, il augmenta le revenu de chacun d'eux. Enfin, il s'efforça constamment de les gagner par sa douceur et ses manières prévenantes, les honorant comme les anciens de son clergé, les invitant à sa table, les consultant sur la conduite de la paroisse, s'informant des besoins des moins aisés, et faisant en sorte qu'ils fussent tous honnêtement vêtus, logés, meublés et soignés dans leurs maladies (3).

III. Formation de cette communauté. Elle est composée bientôt de cinquante prêtres.

Se voyant donc, par le refus de ces ecclésiastiques, dans l'impuissance de suffire à une moisson si abondante avec le petit nombre d'ouvriers qu'il avait à sa disposition, il s'adressa à la très-sainte Vierge, son recours accoutumé (4). Il la pria de lui obtenir des prêtres remplis de désintéressement, qui, nullement occupés de leur fortune, regardassent cette communauté, non comme une voie pour s'avancer et parvenir à quelque dignité de l'Eglise, mais comme une école de science et de vertus sa-

(1) *Remarques historiques*, t. I, p. 179.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. III, p. 532.

(3) *Vie de M. Bourdoise*, *Ms.* in-4, p. 517.

(4) *Remarques historiques*, t. I, p. 31.

cerdotales, où chacun ne cherchât que la gloire de Dieu. Le Ciel l'exauça très-promptement (1), de la manière la plus sensible (2). La communauté, composée d'abord seulement des ecclésiastiques venus de Vaugirard, de sept ou huit autres, qui s'étaient joints à ceux-ci, et de quatre prêtres, appartenant à l'ancien clergé de Saint-Sulpice (3), compta bientôt cinquante membres, tous remplis de zèle et de ferveur. De ce nombre était M. Le Vachet, dont la vie apostolique a été donnée au public, et que saint Vincent de Paul avait engagé à grossir cette société naissante (4).

« Que la bonté de notre grand Maître est admirable, » disait M. Olier, en témoignant sa reconnaissance, de » daigner susciter, pour mon soulagement, des personnes » très-capables ! Elle a donné à la paroisse, pour le soin » des pauvres, un homme des plus zélés qu'on puisse trouver pour ce genre de ministère, M. l'abbé de Foix ; pour » la conduite des prêtres, M. du Ferrier, personnage » d'une haute piété et des plus entendus parmi ceux de » ma connaissance ; pour la décence de l'église et pour la » sacristie, un homme des plus zélés pour le culte extérieur (5), et qui a autant de piété et d'aptitude pour cela » que je pourrais le souhaiter, c'est M. de Bassancourt. » Les divers emplois que ces Messieurs remplissent sont » autant de ministères auxquels je devrais vaquer par » moi-même ; mais, ne pouvant le faire, à cause du grand » nombre d'occupations dont je suis chargé comme curé, » la providence de Dieu m'associe ces personnes pour » suppléer à mon impuissance (6). »

IV. Désintéressement apostolique des prêtres de la communauté.

Ayant ainsi réuni tous ceux qui désirèrent pratiquer la vie commune, M. Olier voulut qu'ils prissent le nom de prêtres de la communauté de Saint-Sulpice, au lieu de celui de prêtres habitués qu'ils avaient auparavant (7). Pour ôter aux libertins toute occasion de décrier la maison, et la rendre inaccessible à la calomnie, il défendit

(1) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, ch. xv, p. 65. — *Remarques hist.* t. I, p. 31.

(2) *Ibid.* t. I, p. 204, 205. — *Année Domin.* 12 sept. p. 422.

(3) *Vie de Mr Bourdoise, Ms.* in-folio, liv. IV, chap. IV. — *La même*, in-4°, p. 518, 519.

(4) *Vie de M. Le Vachet*, chap. XV, in-12, 1692, p. 61. — *Remarques historiques*, t. I, p. 211.

(5) *Calendrier histor.*, 1774, in-24, p. ciij, civ.

(6) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. III, p. 128.

(7) *Remarques historiques*, t. I, p. 35.



SAINT SULPICE LE DEBONNAIRE

Exhorte les Évêques [illegible] au détachement apostolique et à l'amour de la pauvreté

qu'on y laissât entrer les femmes, sous quelque prétexte et pour quelque raison que ce fût (1) : règle que saint Augustin avait établie dans la communauté de ses clercs à Hippone (2). Mais sachant que le moyen le plus assuré pour mériter l'estime des peuples, était de leur offrir l'exemple d'une vie volontairement pauvre et désintéressée, il régla que toutes les rétributions que les ecclésiastiques de sa communauté recevraient des Fidèles seraient mises en commun, et que chacun se contenterait du vêtement et de la nourriture † (3). Il défendit, en particulier, de rien exiger pour l'administration du saint Viatique; il ordonna de refuser absolument tout ce qu'on offrirait pour le sacrement de Pénitence (4), abus que la cupidité avait introduit dans plusieurs paroisses, à Paris et ailleurs (5); et afin de leur faciliter la pratique de ce détachement, il leur en donna constamment lui-même l'exemple (6). « Dans la » place que j'occupe, écrivait-il, je dois recevoir les of- » frandes d'une main, et les donner de l'autre; fournir aux » riches matière de donner à Notre-Seigneur, et donner à » Notre-Seigneur en entretenant ses membres (7); ne rien » m'approprier enfin de ce qui viendra de la cure, mais » en appliquer une partie aux pauvres, une partie à l'en- » tretien des prêtres, et l'autre à la communauté (8). » Dieu bénit cette assemblée de prêtres, et leur inspira l'amour et la pratique du désintéressement (9), qui fut le caractère particulier de la maison. Ils avaient tout en commun; on donnait abondamment à ceux qui étaient peu

(1) *Remarques histor.* t. I, p. 3?.
(2) *Vita sancti Aug. à Possidio.*
(3) *Réglements de la communauté de MM. les prêtres desservant la paroisse Saint-Sulpice*, in-8° 1782. — *Autre exemplaire Ms. plus complet que le précédent.* — *Vie de M. Olier, par le P. Giry*, part. 1re, chap. XIV, p. 64.
(4) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 186. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry, ibid.* p. 63, 64. — *Rem. hist.* t. III, p. 612. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 469, 470.
(5) *Abelly*, 2e *édit.* in 8°, 1667, liv. I, ch. X, p. 60.
(6) *An. Dom.* 12 sep. p. 422, 423. — *Rem. hist.* t. I, p. 33, 34.
(7) *Mémoires aut. M. Olier*, t. III, p. 74.
(8) *Ibid.* p. 92. — *Rem. hist.* t. I, p. 224.
(9) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 186.

† Pour leur rappeler sans cesse ce détachement, on fit exécuter quelques années après, par Jean-Baptiste de Champagne, un tableau où saint Sulpice le Débonnaire, patron de la paroisse, était représenté dans un concile d'évêques, montrant du doigt, à cette assemblée, dans un livre ouvert, les paroles de saint Paul à Timothée : *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti sumus.* Ce sujet fut gravé par Pitau, en 1667.

mais encore à tous ceux qui auraient quelque part à son autorité, comme au supérieur, au sacristain, au maître des cérémonies et au portier lui-même, dans les choses qui avaient été réglées (1).

(1) *Réglements de MM. les prêtres desservant la paroisse de S.-Sulpice, Ms.*

VII. Fidelité aux réglements de la communauté.

Il voulut aussi qu'on reçût des évêques dans la communauté, soit pour y faire des retraites, soit pour y demeurer quelque temps, lorsque les affaires de l'Eglise ou celles de leurs diocèses les amèneraient à Paris, pourvu toutefois qu'ils suivissent l'ordre et la règle de la maison (2). Personne n'en était dispensé. « L'exactitude à tous les » exercices était fort grande, dit M. du Ferrier, et on veil» lait soigneusement pour l'entretenir ; en sorte qu'on ne » manquait jamais, sans nécessité, d'assister à l'oraison » le matin, aux heures canoniales, et à tout le reste porté » dans les réglements * (3). » Ceux qui, durant ce temps, étaient appelés auprès des malades, ou ailleurs, avaient soin de suppléer à leurs exercices dès qu'ils en trouvaient la liberté : cette fidélité, comme les en assurait M. Olier, étant le moyen le plus sûr pour conserver l'esprit de recueillement et l'union avec Dieu, au milieu des occupations les plus multipliées et les plus dissipantes (4). Sans cesse il les rappelait à cette vie d'oraison. « Prenons garde, » Messieurs, leur disait-il souvent ; faute de retraite et de » récollection, tout se dissipera (5) ; » et il leur faisait remarquer que sans cela on ne ferait presque point de fruit dans la prédication, la confession, la conversation, et dans tous les emplois du saint ministère (6). Nous ne pouvons rapporter ici toutes les instructions qu'il leur donnait sur leurs principaux devoirs, comme l'union entre eux, la charité pour les pauvres, la douceur envers tous les paroissiens, l'amour pour les mépris, le zèle des âmes (7). Ces instructions feraient la matière d'un volume considérable (8). Bornons-nous à faire connaître le bel ordre qu'il établit dans sa paroisse et dans sa communauté.

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, pag. 111. — *Remarques historiques*, t. I, p. 282.

* NOTE 2, p. 444.

(3) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 186. — *Lettres de M. Tronson*, t. VII, *Lyon*, p. 185.

(4) *Lettres de M. Leschassier*, t. XIV, *Canada*, avril 1704.

(5) *Remarques historiques*, t. I, p. 33.

(6) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. III, p. 554.

(7) *Ibid.* pag. 290, 366, etc.

(8) *Remarques historiques*, t. III, p. 608. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 463, 465.

VIII.
M. Olier divise sa paroisse en huit quartiers, qu'il confie chacun à plusieurs de ses prêtres.

Regardant cette paroisse comme un champ que Dieu lui donnait à cultiver, il la partagea en huit quartiers (1), qu'il consacra chacun à la très-sainte Vierge, sous le titre de l'une de ses fêtes. Le premier, appelé du Luxembourg, sous le titre de l'immaculée Conception; le second, dit de Vaugirard, sous le titre de la Nativité; le quartier de la rue du Four, sous celui de la Présentation; le quartier de Bussy, sous le titre de l'Annonciation; celui de Grenelle, sous le titre de la Visitation; le sixième, dit de Sèvres, sous le titre de l'Enfantement de la sainte Vierge; le quartier de Saint-Benoît, sous le titre de la Purification; et enfin le quartier de Saint-Dominique, sous le titre de l'Assomption (2). Lorsqu'il eut ainsi partagé sa paroisse, il nomma, pour chacun des huit quartiers, un prêtre qui devait veiller spécialement sur les paroissiens renfermés dans cette circonscription; et, afin que ces huit prêtres pussent s'acquitter plus aisément de leur charge, il leur en associa d'autres, au nombre de dix ou douze, pour les aider dans le besoin. Il enjoignit aux prêtres des quartiers de prendre des informations sur les nécessités spirituelles et temporelles des habitants; et, pour cet effet, de dresser un état nominatif de toutes les personnes, au moins de tous les chefs de famille, et de le renouveler tous les trois mois. Il désigna encore, pour chaque rue en particulier, une personne de piété, chargée de faire connaître les désordres qui pourraient se trouver dans les ménages, ainsi que le nom et la demeure des personnes de mauvaise vie, qui auraient leur domicile dans cette rue. Le prêtre de quartier devait rechercher surtout les causes de la corruption des mœurs, pour y apporter un remède efficace; et enfin tenir un mémoire exact des pauvres, des ignorants, comme aussi de tous ceux qui vivaient dans l'éloignement des Sacrements, et dont la conduite scandaleuse pouvait être, pour plusieurs autres, une occasion de péché (3).

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 465.

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 171. — *Calendrier historique*, 1778, p. 192 et suiv.

(3) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 466.

IX. Le livre *De statu animarum*, tenu avec soin par M. Olier.

D'après l'état particulier de chaque quartier, il fit composer un état général de toute sa paroisse, afin de ressembler au bon pasteur, qui connaît toutes ses brebis, et les appelle chacune par son nom. « Il est indigne d'un » curé de ne pas savoir le nombre de ses communiants, » dit M. du Ferrier, chargé par M. Olier de la rédaction de ce livre, « puisqu'il n'y a point de berger qui ne sache » au juste combien il a de béliers, de brebis et d'agneaux » sous sa garde. Jacob le savait si bien, qu'il payait à » Laban chaque bête que le loup lui enlevait (1). » Cet état général n'est au reste que le livre *De statu animarum*, que Paul V, dans son Rituel, recommande à tous les curés (2), et dont saint Charles leur a tracé un formulaire, qui se trouve dans les *Actes de l'Eglise de Milan*. « On n'omettait rien, ajoute M. du Ferrier, pour convaincre les séminaristes de la nécessité de ce livre (3). »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 226.

(2) *Ritual. Rom. Form. scribendi, liber quartus.*

(3) *Mémoires*, *ibid.* pag. 238.

X. Visites des malades; distribution des emplois, récréations mises à profit pour l'instruction des prêtres.

Les prêtres des quartiers devaient visiter assidûment leurs malades, et proportionner le nombre de leurs visites à la grièveté de la maladie; en sorte que ceux qui approchaient de leur fin fussent visités tous les jours, et que ceux qui étaient en danger ne demeurassent jamais deux jours sans être vus de leur confesseur, pour recevoir de sa bouche quelque parole de salut. Outre ces prêtres, chargés des divers quartiers de la paroisse, M. Olier en désigna d'autres pour porter aux malades les sacrements d'Eucharistie et d'Extrême-Onction; d'autres pour les baptêmes et les mariages; quelques-uns pour faire les petites sépultures; plusieurs pour donner conseil aux paroissiens; d'autres pour recevoir leurs confessions à quelque heure du jour que ce fût (4). Les récréations, que tous ces ecclésiastiques prenaient en commun, étaient pour eux aussi instructives qu'édifiantes. Après le dîner, on proposait au supérieur les cas et les difficultés extraordinaires qui se présentaient dans la paroisse, soit pour la morale, soit pour la controverse avec les hérétiques, ou pour la con-

(4) *Remarques historiques*, t. III, p. 609; t. I, p. 216. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 465, 466.

duite des âmes. Quand le supérieur ne savait pas y répondre, il chargeait quelque docteur de la compagnie d'aller en Sorbonne en demander la solution, et le soir il en faisait le rapport après le souper. Chaque jour, il se présentait un grand nombre de questions, les plus difficiles qu'on pût imaginer; et il est certain, ajoute M. du Ferrier, que cette conversation se faisait avec un grand profit des assistants, et valait une grande étude (1).

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 189.

XI. Tous les prêtres de la communauté suivent les mêmes principes dans la conduite des âmes. *Instructions de saint Charles aux confesseurs.*

Un autre avantage précieux de ces conférences, c'est qu'elles tendaient à introduire, parmi les membres de la communauté, les mêmes maximes pour la conduite des âmes. Afin qu'ils n'eussent tous, en effet, qu'un même esprit, M. Olier arrêta, de concert avec eux, un certain nombre de principes généraux, qui devaient servir de base à leurs décisions, et auxquels tous promirent de se conformer. La cinquième les obligeait de refuser l'absolution à tous les pénitents qui étaient dans l'occasion prochaine du péché, jusqu'à ce qu'ils l'eussent quittée réellement, et la sixième de la différer pour huit ou quinze jours aux pécheurs d'habitude (2). Le relâchement d'un grand nombres de casuistes, et la facilité malheureuse de la plupart des confesseurs avaient rendu ce réglement nécessaire. Depuis longtemps, certaines opinions altéraient si étrangement la morale chrétienne, qu'elles semblaient n'avoir été inventées que pour l'accommoder aux plaisirs des hommes et à leurs passions; et cet abus provoqua, comme on sait, un autre abus non moins pernicieux, une sévérité excessive, uniquement propre à précipiter les âmes dans le désespoir. M. Olier désirant que ses ecclésiastiques s'éloignassent également de ces deux extrémités, voulut, d'après le vœu du Père de Condren, qu'ils suivissent pour règle les *Instructions de saint Charles Borromée aux confesseurs de son diocèse;* et afin de ramener tous les esprits aux sages principes de ce grand cardinal, il fit imprimer, pour la première fois en France, les *Actes de l'E-*

(2) Ms. in-4°. *Pour l'administration des Sacrements.*

glise de Milan. Ils parurent à Paris l'an 1643, en un volume in-folio (1), et furent dédiés aux docteurs de Sorbonne, auprès desquels il voulait d'abord les mettre en recommandation*. « Ces *Actes*, que nous fîmes imprimer » à Paris, dit M. du Ferrier, servirent de règle aux prêtres spécialement sur le refus et le délai de l'absolution, » comme nous voyons qu'on le pratique avec fruit ; faisant » quitter auparavant les occasions prochaines, et imposant » des pratiques de pénitence contre les péchés d'habitude (2). » Un avantage plus général, ce fut d'accréditer les *Instructions de saint Charles*, parmi les ecclésiastiques qui venaient se former au séminaire, et insensiblement dans tout le clergé de France, qui, en 1657, les fit imprimer à ses frais * (3).

(1) *Acta Ecclesiæ Mediolanensis. Parisiis, apud Joannem Jost.* 1643, in-fol.

* NOTE 3, p. 444.

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 189, 190.

* NOTE 4, p. 444.

(3) In-12, *chez Antoine Vitré.*

XII.
M. Olier s'efforce d'être le modèle de ses coopérateurs et de ses ouailles.
Il fait le vœu de servitude et celui de tendre toujours à la perfection.

Dès les commencements de cette communauté, M. Olier comprit que le moyen de l'attirer à une vie fervente et apostolique, était de se conduire lui-même si parfaitement qu'il pût servir de modèle à tous. Il se fit donc une loi de vivre en commun avec ses ecclésiastiques, de suivre les mêmes exercices, et d'être toujours à leur tête, comme l'un d'entre eux (4). « Notre-Seigneur m'a montré, écrivait-il, » qu'il ne fallait pas gouverner en commandant, mais en » donnant l'exemple surtout de la douceur et de l'humilité; » et que c'était le moyen pour faire profiter les âmes (5). » Il n'ignorait pas non plus qu'un véritable pasteur, et un digne chef de communauté, doit être toujours prêt à sacrifier ses biens, sa santé et sa vie pour ceux dont il a la conduite ; aussi voulut-il commencer l'exercice de sa nouvelle charge en faisant vœu de servitude à tous les chrétiens. Il s'obligeait, par ce vœu, à les considérer comme les maîtres de son temps, de ses biens et de sa personne, dont ils avaient tous droit d'user selon leurs besoins ; et quelque difficile que paraisse un tel engagement dans la pratique, il ne lui causa jamais la moindre inquiétude : preuve incontestable qu'il avait DIEU pour auteur. « Quand je fais

(4) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.*

(5) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. II, p. 467.

» profession d'être le serviteur des membres de Jésus-» Christ, écrivait-il, je m'engage à leur obéir avec dis-» crétion, et selon la volonté de Dieu. En vertu de ce » vœu, j'ai laissé mon bien non moins que ma volonté à » la disposition de mon Maître. Puisqu'il est vivant dans » tous ses membres, quand il me demandera pour ses be-» soins, il faut qu'aussitôt j'ouvre ma bourse, et lui dise : » Seigneur, prenez ce qui est à vous. Je sais pourtant qu'il » ne demande que des choses raisonnables; c'est pourquoi » lorsqu'on nous demande autrement, ce n'est plus le Maî-» tre qui demande, c'est le caprice de la chair : alors nous » ne sommes pas obligés de donner; au contraire, nous » devons conserver à Notre-Seigneur ce bien qu'il nous » a mis en main, uniquement pour le lui fournir dans la » nécessité, en la personne de ses membres (1). » Convaincu enfin que, en qualité de pasteur de sa paroisse et de chef de sa communauté, il ne pouvait donner des exemples d'une perfection trop sublime, M. Olier fit encore le vœu de pratiquer, le reste de ses jours, tout ce qu'il croirait être le plus parfait (2).

(1) *Mémoires aut. de M. Olier*, — *Vie manusc. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 82, 83.

(2) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 1 et suiv. — *Année Dominicaine*, 1re part. de septembre, p. 422. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, p. 62. — *Remarques historiq.*, t. I, p. 81.

XIII. Efficacité de l'exemple des supérieurs pour porter les inférieurs à l'accomplissement de leurs devoirs.

Dès qu'il eut prononcé ces deux vœux, il sembla entrer dans une voie nouvelle de renoncement et de sacrifice, et ses exemples excitèrent, parmi les prêtres de sa communauté, une sainte émulation de zèle et de ferveur. Jamais il n'usait à leur égard d'aucun terme de commandement, (pratique qui a persévéré jusqu'ici dans ses successeurs) et, néanmoins, il obtenait tout, même les sacrifices les plus généreux, par le seul ascendant de ses exemples. Fallait-il assister les malades, entendre les confessions, annoncer la parole de Dieu, il était toujours prêt à suppléer ses ecclésiastiques, à leur épargner le travail. Il voulut que tous ceux qui étaient venus avec lui de Vaugirard donnassent aux autres les mêmes exemples, surtout M. du Ferrier, qu'il avait nommé supérieur de la communauté. « Les corrections et les remontrances blessent quelque-

» fois, dit celui-ci ; l'exemple, au contraire, n'offense jamais.
» Lorsqu'on venait demander, durant la nuit, un prêtre
» pour administrer les malades, le portier m'en avertis-
» sait d'abord ; et, comme il était instruit de ce qu'il devait
» demander à ceux qui se présentaient au presbytère,
» après qu'il m'avait dit la condition du malade et son état,
» je l'envoyais prier celui des prêtres que j'estimais plus
» propre à secourir le malade. Ce prêtre se trouvant quel-
» quefois incommodé, il s'excusait au portier, qui venait
» me le dire. Alors je m'en allais tout aussitôt moi-même
» chez le malade, ne voulant pas en prier un autre prêtre,
» qui eût peut-être trouvé mauvais que ce fût après le refus
» du premier. Lorsque, le lendemain, celui qui avait refusé
» savait que le supérieur de la maison était allé à son
» défaut, cela lui donnait une mortification extrêmement
» sensible. Il venait s'excuser et se plaindre ; et comme au
» contraire on lui faisait excuse sur ce qu'on n'avait pas
» su qu'il était indisposé, après que cela fut arrivé sept
» ou huit fois, une ferveur si grande se mit parmi eux, que
» d'abord ils couraient au secours des malades, et n'eus-
» sent souffert, pour quoi que ce fût, qu'un autre y fût
» allé à leur place. Je dirai encore ce qui arriva quelques
» mois après l'établissement de la communauté, lorsque
» M. Corbel fut envoyé à Pébrac, par M. Olier, pour
» essayer de réformer cette abbaye. Il avait demandé la
» charge d'éveiller le matin et de porter la lumière dans
» les chambres ; personne, après son départ, ne se présenta
» pour continuer : celui qui était supérieur en prit le soin,
» et allait allumer la chandelle placée à ce dessein près de
» la porte de chaque chambre, qu'il ouvrait après avoir
» heurté. Cela se fit pendant cinq ou six semaines, sans
» que personne y prît garde, ni sût qui l'éveillait. Enfin
» un jour, à la récréation, tous ayant avoué qu'ils ne sa-
» vaient qui c'était, ils conclurent que ce devait être le
» supérieur ; et l'ayant pressé de le leur apprendre, il s'al-

» luma un zèle incroyable parmi eux, chacun désirant » exercer cet emploi (1). »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 188.

XIV. Zèle ardent de M. Olier, pour la réforme de l'ordre sacerdotal.

Le dessein de M. Olier, en donnant tous ses soins à la formation de cette communauté, n'était pas seulement de procurer par là le renouvellement de sa paroisse : il avait surtout en vue de montrer à tous les pasteurs les moyens de réformer leurs troupeaux, en se réformant eux-mêmes. Le rétablissement de l'ordre sacerdotal était, en effet, le désir le plus ardent, et le vœu continuel de son cœur. Nous rapporterons ici quelque chose des beaux sentiments qu'il a laissés par écrit sur cette matière. « Seigneur, si » nous voyons maintenant refleurir les Ordres de vos » Saints, si nous voyons l'oraison régner parmi les Car» mes; le zèle du prochain parmi les Jacobins; chez les » Augustins, l'amour de DIEU; parmi les Bénédictins, la » retraite du siècle, et la mort entière au monde; enfin si » nous voyons réformer tous les Ordres, le vôtre, Sei» gneur, sera-t-il donc seul délaissé? Ne voulez-vous pas » relever votre maison tombée en ruine? Seigneur, vous en » êtes le chef, vous en êtes le fondateur : les autres Ordres » ont des hommes pour patrons, et ils sont tous renouve» lés; laisserez-vous à jamais périr le vôtre (2)?

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. III, p. 407.

» Seigneur JÉSUS, vrai pasteur de l'Eglise universelle, » apportez un prompt remède à ses besoins; suscitez quel» ques personnes qui renouvellent l'ordre divin des pas» teurs, avec autant d'amour et de zèle que saint Domi» nique a établi le sien dans votre Eglise. Embrasez du » feu de votre amour et de votre religion des hommes qui » le portent ensuite et le répandent par tout le monde; » si je n'étais si misérable, si superbe, si je n'étais le » cloaque de toute ordure et de toute infection, que je me » présenterais volontiers à vous, pour servir à tout ce qu'il » vous plairait dans votre Eglise; que je m'offrirais de bon » cœur, et m'abandonnerais comme je le fais dès à pré» sent, comme un vase perdu ! Je vous ai voué une entière

» servitude, c'est irrévocablement que je l'ai fait; je suis
» à vous sans partage : je me livre maintenant tout de nou-
» veau pour jamais, sans me réserver aucun droit de
» pouvoir révoquer le don je vous fais de moi-même.
» Vous disposerez de moi selon votre bon plaisir, comme
» un maître et un seigneur dispose d'un serviteur ou d'un
» esclave (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier.*

XV. Les curés de Paris adoptent les réglements de la communauté de Saint-Sulpice.

DIEU inspirait à M. Olier un zèle si ardent, parce qu'il le destinait à travailler lui-même à cette grande œuvre; et comme il voulait se servir de lui pour donner l'impulsion au clergé des autres paroisses de la capitale, il lui concilia d'abord, d'une manière assez étonnante, l'estime et même le respect de tous les curés. Il n'y avait que quinze jours que M. Olier était établi dans la paroisse, lorsque ceux-ci, dans une assemblée qu'ils tenaient le premier lundi de chaque mois, lui députèrent l'un d'entre eux pour lui donner mille témoignages de la confiance la plus particulière, et le prier de vouloir bien prendre place dans leurs réunions. « J'ai vu par là, ajoute M. Olier, la grande
» ouverture que la bonté de DIEU nous donne pour le ser-
» vir. Car messieurs les curés m'ont déjà prié de leur
» communiquer nos réglements, pour les établir en leurs
» paroisses. Ceci m'a confirmé dans la première vue qui
» me fut donnée dès qu'on me proposa la cure de Saint-
» Sulpice : je voyais que, par la bénédiction de DIEU, les
» paroisses de Paris se formeraient sur la nôtre, et qu'elle
» pourrait servir de modèle, non-seulement à la capitale,
» mais à toute la France. Que DIEU soit béni de nous
» donner ces grandes facilités, et qu'il nous fasse la
» grâce d'être fidèles à ses miséricordes sur nous ! J'ai vu
» dans le cœur de messieurs les curés une si grande sa-
» tisfaction, et une inclination si particulière, qu'on ne
» saurait rien y ajouter. Ils sont, par la grâce de DIEU, tous
» charmés de nos propositions, et j'espère que sa miséri-
» corde achèvera le reste. Pour moi, je me tiendrai tou-

» jours dans ma petitesse, j'ai connu clairement que » c'était là ce qui m'avait entièrement gagné leurs cœurs. » Mon Dieu, que votre Esprit est puissant, qu'il produit » de grands effets sur les âmes! car, en leur parlant, je » sentais d'une manière palpable que c'était votre Esprit » en moi qui leur parlait; et je me voyais, parmi ces grands » docteurs, comme un enfant dont vous vouliez vous servir » pour leur communiquer vos lumières (1).

(1) *Mémoires aut. de M. Olier.*

XVI. Estime singulière pour M. Olier que Dieu inspire à un grand nombre de personnes considérables dans l'Eglise et dans l'Etat.

M. Olier n'avait, en effet, que trente-quatre ans, et il était manifeste que Dieu ne disposait ainsi tous les esprits en sa faveur que pour lui donner plus de facilité de travailler à la sanctification du clergé, et à l'établissement des séminaires dans le royaume. On n'imaginerait pas jusqu'où l'on portait pour lui l'estime, le respect et la confiance. Il était lui-même surpris et confondu de voir que, malgré son âge peu avancé, des personnes du premier mérite, dont plusieurs étaient des plus considérables de l'Etat, ne laissaient pas de le consulter sur des affaires très-importantes: jusque là que, cette même année 1643, nombre d'évêques de l'assemblée générale vinrent à l'envi lui demander avis sur la manière d'établir et de composer leur séminaire, et que la Reine, après la mort de Louis XIII, résolut de n'élever aucun sujet à l'épiscopat, qui n'eût passé quelques années dans le séminaire de saint Vincent de Paul, ou dans celui de Saint-Sulpice (2). Mais ce qui devait contribuer surtout à établir la réputation de M. Olier, dans la direction de ces établissements, c'était la réforme du faubourg Saint-Germain, dont nous allons essayer de décrire l'histoire.

(2) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. III, p. 18, 19. 6.

RÉGLEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-SULPICE.

NOTE 2, p. 432. — Ces réglements ont été imprimés pour la première fois en 1782, à Paris, un vol. in-8°. Comme ils furent tirés à un très-petit nombre d'exemplaires, et seulement pour l'usage de la communauté, ils sont devenus aujourd'hui extrêmement rares. M. de la Chétardie et M. Leschassier en rassemblèrent les principaux articles, et y firent des *additions* ou *remarques*, que l'on trouve imprimées avec le texte même des *réglements*, mais qui en sont distinguées par des crochets. Plus tard, on ajouta à cette compilation quelques articles omis, ou d'autres introduits pour diverses circonstances. Ceux-ci sont distingués à la
(1) P. 289, 290. table (1) les uns par deux étoiles, les autres par une. Les chapitres de l'*Établissement de la communauté et de l'esprit qui lui est propre* ont été composés par M. Leschassier et M. de la Chétardie.

DÉDICACE DES ACTES DE L'ÉGLISE DE MILAN AUX DOCTEURS DE SORBONNE.

NOTE 3, p. 436. — On lit, dans la dédicace des *Actes de l'Église de Milan*, que M. Olier fit imprimer et qu'il mit sous le patronage des docteurs de Sorbonne : « Vestrum in sinum se » recipit sanctus Carolus Borromæus, Patres Sorbonici, et ea » facta... vobis non probanda solùm, sed etiam quod sperat, » tuenda ac vindicanda proponit. Ubinam securior esset qui per » se positus extra ictum omnem, hostes etiam nunc in terris eos- » dem habet, quos laboriosâ dum viveret, ac felici dimicatione » contrivit ? Neque enim ubique terrarum, vel omne ad tempus » exstinxit scelus et ignorantiam... Sorbonam igitur ingreditur » æternam domum, firmitate doctrinæ, agendique constantiâ » semper eamdem... Hâc fautrice et vindice, nonne adhuc in » sæculi corruptelam pugnabit vir sanctissimus ? Nonne sacerdo- » tes decusque populi imbuet scientiâ adversùs errorum tene- » bras ? »

MOTIFS DE LA PUBLICATION DES ACTES DE L'ÉGLISE DE MILAN.

NOTE 4, p. 436. — L'Oratoire et le séminaire de Saint-Sulpice, deux sociétés appelées à travailler au renouvellement du clergé de France, s'efforcèrent l'une et l'autre d'en procurer la réforme en faisant revivre la mémoire et les institutions de saint Charles Borromée. Le premier ouvrage, imprimé par les prêtres de l'O-

ratoire, fut la *Vie* de ce grand cardinal qu'ils traduisirent en français ; et le premier ouvrage donné au public par les prêtres de Saint-Sulpice, fut le recueil précieux des *Actes de l'Eglise de Milan*. En publiant cet ouvrage, M. Olier n'avait pas seulement pour but de propager les principes de saint Charles sur la pénitence, mais sachant, ainsi qu'il s'exprime lui-même, « que ce » grand archevêque avait été comme borné au clergé, par où » DIEU voulait commencer à renouveler l'Eglise : *Tempus est ut* » *judicium et pietas incipiat à domo Dei* (1) ; » il voulut encore mettre sous les yeux des pasteurs, surtout des curés, les moyens tracés par ce grand cardinal pour réformer les paroisses, en déraciner les abus, y remettre en vigueur la discipline, rétablir la décence du culte de DIEU, appliquer enfin tous ces réglements salutaires qui produisirent l'entier renouvellement de la paroisse de Saint-Sulpice.

(1) *Panégyrique de M. de Sales, Ms. aut. de M. Olier.*

Aussi ce fut probablement lui qui donna saint Charles Borromée pour patron aux prêtres de sa paroisse, et il eut la consolation de former des disciples qui firent revivre quelque chose de son esprit (2). Il ne paraît pas néanmoins qu'il l'ait considéré comme le modèle de la vie commune des pasteurs des âmes. Il leur proposait plus volontiers saint Martin : « Le premier, disait-il, a fait » paraître une vertu miraculeuse et divine, mais inaccessible » au commun, par son austérité et sa rigueur. Saint Martin se » sert des biens présents et en prend selon sa nécessité, quoique » pourtant en abstinence telle que sa condition le permet (3). » Enfin M. Olier proposa encore à ses prêtres, pour modèles de la douceur et de la paix évangéliques, outre saint Martin si doux et si patient, saint Sulpice, surnommé avec raison *le Débonnaire*, et le bienheureux évêque de Genève dont il était l'enfant spirituel (4).

(2) *Détails de M. Bourbon sur le voyage de M. de Bretonvilliers à Milan, Ms.*

(3) *Conférence sur saint Charles et saint Martin, Ms. aut. de M. Olier.*

(4) *Remarques hist.*, t. I, p. 32.

LIVRE DEUXIÈME.

TABLEAU DU FAUBOURG SAINT-GERMAIN. M. OLIER EN ENTREPREND LA RÉFORME.

I. Etat du Faubourg S.-Germain.

Il ne s'agissait plus, lorsque M. Olier se vit établi dans la cure de Saint-Sulpice, de porter la doctrine du salut de province en province, ou d'une ville à une autre; mais de créer, comme tout de nouveau, la paroisse alors la plus dépravée de Paris, et qui seule offrait autant de travail qu'une province entière. Jamais pasteur ne vit peut-être autour de soi plus de scandales à arracher, ni plus de vices à combattre. Le faubourg Saint-Germain, qui comprenait la plus grande partie de la paroisse de Saint-Sulpice, était alors le rendez-vous de tous ceux qui voulaient vivre dans le désordre : impies, libertins, athées, tout ce qu'il y avait de plus corrompu s'y trouvait réuni, comme si c'eût été un lieu destiné à servir de théâtre aux plus grands excès (1). Mais, de peur qu'on ne prenne ce tableau pour une description imaginaire, il est nécessaire d'entrer ici dans quelques détails.

(1) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, chap. XIV.

Le XVIIe siècle, si fécond en grands hommes et en institutions utiles de tous les genres, n'avait pas été au commencement ce qu'il parut être vers sa fin; et c'est s'en former une très-fausse idée que d'en confondre, comme on fait trop souvent, la première moitié avec la seconde. Sans en considérer ici les diverses époques, bornons-nous à l'état moral et religieux de la ville de Paris, ou plutôt de la paroisse de Saint-Sulpice, lorsque M. Olier en prit possession.

II. Le faubourg Saint-Germain était le refuge des Protestants et des athées.

C'est un fait avéré, qu'il n'y avait point de quartier dans la capitale où il y eût autant d'hérétiques, d'athées

et de libertins (1). Cette paroisse fut la première en France où les Huguenots commencèrent à établir une église ; et, depuis ce moment, elle devint un lieu de refuge pour les ministres, jusqu'alors sans asile, et quelquefois sans ressources (2) ; et, pour le parti, un lieu de ralliement, où il était permis de tout oser. Ce fut, en effet, sur cette paroisse, qu'on vit jusqu'à quatre mille personnes, la plupart illustres, entre autres Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et Jeanne d'Albret sa femme, se rendre en plein jour, et comme en procession, au Pré-aux-Clercs, et y chanter les Psaumes de Marot. La publicité des prêches y excita quelquefois des rixes, dans lesquelles les Protestants, la plupart gentilshommes ou puissants, eurent facilement l'avantage (3). Ceux qui venaient de Genève ou d'Allemagne à Paris, y trouvaient un asile assuré. Enfin les Huguenots y avaient un cimetière particulier ; ils y étaient en si grand nombre, et y vivaient avec tant de liberté, que le faubourg Saint-Germain était communément appelé *la petite Genève* (4).

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier.*

(2) *Tableau de Paris, par S. Victor*, t, III, 1re part. p. 22.

(3) *Ibid.* pag. 28, 71. — *Histoire de Paris, par Félibien*, t. II, an. 1559, p. 1067.

(4) *Ibid.* pag. 1069.

L'esprit de prosélytisme dont ces hérétiques faisaient alors profession, leurs discours, et les écrits qu'ils répandaient, affaiblirent considérablement la foi dans un grand nombre de catholiques, leur inspirèrent de la haine pour les ecclésiastiques, du mépris pour tous les religieux, et en précipitèrent même plusieurs dans le gouffre affreux de l'athéisme. Ces athées affectaient en France le nom de *Politiques* (5) †, comme les impies du siècle dernier se cachaient sous celui de *Philosophes ;* et ce qu'il y a de bien

(5) *Mersenne, Quæstiones in Genesim*, 1623. *Epist. dedic. etc.* p. 1831, 1832.

† Sous les derniers Valois, il s'était formé, entre les catholiques et les Huguenots, un tiers-parti sous le nom de *Politique* (6). Ce parti, qui n'avait point, comme les deux autres, la religion pour prétexte, mais la réformation des abus, fit ensuite cause commune avec les Calvinistes contre les Catholiques ou les Ligueurs, et donna naissance à une multitude d'athées (7).

(6) *St-Victor*, t. III. 2e part. p 58.

(7) *Ibid.* p. 74, n. 1, p. 216, 237, 238, 278, 426. — *Félibien*, t. II, p. 1121, 1147, 1175, 1179.

surprenant, c'est la parfaite identité de langage des uns et des autres : en sorte que nos impies modernes semblent n'avoir été que les simples échos de ces athées ou *politiques* dont nous parlons. Ils ne reconnaissaient, en effet, d'autre DIEU que la raison, et regardaient toute religion comme une invention destinée à contenir le peuple dans le devoir. Ils niaient l'immortalité de l'âme, l'existence de l'enfer et des démons, le bonheur des Saints, et les récompenses éternelles. Enfin, considérant avec une cupidité jalouse les richesses employées aux ornements des autels et à la décoration des églises, ils s'affligeaient de ne les avoir pas en leur main pour servir d'aliment à leur luxe et à leur vanité * (1). Mais nulle part, dans Paris, cette exécrable secte n'était aussi répandue que dans la paroisse de Saint-Sulpice. « Elle était, dit Abelly, la sen» tine non-seulement de Paris, mais presque de toute la » France, et servait de retraite à tous les libertins, athées, » et autres personnes qui vivaient dans l'impiété et le » désordre (2). »

* NOTE 1, p. 481.

(1) *Mersenne, Epist. dedic.* et p. 1832.

(2) *Abelly*, liv. II, ch. III, sect. IV.

III.

La magie et le libertinage règnent dans le faubourg Saint-Germain.

Comme il n'y a pas ordinairement de peuple plus superstitieux qu'un peuple devenu impie, il n'y avait point aussi de paroisse à Paris où la magie et la superstition fussent plus accréditées. « La dépravation y était si horrible, » que, selon le témoignage d'une personne qui vit encore, » écrivait en 1687 le Père Giry (3), on vendait impuné» ment, à une des portes de Saint-Sulpice, des caractères » de magie, et d'autres inventions superstitieuses et dia» boliques (4). » L'historien de M. Bourdoise atteste que, en 1642, on y étalait encore publiquement des livres de sortiléges (5) ; et un autre nous apprend que c'était à une des portes voisines de la chapelle de la sainte Vierge, que ce trafic impie avait lieu (6). Ces détails, et d'autres que nous omettons ici †, expliquent comment le Père de

(3) *Probablement le curé de Saint-Landry, M. Baillot. Vie Ms. par M. Leschassier*, p. 16, 9.

(4) Partie I, chap. XIV.

(5) *Ms* in-fol. liv. IV, ch. IV.

(6) *Vie Ms. par M. Leschassier*, p. 16, 9.

† Peu de temps après que M. Olier eut été mis en possession de

Condren crut devoir étudier l'astrologie, afin d'en désabuser plus aisément les esprits (1); et pourquoi le cardinal de Richelieu lui ordonna de composer, contre cet art insensé et détestable, le discours que nous avons encore et qui fut donné au public (2).

(1) *Vie du Père de Condren, par le Père Amelote.* liv. I, chap. X.

(2) *Discours et lettres du Père de Condren*, 1648, p. 189.

Mais les athées et les personnes abandonnées à la pratique de ces superstitions révoltantes, étaient en bien petit nombre, comparés aux libertins. La dépravation des mœurs s'était, en effet, beaucoup accrue dans Paris, à l'occasion des guerres civiles, et des scandales de la cour, sous les règnes précédents (3). L'imperfection de la police donnait lieu à une multitude de désordres, jusque là que des bandes de voleurs désolèrent cette ville, sans que les magistrats eussent en main des moyens suffisants pour prévenir ou pour arrêter ce fléau. Ces malfaiteurs étaient en si grand nombre, qu'ils repoussèrent plusieurs fois et avec perte les archers du guet, et qu'il fallut ordonner aux bourgeois d'avoir des armes dans leurs maisons, pour être prêts à donner main-forte aux officiers de la justice (4). Ils se réfugiaient la plupart dans le faubourg Saint-Germain; et ce qui les y attirait de préférence, c'était l'assurance de l'impunité. Depuis un temps immémorial, ce faubourg formait une ville à part, et était soumis, non aux magistrats de Paris, mais à la justice de l'abbé; et

(3) *Saint-Victor*, t. III. 1re part. p. 431.

(4) *Ibid.* t. III, 2e part. p. 106. — *Félibien*, t. II, p. 1365.

la cure de Saint-Sulpice, le Bailli du faubourg étant un jour à la recherche de trois gentilshommes accusés de magie, et ayant pris par hasard une maison pour une autre dans la rue qu'on lui avait désignée, y trouva un autel dédié au démon, avec ces mots : *Gratias tibi, Lucifer; gratias tibi, Beelzebut; gratias tibi, Azareel.* Il y avait sur cet autel des chandelles noires, et sur les gradins quelques ornements analogues à ce culte infernal, avec un livre rempli de prières et d'invocations diaboliques. Le Bailli saisit le livre, mais on ne donna point de suite à cette affaire, à cause du grand nombre de ceux qui y auraient été compromis (5).

(5) *Journaux de Des Lions*, p. 606.

cette justice était trop mal administrée et trop peu redoutable pour arrêter tant de désordres. La foire de Saint-Germain, qui durait environ deux mois, contribuait aussi beaucoup à les augmenter. Comme cette foire était franche, et qu'il était permis à toutes sortes de personnes d'y étaler et d'y vendre des marchandises, il y avait, durant ce temps, un concours extraordinaire, et beaucoup de scandales, principalement le soir, où l'affluence était toujours plus grande (1). La réunion de tant de personnes dans un faubourg si étendu, avait rendu jusqu'alors comme impossible la recherche de ceux qui y entretenaient la corruption. « La difficulté d'y apporter remède, dit Abelly, laquelle passait, dans l'esprit de plusieurs, pour une » impossibilité morale, leur donnait occasion de se licencier » en toutes sortes de débauches et de vices, avec une en» tière impunité (2). » Enfin la fureur des duels y était portée à un tel excès, que, même sous le ministère pastoral de M. Olier, dix-sept personnes y périrent en une semaine (3).

(1) *Description de Paris, par Germain Brice*, in-12, t. III, 6e *édition*, p. 104.

(2) Liv. II, ch. III, sect. IV.

(3) *Vie Ms. de M. Olier, par le Père Giry*, part. I, chap. XV.

IV.
État scandaleux du clergé de la paroisse Saint-Sulpice.

Pour achever le tableau, il est nécessaire de représenter l'état du clergé qui desservait cette paroisse avant que M. Olier en prît possession. Quoique la population fût immense, l'église paroissiale, qui était fort petite, et semblable à une église de village, paraissait encore trop grande, tant elle était peu fréquentée. Elle était malpropre, le pavé inégal, le maître-autel sans décence. Il n'y avait ni ornements tant soit peu convenables, ni même de sacristie. On ne gardait ni règle, ni ordre pour la célébration de la sainte Messe : les prêtres s'habillaient dans les chapelles mêmes où ils devaient célébrer, et il y avait, à l'entrée de chacune, une cloche suspendue qu'on sonnait avant de cemmencer, pour en avertir les Fidèles. Les confréries accablaient le clergé d'offices particuliers, en sorte que souvent, pour les acquitter, il négligeait le service ordinaire de la paroisse. Les officiers de l'église,

tels que l'organiste, les sonneurs, n'observaient plus aucun ordre dans l'exercice de leurs charges. Le cimetière, contigu à l'église, et qui n'était point clos, servait de rendez-vous aux ivrognes; ce qui fait dire à M. de Bassancourt : « Ce lieu a été pis, jusqu'ici, que les marchés publics et les lieux de passe-temps. » Il y avait même un cabaret dans les charniers de l'église, où ceux qui avaient communié ne faisaient pas difficulté d'entrer avant de retourner dans leurs maisons. Enfin, les prêtres de la paroisse, au lieu de s'opposer au torrent du mal, le rendaient plus désastreux encore par leurs exemples (1). Pour tout dire en un mot, au sortir de l'autel, ils allaient souvent passer le reste de la journée dans le cabaret des charniers, et y vivaient dans la crapule et la débauche ; ce sont les termes de l'historien de M. Bourdoise (2). Aussi M. Olier nous apprend-il dans ses Mémoires, que, d'après le dire commun, cette paroisse était la plus dépravée, non pas seulement de Paris, mais du monde entier (3); et écrivant sur ce sujet à un évêque, il lui disait : *Vous nommer le faubourg Saint-Germain, c'est vous dire tout d'un coup tous les monstres des vices à dévorer à la fois* * (4). Il avoue même que la vue de tant de scandales l'aurait jeté dans l'abattement, si la bonté divine n'eût elle-même relevé son courage. « Cette divine bonté, dit-il, m'a délivré de la » peine que j'éprouvais hier, en me trouvant environné, » dans ce faubourg, de mille crimes auxquels je ne saurais apporter de remède; j'ai vu que je devais imiter » Notre-Seigneur conversant dans le monde : il se contentait de prêcher et d'exhorter les peuples par lui-même, et d'instruire ses disciples, qui devaient ensuite instruire le monde et le retirer du péché. Mon » divin Maître daigne aplanir pour moi les obstacles, et » me fait espérer que j'aurai créance pour lui sur les » esprits des grands (5). »

(1) *Vie de M. Olier, par le Père Giry.*

(2) *Ms.* in-folio et in-4°.

(3) *Mém. aut. de M. Olier*, t. II, p. 486.

* NOTE 2, p. 482.

(4) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 40.

(5) *Mém. aut. de M. Olier.*

V.
M. Olier établit des catéchismes pour les enfants de sa paroisse.

L'ignorance des choses du salut où vivaient la plupart des enfants, parut être, au serviteur de Dieu, celui des maux de sa paroisse qu'il fallait guérir le premier. Depuis longtemps le ministère de l'instruction y était si négligé, que même les pères et les mères, la plupart aussi peu instruits que leurs enfants, ignoraient jusqu'aux premiers éléments de la doctrine chrétienne; on eût dit qu'ils n'avaient jamais entendu parler du symbole de la foi. Il fallait donc annoncer et expliquer tout de nouveau l'Evangile aux petits et aux grands; et, pour réussir dans une entreprise si difficile, M. Olier établit divers catéchismes (1). Lui-même voulut exercer ce ministère dans son église paroissiale, à l'égard des plus jeunes enfants, et il s'en acquittait, disent les Mémoires du temps, *avec un amour et une humilité admirables* (2). Mais, de peur que la distance où plusieurs étaient de l'église ne les privât de cette instruction, il établit, dans l'étendue du faubourg, douze autres catéchismes, qu'il distribua suivant la population des quartiers, et dont il donna la conduite aux ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice. Pour chaque catéchisme il nomma deux séminaristes, dont l'un connu sous le nom de *clerc*, et qui était surbordonné à l'autre, allait dans les rues en surplis, la clochette à la main * (3), afin d'appeler les enfants à l'instruction, et entrait même dans les maisons pour engager plus sûrement les parents à les y conduire (4). Enfin d'autres ecclésiastiques se répandaient dans toutes les écoles, afin que personne ne restât sans instruction (5). « Je commence, écrivait » M. Olier, à comprendre le dessein de Dieu, qui va ré» former cette église : il veut que d'abord on secoure la » jeunesse, en lui donnant les principes chrétiens, et en » lui inculquant les maximes fondamentales du salut, par » le moyen des jeunes clercs du séminaire, qui iront porter » cette instruction dans le faubourg (6). » Sa confiance ne fut pas vaine, et chacun vit avec étonnement les fruits

(1) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, chap. XV.

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 149.

* NOTE 3, p. 482.

(3) *Remarques historiques*, t. I, p. 36. — *L'Année Dominicaine.*

(4) *Remarques*, t. III, p. 615, 616. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 473.

(5) *Remarques*, t. I, p. 471.

(6) *Mém. aut. de M. Olier.* — *Remarques historiques*, t. III, p. 634. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 492.

que les catéchismes produisirent partout, non-seulement dans les enfants, pour qui on les faisait principalement, mais encore dans les personnes plus avancées en âge, qui y venaient en grand nombre. Comme on n'était point accoutumé à voir les ecclésiastiques se répandre ainsi, parcourir les rues, et visiter les maisons pour appeler les enfants à l'instruction chrétienne, ce spectacle tout nouveau attirait au catéchisme grand nombre de parents. Rien n'était plus édifiant que la charité et le zèle de tous ces catéchistes, la plupart distingués par leur naissance; rien aussi ne consolait tant le zélé pasteur, que le changement qu'opéra bientôt cette dispensation si bien ordonnée du pain de la parole, à laquelle quatre mille enfants participaient à la fois (1). Outre ces catéchismes, il en établit de particuliers pour disposer plus prochainement les enfants à leur première communion, et qui sont connus sous le nom de *Catéchismes de semaine*. Il en institua encore un autre, destiné à les préparer au sacrement de Confirmation, et régla, contre la pratique commune, que les catéchistes leur feraient subir à tous un examen, avant de les admettre à la réception de ce sacrement (2).

(1) *Remarq. historiques*, t. III, p. 616.

(2) *Ibid.* pag. 616, 617. — *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 475.

VI.
Il assigne des confesseurs pour les enfants. Il les confesse lui-même.

Il désigna des prêtres pour recevoir leurs confessions générales; et, se croyant redevable à toutes ses ouailles, il ne refusait pas, malgré ses nombreuses occupations, de confesser lui-même les enfants qui voulaient s'adresser à lui. M. Olier les accueillait avec une bonté et une tendresse de mère et de nourrice; et, convaincu que ces jeunes cœurs, semblables à une cire molle, reçoivent avec une égale facilité toutes sortes d'impressions, il s'efforçait d'y graver les premiers traits de l'homme nouveau, dont il leur offrait le modèle dans l'ENFANT-JÉSUS, soumis et obéissant à ses parents, et croissant chaque jour en grâce et en sagesse. Une personne, qui, par un effet de sa vénération pour M. Olier, se crut obligée, après la mort de l'homme de DIEU, de mettre par écrit ce qui l'avait le plus touchée dans sa

conduite, insiste particulièrement sur ce point. Elle rappelle avec admiration l'humilité et la charité qu'il faisait paraître en accueillant et même en prévenant les petits enfants qui venaient s'adresser à lui. « Quand je me rappelle » ces souvenirs si touchants, ajoute-t-elle, je ne puis » m'empêcher d'en être encore toute émue et attendrie* (1). »

* NOTE 4, p. 482.

(1) *Attestations autographes*, p. 160, 161.

VII. Catéchismes pour les laquais, les mendiants et les vieillards.

M. Olier s'efforça aussi de subvenir à l'indigence spirituelle des domestiques et des pauvres. Outre les secours qui leur étaient communs avec les autres paroissiens, et qu'ils trouvaient dans les fréquentes exhortations qui se faisaient à l'église, il établit pour eux des instructions et des catéchismes particuliers. Trois fois chaque semaine, durant le Carême, il faisait rassembler les pages et les laquais, extrêmement nombreux dans la paroisse de Saint-Sulpice. Non content de faire annoncer ce catéchisme dans toutes les chaires du faubourg, par chaque prédicateur de Carême, il remettait, aux prêtres des quartiers, des billets d'invitation, que ceux-ci devaient distribuer et remettre eux-mêmes aux maîtres, en les suppliant de veiller à ce que leurs domestiques se rendissent assidus à ces instructions. Trois autres jours, chaque semaine, il réunissait les mendiants, pour leur apprendre les mystères de la foi, la manière de sanctifier leur condition, et les moyens de recevoir avec fruit les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Chaque exercice, pour les mendiants, était suivi d'une distribution générale d'aumônes, proportionnées au mérite des réponses qu'ils avaient données aux interrogations. C'était ordinairement trois ou quatre cents pauvres à instruire et à soulager, et quelquefois ils excédaient ce nombre. L'expérience avait appris à M. Olier que, parmi les Fidèles arrivés à un grand âge, plusieurs avaient besoin d'être instruits, comme de nouveau, des vérités du salut, qu'on leur avait enseignées dans leur enfance. Il établit, dans cette intention, pour les vieillards, un catéchisme qui

se faisait le vendredi de chaque semaine; et pour les engager plus efficacement à en profiter, il leur faisait distribuer des secours, qui se mesuraient aussi sur la manière dont ils satisfaisaient tour à tour aux demandes qui leur étaient faites.

VIII. Autre catéchisme. Distributions de feuilles imprimées accompagnées d'estampes.

Outre ces différents catéchismes, il en établit un autre dans l'église, pour toutes sortes de personnes; mais, de peur que la honte n'en éloignât les plus âgées, qui avaient cependant besoin d'être instruites, il crut à propos de le faire dans un langage plus relevé, sans rien dire, toutefois, qui ne fût à la portée des esprits les plus simples (1). Enfin il envoyait de temps en temps plusieurs ecclésiastiques dans les familles, où il savait qu'on vivait dans l'ignorance des vérités du salut, sans oser venir aux instructions publiques. Il y faisait distribuer des feuilles imprimées, ornées de pieuses vignettes, et où étaient exposés les mystères de la religion, les principaux actes du chrétien, les prières du matin et du soir, l'offrande que tout Fidèle doit faire à Dieu des actions de la journée, la manière de sanctifier les plus communes, comme le travail, le boire, le manger (2). « Il faut faire imprimer les actes à » côté d'une image qui leur en facilitera l'intelligence, » écrivait-il; les sentiments intérieurs qu'ils témoigne- » ront à Dieu en lisant ces feuilles, leur deviendront » plus aisés et plus faciles par la vue de quelque objet » extérieur qui les soulagera (3). » Il recommandait aux pères et aux mères d'attacher ces feuilles dans un endroit apparent de leur maison, et d'en faire usage tous les jours pour eux et pour leurs familles (4). Enfin il établit, surtout en faveur des gens de travail, une prédication familière, qui avait lieu dès le grand matin (5), et, pour la fin du jour, une lecture glosée : usage qui fut bientôt adopté dans toutes les paroisses de la capitale (6).

(1) *Remarq. historiques*, t. III, *ibid.* — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 475, 476.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. IV, p. 319.

(3) *Copie des Mémoires de M. Olier*, t. I, p. 222. — *Remarq. historiques*, t. III, p. 634, 635.

(4) *Ibid.* pag. 618. — *Vie par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 476, 493.

(5) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 286.

(6) *Vie de M. Bourdoise. Ms.* in-4°. — Voyez aussi : *Calendrier histor.* 1774, p. XXIII, XXIV.

IX.
Il réunit les maîtres et maîtresses d'école et les sages-femmes pour les instruire de leurs devoirs.

Dès son entrée dans le ministère pastoral, il s'occupa aussi, d'une manière spéciale, des maîtres et des maîtresses d'école, et les assembla plusieurs fois pour les instruire de ce qu'ils devaient enseigner eux-mêmes aux enfants (1). En vertu du droit que lui donnaient les lois du royaume, il réunit également les sages-femmes, pour s'assurer si elles connaissaient suffisamment les rites et la forme du baptême. Entre autres instructions qu'il leur donna sur la manière de se conduire envers les personnes auprès desquelles elles seraient appelées, il leur recommanda de les exciter à invoquer le secours de Dieu, pour supporter leur mal avec résignation et patience, à produire des actes de contrition, à accepter leurs douleurs comme des châtiments infligés au péché, et à les endurer de bon cœur, comme étant plus agréables à la justice divine qui les a ordonnés, que ne seraient les jeûnes, les veilles, les disciplines, les haires, les cilices et les autres austérités volontaires. Enfin il leur donna des avis fort détaillés, et même des formules de prières, qu'elles devaient réciter avec les femmes qu'elles assistaient, ou en leur nom si celles-ci ne pouvaient les prononcer elles-mêmes. Il recommanda surtout qu'avant leur terme, on les avertît de s'approcher des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, pour ne s'exposer point au péril d'être surprises par la mort, sans s'être munies auparavant de ces secours ordonnés de Dieu à tous ceux qui sont en danger de perdre la vie (2).

X.
Entreprises audacieuses des Calvinistes et des Luthériens.

La conversion des Protestants fut aussi l'un des premiers objets de sa sollicitude (3). On a dit que les Calvinistes et les Luthériens d'Allemagne étaient en grand nombre dans le faubourg; et par leur crédit, leur esprit de prosélytisme, et leurs disputes, ils exposaient continuellement les catholiques à faire naufrage dans la foi. Les dispositions formelles de l'édit de Nantes défendaient aux Calvinistes de s'assembler à l'insu de la Cour, et ils n'a-

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. III, p. 259. — *Remarques historiques*, t. III, p. 717.

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. III, p. 255, 259. — *Remarq. historiques*, t. III, p. 713; t. I. p. 218. — *Copie des Mémoires de M. Olier*, t. I, p. 195.

(3) *Vie Ms. par M. Leschassier*, p. 17.

vaient cessé jusqu'alors de tenir des assemblées secrètes (1). Bien plus, les Luthériens, quoique non tolérés alors dans le royaume, ne laissaient pas de tenir aussi des assemblées dans la paroisse. On conçoit qu'un pasteur aussi zélé que l'était M. Olier, avait toute sorte de raisons pour invoquer contre eux les lois du royaume, qu'ils violaient impunément (2). Mais les sacriléges auxquels les Luthériens se portaient, au mépris de ce qu'il y a de plus saint dans l'Eglise catholique, l'autorisaient à prendre les moyens les plus efficaces pour les réprimer. Ces hérétiques, en effet, ne voulant pas aller faire la cène à Charenton avec les Calvinistes, qui ne croient pas à la réalité du corps adorable de JÉSUS-CHRIST dans l'Eucharistie, et n'ayant point de prêtres pour le consacrer, venaient secrètement communier à Saint-Sulpice, où l'étendue de la paroisse, et le nombre des habitants empêchaient de les reconnaître (3).

(1) *Saint-Victor*, t. III, 1re part. p. 430.

(2) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, chap. XV.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 238, 239.

Comme il fallait plus d'une sorte de remèdes à un mal si alarmant, le premier que M. Olier employa fut d'ordonner qu'on lui fît connaître toutes les maisons occupées par les sectaires. Ses ordres furent exécutés, sans apporter néanmoins aucun remède au mal : longtemps une troupe clandestine de Luthériens se déroba adroitement à ses recherches, changeant souvent le lieu de ses réunions. Ayant appris un jour qu'ils devaient s'assembler pour le prêche, dans une maison de la paroisse qu'on lui désigna, il sollicita d'abord la protection du duc d'Orléans, frère de Louis XIII, qui habitait le palais du Luxembourg; et pour mieux assurer le succès de la démarche qu'il se proposait de faire, il le supplia de lui donner deux gardes. Le prince les ayant accordés, M. Olier se fait accompagner encore du bailli du faubourg Saint-Germain, et se transporte lui-même au lieu de l'assemblée, où ayant trouvé le ministre en chaire avec trois ou quatre cents auditeurs de la secte, il mit le prédicant et tout l'auditoire en déroute. Ils tentèrent encore de continuer leurs conventicules dans

la paroisse, mais ils ne purent échapper à sa vigilance; il les fit observer de si près, qu'enfin ils se virent forcés de s'en éloigner pour toujours (1).

(1) *Rem. hist* t. III, p. 626, 627; t. I, p. 177. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 484, 485.

XI.

M. Olier établit des conférences pour convertir les hérétiques.

M. Olier préférait néanmoins à tous les autres remèdes la voie de la douceur et de la persuasion, afin de gagner à l'Église les enfants rebelles, autant par l'évidence de la vérité que par les temoignages d'une charité sincère (2). Pour les préparer à la grâce qu'il désirait si ardemment leur procurer, il établit des conférences publiques et particulières (3); et la bénédiction de Dieu surpassa toutes ses espérances, sans doute pour récompenser sa rare et profonde humilité. « Je voudrais vous supplier en » Notre-Seigneur, écrivait-il à saint Vincent de Paul, » de permettre à M. Lucas de venir ici aujourd'hui, à cause » d'un hérétique qui doit s'y trouver, et qui m'interroge » sur des points dont je ne suis pas bien instruit. J'espère » de vous cette grâce, pour l'amour de Notre-Seigneur. » Elle servira autant à l'édification du pauvre huguenot, » qu'à ma propre instruction, car je suis très-ignorant; » je desirerais, par votre moyen, me rendre moins indigne » et moins incapable de la charge que je porte. Dernière» ment, j'avais prié M. Lucas de vous représenter que j'au» rais grand besoin de converser avec lui pendant quinze » jours sur les matières de controverse : peu de person» nes les connaissent aussi bien que lui, au rapport du dé» funt Père de Condren. Il l'estimait beaucoup, et lui » avait donné des instructions qui me seraient très-utiles » à moi-même (4). »

(2) *Remarq. historiques*, t. I, p. 177.

(3) *Année Dominic.* — *Vie, par le Père Giry*, partie 1re, chap. XV.

(4) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 34.

XII.

M. Olier attire dans sa paroisse le Père Véron, célèbre controversiste.

Dieu exauça les vœux de M. Olier, en lui associant, dans l'exercice de son ministère, des controversistes d'un mérite et d'une habileté incontestables. Le premier fut le célèbre Père Véron, à qui l'âge n'avait rien ôté de son ardeur et de sa facilité à disputer contre les hérétiques. Il passait, avec raison, pour la terreur et le fléau des ministres de France, étant accoutumé à les confondre, autant

par la parfaite connaissance qu'il avait des matières, que par sa méthode *, et les réduisant à ne pouvoir prouver aucun article de leur doctrine par le seul secours de l'Écriture sainte, qu'ils assignaient cependant comme l'unique règle de foi. Pour lui donner un champ de mission plus fixe, on l'avait établi curé de Charenton, à la porte du plus fameux temple des Huguenots (1); et M. Olier obtint que, sans quitter sa paroisse, il vînt faire des conférences dans l'église de Saint-Sulpice, sur les matières du temps (2). Il s'y rendait chaque semaine, à des jours fixes. Il continua longtemps de la sorte (3); et comme sa méthode pouvait être d'un grand secours à tous les ecclésiastiques, et que d'ailleurs le Père Véron ne faisait pas difficulté de la communiquer (4), M. Olier le pria aussi d'en donner des leçons à ceux du séminaire de Saint-Sulpice (5). Mais, quoique excellente en elle-même, cette méthode n'atteignait pas le but que se proposait M. Olier (6). Le Père Véron était naturellement vif et ardent (7); la sagacité de son esprit, son humeur caustique et mordante, lui fournissaient les à-propos les plus piquants, et les reparties les plus humiliantes pour les ministres, en sorte qu'ils sortaient toujours de ces disputes plus irrités qu'auparavant; et plusieurs, par la crainte de perdre toute considération dans leur secte, refusaient d'entrer en lice avec lui, ou même prenaient la fuite en apprenant son approche. En effet, le Père Véron les ménageait si peu, qu'après les avoir réduits au silence par le moyen de sa méthode, il faisait dresser en présence des témoins des deux partis, et par des notaires publics, toujours présents à ces disputes, un procès-verbal bien circonstancié de la défaite des ministres; et, après l'avoir fait souscrire par tous les témoins catholiques et calvinistes, il en répandait des copies imprimées, et les faisait encore afficher partout dans les environs (8). Aussi M. du Ferrier rapporte-t-il : « qu'à Saint-Sulpice, le Père Véron

* NOTE 5, p. 483.

(1) *Supplément au traité des Édits, par Thomassin*, in-4° 1703, p. 558.

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 225. — *Matériaux de M. Leschassier*, p. 64.

(3) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 180.

(4) *Essai sur l'influence de la religion en France*, t. I, p. 193.

(5) *Remarq. historiques*, t. III, p. 626. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 484.

(6) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 181, 182.

(7) *Supplément au traité des Édits*, p. 556.

(8) *Controverses de Véron*, in-f°. *Appendice*, p. 330 et suiv.

» confondait admirablement les Huguenots, sans toutefois » les convertir (1). »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 180, 181.

XIII. Clément et Beaumais suscités de Dieu pour la conversion des hérétiques.

Pour toucher leurs cœurs, Dieu donna à M. Olier deux autres controversistes, hommes simples et sans lettres, mais remplis l'un et l'autre d'une science toute divine, et qui pouvaient se flatter, avec l'Apôtre, d'avoir reçu ce don de Dieu seul. En venant s'offrir pour ramener au bercail tant de brebis perdues, ils semblèrent justifier ce profond sentiment de confiance qui faisait dire à M. Olier, étant encore à Vaugirard : « Dieu fera plutôt » de nouvelles créatures, que de laisser manquer son » œuvre. » On eût dit, en effet, que pour les rendre capables de ce genre de ministère, Dieu les avait comme créés de nouveau. Le premier, Jean Clément, exerçait à Paris l'état de coutelier; l'autre, nommé Beaumais (2), celui de mercier. Sans étude et sans aucun usage de la dialectique, ces deux hommes ramenèrent eux seuls plus d'hérétiques à la vraie foi, que n'en convertirent ensemble tous les docteurs de Sorbonne de ce siècle. En suscitant ces hommes extraordinaires, Dieu voulut sans doute donner une grande et solide instruction au clergé, et lui faire toucher au doigt l'inutilité de la science, quand elle n'est pas rehaussée par les vertus. C'était la réflexion de M. Bourdoise. « Ce siècle est fort malade, » disait-il, mais le clergé ne l'est pas moins; la vanité, » l'impureté et l'impudence règnent partout... La plupart » des prêtres demeurent les bras croisés : et il faut que » Dieu suscite des laïques, des couteliers et des merciers, » pour faire l'ouvrage des prêtres fainéants (3). Être de » maison, être docte et être à Dieu, cela est assez rare » en nos jours; car d'où vient que Dieu se sert aujourd'hui de M. Beaumais, mercier, et de M. Clément, coutelier de profession, l'un et l'autre laïques, pour la conversion de tant d'hérétiques et de mauvais catholiques, » dans Paris, sinon parce qu'il ne trouve pas de bacheliers,

(2) *Et non pas* Beauvais, *comme on lit dans* l'Histoire de l'édit de Nantes.

(3) *Vie imprimée de M. Bourdoise*, in-4o, liv. V, p. 463.

» de licenciés et de docteurs, qui soient pleins de son Es- » prit, pour les y employer? Et c'est le plus grand » reproche, et l'affront le plus sensible que DIEU puisse » faire au clergé de ce siècle, qui a si peu d'humilité (1). » Vivent le coutelier et le mercier : *Non multi sapientes,* » *non multi potentes, non multi nobiles* (2). »

(1) *Vie Ms. de M. Bourdoise,* in-folio, p. 856.
(2) *Vie imprimée, ibid.* p. 463, 464.

XIV. Méthode de Clément plus fructueuse que celle de Véron.

M. du Ferrier, présent aux controverses de Clément, en parle ainsi dans ses Mémoires : « Après que le Père » Véron était descendu de chaire, cet excellent coutelier » répondait dans le parterre, ou dans les charniers de » l'église, à ceux qui proposaient des doutes; et il le fai- » sait avec une telle bénédiction, qu'il y avait peu d'héré- » tiques qui, après l'avoir entendu, ne restassent persua- » dés. Sa douceur et son humilité gagnaient ceux que la » méthode dure, mais solide, du Père Véron avait émus; et » on peut dire que jamais homme n'a eu plus de bénédic- » tions que lui pour cet emploi. La méthode de ce der- » nier confondait très-bien l'orgueil des ministres, mais » elle les mettait en colère; le bon homme Clément, au » contraire, expliquait leurs passages, leur faisait voir par » ceux qu'il leur apportait, qu'ils n'en comprenaient pas » le vrai sens, et leur proposait notre doctrine, par des » textes clairs et solides, en sorte qu'il n'y avait presque » jamais personne qui ne se rendît. La charge que j'avais » de la communauté m'engageait à cette sorte de confé- » rences, et encore plusieurs hommes savants qui s'y ap- » pliquaient †. Mais nous avions tous cette déférence pour » la grâce de Clément, que nous voulions qu'il y fût tou-

† Parmi les ecclésiastiques de M. Olier, M. Dardène, qui était fort instruit (3), fut un des plus habiles dans la controverse. Il reçut, du vicaire-général de l'abbé de Saint-Germain, le pouvoir de recevoir l'abjuration des hérétiques et de les absoudre; et les lettres mêmes qui lui confèrent ce pouvoir, font foi *de sa science, de son zèle et de son habileté en ce saint ministère* (4).

(3) *Mémoires de M. du Ferrier,* p. 152.
(4) *Juridiction de l'abbaye,* L. 1226, fol. 127.

» jours présent, parce qu'après nos longues discussions » avec les ministres, il savait, en peu de paroles, amener » les personnes pour qui la conférence se faisait, à se rendre d'elles-mêmes, quoi que pût dire leur ministre. » Clément avait appris par cœur presque toute la Bible » française, et il savait, touchant les points essentiels de » controverse, ce que l'Eglise veut qu'on sache là-dessus, » et jusqu'où l'on peut aller; il convertissait en si grand » nombre les hérétiques, qu'ayant voulu savoir de lui, au » mois d'octobre, combien il en avait ramené cette année, » car il en tenait une note, je vis que, un jour portant l'autre, il n'y en avait pas moins de six par jour. La main » de Dieu était avec lui, et il m'a raconté plusieurs conversions miraculeuses, où la grâce avait opéré, quand » les paroles semblaient n'être pas suffisantes à prouver » nos vérités à des ignorants. Je me contenterai de dire » que j'avançai un peu, sous ce maître, dans la controverse; succédant à l'emploi des prédications du Père Véron, qui tomba malade, j'appris à me confier plus au secours du Seigneur pour persuader, qu'aux arguments; et » je me suis toujours convaincu depuis, après avoir vu les » personnes converties, que je n'y avais pas contribué; » Dieu seul les ayant touchées par les raisons qu'elles » m'en rendaient, et où je n'avais point de part (1). »

XV. Beaumais vient habiter le faubourg Saint-Germain. Succès de ses controverses.

Quant à Beaumais, il avait d'abord résolu d'embrasser le calvinisme pour se conformer aux désirs d'une Protestante qu'il voulait épouser, et qui mettait cette condition à son mariage. Les remords de sa conscience, et le trouble qui s'empara de lui pendant qu'il délibérait, l'obligèrent à faire de sérieuses réflexions sur les conséquences d'une telle démarche; et enfin, pour affermir sa foi ébranlée, il s'adressa à Clément. Celui-ci le persuada si fortement des vérités catholiques, qu'il eut le bonheur de voir en lui un digne héritier de ses travaux et de son zèle. Beaumais ayant, en effet, reçu par infusion l'in-

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 180 et suiv.

telligence de l'Ecriture Sainte et du sens des ouvrages des Pères de l'Eglise, que pourtant il n'étudia jamais, commença à son tour à détromper les hérétiques (1). Par déférence aux désirs de M. Olier, qui voulait s'en servir dans la réforme de sa paroisse, il vint s'établir dans le faubourg Saint-Germain (2), où DIEU récompensa son zèle par les succès les plus éclatants. Il semblait l'emporter pour la dispute sur les plus habiles docteurs de l'Université de Paris (3) : au moins personne ne pouvait lui être comparé pour la facilité merveilleuse avec laquelle il réfutait les discours des ministres. Il parcourut dans la suite les villes de France les plus infectées de l'hérésie de Calvin, et eut le bonheur d'y opérer des conversions en grand nombre * (4).

(1) *Grandet, Vies Ms. Vie de M. de Bretonvilliers.*

(2) *Remarq. historiques*, t. III, p. 626. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 484. — *Matériaux de M. Leschassier*, p. 64

(3) *Vie Ms. de M. Bourdoise*, in-4°, p. 850.

* NOTE 6, p. 484.

(4) *Grandet, Vies Ms. Ibid.*

XVI.
Mort du ministre Aubertin.

Au milieu de ces effets de la miséricorde de DIEU en faveur des hérétiques qui cherchaient la vérité de bonne foi, on vit éclater sa justice d'une manière terrible sur d'autres, qui avaient volontairement fermé les yeux à la lumière. L'exemple le plus effrayant fut la mort du ministre Aubertin. Il était malade à l'extrémité sur la paroisse de Saint-Sulpice, et le bruit se répandit bientôt qu'il voulait faire abjuration, mais que ses amis et ses proches avaient résolu d'empêcher qu'on ne pénétrât jusqu'à lui. Le récit d'une violence si injuste et si cruelle fut sans doute le motif qui porta M. Olier à se faire accompagner du bailli du faubourg Saint-Germain, et qui engagea aussi une troupe de paroissiens à se joindre à eux. Il était neuf heures du soir. Lorsqu'ils furent arrivés à la maison, on refusa d'abord de les laisser monter à la chambre du malade, en leur disant qu'il ne les avait pas demandés. On permit néanmoins à M. Olier et au bailli de s'approcher de son lit pour s'assurer par eux-mêmes de la vérité. Le malade était sur le point d'expirer, et n'avait donné, pendant la journée, presque aucun signe de vie, lorsque, entendant M. Olier, il ouvre ses yeux éteints,

et, d'une voix distincte et sonore, proteste qu'il persévère dans la croyance qu'il avait défendue jusqu'alors. M. Olier, étrangement surpris de trouver le mourant dans des dispositions si affreuses, n'insista pas, à cause des dispositions de l'édit de Nantes encore en vigueur, et qui défendaient de contraindre les religionnaires malades à recevoir les exhortations des prêtres catholiques (1). Il sortit donc sur-le-champ avec le bailli, en obligeant le peuple qui l'avait suivi à se retirer (2), et vint incontinent dans son église pour épancher au pied des autels la douleur de son âme *.

(1) *Répertoire de jurisprudence, par Merlin*, art *Religionnaires*. § 1. *Édit de Nantes.*

(2) *Albertini de Euchar. præfat. à David Blondel.* — *Bayle, Dictionnaire*, art. *Aubertin.*

* NOTE 7, p. 485.

XVII. Zèle de M. Olier pour ramener une de ses paroissiennes, qui, néanmoins, meurt dans l'hérésie.

Il apprit avec une égale affliction la mort d'une autre personne de sa paroisse, qui avait quitté la religion catholique pour embrasser la secte de Calvin. Dès la première nouvelle de sa défection, il avait fait tous ses efforts pour la ramener, et, comme on n'osait lui refuser l'entrée de la maison, il allait la visiter fréquemment, et demeurait longtemps auprès d'elle; mais ce fut sans aucun succès, les personnes qui entouraient cette nouvelle calviniste l'empêchant même d'écouter les avis de son charitable pasteur. Enfin, malgré les soins de M. Olier, malgré ses prières et celles que beaucoup de saintes âmes faisaient pour obtenir la conversion de cette personne, elle mourut misérablement dans l'hérésie. Cette mort était bien propre à atterrer un pasteur si dévoué au salut de ses ouailles; elle le plongea, en effet, dans la plus profonde douleur. L'un de ses prêtres, pour le consoler, ayant voulu lui représenter qu'après avoir employé tant de moyens, il ne répondrait pas de cette âme : « Ah! mon enfant, lui dit-il, cessez, » cessez de me parler de la sorte : vous ne savez pas ce » que vaut une âme; elle pouvait glorifier DIEU éternelle» ment, et sa perte est irréparable ! hélas ! quelle affreuse » pensée! » Ensuite, pour donner un libre cours à sa douleur, il se retira dans l'église, selon sa coutume en pareille rencontre (3).

(3) *L'Esprit de M. Olier.*

XVIII. Esprit de prosélytisme des Huguenots.

DIEU sembla permettre cet affreux malheur pour inspirer à M. Olier une nouvelle vigilance ; il prit, en effet, des moyens efficaces pour découvrir ceux d'entre les catholiques qui fréquentaient les Huguenots ou leurs ministres. Dès qu'on lui avait fait connaître que quelqu'un montrait de l'inclination pour leurs erreurs, il le visitait lui-même avec bonté, ou le faisait visiter par plusieurs de ses prêtres, pour l'affermir dans la foi (1). Ces précautions n'étaient pas, comme on pourrait le croire, l'effet d'un zèle indiscret ; elles étaient commandées par les manœuvres secrètes des ministres, qui, pour réparer les pertes de leur secte, s'efforçaient d'attirer à eux les mauvais catholiques (2). Le trait suivant en est une preuve frappante. « On vint m'a- » vertir, rapporte M. du Ferrier, qu'une dame, tombée » grièvement malade, demandait un confesseur ; je vou- » lus y aller pour des raisons particulières : et, comme » je m'informais si elle avait demandé à se confesser, » car je la trouvai sans connaissance, Madame la du- » chesse d'Aiguillon, qui était accourue, et d'autres per- » sonnes de condition m'en assurèrent ; ensuite de quoi » je prononçai sur elle les paroles de l'absolution. Peu » de temps après, elle ouvrit les yeux, témoigna reve- » nir à elle-même : je lui dis que nous lui avions » donné l'absolution, étant privée de sa connaissance, et » que je la lui donnerais encore si elle pouvait se con- » fesser, ou faire du moins un acte de contrition. Elle ne » répondit point, et parla de son mal ; la voyant libre, je » la pressai de me dire si elle désirait l'absolution ; elle » me dit : Non. Les assistants crurent qu'elle disait : Oui ; » mais comme j'avais entendu le contraire, je leur dis : » Vous vous trompez ; et je l'interrogeai derechef ; elle me » répondit distinctement : Non. — Pourquoi, dis-je, refu- » sez-vous ce sacrement ? Ne croyez-vous pas avec l'E- » glise qu'il est nécessaire pour obtenir le pardon des » péchés ? — Non, dit-elle. — Quoi ! n'êtes-vous pas ca-

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 483.

(2) *Remarques historiques*, t. III, p. 625.

paroisse, venaient en foule à l'église pour demander l'aumône, et y occasionnaient un si grand tumulte, que beaucoup de Fidèles, fatigués de leurs poursuites, allaient assister aux offices dans les églises des communautés du faubourg. Pour mettre fin à cet abus, M. Olier établit deux suisses, dont la fonction primitive fut d'écarter tous les mendiants. Il fit défense aux employés de la sacristie de rien demander après les baptêmes ; il dressa pour l'organiste, qui ne distinguait ni les jours ni les temps de l'année, un réglement conforme à l'usage Romain, alors observé dans le faubourg. Il en dressa un autre pour les sonneurs ; il s'occupa même des moyens de régler l'horloge de la paroisse, afin que les heures des offices ne variassent plus ; et, enfin, il dressa un réglement pour le fossoyeur, que personne jusqu'alors n'avait surveillé dans l'exercice de sa charge (1).

(1) *Remarques historiques*, t. II, p. 621, 624, 624.

XXII. M. Olier rétablit l'office canonial.

La majesté des offices divins se ressentait de la décadence de tout le reste : pour lui rendre son éclat, M. Olier rétablit, dans son église, l'office canonial, et assigna des revenus pour cet objet (2). Une de ses plus douces pensées était que la plupart des prêtres de sa communauté se répandaient dans la paroisse pour le salut du prochain, pendant que les autres, rassemblés dans le chœur de son église, offraient à DIEU, au nom de tout son clergé et de son peuple, le sacrifice de louanges qui est dû sans cesse à la souveraine Majesté. S'étant occupé un jour de la fondation qu'il venait de consommer pour procurer ce tribut de gloire à DIEU, il en écrivait ainsi à une personne de piété : « Maintenant je viens de voir le grand soin » qu'il faut prendre pour trouver de saints ecclésiastiques » qui résident au chœur continuellement, et chantent les » louanges de Notre-Seigneur; puisque, avec le secours que » nous a fourni la sainte Providence, toutes les Heures » canoniales y sont fondées. On verra alors dans notre » église une image du paradis, où retentissent sans cesse

(2) *Ibid.* t. I, p. 159; t. III, p. 408. — *Calendrier historique*, 1774, p. XIV. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 171.

PSALMODIE.



» les hymnes et les cantiques des bienheureux. C'est le » devoir des prêtres, qui ne vaquent point aux fonctions » du zèle, de louer Dieu pour suppléer au peuple qui » n'en a pas le loisir, quoiqu'il dût le faire, s'il le pou» vait (1). » Dans cette vue, M. Olier recommandait à ses ecclésiastiques de se rappeler, qu'en récitant l'office divin ils agissaient au nom de l'Église, ou plutôt au nom de Jésus-Christ, qui voulait se servir de leurs bouches et de leurs cœurs, comme d'autant d'instruments, afin de louer par son Esprit, répandu en eux, la majesté de son Père. Pour leur rendre sensible cette dévotion, à laquelle l'Église elle-même invite tous les ecclésiastiques †, il fit graver sur les dessins de Le Brun, une estampe devenue fort rare aujourd'hui. Sous la figure de David, on y voit représenté Jésus-Christ, sur lequel l'Esprit-Saint semble se répandre en plénitude ; il chante les louanges de Dieu sur sa harpe, et invite à s'unir à ses chants deux chœurs d'ecclésiastiques placés au-dessous, chantant aussi sur des harpes, et s'unissant de concert aux accords et à la voix de Jesus-Christ, l'unique louange de la divine Majesté (2) *.

(1) *Remarques historiques*, t. III, p. 614.

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.*

* Note 5, p. 486.

XXIII.
Zèle de M. de Bassancourt pour le culte divin.

Pour mettre ce bel ordre dans son Église, il fut puissamment secondé par M. de Bassancourt, maître des cérémonies du séminaire. « La principale grâce de cet ecclésias» tique, dit M. Amelote dans l'éloge qu'il a laissé de lui, » était l'amour du culte de Dieu. Le séminaire de Saint» Sulpice, ajoute-t-il, qui lui doit le travail très-assidu de » sept années, pendant lesquelles il a beaucoup contribué » à asseoir les fondements de la grâce et de tout l'édifice

† C'est ce que l'Eglise exprime par la prière : *Domine Jesu, in unione illius divinæ intentionis, quâ ipse in terris laudes Deo persolvisti, has tibi horas persolvo* ; et ce que d'ailleurs elle suppose toujours, en terminant chacune de ses oraisons par la conclusion ordinaire : *Per Dominum nostrum Jesum Christum.*

» spirituel de cette communauté, peut rendre témoignage avec quelle étendue et quelle perfection il a possédé la vertu de religion. Elle lui inspirait un zèle ardent pour tout ce qui appartient au culte de DIEU, et on » pouvait lui appliquer, à juste titre, ces paroles du Prophète : *Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le* » *lieu où habite votre gloire* (1). » Comme personne ne prenait un plus vif intérêt que M. Bourdoise †, aux heureuses réformes de la paroisse de Saint-Sulpice, M. de Bassancourt lui en écrivait en ces termes, le 4 février 1643 : « On vous a déjà mandé quelque chose de nos affaires; » mais voici ce qui est tout-à-fait assuré : l'office et toutes » nos cérémonies sont réglées et pratiquées assez exactement, excepté que le peuple nous accable, et que nous » sommes contraints de lui donner entrée partout, à cause » de la petitesse du lieu. Notre sacristie est propre, nette et » assez bien accommodée, garnie de sa piscine, et de tout » ce qui est nécessaire; tous les prêtres s'y habillent, et » nous l'avons rendue commune. On a ôté toutes les cloches des chapelles, au lieu desquelles il n'y en a qu'une » à l'entrée de la sacristie, que l'on sonne à la sortie de » chaque prêtre qui va célébrer : de façon que, depuis six » heures du matin jusqu'à midi, de quart d'heure en » quart d'heure, il part un prêtre de la sacristie. On a » même supprimé un honnête cabaret, qui était dans les » charniers, où, après avoir communié, chacun allait boire » un petit coup, et mangeait un petit morceau de pain bénit.

(1) *Vie du Père de Condren*, 1657, livre II, chap. XXIV, n. 9, 10.

† M. Bourdoise, dit son historien, nageait dans la joie de voir M. Olier entrer si volontiers dans tous les besoins de son troupeau, avec les inclinations et le zèle d'un véritable pasteur; et il prenait un tel soin de la paroisse et du séminaire de Saint-Sulpice, que, quand il était resté quelque temps sans aller voir comment toutes choses se passaient, il ne manquait pas d'y envoyer, pour en avoir des nouvelles (2).

(2) *Ms. in-4°*, p. 518.

» par grande dévotion. Il y a tout plein de petits règle-
» ments établis, et beaucoup de mauvaises coutumes abo-
» lies ; on travaille à clore le cimetière. Nous avons aussi
» beaucoup gagné sur six confréries qui nous chargeaient
» d'offices ; nous les avons retranchés ; mais ce que je
» trouve de meilleur, c'est que la piété prend racine
» dans les cœurs, et je vois que chacun s'excite à bien
» faire (1). »

(1) *Vie manuscrite de M. Bourdoise*, in-folio. liv. IV, chap. IV ; in-4°, p. 518.

XXIV. Exhortations de M. Olier à son peuple.

En effet, le zèle que déployaient les prêtres de M. Olier occasionna bientôt un ébranlement général dans tout le faubourg. Les moyens de sanctification y étaient si abondants et si multipliés (2), qu'ils ressemblaient aux exercices d'une mission continuelle (3) : ce qui était cause que plusieurs personnes prenaient ces ecclésiastiques pour des prêtres de la congrégation de la Mission. M. Olier, instrument principal des miséricordes de Dieu sur cette paroisse, prêchait fréquemment et toujours avec un succès extraordinaire (4). Sa pratique était de n'apporter d'autre préparation à ses discours, qu'une oraison humble et fervente, qu'il faisait à genoux en présence du très-saint Sacrement ; et de s'unir durant la prédication à Jésus-Christ, la vraie lumière du monde, pour recevoir de lui ce qu'il devait donner à ses auditeurs. La vue de tant de désordres dont il était environné, l'indifférence de tant de lâches chrétiens, l'obstination d'une multitude d'autres, pénétraient son âme de la plus vive douleur. Il aurait voulu, dans les élans de son zèle, ouvrir les yeux à tous ces aveugles, les désabuser de leurs illusions, briser les chaînes dans lesquelles le démon les tenait captifs : c'était le sujet continuel de ses gémissements devant Dieu ; et, parlant un jour à son peuple, il débuta par ces paroles de l'Apôtre, qui lui fournirent la matière de son exorde : « *Continuus dolor cordi*
» *meo* : C'est une douleur continuelle à mon cœur de voir
» le peu d'estime qu'on fait des biens véritables. Hélas ! le
» monde court après de vains fantômes, il cherche à avan-

(2) *Ann. Dom.*

(3) *Remarques historiques*, t. III, p. 628. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, p. I, p. 486, 147.

(4) *Recherches historiques*, t. III, p. 629.

» cer toujours de degrés en degrés dans la vanité et le » mensonge, et personne ne pense à son salut éternel : » *Non est qui recogitet in corde; non est qui faciat bonum,* » *non est usque ad unum.* Voyez, quelle foule ne font pas » les avares, et avec quel empressement ils s'échauffent » dans les salles du palais, chez les surintendants? Quelle » foule ne font pas les ambitieux et les courtisans, dans » les cours des princes? Quelle foule autour de nous, dans » les places publiques de cette grande cité, dans les mar- » chés, les réunions de commerce? Et pourquoi cet empres- » sement, cette activité si remuante? Pour satisfaire les dé- » sirs de la chair. Je le dis en pleurant avec saint Paul, » *flens dico* : tous ces hommes qui ne vivent que pour leurs » plaisirs, ce sont les ennemis de la croix et de la vie de » Jésus, qui condamne ces maudites recherches de soi-mè- » me, dont la fin est la ruine et la perte des âmes; ils » font leur Dieu de leur ventre; ils ne travaillent qu'à leur » éternelle perdition! Grand Saint, protecteur de cette pa- » roisse, vous n'avez point marché par ces voies, dans les jours » de votre pèlerinage : vous, qui, maintenant, régnez avec » Dieu dans la sainte Sion, soyez ici présent; donnez-moi » quelque chose de l'esprit qui vous fut si pleinement » communiqué; donnez-moi, grand Saint, de quoi attirer » ces cœurs à votre imitation, à la mort au péché, et à l'a- » mour de la vertu; secourez-moi de votre esprit et de » votre zèle (1). »

(1) *Pièce autographe de M. Olier.*

XXV. Effets étonnants des prédications de M Olier.

On pourra se former une idée des effets que produisaient les paroles du serviteur de Dieu, si l'on considère qu'il les proférait sans préparation, en s'abandonnant aux impressions de la grâce; et qu'alors l'Esprit divin semblait augmenter la beauté naturelle de son organe, la force et la douceur de sa voix, la noblesse de son maintien, et lui communiquer quelque chose de divin et de céleste. Le feu dont son âme était embrasée, se répandait même quelquefois sur ses sens, et lui faisait éprouver des émotions si

vives, que, ne pouvant les soutenir longtemps, il était obligé d'interrompre son discours. « Comme il prêchait un » jour avec un zèle extraordinaire, rapporte une personne » qui était présente, à peine eut-il parlé un quart d'heure, » que cette sainte ardeur du salut de son peuple s'allu- » mant de plus en plus dans son cœur, sa voix baissa tout- » à-coup; et enfin la parole lui manquant, il fut obligé de » descendre de chaire. Chacun était ravi d'admiration, et j'ai » entendu des personnes dire, dans cette rencontre : Non, » ce n'est point un homme, c'est un ange qui nous par- » le (1). » Lorsqu'il annonçait la parole de DIEU, il n'était pas rare de voir ses auditeurs fondre en larmes, ou même tomber spontanément à genoux, pour demander à DIEU miséricorde. Après l'avoir entendu, plusieurs étaient si fortement convaincus et si vivement touchés, qu'ils allaient se jeter aux pieds des confesseurs, avec des démonstrations extraordinaires de pénitence, pénétrés du désir de se convertir entièrement, et de consacrer à DIEU le reste de leur vie (2).

(1) *Attestations aut.* p. 162.

(2) *Remarques historiques*, t. III, p. 629, 630. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 487.

XXVI. M. Olier convertit un baladin.

Un jour que ce zélé pasteur visitait sa paroisse, il rencontra sur une place publique une grande multitude autour d'un baladin, qui la divertissait par des bouffonneries indécentes. Affligé de voir tant d'empressement à entendre le langage obscène d'un histrion, et sentant son cœur agité par ces violents élancements du zèle que l'Apôtre éprouvait à la vue d'Athènes idolâtre, il se porta à une action qui, tout inusitée qu'elle parut, ne pouvait être blâmée dans un pasteur établi de DIEU pour arracher tant de scandales du milieu de son peuple; et la sainte hardiesse dont il usa lui réussit. Il s'arrête à quelque distance de cet homme; là, après avoir appelé auprès de lui plusieurs de ceux qui l'environnaient, il leur adresse de son côté la parole, les prêche avec force, et, par le nombre de ceux qu'il captive auprès de lui, pique tellement la curiosité des autres, que tout le peuple attroupé autour

du bouffon l'abandonne bientôt. Ce ne fut pas sans beaucoup de confusion et de dépit que le ministre de Satan vit tous ses admirateurs le déserter et le laisser seul; mais sa confusion lui devint salutaire par la pénitence où elle le conduisit; à la scène scandaleuse qui venait d'être interrompue par l'homme de DIEU, succède un prodige de la grâce : le baladin lui-même s'approche de M. Olier, l'écoute et se convertit (1).

(1) *Vie de M. Olier, par Nagot*, liv. VII, ch. VII, p. 471, 472.

XXVII. M. Olier travaille à réformer les confréries.

Outre les moyens généraux de salut offerts à tous les habitants de sa paroisse, M. Olier, qui en avait fourni de particuliers à différentes classes, comme aux enfants, aux vieillards, aux laquais et à d'autres, eut la pensée d'en procurer aussi à toutes les confréries qui étaient en grand nombre dans le faubourg Saint-Germain. La plupart d'entre elles se composaient des divers corps de métiers, reconnus alors par les lois, comme des corporations qui avaient leurs statuts, leurs privilèges et leurs coutumes. Ces confréries, si louables dans l'origine, puisqu'elles avaient pour but de lier ensemble, par des motifs de religion et de charité, les hommes d'une même profession, naturellement jaloux les uns des autres, étaient bien dégénérées de leur esprit primitif. Elles semblaient ne se perpétuer que pour autoriser publiquement une multitude de superstitions et de désordres, surtout à l'occasion de leurs fêtes patronales, qui étaient moins de pieuses solennités que des jours de débauche et de dissolution. Le moyen de réforme que DIEU inspira à son serviteur, fut de rassembler les différentes confréries avant la fête du patron, de les instruire sur la manière de la sanctifier, et surtout de les préparer à s'approcher des Sacrements (2). « Priant pour un corps de » métier de la paroisse, qui me paraissait disposé à faire » son devoir, écrivait-il, DIEU m'a donné la vue de l'ordre » qu'il fallait apporter pour la réforme des familles : c'est » d'assembler les corps de métiers, qui sont en confréries, » et de les préparer à la confession générale : ce qu'ils

(2) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, ch. XV. — *Remarques historiques*, t. I, p. 38.

» témoignent agréer. Un autre moyen, c'est de leur donner des pratiques chrétiennes pour vivre saintement » dans leurs ménages. Le confesseur de la communauté, » qui est chargé de les instruire et de les servir dans » leurs besoins, sera soigneux d'y tenir la main, en les » visitant de temps en temps, pour voir s'ils pratiquent » ce qui leur a été enseigné; il les visitera encore dans » leurs maladies, les consolera dans leurs afflictions, et » aura l'œil à maintenir la paix dans les familles. Il » veillera à ce que le père et la mère fassent la prière en » commun le soir, et, s'il se peut, aussi le matin, et que » les enfants et les serviteurs y assistent tous ensemble (1). »

M. Olier faisait souvent ces visites en personne, prenant surtout plaisir à aller jusque dans les chaumières des habitants de la paroisse, les plus pauvres et les plus éloignées; car elle s'étendait alors assez loin dans la campagne. Rien n'était plus touchant que l'affection avec laquelle il leur parlait. C'était un Père qui portait la nourriture spirituelle à ses enfants, et qui mettait son plus doux plaisir à les entretenir des choses de Dieu. Aussi parvint-il en peu de temps à faire renaître la piété dans les familles, et à abolir les superstitions qui régnaient depuis si longtemps dans les corps de métiers (2). Un grand nombre de confrères, qui y étaient fortement attachés, y renoncèrent solennellement, et, non contents de les avoir bannies de leurs maisons, ils travaillèrent efficacement à en purger beaucoup d'autres où elles s'étaient introduites *. Pour donner plus d'autorité à la proscription de ces abus, M. Olier obtint même, des docteurs de Sorbonne, une déclaration qui la confirmait; il la fit imprimer, et s'empressa d'en distribuer des exemplaires à tous les membres des diverses confréries (3). Il réunit aussi les notaires, et sut leur inspirer un si grand désir de leur perfection, qu'ils prirent tous un engagement par

(1) *Remarques historiques*, t. III, p. 633. — *Copie des Mémoires de M. Olier*, t. I, p. 212. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 491, 492.

(2) *Année Dominicaine.*

* NOTE 9, p. 483.

(3) *Remarques historiques*, t. I, p. 477; t. III, p. 634, 635. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 494.

écrit, signé de chacun d'eux, de ne jamais passer d'acte sans nécessité les dimanches ou les fêtes (1).

(1) *Remarques historiques*, t. I, p. 38.

XXVIII. Les prêtres de la paroisse ne peuvent suffire pour entendre les confessions.

Tous ces moyens de sanctification produisirent bientôt de si heureux effets dans la paroisse de Saint-Sulpice, qu'il fallut, avant la fin de la première année, y augmenter le nombre des confesseurs. Ils y étaient occupés les dimanches et les fêtes, depuis cinq heures du matin jusqu'à une heure, et, l'après-midi, jusqu'à la fin du jour ; ce qui continuait encore, après les grandes solennités, plusieurs jours de suite (2). Dès le premier Carême, celui de 1643, M. Olier se vit contraint d'inviter un certain nombre de docteurs de Sorbonne à venir l'aider durant la quinzaine de Pâques, et d'engager encore les supérieurs des communautés religieuses de la paroisse à lui prêter du secours. Chacune de ces maisons lui fournit deux confesseurs (3). Mais craignant que tant de religieux de divers Ordres, et tous ces docteurs de Sorbonne ne suivissent pas les mêmes principes de morale, et que cette diversité n'eût de fâcheux résultats, il les réunit pendant trois jours, et leur exposa les principes et les instructions de saint Charles : ce qui produisit de grands biens (4). Par les témoignages d'estime, de respect et de charité sincère qu'il donnait à tous les religieux (5), il s'était acquis d'abord leur confiance, et les avait disposés à cette uniformité de conduite, qui fut pour lui le sujet d'une vive satisfaction. « Ces » bons religieux qui s'unissent à nous, écrivait-il, sont » entrés tous ensemble dans nos vues et nos sentiments » pour agir sur les peuples. Il n'y a plus de distinction » dans la conduite, entre les prêtres et les religieux : » tous ne font qu'une même chose ; tous ont les mêmes » maximes, les mêmes sentiments, et quoique l'extérieur » soit différent entre eux, les dispositions des cœurs sont » parfaitement les mêmes. Dieu a choisi ces saintes âmes » pour être notre secours et notre supplément dans ce » temps de désolation. Hélas ! il n'y a qu'à procéder avec

(2) *Ibid.* t. III, p. 627, 628.

(3) *Ibid.* t. III, p. 647. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 505, 506

(4) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 195.

(5) *La gloire du tiers-ordre de Saint-François*, par Hilarion de Noluy, 2e part. p. 265 — *Remarques historiques*, t. I, p. 173.

» charité, avec simplicité et humilité, on gagne par là » tout le monde, et rien ne peut résister à l'Esprit de » DIEU qui unit tout en lui. Ces bons religieux me sont » entièrement dévoués, ils paraissent n'être, en quelque » sorte, qu'une même chose avec moi, et sembleraient » vouloir entrer en moi, pour que nous fussions tous con- » sumés dans la charité de notre commun Maître (1). » M. Olier chérissait sincèrement tous ces Ordres; mais particulièrement les deux maisons de noviciat des Dominicains et des Jésuites, où la doctrine était aussi pure que la piété était florissante; et on l'entendit même répéter plus d'une fois que si la divine miséricorde répandait tant de grâces sur sa paroisse, et y faisait tous les jours de nouvelles conversions, c'était le fruit des prières de ces deux saintes communautés (2).

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, p. 265.

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 172.

XXIX. Grande affluence aux offices. La Reine assiste aux prédications de M. Olier.

L'affluence était si grande aux offices et aux prédications, que bientôt l'église ne put suffire à un empressement si général (3); en sorte que, quelques mois après avoir pris possession de la cure de Saint-Sulpice, M. Olier crut devoir exposer, dans une assemblée de fabriciens, la nécessité où l'on se voyait réduit de construire un vaisseau plus spacieux. Mais comme un pareil dessein ne pouvait être exécuté de longtemps, et que, les jours de dimanches, les paroissiens n'arrivaient que difficilement à l'église, dont les avenues étaient fort resserrées, on fit démolir plusieurs maisons pour la commodité publique. Cette précaution n'empêcha pas pourtant, que, pendant le Carême, la reine régente, Anne d'Autriche, ne fût contrainte, un jour qu'elle venait à l'église de Saint-Sulpice, de demeurer plus d'un demi-quart d'heure près la rue de *l'Aveugle*, aujourd'hui du *Petit-Bourbon*, au milieu de la foule où son carrosse était arrêté (4). Cette princesse avait déjà conçu pour M. Olier une estime très-particulière, et elle aimait à se trouver à ses prédications. Dans une de ces rencontres, DIEU voulut montrer à son

(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 486, 477.

(4) *Remarques historiques*, t. II, p. 134.

serviteur combien il était jaloux de le voir s'abandonner à son Esprit, par un entier renoncement à ses lumières propres. Comme c'était en présence de la Reine qu'il devait prêcher, et devant une assemblée considérable par la qualité des auditeurs autant que par leur nombre, il crut que l'honneur du ministère qu'il allait remplir l'obligeait de prendre un soin particulier de préparer son discours, au lieu de suivre sa méthode ordinaire; mais il éprouva en chaire la plus grande stérilité de pensées et de sentiments, avec une difficulté extrême de s'énoncer, ne parlant qu'avec beaucoup de contrainte, depuis l'exorde jusqu'à la fin. Il regarda cette conduite de la Providence comme une grâce, et protesta qu'il ne s'éloignerait jamais plus de sa pratique ordinaire, qu'il savait être, de sa part, la seule agréable à Dieu (1).

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 287, 288.

NOTES DU LIVRE SECOND.

SUR LE GRAND NOMBRE DES ATHÉES SOUS LOUIS XIII.

NOTE 1, p. 448. — Le grand nombre d'athées que renfermait la ville de Paris, sous Louis XIII, est attesté surtout par un auteur contemporain, le Père Mersenne, de l'ordre des Minimes, dans un ouvrage dédié à l'archevêque de cette capitale, Jean-François de Gondy. Il y rappelle au prélat que cette ville est encore plus salie par l'athéisme que par la boue de ses rues, et qu'il n'est pas rare de rencontrer, dans une seule maison, jusqu'à une douzaine de personnes imbues de cette monstrueuse doctrine (1). Il nous apprend même que, dès-lors, de simpies ou athées, répandus dans plusieurs royaumes d'Europe, avaient formé, contre la religion catholique, cette infernale conjuration, dont on a vu, dans ces derniers temps, les tristes et lamentables résultats, et il fait remarquer que les athées de Genève et ceux de Cracovie inondaient déjà l'univers de leurs ouvrages. *Sed nec Italia hoc malo libera est, cùm Vaninum dixisse ferant, se cum* 13 *Neapolim discessisse, ut per totum orbem terrarum atheismum propagarent : ipsum verò Lutetiam sortitum fuisse* (2).

Il est vrai néanmoins que ce religieux crut devoir supprimer et remplacer par deux cartons des détails si affligeants, soit qu'ils lui parussent trop dangereux, dans un ouvrage publié sous le patronage du premier pasteur du diocèse, ou qu'il craignît d'y avoir trop enflé le nombre des athées. Mais il doit toujours demeurer pour constant, que ce nombre était, en effet, très-grand à cette époque, surtout à Paris, ne serait-il attesté que par ce célèbre religieux, en relation avec la plupart des savants de son temps, dont il était devenu comme le centre, et principalement avec Descartes, qui lui fut uni jusqu'à sa mort d'une très-étroite amitié (3). Les exemplaires où ces passages n'ont pas été retranchés sont extrêmement rares. On a toutefois suppléé à cette lacune en les donnant au public, dans divers ouvrages, spécialement dans le *Supplément au Dictionnaire de Bayle*, où ils sont rapportés en entier (4).

(1) *Mersenne, Quæst in Genesim*, col. 671, 674, 1832, *et Epist. dedicat.*

(2) *Ibid. Quæst.* 1, cap. 1, v. 1, col. 675.

(3) *Supplément au Dictionnaire de Bayle*, *par Chaufepié*, t. III, art. *Mersenne.*

(4) *Niceron. Bibliot.* t. XXXIII, p. 146, 147. — *Bibliot. Britan.*, t. XVIII, p. 2, 407. — *Cymbalum mundi, à Bonavent. Desperriers*, 1732.

ÉTAT DÉPLORABLE DU FAUBOURG SAINT-GERMAIN.

NOTE 2, p. 451. — Aux témoignages qu'on a rapportés sur l'état du faubourg Saint-Germain, lorsque M. Olier en prit la conduite en 1642, on peut encore ajouter les suivants. Une personne, qui l'avait habité quelque temps, écrivait qu'il était alors la *retraite des personnes perdues et abandonnées au vice* (1). M. de Bretonvilliers l'appelle *le cloaque de toutes les méchancetés de Paris, et une Babylone* (2). Le Père Giry atteste que c'était *le lieu de retraite des libertins et de tous ceux qui vivaient dans l'impureté et dans le désordre* (3). Selon l'histoire de M. Bourdoise, cette paroisse, la plus nombreuse de Paris, *avait plus besoin qu'aucune autre d'un prompt secours* (4); d'après M. Baudrand, elle était *un abîme de désordres : l'hérésie, l'impiété, le libertinage et l'impureté y régnaient; le peuple y était dans la dernière ignorance de nos mystères et de ses obligations* (5); enfin, selon le Père de Saint-Vincent, Dominicain, *les vices et le libertinage y regorgeaient de toutes parts* (6).

(1) *Recueil sur M. de Lantages, par la mère Gauchet, Ms.* p. 11.
(2) *Vie de M. Olier*, t. I, p. 433.
(3) Part. I, ch. XIV.
(4) *Ms.* in-folio, liv. IV, chap. IV.
(5) *Mémoire*, p. 19.
(6) *Année Dominicaine.*

SUR L'USAGE D'APPELER LES ENFANTS AU CATÉCHISME AU SON D'UNE CLOCHETTE.

NOTE 3, p. 452. — Cet usage subsista longtemps à Saint-Sulpice; au moins il y était encore en vigueur lorsque M. de Montiers de Mérinville, depuis évêque de Chartres, y catéchisait les enfants. Il paraît que ses parents ne pouvaient lui pardonner d'avoir embrassé l'état ecclésiastique, « et j'ai ouï dire, ajoute » son historien, que quand Madame la duchesse d'Aumont le » voyait appeler les enfants au catéchisme avec une clochette, » en passant devant ses fenêtres, elle les refermait de dépit, pour » ne pas le voir (7). »

(7) *L'esprit et les vertus de François de Montiers de Mérinville, évêque de Chartres*, in-12, 1765. p. 8.

M. OLIER ÉTAIT ATTENTIF A CORRIGER LES ENFANTS DE LEURS DÉFAUTS.

NOTE 4, p. 454. — Quoique M. Olier fût plein de bonté pour les enfants, il ne négligeait pas de leur faire remarquer leurs défauts et de les en corriger, en employant toutefois les moyens qu'il croyait plus propres à faire impression sur leurs cœurs. Un jour qu'il était devant le très-saint Sacrement, une enfant de qualité vint, avec une naïveté charmante, lui demander une permission. M. Olier, qui remarqua quelque chose de trop étudié dans sa parure, lui en fit une douce réprimande avant de répondre à sa question, et, pour lui faire sentir combien cette affectation convenait peu à une chrétienne, il la traita depuis avec plus de réserve qu'auparavant, se servant du mot de *Mademoiselle*

au lieu de celui de *mon enfant*, qu'il avait coutume de lui donner. Elle fut sensible à cette manière de reproche, et un jour qu'elle en témoignait sa peine à M. Olier, il lui répondit : « On » vous traitera avec la même douceur, quand vous vous conduirez » en enfant chrétienne (1). »

(1) *Attestations autograp.* p. 159, 160

SUR LA MÉTHODE DU PÈRE VÉRON.

NOTE 5, p. 459. — Voici, d'après M. du Ferrier, quelle était la méthode, d'ailleurs fort connue, du Père Véron. « Ce contro» versiste, fameux par son érudition et son zèle, proposait d'a» bord aux Huguenots la vérité catholique, et exposait ensuite » leur croyance. — Vous venez, disait-il, nous réformer par l'au» torité seule de l'Ecriture : nous voici prêts à vous écouter. » Nous croyons, par exemple, que Jésus-Christ est réellement » et substantiellement présent dans l'Eucharistie : vous croyez » qu'il n'y est que par la foi, et non pas réellement, et vous vous » obligez de nous le prouver par un texte formel de l'Ecriture. » Rapportez-le donc, et nous vous croirons. — Le ministre pro» testant alléguait alors les paroles du chapitre VI de saint Jean : » *La chair ne profite de rien, c'est l'esprit qui vivifie*; et le » Père Véron les répétant après lui, disait : Ce n'est pas de quoi » il est question : je vous demande un passage qui dise : *Le corps » de Jésus-Christ n'est pas dans l'Eucharistie*; celui-ci ne le » dit pas. Si les ministres ajoutaient ces autres paroles : *Ce que » je vous ai dit, est esprit et vie*, il continuait à demander un » passage qui dit : Le corps de Jésus-Christ n'est pas sous les » espèces du pain, et les mettait hors d'état de prouver leur » croyance. Lorsqu'ils alléguaient ces paroles de saint Pierre : » *Les cieux doivent contenir Jésus-Christ jusqu'à ce qu'il » vienne* juger les vivants et les morts, et que, par conséquent, » il n'en descend point pour venir se rendre présent dans l'Eucha» ristie : Je demande un passage qui dise : Jésus-Christ n'y est » pas, répliquait-il, et vous m'alléguez des raisonnements et des » conséquences. Avouez que vous n'avez aucun passage formel : » nous viendrons ensuite aux conséquences. Il les forçait d'avouer » qu'ils n'avaient aucun texte formel ; ce qui les irritait beaucoup.

» Il venait ensuite aux conséquences, et il les irritait encore plus » sur ce point. Vous annoncez dans votre quatrième article de la » *Confession de foi*, disait-il, que les raisonnements et les mi» racles ne vous persuadent pas, mais seulement l'Ecriture; mon» trez-nous un endroit où elle dise : *Si les cieux doivent conte» nir Jésus-Christ jusqu'à ce qu'il vienne juger les hommes, » il n'est donc point dans l'Eucharistie*. Car, en matière de foi,

» nous ne nous fondons pas sur les règles des arguments et des » syllogismes; d'autant moins que nous, catholiques, croyons » qu'il est et qu'il sera toujours dans les cieux, à la droite de » son Père, sans laisser pour cela de se trouver dans l'Eucharis- » tie, quoique d'une manière incompréhensible, mais réelle et » corporelle (1). »

(1) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 181, 182.

SUR CLÉMENT ET BEAUMAIS.

NOTE 6, p. 463. — « La vie de Clément a été si exemplaire, » dit M. du Ferrier, et son fruit si admirable, que je ne craindrai » pas de faire une digression sur son sujet, afin qu'on adore cette » Sagesse éternelle, qui partage ses dons comme il lui plaît, et » choisit les ignorants pour confondre l'orgueil de ceux qui se » croient doctes.

» Son père était coutelier; il logeait rue de la Mortellerie. » Dans sa jeunesse, les enfants de Casaubon pervertirent son es- » prit, et lorsqu'ils allèrent se faire Calvinistes en Angleterre, il » alla lui-même à la Rochelle pour le même sujet (2). Mais la » miséricorde de DIEU les traita différemment. Clément, qui ne » connaissait personne dans cette ville hérétique, s'adressa à un » homme assez âgé qui forgeait sur une enclume, et lui exposa » le dessein qui l'avait porté à venir. Ce vieillard, après l'avoir » écouté, lui dit fort gravement : Ah! mon enfant, gardez-vous » bien de faire ce que vous dites : peut-être tomberiez-vous dans » l'état où je me vois, et qui est tel que je voudrais que la terre » s'ouvrît présentement sous mes pieds et m'engloutît en enfer; » car je vois ma damnation qui augmente chaque jour pour » avoir quitté l'Eglise Romaine, étant prêtre et religieux ; et je » ne puis quitter celle où vous voulez entrer, parce qu'une » femme et quatre enfants m'y attachent. Allez donc, sortez d'ici » sans boire ni manger, de crainte que DIEU ne vous abandonne. » Clément, saisi d'horreur, se résolut à sortir, et ayant demandé » à ce vieillard où il pourrait se faire instruire, celui-ci l'adressa » au curé d'Estrée, à deux lieues de là. Il s'y rendit, et, après dix » jours, il prit congé de ce bon curé qui l'avait traité avec beau- » coup d'amitié et parfaitement guéri de tous ses doutes; puis, » dès qu'il fut de retour à Paris, DIEU lui donna la pensée de tra- » vailler lui-même à la conversion des hérétiques (3). »

(2) Et non à *Montpellier*, comme on lit dans la *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-folio, p. 857.

(3) *Mémoir. de M. du Ferrier*, p. 180 et suiv.

Clément et Beaumais ne pouvaient éviter l'animadversion du parti. Le calviniste Benoît, dans l'*Histoire de l'édit de Nantes*, se plaint de ce que des gens de *la lie du peuple*, des merciers et des couteliers, *abandonnaient leurs métiers* pour aller prêcher la controverse. Il oubliait apparemment que le Sauveur avait

choisi, pour annoncer l'Evangile, des hommes de *la lie du peuple* et des *gens de métiers*. Mais il est faux que Clément et Beaumais aient abandonné les leurs. Au moins Clément ne laissait pas d'exercer encore le sien, malgré ses controverses, puisqu'il fut choisi, par les jurés des corps de métiers de Paris, pour porter la parole en leur nom au Roi et à la Reine, le 19 avril 1649, et qu'il est qualifié lui-même *juré-coutelier*. Dans sa harangue, qui a été imprimée, il s'exprime comme un homme qui vivait du travail de ses mains. « Le bonheur des pauvres artisans de Paris, » dit-il à leurs Majestés, dépend entièrement de vos présences, » puisqu'elles nous donnent le moyen de gagner notre vie (1). » Beaumais ne quitta pas non plus son négoce, tant qu'il demeura à Paris. « Il n'était pas riche, dit Grandet, n'ayant pour tout bien » que le revenu de son petit commerce, et une pension de quatre » cents livres que lui faisait le clergé. M. de Bretonvilliers, qui » l'aimait beaucoup, lui donnait à dîner tous les dimanches, au sé» minaire de Saint-Sulpice, le faisant mettre à table avec les ec» clésiastiques (2). » Benoît ne peut lui pardonner une émotion populaire, arrivée dans la ville de Blois, en 1645, et qui pensa y ruiner le temple des Calvinistes (3). Muni de l'autorité du Roi, Beaumais allait dans les villes du royaume les plus infectées de l'hérésie, afin d'y réfuter les prêches des ministres les plus accrédités. Après les avoir écoutés, il invitait les auditeurs à venir en entendre la réfutation ; et, par l'efficacité de sa parole et la solidité de ses raisons, il convertit de quatre à cinq mille personnes, qui abjurèrent l'hérésie (4).

Clément mourut en 1654, avec la réputation la plus universelle de sainteté. On a gravé son portrait, où on lit cette inscription : *Le bienheureux maître Jean Clément, le coutelier, exterminateur des hérétiques, mort en* 1654. Cette gravure se trouve au cabinet des estampes à la Bibliothèque royale, à Paris ; elle est placée par erreur parmi les portraits des docteurs en théologie. Il est même à remarquer que, dans la table alphabétique de ces portraits, insérée au 4e volume de la *Bibliothèque historique de la France*, on a pris le nom du métier, pour le nom propre de ce controversiste, et qu'il y est appelé *Le Coustelier* (5). Grandet est tombé dans la même erreur (6). Par une semblable méprise, M. Symon de Doncourt a mis Beaumais au nombre des prêtres de la communauté de Saint-Sulpice (7) ; et M. Nagot en a fait de plus un gentilhomme (8).

(1) *Recueil de harangues*, in-4°, 1656, p. 117.

(2) *Grandet, Vies Ms. Ibid.— Vie de M. Bourdoise, Ms.* in-fol. p. 859.

(3) *Histoire de l'Édit de Nantes*, 1re part. liv. I, t. III, p. 48.

(4) *Grandet, Vies Ms. — Vie de M. de Bretonvilliers. — Essai sur l'influence*, t. II, p. 22.

(5) Pag. 175.

(6) *Vie Ms. de M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 146 *bis*.

(7) *Remarques historiques*, t. I, p. 225.

(8) *Vie de M. Olier*, liv. IV, ch. XII, p. 166.

SUR LA MORT DU MINISTRE AUBERTIN.

NOTE 7, p. 461. — Il est assez étrange que Bayle et Blondel, en rapportant les circonstances qui précédèrent la mort d'Auber-

tin, aient censuré, comme ils l'ont fait, la conduite de M. Olier; le premier se plaignant qu'Aubertin, dans son agonie, ait été exposé aux *vexations de ce* curé, et l'autre accusant son zèle d'inconsidération et de violence. Au rapport de ces auteurs, on avait répandu le bruit d'abord, qu'Aubertin demandait à faire abjuration entre les mains d'un prêtre catholique; et, en second lieu, que les partisans de la secte avaient résolu de l'en empêcher. Comme pasteur de la paroisse, M. Olier était donc obligé de voler à son secours, et pensant que les portes lui seraient fermées, contre la volonté du malade, il pouvait recourir à l'autorité des magistrats, comme l'y autorisaient les lois du royaume. Car l'objet de sa démarche ne portait point atteinte à la liberté donnée aux Huguenots par l'édit de Nantes : en se présentant chez le malade, il se proposait seulement de lui demander, avec douceur et honnêteté, quels étaient ses sentiments : *Ut quid animus ferret placidè rogaret.* Ce sont les paroles mêmes de Blondel, et il ajoute que dès qu'Aubertin eut répondu qu'il persévérait dans sa religion, M. Olier et le Bailli se retirèrent sur-le-champ, et en silence : *Nec mora : præter spem percussi qui tentaturi advenerant, conticuêre, et retro pedem retulerunt.* Bien plus, il rapporte que, de concert avec le Bailli, M. Olier obligea ceux qui étaient venus à leur suite, et qui étaient restés au bas de l'escalier, de se retirer chez eux, quelque résistance qu'ils fissent : *Exinde quantumvis reluctantes eduxêre*; et, selon les expressions de Bayle, *ils eurent bien de la peine à faire retirer la canaille.* Or, comment après cela, au lieu de blâmer la conduite de M. Olier, ont-ils pu ne pas faire l'éloge de sa modération, de sa fermeté, de sa prudence? Il est vrai que, s'il faut en croire Blondel, les quarante personnes environ qui suivaient le Bailli, étaient la plupart armées (1). Mais il resterait à savoir si ce n'était point par l'ordre du Bailli, qui pouvait se présenter avec cette escorte dans une maison du ressort de son bailliage, où il s'attendait à éprouver de la résistance. Et même, en supposant qu'ils se fussent armés sans aucune invitation, serait-il juste de rendre M. Olier responsable de cette conduite irrégulière? Qu'on juge après cela de l'équité de ces auteurs.

(1) *Albertini de Eucharist. præfat. à David Blondel. — Bayle, Dictionnaire,* article *Aubertin.*

ESPRIT DE L'ÉGLISE DANS LA DISPOSITION DES DIVERSES PARTIES DE L'OFFICE CANONIAL PENDANT LE JOUR ET PENDANT L'ANNÉE.

NOTE 8. p. 471.— Rien n'est plus propre à occuper saintement les esprits, et à élever les cœurs à Dieu, dans la récitation de l'Office divin, que les considérations suivantes, proposées par M. Olier aux ecclésiastiques :

« Les Matines et les Laudes, qui se disent la nuit, expriment » les louanges du ciel, qui sont rendues à Dieu par les Saints » et les Anges dans la gloire; et font que nous regardons les » autres Heures de la journée comme les prières de cette vie : » à savoir, depuis Prime, à six heures du matin, jusqu'à Vêpres, » à six heures du soir.

1° Esprit de l'Office quotidien : Matines Laudes.

» Cette vie chrétienne, qui est une vie divine, est une vie du ciel » commencée sur la terre : de là vient que les quatre petites » Heures, qui occupent tout le jour, ne sont composées que d'un » psaume, à l'imitation du ciel, où il n'y aura qu'un psaume et » une seule louange. Cet unique psaume est partagé en quatre » Heures, qui représentent l'universalité de l'Eglise qui prie; et » ces quatre Heures se commencent à dire de trois en trois » heures, et dans chacune on récite trois psaumes, ou plutôt on » continue le même psaume qui se partage en trois. Et l'on doit » bien remarquer ici le soin inexplicable de l'Eglise à respecter » et à rappeler le saint mystère de la très-sainte Trinité. Car on » voit, de trois en trois heures, trois psaumes, qui tous trois » ne font qu'un, comme les trois personnes ne sont rien qu'un » seul Dieu.

Les petites Heures.

» Le beau partage de ce psaume en toute la journée montre » bien l'institution de la vie divine et de la religion chrétienne » en nous, qui est une imitation du paradis, où il y a une » louange perpétuelle, où chaque moment est occupé en louange » de Dieu. Pour cela donc on chante le grand et divin psaume » de David : *Beati immaculati in via*, où l'on voit la vie cachée » de Dieu en nous entièrement expliquée; et ce psaume s'étend » à toutes les petites Heures, pour dire qu'à toute heure nous » devons demander à Dieu de vivre ainsi, et être incessamment » remplis de cette vie divine pour agir en Dieu à tous les » moments de notre vie.

» A six heures se finit le jour, et l'on commence à compter » sur la nuit. D'où vient que ces prières, selon le dessein de » l'Eglise, se chantent au soir vers les six heures, qui est le » temps où l'Etoile du soir, nommée *Vesper*, commence à pa- » raître, d'où vient le nom de *Vêpres*. Alors on commence à » chanter les louanges de Dieu et de Jésus-Christ monté dans » sa gloire, qui est le commencement de toute la gloire des » Bienheureux. Les Complies signifient l'achèvement des prières » des hommes et de la vie présente en Jésus-Christ, qui nous » a mérité, par la fin de la sienne et par sa mort, le bonheur et » la gloire de la vie future. D'où vient que tous les psaumes de » Complies ne parlent que de Notre-Seigneur souffrant, et qui,

Vêpres et Complies.

» dans le ciel et dans la consommation de sa gloire, fait encore » mention de son état pénible, comme étant le sujet de sa gloire, » et de la récompense qu'il veut proposer aux hommes, la béa- » titude. Cette heure de Complies n'est pas mise proprement au » nombre des prières particulières : elle ne fait qu'un avec » Vêpres, dont elle est l'achèvement et l'accomplissement, *com-* » *pletorium ;* c'est-à-dire, la clôture et l'achèvement des prières.

2° Objet de l'Office canonial pendant l'année.

» Toute l'année chrétienne est destinée à honorer Jésus- » Christ dans ses Mystères ou dans ses Saints ; et dans tout ce » ce temps vous ne voyez qu'un seul jour pour adorer le saint » mystère de la très-sainte Trinité, encore sans Octave, quoi- » qu'il en méritât une plus solennelle que tous les autres » mystères ensemble. Et, ce jour-là même, fait-on mémoire du » Dimanche, ce qu'on ne fait point ni dans le Dimanche de » Pâques, ni dans celui de la Pentecôte. S'il n'y a que ce seul » jour spécialement consacré à honorer la très-sainte Trinité, » c'est pour marquer que le culte que nous lui rendons n'est » pas pour remplir pleinement nos esprits de son adoration, et » que nous attendons à le faire dans le ciel, où étant consommés » en Jésus-Christ, après l'avoir longtemps adorée et con- » templée sur la terre, nous serons comme lui pour jamais une » hostie de louange à la gloire de Dieu. En attendant, Dieu le » Père se met comme en oubli dans le monde, comme s'il ne » voulait recevoir d'hommages qu'en son Fils. Ce grand Dieu, » reconnaissant de l'amour que ce cher Fils lui a témoigné par sa » mort, veut le rendre participant de tous ses honneurs, et » même se cacher sous lui pour ne les recevoir qu'en lui.

» Jésus-Christ fait voir en effet dans lui-même toutes les » perfections de son Père, sa force, sa science, son amour, et » toute son étendue : *In quo inhabitat omnis plenitudo divi-* » *nitatis corporaliter.* Il est la principale image de la vie de » Dieu, comme Dieu, ayant reçu toute la vie de son Père pour » la conserver et la distribuer à tous les Saints. C'est pourquoi, » après Jésus-Christ, les Saints sont exposés comme images » de la perfection de Dieu et de sa vie divine ; et pour cela on » nous montre tous les jours les martyrs et leurs actes héroïques » et divins, qui marquent la perfection de Dieu en eux. On nous » fait voir en une image saint Martin coupant son manteau en » faveur d'un pauvre, qui marque la charité de Dieu en lui ; un » saint Paulin qui se vend pour ses frères, qui marque encore » l'amour de Jésus-Christ ; une sainte Agnès dans les tour- » ments, qui montre la force de Dieu dans sa faiblesse et dans » l'infirmité de son corps ; dans saint Alexis caché sous les degrés

» de sa maison, devenu le jouet de ses valets : l'humilité de
» JÉSUS-CHRIST humilié dans le monde, méprisé par ses serviteurs. En un mot, tout ce qui se voit dans l'Eglise n'est qu'un tableau des beautés et des perfections divines en leur état sublime et suréminent (1).

(1) *Ecrits sur la très-sainte Vierge*, p. 178. — *Attributs divins*, chap. IX, sect. 1.

SUR LES SUPERSTITIONS ET LES DÉSORDRES QUI RÉGNAIENT PRINCIPALEMENT DANS LES CORPS DE MÉTIERS.

NOTE 9, p. 477. — Parmi les dissolutions publiques et les pratiques superstitieuses les plus accréditées, que M. Olier s'efforça de bannir de sa paroisse, on doit compter celles qui avaient lieu chaque année les veilles de la Saint-Martin et de l'Epiphanie (2). Les vigiles des fêtes, que la piété des premiers chrétiens sanctifiait par la prière et le jeûne, devinrent bientôt, pour les libertins, des occasions de dissipation et de péché. De ce nombre fut celle de la Saint-Martin : abus bien ancien, puisque nous voyons un de nos conciles le proscrire dès le sixième siècle (3). Il persévéra néanmoins; et au temps de M. Olier, ces dissolutions étaient même si excessives, qu'on les comparait à celles de la veille de l'Epiphanie (4).

(2) *Remarques hist.*, t. I, p. 173.

(3) *Concil. Antissiod.* an. 578

(4) *Discours ecclesias. contre le pagan. du* Roi-boit, *par M. Des-lyons*, 1er discours, p. 20. 1664.

D'après tous les monuments, il paraît démontré que ces dernières étaient un reste des anciennes Saturnales des Romains, qui avaient lieu chaque année à peu près à l'époque où nous célébrons la fête des Rois. La coutume était d'y élire un roi, qui ordonnait ensuite aux convives mille extravagances indécentes; et de là vint, dit-on, chez les chrétiens dissolus, l'usage du roi de la Fève, ou du gâteau des Rois, et toutes les dissolutions qui accompagnaient cette pratique (5). Au XVII[e] siècle, elles étaient portées à un point qu'on aurait peine à croire, s'il n'était attesté par les monuments du temps. « Qui pourra nombrer, dit un » auteur contemporain, les ivrogneries des artisans et des corps » de métiers, sous prétexte de leur gâteau, et de cette royauté » ridicule? qui pourra décrire les turpitudes et les impudicités » des garçons de boutique, des écoliers, de tous les gens bru- » taux, et toutes les œuvres de ténèbres qu'enfante cette nuit, » dont Satan est le premier roi, qui commande et qui met en » train tous les autres (6)? » A ces excès se joignaient des superstitions aussi révoltantes qu'insensées. L'une des plus invétérées paraît avoir été l'usage de réserver des tisons et du bois du feu de ce jour-là, pour s'en servir contre la peste. Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, s'en plaignait de son temps (7). La plupart avaient soin aussi de garder la fève du gâteau, comme un gage de quelque heureux événement qui devait leur arriver,

(5) *Ibid. Instructions sur les discours, etc.* — *Traités singuliers et nouveaux contre le paganisme du* Roi-boit, *par M. des Lyons*, in-12, 1670.

(6) *Ibid.* p. 139, 140.

(7) *Ibid.* p. 240.

et d'autres la conservaient afin de s'en servir pour des maléfices (1). Ce n'est pas que les pasteurs des âmes ne s'élevassent avec force contre ces abus. « Les prédicateurs catholiques, disait » M. Camus, évêque de Belley, crient assez contre les désordres » qui se commettent à cette occasion. Néanmoins le torrent est » trop fort, ajoutait-il, pour être arrêté par les digues de leurs » remontrances, et la tyrannie de la coutume l'emporte sur la » raison (2). »

Tels furent, entre plusieurs autres, les excès et les superstitions que M. Olier s'efforça d'abolir, dès son entrée dans la cure de Saint-Sulpice. Il les combattit avec d'autant plus de ferveur et de zèle, que les hérétiques, en si grand nombre dans sa paroisse, les faisaient passer pour des dévotions de l'Eglise catholique, et qu'à Charenton, les ministres avaient même l'impudence de débiter en chaire une si atroce calomnie (3) Par sa douceur, sa charité et sa patience, il parvint à les supprimer, et à changer ces jours de dissolution, en des jours consacrés aux œuvres de la piété chrétienne. Car on vit dès-lors un nombre extraordinaire de paroissiens recevoir la sainte communion le jour même de l'Epiphanie, et renouveler, en quelque sorte, l'ancienne discipline, qui faisait de cette solennité un jour de communion générale (4).

Six ans après la mort de M. Olier, les ecclésiastiques de Saint-Sulpice, pour imiter son zèle, résolurent de faire tous leurs efforts afin d'abolir partout, s'ils pouvaient, les pratiques superstitieuses de la veille de l'Epiphanie, et prièrent M. Jean Deslyons, docteur de Sorbonne, et doyen de Senlis, de se joindre à eux, et de composer un ouvrage pour en désabuser les peuples (5). Ce docteur, qui eut des liaisons étroites avec le séminaire de Saint-Sulpice (6), tant qu'il demeura attaché à la saine doctrine, entra volontiers dans leurs vues « Je me sens extraordinairement pressé, dit-il, » par le zèle de ces ecclésiastiques, qui m'ont fait écrire pour me » solliciter de me joindre à eux dans la sainte guerre qu'ils ont en» trepris de faire eux-mêmes au paganisme, par lequel les chrétiens » charnels profanent ordinairement cette solennité (7). » M. Deslyons, qui sans doute n'avait point assez étudié l'origine de ces pratiques, composa d'abord deux discours qu'il prêcha à Senlis, et qu'il fit imprimer l'année suivante; mais l'ayant ensuite approfondie, et ayant même réformé ses opinions sur quelques points, il publia ses *Traités singuliers et nouveaux contre le paganisme du Roi-boit* (8), qu'il adressa aux Théologaux de toutes les Eglises de France, et qui durent contribuer beaucoup à abolir des superstitions, dont il semble qu'on ne voit plus de traces aujourd'hui.

(1) *Traités singuliers*, p. 251.

(2) *Ibid.* p. 140. *Variétés histor. La royauté, gracieuse hist.* p. 36.

(3) *Traités singuliers*, p. 138, 139, 141.

(4) *Infrà.*

(5) *Instruction ibid.* 1er *discours, ibid*, p. 4. — *Homélie de M. Deslyons, Ms.* in-4°. *Archives du sémin. de S.-Sulpice.*

(6) *Journaux de M. Deslyons, Ms. de la Bibl. Royale.*

(7) 1er *discours, ibid.*

(8) *Paris*, in-12 *chez la veuve Savreux*, 1670.

LIVRE TROISIÈME.

SUITE DE LA RÉFORME DU FAUBOURG SAINT-GERMAIN.

I. La dévotion au très-S. Sacrement, moyen de renouvellement pour une paroisse.

De tous les moyens que M. Olier employa pour réformer sa paroisse, et lui communiquer l'esprit de piété, les principaux furent la dévotion au très-saint Sacrement de l'autel, et le culte envers l'auguste Mère de DIEU. On a vu combien le Père de Condren l'avait puissamment exhorté à propager, toute sa vie, le respect et l'amour de la sainte Eucharistie. Ce saint personnage était en effet persuadé que le renouvellement de la piété, dans l'Église, ne s'opérerait qu'en ranimant partout cette dévotion. « Ce n'est ni » un dessein nouveau, disait-il, ni un moyen particulier, » ni une voie singulière. JÉSUS-CHRIST l'a établie dès le » commencement, pour unir son Eglise et la faire vivre en » sainteté (1). » M. Olier développe ainsi la même pensée dans ses Mémoires : « DIEU veut renouveler la piété, non » par des prédications ou des miracles, qui sont plutôt » les moyens dont il se sert pour établir la religion ; mais » par la dévotion au très-saint Sacrement de l'autel. Le » dessein du Fils de DIEU, en venant sur la terre, a été de » communiquer aux hommes sa vie divine, afin de les » rendre semblables à lui ; il commence cette transforma- » tion par le Baptême, il l'augmente par la Confirmation ; » mais il l'achève et la perfectionne par la très-sainte Eu- » charistie, l'aliment divin qui nous donne réellement sa » propre vie et ses sentiments, qui nous met en partici- » pation de son intérieur adorable, et nous fait une même » chose avec lui : *Qui manducat meam carnem, in me » manet et ego in eo.* Il s'est mis au très-saint Sacrement, » pour continuer ainsi sa mission jusqu'à la fin du monde,

(1) *Lettres aut. du Père de Condren.*

» et aller, par ce moyen, dans tous les coins de la terre, » former à son Père *des adorateurs qui* publient sa gloire, » et *l'adorent en esprit et en vérité*. C'est là qu'il est source » de vie divine, qu'il est ce vase immense, et cet océan » sans fond, de la plénitude duquel nous sommes tous » sanctifiés. Par le très-saint Sacrement, il veut remplir » les prêtres de son esprit et de sa grâce, et convertir les » âmes par eux. C'est ce qui me fait défaillir et tomber en » langueur, tant sont vifs et véhéments les désirs que je » ressens de voir le très-saint Sacrement révéré par les » prêtres. Le prêtre qui est assidu à l'honorer, à l'invoquer, » et à le supplier pour les peuples, obtiendra tôt ou tard » leur conversion. Il est impossible qu'étant assidu à la » prière, et demeurant ainsi devant le très-saint Sacre- » ment de l'autel, il ne communie aux sentiments, à la » ferveur, à l'efficace de Notre-Seigneur, pour toucher, » éclairer et convertir ses peuples. Car la vertu de Jésus- » Christ ressuscité, qui habite maintenant dans l'Église, » avec un zèle tout embrasé pour la gloire de son Père, » doit produire de tels effets. Hélas ! Seigneur, si vous » vouliez me multiplier en autant d'endroits qu'il y a » d'hosties dans le monde, pour y vivre et y mourir, pour » y consumer mes jours et ma vie, que je serais heureux ! » Je meurs de douleur, de voir que Notre-Seigneur ne soit » point honoré au très-saint Sacrement, ni par les prê- » tres, ni par les peuples (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier.*

II.
M. Olier met en honneur dans sa paroisse, les visites au très-saint Sacrement.

Quand M. Olier écrivait ces paroles, tout annonçait en effet, dans sa paroisse, le dépérissement de la piété chrétienne, qui trouve son plus délicieux aliment à la table sainte, et ses plus douces consolations au pied des autels. La communion n'était point fréquentée, et l'on ne connaissait presque plus la pratique si salutaire de l'adoration de Jésus-Christ, présent dans nos saints tabernacles. Il rétablit l'un et l'autre par ses exhortations (2), qu n'étaient jamais si pathétiques que lorsqu'il traitait cette

(2) *Année Dominic. 12 septembre*, p. 423.

matière. L'assiduité du clergé au pied des saints autels lui parut, de tous les moyens, le plus efficace pour accréditer bientôt cette dévotion parmi les Fidèles. Ce fut peut-être dans ce dessein, qu'il ne sollicita jamais des supérieurs ecclésiastiques, la faculté de conserver le très-saint Sacrement dans la chapelle du séminaire, où il ne commença à reposer qu'après plus de cinquante ans *. Tous ses ecclésiastiques allaient, chacun à son rang, l'adorer à l'église de la paroisse; et ils continuèrent encore cette pratique lorsqu'ils eurent obtenu la faculté de le posséder dans leur maison (1). « C'est une des dévotions qu'il nous » a laissée, dit M. de Bretonvilliers, et qui se continue » toujours avec fidélité et bénédiction, que, depuis le matin jusqu'au soir, il y ait toujours devant le très-saint » Sacrement quelques ecclésiastiques de la maison, qui » l'honorent au nom de toute la communauté (2). » M. Olier aurait voulu que cet exercice servît de délassement à ses prêtres après leurs fatigues, et d'unique occupation aux vieillards. « Il m'a semblé, écrivait-il, que les » personnes qui se destinent particulièrement à servir » Jésus-Christ au très-saint Sacrement de l'autel (il désigne ses ecclésiastiques), doivent apporter grande assi» duité à l'adorer, et à y passer le plus de temps qu'il leur » sera possible, pour être fortifiés au service de Notre-» Seigneur, après le travail; et, quand ils seront cassés » de vieillesse, il faudra qu'ils viennent se reposer en » adorant le très-saint Sacrement, et consumant leurs » jours auprès de lui (3). »

* NOTE 1, p. 531.

(1) *Remarques historiques*, t. I, p. 97.

(2) *Esprit de M. Olier*, t. II, p. 71.

(3) *Esprit de M. Olier*, t. II, p. 61. — *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie II, chap. V.

III.
Confrérie du très-saint Sacrement. Humilité de la princesse de Condé.

Pour apprendre aux Fidèles à honorer Dieu en visitant ainsi Jésus-Christ, et leur rendre cet exercice familier, il fit graver, par le célèbre Melland, une estampe très-propre à éclairer et à nourrir leur piété envers la très-sainte Eucharistie, et la répandit dans tout le faubourg * (4). Un autre fruit de son zèle fut l'établissement ou plutôt l'accroissement d'une confrérie qui sub-

* NOTE 2, p. 531.

(4) *Rem. hist.*, t. III, p. 639. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 498.

siste encore, et dont l'objet est de rendre assidûment à Notre-Seigneur, réellement présent sur nos autels, les hommages de l'esprit et du cœur, qui sont dus à son immense charité envers les hommes. Par les soins de M. Olier, cette confrérie prit un nouveau lustre (1). Grand nombre de paroissiens se firent un devoir d'y entrer, même les plus considérables, qui ne dédaignaient pas de se confondre avec le menu peuple, et de venir à leur tour, chaque semaine, faire leurs heures d'adoration, au temps de l'après-midi qui leur avait été assigné (2). Pour alimenter cette ferveur naissante, M. Olier réunissait les membres de la confrérie, le jeudi, dans l'église de Saint-Sulpice, et leur adressait une vive et touchante exhortation (3). Ayant une fois remarqué que plusieurs personnes, surtout parmi les Grands, n'étaient point fidèles à venir visiter JÉSUS-CHRIST, il se plaignit publiquement de cette négligence, montrant combien il était indécent que ce souverain Seigneur ne fût point environné de ses vassaux aux jours et aux heures où il voulait bien les admettre en sa présence. La princesse de Condé, Charlotte-Marguerite, fille du connétable Henri de Montmorenci, et mère du grand Condé, qui était dans l'auditoire, avait elle-même donné tout récemment l'exemple de cette omission. Voulant sans doute en prévenir les suites, qui pouvaient être considérables à cause de son rang, elle se leva, et dit tout haut avec une simplicité et une humilité bien touchante : *Monsieur, j'y ai manqué samedi, étant allée faire ma cour à la Reine.* M. Olier, qui n'avait jamais égard ni au rang, ni à la naissance dans l'exercice de ses fonctions, reprit incontinent : Vous en seriez plus louable, Madame, si vous fussiez venue ici faire votre cour au Roi des rois. La princesse avait néanmoins une excuse bien légitime : Louis XIII était mort depuis peu, et la Reine, obligée, pendant les quarante premiers jours de son deuil, de demeurer renfermée dans ses appartements,

(1) *Calendrier historique*, 1778, p. 33. — *Rem. hist.* t. I, p. 96.

(2) *Ibid.* t. III, p. 638. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 497.

(3) *Ibid.* p. 498. — *Rem. histor. ibid.* p. 639.

continuellement éclairés aux flambeaux, avait désiré qu'elle vînt la prendre dans un de ses carrosses, et la conduisît *incognito* à la promenade. A peine la princesse de Condé eut-elle fait connaître ce motif, que M. Olier voulant lui offrir une sorte de réparation en présence de toute sa paroisse, changea en compliment la correction qu'il avait voulu lui faire : il loua la piété et l'humilité avec lesquelles une si grande princesse voulait paraître sans aucune distinction dans cette nombreuse assemblée, se plaçant, dit-il, sur une petite chaise de paille, comme les personnes du commun (1). Une humilité si rare était sans doute le fruit des conseils que cette princesse recevait de M. Olier, son directeur, à qui elle avait, en effet, donné toute sa confiance, et qui, de son côté, ne négligeait rien pour la sanctifier dans sa condition *. Il se servit de ses heureuses dispositions et de ses exemples, pour mettre la piété en honneur parmi les dames de la paroisse, et, en particulier, pour leur faire embrasser la dévotion envers le très-saint Sacrement.

(1) *Attestations autographes*, p. 158, 159.

* NOTE 3, p. 537.

IV.
M. Olier introduit l'usage des Saluts dans sa paroisse.

Une autre dame des plus illustres de la cour, la duchesse d'Aiguillon n'y contribua pas moins par ses pieuses largesses. Ce fut elle qui assigna des fonds pour perpétuer plusieurs Saluts solennels, déjà établis par M. Olier depuis son entrée dans la cure de Saint-Sulpice (2). L'usage des Saluts, hors le temps de l'octave de la Fête-Dieu, était encore fort peu répandu en France (3), et bien des personnes ne les approuvaient pas à cause de leur nouveauté, et aussi parce qu'ils leur semblaient être contraires au respect dû à Notre-Seigneur dans ce mystère (4). Ces considérations ne parurent pas suffisantes à M. Olier pour priver la piété de ses paroissiens de cette cérémonie, la plus auguste de la religion, après le saint Sacrifice. On fonda donc à Saint-Sulpice vingt-quatre Saluts, qui devaient être célébrés les premiers dimanches et jeudis de chaque mois (5), avec procession

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 173. — *Calendrier historique*, 1774, p. XXIX, XXX *Item*, 1778, p. 100.
(3) *Vie de M. Bourdoise*, in-4°, imprim. p. 478.
(4) *Ibid.* pag. 678.
(5) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 489.

et exposition; et les premiers jeudis il devait y avoir en outre Messe solennelle et procession le matin. Ce furent les premiers Saluts de cette paroisse; car on ne commença que plus tard à en établir successivement pour les grandes solennités *. Mais de peur que cette pratique ne portât préjudice à la dévotion qu'on se proposait d'accroître, et ne diminuât dans l'esprit des faibles la religion envers le très-saint Sacrement, à cause du peu de pompe qui accompagnerait ces Saluts, M. Olier ne consentit à leur fondation, qu'à condition *qu'ils seraient célébrés à perpétuité avec le plus d'honneur, de respect et de solennité qu'il se pourrait* †. Il exigea donc qu'on annoncerait ce Salut trois fois par le son des cloches; que le très-saint Sacrement y serait porté sous un dais, et précédé de deux thuriféraires qui l'encenseraient continuellement ; qu'il y aurait toujours au moins trente-huit ecclésiastiques, dont quatre porteraient le dais, quatre autres seraient revêtus de chapes ou de tuniques, et les autres tiendraient à la main des cierges allumés.

* NOTE 4, p. 533.

V. Motifs de l'institution des saluts de Saint-Sulpice.

L'acte que nous avons sous les yeux exprime, pour motif de cette fondation, le désir « soit d'honorer la très- » grande bonté de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST de s'être » donné aux hommes par l'institution du très-saint Sacre- » ment de l'autel; soit de réparer, autant que faire se » peut, les irrévérences et les péchés qui se commettent » dans le monde contre cet auguste mystère (1). » M. de

* NOTE 5, p. 533.

(1) *Arch. du R., sect. hist.. Confr. du S. Sacr.*, L. 1117, p. 15.

† Une personne de grande considération ayant voulu fonder une grand'Messe du saint Sacrement et un Salut pour tous les jeudis de l'année, M. Olier ne voulut jamais y consentir, craignant que cet usage fréquent d'exposer le très-saint Sacrement n'attiédît la dévotion des Fidèles (2). Exemple qui apprend à régler par la prudence les meilleures institutions, et à se précautionner contre tout ce qui peut les faire dégénérer en abus.

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 174.—*Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 490.

Bassaucourt écrivant à M. Bourdoise, peu porté d'abord pour les Saluts et les expositions du très-saint Sacrement, lui disait : « Ce que je trouve le plus avantageux, c'est que » la sainte Eucharistie est honorée de plus en plus dans la » paroisse, ce dont nous attendons beaucoup de bénédic- » tions. Car encore que cela se fasse contre l'ancien usage » de l'Eglise, néanmoins comme la grâce change, et que » Dieu fait triompher ses mystères après qu'ils ont été » longtemps combattus ; comme celui du très-saint Sacre- » ment a été le plus déshonoré dans ce siècle, il semble » que, en réparation de tant d'affronts et d'humiliations » que lui ont faits les hérétiques, il faut l'honorer et le » faire honorer plus que jamais. C'est pourquoi nous en » souffrons l'exposition et les processions plus souvent, et » les dames de la paroisse viennent tous les après-dîners » l'adorer, renfermé dans son tabernacle. Enfin, je crois » que, en ce temps, et le Saint-Sacrement, et les prêtres » qui en sont les gardiens et qui le consacrent, doivent » être beaucoup relevés. Priez, s'il vous plaît, Notre-Sei- » gneur qu'il donne sa bénédiction à ces petits commen- » cements * (1). »

* NOTE 6, p. 534.

(1) *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in-fol., liv. IV chap. IV.

VI.
M. Olier établit les XL Heures dans sa paroisse. Diverses pratiques en l'honneur du très-s. Sacrement.

Dieu les bénit en effet, et les grâces que cette dévotion attira sur son peuple engagèrent M. Olier à ajouter de nouvelles pratiques aux premières, et à perfectionner ou à étendre celles qui étaient susceptibles d'accroissement. L'adoration perpétuelle, établie d'abord pour l'après-midi, le fut encore pour la matinée, et même, plus tard, pour la nuit aussi bien que pour le jour. Afin d'arrêter les désordres qui se commettaient chaque année aux fêtes de l'Épiphanie (2) et de saint Martin (3), il institua, pour ces deux jours, l'exposition du très-saint Sacrement, qui fut bientôt suivie de diverses fondations, entr'autres de celle des Quarante-Heures, pendant les trois jours qui précèdent le Carême (4). Dès son entrée dans sa cure, M. Olier avait commencé à les célébrer avec

(2) *Calendrier hist.*, 1778, p. 99. — *Vie de M. Bourdoise*, in-4° (*imp.*) liv. I, p. 15.

(3) *Ibid.* pag. 177. — *Rem. hist.*, t. I, p. 17.

(4) *Ibid.* pag. 173. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 489.

beaucoup de solennité, quoiqu'il n'y eût point encore de fondation. Mais une famille de la paroisse, animée par l'exemple de ce religieux pasteur, assigna des fonds pour assurer à perpétuité la continuation de cette bonne œuvre. « C'est, disent les pieux fondateurs, afin de rendre au » très-saint Sacrement tout l'honneur possible, à l'imita- » tion du très-digne curé et pasteur de cette église, qui, » pour retenir l'effrénée licence et débauche du peuple, » dans un temps où l'on doit se préparer à la pénitence, » pour mieux passer la Quarantaine, a, depuis qu'il est » curé, institué l'oraison des Quarante-Heures, le dimanche » de la Quinquagésime et les deux jours suivants (1). »

Pour inspirer à tous ses paroissiens plus de respect envers la divine Eucharistie, il ordonna que ce fût toujours un prêtre qui portât la clochette lorsqu'on irait administrer le saint Viatique aux malades. L'office de ce prêtre l'obligeait à faire honorer JÉSUS-CHRIST sur son passage; et si quelques-uns ne s'arrêtaient pas, ou négligeaient de fléchir le genou, il devait les en avertir : règle qui fut depuis constamment observée, jusqu'au commencement de la Révolution. Ne pouvant se consumer lui-même dans les flammes de l'amour, devant Notre-Seigneur présent au saint tabernacle, et étant obligé, par sa charge, de se répandre de toutes parts, il faisait brûler continuellement, aux deux côtés de l'autel, deux cierges pour le représenter (2); et il voulut en outre fournir encore, à ses dépens, les flambeaux qu'il fit porter devant la sainte Eucharistie lorsqu'on allait l'administrer aux malades (3). Toutes les fois qu'il sortait du presbytère, il ne manquait jamais d'entrer à l'église pour adorer Notre-Seigneur, et de choisir ensuite les rues où, sans s'écarter beaucoup de son chemin, il devait rencontrer plus d'églises; et, avant de rentrer à la maison, il le visitait de nouveau (4).

VII. Les paroissiens offrent

Rien ne montre mieux les progrès de cette dévotion parmi les Fidèles, que le don, offert par eux, de sept lam-

(1) *Archives du Royaume. Ibid.* L. 1147, p. 37. — *Remarq. historiques*, t. III, p. 631. — *Calendrier historique*, 1778, p. 109.

(2) *Rem. hist.* t. III, p. 638; t. I, p. 174. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 497.

(3) *Ibid.* pag. 498. — *Remarques, ibid.* t. III, p. 639.

(4) *Ibid* t. III, p. 658. — *Vie, ibid.* — *Esprit de M. Olier*, t. II, p. 71.

pes d'argent, pour demeurer toujours allumées devant le grand autel de leur église (1). Voici quelle en fut l'occasion. Il n'y avait dans cette église qu'une seule lampe, quoique le très-saint Sacrement reposât toujours à l'autel principal et à celui de la chapelle de la sainte Vierge, située derrière le chœur. Un ecclésiastique de cette paroisse ayant un jour insinué dans son prône qu'il était à désirer qu'il y eût une lampe devant chacun de ces autels, ce jour-là même un pieux paroissien en offrit une d'argent du prix de soixante écus; et un autre, touché de cet exemple, donna deux lampes de même matière, et du prix de six cents écus chacune. Toutes trois furent placées devant le maître-autel. M. Olier, dans une exhortation aux dames de la paroisse, en prit occasion de leur dire que, puisqu'il y avait sept lampes allumées devant l'arche d'alliance, et sept esprits devant le trône de Dieu (2), il serait à souhaiter qu'il y eût aussi sept lampes qui brûlassent jour et nuit devant le trône qu'il s'était choisi dans cette église. A peine l'exhortation fut-elle terminée, que ces dames résolurent (3) d'ajouter quatre lampes pour compléter ce nombre. La princesse de Condé en offrit une de mille écus; trois autres dames se réunirent pour en donner deux de six cents écus chacune, et M. Olier voulut en donner une de même valeur (4). « Lorsqu'on les » vit brûler devant le maître-autel, chacun, dit M. du » Ferrier, honora la religion des bienfaiteurs et leur » magnificence. Le vertueux paroissien qui avait offert la » première, considérant la disproportion de la sienne, » et pressé d'un mouvement de piété, demanda per- » mission de la retirer, et d'en mettre une de six cents » écus à la place de celle qui, semblable au grain de sé- » nevé, ou au petit levain de l'Évangile, avait produit » toutes les autres * (5). »

sept lampes pour être placées devant le maître-autel.

(1) *Vie, ibid.* t. I, p. 496.

(2) *Mémoir. de M. du Ferrier,* p. 283 et suiv.

(3) *Esprit de M. Olier,* t. II, p. 72.

(4) *Mémoires de M. Baudrand,* p. 74. — *Vie, par M. de Bretonvilliers,* t. I, p. 187. — *Remarq. historiques,* t. III, p. 659, 638; t. I, p. 174.

* NOTE 7, p. 535.

(5) *Mémoires de M. du Ferrier, ibid.*

VIII. M. Olier exhorte ses pa-

La conduite de la Providence ne paraît jamais plus admirable, que lorsqu'on la considère opposant le bien

roissiens à la communion fréquente.

au mal, et préparant déjà des remèdes ou des préservatifs, à mesure que l'ennemi de tout bien compose, en secret, ses poisons afin de perdre les âmes. Tandis que M. Olier, pour rallumer la piété dans sa paroisse, s'efforçait d'y mettre en honneur le culte du très-saint Sacrement, et surtout d'attirer les Fidèles à la communion fréquente, le démon, de son côté, concertait sourdement les moyens de les en éloigner. Il se servit, pour y réussir, de cette nouvelle secte dont le Père de Condren, avant sa mort, avait prédit la naissance, et qui, dès son apparition, s'étudia à inspirer de l'éloignement pour l'Eucharistie, en exagérant les dispositions nécessaires pour s'en approcher avec fruit. Arnauld, le premier écrivain du parti, recueillit, dans un énorme volume, tout ce qu'il put trouver, dans les monuments de la tradition, de plus propre à effrayer les âmes, afin de tarir ainsi pour elles la source de la sanctification et de la piété. Et ce qui décèle le caractère de cette hérésie astucieuse, ce recueil fut publié sous le titre spécieux : *De la fréquente Communion*. « Les Jansénistes, disait la mère Eugé» nie de Fontaine, sont comme les mauvais droguistes qui » mettent le nom des sirops sur les poisons, et qui, » voulant persuader la rare communion, intitulent leur » livre : *De la fréquente*. Ils en ont fait de même sur » la dévotion à la sainte Vierge (1). » M. Olier, voulant donc préserver ses paroissiens d'un mal si funeste, déploya un nouveau zèle pour les attirer à la fréquente réception de l'Eucharistie, sans qu'on pût l'accuser de s'écarter en ce point des règles de la prudence et de l'esprit de l'Eglise. Le moyen le plus efficace qu'il employa, fut de leur inspirer, dès l'enfance, les sentiments de la religion la plus sincère et la plus tendre envers Jésus-Christ résidant dans l'adorable Sacrement de nos autels, et de les bien instruire des dispositions que demande ce véritable pain de vie. Il

(1) *Vie de la vénérable Eugénie de Fontaine*, in-12, p. 113 et suiv.



M. Olier exhorte les paroissiens de Saint Sulpice
à mettre leur confiance en Marie leur patrone
et à recourir à elle dans leurs besoins

voulut que les catéchistes, chargés de disposer les enfants à leur première communion, apportassent à un ministère si important tout le soin et le zèle dont ils étaient capables; et, afin de faire contracter aux enfants la sainte pratique de la communion fréquente, il établit pour eux des communions générales, connues encore aujourd'hui sous le nom de *Communions du mois*, et qui furent, pour toute la paroisse, une source très-abondante de grâces. Le soin avec lequel on a préparé, depuis ce temps, les enfants à la première communion, et aux communions de chaque mois, a été effectivement regardé comme une des principales sources des bénédictions répandues sur la paroisse de Saint-Sulpice; et c'est, en y joignant la dévotion très-particulière envers la sainte Vierge, la raison qu'on aime à donner ordinairement de la piété qui s'y est toujours soutenue depuis que M. Olier l'a gouvernée (1). Le culte envers le très-saint Sacrement de l'autel, et la piété envers Marie, les deux dévotions que l'hérésie de Jansénius a le plus attaquées, quoique d'une manière indirecte, furent celles que M. Olier s'efforça jusqu'à sa mort d'étendre et de propager; et elles sont le plus précieux héritage qu'il pût laisser à ses successeurs, soit pour leurs troupeaux, soit pour eux-mêmes. Aussi l'illustre archevêque de Cambrai, qui les avait puisées au séminaire de Saint-Sulpice, écrivait à M. Leschassier, troisième successeur de M. Olier : « La solide » piété pour le Saint-Sacrement et pour la sainte Vierge, » qui s'affaiblit et qui se dessèche tous les jours par la » critique des novateurs, doit être le véritable héritage de » votre maison * (2). »

IX. M. Olier établit les communions du mois.

(1) *Histoire des Catéchismes de S.-Sulpice.*

* NOTE 8, p. 535.

(2) *Œuvres de Fénelon. Correspondance*, t. v, p. 228, *Lett.* 48.

Pour inspirer aux enfants cette piété solide envers l'auguste Mère de DIEU, M. Olier les accoutumait de bonne heure à recourir à elle avec confiance, à la considérer comme leur tendre mère, et à se conduire à son égard comme des enfants pleins de respect et d'amour. Lorsqu'il prit posses-

X. M. Olier consacre les enfants de sa paroisse à la très-sainte Vierge.

sion de sa paroisse, il la consacra solennellement à Marie ; et il fut alors réglé que, à l'avenir, on porterait aux processions la bannière de la sainte Vierge avec celle de Saint-Sulpice (1). Il voulut de plus que, chaque mois, les enfants se consacrassent à elle ; et, dans ce dessein, il fonda une Messe et une procession, qui avaient lieu le premier samedi du mois, et auxquelles assistaient tous les enfants qu'on instruisait sur la paroisse (2). Mais c'était le jour de leur première communion, qu'il aimait surtout à les consacrer à Marie. Depuis longtemps, dès qu'il avait quelque chose de beau ou de rare, il éprouvait une sorte de besoin de lui en faire hommage, comme à sa souveraine ; et, dans ce jour heureux, il s'empressait de lui consacrer ces jeunes cœurs que Jésus-Christ avait daigné remplir de son Esprit et de sa grâce, persuadé qu'il n'y avait pas d'instant dans la vie, où ils fussent plus dignes de lui être offerts. On conserve, au séminaire de Saint-Sulpice, un ancien tableau où il est représenté consacrant à la très-sainte Vierge, le jour de la première communion, le jeune Anne-Auger Granry, âgé de douze ans, et qui était alors page de la chambre du duc d'Orléans, oncle du roi Louis XIV. Cet enfant, d'une figure très-agréable (3), avait su conserver son innocence au milieu des piéges de la cour ; et voulant persévérer dans cet heureux état jusqu'au dernier soupir de sa vie, il vint, âgé de quinze ans, faire une retraite au séminaire. Son dessein était d'y demander à Dieu de mourir, s'il prévoyait qu'il dût l'offenser jamais mortellement en retournant à la cour, ou en rentrant dans le monde ; et à peine commençait-il sa retraite, qu'il tomba malade en effet et mourut au bout de quelques jours * (4).

(1) *Remarques historiques*, t. I, p. 170.

(2) *Ibid.* pag. 101, 58 ; t. II, p. 632. — *Calendrier historique*, 1778, p. 92.

(3) *Journal spirituel de M. de Bretonvilliers*, t. II. — *Copie du même*, t. I, p. 38, 53.

(4) Grandet, *Vies Ms. Vie de M. de Bretonvilliers* — *Regist. des sépult. du séminaire*, fol. 2.

* NOTE 9, p. 536.

XI. Amour de M. Olier pour les pauvres. Le frère Jean de la Croix.

Après le très-saint Sacrement de l'autel, où Jésus-Christ réside réellement, M. Olier ne trouvait pas d'objet plus digne de son amour que les pauvres, sous l'extérieur desquels il aime aussi à se cacher. On a remarqué plu-

sieurs fois, que, lorsqu'il arrivait dans une ville où il devait s'arrêter, il visitait d'abord le Saint-Sacrement, et ensuite l'hospice des malades, ou l'asile des pauvres. Nous avons vu, d'ailleurs, qu'il s'était engagé par vœu à leur soulagement; et jusqu'à la fin de ses jours, il leur rendit, comme aux enfants les plus chéris de son Maître, tous les bons offices qu'ils pouvaient attendre de sa charité. On voyait de ces pauvres se rendre en foule à son presbytère, les uns traînant avec peine un corps à demi brisé; les autres presque sans vêtement, exhalant la mauvaise odeur qui s'attache à l'indigence (1). Non content de les recevoir avec la douceur et l'affabilité d'un père qui fait accueil à ses enfants, il les invitait, il allait au-devant d'eux et les cherchait même, pour leur prodiguer toute sorte de secours. A peine eut-il été mis en possession de la cure de Saint-Sulpice, qu'il fit dresser un rôle des pauvres honteux, dont le nombre s'éleva à quinze cents, sans compter les pauvres ordinaires. Mais un pasteur, accablé par tant de sollicitudes diverses, ne pouvait guère s'occuper par lui-même des détails qu'exigeait le soulagement de plusieurs milliers d'indigents; il avait besoin d'un homme attentif et expérimenté, sur qui il pût se reposer de cette obligation si importante de la charge pastorale, et il sembla que la Providence eût préparé de longue main un homme doué de toutes les qualités nécessaires pour remplir sagement cette sorte d'emploi. Ce fut un pieux laïque, nommé Jean Blondeau, plus connu sous le nom de frère Jean de la Croix *. Il avait été domestique du Père Bernard dit le *pauvre Prêtre* (2), qui l'avait pris parmi les mendiants (3), ayant remarqué en lui un très-bon sens et une parfaite intégrité. Le frère Jean accompagnait toujours M. Olier dans les visites générales des pauvres.

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 42.

* NOTE 10, p. 537.

(2) *Remarques historiques*, t. III, p. 641.

(3) *Ibid.* t. I, p. 143.

XII. Générosité de M. Olier envers les pauvres.

Ce charitable pasteur savait se faire tout à tous; il écoutait avec intérêt le détail de la position de chacun, de peur

de laisser un seul de ses paroissiens dans le besoin, faute de bien connaître son état (1) ; et, dans chaque visite générale, il distribuait pour le moins quinze cents livres. Aimant les pauvres comme une mère aime ses enfants, il payait encore les mois de nourrice, plaçait les orphelins, procurait du travail aux filles qui manquaient de pain, et, à la fin de chaque semaine, il leur faisait donner une somme réglée, par de charitables paroissiennes, chargées de veiller sur leur conduite et leurs nécessités (2). Deux jours de la semaine, il faisait dönner la nourriture à un grand nombre de mendiants qu'on a vus quelquefois jusqu'à neuf cents (3), et souvent, pour les vêtir, il faisait acheter de la toile et des étoffes. Toutes ces aumônes l'obligeaient à mettre des sommes considérables entre les mains du frère Jean, à qui il ne refusa jamais rien de ce qu'il demandait : tant il se confiait en la divine Providence. Quelquefois, à la vérité, il se voyait sans argent ; mais la foi vive avec laquelle il recourait alors à l'assistance de la très-sainte Vierge, faisait bientôt arriver les secours. « La bourse du Père des pauvres, dit-il, est inépuisable pour ceux qui se reposent sur » lui (4). » Il avait attaché aux sacs destinés à renfermer les sommes pour ses pauvres, une image de la sainte Vierge, qu'il avait établie leur avocate et la gardienne de leur trésor, et l'on a plus d'une fois admiré comment ces sacs, qu'il vidait si souvent, semblaient cependant être inépuisables. Car lorsqu'on y songeait le moins, on apportait au presbytère de quoi les remplir de nouveau. Il disait un jour à quelques-uns de ses ecclésiastiques, en leur montrant cette image : « Voilà sur qui je me repose pour le » soin des pauvres de la paroisse : j'en laisse la conduite et » le maniement à la Mère de Dieu ; je lui expose mes nécessités, et elle a la bonté d'y pourvoir. Elle ne m'a » jamais manqué : il n'y a qu'à s'abandonner à elle pour » tout (5). »

(1) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, chap. x.

(2) *Remarques hist.*, t. III, p. 641, 642, t. I, p. 175.

(3) *Ibid.* t. III, p. 644. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 500, 501, 502.

(4) *Remarques historiques*, t. I, p 175.

(5) *Vie, ibid.*, p. 503, 504. — *Remarques historiques*, t. I, p. 174, 175; t. III, p. 644, 645, 646

Luy a Jesus a Tout

sur

dre la liberte pour la gloire
Trist et le service de ses membres
upplier sy votre comodite le
le voulloir prendre la peine
encourager nos Ames dele
qui sassemblent aujourdhuy
ucisent pour trouuer expedient
uir les pauvres Ille-rmetres, Et
le reglement de la Compagnie
usquia present Elles ne setoient
yeties, Je vous conjure au nom
qr et de sa mere de ne me point
te grace. en lamour de/quels

Vre tres humble et tres
obeissant Seruitr Olier

dy 11 Janvier

M. Olier, dès la première année qu'il fut curé de Saint-Sulpice, rétablit et perfectionna la confrérie de la Charité pour le soulagement des malades. Cette pieuse institution, formée depuis plus de dix ans sur cette paroisse par saint Vincent de Paul (1), n'existait déjà plus, ou était presque éteinte (2). Pour la ranimer, M. Olier réunit les dames de sa paroisse les plus zélées et les plus dévouées au soulagement des pauvres, et leur donna des réglements que saint Vincent de Paul lui avait communiqués. Les unes se taxèrent à quelque somme réglée, par mois; d'autres se chargèrent de faire cuire à leur tour la viande destinée au service des malades; d'autres enfin promirent d'aller les visiter et de les consoler. On gageait pour le service journalier un certain nombre de filles, et si l'on ne trouvait pas de médecins et de chirurgiens qui voulussent donner gratuitement leurs soins, on assignait à quelques-uns des émoluments sur les fonds de la confrérie (3). Enfin tout avait été prévu pour que les malades fussent toujours assistés, et les fonds de la compagnie administrés sagement. Il paraît toutefois que les dames de la confrérie ne suivirent pas d'abord ces réglements dans tous leurs points, et M. Olier les ayant ensuite déterminées à aller servir elles-mêmes les malades, crut devoir prier saint Vincent de Paul de venir les y animer encore lui-même dans une de leurs assemblées, et lui écrivit la lettre suivante : « J'ose prendre la liberté, pour la gloire » de Jésus-Christ et le service de ses membres, de vous » supplier, si votre commodité le permet, de vouloir prendre la peine de venir encourager nos dames de la Charité. Elles s'assemblent aujourd'hui, pour trouver moyen » d'aller servir les pauvres elles-mêmes, et d'accomplir le » réglement de la compagnie, auquel, jusqu'à présent, » elles ne s'étaient point assujetties. Je vous conjure, au » nom de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, de ne me » point refuser cette grâce (4).

XIII. M. Olier rétablit la confrérie de la Charité.

(1) *Abelly*, l. I, ch. XXIII.

(2) *Remarques historiques*, t. III, p. 4, 640, 652, 653; t. I, p. 176.— *Vie de M. Olier*, *item*, t. II, p. 318

(3) *Remarques historiques*, t. III, p. 34.

(4) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 43.

XIV. M. Olier détermine les dames de sa paroisse à servir elles-mêmes les malades.

C'était le premier jeudi de chaque mois qu'elles s'assemblaient, ordinairement l'après-midi, dans la salle du presbytère, où M. Olier présidait leur réunion. Ce même jour elles assistaient à la Messe du très-saint Sacrement, pour obtenir *la grâce de se comporter courageusement dans l'exercice de la charité qu'elles avaient embrassé* (1); demande qui devait être d'autant plus agréable à Notre-Seigneur, qu'elle lui était adressée par des personnes nourries et élevées dans le luxe et la délicatesse, presque inséparables de l'opulence. Car la confrérie se composait des dames du faubourg Saint-Germain, du rang le plus distingué. L'une d'elles, madame Leschassier, de l'illustre famille de Miron, portait le dévouement jusqu'à faire elle-même les lits des pauvres, à préparer leur nourriture, et à emporter leurs vieux haillons, qu'elle avait encore la force de nettoyer dans quelque état qu'ils se trouvassent, et de raccommoder de ses mains. Un jour que mademoiselle Leschassier, digne fille d'une telle mère, la vit sur le point de peigner une petite fille dont la tête était extraordinairement couverte de gale, elle voulut tirer l'enfant à elle pour lui rendre ce service; mais la mère, non moins admirable, s'efforça de la retenir en disant: N'est-il pas convenable, ma fille, que vous me cédiez le meilleur (2)?

(1) *Remarques historiques*, t. III, p. 5.

(2) *Vie de M. de Lantages*, in-8°, liv. I, n. 20.

XV. M. Olier établit sur sa paroisse les Filles de la Charité. Avis à ses ecclésiastiques.

Malgré ce noble dévouement, les confréries de la Charité avaient peine à se soutenir; et ce fut pour les établir d'une manière solide, que Louise de Marillac, veuve Legras, essaya de faire assister les malades par de vertueuses filles, qui donnèrent commencement à la congrégation des Filles de la Charité. On dit que M. Olier fut le premier des curés de Paris qui les établit dans sa paroisse. Il les fixa d'abord rue du Pot-de-Fer, et les chargea du soin des petits enfants et de la visite des malades; elles devaient porter à ceux-ci la nourriture, les médicaments et leur donner tous les autres secours nécessaires (3).

(3) *Remarques historiques*, t. I, p. 67, 221. — *Calendrier historique*, 1774, p. lxxvi.

Mais c'était à ses ecclésiastiques surtout, qu'il recommandait de donner aux pauvres et aux malades les témoignages d'une sincère et généreuse charité, et de les traiter toujours avec une grande douceur, comme étant les enfants chéris de DIEU. « Lorsque nous sommes appelés au » service des indigents, leur disait-il, supportons avec une » charité à toute épreuve les incommodités qu'ils causent. » Souvenons-nous que Notre-Seigneur a choisi les pauvres » pour servir de témoignage à la divinité de sa mission, » et pour en tirer la preuve la plus indubitable de la » vérité de sa doctrine ; les plus souffrants sont ses mem» bres plus particulièrement que les autres : ils ont donc un droit de préférence à notre tendresse et à notre » affection (1). » Mais comme la charité doit être prudente et sagement ordonnée, M. Olier régla qu'aucun des confesseurs de la paroisse ne ferait jamais l'aumône à ses pénitents. « L'ordre était, dit M. du Ferrier, de dire » d'abord à ceux qui, dans le confessionnal, déploraient » leurs nécessités : Aimez-vous mieux vous confesser, ou » recevoir l'aumône ? si je vous confesse, je ne puis vous » la donner (2). »

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.*

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 186.

XVI. Son zèle pour délivrer sa paroisse des femmes de mauvaise vie.

Quelque sensible que fût M. Olier au sort des indigents, il était encore plus touché des désordres que la corruption des mœurs causait dans sa paroisse. Celui qui l'affecta le plus, fut la multitude des maisons qui servaient de retraite aux femmes de mauvaise vie et de rendez-vous aux libertins ; parce qu'il n'en connaissait point de plus désastreux, ni qui perdît un plus grand nombre d'âmes. Il serait impossible de rapporter ici tout ce qu'il entreprit pour délivrer son troupeau de cette contagion. Tantôt il exhortait ses paroissiens à ne pas louer leurs maisons aux personnes vendues au libertinage ; et lorsque les conseils ne suffisaient pas, il le leur défendait au nom du souverain juge, défense qu'il accompagnait des menaces les plus terribles, et qu'il ap-

puyait des exemples les plus effrayants. Tantôt, pour proscrire les lieux de prostitution, aussi funestes à l'honneur et à la prospérité des familles qu'au salut des âmes, il réclamait l'appui que lui devaient les magistrats ; leur représentant avec toute la vigueur que donne le zèle apostolique, qu'à titre de protecteurs des lois, ils répondraient, au tribunal de DIEU, des scandales publics qu'ils entretiendraient par leur négligence, ou qu'ils autoriseraient par l'impunité (1) ; et ses avis eurent souvent tout l'effet qu'il avait lieu d'en attendre. Une troupe de ces malheureuses créatures s'étant logées près de l'église, et dans une des rues les plus fréquentées de la paroisse, le désordre était si grand, que tous ceux qui venaient par là aux offices en étaient étrangement scandalisés. M. Olier s'en plaignit publiquement au prône, et ses paroles produisirent une si forte impression, que le bailli, voulant faire cesser le scandale, chassa ces personnes du faubourg, et changea même le nom de cette rue pour abolir jusqu'au souvenir de leurs désordres (2).

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers.*

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 129 ; t. III, p. 34. — *Recherches sur la ville de Paris, par Jaillot*, t. V, p. 66.

XVII.
Le bailli de Saint-Germain seconde le zèle de M. Olier.

La punition ordinaire que ce magistrat leur infligeait, était une prison de quinze jours, au pain et à l'eau, à moins qu'il n'y eût à leur charge des circonstances particulières ; et, dans ce cas, il les faisait comparaître à la chambre du conseil du bailliage, pour y demander, à genoux, pardon à DIEU, à l'Église et à la justice. D'autres fois, il les condamnait à être fouettées publiquement, ou même à être bannies du faubourg pour un certain nombre d'années (3). Mais comme il en venait continuellement de nouvelles pour s'y établir, voici, dit M. du Ferrier, le remède qu'on trouva pour les éloigner de la paroisse. « Lorsqu'on savait qu'il y en était venu quelqu'une, ceux qui » étaient chargés d'y veiller, écrivaient, dans un billet » qu'on envoyait à M. le bailli, le nom, la rue, la maison » et la chambre de cette misérable ; et, dès le lendemain » de grand matin, il allait s'en saisir, et l'emmenait dans

(3) *Remarques historiques*, t. I, p. 128.

» ses prisons, donnant en proie à ses sbires tout ce qu'elle » avait dans sa chambre. Le motif de sa conduite était que » n'ayant pas le droit d'imposer de peines au-delà d'une » prison de quinze jours au pain et à l'eau, au moins il » mettait ainsi la personne hors d'état de faire du mal, jus- » qu'à ce qu'elle se fût pourvue de nouveaux ajustements : » ce qui allait loin, et l'empêchait d'ailleurs de revenir sur » notre paroisse, aussi bien que celles qui en entendaient » parler, et qui craignaient un pareil traitement (1). »

XVIII.
M. Olier travaille à la conversion des femmes de mauvaise vie et leur procure des secours.

Mais un moyen plus conforme à la douceur de M. Olier, et qu'il employait de préférence, était d'essayer de les gagner, pour assurer ensuite leur salut. On le trouvait toujours prêt à fournir de quoi lever le plus grand obstacle à leur conversion, en leur procurant quelque moyen de subsister. Tantôt il appelait à son secours les personnes les plus vertueuses des différents quartiers de la paroisse, et les engageait à prendre toutes les voies de la persuasion et de la douceur, pour retirer ces pauvres pécheresses du gouffre où la misère les avait précipitées (2). Tantôt il les confiait à des personnes charitables, à qui il payait leur pension, afin de les mettre ainsi à portée de recevoir des instructions capables d'assurer leur retour à Dieu (3). Cette œuvre ne lui coûtait pas moins de dépenses, que de travaux et de soins (4). Mais, disait-il, si le Fils de Dieu a donné, pour cette âme que je veux retirer du vice, sa vie et son sang ; et si, pour la sauver, il n'exige pas que je me sacrifie moi-même, n'est-il pas raisonnable que j'y contribue au moins de mon argent (5) ?

Souvent il essaya de travailler par lui-même à leur conversion, mêlant à propos l'huile avec le vin, dans les corrections qu'il leur faisait, c'est-à-dire, imprimant la terreur, et frappant par la crainte, lorsqu'il ne pouvait réussir à émouvoir par le langage de la compassion et de la bonté (6). Sa pratique la plus ordinaire en leur parlant, était de s'unir aux dispositions intérieures de No-

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 239, 240.

(2) *Remarques historiques*, t. III, p. 619.

(3) *Année Dominic.* 12 septembre, p. 423. — *Remarq. historiques*, t. I, p. 177.

(4) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, 1re partie, chap. XV.

(5) *Remarques historiques*, t. III, p. 619 ; t. I, p. 38. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 477.

(6) *Ibid.*

tre-Seigneur conversant avec la Samaritaine. « Aujour-
» d'hui, dit-il dans ses Mémoires, devant aller visiter, vis-à-vis le puits de l'abbaye, une femme séparée d'avec son mari, pour les réconcilier ensemble, j'ai parlé encore à une autre personne de mauvaise vie, pour tâcher de gagner quelque chose sur elle, et de la ramener; et j'ai vu que je devais me conduire dans cette circonstance, comme Notre-Seigneur à l'égard de la Samaritaine. Cette femme semble en être une véritable copie; car elle a eu plusieurs maris, qui ne l'étaient pourtant point, et celui qu'elle a en ce jour n'est pas à elle. Je commençai mon discours par lui parler de Notre-Seigneur et de la soif qu'il avait du salut de son âme, m'unissant alors d'autant plus aisément à ce divin Sauveur, qu'à son imitation j'allai parler à cette fille, étant déjà fatigué du chemin que j'avais fait, et ayant grand besoin de manger et de boire, quoique je dusse avoir plus de faim encore de son salut; il était bien plus de midi. Au peu de paroles qu'il plut à Notre-Seigneur de dire par ma bouche, elle s'est rendue, et s'est trouvée toute calmée de la mauvaise humeur où elle était d'abord (1). »

(1) *Mémoires autog. de M. Olier*, t. III, p. 547, 548.

XIX.
Belle réponse de M. Olier sur l'inutilité de ses efforts pour gagner à Dieu ces pécheresses.

Une personne de piété représentant un jour à M. Olier que tout ce qu'il entreprenait à si grands frais pour les pécheresses, était peine perdue, puisque tous les jours on en voyait qui, après leur conversion, retournaient à leurs premiers désordres, il répondit avec douceur : « Non, » la peine que l'on prend pour Notre-Seigneur n'est point perdue. Elle n'a pas toujours le succès que nous nous proposons; mais elle ne laisse pas d'en avoir un autre, sur lequel nous pouvons toujours compter : c'est de nous avancer nous-mêmes dans le bien, d'augmenter nos mérites, de nous procurer une plus grande gloire dans le ciel, et sur la terre le plus haut point d'honneur auquel puisse aspirer une créature, qui est de travailler

» pour DIEU. » Ensuite il demanda si toutes celles qui avaient été retirées du désordre y étaient retombées; et comme on lui eut dit que non : « Ah! reprit-il, que vous » devez être content! si votre vie ne servait qu'à sauver » une âme, ne serait-elle pas bien employée, puisque le » Fils de DIEU eût donné la sienne pour cette seule âme, » quand il n'aurait vu qu'elle dans le monde (1)? »

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 479. — *Remarques historiques*, t. III, p 621, 622.

XX. M. Olier s'efforce d'établir une maison de repenties.

M. Olier plaça plusieurs de ces pécheresses dans une communauté, connue alors sous le nom de la Madeleine, près du *Temple*, et qui servait d'asile aux repenties. Mais le nombre de celles qu'il gagnait à DIEU devenant trop considérable pour les réunir toutes dans cette maison, il résolut de faire un semblable établissement dans sa paroisse. C'était l'unique moyen de préserver du péril celles qui, faute de ressources assurées, retombaient par faiblesse dans leurs premiers désordres. Quelques-uns des Grands et des riches, parmi ses paroissiens, applaudirent à ce projet, et offrirent d'y contribuer généreusement; mais DIEU permit que son serviteur rencontrât des obstacles insurmontables : des personnes prévenues contre cette nouvelle fondation, sous prétexte qu'elle pouvait préjudicier beaucoup à l'établissement qui existait déjà, formèrent une opposition à laquelle il fut contraint de céder. Il n'en vint cependant à cette extrémité, qu'après avoir tenté toutes les voies possibles; en sorte qu'il eut devant DIEU le mérite de l'entreprise, sans goûter dans cette vie la joie d'en recueillir les fruits. Cette contradiction donna lieu d'admirer combien son âme était établie dans la patience, et la parfaite conformité à la volonté de DIEU. Lorsqu'on vint lui annoncer qu'enfin il ne fallait plus penser à ce projet : « Hé bien, répond-il, DIEU soit béni : » il est le maître; sa très-sainte volonté soit faite en toutes » choses † (2). »

(2) *Vie, ibid.* t. I, p. 477, 478, 479. — *Remarq. ibid.* p. 620; t I, p. 177.

† M. de la Barmondière, disciple de M. Olier et l'un de ses suc-

XXI. Prières et pénitences de M. Olier pour détruire le péché dans sa paroisse.

Après sept années de travaux toujours soutenus, c'est-à-dire avant les troubles de la première guerre de Paris, ce zèlé pasteur eut la consolation de voir sa paroisse presque entièrement délivrée du fléau de la débauche publique (1). Il est vrai qu'il employait des moyens rarement infructueux, la prière et la pénitence. A la vue de tant de crimes et de désordres, il éprouvait une douleur si vive et si sensible, que souvent on le voyait répandre des larmes sur sa paroisse (2), comme autrefois JÉSUS-CHRIST sur Jérusalem. Il était vivement touché en songeant non-seulement à ceux de ses paroissiens qui méprisaient la miséricorde divine, mais généralement à tous les pécheurs; et il disait quelquefois : « Je ne comprends point comment » l'on peut aimer DIEU, et n'être pas très-sensible à la » perte de ses créatures. » Souvent il s'enfermait le soir dans l'église de Saint-Sulpice, et y passait toute la nuit en prières derrière le maître-autel, demandant miséricorde pour son peuple (3); quelquefois il se couchait sur le carreau de sa chambre, et souvent on l'entendait pousser des soupirs et des gémissements vers DIEU, durant la nuit; d'autres fois, il se relevait après deux ou trois heures de sommeil, et demeurait en oraison jusqu'au lendemain. Il ajoutait à cela de rigoureuses macérations, ne laissant pas, quoiqu'il fût obligé de marcher et d'agir beaucoup pendant le jour, de porter des ceintures de fer très-meurtrières. Ses disciplines étaient aussi rudes que fréquentes, et l'on a trouvé quelquefois tout arrosés de son sang, les lieux où il les prenait (4). On vit dans mille rencontres combien les prières de ce tendre et généreux pasteur étaient puissantes auprès de DIEU, et la promptitude avec laquelle il était presque toujours exaucé. Un jour,

(1) *Remarques historiques*, t. III, p. 619; t. I, p. 38. 177. — *Giry*, p. 1re, chap. XV. — *Bretonvilliers*, t. I, p. 177. — *L'An. Dominic.* — *Leschassier*, p. 18.

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 39.

(3) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, 2e partie, chap. VII. — *Remarques*, t. III, p. 562.

(4) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 7, etc. 552.

(5) *Vie de Mme de Combé-Grandet*, *Vies Ms.* — *Vie de M. de la Barmondière*, p. 97 et suiv. — *Essai sur l'influence*, t. II, p. 295.

cesseurs dans la cure de Saint-Sulpice, réalisa un si utile dessein en 1684, par l'établissement de la communauté dite du Bon-Pasteur (5).

ayant entendu parler pour la première fois d'un pécheur scandaleux, il offrit pour lui le saint Sacrifice; et aussitôt ce pécheur vint de lui-même le trouver, renonça à ses désordres, se donna entièrement à DIEU et vécut saintement le reste de ses jours (1). Enfin, parmi le grand nombre de personnes qu'il dirigeait, ou dont il entreprit la conversion, il n'y en eut que très-peu, et, d'après M. de Bretonvilliers, deux seulement, qui moururent sans donner des marques de pénitence qui pussent faire espérer leur salut.

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 40.

XXII. Mort affreuse d'une fille de mauvaise vie.

La première fut une calviniste, dont nous avons déjà parlé; la seconde, une fille âgée de vingt-deux ans, qui, ayant mené une vie fort licencieuse, fut attaquée d'une maladie qui, en peu de jours, la conduisit aux portes du tombeau. Il s'empressa de lui offrir les secours de son ministère, lui prodigua même toutes sortes de soins pour la gagner, et fit encore de rigoureuses pénitences. Mais n'obtenant rien sur son esprit, et attribuant à ses propres péchés l'endurcissement de cette malheureuse, il laissa auprès d'elle plusieurs prêtres pour prier, dans la confiance que DIEU se laisserait plus aisément toucher à leurs instances. Ils n'omirent rien de ce qu'ils jugèrent propre à fléchir son obstination, se montrant même disposés à l'absoudre, si elle voulait faire le signe de la croix, prononcer le saint nom de JÉSUS ou celui de Marie, ou simplement baiser le crucifix †. Tout fut néanmoins inu-

† Il pourra paraître étonnant que ces ecclésiastiques voulussent bien donner à cette malheureuse l'absolution de ses péchés, si elle faisait le signe de la croix, ou baisait le crucifix. C'est sans doute qu'étant fort expérimentés dans la conduite des âmes, ils eurent lieu de soupçonner quelque obsession du malin esprit, et espérèrent qu'en obligeant la malade à donner des signes de religion, de quelque manière que ce fût, l'ennemi perdrait sa force, et qu'ils pourraient alors faire faire à celle ci sa confession avec plus ou moins

tile, et ces ecclésiastiques, espérant que la grâce de M. Olier et sa qualité de pasteur toucheraient ce cœur endurci, le firent prier de venir l'exhorter de nouveau. Il était minuit, et la mourante allait rendre l'âme; M. Olier s'y rendit sur-le-champ, mais sans aucun succès; et l'infortunée méprisant les inspirations de la grâce, et refusant même d'écouter les paroles qu'il lui adressait, mourut devant lui, en poussant des hurlements et donnant des marques visibles de réprobation : car, ce qu'on ne peut dire sans horreur, elle porta l'impiété jusqu'à cracher, dans ce moment, sur le crucifix qu'on approchait de ses lèvres. Il est difficile de se représenter la désolation de ce zélé pasteur, après cette scène affreuse; ses entrailles furent comme déchirées, et son cœur brisé par la douleur. On essaya vainement de le consoler; Dieu était seul capable d'apaiser cette douleur mortelle, et il y apporta en effet quelque adoucissement (1). La mort de cette malheureuse fit une grande sensation dans la paroisse; on inhuma son cadavre dans la partie profane du cimetière, sans qu'aucun ecclésiastique assistât à son enterrement (2).

(1) *Esprit de M. Olier.*

(2) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 152, 153.

XXIII. Zèle courageux de M. Olier pour délivrer du péril les âmes innocentes.

Le serviteur de Dieu ne déployait pas moins de zèle pour préserver des dangers de la corruption les âmes qui étaient encore innocentes. Il se faisait informer des piéges auxquels se trouvaient exposées celles qui avaient le plus à craindre; et dès qu'il y avait du risque à courir, si elles étaient pauvres, leurs parents recevaient aussitôt de sa part les secours nécessaires pour mettre leur salut et leur honneur en sûreté. On aurait peine à croire le nombre de jeunes personnes qui seraient devenues la proie de l'enfer, sans les soins de ce pasteur charitable. Il intéressa à cette bonne œuvre l'une des dames les plus recomman-

de détail, selon les règles que l'Eglise suit à l'égard des infirmes. Du moins, c'était la pratique de M. Meyster dans de semblables rencontres, comme on le voit dans les *Mémoires* de M. du Ferrier (3).

(3) P. 150, 151, 152.

dables et les plus zélées de cette époque, Marie Lumague, veuve de Pollalion, digne émule de Madame Legras, et comme elle dirigée par saint Vincent de Paul. Elle avait pour M. Olier une estime singulière, et, dans les circonstances importantes, elle recourait à ses conseils. M. Olier ayant appris un jour qu'une mère devait vendre sa fille pour une somme très-considérable, et que, dans un lieu marqué de sa paroisse, elle devait la livrer à un homme gagé pour exécuter le complot, il prit aussitôt ses mesures avec Madame de Pollalion pour le faire échouer. D'abord il demanda et obtint quelques gardes, qu'il envoya au lieu où devait se faire l'enlèvement, munis du pouvoir et des instructions nécessaires pour seconder ses vues. Madame de Pollalion s'y transporta de son côté. Tous s'étant trouvés à propos au moment et au lieu du rendez-vous, cette innocente fille, moins coupable que malheureuse d'appartenir à une marâtre, fut au comble de la joie de rencontrer une mère dans celle qui venait la délivrer; et, se jetant avec transport entre ses bras, après avoir échappé des mains de ses ravisseurs, elle alla mettre son âme et ses mœurs en sûreté auprès de sa libératrice (1). Dans ces circonstances, M. Olier savait montrer un courage et une intrépidité à toute épreuve, sans être même arrêté par la crainte de la mort. Il était un jour dans sa chambre, au cœur de l'hiver, lorsque, entre sept et huit heures du soir, ayant entendu du tumulte dans la rue, on lui apprit que des soldats enlevaient une fille; sur-le-champ, ne consultant que son zèle, sans se mettre en peine du danger, il descend précipitamment, court après ces soldats, les atteint, et, avec un courage magnanime qui déconcerte les ravisseurs, retire de leurs mains la jeune personne. Dans une autre circonstance tout-à-fait semblable, il poursuivit des soldats jusqu'à Montrouge, sans être arrêté par aucune considération (2). Ce ne sont là que quelques exemples, entre beaucoup d'autres qu'on pourrait citer. Incon-

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 481, 482. — *Remarq. historiques*, t. III, p. 623, 624.

(2) *Esprit de M. Olier.*

solable de la perte de tant d'âmes que la pauvreté seule jetait dans le précipice, il médita longtemps la fondation d'une communauté où les dames de charité pussent placer toutes les filles de la paroisse élevées chrétiennement, qui, faute de secours, seraient exposées aux derniers malheurs : mais il vécut trop peu pour former cet établissement ; et lorsqu'il s'en occupait le plus, il fut attaqué de la maladie qui l'obligea de se démettre de sa cure (1), comme nous le dirons dans la suite.

(1) *Vie*, *par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 482. — *Remarques historiques*, t. III, p. 624.

XXIV.
M. Olier valide les mariages nuls, et réforme divers abus.

Il s'efforça encore de bannir, du sein des familles, de graves désordres qui y régnaient. Ayant trouvé grand nombre de mariages nuls, il les valida, en usant de tous les moyens que la prudence pouvait lui fournir pour ne point donner connaissance au public de la nullité de ces mariages (2). Il fit aussi un réglement pour prévenir les abus en cette matière, et le distribua dans sa paroisse, sous le titre d'*Avertissement aux paroissiens de Saint-Sulpice qui désirent se marier* (3). Il soumit les futurs époux à un examen sur les principaux points de la foi catholique; et il faisait en sorte que, quelques jours avant leur mariage, ils s'approchassent des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie (4). Il recommandait aux pères et aux mères de veiller soigneusement sur les mœurs de leurs enfants, surtout de les faire coucher chacun séparément; et, afin de prévenir des maux irréparables que l'expérience lui avait fait connaître, il donnait des lits à tous les pauvres qui en manquaient (5). Nous avons vu qu'il institua des offices solennels pour certains jours de l'année, que le peuple du faubourg avait coutume de passer en divertissements et en débauches. Il exhortait puissamment ses ouailles à recevoir alors les sacrements, et à s'efforcer de rendre à DIEU autant de gloire que le démon lui en ravissait. DIEU bénit visiblement son zèle; car le peuple venait en foule aux offices; et ces jours, autrefois si profanés, devinrent bientôt des jours consacrés à la piété et à la ferveur.

(2) *Vie*, *par M. de Bretonvilliers*, t. III, p. 627. — *Vie*, *ibid.* p. 496.

(3) *Remarques historiques*, t. II, p. 627.

(4) *Ibid.* t. II, p. 628. — *Concil. Trid. Sess.* XXIV, c. 1, *De Ref. Matrim.*

(5) *Rem. hist.*, t. III, p. 624, 625.

Comme il ne pouvait ignorer les désordres qui se commettaient à la foire de Saint-Germain, et que, partout où le démon exerçait son empire, il se croyait obligé d'opposer toute la force de son zèle, il y allait souvent en personne. Sa vertu lui donnait assez d'autorité pour en faire disparaître les tableaux, les sculptures et toutes les images qui blessaient l'honnêteté. Lorsqu'il ne pouvait s'y transporter lui-même, il se faisait suppléer par d'autres ecclésiastiques capables d'imposer; et si les premiers avis étaient inutiles, il réclamait le ministère des officiers de justice, qui étaient toujours prêts à les seconder. Plus d'une fois ceux-ci saisirent les objets dangereux pour les mœurs, qu'on avait mis en vente, poursuivirent les coupables, et les condamnèrent à des aumônes rigoureuses (1).

(1) *Ibid.* t. III, p. 636; t. I, p. 176. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 494, 495.

XXV. Comédiens de la foire St-Germain convertis.

Il arriva une année, pendant la foire de Saint-Germain, un événement assez remarquable et qui mérite d'être rapporté. Un chef de comédiens, ou plutôt de baladins, qui divertissait la populace sur les tréteaux, étant tombé malade à l'extrémité, et ayant demandé les sacrements, le prêtre chargé de l'administrer se contenta de l'absoudre sans oser lui donner le saint Viatique, à cause de sa profession. Comme le mal augmentait, les compagnons du malade vinrent la nuit prier avec beaucoup d'instances qu'on lui portât le saint-Sacrement; mais sans rien obtenir. Ce refus les toucha si vivement, que, le surlendemain, l'un d'eux se convertit, et que le malade surtout se reconnaissant indigne de la sainte communion, protesta qu'il renonçait sincèrement au théâtre, et, ayant recouvré la santé, il l'abandonna en effet sans retour.

On parla beaucoup dans Paris de ce refus du saint viatique; il en fut question dans l'assemblée du mois de MM. les curés, qui l'approuvèrent comme très-convenable; on crut même qu'il était à propos d'en parler au prône à Saint-Sulpice, pour le justifier: ce qui produisit un autre effet plus précieux encore, la conversion du chef d'une autre

troupe. Celui-ci, qui se qualifiait comédien du duc d'Orléans, se crut offensé de ce que, dans le prône, on avait donné aussi le nom de comédien au premier, quoiqu'il montât sur les tréteaux, et il vint en demander réparation à M. Olier. On l'accueillit avec bonté, et on écouta patiemment tout ce qu'il dit pour élever sa profession au-dessus de celle des baladins, et pour justifier la comédie. L'ecclésiastique qui avait fait le prône essaya de le désabuser, mais sans avancer autre chose que de se concilier l'estime du comédien, par le ton de politesse, et les paroles de douceur et de modération qu'il sut mêler à ses avis. Ce dernier fut même si sensible à ce bon accueil, qu'en quittant l'ecclésiastique, il le comblait de compliments et lui offrait tous ses services. « Vous pouvez m'obliger » beaucoup, » lui répondit l'autre ; et comme le comédien protestait qu'il était prêt à tout, et le pressait de lui dire en quoi il pourrait le servir : « Ce sera, reprit-il, » en me promettant de dire tous les jours à genoux les » litanies de la sainte Vierge. » Le comédien en donna sur-le-champ sa parole ; et cet acte de religion fut si agréable à DIEU, qu'après que cet homme l'eut pratiqué trois fois, il se trouva changé tout-à-coup. Il quitta sa troupe, qui se sépara aussi bien que la première, et vint en apprendre la nouvelle à cet ecclésiastique, en ajoutant qu'il s'était placé auprès de M. de Fontenay-Mareuil, qui allait à Rome en qualité d'ambassadeur (1).

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 195, 196, 197.

XXVI.
M. Olier reprend le dessein de réformer l'abbaye de Pébrac. M. Corbel.

Les travaux continuels du serviteur de DIEU, pour le renouvellement de la paroisse de Saint-Sulpice, ne lui avaient point fait perdre de vue les besoins de son abbaye de Pébrac. Comme il n'était plus possible d'y introduire la réforme de Chancellade, contre laquelle les religieux avaient protesté, en se donnant à celle de Sainte-Geneviève de Paris ; et que d'ailleurs les ordonnances du cardinal de la Rochefoucauld (2) ôtaient à M. Alain de Solminihac le droit de réformer aucun monastère, M. Olier

(2) *Réglements du card. de la Rochefoucauld*, t. XIX, fol. 177, 178.

songea à un nouveau moyen. Son dessein avait toujours été de rétablir la règle primitive parmi eux : il eut même à ce sujet, avec le Père Faure, supérieur général de Sainte-Geneviève, plusieurs conférences, que cependant les religieux de Pébrac rendirent inutiles. Mais sachant que, sans commission particulière, il avait droit de rétablir l'ancienne règle dans cette abbaye, il eut la pensée d'y envoyer l'un de ses ecclésiastiques, pour qu'il y prît l'habit de novice, et disposât, en faveur de la réforme, l'esprit des religieux. C'était M. Corbel, homme d'oraison, versé dans la conduite des âmes, èt très-capable par ses vertus, surtout par son humilité et son parfait détachement, de remplir cette mission difficile. Sa conduite, dans cette circonstance, fut en effet au-dessus de tout éloge. « Lorsque je lui communiquai, dit M. du Ferrier, » le dessein que M. Olier avait sur lui, il me répondit aussitôt qu'il n'aurait jamais d'autre volonté que celle de » DIEU, laquelle il verrait toujours dans celle de son supérieur ; et cet homme, âgé de cinquante ans, s'offrit à » prendre l'habit de novice, le jour qu'on lui marquerait. » Il me demanda ce qu'il devait faire de cent louis d'or » qu'il avait devers lui, avant que d'entrer dans la communauté, pour s'en servir en cas de besoin ; je lui dis » de les donner aux pauvres : ce qu'il fit avant de partir. » L'année de son noviciat étant presque écoulée, il m'écrivit pour savoir s'il devait passer profès ; j'en parlai à » nos Messieurs, qui, ne voyant pas de succès touchant » la réforme, trouvèrent à propos de lui écrire qu'il fît encore une autre année de noviciat : ce qu'il fit sans rien » répliquer. A la fin de cette seconde année, il me demanda, comme la première fois, l'ordre que nous voulions qu'il tînt ; nos Messieurs, après avoir reconnu » qu'il ne fallait rien attendre pour la réforme des religieux, voulurent que je lui écrivisse de quitter l'habit » de novice, et de revenir à Paris : ce qu'il fit avec autant

» de calme que s'il n'en eût point bougé. Il est même à » remarquer qu'il ne dit jamais un mot des cent louis qu'il » avait donnés, appuyé sur la confiance en DIEU, et le » désir de mourir pauvre, dénué et abandonné comme » JÉSUS-CHRIST (1) †. »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 225, 226, 227.

XXVII. M. Olier veut donner son abbaye à S. Vincent de Paul. Ses religieux s'opposent à ce dessein.

M. Olier eut alors un autre projet ; désespérant de pouvoir introduire la réforme dans son abbaye, il résolut de la céder à saint Vincent de Paul, et de la convertir ainsi en maison de missionnaires pour l'Auvergne et les pays voisins. Il paraît que saint Vincent se prêtait à cet accord : du moins M. Olier était déjà entré en accommodements avec les religieux, à qui il offrait des pensions considérables (2) ; et ce dessein aurait probablement réussi, sans les démarches du prieur-mage pour le faire échouer. Il agit si puissamment sur l'esprit des religieux, qu'ils écrivirent au général de Sainte-Geneviève, pour lui demander de nouveau d'être unis à sa réforme (3). Bien plus, sans perdre de temps, le prieur se rendit à Évaux, au diocèse de Limoges, et fit, le 17 octobre 1644, un traité d'union avec le prieur de cette maison, qui prétendait y être autorisé par le Père Faure. On imagine aisément quelles pouvaient en être les conditions : il était convenu que chacun des anciens religieux aurait une clef de l'église et du cloître, avec la liberté d'entrer dans l'abbaye et d'en sortir quand bon lui semblerait, sans que le nouveau prieur qui serait envoyé par le Père

(2) *Histoire des Chanoines réguliers*, t. III, ch. XLVII, p 717.

(3) *Réglements du cardinal de la Rochefoucauld*, t. XIX, *fol.* 178.

† Quelques années après son retour de Pébrac, M. Corbel fut appelé à la conduite d'une riche et grande paroisse, où ses talents le rendirent très-utile. Lorsqu'il se vit avancé en âge, et incapable, par l'épuisement de ses forces, de satisfaire à toutes les obligations de cet emploi, il choisit pour son successeur un excellent homme qui gouvernait une petite paroisse, la prit, et lui donna la sienne, demeurant curé, mais fort pauvre, et il continua toujours de même, ne s'étant point réservé de pension (4).

(4) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 227.

Faure, pût exercer sur eux aucune juridiction ; mais soit que ces conditions parussent trop extraordinaires, ou que les pouvoirs du prieur d'Évaux n'eussent pas toute l'étendue qu'on leur donnait, le supérieur général refusa de ratifier le contrat. Il eût été d'ailleurs imprudent de conclure une affaire de cette nature, sans le consentement de M. Olier, qui avait déjà protesté de nullité, et qui probablement porta ses plaintes au général lui-même. Quoi qu'il en soit, « cette difficulté toucha si fort les religieux » de Pébrac, dit l'historien des Chanoines réguliers, que » leur courage pensa en être abattu ; plusieurs d'entre eux » s'accordaient à prendre d'autres résolutions, si le prieur » ne les eût ramenés à son avis, en leur persuadant de » ne pas s'étonner de rencontrer ces obstacles (1). » Les choses demeurèrent en cet état, jusqu'au temps où M. Olier se démit de son abbaye, comme nous le dirons bientôt.

(1) *Histoire des Chanoines réguliers*, t. III, p. 718, 719, 720.

XXVIII. La Reine désire que M. Olier accepte la cure de Saint-Jacques.

Il avait encore sur les bras une autre affaire non moins importante. La Reine régente, pour accomplir le vœu qu'elle avait fait autrefois d'élever à Dieu un temple magnifique, s'il donnait à la France un Dauphin, se proposait de faire achever les bâtiments de l'abbaye du Val-de-Grâce, dont Louis XIV, encore enfant, posa en effet la première pierre, au mois d'avril 1645 (2). Cette pieuse princesse, pour maintenir l'esprit de ferveur dans ce monastère et en éloigner l'amour des nouveautés, désirait en donner la direction à M. Olier; et comme d'ailleurs elle venait souvent au Val-de-Grâce, pour s'occuper plus particulièrement de son salut (3), elle était bien aise de se ménager ainsi la facilité de l'avoir auprès d'elle, pour sa propre édification. Dans ce dessein, elle lui proposa de permuter la cure de Saint-Sulpice avec celle de Saint-Jacques-du-Haut-Pas †, dans l'étendue de laquelle était

(2) *Histoire de Paris, par Félibien*, t. II, p. 1384.

(3) *Les Grandeurs de sainte Anne, par Hugues de S.-François*, 1657. *Épître dédicat.*

† La paroisse de *Saint-Jacques du-Haut-Pas* tire son nom des re-

située l'abbaye du Val-de-Grâce. M. Olier aurait peut-être acquiescé à cette proposition, s'il n'eût été assuré qu'un tel changement entraînerait la ruine du séminaire, et anéantirait ainsi l'œuvre principale dont DIEU l'avait chargé. Ce fut la réponse que lui fit Marie Rousseau. Il prit donc le parti de remercier la Reine.

Alors cette princesse, sans presser davantage M. Olier d'accepter la cure pour lui-même, lui fit un commandement exprès de la donner à quelqu'un de sa compagnie. Le curé de Saint-Jacques, M. de la Barthé (1), joignit ses sollicitations aux ordres de la Reine, et les renouvela pendant six mois. Mais tout fut inutile; le motif de son refus, que toutefois M. Olier ne fit point connaître, était la proximité de Saint-Magloire, où les Oratoriens avaient un établissement. Il jugea qu'il serait difficile de vivre en bonne harmonie avec ces Pères, tant à cause des opinions nouvelles de plusieurs d'entr'eux sur la grâce, qu'à raison de la peine qu'ils pourraient éprouver en voyant de nouveaux ouvriers entrer dans une moisson, dont ils paraissaient être en possession depuis longtemps. « Lorsque » la Reine, écrivait-il dans la suite, nous commanda de » prendre la cure de Saint-Jacques, proche Saint-Magloire, je ne voulus jamais y consentir; je craignais » de faire de la peine à ces bons Pères, sachant que notre approche leur serait suspecte et à charge. D'ailleurs, » je me rappelai en cette rencontre la maxime du défunt Père général, d'aller toujours travailler de préférence dans les lieux abandonnés; et comme les Pères

(1) *Beatificat. V. de Paulis; positio super introduct. causæ*, p. 31.

ligieux de *Saint-Jacques-du-Haut-Pas*, ou *Maupas*, par abréviation de *mauvais pas*, lesquels étaient établis à Paris anciennement. Ils avaient pris naissance en Italie, vers le milieu du XII[e] siècle; et la principale fin de leur institut était de faciliter gratuitement aux voyageurs le passage des rivières, de les recevoir dans leurs hospices, et de les y nourrir (2).

(2) *Histoire de Paris, par Félibien*, t. II, p. 1114.

» de l'Oratoire exerçaient leur zèle dans le voisinage, je » crus que nous ne devions pas aller porter la faulx dans » leur moisson (1). » On pressait aussi beaucoup M. Olier d'accepter la charge de supérieur des Filles pénitentes de Saint-Magloire, à la tête desquelles était alors la mère Alvequin, religieuse de Montmartre, leur réformatrice; mais il refusa également cet emploi (2).

(1) *Lettres aut. de M. Olier*, t. I, 197.

(2) *Copie des Mémoires de M. Olier*, t. I, p. 202.

XXIX.
M. Crétenet et le Père Yvan visitent M. Olier.

La réputation de vertu dont il jouissait, le bel ordre établi dans sa paroisse, l'édification que répandaient sa communauté et son séminaire, lui avaient, en effet, concilié l'estime universelle, et même la vénération de tous les gens de bien. Vers l'année 1644, M. Crétenet, saintement empressé, dit son historien, à rechercher les plus vertueux personnages de son temps, vint à Paris, et contracta avec M. Olier une amitié très-étroite. C'était un chirurgien de Lyon, engagé dans les liens du mariage, et qui, néanmoins, par une vocation singulière, s'appliquait avec un succès inouï à ranimer le zèle parmi les ecclésiastiques, et donna naissance à l'institut des Missionnaires de Saint-Joseph. Il avait pour M. Olier un respect et une vénération extraordinaires; et, de son côté, M. Olier faisait tant d'estime de M. Crétenet, que lorsqu'il en recevait quelque visite, il le montrait aux prêtres de son séminaire comme un modèle de toutes les vertus (3).

(3) *Vie de M. Crétenet*, in-4°, 1680, p. 68.

La même année, un autre grand serviteur de Dieu, étant venu visiter M. Olier, voulut s'attacher à lui, et l'aider, pendant quelque temps, dans la réforme de sa paroisse. Ce fut le Père Yvan, instituteur des religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde, l'un des hommes de ce temps les plus embrasés de zèle pour la conversion des âmes, et très-éclairé dans les voies de la perfection. Il vivait à la manière des pénitents les plus austères, et il était aisé de le remarquer dans toute sa conduite, même dans sa manière de traiter avec le prochain. Il usait quelque-

fois d'une franchise qui aurait semblé tenir de la rusticité dans un autre, et était fort enclin à faire des réprimandes, pour éprouver ou pour corriger ceux à qui il portait le plus d'affection. Ayant entendu parler de M. Olier avec beaucoup d'éloge, il voulut s'assurer par lui-même de la solidité de sa vertu, et alla le visiter dans cette intention. Il entra par hasard pendant que le serviteur de DIEU prenait son repas ; la table était d'ordinaire servie, comme l'est celle des prêtres qui vivent selon les voies communes, c'est-à-dire, sans luxe ni sans affectation d'austérité. Le Père Yvan, ayant considéré quelque temps M. Olier, lui dit ensuite d'un ton grave et sévère : « Je suis fort étonné, Monsieur, de trouver en » vous si peu de mortification, de voir que vous prenez » votre repas avec l'avidité d'un gourmand. » Et il continua à lui parler de la sorte, usant de toute la liberté que lui donnait son grand âge, et ajoutant encore d'autres paroles également propres à le piquer. M. Olier l'écouta jusqu'à la fin sans l'interrompre, et sans être choqué ni même surpris de ce discours. Ensuite, il le remercia affectueusement de ses avis, qu'il attribua à une très-grande charité, et lui promit que, avec la grâce de DIEU, il se les rendrait profitables. « On est vraiment heureux, » mon Père, ajouta-t-il, quand on rencontre ainsi des » personnes qui ne nous flattent point, et qui nous avertissent de nos défauts, avec une si grande charité, comme » vous faites. » Le Père Yvan, pendant tout ce colloque, avait les yeux fixés sur M. Olier pour connaître les divers mouvements de son âme, qui se peindraient sur son visage ; et voyant son égalité d'esprit, et la douceur avec laquelle il recevait ses corrections si brusques, il demeura tout interdit, et comme hors de lui-même, avouant qu'en prenant ainsi ses repas, M. Olier ne laissait pas d'être aussi mortifié que les pénitents les plus austères. La preuve qu'il eut alors de ses vertus, lui inspira, pour

sa personne, la plus singulière estime, et, depuis, il ne cessait de dire en toute rencontre : « M. Olier est vrai- » ment un Saint : il est mort ; en lui la nature est » éteinte (1). »

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 332.

XXX. Le père Yvan s'attache à M. Olier et seconde son zèle.

De son côté, M. Olier, plein de respect pour le Père Yvan, le pria de venir prendre part à ses travaux, l'estimant très-capable de l'aider de ses conseils et de ses exemples dans les commencements du séminaire qu'il établissait alors. « Le Père Yvan accepta cette invitation avec » d'autant plus de joie et d'amour, dit son historien, qu'il » avait une plus haute estime de la vertu de ce grand » homme, l'un des plus pieux et des plus zélés ecclésias- » tiques de notre temps. Je ne saurais dire, ajoute-t-il, » le respect et l'amour qu'on lui portait, tant à la com- » munauté des prêtres, qu'au séminaire de Saint-Sulpice. » Il avait un respect profond pour M. Olier et ses ecclé- » siastiques, qu'il considérait comme ses maîtres et ses » pères. C'est pourquoi il s'attacha au service de leur pa- » roisse, comme s'il eût voulu passer avec eux le reste de » sa vie, et qu'il n'eût eu autre chose à faire à Paris. » En effet, le Père Yvan, qui était venu dans cette ville pour recueillir une succession qu'on avait léguée à son institut (2), voyant qu'elle lui était contestée, y renonça généreusement, et se livra tout entier au séminaire et au service de la paroisse. On l'invitait à parler dans toutes les conférences, et on l'écoutait comme un oracle de sagesse et de piété, malgré l'âpreté qui paraissait quelquefois dans sa conduite ; car on ne remarquait pas toujours en lui cette douceur et cette condescendance chrétienne que M. Olier s'efforçait d'inspirer à ses disciples (3), et dont il leur offrait des exemples si touchants. Mais la grâce des Saints n'étant pas la même dans tous, cette dureté apparente du Père Yvan ne diminuait rien de l'estime que chacun faisait de sa personne.

(2) *Vie du Père Yvan*, in-4°, p. 408. — *Histoire de Paris*, t. II, p. 1441.

(3) *Vie du Père Yvan*, *ibid.* pag. 409, 516.

XXXI. Charité de M. Olier pour ses confrères dans le sacerdoce.

Le zèle de M. Olier pour les ecclésiastiques, la charité sincère qu'il leur témoignait, la facilité qu'il leur offrait de se retirer dans sa communauté pour s'y renouveler dans l'esprit de leur vocation, y attirèrent un grand nombre de prêtres, et même de laïques, pour y faire sous sa conduite les exercices spirituels †. Il les accueillait tous avec affabilité; veillait à ce que rien ne leur manquât, et ne souffrit jamais que celui qui était chargé du temporel demandât rien à personne (1) ††, quelque long séjour que l'on eût fait dans la maison. Plusieurs ecclésiastiques, des plus vertueux de la capitale, s'empressèrent, dès qu'ils l'eurent connu, de conférer avec lui sur leurs besoins spirituels. De ce nombre fut M. Jean Poincheval, qui vécut et mourut à Paris en odeur de sainteté. L'auteur d'une notice sur ce vertueux prêtre rapporte qu'il ne sortait de sa chambre que pour aller à l'autel, au confessionnal, ou pour visiter M. Olier, que son mérite, ajoute-t-il, a fait rechercher des plus saintes âmes, pour se mettre sous sa conduite (2).

(1) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 60.

(2) *Vie de la mère Alvequin*, *par Lacoux*, p. 155 et suiv. — *Archives du Roy. sect. historiq.* L. 1142. — *Annales des Filles pénitentes*, p. 3.

L'affection que M. Olier témoignait à tous ces ecclésiastiques aurait dû, elle seule, lui mériter cette confiance; car personne ne pouvait être plus dévoué que lui

† Il faut sans doute ranger parmi ces pieux retraitants un chanoine de Cologne, qui fut converti par M. de Foix dans un entretien public. Ce chanoine vivait dans le luxe et la mollesse, et était fort répandu dans le monde. Il fut si touché de cet entretien où il se trouva par hasard, que, le jour même, il renvoya tous ses domestiques, à l'exception d'un seul, vendit ses équipages; et, étant ensuite retourné à Cologne, il répara, par une conduite exemplaire, le scandale qu'il avait donné, et vécut conformément à la sainteté de sa profession (1). »

(1) *Vies des quatre Evêques*, t. II, p. 121.

†† M. Baudrand, qui écrivait sous M. Tronson, ajoute : « C'est ce » qu'on a toujours observé depuis le commencement du séminaire; » on ne refuse pas néanmoins ce qu'on offre librement. »

à ses confrères dans le sacerdoce : et nous ne croyons pas devoir passer ici sous silence la charité généreuse qu'il fit paraître au sujet d'un curé de la campagne, injustement opprimé. Cet ecclésiastique, qui paraît avoir été le curé d'Arcueil, fut traité indignement, à la porte de son église et à la vue de ses paroissiens, par le seigneur même du lieu. Le Parlement se saisit de l'affaire; mais la plupart des paroissiens, intimidés par les menaces du seigneur, n'osant faire aucune déposition à sa charge, plusieurs d'entre eux vinrent consulter M. Olier, et le curé lui-même voulut prendre son avis. Le serviteur de Dieu ne se contenta pas de leur répondre que l'honneur du sacerdoce et le bien général de l'Eglise demandaient une prompte et sévère justice, et que, en conscience, ils étaient tenus de la solliciter : il prit l'affaire en main, et la poursuivit avec plus de chaleur que ne l'eût fait aucun homme du monde pour défendre ses intérêts propres. Il conjura ceux des Evêques dont il avait l'honneur d'être connu, de demander à la Régente la punition d'un attentat aussi inouï; et, pour agir plus efficacement sur l'esprit de cette princesse, il en écrivit en ces termes à saint Vincent de Paul, entré depuis peu au Conseil de conscience :

« Qui a Jésus a tout.

» Monsieur,

» Je prie Notre-Seigneur de vivre en vous, pour faire » triompher son Eglise de l'impudence du siècle.

XXXII. Lettre de M. Olier à S. Vincent de Paul, sur un curé opprimé.

» J'oubliai hier de vous parler du principal sujet qui » m'amenait vers vous. C'était pour vous faire des plaintes du plus grand scandale qui soit arrivé depuis long- » temps dans l'Eglise de Dieu. Près Paris, un curé a été » battu, et meurtri à coups de bâton, par le seigneur » de son village, en présence de ses paroissiens, et à la

» porte de son église, avec le plus d'ignominie et de con-
» fusion qu'on puisse imaginer pour l'état ecclésiastique.
» Ce curé est un homme d'une grande intégrité, très-capa-
» ble; et il mérite pour sa personne, aussi bien que pour
» son caractère, d'être protégé. Je pense, Monsieur, que si,
» en commençant sa régence, la Reine voulait obliger ce
» gentilhomme à une satisfaction publique, elle relèverait
» l'autorité de l'Eglise, et réprimerait beaucoup l'audace
» et l'insolence que la noblesse a coutume d'exercer sur
» les ecclésiastiques, violant ainsi impunément tous leurs
» droits, comme dans un temps de libertinage, et sous
» un règne d'impiété. Je priai hier Monseigneur du Puy
» d'en parler à Monseigneur de Beauvais †, pour apporter
» un remède à ce scandale, qui est déjà devenu public.
» Le Parlement en est informé, et il n'attend plus que les
» ordres de Sa Majesté, qui lui feront connaître son zèle
» à punir ces sortes de crimes. Ce bon prêtre ne peut aisé-
» ment tirer des preuves de ses paroissiens, pour procéder
» en justice contre le seigneur, qui, étant sur les lieux,
» les intimide par ses menaces. Plusieurs sont venus me
» trouver secrètement pour me demander s'ils devaient dé-
» clarer ce qu'ils savent sur cet attentat, dont ils gémissent.
» Je les ai tous encouragés à remplir leur devoir, comme
» aussi le curé, qui a été sollicité par sa partie de ne point
» poursuivre l'affaire, ce seigneur craignant le châtiment
» qu'il lui est aisé de prévoir, sous un règne qui veut faire
» triompher la religion et l'Eglise. Des personnes de très-

† L'évêque de Beauvais, Augustin Potier, qui eut des rapports très-particuliers avec saint Vincent de Paul (1), était grand aumônier de la reine Anne d'Autriche, et avait alors tant de part aux affaires publiques, qu'on s'attendait à le voir nommé ministre d'Etat et cardinal (2). M. Olier fit agir M. de Maupas, évêque du Puy, auprès de l'Evêque de Beauvais, à cause des liaisons qui existaient entre ces deux prélats : M. de Maupas, étant premier aumônier de la Régente (3).

(1) *Abelly*, liv. I, chap. XXV.
(2) *Gall. christiana*, t. IX, col. 767.
(3) *Vie de M. de Lantages*, liv. II, n. 3.

» grand poids, et de très-haut mérite, m'ont témoigné que
» ce bon prêtre ne devait pas en venir à un accommodement;
» qu'il y allait de l'intérêt universel de l'Eglise; et qu'il
» était à propos que, dans le commencement de cette régen-
» ce, on vengeât d'une manière exemplaire un sacrilége si
» odieux; que cet acte de justice assurerait la paix et le
» repos à l'Eglise pendant tout le reste de la régence, et
» délivrerait les ecclésiastiques de la vexation et de l'op-
» pression où ils vivent, surtout dans les pays éloignés
» de la cour. Car les prêtres n'y ont point de bouches
» pour se plaindre, et ils semblent n'avoir que des épau-
» les pour souffrir. Tous messeigneurs les Evêques ont
» grand intérêt à cela : ils frémissent pour leurs curés
» sans pouvoir remédier à cette oppression; vous le savez
» mieux que personne, vous qui, à la campagne, dans
» les travaux des missions, avez été témoin oculaire de
» tous ces maux. Souvent DIEU vous a fait gémir de com-
» passion sur leur sort, et désirer d'y apporter remède;
» et maintenant il vous met en main l'autorité, et vous
» donne le pouvoir de délivrer le clergé de l'oppression.
» C'est, Monsieur, ce que l'Eglise et tout le corps des cu-
» rés vous demandent, et moi le premier, qui ai l'hon-
» neur d'être de leurs confrères : je gémis avec eux, ayant,
» par votre grâce, parcouru assez de pays pour connaître
» les peines et les maux qu'ils endurent loin de la capi-
» tale. Je me jette donc à vos pieds avec ce bon curé,
» pour vous demander le soulagement de l'Eglise, la li-
» berté des prêtres, et la très-grande gloire de DIEU (1). » (1) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 39.
Les sollicitations pressantes de M. Olier, ses démarches réitérées auprès des personnes d'autorité et des Evêques furent enfin exaucées. Du moins l'assemblée générale du clergé de France fit sur ce sujet, à la Reine, les remontrances les plus fortes et les plus pathétiques (2) †, et l'on

(2) *Procès-verbal de l'assemblée de 1645.* — 29 *décem.* 1645. — 9 *février et* 22 *avril* 1646.

† Les prélats disaient dans leurs remontrances à la Régente : « Des

a lieu de croire qu'elles produisirent leur effet, et consolèrent le serviteur de DIEU, si zélé pour l'honneur du sacerdoce.

» prêtres dans votre royaume ont été outragés et battus, invoquant » en vain le nom de DIEU et le vôtre. Des gentilshommes, abusant » de la force et de l'autorité que Votre Majesté leur a données, se » sont oubliés jusqu'à ce point, que de chasser leurs propres pas- » teurs, et ont usé contre eux de la main et du bâton. Lorsqu'un » ecclésiastique a été excédé par un gentilhomme, la même main » sacrilége qui a bien osé frapper la personne sacrée du prêtre, » est levée pour accabler les spectateurs de ces scandales, s'ils étaient » si hardis que d'aller témoigner devant les tribunaux autre chose » que ce qu'il plaît à ces petits tyrans ; d'où il arrive que vos juges ne » pouvant, par défaut de témoignages, asseoir leur justice, ils sont con- » traints de laisser le crime impuni. Qu'est-il besoin d'aller chercher » des exemples dans les diocèses éloignés ? Aux portes de votre ville » de Paris, et sous les yeux mêmes de Votre Majesté, on exerce les » violences les plus étranges, et ces excès persévèrent depuis plu- » sieurs années.



Loué soit, aimé et adoré à jamais Jésus-Christ, hostie de louanges de Dieu son père dans le très saint sacrement de l'autel

NOTES DU LIVRE TROISIÈME.

NOTE 1, p. 493. — On a dit que M. Olier ne sollicita jamais le privilége de conserver le très-saint Sacrement au séminaire ; les choses persévérèrent de la sorte jusqu'en l'année 1698, où l'archevêque de Paris accorda cette faculté, ainsi que celle d'administrer les malades de la maison, et d'enterrer les ecclésiastiques sans les présenter à l'église de Saint-Sulpice (1). Jusqu'alors on avait apporté le saint Viatique de la paroisse au séminaire, comme on fit pour M. de Bretonvilliers dans sa dernière maladie (2). M. Bourbon fait remarquer qu'on en usa différemment à l'égard de M. Tronson, parce que, depuis plus d'un an, dit-il, on avait l'avantage de posséder le très-saint Sacrement dans la chapelle du séminaire (3).

(1) *Remarques historiques*, t. 1, p. 46, note. — *Inventaire général du séminaire.* — *Archives du Royaume*, art. *Administration des sacrements.*

(2) *Mémoires sur M. de Bretonvilliers*, pag. 127.

(3) *Récit de la mort de M. Tronson*, *Ms.* in-4°.

SUR LA GRAVURE DU TRÈS-SAINT SACREMENT.

NOTE 2, p. 493 — M. Olier a su y exprimer avec autant de vérité que de noblesse les occupations de Jésus-Christ dans cet adorable Sacrement. Il paraît sous la forme d'un agneau consumé dans des flammes, symbole de l'amour dont le Saint-Esprit l'embrase ; dans cet état, il s'immole à Dieu son Père, et lui rend les devoirs de la religion la plus parfaite, exprimés par des rayons qui s'échappent de toutes parts. Le Père éternel contemple son Fils ainsi immolé à sa gloire, et, les bras ouverts, il semble, dans cette contemplation, recevoir ses hommages avec des complaisances ineffables. La très-sainte Vierge, la plus parfaite adoratrice de Jésus-Christ, y paraît à genoux, les yeux élevés, transportée comme hors d'elle-même, et s'unissant à tous les devoirs que son Fils rend à Dieu pour toute l'Eglise. Enfin saint Jean l'Évangéliste, à l'autre côté, exprime les mêmes sentiments, pour montrer que tous les chrétiens représentés par lui, doivent adorer aussi l'intérieur de Jésus-Christ, et offrir à Dieu le Père, pour toutes les créatures, les hommages que son Fils lui offre sans cesse.

M. Olier a exprimé, par les vers suivants, l'esprit et la pratique de cette dévotion :

Reconnaissez en ces rayons
Les saintes occupations
De Jésus-Christ, dans ce mystère;
Qui veut vivre en ce Sacrement
Comme l'unique supplément
De nos devoirs envers son Père.

Unissez-vous à Jésus-Christ,
Et donnez-vous à cet Esprit,
Qui le consomme dans ces flammes,
Et le rend tout religieux
De Dieu son Père dans les cieux,
Sur nos autels et dans nos âmes.

Ainsi vous rendrez en ce lieu,
Tout ce qu'on peut offrir à Dieu
D'amour, d'honneur et de louanges:
Entrant par là dans l'unité
Des vœux, qu'à toute éternité
Lui rendent les Saints et les Anges (1).

(1) *Cabinet des Estampes de la Bibl. Roy. Œuvre de Melland.*

SUR LA PRINCESSE DE CONDÉ.

NOTE 3, p. 495. — La princesse de Condé, Charlotte Marguerite de Montmorency, avait été contrainte de se condamner à l'exil, pour échapper aux poursuites d'un grand monarque, dont la puissance serait allée l'atteindre jusque dans une terre étrangère, si la Providence n'eût veillé d'une manière particulière à sa conservation. M. Olier faisant allusion à cette conduite de Dieu sur elle, lui écrivait : « Vous ayant été donné de Dieu en la » manière que je le suis, je ne puis vous cacher la mesure de » sainteté que Dieu demande de votre âme. Il y a bien long- » temps, Madame, qu'il vous y a préparée, en faisant paraître sur » vous une protection si extraordinaire, conservant votre per- » sonne à la face de tout le monde, et montrant sensiblement » par là, qu'il désirait faire de vous comme un flambeau de piété » dans votre condition, et montrer en votre personne quelle est » la vocation et l'esprit d'une princesse chrétienne. C'est même » dans cette vue que la sagesse et la bonté divines, agissant tou- » jours avec tant de douceur et de suavité, vous ont conduite au-

» trefois dans un pays étranger, pour mettre sous vos yeux un » modèle de sainteté, la conduite admirable d'une femme sancti- » fiant sa qualité d'archiduchesse, afin que vous puissiez un jour » retracer en vous ses rares exemples, et les montrer à ce » royaume (1). »

(1) *Lettres spirituelles de M. Olier*, p. 497.

M. Olier parle ici de l'archiduchesse des Pays-Bas, Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne, sœur de Philippe III, roi d'Espagne, et petite-fille de Charles-Quint, qui avait épousé l'archiduc Albert. Elle reçut, à Bruxelles, la princesse de Condé, que l'Espagne avait prise sous sa protection, lorsqu'elle fut contrainte de sortir de France, et la combla des marques de sa considération et de son amitié. Pendant plus de dix années de sa viduité, l'archiduchesse porta publiquement l'habit du tiers-ordre de Saint-François (2). Elle fit prospérer ses Etats en les gouvernant par les principes de la prudence et de la sagesse chrétiennes, et mourut saintement le 1er décembre 1633.

(2) *Règles du tiers-ordre de S.-François, par le P. Frassen*, 1752, p. 267.

ORIGINE DES SALUTS DU TRÈS-SAINT SACREMENT.

NOTE 4, p. 496. — Le chapitre de Notre-Dame de Paris ne commença à déroger à l'ancien usage, touchant le Salut du très-saint Sacrement, qu'au mois d'octobre 1627; jusqu'alors on ne l'avait donné que pendant l'octave de la FÊTE-DIEU (3). A Saint-Sulpice, on établit d'abord les Saluts des premiers dimanches et jeudis de chaque mois; et ce ne fut que plus tard qu'on commença d'en établir aussi pour les fêtes principales. Ceux des deux fêtes de Saint-Sulpice (17 janvier et 27 août), furent institués en 1653 (4); on fonda encore alors un Salut pour la fête de l'Assomption, et un autre pour celle de la Nativité. On trouve cependant, en 1644, un Salut le jour de saint Barnabé, et l'exposition du très-saint Sacrement, le jour de la Purification (5).

(3) *Vie de M. Bourdoise*, in 4°, *imprimée*, p. 478 *bis*.

(4) *Archives du Roy. sect. hist. L.* 1117, p. 40.

(5) *Rem. hist.* t. II, p. 623.

NOTE 5, p. 496. — M. Olier établit les Saluts des premiers dimanches du mois, pour obtenir la grâce d'une bonne mort, et ceux des premiers jeudis, pour implorer la miséricorde de DIEU sur sa paroisse (6). Il régla qu'on y chanterait d'abord une antienne du très-saint Sacrement, une autre de la très-sainte Vierge, une pour la rémission des péchés, la prière pour le Roi, et l'antienne pour la paix; comme aussi quelquefois une prose ou une hymne en l'honneur du Mystère ou du Saint dont on célèbre la fête. Il marqua encore que, pendant qu'on remettrait le très-saint Sacrement dans le tabernacle, on chanterait à genoux le

(6) *Calendrier historique*, 1774, p. XXIX. — *Remarques historiques*, t. I, p. 173.

Psaume *Laudate Dominum, omnes gentes*; et que le célébrant avec ses assistants diraient alors à voix basse le *De profundis*, avec l'oraison *Deus, veniæ largitor*, pour les fondateurs des Saluts et les bienfaiteurs de la paroisse (1).

(1) *Remarques historiques*, p. 74. — *Calendrier*, p. xxx.

CULTE QUI DOIT ACCOMPAGNER LES EXPOSITIONS ET LES SALUTS DU TRÈS-SAINT SACREMENT.

NOTE 6, p. 497. — M. Bourdoise, voyant que la discipline changeait touchant les Saluts du saint-Sacrement, ne crut pas devoir s'y opposer; il était seulement attentif à en retrancher les abus. « Chose admirable, disait-il, quand on descend la châsse où » sont les reliques de sainte Geneviève, on commence dès la » veille à dire les Vêpres pontificalement : après Complies, on » chante Matines et Laudes, avec la même solennité : depuis onze » heures jusqu'à minuit, on sonne une petite cloche toute seule; » c'est le dernier signal : tous les religieux, les pieds nus, en- » trent en même temps au chœur. L'abbé et ses ministres mon- » tent dans l'enceinte de l'autel, et les religieux dans le sanc- » tuaire. On dit ensuite les sept Psaumes de la Pénitence, les » Litanies et les Oraisons, et après que le chœur a dit le *Confiteor*, » l'abbé prononce l'absolution, comme le jour des Cendres; et » pendant que toutes les cloches sonnent, et qu'on chante un » Répons en l'honneur de la Sainte, deux prêtres, revêtus d'aubes, » montent sur les colonnes où repose la châsse, pour la descen- » dre avec l'aide des sacristains : quatre religieux des plus an- » ciens la reçoivent sur leurs épaules, et la portent sur la table » qui est préparée pour cela à la chapelle de sainte Clotilde. On » chante aussitôt la Messe solennellement, tous les religieux y » communient, excepté celui qui doit dire la Messe, pour ceux qui » portent la châsse ; après la Messe, les religieux vont, selon l'or- » dre qui leur est marqué, réciter des psaumes devant la châsse, » et demeurent ainsi à jeun, et les pieds nus, jusqu'à ce que la » cérémonie soit achevée et que la châsse soit remise en sa » place.

» On ne peut pas douter que les reliques de sainte Geneviève » ne méritent tous ces honneurs;... mais il est encore plus cer- » tain que Notre-Seigneur, qui est au saint-Sacrement de l'autel, » en mérite bien davantage, et qu'il faudrait à proportion faire » beaucoup plus pour exposer le saint-Sacrement, que pour ex- » poser la châsse de sainte Geneviève... Pourquoi donc expose- » t-on si souvent, et avec si peu de cérémonie, le corps de » Notre-Seigneur? — On le voit avec deux bouts de cierge, tan-

» tôt au grand autel, tantôt à la chapelle du Saint dont on fait la » fête, sans qu'il y ait un ecclésiastique pour lui faire compagnie. » On dit des Messes basses devant le saint-Sacrement, et un en- » fant mal fait et mal habillé les sert (1). »

(1) *Vie de M. Bourdoise*, in-4°, p. 678, 679.

NOTE 7, p. 499. — M. Olier fit faire un lampadaire d'argent à sept branches, pour soutenir les sept lampes qui devaient brûler nuit et jour devant le très-saintSacrement (2). Pour subvenir aux besoins de l'Etat, on fut obligé, le 30 mai 1691, de porter le lampadaire à la monnaie, avec cinq de ses lampes. On y substitua un lampadaire et des lampes de cuivre, que M. Languet supprima en 1732; il fit alors poser sept lampes autour du chœur, et ensuite huit dans la nef (3).

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 174.

(3) *Calendrier historique*, 1774, p. LXXIII, LXXIV.

EXHORTATION DE M. OLIER AUX ENFANTS, AVANT LEUR PREMIÈRE COMMUNION.

NOTE 8, p. 501. — Entre tous les exercices des catéchismes de Saint-Sulpice, il n'en est pas de plus propre à faire honorer la religion, ni de plus attendrissante que le spectacle de la première communion qui se fait chaque année dans l'église de cette paroisse. Aussi ne renouvelle-t-on jamais cette cérémonie, où environ sept ou huit cents enfants, tant premiers communiants que renouvelants, se rangent tour à tour à la sainte Table, sans que les assistants, toujours en grand nombre, n'en soient émus et attendris. Nous rapporterons ici un fragment d'une exhortation que M. Olier adressa aux enfants dans cette circonstance; c'est un monument remarquable de la religion vive et profonde qu'il s'efforçait d'imprimer dans leurs jeunes cœurs :

« *Sinite parvulos venire ad me, talium est enim regnum cœlorum.*

» Je vous adresse aujourd'hui, mes enfants, ces mêmes paroles » que JÉSUS-CHRIST disait lorsqu'il vivait sur la terre : *Laissez » venir à moi les petits; car eux et leurs semblables peuvent » entrer au royaume du ciel.* Oui, c'est en ce jour que vous » devez entrer dans ce divin royaume. Quelle journée de gloire » et de bénédiction! Aujourd'hui, sans quitter votre corps, » sans deuil ni larmes pour vos parents ni pour votre famille, » vous devez entrer dans le paradis. Vous savez que quand les » enfants meurent après le saint Baptême, ils entrent dans le » ciel; et que l'Eglise, au lieu de pleurer et de s'affliger sur » eux, solennise leur fête, parce que, n'ayant point perdu le vê- » tement de l'innocence, ils entrent, en sortant de ce monde,

» au royaume du ciel. C'est, mes enfants, ce que Notre-Seigneur » veut faire aujourd'hui : vous introduire dans son royaume, » vous trouvant revêtus d'innocence. Ce jour est un jour de » triomphe pour vous, c'est un jour d'immortalité, c'est un jour » de royauté, un jour de sainteté. Voyez, mes enfants, si vous » êtes en état de jouir de ce bienfait et de cette grâce divine. » Souvenez-vous que rien de souillé ne peut entrer au royaume » des cieux. C'est pourquoi au paradis terrestre, image du ciel, » un ange tenait une épée flamboyante pour en défendre l'entrée » à tous les pécheurs; et Jésus-Christ, dans le temple de » Jérusalem, qui était l'ombre du paradis, ayant en main un » fouet, chassa de cette maison de sainteté les gens avares et » attachés aux biens de la terre : ce qui marque la sainte ven- » geance qu'il exerce contre ceux qui sont si insolents que de » vouloir entrer en son royaume en état de péché. Et chose » étrange ! dans l'Evangile, un homme ayant voulu entrer dans » la salle du festin sans avoir sa robe nuptiale, le maître, irrité » de ce mépris et de cette insolence, commande qu'on le prenne, » qu'on le saisisse, et que, pieds et mains liés, il soit jeté dehors » dans les ténèbres. C'est la figure des pécheurs qui osent s'ap- » procher de la sainte communion... C'est pour cela que l'Eglise » grecque faisait crier tout haut par ses diacres, avant la sainte » communion : Si quelqu'un a quelque chose contre son frère, » qu'il aille se réconcilier; et que, dans l'Eglise latine, on se » donnait le baiser de paix en signe de charité fraternelle. Mes » enfants, on fera encore ce que pratiquait l'Eglise, au jour où » Dieu introduira dans son royaume tous ses élus, pour les faire » asseoir à la cène éternelle qu'il leur prépare : le grand héraut » de Dieu dira alors : Hors d'ici, vous, colères, impudiques; » vous avares, menteurs, et qui aimez le mensonge. Dans ce » moment, je vous adresse à tous les mêmes paroles : Purifiez » vos cœurs pour entrer à ce divin banquet. Il est établi pour » augmenter la vie de nos âmes; mais il ne sert qu'à celui qui » est déjà vivant, et qui a en soi le commencement de la vie de » Jésus-Christ (1)... »

(1) *Ms. aut. de M. Olier.*

SUR LA MORT DE GRANRY.

NOTE 9, p. 502. — M. de Bretonvilliers, qui confessa Granry durant sa retraite, ne douta point du salut de cet enfant, et se contenta de faire dire quelques Messes pour lui. Mais M. Olier l'ayant assuré qu'il avait encore besoin de prières, il fit célébrer



[illegible]

[illegible]

DE SAINT SULPICE

des Messes de tous côtés, jusqu'à ce que le serviteur de DIEU lui apprît que la justice divine était satisfaite. « Ce matin, lui dit-il, » célébrant la sainte Messe à la chapelle, j'ai vu son âme res- » plendissante de lumière, et, montant au ciel, il m'a dit : Je m'en » vais à l'amour (1). »

(1) *Grandet, Vies Ms. Vie de M. de Bretonvilliers.*

SUR LE FRÈRE JEAN-DE-LA-CROIX.

NOTE 10, p. 503. — Par une disposition secrète de la Providence, qui voulait sans doute sanctifier le Père Bernard et le frère Jean, l'un par l'autre, ils ne sympathisaient pas d'humeur entre eux. Ce fut ce motif qui porta le Père Bernard, dont la patience était souvent mise à de vives épreuves par son domestique, à le surnommer *Frère Jean-de-la-Croix*. Rien n'était plus singulier que le sujet de leurs querelles : car les extases du Père Bernard en étaient ordinairement l'occasion. Frère Jean allait même s'en plaindre au confesseur de son maître, et lui disait d'un ton animé : « Lorsque je lui sers la Messe, il demeure ravi en ex- » tase trois heures de suite ; et cependant je suis nécessaire » ailleurs, puisqu'il n'a que moi pour le servir. Quand je lui ai » préparé à manger et que je vais l'avertir, je le trouve extasié » sans pouvoir le faire revenir. Cela n'est-il pas insupporta- » ble (2)? » Le Père Bernard le garda néanmoins jusqu'à sa mort, arrivée au mois de mars 1641 ; et ce fut peu après que le frère Jean vint s'offrir à M. Olier, pour l'aider dans le soin des pauvres de la paroisse, exercice de charité qu'il continua le reste de ses jours. Il se montra constamment un très-fidèle imitateur des vertus de son ancien maître, et ne cessa de faire pénitence des sujets de mérite qu'il lui avait fournis. Lorsqu'on lui parlait de la sainteté du Père Bernard : *Il est devenu un grand saint*, disait-il la larme à l'œil ; *mais ce qui fait ma confusion, c'est qu'au lieu d'avoir suivi ses exemples, j'ai contribué à le sanctifier en le faisant souffrir.* Comme on lui représentait qu'à cause de son grand âge il devait avoir plus de soin de sa personne : *Croyez-vous*, répondit-il, *que pour distribuer aujourd'hui les aumônes des autres, j'ai oublié que je ne suis moi-même qu'un gueux* (3)?

(2) *Vie du Père Bernard, par le Père Lempereur,* chap. III.

(3) *Ibid.* ch. XXI.

LIVRE QUATRIÈME.

PERSÉCUTION SUSCITÉE CONTRE M. OLIER POUR L'OBLIGER D'ABANDONNER LA RÉFORME DE SA PAROISSE ET L'ŒUVRE NAISSANTE DU SÉMINAIRE.

I. Combien M. Olier est traversé dans la réforme de sa paroisse.

Au milieu des succès de son ministère, M. Olier ne laissait pas d'éprouver beaucoup de contradictions. Pour établir le séminaire de Saint-Sulpice d'une manière stable, il fallait que l'abbé de Saint-Germain l'érigeât en communauté, et que le Roi en confirmât ensuite l'érection par ses lettres-patentes; mais cet abbé s'étant laissé prévenir contre le nouvel établissement (1), toutes les démarches que M. Olier avait pu faire, depuis l'année 1643, étaient restées infructueuses (2). Ces obstacles n'étonnèrent point le serviteur de DIEU; dès son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, il avait eu une vue surnaturelle des contradictions qu'il devait y essuyer. Il avait même connu qu'avant que trois ans se fussent écoulés, il verrait tout le monde se soulever contre lui, qu'il serait chassé honteusement de son presbytère (3), et que toutefois cette violente persécution, au lieu de mettre obstacle à l'établissement du séminaire et à la réforme du faubourg, affermirait au contraire ces deux œuvres et en assurerait la stabilité.

(1) *Vie Ms. par M. Leschassier*, p. 19.

(2) *Vie, par le Père Giry*, part. 1re, chap. XVI.

(3) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 140. — *Giry, ibid.* ch. XVII. — *Rem. hist.* t. I, p. 40. — *L'An. Dom.* 12 *sept.* p. 424.

Déjà il avait éprouvé comme les préludes de cette opposition, en voyant son zèle sans cesse traversé par des personnes puissantes. Pour arracher tant de scandales

que causaient dans le faubourg l'hérésie, l'impiété et le débordement des mœurs, il n'avait épargné ni recommandations, ni sollicitations, ni instantes prières, auprès de ceux qui pouvaient l'aider de leur autorité. Mais plusieurs n'entrant pas dans ses vues, et même s'irritant de son zèle, lui suscitèrent souvent des difficultés tantôt cachées et tantôt ouvertes. Les libertins surtout et les sages du monde étaient si irrités contre lui, qu'ils faisaient retentir leurs plaintes en toute rencontre; et il n'y avait pas jusqu'à ses proches, qui ne censurassent sa conduite, et n'improuvassent hautement ses desseins *. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des mauvais traitements qu'il eut à endurer pendant les premières années de son ministère (1). M. de Bretonvilliers les a ensevelis la plupart dans le silence, pour imiter la charité de M. Olier, et s'est contenté de raconter quelques traits de ce genre qui étaient alors d'une notoriété publique. Pour tout dire en un mot, M. Olier se voyait à la fois en butte à la haine de ses proches, au mécontentement de plusieurs anciens prêtres de sa paroisse, au mépris de quelques Grands de l'Etat, à l'improbation de l'abbé de Saint-Germain, à l'opposition ou plutôt aux hostilités journalières de ses marguilliers (2), au murmure de plusieurs magistrats, à la persécution de quelques autres qui lui suscitaient sous main des procès pour le condamner, enfin à l'indignation et à la fureur des libertins.

* NOTES 1 et 2, p. 583.

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 347, 351, 357, 379.

(2) *Délibérations de S.-Sulpice. Ms. de la Bibl. Roy.*, *fol.* 1, 2. — *Reg. de la Conf. du S. Sacr. Archiv. du roy.* sect. hist. L. 1117, 35.

II.
Pour pouvoir établir le séminaire sur un fondement solide, M. Olier devait être éprouvé par les persécutions.

Il s'exprime sur ce sujet en ces termes : « Je me vois » dans les traverses de tout genre, dont DIEU veut se » servir pour m'immoler à sa gloire, les peines du » dedans, les contradictions du dehors : *Foris pugnæ,* » *intus timores*. Considérant qu'un juge qui suscite le » monde pour me plaider, venait de me condamner, à » la sollicitation des moindres de mes paroissiens, con- » damnation qui m'attirerait les mépris et les rebuts des » Grands de la paroisse : j'appris de là que je devais

» qu'ils dressèrent, trois prêtres consacrés à l'honneur des » trois Personnes adorables, désirant, en la vertu du très- » saint Sacrement, être consommés en un, et n'avoir rien » entr'eux qui ne soit commun à tous, abandonnent, dans » un même esprit, à la très-sainte Trinité, une maison » qu'ils ont acquise, destinée à loger les serviteurs qu'elle » a choisis pour son honneur, et leur donner la facilité d'y » prendre l'instruction nécessaire pour son divin service. » C'est au pied de ce très-saint et très-auguste Sacrement, » votre arche, où vous habitez parmi nous, que nous dépo- » sons tout le droit que, à la mode du monde, on pour- » rait nous donner sur cette maison. Des esclaves, ô divin » Maître, n'ont point de bien à eux; nous n'avons point, » par conséquent, de droit sur ces lieux que l'on nous cède, » et qu'on dit nous appartenir; mais, ô mon Dieu, nous » vous cédons et transportons cet extérieur et cette appa- » rence de droit que l'on nous donne. Que vous soyez donc » connu pour l'unique Seigneur titulaire et propriétaire du » tout, et que ce soit par votre seule permission que vos » pauvres sujets y trouvent leur couvert pour s'y instruire » et vous servir; enfin qu'ils y vivent sans cesse sous vos » yeux, et y marchent dans la dépendance de vos volontés » divines (1). »

(1) *Divers écrits spirituels de M. Olier*, t. I, p. 37, 38, 39.

V. Les paroissiens murmurent contre M. Olier. Dieu le fortifie.

Ce que M. Olier avait prévu arriva; dès qu'on sut qu'il avait renoncé au plan arrêté dans l'assemblée des marguilliers, et qu'il s'agissait d'en dresser un nouveau, qui serait incomparablement plus dispendieux, il essuya bien des reproches sur la témérité prétendue d'une entreprise si difficile et si hasardeuse. On ne se lassait pas de lui dire, qu'à peine il aurait jeté les fondements de l'édifice, qu'il serait dans la nécessité de l'abandonner. Aux plaintes et aux murmures, quelques-uns ajoutaient les railleries les plus indécentes; mais sa réponse était toujours la même : « Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui a commencé

» l'œuvre, disait-il, l'achèvera par sa miséricorde. Il ne » faut pas se défier de sa bonté; ses trésors sont tou- » jours pleins, et jamais ils ne s'épuisent; prenons cou- » rage, la sainte Vierge nous secourra (1). » — « Le jour » de l'Ascension, 25 mai, ajoute-t-il, voyant l'opposition » que les Grands et les princes mettaient à l'œuvre de » DIEU, j'en étais à l'extérieur un peu abattu. La Bonté » divine, si attentive à fortifier ma faiblesse, me dit par » sa miséricorde infinie : *Ton œuvre se fera*. Ces paro- » les me remplirent d'une confusion extrême, surtout » celle-ci : *Ton œuvre*. Je lui disais alors : Non, mon » DIEU, ce n'est point la mienne, c'est la vôtre : et toute- » fois ces paroles portaient avec elles une vive lumière » dans mon esprit; elles me faisaient comprendre que » j'étais, à l'égard de tous ces Messieurs, que DIEU amène » dans sa maison, leur pauvre petit serviteur et leur » domestique; que je devais user de beaucoup de dou- » ceur pour gagner leurs esprits (2). »

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers.*

(2) *Mem. aut. de M. Olier.* t. v, p. 117, 118.

VI.
M. Olier prépare ses disciples à la persécution qui doit fondre sur eux.

Cependant les trois années à partir depuis la prise de possession de la cure, et au bout desquelles M. Olier savait qu'il en serait chassé, approchaient de leur terme. Déjà, vers le mois de janvier 1645, deux personnes fort intérieures avaient parlé de cette persécution à M. de Bretonvilliers (3), et « de temps en temps, ajoute celui-ci, » M. Olier nous disait lui-même : *Préparons-nous à ce* » *que* DIEU *nous réserve, et demandons beaucoup son saint-* » *Esprit, afin de porter saintement la croix qu'il nous* » *a destinée*. Nous en étions tellement certains, » continue-t-il, parlant de trois ou quatre prêtres avec qui il était plus particulièrement lié, « que nous nous en entre- » tenions assez souvent, quoique nous ignorassions la ma- » nière dont elle devait arriver. Plusieurs fois nous lui » avons entendu dire : *De bon cœur, mon* DIEU, *de bon* » *cœur; je ne suis pas digne de cette grâce; non, je ne mérite* » *pas cette miséricorde avec laquelle vous voulez me trai-*

(3) *Vie Ms. par M. Leschassier*, p. 21. — *Par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 110.

» *ter, par le grand désir que vous avez de faire du bien au*
» *plus ingrat des hommes.* » Chaque jour il s'offrait avec JÉSUS-CHRIST, par avance, embrassant la croix qui lui était préparée, et se regardant comme une hostie qui ne devait plus vivre que dans l'esprit et dans la vue de son sacrifice (1).

(1) *Vie Ms. de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 110, 111, 112.

On ne saurait méconnaître ici la conduite de la divine Providence. Elle daigna manifester cette persécution à M. Olier, longtemps avant qu'elle arrivât, non-seulement afin qu'il se tînt prêt lui-même à la souffrir, mais aussi pour qu'il l'annonçât clairement à ses disciples, comme le Sauveur en avait usé à l'égard des siens. Les ecclésiastiques de M. Olier auraient sans doute été exposés à une tentation bien étrange, si cette persécution eût fondu sur eux sans qu'ils en eussent été avertis. Le voyant en butte à l'animadversion publique, plusieurs auraient pu douter que la main de DIEU fût encore avec lui, au lieu que, après cette prédiction, l'événement ne devait servir qu'à affermir leurs cœurs dans la confiance. M. de Poussé, espérant sans doute d'en être la victime, fit même son testament six jours avant que la sédition éclatât, le 2 juin 1645, et *laissa au séminaire que M. Olier fondait*, tous ses biens, et spécialement sa terre de Beaume, qui était d'un revenu considérable (2).

(2) *Testament de M. de Poussé. — Archives du Royaume, ibid.*

VII.
M. de Fiesque demande à rentrer dans la cure de S.-Sulpice.

Contre toutes les apparences, le coup fut porté à M. Olier par celui-là même de qui il devait craindre le moins une persécution. Les premiers qui se liguèrent contre lui furent des amis et des parents de M. de Fiesque, qui lui avait résigné sa cure. Irrités de voir entre ses mains un bénéfice qu'ils désiraient pour un d'entr'eux, ils cherchèrent longtemps une occasion d'agir contre lui, et de lui susciter une affaire qui l'obligeât d'abandonner sa paroisse. Mais n'en trouvant point qui secondât leurs vues, ils la firent naître, en persuadant, à force de flatteries et d'importunités, à M. de Fiesque lui-même,

quoiqu'il eût tant pressé M. Olier d'accepter sa cure, que le bénéfice qu'on lui avait donné, lors de sa démission, était d'un revenu fort inférieur à ce qu'il avait droit d'attendre; qu'on l'avait trompé; et qu'il était de son honneur, autant que de son intérêt, de revenir sur ses pas (1). Parmi les ecclésiastiques que M. de Fiesque avait laissés après lui, et que M. Olier avait conservés pour servir la paroisse à titre d'habitués, sans qu'ils fussent membres de la communauté, plusieurs, dont la vie ne répondait pas à la sainteté de leur état, osèrent bien se mettre de la partie. Ce n'était parmi eux que plaintes et que murmures contre celui qu'ils auraient dû chérir et respecter comme leur père. Ils étaient venus à bout de persuader à l'ancien curé, que, depuis sa démission, tout était bouleversé dans sa paroisse, et qu'il avait perdu son troupeau en l'abandonnant. Ils prétendirent qu'il avait été joué, et lui firent entendre que s'il demandait justice, ce qu'il ne pouvait différer davantage, il ne manquerait pas d'amis qui l'appuieraient. Toujours trop crédule et trop peu en garde contre la séduction, M. de Fiesque donna dans le piége (2). Il eût été facile de l'apaiser d'abord, en faisant réparer les bâtiments du prieuré de Clisson, qu'il avait reçu en échange pour la cure de Saint-Sulpice; mais M. du Ferrier, chargé du temporel de la communauté, et peut-être un peu trop exact à le conserver, ayant refusé quatre cents livres que M. de Fiesque demandait pour ces réparations, ce refus donna lieu à une rupture ouverte (3).

(1) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, ch. XVII. — *Remarques historiques*, t. I, p. 30.

(2) *Vie, par M. de Bretonvilliers*.

(3) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 21.

VIII. *Factum* contre M. Olier. Etat du prieuré de Clisson.

M. de Fiesque, pour rentrer alors en possession de sa cure, publia contre M. Olier un *factum* des plus sanglants, où il l'accusait d'en être l'injuste détenteur, en vertu d'une permutation nulle et obtenue par surprise. On a vu que M. de Fiesque, qui était de Bretagne, avait lui-même demandé le prieuré de Clisson, qu'il connaissait déjà, et où il avait dessein de se retirer. C'était un béné-

fice simple, depuis que, en 1626, il avait cessé d'être occupé par les religieux de l'abbaye de Saint-Jovin, au moyen d'un accommodement ménagé par M. Olier père; et, à partir de cette époque, quatre prêtres séculiers y avaient fait et y faisaient tous les jours le service divin. M. de Fiesque, voulant trouver un vice de nullité dans la permutation, prétendit que ce bénéfice, au lieu d'être simple, était réellement conventuel; et ce qui donna à cette allégation une apparence de vérité, ce fut l'entreprise que tentèrent alors les religieux de Saint-Jovin : ils voulurent rentrer dans le prieuré de Clisson, où deux de ces religieux se présentèrent en effet, l'un avec la qualité de sous-prieur, l'autre avec celle de sacristain; et enfin un chapelain se fit pourvoir du prieuré, comme s'il eût été vacant, sans que M. de Fiesque fît contre eux la moindre démarche. Bien plus, les juges royaux, invités à se rendre à Clisson, pour déclarer l'existence de la prétendue conventualité, la fondèrent sur deux raisons qu'on n'imaginerait pas aisément. La première fut que, en compulsant les archives, on avait trouvé que, dans son institution, ce prieuré était régulier : d'où ils concluaient qu'il devait l'être encore; la seconde, que la disposition des lieux montrait qu'il l'était en effet, puisqu'on y voyait un cloître, un chapitre, un dortoir, des cellules, un réfectoire et des bancs au chœur. En conséquence, les juges saisirent le revenu du prieuré, tant pour la provision adjugée aux religieux, que pour les arrérages, qu'ils faisaient remonter apparemment jusqu'au temps où la conventualité avait été abolie. Les choses en étaient venues à ce point, lorsque M. de Fiesque répandit dans la paroisse le *factum* où il demandait justice. Cet écrit était de nature à produire une vive sensation, et à intéresser tous les cœurs en faveur de l'ancien curé de la paroisse. Il y était représenté comme dépouillé du prieuré de Clisson, poursuivi par les religieux de Saint-Jovin, attaqué

encore par leur prétendu prieur, privé, enfin, de la cure de Saint-Sulpice, en vertu d'une permutation pleine de surprise, de déguisement et de nullité (1). Aussi les ennemis de M. Olier, munis de cette pièce si favorable à leurs desseins, ne gardèrent plus aucune mesure.

(1) *Factum pour maître Julien de Picque. Bibl. R. Ms. Dupuy.* 651. fol. 132, et suiv.

IX.
Les libertins et les femmes de mauvaise vie forment une autre faction contre M. Olier.

Pendant qu'ils échauffaient les esprits, et faisaient sonner bien haut, de tous côtés, la prétendue injustice dont ils chargeaient le digne pasteur, il se forma contre lui une autre faction. Les libertins, dont il était le fléau le plus redoutable et le plus inflexible, trouvèrent la circonstance très-favorable pour se venger, et résolurent sa perte. Il avait déjà banni de sa paroisse beaucoup de filles vendues au crime, qui y avaient multiplié les lieux de débauche; mais il n'avait pu guérir tout le mal. Plusieurs de celles qui restaient encore, furieuses de se voir continuellement surveillées et poursuivies par l'homme de Dieu, firent aussi leur complot, et engagèrent dans la sédition une multitude de laquais et de domestiques, tout disposés aux coups de main. Les émissaires des deux factions, quoique dirigés par des intérêts fort différents, après s'être enhardis mutuellement durant plusieurs jours, en vinrent jusqu'à ameuter la populace, et à faire un seul parti de tous les mécontents. En moins d'une semaine, l'esprit de révolte s'accrut et se communiqua au point de former, contre la personne de M. Olier, une conjuration qui mit sa vie dans le plus grand danger, et fut comme le prélude des barricades de la Fronde (2).

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers, ibid. — Mémoir. de M. Baudrand*, p. 21.

X.
La conjuration éclate. Le presbytère est envahi.

Le jeudi après la Pentecôte, 8 juin 1645, dès le matin, un gentilhomme du duc d'Orléans, M. du Four, vint apprendre à M. Olier qu'il se tramait une conjuration contre lui (3); et une autre personne l'assura qu'une troupe de gens armés s'étaient réunis dans une maison voisine, avec dessein de se porter contre sa personne aux dernières violences (4). Il profita de ces avis, non pour écarter le

(3) *Vie de M. Olier, ibid.* t. II, p. 113, 115.

(4) *Attestations autographes*, p. 163.

coup, mais pour s'y préparer. Il se rendit à l'église en surplis, selon sa coutume, et y célébra ensuite le saint Sacrifice, s'offrant avec Notre-Seigneur, pour être immolé à la gloire de son Père, et se réjouissant de participer enfin à ce calice, après lequel il avait si ardemment et si longtemps soupiré. Il était à peine rentré au presbytère, environ vers huit heures du matin, qu'une troupe de factieux fondent en armes sur la maison, avec un bruit et un tumulte qui mettent l'alarme dans le quartier, et en criant qu'on faisait injustice au véritable titulaire de la cure (1). Aussitôt on ferme les portes de l'église de Saint-Sulpice, pour les empêcher de s'y introduire; quelques-uns y pénètrent néanmoins (2); les autres entren dans le presbytère, qui est bientôt investi par la populace M. de Bretonvilliers, s'étant présenté à une fenêtre, pou essayer de l'apaiser, au même instant on lui lance u pavé, qui, heureusement, ne le frappe que légèrement la tête. (3). Au milieu de ce tumulte, pendant que l uns pillent la maison, brisent et enfoncent les portes d chambres, les autres, ayant à leur tête l'un des ancie prêtres habitués de la paroisse, montent en furieux la chambre de M. Olier, se saisissent de lui, le tir avec violence de son appartement, et, sans nul égard pour son caractère et sa qualité de pasteur, ni pour saint habit dont il était encore revêtu, mettent son s plis en pièces, se jettent sur lui avec emportement, traînent sur l'escalier; puis, animés par l'exemple prêtre sacrilége qui s'était déclaré leur chef, et qui, d l'escalier même, le frappait du pied (4), ils l'accab de coups, lui font souffrir les traitements les plus dignes.

XI.
Conduite admirable de M. Olier au milieu de cette scène d'horreur.

Dès qu'il avait vu entrer les factieux, M. Olier s' mis à genoux (5), en adressant à DIEU les parole Sauveur dans le jardin des Olives : *S'il est possible, f que ce calice s'éloigne de moi; néanmoins qu'il en*

(1) *Vie de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 90.

(2) *Attestations aut. ibid.*

(3) *Extraits de la Vie de M. deBretonvilliers, parM.Baudrand*, p. 142.

(4) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 22. — *Vie de M. Olier, par M. deBretonvilliers*, t. II, p. 143, 145.

(5) *Ibid. Vie Ms. par M. Leschassier*, p. 21.

comme vous voulez, et non comme je veux moi-même; et, semblable à une victime prête à être immolée à la gloire de Dieu et pour le salut de son peuple, il se laissa prendre, imitant la conduite de l'Agneau de Dieu, lié et garrotté par les Juifs, n'ouvrant pas même la bouche pour se plaindre. Dieu, qui avait fortifié son Fils dans son agonie, daigna affermir le courage de son serviteur dans un péril si imminent, et lui fit connaître de nouveau que cette persécution, au lieu de détruire l'établissement du séminaire, ne servirait qu'à l'affermir et à le consolider. Les factieux, après l'avoir jeté rudement hors du presbytère, en le frappant, et en lui montrant un pistolet prêt à être tiré sur lui, le donnèrent en spectacle à un peuple nombreux que cette scène tragique venait de rassembler (1). On le traîna ainsi dans les rues voisines, toujours en l'accablant de coups et d'injures; en sorte que, de cette grande multitude, il n'y avait personne qui ne proférât contre lui des paroles injurieuses, ou ne lui fît éprouver quelque autre mauvais traitement (2).

XII. Charité héroïque de saint Vincent de Paul. M. Olier est conduit au Luxembourg.

Saint Vincent de Paul, informé du tumulte, survint en toute hâte, résolu de défendre la vie de son ami (3), au péril même de la sienne propre. Il courut, en effet, le plus grand danger, en se jetant au milieu de ces furieux; car personne parmi eux ne pouvait ignorer que si M. Olier était à la tête de cette paroisse, dont ils le regardaient comme le tyran, c'était à saint Vincent de Paul qu'on devait s'en prendre. Aussi, dès qu'on le vit dans la foule, on ne se contenta pas de l'accabler de reproches : aux paroles on joignit bientôt les coups, sans respect pour son caractère et sa vertu, ni sans aucun égard aux immenses services qu'il rendait déjà au peuple de la capitale. A tous leurs mauvais traitements, il opposait la douceur d'un agneau, sans proférer un mot de plainte, se contentant de répéter ces paroles, dignes de sa rare charité :

(1) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, ch. XVII.

(2) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 116.

(3) *Summarium ne pereant probationes (in causa V. Vincentii)*, p. 140. — *Epist. ad Clementem* XI. *Romæ*, 1709, p. 93.

Frappez hardiment Saint-Lazare, et épargnez Saint-Sulpice †.

Enfin, après avoir traîné quelque temps M. Olier, les séditieux l'abandonnèrent à la populace, pour aller profiter du dégât que les autres faisaient dans la maison. Ce fut alors que quelques amis du serviteur de DIEU, qui étaient accourus à son secours, se mêlant dans la foule, le conduisirent, à travers les huées du peuple, jusqu'au palais du Luxembourg; se joignant eux-mêmes aux séditieux qui le traînaient comme un malfaiteur public, quoique leur dessein fût de le mettre en sûreté contre la fureur et la violence (1). Ceux qui s'étaient saisis de lui, étant retournés au presbytère, s'emparent de tout ce qu'ils trouvent, volent l'argent, et même un dépôt confié à un ecclésiastique logé dans la maison; brisent ou emportent les meubles, se saisissent des provisions de la communauté; et, après s'en être rassasiés, abandonnent le reste au peuple. Comme le projet de construire les bâtiments du séminaire était l'un des griefs que l'on reprochait à M. Olier, les factieux, au milieu de ce tumulte, s'empressent de murer deux ouvertures, que l'on avait percées pour faciliter l'arrivée des matériaux dans le jardin du presbytère. L'une des deux n'étant fermée que par des ais, ils la bouchèrent avec des pierres, qu'ils trouvèrent auprès; et n'ayant

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers, ibid.* p. 122. — *Giry, ibid.* — *Baudrand*, p. 22. — *Année Dominicaine*, 12 *septembre*, p. 424. — *Recueil sur M. de Lantages*, p. 11. — *Remarq. historiq.*, t. I, p. 39.

† Ce trait a été déposé dans les procès-verbaux de la canonisation de saint Vincent de Paul, par Nicolas Boutillier, recteur du collége de Beauvais à Paris, qui l'avait appris de la bouche de M. de la Barthé, alors curé de Saint-Jacques-du-haut-Pas, et qui, étant venu sans doute pour secourir M. Olier son ami, se trouva dans la foule à côté de saint Vincent de Paul, et l'entendit proférer les paroles que nous rapportons. *Beatificationis et canonizationis S. Vincentii de Paulis positio super introductione causæ. Romæ*, in-folio, 1709, cap, III. *Heroicitas virtutum omnium*, CXLI, p. 31.

point sous la main le mortier nécessaire, ils en vinrent à cet excès de fureur que de répandre des pièces entières de vin, et de le mêler avec la terre et le plâtre pour s'en procurer (1).

(1) *Attestat. aut.* p. 164. — *Rem. hist.* t. I. p. 225. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 125, 126.

XIII. Calme inaltérable de M. Olier. Son humilité.

L'homme de DIEU fut reçu au palais du Luxembourg avec tout le respect que méritait sa vertu. La maréchale d'Estampes l'accueillit dans son appartement, lui donna à dîner, et se signala en cette occasion par les bons offices qu'elle s'efforça de lui rendre (2). Ne sachant dans quel état on l'avait laissé, M. de Bretonvilliers courut au Luxembourg, où il le trouva dans un calme aussi parfait, que s'il n'avait eu que des sujets de consolation et de joie. « Il ne » me parut nullement ému, dit-il, et je n'aperçus pas en » lui la moindre altération. Ce fut pour moi une très-forte » conviction de la plénitude de l'Esprit qui le possédait; » mais ce qui m'étonna singulièrement, ce fut la manière » dont il parla des auteurs de la persécution. Pendant que » chacun les condamnait, et qualifiait leurs procédés comme » ils le méritaient, non-seulement il les excusait, mais il » témoigna tant d'estime et d'affection pour leurs person- » nes, que j'en conçus de la peine (3). Je crus même devoir » lui dire à l'oreille, que les louanges qu'il leur donnait, » étaient capables de faire retomber sur lui tout le blâme » de cet événement : m'ayant entendu, il se contenta de » sourire à ce que je lui disais, et continua de parler d'eux » aussi favorablement (4). » Ce calme inaltérable était le fruit des peines intérieures qu'il avait autrefois éprouvées. Se jugeant digne de toutes sortes de rebuts et de mépris devant DIEU et devant les hommes, les affronts les plus sanglants ne pouvaient altérer en rien la paix de son cœur (5). « Hélas! misérable que je suis! disait-il, c'est » moi qui, par mes grandes infidélités, fais naître tous ces » obstacles au service de DIEU : mon indignité en est la » seule cause. »

(2) *Ibid.* pag. 126.

(3) *Vie, par le Père Giry*, part. 1re, chap. XVII.

(4) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. I, p. 127.

(5) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 77.

XIV. L'affaire est portée au Conseil d'État. On y accuse saint Vincent de Paul.

La paroisse demeura sans pasteur, depuis le jeudi jusqu'au samedi suivant, le presbytère étant toujours occupé par les factieux. Pendant ce temps, le service divin fut interrompu à l'église paroissiale, et l'on crut devoir porter le saint viatique aux malades sans aucun appareil, pour prévenir les excès auxquels l'exaspération des esprits aurait pu donner lieu (1). M. Olier, de concert avec les marguilliers, et plusieurs des plus notables de la paroisse, présenta requête au Conseil d'Etat, pour être rétabli dans sa cure. L'abbé de Saint-Germain fit de son côté la même demande. Mais le Conseil n'était pas favorable à M. Olier; du moins plusieurs courtisans paraissaient résolus à le traiter avec rigueur comme étant la cause d'une sédition, qui avait mis en mouvement tout un grand faubourg de la capitale; d'autres en rejetaient, par erreur, tout le blâme sur saint Vincent de Paul, qu'ils croyaient être le supérieur de M. Olier : et cette imputation donna lieu d'admirer combien la charité avait jeté de profondes racines dans le cœur de ce saint prêtre. Depuis la mission prêchée à Saint-Sulpice, en 1641, par les ecclésiastiques de la *Conférence de Saint-Lazare*, que l'on appelait indistinctement du nom de *Missionnaires*, quoiqu'ils ne fussent point membres de la congrégation de la Mission, on avait continué de donner ce nom aux prêtres de M. Olier*, qui, par leurs prédications, leurs catéchismes, leurs conférences, et par toutes les œuvres de zèle auxquelles ils se livraient, semblaient faire, dans la paroisse, une mission continuelle. Comme donc saint Vincent de Paul était le chef des conférences de Saint-Lazare et des prêtres de la Mission, plusieurs, à la ville et à la cour, murmuraient hautement contre lui, le regardant comme la cause de ce grand tumulte, quoiqu'il n'y eût eu aucune part; et, dans le conseil de la Reine, on censura vivement sa conduite (2).

(1) *Attestations autographes*, p. 163, 164.

*NOTE 3. p. 584.

(2) *Vie de saint Vincent, par Collet*, t. I, p. 413.

XV. Saint Vincent prend sur lui tout le blâme de cette émeute.

« Il lui eût été facile, dit Abelly, de se mettre à couvert de ce blâme, en déclarant que les prêtres de Saint-Sulpice n'étaient point de sa congrégation, et qu'ils n'avaient aucune dépendance de lui, comme il était vrai, » et comme il le déclarait toujours, en d'autres occasions, » quand on voulait lui attribuer le bien qu'ils faisaient. » Néanmoins, en cette fâcheuse rencontre, quoiqu'il n'eût » aucune part dans le différend qui était le sujet du vacarme, il ne voulut pourtant jamais dire un seul mot » pour désabuser ses accusateurs et se justifier sur les » reproches qu'il en recevait. Au contraire, pour pratiquer » l'humilité, et, tout ensemble, faire paraître l'estime » qu'il avait de M. Olier, et la part que sa charité lui faisait prendre en tous ses intérêts, qu'il estimait très-justes, il prit son parti et celui de ses ecclésiastiques. » Il défendit leurs intérêts plus hautement et bien mieux » qu'il n'eût fait les siens propres. Et lorsqu'on les blâmait, et qu'on leur donnait le tort, il leur servait d'apologiste, et il disait tout le bien qu'il pouvait de leur » vertu, de la sainteté et de l'utilité de leurs emplois : en » sorte que, pour conserver leur réputation, il exposa volontiers la sienne, et il ne fit point de difficulté de » mettre, en quelque façon, sa compagnie à la merci de » cet orage, pour tâcher d'en exempter M. Olier et les » siens, et leur procurer la paix et la tranquillité. Ce procédé de M. Vincent, qui semblait si contraire à la prudence humaine, étonna diverses personnes; et quelqu'un de ses amis lui ayant demandé pourquoi il avait » agi de la sorte, il lui répondit : Qu'il pensait que tout » chrétien y était obligé; et qu'il croyait qu'en se comportant comme il avait fait, il avait suivi les maximes de » l'Evangile. C'était l'estime très-grande qu'il avait de la » vertu de M. l'abbé Olier, qui lui donnait ces sentiments, » et qui lui faisait regarder ses saintes entreprises, non » comme un ouvrage particulier, mais comme un bien

(1) *Abelly. Vie Ms.* liv. I, chap. XXXII.

» public, à la conservation et à la défense duquel un chacun était obligé (1). »

XVI. L'affaire est renvoyée au Parlement. Le prince de Condé sollicite contre M. Olier; la Reine prend sa défense.

Cependant le Conseil d'Etat ne voulant point terminer cette affaire, de peur, sans doute, de compromettre l'autorité de la Régente, si son jugement n'apaisait pas la sédition, la renvoya au Parlement, le lendemain 9 juin, en ordonnant d'informer. Dès que les ennemis de M. Olier surent que le Parlement devait prononcer d'une manière définitive, ils s'efforcèrent de grossir leur parti, et y firent entrer plusieurs personnes des plus qualifiées du faubourg Saint-Germain, qui mirent tout en œuvre pour prévenir contre lui l'esprit de ses juges : jusque là que le prince Henri de Condé alla lui-même au Parlement, et sollicita publiquement contre M. Olier, avec une chaleur capable d'ébranler ceux mêmes qui lui auraient été le plus favorables. Au plus fort de l'orage, et lorsque tout semblait être désespéré pour M. Olier, Dieu prit en main sa défense. La princesse de Condé, tandis que son mari poursuivait le serviteur de Dieu, alla elle-même visiter les juges, et prit ses intérêts avec autant de zèle et d'affection, que s'il se fût agi de quelqu'un de ses proches (2). La duchesse d'Aiguillon, et d'autres dames de la plus haute qualité, joignirent leurs instances à celles de la princesse. Enfin la Reine elle-même fit solliciter le Parlement en faveur de M. Olier. « Au milieu de ces excès, » commis contre nous et nos prêtres, écrivait-il, toute » créature s'est armée pour nous punir. Dieu a voulu » manifester à l'extérieur sa colère, en la personne de » M. le Prince, qui tenait comme la place du Roi, et qui » alla au Parlement pour solliciter la vengeance des juges. » Mais s'il y a eu quelques personnes qui m'aient soutenu, ce sont celles qui tenaient pour moi la place de » la très-sainte Vierge, l'avocate des pécheurs, et qu'elle » remplissait de sa charité et de sa miséricorde. Sainte » Anne, à qui j'ai toujours confié le temporel de mes

(2) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 128.

» affaires, a eu compassion de moi, en la personne de la » Reine, et sans les sollicitations de ces dames auprès » des juges, images de la justice de DIEU, il n'y eût point » eu de paix pour moi (1). »

(1) *Mém. aut. de M. Olier*, t. v, p. 133, 134, 135.

XVII. M. Olier cherche son appui en DIEU. Sa charité pour ses ennemis.

M. Olier, selon la pratique de ce temps (2), alla de son côté informer ses juges, pour leur exposer toutes les circonstances sur lesquelles ils devaient asseoir leur sentence. Mais on eut lieu d'admirer en cette rencontre la parfaite tranquillité de son âme, et son entière confiance en DIEU. Passant devant l'église Notre-Dame, en se rendant au palais, il pria l'ecclésiastique qui l'accompagnait de lui permettre d'y entrer, selon sa coutume; et s'étant mis à genoux devant la chapelle qui était dédiée à la très-sainte Vierge, il y demeura l'espace de deux heures immobile et en oraison (3). Il était convaincu qu'il ne devait point mettre sa confiance dans le secours des hommes, et que l'empressement, dans les affaires de cette nature, est plus propre à les ruiner qu'à les faire réussir †. Il était alors plus assidu à l'oraison, non-seulement pour trouver en DIEU la force et le courage nécessaires dans ces épreuves, mais aussi pour ne pas recourir aux créatures, ni s'épancher en elles, dans le temps où la nature, privée des consolations d'en haut, est si portée à rechercher celles des hommes. Il aurait cru même se rendre coupable d'une grande infidélité, s'il se fût alors appuyé sur eux le moins du monde (4). Une personne, qui allait recommander la cause de M. Olier à l'un des premiers magistrats, demanda au serviteur de DIEU ce qu'elle pourrait alléguer contre ses parties adverses, qui ne cessaient de le calomnier. « Dites, répondit-il, que ce sont des personnes à qui j'ai

(2) *Abelly*, liv, II, chap. XVII.

(3) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 9 — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 130, 131. — *Giry*, p. I, chap. XVII.

(4) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 10.

† Saint Vincent de Paul en usait quelquefois de la sorte dans les procès un peu considérables que la compagnie était obligée d'avoir. *Abelly, ibid.*

» de très-grandes obligations. » L'autre insista, sans que M. Olier voulût lui dire autre chose. Enfin, voyant que la personne refusait de porter une telle réponse, qu'elle savait être contraire à la vérité des faits : « Oui certai» nement, ajouta M. Olier, je leur ai de très-grandes » obligations, car ils me servent à gagner le para» dis (1). »

(1) *Vie, par M. deBretonvilliers.* — *Giry*, part. II, chap. IV.

XVIII. Le Parlement ordonne que M. Olier soit remis en possession de sa cure.

Sa confiance ne fut point vaine. Le Parlement, chargé de l'affaire le 9 juin, s'assembla le lendemain. Heureusement pour M. Olier, l'un des juges qui lui était le plus opposé, et dont l'avis aurait pu entraîner celui d'un grand nombre de ses confrères, alla le jour même à la campagne, espérant qu'il l'y suivrait, pour essayer de le fléchir par des prières et de pressantes sollicitations (2). Cette petite politique, qui devait contribuer à humilier M. Olier, ne servit qu'à faire triompher sa cause; car l'absence de ce magistrat assura au serviteur de Dieu tous les suffrages que sa présence aurait pu lui enlever. Le samedi 10 juin, à la requête du procureur-général, M. Méliand, le Parlement ordonna que M. de Fiesque comparaîtrait en personne, et qu'on tâcherait de se saisir des principaux auteurs de la sédition, pour les mettre dans les prisons de la conciergerie. L'arrêt du Parlement désigne quatre individus, dont le premier était ecclésiastique, et attaché à la paroisse; il ordonne ensuite que, sans préjudicier aux droits de personne, les choses soient remises dans le même état où elles étaient avant la sédition; qu'en conséquence M. Olier soit rétabli dans la maison curiale, et qu'on oblige ceux qui s'en étaient emparés, de l'évacuer sur-le-champ (3).

(2) *Mém. aut. de M. Olier*, t. v, p. 185.

(3) *Histoire de Paris, par Félibien*, t. v, p. 122 et suiv. — *Registres du Conseil du Parlement*, *Ms. Bibl. Sainte-Geneviève*, t. xx. — *Archives judiciaires. Conseil secret, registre B.* — *Journal du Parlement*, *Ms. de la Bibl. R.* — *Registre du Conseil, Bibl. de la ville de Paris.*

A peine cet arrêt eut-il été rendu, que les conseillers Payen et Lenain, accompagnés de l'un des substituts du procureur-général, se transportèrent sur les lieux, et remirent publiquement M. Olier et ses prêtres en possession de la maison curiale et de l'église. Ils exécutè-

rent cette commission avec une véritable joie (1), et prirent les mesures qu'ils jugèrent convenables pour procurer la tranquillité publique, et assurer à M. Olier la possession paisible de sa maison. Mais cet acte d'autorité, qui fit renaître l'allégresse parmi les gens de bien, irrita étrangement les factieux, surtout lorsqu'ils apprirent que le Parlement avait ordonné de saisir les coupables, et, s'ils ne paraissaient point dans l'espace de trois jours, de séquestrer leurs biens, jusqu'à ce qu'ils eussent obéi. Aussi M. Olier était à peine rentré au presbytère, que la sédition recommença. Une nouvelle troupe, ramassée de la lie du peuple par les principaux auteurs de la première émeute, vint en armes à la maison curiale, pour chasser de force et destituer de fait celui qu'ils ne voyaient qu'avec une sorte de rage rétabli publiquement par les ministres de la justice. Sans respect pour le jugement des magistrats, ni pour les personnes laissées au presbytère, afin d'en assurer l'exécution, les séditieux investissent de nouveau la maison, dont on ferme aussitôt les portes. Ils s'efforcent de les renverser; mais ne pouvant y réussir, à cause de la résistance qu'on faisait du dedans, ils essaient d'y mettre le feu; et ce moyen étant encore rendu inefficace (2), ils s'efforcent enfin, quoique sans succès, d'escalader le mur du jardin, qui avoisinait la maison.

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 130.

XIX.
Dès que M. Olier est rétabli, la sédition recommence. M. Olier est heureusement délivré.

(2) *Ibid.* pag. 131, 132. — *Attestations autographes*, p. 164.

On reconnut alors que, dans leur première émeute, Dieu ne leur avait permis de se livrer à toute leur fureur, que pour protéger, par ce moyen, celui dont ils avaient juré la perte. En effet, comme le jeudi précédent ils avaient muré, ainsi qu'on l'a dit, les deux ouvertures que M. Olier avait fait pratiquer à ce mur même, et qu'ils ne pouvaient plus pénétrer que très-difficilement dans l'intérieur du presbytère, une sorte de combat s'engagea alors entre ceux qui gardaient la maison, et les séditieux

qui en formaient le siége (1). Sur-le-champ, des personnes dévouées à M. Olier vont, en toute hâte, informer les magistrats d'une violation si manifeste de leurs ordres (2). M. Picoté court au Palais-Royal, où résidait la Reine, pour l'avertir du danger; et aussitôt cette princesse envoie quelques compagnies du régiment des gardes, qui arrivent au moment même où ce peuple irrité, et transporté de fureur, allait mettre le feu à la maison (3). Ce secours ne pouvait venir plus à propos; car ceux qui soutenaient le siége, épuisés par une résistance de trois heures, étaient sur le point de succomber. Pendant tout ce tumulte, M. Olier n'eut d'autre défense, et ne permit pas que ses ecclésiastiques employassent d'autres armes que la prière. Il ne fut pas toutefois nécessaire de répandre le sang pour dissiper l'émeute : à peine commença-t-on à entendre le bruit des tambours, que tous les factieux prirent la fuite (4). Au plus fort de cette sédition, le lieutenant civil et le lieutenant criminel de la Prévôté de Paris, s'étant rendus en grande hâte au Parlement, informèrent la cour de ce qui se passait au faubourg Saint-Germain, au mépris de l'arrêt rendu le jour même. Le Parlement s'assembla extraordinairement, et ordonna aux officiers de la justice de se transporter sur les lieux, pour procéder contre ceux qu'ils trouveraient assemblés et attroupés. Cet arrêt fut lu et publié dans tous les carrefours et faubourgs de Paris, afin que personne n'en pût prétexter ignorance (5); et enfin, pour assurer la vie de M. Olier et celle de ses ecclésiastiques, on établit, dans le presbytère même, un détachement de soldats.

XX.
M. Olier prêche le lendemain. Apostrophe que lui adresse une de ses paroissiennes.

Au milieu d'un si grand tumulte, M. Olier était aussi paisible que s'il eût joui dans sa paroisse de la plus parfaite tranquillité. Malgré sa vivacité et sa promptitude naturelles, il fut toujours d'une humeur égale, et jamais on ne remarqua en lui la moindre altération, tant il était

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 132.

(2) *Attestations autographes*, p. 164.

(3) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 21. — *Rem. historiques*, t. I, p. 40. — *Année Dominicaine*, 12 septembre, p. 424.

(4) *Vie, par le Père Giry*, partie 1re, chap. XVII. — *Vie, par M. de Bretonvilliers*, *ibid.* p. 133.

(5) *Histoire de Paris*, t. V, *ibid.*

maître de tous ses mouvements ! « La croix, disait-il, ne » doit jamais nous faire perdre la paix, puisqu'au contraire » c'est elle seule qui nous la procure : c'est la croix qui » a donné la paix au monde, c'est elle qui doit la porter » dans nos cœurs (1). » Le lendemain, qui était le jour de la Trinité, il monta en chaire, et parla à son peuple, avec autant de dignité que d'affection et de zèle. A voir la paix et la présence d'esprit qui se faisaient remarquer dans tout son extérieur, on eût dit qu'il ne lui était rien arrivé ; et commentant ces paroles de l'Evangile du jour : *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre*, il s'exprima avec tant de force et d'éloquence, que, quoiqu'il ravît ses auditeurs dans tous ses prônes, il sembla se surpasser lui-même dans celui-ci. Il arriva néanmoins dans cette occasion un incident que nous rapporterons ici, et dont la singularité ne servira qu'à faire mieux connaître jusqu'où le serviteur de Dieu savait posséder son âme dans la patience. Depuis plusieurs années, l'usage de la paroisse était de faire la bénédiction de l'eau, à la première grand'Messe du dimanche, afin qu'après le prône on pût commencer plus tôt la seconde, qui avait paru trop retardée à un grand nombre, et qu'il ne restât plus alors que l'aspersion à faire. M. Olier l'avait réglé ainsi, d'après l'avis des paroissiens les plus sages, et de concert avec tout son clergé. Comme il était en chaire, et qu'il faisait le prône, une femme courbée de vieillesse, enhardie par les scènes qui venaient d'avoir lieu, se leva du milieu de l'auditoire, et, prenant la parole, lui fit d'une voix tremblante de vives plaintes sur ce qu'il avait, disait-elle, ôté l'eau bénite à ses paroissiens. Elle ajouta, qu'il eût beaucoup mieux fait de laisser l'ancienne coutume, et de n'y rien changer. Toute cassée qu'était la voix de cette femme, M. Olier ne perdit rien de l'apostrophe qu'elle lui adressa. Encouragée par le silence

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III.

de toute l'assemblée qu'elle prit pour une approbation, elle ne se tut qu'après avoir déchargé tout ce qu'elle avait sur le cœur; puis, regardant à droite et à gauche, comme pour s'applaudir et recevoir les applaudissements de l'auditoire, elle se remit sur son siége, fort satisfaite de la leçon qu'elle avait bien osé faire publiquement à son pasteur. Celui-ci édifia autant qu'il étonna tous les assistants par sa douceur et sa modestie. Il la laissa parler jusqu'au bout, sans témoigner en aucune manière son mécontentement; et ayant attendu qu'elle se fût assise, il se contenta de lui répondre tranquillement : *Hé bien, ma bonne amie, on y pensera.* Puis il reprit son discours, comme s'il n'eût point été interrompu. Plus les gens de bien furent surpris d'une scène si extraordinaire, plus ils admirèrent le grand empire que M. Olier avait acquis sur lui-même ; et la douceur qu'il fit paraître en cette circonstance, augmenta encore la haute opinion qu'ils avaient conçue de sa vertu (1).

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 133, 134.

XXI.
Malgré l'irritation des esprits, M. Olier ne néglige aucun des devoirs de sa charge.

Voyant les esprits si irrités, les ecclésiastiques de Saint-Sulpice supplièrent M. Olier de ne point se montrer au dehors, pour ne pas mettre sa vie en péril; mais leurs instances ne purent enchaîner son zèle. Quoiqu'il fût si sage et si prudent en toute sa conduite, il ne voulut rien omettre, dans cette circonstance, des fonctions de sa charge; et le trait que nous allons rapporter montre évidemment que cette résolution lui était inspirée d'en haut. On vint l'avertir qu'une jeune personne, logée dans une maison qui s'était déclarée contre lui, était malade à l'extrémité. Il y vole aussitôt, sans prévenir ses confrères, que son absence jette dans les plus vives appréhensions. La malade, consumée par une fièvre ardente, était sans connaissance quand il entra; néanmoins, jugeant à propos de l'administrer, il envoya quelqu'un à l'église pour avertir d'apporter, sans délai, le très-

saint Sacrement. Les parents de la jeune personne voulaient l'en dissuader, lui représentant que, dans son délire, elle n'était point en état de communier. Il insiste d'une manière ferme et assurée; et lorsque le prêtre est arrivé avec le saint Viatique, prenant alors entre ses mains le corps de Notre-Seigneur, et se tournant vers la malade, il commande à la fièvre, avec l'accent de la foi la plus vive, et par la puissance de Jésus-Christ réellement présent, de se retirer, ou de lui laisser assez de liberté d'esprit pour recevoir la sainte Eucharistie. Ensuite il s'adresse à la malade elle-même, et lui demande si elle ne désire pas de communier. Chacun fut surpris d'entendre sa réponse, et de voir qu'à l'instant même elle avait repris sa liberté d'esprit. M. Olier la communia; et la visite de ce zélé pasteur, dans ces circonstances, fut si agréable à Dieu, qu'elle sembla avoir mérité la guérison de la malade; car elle recouvra pleinement la santé (1).

(1) *Attestations aut. p.* 161.

XXII. Les femmes de mauvaise vie demandent sa destitution, et vont remplir de leurs clameurs la salle du Palais.

Cependant les femmes de mauvaise vie, qui restaient encore sur la paroisse, craignant de ne pouvoir y subsister, si M. Olier en reprenait la conduite, concertèrent, avec la plupart de celles qu'il en avait chassées, un dernier effort pour demander son éloignement. Elles eurent la hardiesse de s'assembler, au nombre d'environ trois cents, de se parer magnifiquement, et de se rendre ainsi au palais du Luxembourg, occupé par la maison d'Orléans, pour y porter leurs plaintes contre leur pasteur. Elles demandèrent avec instance son changement, parce que, disaient-elles, il devenait tous les jours plus incommode aux paroissiens par ses vexations, et troublait, lui seul, tous les habitants du faubourg. En se revêtant de ce qu'elles avaient de plus précieux, elles espéraient qu'on les prendrait pour des personnes des plus considérables de la paroisse, et qu'on aurait égard à leurs désirs. Mais, comme la vertu a des carac-

tères distinctifs, qui la font reconnaître, le vice a aussi les siens; et cette démarche insensée eut tout le résultat qu'on devait en attendre (1). Cependant, toute mal concertée qu'elle était, elle fit connaître que M. Olier avait grand nombre d'ennemis dans sa paroisse, et que la fermentation y était extrême.

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 125, 126.

Cette troupe méprisable, quoique repoussée avec indignation, ne fut pas pour cela déconcertée. Elle ne put se porter le jour même au Parlement, qui ne s'assemblait pas le dimanche; mais le lendemain, 12 juin, il se forma de grand matin, dans la salle du palais, et au mépris de l'arrêt rendu le samedi soir, un rassemblement de femmes et d'autres personnes, qui, ne pouvant obtenir par la ruse l'éloignement de M. Olier, crurent y mieux réussir en employant l'audace. C'était le jour même où tous les membres du Parlement devaient aller à Notre-Dame, avec le Roi et les princes, pour assister au *Te Deum*, à l'occasion de la prise de Roses, en Espagne, par le comte du Plessis-Praslin (2). A l'entrée des magistrats, elles remplirent la salle de leurs clameurs et de leurs menaces, se flattant d'intimider ainsi la cour.

(2) *Registre du Conseil du Parlement, an.* 1645, t. XX, *Bibl. Ste-Geneviève.*

XXIII.
Arrêt du Parlement qui dissipe cette émeute. Procession de la Fête-Dieu escortée par des gardes.

Ce n'était pas le moyen de se la rendre favorable. Se voyant insultée dans le sanctuaire même de la justice, elle rendit sur-le-champ un arrêt qui fut publié dans la ville et les faubourgs, et dont la sévérité était capable de contenir dans le devoir les plus audacieux de cette troupe. Il y eut ordre d'informer à l'instant même contre les auteurs de cette nouvelle sédition, et défense, sous peine de la vie, à toute personne de s'attrouper, sous quelque prétexte que ce fût; comme aussi, défense aux parties intéressées, et également sous peine de la vie, de venir au Parlement en plus grand nombre que quatre. La cour commanda encore, sous la même peine, à toutes les femmes et autres personnes qui les assistaient, de se retirer à l'heure même dans leurs

maisons, déclarant qu'on allait procéder sans aucune forme de justice contre les contrevenants, comme perturbateurs du repos public. Tous les officiers de la justice, le Lieutenant civil, le Lieutenant criminel, le Prévôt de l'île, le Prévôt des marchands, le Prévôt des archers, et les commissaires du Châtelet, reçurent ordre de procurer l'exécution de cet arrêt, et de saisir tous ceux qui tiendraient des discours tendant à provoquer quelque sédition (1).

(1) *Histoire de Paris*, t. v, *ibid*.

La rigueur de ces arrêts, et la sévérité avec laquelle on devait y tenir la main, intimidèrent les ennemis de M. Olier. Ils n'osaient plus se montrer le jour; mais, plus d'une fois, ils tentèrent, durant la nuit, de se venger sur sa personne, et ce fut alors qu'on prit le parti de laisser nuit et jour les gardes au presbytère, jusqu'à ce qu'il n'y eût plus pour lui et pour les siens aucune apparence de danger. Cependant la Fête-Dieu approchait : l'agitation des esprits étant encore très-vive, M. Olier, dans la crainte de quelque grand scandale, résolut de ne point porter le saint-Sacrement à la procession; et, du consentement de la Reine, il fit prier l'archevêque d'Athènes, M. Bagni, nonce apostolique en France, de présider pour lui à cette cérémonie. Ce prélat, plein d'estime et d'amitié pour le serviteur de Dieu, dont il avait pris hautement la défense dans cette persécution (2), se rendit volontiers à sa demande (3); et M. Olier se contenta d'assister à la procession, qui fut pourtant escortée d'un certain nombre de soldats (4).

(2) *Lettres autographes de M. Olier*, p. 2.
(3) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 138, 139.
(4) *Remarques historiques*, t. II, p. 620. — *Délibérations de Saint-Sulpice, Bibl. R. Ms.* fol. 6.

XXIV.
M. Olier est moqué à la cour d'un prince. Sa charité envers M. de Fiesque.

Ses ennemis ne laissaient pas d'agir encore, pour l'obliger de se démettre de sa cure, persuadés que, par leurs vexations continuelles, ils le forceraient enfin à l'abandonner. On ne lui épargna pas surtout les mépris et les moqueries; et ce qui est bien étrange, à l'occasion de ces troubles, ayant été obligé de paraître à la cour d'un prince, celui-ci prit plaisir à en faire un sujet de risée. M. Olier

reçut cette humiliation, comme on devait l'attendre de sa part, c'est-à-dire, avec les sentiments de la plus vive reconnaissance pour celui qui en était l'auteur, et en s'unissant, durant ce temps, aux dispositions intérieures du Sauveur, moqué devant la cour d'Hérode. « Je n'eusse jamais désiré » un si grand honneur, écrivait-il; je bénis et je loue » DIEU, de tout mon cœur, d'une telle grâce. Quant à la » personne que vous savez, je ne pouvais pas lui avoir plus » d'obligation, que de m'avoir servi dans cette précieuse » rencontre. J'en porterai toujours la reconnaissance dans » mon cœur, et je promets à DIEU que je prierai pour elle » tous les jours de ma vie (1). » M. Olier éprouvait les mêmes sentiments, à l'égard de tous ceux qui lui fournissaient quelque occasion de souffrir (2), surtout envers M. de Fiesque, qui le traita d'une manière si injurieuse et si révoltante, que les ennemis de M. Olier ne purent s'empêcher d'en témoigner eux-mêmes de l'étonnement. Il en écrivait en ces termes, le 28 de juin : « DIEU m'a fait » traiter avec furie par la personne de M. de Fiesque, que » je devais honorer comme DIEU lui-même irrité contre » moi. Aussi la Bonté divine n'a jamais permis que j'aie » éprouvé contre lui le moindre ressentiment intérieur. » Au contraire, lorsqu'on vint me dire qu'on le menait en » prison, ce qui, toutefois, n'arriva pas entièrement, les » larmes m'en vinrent aux yeux, tant j'en sentais de chagrin » et d'affliction dans mon âme. Je ne fus pas moins affligé, » que si le traitement qu'il essuya fût arrivé à la per» sonne du monde que j'aimais le plus; et, en effet, je le » considérais comme celui que je devais honorer davan» tage, me tenant la place de DIEU armé contre moi (3). » M. Olier rappelle ici ce qui arriva peu de jours après la sédition dont on vient de parler. M. de Fiesque, ayant offensé une personne de condition du faubourg, celle-ci obtint contre lui un décret de prise de corps. Mais dès que M. Olier eut appris que sa maison était investie

(1) *Lettres spirituelles de M. Olier*, p. 128.

(2) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 19.

(3) *Mémoires aut. de M. Olier*, t. V, p. 131. — *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 117.

par les archers, dans le dessein de se saisir de lui, il se transporta, à l'instant, chez la personne offensée, et lui fit tant d'instances, qu'il obtint enfin que M. de Fiesque fût épargné.

XXV. M. Olier sollicite la grâce de ceux qui avaient été mis en prison à cause de lui.

Par son arrêt du 10 juin, le Parlement avait ordonné de mettre dans les prisons de la conciergerie tous ceux des perturbateurs que M. Olier désignerait ; mais, loin de poursuivre l'arrestation des coupables, le serviteur de Dieu cherchait, au contraire, à faire mettre en liberté tous ceux qui étaient déjà détenus à cause de lui. Une personne voulant lui persuader qu'au lieu de les protéger de la sorte, il devait plutôt user de son crédit pour les faire châtier, il lui répondit ces paroles, bien dignes d'un pasteur des âmes : « Je dois les aimer, et prier pour eux, » à l'exemple de Jésus-Christ, qui a prié pour ceux qui » le mettaient à mort. Ils n'en sont pas venus si avant, » par la miséricorde de Dieu ; ce qu'ils m'ont fait n'est » rien ; et puis, quoiqu'ils aient témoigné quelque mau- » vaise volonté contre moi, ne sont-ils pas toujours mes » enfants? Dieu me les a donnés ; je tâcherai, avec le se- » cours de sa grâce, de conserver pour eux un cœur de » père. David ne voulut jamais qu'on fît aucun mal à son » fils Absalon, quoiqu'il cherchât sa vie et son royaume ; » pourquoi ne l'imiterais-je pas? Ils n'ont jamais eu la » volonté de me faire un si grand mal. Ah ! si leur salut » dépendait de ma vie et de mon sang, et si Dieu me con- » servait le désir qu'il m'a donné de leur procurer ce » grand bien, ils seraient tous assurés du paradis (1). » Ayant appris qu'on avait conduit en prison un homme qui s'était montré l'un des plus ardents pendant l'émeute, ce charitable pasteur s'empressa d'aller le visiter ; et, quoiqu'il en fût reçu avec des paroles insolentes, accompagnées d'injures et de moqueries, il ne laissa pas de lui témoigner une tendresse et une douceur excessives, en sorte qu'à le voir, on eût cru que ce prisonnier était son

(1) *Esprit de M. Olier. — Vie par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 120. 122.

meilleur ami. Il n'en demeura pas là : il saisit toutes les occasions pour demander sa grâce à la Reine. Cette princesse se montra d'abord inflexible, répondant qu'il était détenu pour des raisons d'État. Mais, à la fin, se voyant si importunée par le serviteur de DIEU, et par les personnes puissantes qu'il faisait encore agir, elle accorda la liberté du coupable. M. Olier en eut depuis toute sorte de soins, jusqu'à ce que, ne pouvant plus lui continuer lui-même ses bons offices, à cause de ses infirmités, il en chargea M. de Bretonvilliers, son successeur. Une autre personne, qui lui avait fait aussi tout le mal qu'elle avait pu, étant tombée malade à l'extrémité, il se présenta pour l'assister à la mort, ravi de trouver cette occasion de lui témoigner sa charité, et il la disposa à mourir saintement. Enfin, il donna constamment, surtout à l'occasion de cette sédition, des marques si éclatantes et si publiques de son amour envers ses ennemis, qu'on disait, dans le faubourg, qu'un moyen d'en recevoir certainement des bienfaits, c'était de lui faire du mal (1).

(1) *Esprit de M. Olier.*

XXVI. Il considère cette persécution comme l'occasion de la bénédiction de DIEU sur lui et sur le séminaire.

Il était convaincu que la reconnaissance, aussi bien que la charité, l'obligeaient à se conduire de la sorte envers tous ceux qui lui faisaient quelque mauvais traitement, les regardant comme les instruments de la bénédiction divine sur lui. « Si le grain de froment ne pourrit, » disait-il, il ne saurait fructifier. Pour gagner des âmes à » Notre-Seigneur, il est nécessaire d'être comme jeté en » terre par les rebuts, enfoui par les humiliations, pourri » par les mépris. On est alors en état de porter quelque » fruit. Il faut acheter le bien par les souffrances. DIEU se » plaît à le tirer de ce qui paraît y être le plus contraire; » et, dans ces rencontres, nous devons nous remettre à ses » ordres, avec d'autant plus d'affection, qu'il n'a en » cela d'autre dessein que d'éprouver notre fidélité et » notre amour. » Il écrivait, le 8 juillet 1645, et pendant que les hostilités intentées par M. de Fiesque et sa fac-

tion duraient encore : « J'étais beaucoup affligé de voir » deux personnes, d'ailleurs capables de servir DIEU, tra- » verser néanmoins ses desseins les plus visibles, et s'ef- » forcer de ruiner l'œuvre qu'il nous a confiée. Alors notre » bon Maître me fit voir en esprit un lis au milieu d'épi- » nes, et me dit qu'il fallait que je conservasse mon » cœur aussi pur que ce lis, au milieu des calomnies et » des persécutions que j'avais à souffrir. Une autre fois, » sa bonté me faisait voir que je devais être comme » un arbre, dont le pied serait environné de fumier, et » qui, néanmoins, n'en porterait que plus de fruits. Que, » dans ce dessein, il permettait que l'une de ces personnes » parlât mal de moi en mon absence, et dît beaucoup de » choses humiliantes, qui me remplissaient de confusion » dans l'esprit des Grands de la paroisse ; et que l'autre, » au contraire, me dît à moi-même mille choses fâcheuses, » et s'efforçât de me piquer et de me harceler ouverte- » ment ; l'un servant à me procurer l'humiliation, l'au- » tre à me faire pratiquer la pureté de cœur et la pa- » tience (1). »

(1) *Mémoires aut. de M. Olier.*

XXVII.
On conseille à M. Olier d'abandonner sa cure et d'accepter l'évêché de Rodez.

Quoique le plus fort de la tempête fût apaisé, plusieurs amis de M. Olier, effrayés des suites que pouvait avoir la scène affreuse qui venait de se passer, et des mouvements que faisaient encore les partisans de M. de Fiesque, voulurent l'engager à lui remettre sa cure. Ils lui représentaient les difficultés insurmontables qu'il rencontrerait dans l'établissement de son séminaire, soit à cause de l'autorité de ceux qui étaient contraires à ce dessein, soit à cause de l'opposition de plusieurs anciens prêtres, et du grand nombre de personnes qui le combattaient ouvertement. « Jamais nous ne devons abandonner les œuvres de DIEU pour les oppositions qui » s'y rencontrent, leur répondait-il ; au contraire, ces op- » positions doivent augmenter notre courage. Si l'on » avait égard aux contradictions, on ne ferait jamais rien

» pour DIEU. La croix n'est-elle pas l'apanage des œuvres
» dont il est l'auteur? Elles ne se font jamais sans elle.
» JÉSUS-CHRIST n'a pas fondé autrement son Eglise; et il
» ne faut pas espérer de rien faire par d'autres voies.
» Laissons le monde et le diable s'irriter. JÉSUS-CHRIST.
» qui les a autrefois vaincus, ne peut-il pas en triompher
» encore? Je n'ai embrassé cet emploi que pour sa gloire,
» je ne le quitterai que lorsque je saurai que c'est sa vo-
» lonté (1).» Cependant la Reine ayant entendu dire que l'on conseillait à M. Olier de renoncer à sa cure, voulut d'abord qu'il la conservât (2), et donna ordre à saint Vincent de Paul de terminer le différend entre l'ancien et le nouveau curé de Saint-Sulpice. Mais malgré son extrême douceur, saint Vincent ne put rien gagner sur l'esprit de M. de Fiesque (3).

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers.*

(2) *Mémoires de M. Baudrand*, p. 22.

(3) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 149.

L'affaire paraissait désespérée, lorsque M. de Corneillan (4), évêque de Rodez, envoya son neveu, en poste, à Paris, pour proposer à M. Olier d'accepter son siége, dont il envoyait la démission en sa faveur. Il y avait plus d'un an que ce prélat avait résolu de le choisir pour son successeur, et toutes les circonstances semblaient se réunir pour déterminer M. Olier à accepter ses offres : l'opposition générale qu'il rencontrait dans sa paroisse, les instances de plusieurs de ses amis, l'invitation d'un évêque qui n'avait en vue que la gloire de DIEU, enfin l'approbation et même le désir bien prononcé de la Reine régente. Car cette princesse, dès qu'elle connut le dessein de M. de Corneillan, ne se contenta pas de l'approuver; elle daigna encore témoigner à M. Olier qu'elle désirait beaucoup de le voir accepter ce siége (5), afin de lui procurer le calme et le repos, dont il ne paraissait pas qu'il pût jamais jouir dans le faubourg Saint-Germain.

(4) *Vie Ms. de M. Olier, par M. Leschassier*, p. 20.

(5) *Vie, par le Père Giry*, partie 1re, ch. XVI.

XXVIII.
Réponse de M. Olier.

Ses amis redoublèrent alors leurs instances, et lui représentèrent toutes les fatigues qu'il aurait à endurer. « Ces fatigues et ces croix, leur répondait-il, seraient, au

» contraire, pour moi, un nouveau motif de demeurer at-
» taché à cette église. Quand nous considérons Jésus-
» Christ en croix, abattu sous le faix de ses souffrances,
» couvert de mépris et de confusions qui ne se peuvent
» exprimer, il semble que toutes les nôtres doivent pa-
» raître douces et aimables. Si le Fils de Dieu n'avait con-
» sidéré que soi, il n'aurait pas embrassé les peines qu'il
» a endurées; mais le désir de la gloire de son Père et du
» salut du monde lui a fait oublier ses propres intérêts;
» c'est pourquoi l'Ecriture nous dit que jamais il ne s'est
» recherché ni satisfait en rien. Il faut suivre l'exemple
» qu'il nous a donné, et chérir les peines qui sont atta-
» chées à l'emploi dont il a plu à la Bonté divine de nous
» charger. Quand on s'y consomme, c'est une mort glo-
» rieuse, puisqu'on meurt dans l'accomplissement des
» volontés de Dieu sur nous (1). »

(1) *Vie de M. Olier, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 139.

Comme les amis de M. Olier lui représentaient, pour ébranler sa résistance, que s'il était placé à la tête d'un diocèse, il procurerait bien plus efficacement la gloire de Dieu que dans une cure, il leur répondit : « Le service
» du prochain, ni l'excellence des œuvres, ni même la
» vue du fruit que nous pourrions faire dans l'Eglise, ne
» doivent point être la règle de notre conduite; mais bien
» la seule volonté de Dieu, à laquelle nous devons être
» attachés uniquement et invariablement. Quand je serais
» assuré de faire des miracles; quand je verrais à ma dis-
» position le moyen d'entreprendre les plus grandes œu-
» vres dans l'Eglise, et la facilité pour y réussir; quand
» même, en les faisant, je me rendrais le plus grand de
» tous les Saints, je ne les entreprendrais jamais qu'au-
» tant que ce serait la volonté de Dieu. Et si j'étais cer-
» tain de sa volonté, je ne m'y porterais pas dans la vue
» de la grandeur de ces œuvres, ou de la gloire du ciel,
» qui ne sont pas les règles les plus parfaites de notre

» conduite, mais parce que ce serait la volonté de mon » Maître, que je veux exécuter invariablement (1). »

XXIX. L'abbé de S.-Germain détermine M. Olier à conserver sa cure, et lui accorde sa protection.

Se voyant cependant pressé de toutes parts, M. Olier crut devoir examiner si Dieu n'aurait pas suggéré lui-même à M. de Corneillan la pensée de quitter son siége en sa faveur; et si ce n'était pas un moyen ménagé par la Providence, pour qu'il renonçât à la cure de Saint-Sulpice (2). En balançant ainsi sur le parti qu'il avait à prendre, il ne doutait pas d'avoir exécuté les ordres de Dieu dans l'établissement du séminaire déjà commencé : Dieu l'avait assez assuré par lui-même, et par le conseil de directeurs très-expérimentés, de sa volonté à cet égard. Mais sa règle invariable avait toujours été de soumettre à ses supérieurs les lumières qu'il recevait de Dieu, et d'exécuter ponctuellement leurs ordres, quoiqu'ils pussent être entièrement opposés aux lumières d'en haut, qui lui paraissaient les plus assurées (3). Il résolut donc, dans ces circonstances, de s'en rapporter à la décision pure et simple de l'abbé de Saint-Germain, son supérieur naturel. Il alla en conséquence lui faire part de ses dispositions, l'assurant que, si ses services lui étaient agréables, il continuerait de les employer pour le salut du troupeau dont il était chargé, et ne penserait nullement à l'évêché de Rodez; que si, au contraire, il ne le jugeait pas propre à gouverner la paroisse de Saint-Sulpice, il s'en retirerait aussitôt, n'ayant rien plus à cœur que de se conformer aux ordres de la Providence, qu'il reconnaîtrait dans les siens. Quoique l'abbé de Saint-Germain eût été opposé jusqu'alors aux desseins de M. Olier, un langage si désintéressé lui inspira la plus grande estime pour sa personne. Il admira son humilité, lui témoigna la plus grande joie de le voir curé du faubourg, le pria de ne point penser à un changement, l'assura de sa protection pour l'établissement du séminaire, et lui promit de la

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 632.

(2) *Vie, par le Père Giry*, part. 1re, chap. XVI.

(3) *Lettres de M. Tronson*, t. XIV, p. 2.

manière la plus expresse de seconder cette œuvre, l'assurant même qu'il lui tardait d'en accélérer l'exécution (1). Un dénouement si inattendu surprit tout le monde ; et les amis du serviteur de DIEU eurent lieu d'admirer comment cette même persécution, qui paraissait faite pour ruiner le séminaire, était devenue le principe auquel il devrait son existence. « Ce petit corps, disait dans la suite M. Olier, » a été engendré dans la persécution et au milieu des tra» verses du démon et du siècle (2). » De plus, pendant que l'abbé de Saint-Germain s'en déclarait le protecteur, on parvint à apaiser et à satisfaire M. de Fiesque. Il est vrai que ce ne fut pas sans beaucoup de peine : tout le temps que durèrent les négociations, les gardes étaient toujours aux portes du presbytère ; et ce ne fut qu'après quarante jours, que les hostilités de la part des parents et des amis de l'ancien curé cessèrent entièrement, moins toutefois par la voie de l'autorité, que par la générosité avec laquelle M. Olier rendit le bien pour le mal (3).

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers.* — *Vie du même, par le Père Giry*, part. 1re, chap. XVI. — *Remarques historiques*, t. I, p. 45, 223.

(2) *Lettres aut. de M. Olier*, p. 2.

(3) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 140. — *Par le Père Giry*, part. 1re, ch. XVII. — *Année Dominicaine.* — *Vie de M. Bourdoise*, Ms. in 4o.

XXX. Générosité de M. Olier et de ses amis pour satisfaire M. de Fiesque.

M. de Fiesque voulut avant tout qu'il reprît le prieuré de Clisson (4) ; puis il exigea non plus une pension de mille écus, comme en 1642, mais une rente de dix mille livres, en dédommagement de la prétendue injustice dont il se plaignait. Les amis du séminaire firent tous leurs efforts pour dissuader M. Olier d'un accommodement si dispendieux, et qui, en effet, devait attribuer à M. de Fiesque le revenu annuel de la cure. Il leur fit cette réponse : « Si » JÉSUS-CHRIST veut que nous donnions notre tunique à » celui qui nous demande notre manteau, pourquoi ne nous » dépouillerions-nous pas de quelque chose en faveur de » celui qui nous demande trop et sans raison ? Comment » serions-nous prêts de donner notre vie pour l'amour de » Notre-Seigneur, si nous appréhendons de nous défaire » de choses qui nous touchent beaucoup moins (5) ? D'ail» leurs, l'argent doit être regardé comme rien, quand

(4) *Attestations aut.* p. 237.

(5) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 140.

» il s'agit des intérêts de Jésus-Christ ; et ses véritables » serviteurs n'ont jamais plus de joie, que lorsqu'ils en » sacrifient davantage pour son service. A quoi peut-on » mieux employer tout ce qu'on possède, qu'à procurer » la gloire d'un si grand Seigneur (1) ? » Il souscrivit donc » cet engagement avec sa générosité accoutumée, dans la persuasion où il était que Dieu voulait consommer l'œuvre du séminaire par le moyen de la cure de Saint-Sulpice. Il trouva de grandes difficultés à tenir sa promesse; mais la Providence vint à son secours.

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 769.

M. de Fiesque, en exigeant dix mille livres de revenus, provenant de bénéfices simples, était si difficile dans le choix de ces bénéfices, qu'il paraissait presque impossible de le contenter. Malgré la loyauté que firent paraître MM. Picoté et Houmain, et M. Félix Vialar, évêque de Châlons † (2), en se dépouillant en sa faveur de divers bénéfices, on ne serait point parvenu à le satisfaire, si M. Barrault, neveu de l'archevêque d'Arles de ce nom, et disciple du Père de Condren, n'eût fait un acte de générosité, qui mérite de trouver place dans cette Vie. « La Reine, dit » M. du Ferrier, ayant obligé M. Vincent à terminer ce » différend, celui-ci voulut que je l'assistasse. Après avoir » beaucoup travaillé assez inutilement, sans pouvoir con» tenter M. de Fiesque, je m'avisai de lui dire : Voulez» vous le prieuré de Saint-Gondon, si on vous le donne? » Lui, qui connaissait ce bénéfice honorable et riche, situé » sur la Loire, l'accepta aussitôt, et l'affaire fut terminée. » M. Vincent me dit, le voyant satisfait : Mais avons-nous » ce prieuré que vous avez promis? — Il est, dis-je, à » M. Barrault, qui ne me le refusera point; et ensuite j'al» lai le voir pour le disposer; d'abord il me demanda des » nouvelles de cette affaire. — Elle est, dis-je, comme

(2) *Actes de Marreau, notaire à Paris*, 4 septembre 1645.

† On lit dans les *Remarques historiques* sur la paroisse de Saint-Sulpice, que M. l'abbé de Lève se démit aussi d'un bénéfice pour apaiser ce grand différend (3).

(3) T. I, p. 222.

» terminée, si vous agréez ce que j'ai avancé. — Vous savez, répliqua-t-il, comment je suis vos sentiments en » tout. — C'est que j'ai promis votre prieuré de Saint-Gondon, pour terminer ce grand désordre : je ne sais ce » que vous en direz. Il vint se jeter à mon cou, et, m'embrassant : Voilà, dit-il, la plus obligeante et la plus véritable marque d'amitié que vous m'ayez jamais donnée : » car elle me témoigne que vous me croyez, comme je le » suis parfaitement, votre ami ; et sur l'heure il fit sa démission, qui donna autant d'admiration que de joie à » tous les gens de bien (1) †. »

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 149.

XXXI. Acte de fondation de la société de Saint-Sulpice.

Toutes les difficultés étant ainsi aplanies du côté de M. de Fiesque, et l'abbé de Saint-Germain étant tout disposé à ériger le séminaire en communauté, M. Olier ne s'occupa plus que des moyens de consommer cette œuvre. Pour ne pas s'écarter des formes ordinaires, il jugea nécessaire, avant tout, de passer, avec quelques-uns de ses prêtres, un acte d'association qui servît de base à tout le reste, et qui fît connaître la fin de la société. Il choisit pour cela ceux mêmes qui avaient acquis conjointement avec lui la maison Méliand, MM. de Poussé et Damien ; et, le mercredi 6 septembre, ils signèrent cet acte dans le presbytère, en présence de deux notaires publics, selon l'usage de ce temps. En voici les dispositions principales : Ils y déclarent que, reconnaissant les effets visibles des

† Outre ce concordat, conclu le 20 juillet 1645, il fallut que, deux ans après, M. Olier en vînt à un nouvel accommodement avec M. de Fiesque ; et ce fut alors que M. de Lantages se dépouilla spontanément de son prieuré de Saint-Symphorien de Romilly, ainsi qu'on le lit dans sa *Vie*. M. Olier, touché de ce désintéressement, lui donna, en dédommagement, la jouissance de sa terre seigneuriale de Fontenelle, située près Saint-Martin-du-Tertre, à sept lieues de Paris (2) ; et comme M. de Lantages refusa apparemment un bienfait de cette nature, M. Olier lui assigna une pension sur le prieuré de Clisson, que M. de Fiesque lui avait rendu (3).

(2) *Actes de Marreau, notaire à Paris*, 4 septembre 1645. — 17 *juillet* 1647. — 2 *septembre* 1647.

(3) *Vie de M. de Lantages*, liv. I, n. II, et note. — *Mémoires de M. Baudrand*, p. 22. — *Mémoires aut. de M. Olier*, t. V, p. 127.

bénédictions qu'il a plu à la Bonté divine de répandre sur le dessein qu'ils ont déjà conçu de l'établissement d'un séminaire, et voyant que, de toutes parts, des personnes signalées en doctrine et en vertu se joignent à eux pour concourir à une si bonne œuvre, ils ont jugé que si ce séminaire était érigé en corps de communauté, avec toutes les approbations convenables, il augmenterait de jour en jour, et produirait les fruits que l'Église, les conciles, les ordonnances royales, et les assemblées du clergé ont attendus de cette sorte d'établissement : qu'en conséquence, estimant ne devoir pas retarder davantage l'exécution de ce dessein, qui a pour objet la gloire de Dieu et l'honneur de son Église, sous la direction et disposition de nosseigneurs les Évêques, dans la juridiction desquels se feront de semblables établissements ; après avoir invoqué l'assistance du Saint-Esprit, ils promettent de faire un corps de communauté pour vaquer à toutes les fonctions d'un séminaire, aux termes et selon l'esprit des canons : le tout sous les articles, statuts et réglements qui seront convenus entr'eux, et ceux qui s'uniront à eux, pour composer tous ensemble le corps du séminaire. Ils entendent n'être aucunement à charge à nosseigneurs les Évêques, chapitres, abbés, dans les diocèses ou juridictions desquels ils feront de tels établissements ; mais seulement y contribuer de leur chef, et par les libéralités, purement volontaires, de ceux qui désireraient concourir à cette bonne œuvre, lorsque le séminaire sera rendu capable d'acquérir. A cette fin, ils chargent M. Olier de se pourvoir par-devant l'Évêque de Metz, abbé de Saint-Germain, pour obtenir de lui l'autorisation du présent concordat ; auprès du Pape, pour en obtenir une bulle de confirmation, et du Roi Très-Chrétien, pour des lettres patentes (1).

XXXII. L'abbé de S.-Germain approuve l'établissement de la société et du séminaire de S. Sulpice.

L'abbé de Saint-Germain autorisa en effet cette association, le 23 octobre 1645, et l'érigea en communauté ecclésiastique (2). « Comme nous désirons de tout notre pou-

(1) *Actes de Marreau, notaire, 6 sept. 1645. — Archives du Royaume, section historique, cart. M. 124.*

(2) *Rem., hist.* t. I, p. 45, 46.

» voir, dit-il dans ses lettres, contribuer au progrès et à » l'avancement d'un si pieux et si louable dessein, espé» rant que la Miséricorde divine y continuera ses grâces » et ses bénédictions, pour le faire réussir à sa gloire, à » l'honneur de son Eglise, à l'édification du public et à la » consolation des âmes chrétiennes ; pleinement informés » d'ailleurs de la vertu, du mérite, et des autres bonnes et » recommandables qualités des sieurs Olier, Raguier (de » Poussé) et Damien, dont la piété, la doctrine et la vie » exemplaires ne peuvent qu'attirer et convier beaucoup » d'autres personnes, portées du même zèle, pour se joindre » avec eux, et concourir à leurs bonnes et saintes inten» tions : nous, par l'avis de notre conseil, avons approuvé, » loué et ratifié leur association ;... permettant, à cet effet, » audit sieur abbé et à ses associés de s'établir dans l'em» placement par eux acquis, d'y construire tous les bâti» ments convenables pour leur communauté, et d'y avoir » une chapelle. Leur donnant pouvoir de faire entr'eux » tous statuts et réglements, qu'ils jugeront convenables et » nécessaires pour la direction, la police et la subsistance » de leur communauté... Le tout, néanmoins, sous la con» duite et supériorité dudit sieur abbé Olier, duquel, » comme nous avons dit, le grand zèle pour le service de » DIEU, la piété, la doctrine et la capacité nous sont plei» nement connus; et, après son décès ou sa démission, » pareillement sous la direction et supériorité de celui du » séminaire qui sera élu par le corps du même séminaire, » à la pluralité des voix, dont sera dressé acte en leur » assemblée (1). »

(1) *Archives du Royaume*, sect. hist. cart. M. 421. — *Gallia christiana*, édit. 1656, t. IV, p. 988. — *Histoire des antiquités de Paris*, par *Sauval*, t. I, p. 435.

XXXIII. Lettres patentes du Roi qui approuve le dessein de M. Olier.

Enfin la Reine régente, qui avait pris si hautement la défense de M. Olier dans la sédition, s'empressa, pour lui donner une nouvelle marque de son estime, de joindre les lettres patentes du Roi à l'autorisation de l'abbé de Saint-Germain, et de faire jouir le séminaire de Saint-Sulpice de tous les priviléges que la protection du mo-

narque accordait aux communautés du royaume (1). Ces lettres sont un monument trop honorable à la piété du Souverain, et à celle de la Régente, pour n'en pas donner ici un aperçu. Le Roi y rappelle que M. Olier et ses ecclésiastiques lui ont exposé le dessein que la Bonté divine leur avait inspiré, de se réunir en communauté, et d'employer leurs biens, leurs soins et leurs travaux à l'instruction des jeunes gens qui aspirent aux Ordres sacrés, ou qui y sont déjà parvenus, afin de les former au culte divin, au chant et aux cérémonies de l'Eglise, à l'administration des sacrements, et à la prédication de la parole de DIEU. Il rappelle pareillement les services qu'ils avaient rendus en quelques diocèses, spécialement dans celui de Paris, à Vaugirard, et au faubourg Saint-Germain. « Etant » bien informé, dit-il, en quelle recommandation les rois » nos prédécesseurs ont eu ces établissements, qui tendent » à la gloire de DIEU, et à l'avancement de son service; et » à quoi nous oblige le glorieux titre de protecteur de l'E- » glise; sachant d'ailleurs avec quel zèle, quelle sagesse » et quelle affection particulière, la Reine régente, notre » dame et mère très-honorée, a maintenu et favorisé » M. Olier et les autres exposants : voulant aussi, de notre » part, contribuer aux fruits que nous nous promettons » d'un si louable établissement, faisons savoir que nous, » de l'avis de la Reine régente, notre dame et mère, de » notre pleine puissance et autorité royale, confirmons » et approuvons l'association desdits exposants, pour eux » et pour ceux qui, dans la suite, voudront se joindre à » leur compagnie, avec pouvoir d'accepter legs, fonda- » tions et donations, ainsi que les autres corps et com- » munautés reçus dans notre royaume; aux conditions » de prier DIEU pour nous, pour notre dame et mère, nos » successeurs rois, et pour la paix et tranquillité de l'É- » glise et de notre État (2). » Ces lettres furent expédiées à Paris, vers la fin de l'année 1645 *, et signées par le

(1) *Remarques historiques*, t. I, p. 46.

(2) *Archives du Royaume*, sect. hist. cart. M, 421.

* NOTE 4, p. 584.

jeune Roi, alors âgé de sept ans, en présence de la Reine régente. L'année suivante, elles furent enregistrées au grand Conseil, et celles de l'abbé de Saint-Germain, à l'officialité de cette abbaye (1).

XXXIV. L'établissement du séminaire de S. Sulpice ne peut être attribué qu'à Dieu seul.

C'est ainsi que, contre toutes les apparences humaines, et au milieu des contradictions et des persécutions de tout genre, le séminaire et la compagnie de Saint-Sulpice furent établis (2). « Ne nous appuyons qu'en Dieu, disait » M. Olier, après un acte si éclatant de la protection di- » vine, et ne nous confions qu'en lui seul, pour le succès » de l'œuvre dont il nous a confié l'établissement. Ne re- » gardons jamais que lui, et il nous conduira sûrement » au milieu de toutes les tempêtes. Plus elles auront été » violentes, plus elles feront éclater sa sagesse, sa puis- » sance et son amour. Ses aimables perfections ne parais- » sent jamais davantage, que lorsque les œuvres qu'il a » commencées réussissent malgré la rage de l'enfer, et » la persécution de l'homme. Abandonnons-lui toutes » choses, et demeurons tranquilles dans l'attente de son » secours. Quand nous verrions tout le monde soulevé » contre nous, jamais il ne faudrait quitter l'œuvre où il » nous appelle, puisqu'il peut, en un moment, dissiper tous » ces nuages, et faire de nos plus grands persécuteurs, » nos plus fidèles amis. O ! qu'il faut peu se fier aux » Grands, et aux enfants des hommes. Il fallait que je » visse ce que j'ai expérimenté, pour être confirmé dans » cette vérité, autant que je dois l'être. Qu'il est doux de » faire l'œuvre de Dieu en son Fils, et par les voies de » l'esprit d'humilité, de pauvreté et de simplicité. Notre- » Seigneur m'a appris une bonne fois, comment il voulait » que je me retirasse des Grands, et que je prisse garde » d'établir ma confiance en leur crédit. La jalousie de » Dieu, pour l'œuvre qu'il m'a commise, a paru en ce qu'il » a toujours écarté les Grands, et qu'il les a rebutés toutes » les fois qu'ils se sont présentés pour y prendre part ;

(1) *Archives du Royaume, sect. hist. c. M.* 421.

(2) *Remarques historiques*, t. I, p. 47. — *Vie, par le P. Giry*, part. I, chap. XVI. — *L'Année Dominicaine.* — *Piganiol de la Force*, t. VII, p. 352. — *Hurtaut et Magny*, t. IV, p. 621.

» afin que lui seul fût reconnu pour l'auteur de cet ou-
(1) *Lettres spirituelles de M. Olier*, p. 50.
» vrage, qui serait attribué aux hommes, s'ils y avaient
» donné leur protection (1). »

XXXV. Dieu venge M. Olier en châtiant plusieurs de ses persécuteurs.

Après la conclusion de cette grande affaire, M. Olier ne pensa plus qu'à solliciter la grâce des coupables dont on poursuivait la punition. Pendant qu'il disposait en leur faveur les juges de la terre, il priait ardemment le souverain Juge de changer la disposition de leurs cœurs. C'était là toute la vengeance qu'il tirait de leurs excès. Mais DIEU, qui frappe souvent dès cette vie ceux qui l'outragent dans la personne de ses ministres, au mépris de cette défense : *Gardez-vous de toucher à mes oints* (2), vengea son serviteur d'une manière éclatante, par les châtiments qu'il exerça sur plusieurs (3). Je n'en rapporterai qu'un exemple, dit M. de Bretonvilliers, pour ne pas rappeler ici le souvenir de plusieurs personnes qui ont éprouvé visiblement les rigueurs de la justice divine. Un an, jour pour jour, après l'horrible scène qu'on a rapportée, comme un de ceux qui avaient montré le plus d'acharnement contre le saint prêtre, entrait dans une maison de la paroisse, un chien, qui n'avait jamais blessé personne, se jeta sur lui avec fureur, sans avoir été irrité, et le déchira si cruellement, que cet homme en fut malade à l'extrémité. Le danger devint en peu de jours de telle nature, qu'on lui administra les derniers sacrements. M. Olier le visita souvent dans sa maladie, le traita avec la bonté d'un ami et d'un père, pria pour lui avec tant de charité et de larmes, que la santé lui fut rendue ; mais il n'en jouit pas longtemps. Lorsqu'il passait un jour, à l'entrée de la nuit, dans la rue des Cannettes, voisine de la cure, il rencontra un cavalier, qui, dans un accès d'emportement dont on ignore la cause, lui déchargea dans la tête un coup de pistolet, dont il mourut sur-le-champ; et cette mort tragique jeta M. Olier dans une peine dont il lui fut beaucoup plus difficile de se con-

(2) Ps. 104, v. 15.

(3) *Vie de M. Olier, par le Père Giry*, partie 1re, chap. XVII.

soler, que des affronts et des violences dont elle lui rappelait le souvenir (1).

XXXVI.

M. Olier permute l'abbaye de Pébrac avec celle de Cercanceau.

A l'occasion de la persécution qu'on vient de raconter, et des prétentions si excessives de M. de Fiesque, M. Olier permuta son abbaye de Pébrac avec celle de Cercanceau, de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Sens, que possédait alors M. Félix Vialar *. Il voulut, en lui cédant Pébrac, bénéfice d'un revenu plus considérable que Cercanceaux, dédommager ce prélat, qui s'était dépouillé, comme on a vu, pour apaiser M. de Fiesque; il espérait aussi que l'évêque de Châlons parviendrait à établir la réforme dans ce monastère, comme il fit en 1649, en y introduisant les Genovéfains (2). Pour ménager ce dernier accommodement, M. Olier augmenta le revenu de l'abbaye, au moyen d'un bénéfice qu'il y joignit, et procura par là que le nombre des religieux, réduit par son père à dix-huit, fût porté à vingt-un, comme le supposaient les anciens titres (3). Il regarda même la violente persécution suscitée contre lui, à l'occasion de M. de Fiesque, comme un moyen dont Dieu avait voulu se servir, pour venger sur lui une autre faute que son père avait commise, en lui procurant l'abbaye de Pébrac, ainsi que nous l'avons déjà raconté. « Dans ce traité de l'abbaye, » dit-il, mon père s'était comporté avec une grande inadvertance, ayant usé de conseils très-larges, donnés par » des casuistes, et il a fallu que la punition en soit retombée » sur moi (4). Il me semble que c'est une justice si admi» rablement conduite, qu'il ne se peut rien dire davan» tage. Il est vrai que, regardant les choses par le dehors, » et selon l'extérieur, il y a eu une grande rigueur par» tout; mais selon Dieu et sa justice, il n'y a eu que dou» ceur et modération. Il faut même adorer cette clémence » avec grand amour, et s'y soumettre avec une particu» lière révérence (5). »

* NOTE 5, p. 585.

(1) *Vie, par M. de Bretonvilliers*, t. II, p. 141, 142.

(2) *Histoire des Chanoines réguliers*, t. III, ch. XVLII, p. 723. — *Réglements du card. de la Rochefoucauld*, t. XX, folios 443, 762, 986. — *Gall. christiana*, 1re édit. t. IV, p. 734.

(3) *Mém. autographes de M. Olier*, t. V, p. 1,6.

(4) *Ibid.* p. 433.

(5) *Mém. aut. de M. Olier*, p. 437. — *Copie des Mémoires de M. Olier*, t. II, p. 180, 181, 182.

XXXVII. Conduite de M. Olier envers sa mère, que cette persécution aigrit de nouveau contre lui.

Les avanies que cette persécution procura à M. Olier (1), aigrirent de nouveau contre lui l'esprit de sa mère, et renouvelèrent les premiers sentiments de dépit et de chagrin qu'elle avait fait éclater, lorsque, trois ans auparavant, il avait pris la conduite de la paroisse de Saint-Sulpice. Il ne diminua rien néanmoins du respect parfait qu'il lui témoignait en toute rencontre. Lorsqu'il se trouvait en sa présence, on n'était point en peine, dit M. de Bretonvilliers, de savoir qui il était : sa contenance modeste et pleine de révérence faisait suffisamment connaître qu'il ne pouvait être que son fils. Comme il regardait toujours Dieu en elle, ses respects étaient d'autant plus sincères et profonds, que la vue continuelle de cette adorable Majesté le portait à des sentiments tout religieux. Malgré ses nombreuses occupations, il ne laissait pas de la visiter de temps en temps ; il était ravi de pouvoir lui parler de Notre-Seigneur ; il se servait de toute sorte d'occasions pour la faire penser à son salut : et quoique souvent, au lieu de l'écouter, on l'accablât de reproches, et qu'on lui mît devant les yeux les grandeurs qu'il avait méprisées, les évêchés qu'il avait refusés, les ignominies dont il avait été couvert, il ne laissait pas de réitérer ses visites avec le même esprit de zèle et de dévouement. Nous dirons encore ici, pour ne plus revenir sur cette matière, que sa mère étant tombée en apoplexie, dès qu'il en eut reçu la nouvelle, il partit incontinent de la campagne où il était, pour venir à Paris, et lui offrit ses services, quoiqu'alors il fût paralytique, et que, dans cette maladie dont il mourut, il eût besoin lui-même des plus grands ménagements (2).

(1) *Esprit de M. Olier*, t. III, p. 738, 739.

(2) *Ibid.* pag. 740.

NOTES DU LIVRE QUATRIÈME.

NOTE 1, p. 539. — Le frère aîné de M. Olier fut l'un de ceux qui censurèrent le plus vivement sa conduite ; et, un jour, après lui avoir parlé de la manière la plus rude, il s'emporta jusqu'à refuser de l'entendre, et à fermer brusquement sur lui la porte de son cabinet. M. Olier, accoutumé à rendre le bien pour le mal, eut le bonheur de convertir ce même frère et de le disposer à la mort. Il paraît que Dieu lui en avait fait connaître le moment précis, comme nous l'apprenons de M. de Bretonvilliers. « Il eut » soin, dit-il, d'après la connaissance que Notre-Seigneur lui en » avait donnée, de l'avertir quelque temps avant sa maladie, qu'il » n'avait plus que peu de temps à vivre ; et il s'appliqua avec » toute l'assiduité possible à le préparer à la mort (1). » C'est peut-être aussi ce que M. Olier veut lui-même exprimer, en disant de son frère : « Il s'est rendu à la menace de la parole de Dieu, par le » ministère de ce chétif et misérable ouvrier. » François Olier mourut au mois de mars 1644, et fut inhumé dans la chapelle souterraine destinée à la sépulture des membres de sa famille, le samedi 5 du même mois (2). M. Olier fit pendant plusieurs années des prières pour le repos de son âme, et crut enfin que Dieu les avait exaucées (3).

(1) *Esprit de M. Olier*, t. I, p. 742.

(2) *Registre des sépultures de la paroisse Saint-Paul.*

(3) *Discours sur les vies de plusieurs vénérables mères, etc.* p. 528. — *Mémoires aut. de M. Olier.*

PATIENCE DE M. OLIER DANS LES MAUVAIS TRAITEMENTS.

NOTE 2, p. 539. — Une personne du peuple et d'un naturel extrêmement violent, abusant un jour de la douceur et de la charité dont M. Olier lui avait donné à elle-même les preuves les plus touchantes, l'outragea de paroles dans une grande assemblée, et avec tant d'emportement, qu'il n'y eut personne qui n'en témoignât son indignation. M. Olier seul ne perdit rien du calme habituel de son âme, et ne se souvint des mépris qu'il venait de recevoir, que pour rendre à cet homme, en retour, toutes sortes de bons offices. Le premier fut de s'employer peu de temps après pour le délivrer des poursuites de la justice ; et il fit tant par ses sollicitations et ses instances, qu'il obtint enfin sa liberté.

Un jour que, dans une compagnie, on avait chargé l'homme de DIEU de la calomnie la plus flétrissante, une personne qui le connaissait à fond, lui dit de faire connaître la vérité comme il le pouvait facilement. « Oh! non, répondit M. Olier, buvons le calice » de JÉSUS-CHRIST, tel qu'il lui plaît de nous le donner; faisons » un saint usage de la croix, et n'en descendons point, jusqu'à ce » que JÉSUS-CHRIST lui-même nous en détache. » Il demeura ainsi dans le silence, sans vouloir dire une seule parole pour sa justification. Par amour pour les mépris, il découvrait même avec sincérité et sans affectation tout ce qu'il jugeait être blâmable dans sa conduite. On l'a vu s'accuser de ses fautes de la manière la plus humiliante; et quoique ces fautes prétendues pussent passer pour des vertus dans un autre, il avait l'adresse de leur donner un tour qui lui procurait toujours à lui-même quelque confusion.

SUR LE NOM DE MISSIONNAIRES.

NOTE 3, p. 554. — On a dit que les prêtres de M. Olier étaient regardés par plusieurs comme faisant partie de la congrégation de la Mission : aussi leur donnait-on le nom de *Missionnaires*, quoique M. Olier eût désiré d'abord qu'on les appelât simplement *Prêtres de la communauté de Saint-Sulpice.* On voit, par divers monuments du temps, qu'on donnait le nom de *Missionnaires* à une multitude d'associations vouées au service spirituel du prochain. « Si c'est un mal qu'on prenne ce nom, » écrivait saint Vincent de Paul, il semble être nécessaire, et » nous ne pouvons l'éviter (1). » Le Père Yvan, par le grand amour qu'il portait à la très-sainte Vierge, sous le titre de *Notre-Dame de Miséricorde,* aurait désiré que M. Olier donnât ce nom à ses ecclésiastiques, en l'ajoutant à celui de Missionnaires qu'ils avaient déjà. « Vous êtes *missionnaires,* lui écrivait-il en 1647, » vous n'avez qu'à ajouter *de Notre-Dame de Miséricorde,* » pour différer de tant de compagnies de Missionnaires (2). » Mais le serviteur de DIEU, qui d'abord avait trouvé bon qu'on les appelât du nom de *Missionnaires*, comme le public le faisait alors (3), préféra ne leur en donner aucun qui les distinguât du corps du clergé, ainsi qu'on le verra dans la suite.

(1) *Recueil des lettres de saint Vincent,* t. I, p. 266, 83.

(2) *Lettres du Père Yvan,* t. I, p. 344.

(3) *Lettres de saint Vincent,ib.*

SUR L'APPROBATION DONNÉE A L'ÉTABLISSEMENT DU SÉMINAIRE.

NOTE 4, p. 578. — La paroisse de Saint-Sulpice, dépendant alors de l'abbé de Saint-Germain, c'était de ce prélat seul que le

séminaire devait recevoir son approbation ; et l'on ne voit pas sur quel fondement a pu s'appuyer l'auteur du *Pastoral de Paris*, publié par M. Le Clerc de Juigné, en affirmant que cette communauté fut approuvée par l'archevêque (1).

Le Père Giry (2) suppose que la persécution qu'essuya M. Olier, eut lieu après l'approbation de l'établissement du séminaire ; ce fut le contraire. Il dit encore qu'elle fut donnée deux ans après que M. Olier eut pris possession de la cure de Saint-Sulpice, c'est-à-dire en 1644, comme l'assure aussi le Père de Saint-Vincent (3), ainsi que le Père Hilarion de Nolay, sans doute d'après le Père Giry, qu'ils citent l'un et l'autre. Mais l'approbation de l'abbé de Saint-Germain ne fut donnée qu'en 1645, le 23 octobre, comme on le voit par les lettres originales (4).

Les lettres patentes du Roi, expédiées la même année, ne portent la date ni du jour, comme c'est la coutume, ni même du mois, dont la place est demeurée en blanc. L'année suivante, 1646, au mois de juin, elles furent renouvelées dans les mêmes termes, et c'est apparemment ce qui a porté quelques auteurs à dire que l'établissement du séminaire fut approuvé par le Roi, au mois de juin 1645 (5).

(1) In-4°, t. I, p. CXLVIII.

(2) *Vie*, 1re p. chap XVII.

(3) *Ann. Dom.* 12 *sept.* p. 424.

(4) *La Gloire du tiers-Ord. de S. Franç.*, 2e p. ch. XXXI, p. 256, 258.

(5) *Archives du Royaume*, *sect. hist. Séminaire de S.-Sulpice. M.* 421.

M. OLIER PERMUTE SON ABBAYE POUR CELLE DE CERCANCEAU.

NOTE 5, p. 581. — Louis XIV approuva, le 23 janvier 1646, la permutation que M. Olier fit de l'abbaye de Pébrac pour celle de Cercanceau, et en demanda la confirmation au Pape (6), qui l'accorda sans doute peu après. Car, dans les *actes de Marreau, notaire* à Paris, M. Olier se trouve qualifié abbé de Cercanceau, le 24 novembre de la même année. Dans un autre acte, du 24 mai 1647 (7), il est appelé abbé *des Cauteau*, ce qui est visiblement une altération du mot *Cercanceau*, que l'on aura mal lu sur la minute qui servit pour la rédaction de cet acte. *Cercanceau* est composé des mots latins : *sacra-cella*. Si nous insistons sur cette permutation, c'est qu'elle a échappé aux auteurs du *Gallia christiana ;* ils n'ont pas seulement omis M. Olier dans leur liste fort incomplète des abbés de ce monastère ; ils ont même supposé faussement que, avant la fin de l'année 1640, M. Vialar possédait déjà cette abbaye et celle de Pébrac, et qu'ayant été nommé alors à l'évêché de Châlons, il se démit de celle de Cercanceau.

(6) *Archives du ministère des affaires étrangères. Rome* IV. *premier mois de* 1646.

(7) *Archives du Royaume.*

On a parlé aussi fort inexactement de l'époque à laquelle M. Olier se démit de l'abbaye de Pébrac. Dans la première édition du *Gallia christiana*, on lit que M. Vialar en devint abbé

l'an 1640 (1), et c'est la source d'où est venue la même erreur, dans la seconde édition de cet ouvrage. L'auteur de la *Vie de M. Vialar*, dont on connaît assez la liberté, a même inventé sur ce sujet un petit conte : « M. Vialar, dit-il (2), sut que quelques » ecclésiastiques avaient entrepris plusieurs missions dans quel- » ques-unes de nos provinces ; il se joignit à eux... Ce fut au » milieu de ces courses apostoliques, qu'on lui donna, en 1640, » l'abbaye de Pébrac... Il n'avait point sollicité ce bénéfice, il ne » l'accepta que par obéissance, lorsqu'il lui fut donné. » Quelques auteurs ont avancé, sans plus de fondement, que M. Olier se démit de cette abbaye en 1642, avant d'accepter la cure de Saint-Sulpice. D'autres, qu'il la permuta avec cette cure ; c'est ce qu'assurent la mère Gauchet, dans son *Recueil* sur M. de Lantages, l'historien de M. Bourdoise (3), ainsi que Grandet, dans sa notice manuscrite sur M. Olier (4) ; et cette erreur a eu pour fondement la permutation de l'abbaye de Pébrac, en 1646, en faveur de M. Vialar, faite principalement pour satisfaire M. de Fiesque. Enfin, dom François Boudier, religieux Bénédictin, a imaginé une autre explication : il a écrit que M. Olier, après s'être démis de la cure de Saint-Sulpice, en 1652, ne garda d'autre bénéfice que l'abbaye de Pébrac (5).

(1) Tom. IV, p. 734.

(2) Page 5.

(3) *Vie Ms.* in-4°.

(4) T. I, p. 133.

(5) *Recueil d'hommes illustres*, in-4°. t. V, p. 7. *Ms. Bibliot. Mazarine.*

La mémoire de M. Olier est encore en bénédiction dans le bourg de Pébrac : l'on y montre la chambre de l'abbaye qu'occupait le serviteur de DIEU ; elle a été transformée en oratoire. Sur une petite tourelle, à l'entrée de la cour, on distingue ses armes : ce qui semblerait indiquer qu'il fit construire cette tour, ou peut-être aussi quelque partie voisine de l'édifice. Ce fut probablement avant l'établissement de Vaugirard ; car il cessa, dès lors, de porter les armes de sa famille, et y substitua les monogrammes de JÉSUS, Marie, Joseph.

FIN DU PREMIER VOLUME.

